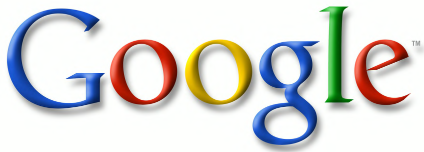

Google

LE

PANTHEON CANADIEN,

(CHOIX DE BIOGRAPHIE.)

DANS LEQUEL ON A INTRODUIT LES HOMMES LES PLUS CÉLÈBRES DES AUTRES COLONIES BRITANNIQU ES.

PAR BIBAUD, JEUNE.

MONTREAL:

IMPRIMÉ PAR CÉRAT ET BOURGUIGNON, 22, RUE ST. GABRIEL.

1858.



Chaque homme en particulier n'a reçu qu'un moment de l'éternité pour la durée de sa vie. Ceux qui la passent sans rien faire de remarquable meurent avec leur corps, et leur mémoire périt avec eux. Mais l'histoire éternisant l'honneur et la réputation des grands hommes sauve du trépas ce qu'ils avaient de plus précieux ; et tout sage estimateur des choses achètera toujours au prix de quelques travaux fort courts une gloire qui ne doit jamais finir Les uns ont été mis au rang des héros et les autres au rang des dieux à proportion que l'histoire les a plus ou moins loués.

DIODORE DE SICILE.



AVANT PROPOS.

En refondant mon œuvre biographique, je dois omettre la plupart des hommes qui s'agitent de nos jours sur la scène politique. En effet, si leurs actes attirent les regards, ils sont loin toutefois de mériter l'apothéose. Ces hommes ne mettent-ils pas en avant à la vue des peuples des principes pernicieux,—indignes de la patrie commune? L'occasion de dire le vrai sans fard et sans arrière pensée est belle pour celui qui peut dire avec Tacite : *mihi Galba, Otho, Vitellius nec beneficio, nec injuria cogniti*. Siége du gouvernement, représentation du peuple, double majorité, droit de propriété au territoire de la Baie d'Hudson, chemin de fer international, tarif, confédération des Provinces,—l'areine politique est remplie de sujets de la plus haute importance pour l'avenir de ce pays. Les temps sont propres à faire surgir des jouteurs politiques qui soient à la hauteur de la situation. Vont-ils paraître ?....Les uns ont voulu voir l'homme nécessaire dans George Brown ; les autres dans M. Galt ! Comme il arrive très souvent dans les gouvernements mixtes, les deux camps qui se disputent le pouvoir ont tort également, et les gouvernans ne maintiennent plus qu'à grand' peine la dignité de leur situation. Sous lord Elgin, le peuple seul lui a manqué de respect, mais le célèbre orateur D'Arcy McGee s'est rangé à la tête des contempteurs du représentant du Trône quand il a dit dans l'enceinte législative même : *such a one would deserve to have his arms reversed and to have the sword that dubbed him by the title he wears broken before his face.* La majesté royale ne vient-elle pas elle-même d'être compromise?–D'une part les séides de la sombre démocratie,après avoir avocassé successivement le rappel de l'Union et

l'annexion à la République constellée qui nous avoisine, se rabattent sur l'Union *avec la représentation basée sur la population et les écoles mixtes.* Leur première alliance contre le parti soi-disant libéral, a été avec les torys du Bas-Canada, et nous les voyons aujourd'hui liés avec les Anglo-Saxons les plus exigeans du Canada Supérieur dont, — Canadien-Français qu'ils sont, ils ne craignent pas de stipuler la suprématie politique ! Mais leur prétention n'est pas seulement antinationale—elle est absurde en premier lieu, parce que si le Haut Canada jouit d'une vigueur matérielle remarquable, il doit cet avantage au Bas-Canada, qui partageait jadis avec lui ses droits de douane, et qui, avenant l'Union, a dû payer sa dette ; et en second lieu, parceque la fondation des empires étant une œuvre plus que séculaire et le fruit de longs travaux et vicissitudes, personne de sensé n'ose dire que les émigrans qui arrivent dans un pays doivent dominer aussitôt sur les occupans du sol natal. Si les Blanchet, les Papineau père et les Bédard eussent ainsi pensé , il y a longtemps que les Canadiens seraient un peuple d'ilotes.

Ce n'est pas au reste le nombre d'hommes obscurs qu'il faut faire représenter avec une exactitude mathématiquement rigoureuse ; mais ce serait les établissemens nationaux de tout genre, et en particulier nos universités et colléges incorporés ou constituant des corps politiques, comme il se pratique dans la Grande-Bretagne.

Dans l'autre camp, voici la mesure de la Confédération offerte de gaîté de cœur à Albion, qui craignait sur ce point, de dévoiler ses desseins. Ce parti, pour prolonger son règne, a promu et veut bien promouvoir à l'avenir toutes les utopies qu'il reçoit de seconde main du parti démocratique, qui les lui impose une à une. La seule révolution que les bons patriotes puissent désirer est le rappel de l'Union, et ils le doivent d'autant plus naturellement que les deux Canadas conservent deux zones d'opinions distinctes malgré la prétention de nos charlatans politiques de les assimiler, —prétention qui se dévoile dans toutes les harangues du Trône.—Pour me servir du langage d'Emile Souvestre à l'endroit du régime parlementaire : "On ne croit pas plus à ce que l'on

défend qu'à ce que l'on attaque. Les opinions sont des logemens à loyer dont on déménage dès qu'on en trouve un meilleur. Aussi les luttes ont elles plus d'apparance que de réalité: on se combat comme au théâtre, en ayant soin de ne pas se blesser, et seulement pour occuper la galerie. Nul ne porte de coups dangereux, de peur d'en recevoir; les adversaires d'aujourd'hui seront nos alliés de demain; la cocarde que nous sifflons, celle que nous porterons à notre chapeau: cette prévision tient lieu d'indulgence, et si chacun tire d'un côté différent, c'est avec la modération d'un coursier de fiacre payé à l'heure. Croyez-vous que nous soyons au temps où l'on demandait aux peuples de payer leurs députés? Nous avons compris ce qu'une pareille prétention avait de décourageant pour le zèle électoral, et nous l'avons retournée. Aujourd'hui c'est le député qui paye l'électeur. Chaque nomination est mise à la criée publique; les candidats présentent leurs soumissions, et la place est cédée au dernier enchérisseur. De cette manière, plus de piéges, plus d'intrigues: chacun débat ses conditions et sait ce qu'il a. Aussi faut-il voir l'empressement des électeurs! quelques-uns se font porter mourans jusque aux urnes du scrutin pour déposer leurs votes et en recevoir le prix. Grand exemple de l'énergie politique qu'entretiennent des institutions fondées sur le seul principe vraiment social, *le dévouement à soi-même*. Quant aux partis, le plus nombreux est celui des *équilibristes*, composé des gens qui savent se maintenir sous tous les ministères, et dont l'opinion se résout en un bordereau d'appointements. On les appèle aussi conservateurs, vu l'ardeur qu'ils mettent à conserver leurs places, leurs fournitures et leurs pensions. Ils ont pour adversaires les aspirans, comprenant tous ceux qui ont été ministres ou qui comptent le devenir. Après eux viennent une douzaine de factions tantôt unies, tantôt séparées, espèces d'appoints parlementaires qui servent à déposer les majorités, et grâces aux quelles la chambre contredit aujourd'hui ses décisions d'hier."—" Comme on ne renvoie un ministère que parceque ses principes ne plaisent pas à la majorité, son successeur, pour être le bienvenu, doit adopter d'autres principes. Au milieu de cette éternelle variation de principes et de méthodes, que devient le gouvernement, si-

non un effroyable gachis, qui ferait mal au cœur, si on n'avait la force d'en rire " dit l'auteur de *Platon Polichinelle*. Il y a peu de Canadiens qui soient prêts en ce moment à s'égayer à ce sujet.

Parlons de nos gloires religieuses, littéraires, artistiques ; celles-là ne font pas mal au cœur !

BIBAUD.

Montréal, 20 Août, 1858.



LE PANTHEON CANADIEN.

A.

Agona, chef subalterne de *Stadacone* du temps de Jacques-Cartier, fut laissé dans le commandement par Donacona, emmené en France. Au retour de Cartier, l'an 1540, et devenu *Agohanna* ou chef suprême, il prit des mesures prudentes, harrassa incessamment le camp de Charlebourg Royal et força les Français d'abandonner le pays. Son intêressante nation ne disparut pas moins de la terre, puisque Champlain ne la retrouva plus.

Ahasistari, un des plus grands chefs de la nation huronne, fut gagné au christianisme par les jésuites et fut suivi par la plus grande partie de la nation. Le P. Bressani l'appelle "l'illustre chef." Il défendit bravement son pays et fut fait captif avec le P. Jogues, auquel il dit : "je te l'avais bien juré mon Père, que je devais vivre ou mourir avec toi." Il subit un martyre affreux. Ses ennemis lui coupèrent les deux pouces, et, par la plaie de la main gauche, il lui enfoncèrent jusques au coude un bâton très aigu. Ils le brûlèrent ensuite à petit feu dans le village de Teorontogen. Il exhorta en mourant les Hurons à ne pas faire la paix avec les Iroquois, et montra jusque au bout une constance heroïque [1642.] Ce que le poëte Adam Kidd dit de ce Chef est fabuleux.

Alexander (Sir William) propriétaire de la Nouvelle-Calédonie sous Charles et Jacques Ier, fit instituer par ce dernier l'ordre de chevalerie des Baronnets de la Nouvelle-Ecosse, qui constituait une noblesse foncière. Il fut depuis comte de Stirling et est compté parmi les

meilleurs littérateurs de la Grande-Bretagne. —Voyez *Selkirck.*

Amérique, ainsi nommée d'Amerigo Vespucci, qui traça le premier une carte de cette partie du monde. On la peint comme une femme au tein olivâtre, coiffée de plumes, et armée d'arcs et de flèches. La pêche et la chasse, principale occupation des Américains, sont désignées par deux enfants chargés, l'un de gibier, l'autre de poisson. Lebrun l'a exprimée par une femme de carnation olivâtre qui a quelque chose de barbare. Elle est assise sur une tortue et tient d'une main une javeline, et de l'autre un arc. Sa coiffure est composée de plumes de diverses couleurs; elle est révêtue d'une espèce de jupe qui ne la couvre que de la ceinture aux genoux.

Amherst (Jeffrey, lord) chevalier du Bain, baron de Montréal, maréchal et commandant des Forces, né dans le comté de Kent en 1717, se dévoua de bonne heure à la profession des armes et fut enseigne à 14 ans, en 1731. A 25, il servit en qualité d'aide de camp de lord Ligonier à la bataille glorieuse de Dettingue, ainsi qu'à Fontenoi et à Rocoux. Il entra alors dans l'état major de S. A. R. le duc de Cumberland et fut son principal aide-de-camp dans les journées de Lawfeldt, Carlisle, Culloden et Hastenbeck. Il fut fait général major et quitta l'armée continentale en 1748. On lui confia en 1758 la grande expédition de Louisbourg, Il partit de Portsmouth le 18 mars avec 16000 hommes de débarquement, et arriva le 2 juin, dit Raynal, à la vue de ce boulevard de l'Amérique, pourvu d'une garnison de 4000 hommes. Amherst masqua habilement ses desseins et opéra sa descente à l'anse de Cormoran, échappant à une embuscade de 2000 soldats et Sauvages : il s'empara d'un rocher par où il dominait la place. En vain M. de l'Etenduère Desherbiers parvint à jeter du secours dans la ville : en vain Madame de Drucourt continuellement sur les remparts, voulut disputer à son mari la gloire de la défense : Louisbourg dut se rendre. Le Cap Breton et St. Jean, le grenier de la Nouvelle-France eurent le même sort. Les drapeaux pris à cette éxpédition furent portés en triomphe du palais de Hampton Court à St. Paul, où il y eut un jour d'actions de grâces. Commandant des forces en Amérique le 22 juillet 1759, Amherst commença habile-

ment son généralat en domptant les Chérokis et les Apalaches, et marcha ensuite aux Français. Quoique ceux-ci eussent envoyé Bourlamague à Carillon, et que le chevalier de Lévis eût visité les places, Niagara tomba après un combat: Carillon qui avait résisté à 20,000 hommes, fut évacué ainsi que La Présentation. St. Frédéric se rendit après quelques coups de canons, après quoi Amherst alla prendre ses quartiers d'hiver à Albany, et les Français passèrent cette saison à élever des retranchements dans l'île aux Noix et à fortifier les Rapides. Il se remit en campagne au printems, franchit les Rapides avec toute son armée et enleva le fort Oraconenton défendu par M. de Lacorne et M. Pouchot. Il perdit 60 bateaux dans le passage des Rapides, une des opérations les plus périlleuses qui aient jamais été tentées, et qui prouve qu'Amherst possédait cette force d'âme qui fait les grands capitaines. Les retranchemens de l'Ile-aux-Noix cédèrent à une de ses colonnes, qui s'empara aussi de St. Jean et de Chambly et poussa M. de Bougainville jusque dans la baronnie de Longueuil. Amherst arriva en personne aux environs de Ville Marie et vint asseoir son camp sur les versans du Mont Royal, d'où il dominait la place: Murray arrivait de Québec, et avec la colonne de l'autre côté du fleuve, il y avait 32,000 hommes. "Jamais en Amérique, dit un auteur moderne, on n'avait vu de plus belles conbinaisons militaires ni tant de forces réunies sur un même point et dans un même instant." L'armée française capitula le 7 Septembre 1760, et le conquérant exigea que les troupes livrassent leurs drapeaux. Le Détroit et tout le Nord-Ouest furent compris dans la capitulation, et le fameux partisan Rogers fut envoyé pour en prendre possession: ce fut ce qui donna lieu à la guerre de Ponthiac. Amherst reçut le titre de Capitaine Général des pays conquis et peut ainsi être regardé comme le premier gouverneur du Canada, où il conserva la division du pays en trois gouvernemens ou lieutenances et les lois et toutes les institutions établies. Il laissa l'Amérique en 1763, fut gouverneur de Guernesey en 1771, pair en 1776 sous le titre de baron de Holmesdale en Kent, puis de Montréal en 1787: il devait avoir pour soutenir son titre les biens des Jésuites du Cana-

da en apanage, mais la Couronne finit par l'indemniser et par se réserver cette proie. Il fut élevé au grade suprême de Commandant des Forces en 1782. S. A. R. le duc d'York le remplaça plus tard; mais il fut réinstallé le 22 janvier 1793 lors de la guerre contre la République Française. Remplacé finalement par le duc d'Yok le 10 janvier 1795, il fut créé field-marshal en 1796, et mourut à son château de Kent le 3 août 1797 à 80 ans. Ce guerrier avait une fort belle tête, comme on le voit par ses portraits. On retrouve aussi de lui un portrait en pied peint sur verre dans la collection du Commandeur Viger.

Areskoué, dieu de la guerre chez les Hurons et les Iroquois, avait sans doute été un de leurs héros. On peut lire dans nos *Sagamos Illustres* la mâle prière que les guerriers de ces nations lui adressaient avant que de se mettre en campagne.

Argenson, (Voyer d') illustre race parlementaire franse, qui commence à figurer en Pierre de Voyer, chevalier, seigneur d'Argenson, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Réné de Voyer, son fils, né en 1596, chevalier, seigneur d'Argenson, Conseiller au Parlement de Paris, eut plusieurs intendances et ambassades, et mourut ecclésiastique.—Réné de Voyer, son fils, chevalier, seigneur d'Argenson, et comte de Rouffiac, Conseiller au Parlement de Rouen, mourut ambassadeur à Venise en 1651. Il y eut Marc Réné, de puis Marquis d'Argenson et vicomte de Mouzé, successivement Lieutenant-général de Police, Garde-des-Sceaux et ministre d'Etat; il était écrivain illustre et membre de l'Académie Française et de celle des Sciences. Marc Pierre, fils de ce dernier, comte d'Argenson, collaborateur de D'Aguesseau dans la rédaction de plusieurs ordonnances, Surintendant des Postes puis ministre de la guerre, fut chef du Conseil de Régence sous le duc d'Orléans et fonda l'école militaire.—Pierre de Voyer, chevalier, vicomte d'Argenson, Conseiller d'Etat, fils de Réné de Voyer de Paulmi, comte d'Argenson né en 1626, avait été destiné à l'état ecclésiastique et fut tonsuré à l'âge de dix ans, en 1636; mais il fut ensuite homme d'épée et se signala au siége de Bordeaux et à la bataille de Lens. Après avoir été bailli du pays de Touraine, il fut nommé.

Gouverneur et Lieutenant-Général de la Nouvelle-France, et prêta serment en cette qualité le 27 janvier 1657. On a en mémoire de son gouvernement : *Drame intitulé La Reception de Monseigneur le vicomte d'Argenson par toutes les nations du pays de Canada à son entrée au gouvernement de la Nouvelle France, représenté à Québec au collége de la Compagnie de Jésus le* 28 *juillet* 1658. Malgré cet accueil, les Iroquois furent sous lui la terreur de la Colonie. Les cantons s'étaient cependant prêtés à des négociations pour la paix, quand il fut remplacé par le baron d'Avangour. Il mourut vers 1709. Sa maison paraît avoir subsisté jusqu'à nos jours. En 1815 M. d'Argenson fut envoyé au quartier-général des souverains à Haguenau, pour tenter des négociations de paix.

Armstrong (Sir Richard) Général Major, Chevalier du Bain, de la Tour et de l'Epée, et de San Benito de Asiz, quelque temp Commandant des Forces en Canada, avait servi dans l'armée anglo-portugaise sous lord Wellington, et commanda depuis le contingent anglais dans les guerres civiles du Portugal.

Arnaud (Marguerite) de Montréal, membre de l'Institut de Marguerite Bourgeois sous le nom de sœur Ste. Arsène, fonda une maison de cet ordre à Louisbourg. Dépossédée par les Anglais, elle dut se réfugier en France, où elle vécut à La Rochelle des libéralités du duc d'Orléans et des secours de Pierre de La Rue, Abbé de l'Ile Dieu, Grand Vicaire pour le Canada. Elle exerçait les fonctions de Supérieure de sa Communauté, qui ne contenait que deux autres sœurs, Mademoiselle Robichaux, dite sœur St. Vincent, et la sœur converse Ste. Geneviève. La sœur Ste. Arsène mourut en 1764, la sœur St. Vincent succéda, et après sa mort, la sœur Ste. Geneviève, rappelée au Canada par Madame de Langloiserie, n'y put passer et fut placée dans une communauté française. Ainsi s'éteignait en France, vers 1766, une communauté canadienne.

Arthur (Sir George) né à Plymouth en 1784, Major Général et *dernier Lieutenant-Gouverneur du Canada Supérieur* avant l'union, gouverneur de la présidence de Bombay en 1841, est mort en 1854. Il était de l'état major de Wellington à Waterloo.

Atahentsick, nom de la première femme chez les Hu-

rons et les Iroquois. Le Grand Esprit la précipita du ciel pour avoir péché ; mais une tortue la reçut sur son dos, et le limon de la mer s'étant amassé autour, forma la terre.

Atahuata, nom du créateur du monde dans les mythes de certaines peuplades riveraines autrefois du St. Laurent.

Atotarho, le premier Grand-Chef des Iroquois selon le livre de Kussick, le Tuscarora, publié dans le Canada Supérieur en 1829.

Aute-Rivière (François Louis de Pouroy de l') cinquième évêque de Québec, docteur de Sorbonne fut agréé par le pape Clément XII en 1739. Il arriva en Canada en 1740, et mourut huit jours après son arrivée, d'une maladie contractée en exerçant son zèle apostolique sur un navire infecté de la peste. Il n'était âgé que de 29 ans, et il était fils d'un Président à mortier au Parlement de Grenoble.

Aubert maison canadienne dont on connait deux branches,—Aubert de Gaspé et Aubert de Lachenay. (*)

Aubert de Dieppe, qui mena le premier en France, l'an 1508, des naturels de l'Amérique Septentrionale, était engagé dans la pêche près des attérages de Terre-Neuve, et visita la baie de Gachepé, depuis Gaspé, où il les prit.—Aubert, Secrétaire du Roi, fut un des Cent Associés et Directeur de la Compagnie.

L'an 1706. "Aubert et Compagnie" concluaient avec les habitants du Canada, par l'entremise du Sieur Riverin, leur député, un accord par lequel ils s'obligeaient à acquitter les dettes de la Colonie, montant à un million huit cent douze mille neuf cent quarante livres, à condition qu'ils auraient le commerce exclusif des castors jusqu'à l'année 1707.—Un Sieur de Gaspé se signala à la tête des milices canadiennes qui eurent la gloire de décider les Anglais à la retraite à l'impérissable victoire de Carillon ; il fut depuis commandant du fort St Frédéric.—Ignace de Gaspé, seigneur de St. Jean, Port Joly, sous les An-

(*) Cette branche fournit un Conseiller au Conseil Souverain de *Québec*.

glais, encouragea la navigation et posséda un grand nombre de navires. Il commanda plusieurs bataillons de milice dans la dernière guerre et fut sommé par son roi au Conseil Législatif.

Entre les fils de l'honorable Philippe Ignace de Gaspé, ex-shérif de Québec, Philippe Aubert, mort à Halifax, se distinguait par ses talens littéraires précoces et publia en 1837 : *L'Influence d'un Livre, Roman Historique,* dédié à Thos. C. Aylwin, aujourd'hui juge puiné de la cour du Banc de la Reine. Thomas Aubert, frère cadet, a embrassé l'état ecclésiastique, et Atala, sœur de ces messieurs, a pris le voile. Comme on le lit dans le Voyage en Orient de l'abbé Gingras, cette maison canadienne est liée par les femmes à celle de Viliers de l'Ile Adam, qui a fourni un Grand-Maître de Malte. Madame Saveuse de Beaujeu est née Demoiselle de Gaspé.

Aubigny, (Charles Lennox duc de Richmond et d') de race royale, pair de France et d'Angleterre, Gouverneur et Capitaine-Général de l'Amérique Septentrionale Britannique en 1818, avait été lord Lieutenant d'Irlande et grand Maître de l'ordre de St. Patrice. Il n'eut que le temps de donner aux Canadiens un avant-goût de ses dispositions peu libérales à leur égard, car l'année suivante, il mourut dans le township de Richmond sur l'Ottawa, de la morsure d'un petit chien favori atteint de la rage, au milieu de la visite qu'il faisait des points stratégiques du pays, en compagnie de lord Dalhousie, sir Peregrine Maitland et sir Charles Carmichaël Smith. Ses obsèques se firent à Québec avec une pompe extraordinaire. Le duc de Wellington succèda à sa charge de gouverneur de Plymouth.

Aubry, nom illustre dans nos annales.—On connaît, outre Jacques Charles, digne émule de Cochin au barreau français, et son fils, qui défendit avec Gerbier, les officiers et employés accusés d'avoir administré infidèlement le Canada, un frère de ce dernier, chevalier de St. Louis, qui servit avec réputation au Canada et à la Louisianne. Il retarda la prise du fort Duquesne par une victoire signalée remportée sur le Colonel Grant, lieutenant du Général Forbes. Ce colonel tomba en son pouvoir avec 20 officiers. Moins heureux dans son entreprise pour secourir Niagara, il fut fait prisonnier par le

général Johnson. Commandant dans la partie de la Louisianne que la France se réserva en cédant la Nouvelle Orléans à l'Espagne, il eut à remplir un rôle délicat. Les habitants, excités par le conseil souverain, refusèrent de se soumettre aux Espagnols et insultèrent le gouverneur Ulloa. Aubry dut prêter ses bons offices aux envoyés du roi Catholique. Il périt en mer, en se rendant en France, le 24 Février 1770.—Le R. P. Aubry, Jésuite, immortalisé par le génie de Châteaubriand et le pinceau de Girodet, rendit des services en Acadie et à la Louisianne. Si le gouvernement de France eût écouté ses sages conseils quant aux limites de la première province, il eût évité peut-être, la guerre qui lui enleva la Nouvelle France. Ce religieux prévit les reclamations du cabinet de Londres trente ans avant qu'elles n'arrivassent. On a de lui dans les *Documens de Paris* une carte de l'Acadie, une lettre à M. de Vaudreuil quand il était missionnaire à St. François, et ce *Mémoire sur les limites de la Nouvelle France et de la Nouvelle Angleterre*, 1720. —Messire J. Aubry, ancien professeur de théologie au Séminaire de Québec, un des premiers Canadiens qui aient reçu le bonnet de docteur lors de la création de l'Université Laval, et maintenant professeur de cette science à Ste. Thérèse de Blainville, après avoir visité les Chartreux du Kentuckey et exercé quelque temps le ministère dans le diocèse des Trois-Rivières, dont les fidèles lui ont présenté une flatteuse adresse.—F. X. Aubry, le colonel Mènard et Salomon Juneau ont surtout soutenu à l'étranger dans ces derniers tems l'honneur du nom Canadien. Aubry, né à Maskinongé le 4 Décembre 1824, célèbre par ses voyages d'exploration dans les deux Amériques, s'est livré, après avoir acquis une immense fortune, à de vastes entreprises. Celle d'un chemin de fer a occasionné sa mort dans une rixe avec un major américain en 1854. Un journal de St. Louis remarque qu'on a élevé des monumens à des hommes moins marquans. On rapporte que, dans le cours de ses voyages dans le Sud, il a combattu au milieu d'une *sierra* des Sauvages qui tiraient avec des balles d'or.

Avaugour, (Dubois baron d') Gouverneur et Lieutenant Général de la Nouvelle-France l'an 1661 après le vicomte d'Argenson, fit le tour de tout son gouvernement,

adressa au ministère un rapport remarquable sur la beauté du St. Laurent et les ressources du pays, et fit une paix honorable avec les Iroquois. Mais son différend avec l'Evêque de Pétrée au sujet de la traite de l'eau de vie, occasionna son rappel en 1662. Ce fut un évènement regrettable, car ce gouverneur possédait la vigueur nécessaire pour faire respecter la Colonie par les barbares, et M. de Mesy, son successeur, s'accorda encore moins avec les autorités ecclésiastiques. Il fut tué l'an 1664 en défendant le fort de Sérin contre le grand Vizir Koprogli.

Aylwin, (L'honorable Thomas Cushing) L L. D. membre de la société américaine pour l'avancement des sciences, Juge puîné de la cour du Banc de la Reine, ou cour d'Appel au civil et au criminel, est, depuis la mort de Vallières de St. Réal, le magistrat qui mérite le mieux la réputation de bel esprit. C'est un de plus habiles hommes de l'Amérique du Nord. Il a autrefois joué un rôle dans la politique et fait partie du cabinet Lafontaine-Baldwin en qualité de Sollicieur-général. Comme juge il remplit le rôle principal au criminel, et un des premiers au civil. Il a siégé à la cour seigneuriale où il s'est montré favorable aux seigneurs, a eu un démêlé avec le Procureur-Général au sujets de ses substituts, [*] et traité le pouvoir municipal comme il le mérite. P. A. De Gaspé, son ami de jeunesse, lui dédia son roman de mœurs canadiennes intitulé : *L'influence d'un Livre.* Il a accepté le titre de professeur en droit constitutionel et criminel au collége McGill et a même *lu un auteur aux élèves.* Le légiste anglais le plus connu du Bas-Canada après le Juge Aylwin, est M. Black, Juge de l'Amirauté à Québec, et L L. D. honoraire de l'Université de Harvard.

B.

Babineau, ou plutot Robineau, famille qui joue un grand rôle dans l'histoire du Canada, venait de Pierre Babineau, Trésorier général de la Cavalerie Légère de France et l'un des Directeurs de la compagnie des Cent

---

[*] N'est-ce pas un malheur que la charge de Procureur-Général soit devenue exclusivement politique ?

Associés à laquelle Louis XIII céda la Nouvelle France ou France Septentrionale en quasi-souveraineté.—Réné, fils du Directeur et chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Voyer de la Nouvelle France et appelé dans l'histoire baron de Bécancour (*). Il s'acquit de l'influence sur les naturels du pays, qu'il commandait dans la grande expédition du comte de Frontenac contre les Cantons Iroquois, mourut le 12 Septembre 1699 et fut inhumé à Québec dans l'église des Récollets.—Un autre Réné Babineau mourut Grand Voyer en 1729.—M. de Bécancour eut trois fils,—Réné, baron de Portneuf en 1681, aussi Grand Voyer. Il prit Kaskobay sur les Anglais en 1690. Le chevalier de Villebon,d'abord compagnon d'armes du célèbre d'Iberville. Il chassa les Anglais de l'Acadie dont l'amiral Phipps s'était emparé en 1691, et les repoussa plus tard de Naxoat. On a de lui plusieurs mémoires sur les affaires de l'Acadie ; enfin M. de Manneval, qui fut Gouverneur de Port-Royal. La baronie de Portneuf fut érigée en 1681 en faveur de Réné Babineau, Ecuyer, sieur de Bécancour. Le titre, après avoir parlé des distingués services de feu Pierre Babineau, en son vivant Trésorier général de la Cavalerie Légère de France et l'un des intéressés en la Compagnie de la Nouvelle France, de même que de ceux de son fils en possession de deux terres considérables, savoir : le fief terre et seigneurie de Portneuf, consistant en manoir seigneurial décoré de toutes les marques de noblesse et seigneurie, accompagné d'une belle chapelle où se célèbre le service divin, tant pour le dit seigneur et sa famille, domestiques, qu'habitants de la dite seigneurie, de plusieurs autres bâtiments pour le logement de ses domestiques, chevaux et équipages, étables, granges, parc, jardins, bois, moulins, et une autre terre et seigneurie appelée les Iles Bouchard, les dites terres et seigneuries étant de présent en si bon état que le dit sieur n'a pas fait difficulté de céder au sieur François Babineau, Ecuyer, sieur de Fortelle, son frère ainé, chevalier de

---

* On the river Becancour, dwelt a baron bearing the title of that river, and holding the office of Inspector of Higways thougt he lived almost in a desert.

JENNET ROY.

notre ordre de St. Michel, et notre Conseiller et Maître d'Hôtel ordinaire, qui a pareillement contribué au dit établissement, plusieurs grands avantages qu'il avait en celuy notre royaume, pour faire son habitation ordinaire au dit pays de la Nouvelle France, en ses dites terres et seigneuries, où il demeure depuis 36 ans, et y vit très honorablement, étant pourvu de la dignité de Grand Voyer au dit pays, auquel il s'est marié, ayant une famille nombreuse de neuf enfans, le second des quels après avoir passé en France et nous y avoir servi dans nos armées l'espace de dix années consécutives en qualité de volontaire, et depuis en celle de capitaine de Dragons, repassa au dit pays de la Nouvelle-France pour y seconder son père, qui a eu l'honneur de commander un camp volant, entretenu pour notre service au dit pays, pour le garantir des courses des Sauvages, avons cru qu'il était de notre justice non seulement de décorer la principale terre et habitation du dit sieur d'un titre d'honneur convenable à sa qualtié et mérite, mais encore de lui donner quelque marque de distinction qui passe à la postérité, et soit un sujet d'une louable émulation à ses enfans et postérité d'imiter sa vertu et suivre son exemple,—à ces causes et autres à ce mouvans, avons créé, érigé, élevé et décoré, créons, érigeons, élevons et décorons la dite terre et Seigneurie de Portneuf en titre, nom et dignité de Baronnie. Voulons qu'ils se puissent dire, nommer et qualifier Barons, qu'ils jouissent des droits d'armes, blazons, honneurs, prérogatives, rang et prééminence en fait de guerre, assemblées de noblesse et autres, ainsi que les autres Barons de notre Royaume. Et avons permis et octroyé, permettons et octroyons au dit sieur et ses descendans, d'ajouter dans leurs armes six étoiles, le tout relevant de notre Couronne à une seule foi et hommage, sans aucun changement de ressort (pour la justice) ni contrevenir aux cas royaux."—En 1759, l'abbé de Portneuf curé de St. Joachim, harcela, dit-on, les Anglais à la tête de ses paroissiens. Ils le mirent à mort.

Baby, honorable famille canadienne alliée aux Lanaudière, Cugnet et autres, a eu des branches distinctes établies dans le Bas et dans le Haut-Canada ou au Détroit. L'honorable François Baby (le même croyons-nous, qui fut longtemps Adjudant-Général ou Commandant de la

Milice) fut membre du Conseil Exécutif du Bas-Canada, en 1791, et du Conseil Législatif l'année suivante, et l'honorable James Baby a été Orateur ou Président du Conseil Législatif du Canada Supérieur. On a son portrait par Hamel dans la galerie des Orateurs. Une dame de cette branche a grandement contribué à l'établissement des dames du Sacré-Cœur.

Le premier Baby du Détroit fut l'ami du fameux Ponthiac : et est mentionné dans l'ouvrage de M. Francis Parkman.

On connait M. François Baby, de Québec, ses *steamers*, les services qu'il a rendus avec munificence au chevalier De Belveze, et le tribut honorable de gratitude à lui envoyé par l'empereur des Français. Ce roi de la navigation en Canada, a rendu le compliment en donnant le nom du Napoléon III à un de ses plus beaux navires.

Bagot (le Très Honorable Sir Charles) allié au duc de Wellington, membre du Conseil-Privé, Ambassadeur à La Haye puis à Paris, Gouverneur-Général de l'Amérique Septentrionale Britannique après la mort de lord Sydenham, arrivée à Kingston en 1841, fut si chéri des Canadiens, que les curés se mirent à dire des messes pour le rétablissement de sa santé et qu'il y eut plusieurs piéces de vers écrites en son honneur lors de sa maladie, dans la quelle il eut un mieux trompeur :

Nos vœux sont exaucés....Il vivra donc encore
Celui que tout un peuple à juste titre adore ;
Celui qui parmi nous a ramené la paix
Et nous en fait déjà goûter tous les bienfaits.

disait M. La Violette. Cette homme, dont la belle figure annonçait la bonté et la mansuétude, dut trouver doux de mourir au milieu des regrets manifestes de tout un peuple. (1843.)

Baillargeon (Charles-François) ancien curé de Québec, évêque de Tloa *in partibus* et Administrateur de l'archidiocèse de Québec, a été nommé Coadjuteur à la suite du premier concile provincial, et sacré à Rome par le cardinal Fransoni, Préfet de la Propagande.

Baldwin—Voyez La Fontaine.

Barbier (Marie) deuxième Supérieure-Général de l'Institut enseignant de la Congrégation de Notre-Dame, naquit à Montréal en 1663, et fut supérieure du vivant même de la sœur Bourgeois, dont elle était assistante en 1692. Sarrasin, Médecin du Roi la guérit d'un cancer en 1700. Elle mourut en 1739 à 77 ans. Elle correspondait avec le célèbre Tronson. M. de Montgolfier a écrit sa vie.

Barre (François Charron de la) fondateur en 1701 de l'Hôpital-Général de Ville-Marie et de l'ordre canadien des Frères Hospitaliers, vulgairement appelés Frères Charron. Leur Supérieur avait obtenu une seigneurie en 1699, et l'ordre devint enseignant au moyen d'une gratification de 3000 francs, que lui fit avoir l'Intendant Raudot en 1722. On retrouve dans les *Documens de Paris* le Projet du Sieur Charron pour l'enseignement de l'histoire et des métiers: il tenta aussi d'établir des manufactures. M. de Pontchartrain, ministre d'état, avait defendu les vœux aux Frères en 1705. M. Charon alla en vain à Versailles. L'ordre ainsi contrarié, cessa d'exister avant la conquête et l'Hôpital passa aux Sœurs de charité ou Dames Grises. M. de La Barre avait amené 60 hommes de France à Montréal; M. de Belmont l'appèle un grand hypocrite.—Il ne faut pas confondre ce fondateur avec le Sieur Charon, Echevin à Québec, lors de l'établissement momentané du système municipal en 1664, puis Syndic des habitans, charge dans laquelle le Sieur Jean Le Mire lui succéda.—Voyez Lefebvre.

Beauchène (R. Chevalier dit de) dont Lesage a fait le héros du roman intitulé : *Les avantures de M. R. Chevalier dit de Beauchêne, Capitaine de flibustiers de la Nouvelle-France.* On le trouve dans le quatrième volume des œuvres de Lesage édition d'Amsterdam, 1783.

Beaucours.—Voyez Créqui.

Beauharnois (François de) Chevalier, seigneur de La Chaussay, Beaumont et autres lieux, Conseiller du Roi en ses Conseils, septième Intendant de la Nouvelle-France. Louis XIV érigea en Baronnie en sa faveur, l'an 1707 le Port Maltais en Acadie, sous le nom de Beauville. On a confondu mal à propos ce dignitaire avec Charles, Marquis de Beauharnois, fils naturel de Louis

XIV, gouverneur et Lieutenant-Général de la Nouvelle-France.

Beaujeu, maison canadienne du sang le plus illustre de France.—Le premier membre qui se soit fait connaître en Canada est Daniel Liénard de Beaujeu, Chevalier de l'ordre Militaire de St. Louis, capitaine des troupes de la marine, né vers 1710, seigneur sur la rivière Chambly en 1733. Il eut, le 9 juillet 1755, la gloire de préserver par une victoire signalée le Canada attaqué par le fameux général Braddock, élève de Marlborough, et recommandé spécialement pour cette entreprise par S. A. R. le duc de Cumberland. Ce vieux général, parti à la tête de 3000 hommes, s'avançait hardiment à travers les forêts et les montagnes, quand le chevalier de Beaujeu lui dressa une embuscade avec 350 Français et Canadiens et le double de Sauvages sous les chefs Athanase et Ponthiac, ce dernier depuis si fameux. Il s'alla poster à Mononghahela, dans un défilé où Braddock devait passer, à trois lieues du fort Duquesne. Ce capitaine, inaccoutumé à la guerre d'Amérique, continua à s'avancer sans méfiance en dépit des prudens avis de Washington et des officiers provinciaux, et vint donner tête baissée dans le piége. Les Canadiens et les Sauvages, inaperçus, firent une décharge générale sur l'avant-garde, qui se replia précipitamment sur le corps de bataille. Braddock eut trois chevaux tués sous lui avant que d'avoir pu remédier au désordre, et reçut un coup mortel. Le colonel Washington, destiné à devenir une des principales figures de l'histoire, retraîta alors précipitamment entraînant dans sa fuite le colonel Dumbar et l'artillerie, qui n'avaient pas combattu. Il ne s'arrêta qu'à Albany, où il ramena 1600 hommes. Mais les instructions de Braddock, le bagage et une partie du canon restèrent sur le champ de bataille avec près de la moitié de l'armée expéditionnaire. Les uns disent que le chevalier De Beaujeu fut grièvement blessé ; d'autres, qu'il fut tué en remportant cette impérissable victoire où les siens étaient un contre trois. Le fait est qu'il mourut de ses blessures et fut inhumé le 12, comme le porte un ancien régistre du fort Duquesne dont le Commandeur Viger possède une copie. Il avait communié avant la bataille. La relation de Mr. Francis Parkman dans la *Conspiration*

de Ponthiac mérite d'être citée en partie.—*Scouts and Indian runners had brought the tidings of Braddock's approach to the French at fort Duquesne. Their dismay was great and Contrecœur, the commander, thought only of retreat; when Beaujeu, a captain in the garrison made the bold proposal of leading out a party of French and Indians, to waylay the English in the woods and harrass or interrupt their march. The offer was accepted and Beaujeu alone hastened to the Indian camps. Around the fort were the bark lodges of savage hordes, whom the french had mustered from far and near: Ojibwas and Ottawas, Huron and Caughnawagas, Abenakis and Delawares. Beaujeu called the warriors together, Flung a hatchet to the ground, but the boldest stood aghast at the peril, and none would accept the challenge. A second interview took place with no better success, but the French man was resolved to carry his point. "I am determined to go" he exclaimed. "What! will you suffer your father to go alone?" His daring spirit proved contagious. The warriors hesitated no longer; and when, on the morning of the ninth of July, a scout ran with the news that the English army was near, the Indian camps were at once astir with the turmoil of preparation. Chiefs harrangued their yelling followers, braves bedaubed themselves with war-paint, hung feathers in their scalp-locks, and whooped and stamped till they had wrought themselves into a delirium of valor.*

Daniel Liénard de Beaujeu, fils, lieutenant dans les troupes de la marine, obtint une nouvelle seigneurie et recouvra celle de son père, qui avait été réunie au domaine du Roi, faute sans doute d'avoir été mise en valeur; le vainqueur de Monongahela n'avait donc pas été traité aussi favorablement que Regulus. Louis Liénard de Beaujeu, Ecuyer, capitaine d'infanterie fut aussi seigneur sur le lac Champlain avec haute, moyenne et basse-justice.—Lors de la conquête du Canada par les Anglais, quelques membres de cette maison passèrent en France et y furent de plus en plus élevés. L'un d'eux que nous avons peut-être nommé plus haut, car il s'agit encore d'un officier de marine, après s'être distingué dans la Colonie, fut le compagnon d'armes de Lapeyrouse à l'expédition de la Rivière Rouge en 1782, en qualité d'aide-major des troupes. En 1793, il fut l'un des 80 gentils-

hommes qui défendirent si héroïquement la redoute de Béthune contre les Républicains, et mourut comte de Beaujeu.—En Canada, un des descendans du vainqueur de Mononghahela s'acquit la réputation d'un grand patriote en 1775, et tant que les Américains eurent un pied dans le pays. Malgré la répugnance que les censitaires montrèrent généralement à prendre les armes sous leurs seigneurs, son influence fut telle, qu'il en réunit près de mille avec lesquels le capitaine-général Carleton partit de Montréal pour tenter de descendre sur l'autre rive du fleuve,où étaient les avant-postes de Montgommery. Il partagea en cette occasion le désappointement du général, mais loin de se décourager de cet insuccès qui eut dû, ce semble, étouffer le mouvement à son principe, il conserva ou rallia 350 hommes sous sa bannière, s'attacha avec eux aux pas des Américains, et les suivit jusque à Québec. Il les harcela constamment sans se rebuter du mauvais esprit d'une partie de la population et parvint même à lier ses opérations avec celles du général. C'est un témoignage que lui a rendu Roux de Rochelle, ministre de France aux Etat-Unis, dans son livre sur l'Amérique : " Un détachement que ce gouverneur fit passer sur la rive droite du St. Laurent, se joignit à quelques compagnies de volontaires canadiens commandés par Beaujeu, et leur active vigilance surprit en effet plusieurs convois américains." J. P. Saveuse de Beaujeu fut sommé au Conseil Législatif par le Roi en 1829 sur recommandation de Sir James Kempt. L'honorable George René Saveuse de Beaujeu, son fils, aussi membre du Conseil, Seigneur de Soulange et de la Nouvelle Longueil, propriétaire de plusieurs Townships et chef actuel de cette maison, a succédé au dernier comte de Beaujeu mort à Paris il y a quelque douze ans.

Bedard, famille canadienne fertile en hommes de talents, a fourni deux juges, un Supérieur du Séminaire de Québec, et un membre distingué de la communauté de St. Sulpice. Pierre Bédard, célèbre patriote, né à Québec en 1763, s'opposa en 1790 au projet de changement de la tenure des terres. Il entra au barreau quand les Canadiens, d'abord proscrits dans leur propre pays, purent y être admis, et fut élu membre du premier Parlement Canadien en 1792. Devenu chef de l'opposition sous le

gouvernement de Craig, il fut un des fondateurs de la gazette publiée sous le nom de *Canadien*, et dont l'apparition jeta l'alarme dans le parti anglais. Il y répandit des connaissances constitutionnelles considérables pour l'époque,et donna le premier l'idée d'appliquer à la Colonie le principe du gouvernement responsable.D'ailleurs il remplit ou laissa remplir sa gazette d'écrits violens, de sarcasmes et d'épigrammes dirigés contre le peu endurant général et ses créatures. Elle fut saisie *illégalement* le 17 Mars 1810, et Bédard incarcéré en vertu d'un ordre signé par trois membres de l'Exécutif. On sait qu'il demanda constamment et sans crainte son procès, et qu'il résista longtems aux séductions de Craig, qui finit par s'en trouver embarrassé, et qui voulut l'élargir sans passer par les formes de la justice. Ce tyran lui envoya son frère, curé de St. Joachim ; mais Bédard répondit par écrit, que s'il pouvait être convaincu de faute par homme au monde, il en ferait l'aveu ; mais que n'étant point convaincu, il n'avait qu'à se résigner à son sort. Ce patriote fit preuve en cette occasion d'une grandeur d'âme peu commune ; mais le gouvernement finit néanmoins par le gagner en le nommant juge résident des Trois-Rivières. Devenu dès lors impopulaire, il fut accusé, mais sans succès, de *hauts crimes et délits* dans l'exercice de la magistrature par cette même Chambre d'Assemblée où il avait régné (1818.) Toute cette famille a fait preuve de talent pour la philosophie : la politique et la magistrature n'empêchèrent point Pierre Bédard de s'y livrer, et Lebrun, dans le Tableau Statistique des Deux-Canadas, mentionne ses Observations Critiques sur les ouvrages de l'abbé de Lammenais et de M. De Bonald, et son Traité du Droit Naturel démontré par des formules algébriques, à peuprès comme Bodin, dans sa République, prétend démontrer sa politique harmonique. Cet illustre Canadien mourut en 1827. Isidore son fils, membre du Parlement Provincial pour le comté de Saguenay, mourut à Paris en 1833. Il décelait un beau talent poétique.—Elzéar, membre du Parlement Provincial et père putatif des 92 résolutions, premier maire de Québec, Juge puîné de la Cour du Banc de la Reine, se déclara avec le juge Panet en faveur des demandes d'*Habeas Corpus* en 1838 en substituant le statut de Charles II à l'Ordonnance Provinciale

de 1784. Il fut suspens, puis réhabilité, lorsque l'Angleterre, après du sang et force argent dépensés, se crut obligée de se soumettre à ceux qu'elle avait prétendu réprimer. Il passa alors de Québec à Montréal, oû il eût une dispute de préséance avec l'honorable Charles Dewey Day, laquelle fut portée en Angleterre. Le premier ministre Lafontaine lui apporta sur son lit de mort, durant la dernière apparition du choléra, la décision du gouvernement anglais en sa faveur.—Voyez Papineau.

Bedini (Cajetan) gouverneur civil de Bologne durant les troubles des états pontificaux, archevêque de Thèbes, Nonce Apostolique auprès de l'empereur du Brésil en 1853, était en même temps Missionnaire Extraordinaire aux Etats-Unis. On se souvient de la violation honteuse du droit des gens à son égard par nos voisins, et de l'accueil glorieux qu'il a reçu en Canada et de la part des catholiques et de celles des protestants. C'est par suite de la visite de ce prince de l'église dans ce pays, que trois de nos concitoyens ont été honorés de dignités dans les ordres romains de St. Grégoire le Grand et de St. Sylvestre.

Bedout (Jacques) célèbre marin canadien au service de la République française, était fils du Sieur Bedout, conseiller au Conseil Souverain de Québec et seigneur en 1752. Il naquit en cette ville le 14 janvier 1751, et passa en France à douze ans lors de la cession du Canada à l'Angleterre (1763) en compagnie de plusieurs autres enfans, destinés comme lui à devenir des hommes célèbres. Ses dispositions le portèrent à embrasser la vie de marin, et il se signala tellement dans la guerre d'Amérique, de 1776 à 1782, qu'il obtint une frégate. Sous la République il devint capitaine de haut bord. L'action malheureuse de l'île Croix, en 1796, lui mérita cet éloge de Fox dans la Chambre des Communes d'Angleterre :—" Le capitaine du Tigre, combattant pour l'honneur de sa patrie, a rivalisé en mépris de la mort avec les héros de la Grèce et de Rome. Il a été fait prisonnier, mais couvert de gloire et de blessures ! " Il combattit contre trois vaisseaux. (*) Délivré à la paix d'A-

(*) The Tigre was brought to action by the Sans Pareil, and the London and Queen also taking part, the French ship surrendered.—Allen's *Battles of the British Navy.*

miens, il s'attira l'estime des Bruix, des Décrès et des Jaucourt, qui occupèrent successivement le ministère de la marine, et mourut contre-amiral en 1816 âgé de 67 ans. Bedout ne fut pas le seul Canadien qui honora la marine française à cet époque. Outre le marquis de Vaudreuil et le vice-amiral Martin, dont on pourra lire les articles, André de l'Echelle, né à Montréal le 2 Décembre 1759, mourut en 1818 capitaine de vaisseaux, et Michel Péloquin, né à Québec en 1753, mourut la même année et dans le même grade à Brest.

Begon (Michel) Chevalier, Conseiller au Parlement de Metz, huitième Intendant de la Nouvelle-France, [1712] était parent de Colbert. Le marquis de Seignelay lui procura successivement l'Intendance des Iles Françaises et la nôtre. Il est célèbre par son cabinet de médailles, d'antiques, d'estampes et de coquillages recueillis dans les quatres parties du monde, par sa bibliothèque, et pour avoir fourni à Perrault les matériaux pour l'Histoire des Hommes Illustres de France. Les plus inrtruits l'estimèrent et les peuples l'aimèrent comme un des Intendans les plus désintéressés, dit la Biographie Universelle.

Belestre (Picoté de) maison canadienne dont le premier membre connu vint de France à Ville-Marie en 1659 selon M. de Belmont. Il figura dans deux affaires contre les Iroquois. Un autre quitta Québec pour servir à Terre-Neuve en 1706 avec MM. de Beaucourt, de Linctot de Villedéné et cent Canadiens. On trouve son éloge dans une lettre de M. de Costebelle contenue dans les *Documens de Paris*, ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût pris par les Anglais avec son détachement et conduit à St. Jean. Il fut échangé et s'empara de la baie de la Trinité en 1710.—Son fils se signala tellement qu'il devint chevalier de St. Louis, et commandant du Détroit et des postes qui forment aujourd'hui l'état du Michigan. Il fit des courses dans le pays ennemi, battit les Anglais dans une sortie en 1756, et conserva ce poste à la France. Mais en 1760, il fut enveloppé dans le malheur général. Le major Rogers, lieutenant d'Amherst, lui ayant envoyé l'officier Brehm, pour l'induire à se rendre, il méprisa cette sommation et harangua les Sauvages ; mais le capitaine Campbell, deuxième envoyé, lui ayant apporté

la capitulation de Montréal avec une lettre du marquis de Vaudreuil, il se rendit le 29 Novembre. M. de Vaudreuil lui donnait de bonnes nouvelles de la santé de Madame de Belestre, demeurée à Montréal, et lui disait qu'il espérait le revoir en France avec tous ses officiers Cette lettre se retrouve dans la Saberdache du Commandeur Viger. Le chevalier de Belestre ne quitta point son pays. Tant que les Canadiens furent éloignés des charges publiques, il cultiva son champ comme Cincinnatus, et dans les jours meilleurs, il fut sénateur et Surintendant des Voies Publiques. On le trouve à la pose de la première pierre de N. D. de Bonsecours avec deux autres chevaliers de St. Louis en 1773. En 1775, lors de l'invasion américaine, c'en était fait du Canada, si l'ennemi eût pu se saisir du poste frontière de St. Jean, où il n'y avait point de garnison. Il offrit ses services à Carleton et la noblesse voulut marcher sous les ordres de ce vétéran, sans en excepter M. de Longueuil. Les De Lotbinière, De Ronville, De Boucherville, De St. Ours, De Lacorne, De Labruère, De Montigny, D'Eschambault, de La Madeleine, de Florimont, Des Musseaux le suivirent ; puis MM. de Montesson, de St. Luc, Duchesnay, De Rigauville, De Lorimier, de Tonnancour et de Salaberry. Parmi les professions et la bourgeoisie, MM. Perthuis, Hervieux, Mequin, Gaucher, Giasson, Beaubien, Campion, Lamarque, Foucher rivalisèrent de zéle avec la noblesse. Picoté de Belestre reprit St. Jean, qui était tombé aux mains de l'avant-garde américaine et reçut les remercîmens publics de Carleton. Il remit alors le poste au major Preston, envoyé avec des troupes ; mais il resta au poste du danger avec ses compagnons d'armes, repoussa dans un combat le général Schuyler, qui abandonna son armée, et défendit pendant 45 jours contre Montgommery, maître du fort Chambly, cette bicoque, qui avait fait éprouver cinq mois de retard à l'armée envahissante : St. Jean était un fort en bois ! " Les Ordonnances relatives à la défences des places fortes sont défectueuses dans toutes les armées, dit l'archiduc Charles, parce qu'en appliquant des règles générales à des cas individuels, on perd de vue le principe fondamental qui exige la plus longue et la plus vigougoureuse résistance possible. Ici on absout un comman-

dânt quand il a capitulé après avoir soutenu un assaut sur la brèche; là on le trouve irréprochable quand il a supporté la disette jusqu'à une certaine période établie; et cependant il est prouvé par des faits que dans ces deux cas, les ressources d'un homme de tête et de cœur ne sont pas toujours épuisées, et qu'on a défendu des places au delà du terme que la loi reconnait pour extrême. Tout commandant qui, dans une position désespérée, et sans qu'on n'ait plus le droit de s'y attendre; trouve dans son esprit et dans l'élévation de son âme des ressources là ou la fermeté abandonne les courages ordinaires, se rend digne des distinctions les plus honorables, et des récompenses les plus éclatantes." Le chevalier De Belestre vit la constitution et fut du nouveau Conseil Législatif. Sa demoiselle épousa le major McDoell, de l'armée régulière.

Bellerive (Le Sieur St. Onge de) gentilhomme canadien, guide du P. Charlevoix, qui parle de lui avec éloge, demeura commandant du fort Chartres et du pays des Illinois après la conquête, par le départ de Noyon de Viliers pour la Louisianne. Sa position était difficile puisque, avant que de pouvoir remettre son poste aux Anglais, il eut à amuser par de feintes négociations le farouche Ponthiac, qui voulait l'engager dans la lutte contre la Grande-Bretagne. Il se tira habilement d'affaire et mérita les remercîmens du général Gage pour les efforts qu'il fit pour sauver le major Loftus, vaincu par les Indiens. Après la cession de la Louisianne à l'Espagne, il offrit ses services aux Espagnols, succéda à M. de Laclède dans le commandement de St. Louis et donna une sépulture à Ponthiac assassiné. On a: *Harangue faite à la nation Illinoise et au chef Pondiak par M. de St. Onge, Capitaine, Commandant au pays des Illinois pour S. M. T. C., au sujet de la guerre que les Indiens font aux Anglais, le* 18 *avril* 1765, dans les *Documens de Londres.* M. Francis Parkman, auteur de la *Conspiration de Ponthiac,* a eu sous les yeux la correspondance de cet officier avec MM. d'Abbadie et Aubry, et en a tiré plusieurs éclaircissemens sur les motifs de cet guerre.

Belmont (François Vachon de) Bachelier de Sorbonne, Vicaire-Général, quatrième Supérieur et Seigneur de Montréal après Messire François Lefebvre, n'était pas

encore prêtre quand il vint dans le pays, et fut le premier instituteur des Sauvages de la Montagne. Ce fut lui qui, en 1683 ou 4 fit construire le fort en pierres dont on revoit les restes et dont une des courtines était attenante à une enceinte en pieux qui renfermait une chapelle et une maison des sœurs de la Congregation. Cette enceinte avait été faite par M. Galinier pour la sûreté des néophytes. En 1710, M. de Belmont bénit solennellement le drapeau avec lequel le baron de Longueuil marcha aux Anglais. Il écrivit maussadement 1o Eloges de quelques personnes mortes en odeur de sainteté à Montréal en Canada, 1722, dédiés à M. Le Pelletier, Abbé de St. Aubin, et depuis supérieur-général de St. Sulpice. 2o. une petite Histoire du Canada, qu'on retrouve à la Bibliothèque Royale. 3o. La guerre des Iroquois. Il mourut en 1732.

Belveze (le chevalier De) contemporain, connu par son voyage en Canada sur la corvette la Capricieuse (1855). On ne connait qu'imparfaitement le but de sa mission, facilitée par l'alliance de la France et de l'Angleterre ; mais elle a mis ce marin, dont la tournée en Canada a été une continuelle ovation, à même de bien informer Napoléon III au sujet des ressources du pays.

Berrey (Felix de) dernier Supérieur et Commissaire Général des Franciscains Réformés en Canada, était d'extraction noble et fils de François de Berrey Sieur des Essarts, officier dans les troupes de la Colonie. Il naquit à Montréal en 1720 et fut baptisé le 10 juin, non sous le nom de Félix, comme le remarque le Commandeur Viger, mais sous ceux de Claude-Charles. Ordonné prêtre en 1743, il desservit St. François du Lac puis Chambly avant que d'être élevé à la première place, reclama contre la proposition de M. de Lacorne St. Luc d'exclure les Communautés religieuses du bénifice de l'*Habeas Corpus*, et mourut à Québec le 18 Mai 1800, âgé de près de 80 ans et après 56 ans de prêtrise. C'était un homme de grands talents et doué d'une vaste érudition. Sa mémoire est attaquée dans le *Canada Reconquis*. Je ne puis que je ne dise à ce sujet que je ne conçois pas comment un homme d'esprit comme M. Barthe n'a pas saisi de suite que l'emploi de la maison des religieux comme *prison par Sir* Frédérick Haldimand n'était pas plus à

leur gré que le service de leur église au culte protestant, et que l'idée de faire persécuter un huguenot par un Récollet ne pouvait guères venir au gouvernement fanatique d'Angleterre à cette époque. Le témoignage de Masères n'y fait rien.

Berthelot, ancienne famille canadienne — François Berthelot, Conseiller du Roi, Secrétaire Général de l'Artillerie, Poudres et Salpêtres de France, fut comte d'Orléans ou de St. Laurent en Canada, île qu'il avait achetée de l'évêque de Pétrée, et qui fut érigée en sa faveur en fief de dignité vers l'an 1700 sous le nom de comté de St. Laurent. " Voulons et nous plait qu'il se puisse dire comte de St. Laurent, et qu'il jouisse des prérogatives, armes, blazons, rang et prééminence tel et tout ainsi que les autres comtes de notre royaume ; que les vassaux, arrière-vassaux et autres tenant noblement le reconnaissent pour comte et lui fassent foi et hommage en cette qualité. Avons aussi confirmé le droit de justice haute, moyenne et basse, pour la dite justice faire exercer en qualité de comte, et en outre établir prisons, fourches patibulaires à quatre piliers et un pilier à carcan portant ses armoiries, à la charge de tenir le dit comté de nous à cause de notre fort de St. Louis de Québec à un seul hommage lige, sans que le dit comté puisse être réversible à notre domaine pour aucune cause que ce soit, nonobstant les édits &c. " Il eut pour vassaux à l'Ile Jésus les Jésuites, qui lui devoient prestation d'écu d'or tous les dix ans.—Berthelot de Beaucourt, qui commanda souvent les milices canadiennes, fut gouverneur de Montréal en 1733 et l'était encore en 1744.—Les Berthelot d'Artigny se signalèrent aussi à la guerre. Amable, bibliomane et érudit, membre de la Société Littéraire et Historique de Québec, avait fait en Canada et en France l'acquisition d'une magnifique bibliothèque, précieuse surtout pour les ouvrages concernant l'Amérique. Excellent parleur au Parlement Provincial, dont il était membre, s'il ne sut pas plus que d'autres prévoir les suites inévitables d'une politique outrée, il les déplora à temps et mourut retiré en 1848. Il recueillit les matériaux d'une histoire du Canada, et on a de lui : 1o. Dissertation sur le canon de bronze que l'on voit dans le Musée Chasseur, Québec 1830. II. Dissertation sur la décou-

verte des restes de la Petite Hermine, avec une carte de Quebec, 1844. III. Essais d'analyses grammaticales suivant les principes de l'abbé Girard, Québec 1847. C'est une savante grammaire. Dans son bon morceau de critique de 1830, il prouve que Jacques-Cartier n'a pas fait naufrage sur un rocher auquel la tradition à conservé le nom de Roche de Jacques-Cartier. Sa demoiselle a épousé M. La Fontaine et son fils est Bâtonnier de l'ordre des avocats à Montréal.

Bibaud.—Ce nom remonte à la concession que Louis le Grand fit l'an 1664 à la Compagnie des Indes Occidentales des pays de la terre ferme de l'Amérique depuis la rivière des Amazones jusques à l'Orénoque,—les Antilles, l'Acadie, le Canada, Terreneuve, en seigneurie propriété et justice, avec pour armes " un Ecusson en champ d'azur semé de fleurs de lys d'or sans nombre, deux Sauvages pour support, et une couronne tréflée. " Un Bibaud se trouvait parmi les Directeurs de cette Compagnie suzeraine, et sa signature se lit sous deux actes imprimés dans les *Edits et Ordonnances Royaux* publiés en Canada en 1803 et en 1854.—Michel Bibaud premier historien canadien-français du Canada et restorateur de la presse à Montréal, où il est mort le 3 août 1857, était né à la Côte des Neiges, près cette ville, le 20 Janvier 1782. Il entra au collége de St. Raphaël, ancien Château Vaudreuil, aussi tard que 1800; M. Chicoisneau étant Principal, et poursuivit ses études après l'incendie de cet établissement jusqu'à l'ouverture du nouveau collége sous M. Roque. Le Grand Juge O'Sullivan, le Commandeur Viger, l'honorable Hughes Heney, les Grand-Vicaires Viau, Demers, Cadieux, Mignault et St. Germain furent ses condisciples. Michel O'Sullivan lui disputait seul la première place. A peine eut-il terminé ses classes qu'il se livra à l'enseignement et aux lettres. Parmi ses élèves se trouvent les Juges La Fontaine, Morin et Bruneau et les demoiselles de lord Selkirck. Après avoir contribué à la rédaction du *Spectateur*, établi en 1813, il fonda en 1815 ou 16 l'*Aurore des Canadas* (un volume in-folio et deux volumes in-8vo.) Suivit le *Spectateur-Canadien*, au milieu de nos luttes politiques. La politique en fut modérée, comme il s'en

vante lui même dans sa poésie intitulée : *Etrennes du Spectateur-Canadien pour le* 1 *Janvier* 1829 :

Du moins notre Spectatrice
Tenant un juste milieu,
Et, pour lui rendre justice,
Exempte du double vice
Et du trop et du trop peu.

Evitant de faire schisme
Dans la population,
L'aveugle patriotisme
S'y convertit en civisme
Eclairé par la raison.

Puisse son humeur égale,
Son esprit indépendant,
Sa diction libérale
Et sa marche impartiale,
Plaire à tous également.

" The editor of the *Spectateur Canadien*, disait le célèbre [Jocelyn Waller, éditeur du *Canadian Spectator* is not only a learned and able man, but a good natured and a complaisant man also. " Il avait cependant combattu l'union très fortement dans ses vers, et on lui donna un diner public. Il publia ses poésies, qui sont le premier volume canadien du genre. Isidore Lebrun le mentionne honorablement dans le Tableau Statistique des Deux Canadas, et le critique assez sévèrement dans la Revue Encyclopédique de Paris, tout en reconnaissant que des poëtes de Province en France, publient des recueils bien inférieurs à celui du poëte canadien. L'auteur répondit dans le *Magasin du Bas-Canada* (2 tomes in-8vo) journal qui suivit la *Bibliothèque Canadienne* ou *Micellanées Historique, Scientifiques et Littéraires*, en plusieurs volumes, belle collection nationale commencée en 1825, et qui est malheureusement devenue très rare. Après le *Magasin*, qui diffère peu de la *Bibliothèque*, si ce n'est en ce qu'il est plus européen, vint l'*Observateur Canadien* en trois volumes, œuvre moins littéraire. Michel Bibaud travailla depuis à la

Minerve puis à l'*Ami du Peuple* ; mais il ne fut plus propriétaire d'aucune feuille jusque à l'année 1842, qu'il publia l'*Encyclopédie Canadienne* en deux tômes. L'*Abeille* qui lui est souvent attribuée, est de Mézière. Le premier jet de son Histoire du Canada avait paru dans la *Bibliothèque.* La domination française parut en volume en 1837, puis une seconde édition en 1844, suivie du premier volume de la domination anglaise. Le deuxième est inédit et écrit tout du long de sa main, à l'exception des dernières pages transcrites durant sa dernière maladie par son fils. Il fut nommé magistrat durant les troubles politiques. MM. Vattemare et De Puibusque le visitèrent. La traduction du journal d'Agriculture et des Rapports de la commission géologique occupèrent ses dernières années. Il avait conçu au collége du goût pour les sciences exactes, comme on peut en juger par sa poésie consacrée aux *Savans de la Grèce* et son *Arithmétique Vulgaire, Marchande, Scientifique et Curieuse* publiée en 1816. La traduction des rapports géologiques, qui lui fait le plus grand honneur, l'obligea de devenir l'élève de Sir W. Logan, et il s'enthousiasma de l'étude de la géologie et de la minéralogie. Celle de la langue grecque ne lui plaisait pas moins, quoiqu'il en eût vu très peu de chose au collége. Le plus agréable de ses ouvrages littéraires est le *Voyage de Franchère* dont la rédaction lui est due. Il a été dernièrement traduit en anglais. Ses fils ont fondé l'un, l'Ecole de Médecine, et l'autre l'Ecole de Droit et l'Institut Polytechnique, dont il fut aussi un des premiers membres honoraires dans les classes des Sciences et des Lettres. Il avait eu la douleur de perdre en 1839, Charles Edmond, son dernier fils, qui, à 13 ans, possédait l'histoire, était plein d'Homère, de Fénélon, de Lafontaine et de Fenimore Cooper, et commençait à versifier avec une facilité remarquable. On trouve de courtes notices de cet auteur dans le Journal de l'Instruction Publique de Paris et dans le Dictionnaire Bibliographique et Critique d'Alibone de Philadelphie, et sa famille conserve un bon portrait de lui.

Bienville, branche de la fameuse maison de Le Moine —François Le Moine, premier Sieur de Bienville, fils de Charles Le Moine Sieur de Longueuil et de Châteauguay, né à Montréal le 10 Mars 1666, fit captifs 80 Iro-

quois en 1691, et fut tué à Repentigny dans un combat contre ces peuples le 7 juin de la même année à l'âge de 25 ans.—Jean-Baptiste, deuxième du nom, fondateur de la Nouvelle-Orléans, né le 23 février 1680, fut d'abord garde-marine et fit sept voyages de long cours sous d'Iberville, aux ordres duquel il combattit bravement sur terre et sur mer. Il passa en France, puis à la Louisianne (1699) et y servit durant vingt-sept ans. Gouverneur-Général de ce pays et Directeur de la Compagnie d'Occident, il fonda la Nouvelle-Orléans en 1717,—cette ville destinée à devenir une des grandes cités du monde, et fit avec bonheur la guerre aux Sauvages et aux Espagnols. Il défit l'escadre d'Alonzo Carascosa et reprit Pensacola. La guerre avec l'Espagne se termina en 1722, et il mit fin en 1730 à celle contre les Natchez, qu'il dompta ainsi que les Alibamons et d'autres tribus. On sait que le Chef Suprême des premiers, le Soleil, se prétendait comme les Incas et l'empereur de la Chine, descendu de cet astre. M. de Bienville le força de construire pour les Français, au cœur de son pays, un fort auquel il donna le nom de Rosalie en l'honneur de l'épouse du comte de Pontchartrain, qui protégeait les Le Lemoine. On trouve le portrait de cet illustre Canadien dans l'Album du Commandeur Viger : il est revêtu d'une cuirasse et décoré de la croix de St. Louis.

Blanchet (François) mort en 1830, connu dans sa profession et dans la politique, étudia la médecine et fut gradué à New-York, où il publia un livre sur l'application de la chimie à la médecine. Membre du Parlement, il fut de l'opposition, eut part à la rédaction du *Canadien* et fut arrêté par Craig avec P. Bédard, Papineau, le fameux major Laforce et MM. Taschereau et Corbeil. Sir George Prévost, qui opérait sur d'autres principes que Craig, le crut propre à remplir le haut emploi de Surintendant des Hôpitaux de la Milice. On a de lui outre son ouvrage sur la Médecine : *Appel au Parlement Impérial et aux habitans des Colonies anglaises de l'Amerique du Nord sur les prétentions exorbitantes du gouvernement exécutif et du Conseil Législatif du Bas-Canada, par un membre de l'Assemblée Législative, Québec* 1824. Tranquille sous les administrations populaires de Prévost et de Sherbrooke, il recommança la lutte sous Dalhousie.

—J. B. Blanchet, né le 17 Mars 1785 à St. Pierre de la Rivière du Sud, passa en Europe après avoir terminé ses études au Séminaire de Québec. Depuis 1818, il étudia à Paris sous Dupuytren et Laney, et sous Sir Astley Cooper à Londres, où il obtint le diplôme du Collége des Chirurgiens. De retour en Canada, il fut élu au Parlement pour le comté de Québec en 1834 et fut successivement Médecin Visiteur à l'Hôpital des Emigrans et à l'Hôpital de Marine (1847). Après avoir été professeur de Chirurgie à l'Ecole de Médecine, il devint Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université Laval, lors de son organisation, et professeur de pathologie générale et d'Institutes de Médecine. La ville de Québee le députa au Parlement en 1855. Il est mort le 22 avril 1357. Le Journal de l'Instruction Publique a reproduit son portrait.—Dans l'état ecclésiastique, les frères Blanchet ont fondé l'église de l'Orégon aux Etats-Unis. L'archevêque François Norbert, est le véritable apôtre de ses régions, et s'est associé Augustin Magloire son frère, chanoine Grand Chantre de Montréal avant son élévation à l'épiscopat,—qui a pris d'abord le titre d'évêque de Walla-Walla, puis de Nesqually.

Boiret (Urbain) Supérieur du Séminaire des Missions Etrangères à Québec avant Mgr. Hubert, était de Senlis, et vint en Canada en 1754 malgré les instances que fit pour le retenir Mgr. de Roquelaure, son évêque, membre de l'Académie Française. Il professa avec distinction la théologie au Séminaire durant 25 ans, et mourut à Québec au mois de Décembre 1774.

Bois (L. E.) prêtre, curé de Maskinongé et de St Justin au diocèse des Trois-Rivières, né à Québec le 12 Septembre 1813, ordonné en 1837, archéologue distingué et compilateur ou éditeur de plusieurs publications a étudié aux colléges de Québec et de Ste Anne ou il a été professeur, Les notices biographiques des évêques de Québec Laval et St. Vallier, du Commandeur de Sillery et du docteur Sarrasin, et l'Eloge de Montcalm avec l'Etat de l'Eglise et la collection complète des Relations des Jésuites à la quelle il a eu une grande part, forment déjà, en dépit de quelques erreurs, une collection plus variée, plus *large* et autrement importante que les fragmens archéologiques mis au jour en Canada avant lui. Il aura encore le mé-

rite d'avoir fourni beaucoup de données pour le Panthéon Canadien.

Boisbriand (Dugué de Boisbriand et Boisbriand de La Durantaye) illustres familles canadiennes—M. de Belmont parle beaucoup d'un Dugué qui commanda les milices canadiennes dans maintes expéditions, mais spécialement dans celle du marquis de Denonville contre les Iroquois : il rallia le bataillon de Berthier dans l'embuscade et rétablit le combat (1687.) On ne doit probablement pas le confondre avec Dugué de Boisbriand, compagnon d'armes du fameux d'Iberville, qui le laissa commandant au fort Bourbon. Celui-ci se signala encore dans les guerres de la Louisianne, particulièrement en 1722, et fut gouverneur du pays des Illinois.—Le premier Boisbriand de La Durantaye connu était commandant de Michillimikinac en 1686, quand le marquis de Denonville l'appela à lui avec les Outaouais pour prendre part à sa fatale expédition. En 1687, il fit captifs le chef Grégoire et ses guerriers et 60 Flamands qui fesaient la traite au détriment des Français et qui auraient nullifié leur système d'alliances avec les nations, incités par Lafontaine Marion, (*) que Denonville fit fusiller, et d'autres traîtres. Il mourut du scorbut à Niagara en 1688. Un autre Boisbriand de La Durantaye fut aussi Commandant de Michillimakinac et des Outaouais et Chevalier de St. Louis. L'Intendant de Champigny fesait son éloge dans une lettre de 1691 reproduite dans les Documens de Paris. Cette famille est aujourd'hui bien déchue.

Bonne (l'honorable Pierre Amable de) célèbre magistrat canadien au commencement de ce siècle, seigneur de St. François, Choisy et autres lieux, descendait du Sieur De Bonne de Mizèle, capitaine au régiment de Condé et seigneur canadien, neveu du marquis de La Jonquière. Il fut aussi seigneur, juge, colonel de la milice de Beauport durant la dernière guerre, membre du Conseil Exécutif en 1794, et aussi de l'assemblée Législative, où il s'opposa à la motion de M. Cuthbert pour l'abolition de l'esclavage. Il fut plusieurs fois reélu. La majorité vit en lui le chef du parti canadien du Château en Chambre, et agita la question de l'expulsion des juges, comme créatures du gouvernement. Elle rédigea

(*) Jeune Canadien qui possédait toutes les langues Sauvages.

un *bill* à cet effet. Le Conseil Législatif l'amenda. L'Assemblée, piquée, l'abandonna et se présuma de déclarer vacant par un simple vote le siége du juge De Bonne, qu'on avait attaqué personnellenent par le *bill*, car il était le seul magistrat qui fût membre. Craig n'hésita point à dissoudre une chambre à prétentions aussi exorbitantes, mais M. De Bonne ne se fit pas reélire et tira ainsi Sir Geerge Prévost, son successeur, d'un grand embarras. Il eut avec le grand juge Osgood un autre démêlé dans lequel Sir R. S. Milnes lui donna gain de cause. Quoiqu'il eût été à la tête du comité nommé pour présenter une adresse à S. A. R. le prince Edouard, et qu'il votât avec le gouvernement. M. Ryland ne l'aimait pas et lui fait un crime d'avoir envoyé son fils servir sous Bonaparte. Un boulet de canon pourvut sans doute à tous ses besoins, puisque le père mourut sans enfans et que sa grande fortune a été l'objet d'un long litige en Canada et en Angleterre. Le juge De Bonne était un bon Orateur dans son temps et il eut du mérite dans la rédaction des lois, qui étaient plus passables alors que de nos jours. On connait encore le docteur De Bonne qui aprés avoir été gradué en Europe, fut médecin de l'Hôtel-Dieu et engagé par le gouvernement pour traiter les patiens attaqués du mal dit de la Malbaie.

Borgel (Rosalie) ou sœur Marie St. Maurice, fondatrice de la maison des Sœurs de la Présentation de Marie au diocèse de St. Hyacinthe en 1843. Cet Institut fut fondé au milieu même de la révolution française par Marie-Anne Rivier.

Borgia (Joseph Levasseur) patriote canadien, d'origine italienne, avocat de profession élu, de plusieurs parlemens provinciaux, fut un des membres les plus modérés de l'opposition, bien que Craig le destituât de son grade dans la Milice en 1810. C'était un sage. Plus taciturne que Bourdages, il sut s'abstenir de tout excès. Il ne vota point pour l'expulsion des juges ; mais il fut pour celle de M. Christie. Il fut membre du comité du budget en 1818.

Boucher (Pierre) Sieur de Grosbois, gouverneur des Trois-Rivières, Lieutenant-Général du Grand Sénéchal de la Nouvelle-France en la Sénéchaussé de cette ville, puis Juge Royal, ancêtre des Boucherville, signe ainsi

lui-même dans la concession d'une seigneurie par lui faite. Ce fut la défence de cette ville naissante contre les Iroquois, qui lui valut des lettres de noblesse. " L'aïeul de tant d'honorables familles du Canada, le capitaine Pierre Boucher, s'y est couvert des lauriers de la gloire humaine par sa valeureuse défense de la citadelle Trifluvienne, au mois d'août 1653 ", dit M. de La Roche-Héron. Le baron d'Avaugour l'ayant choisi en 1661 pour porter ses dépêches à la Cour et supplier Louis XIV de prendre la Colonie sous sa protection, il obtint de ce prince un secours de quatre cents soldats. C'est ce que portent ses propres Mémoires, quoiqu'on ait dit que ce furent les habitans du pays qui le députèrent en France. Il profita de ce voyage pour publier : l'*Histoire Naturelle et véritable de la Nouvelle-France dite Canada* Paris chez Florentin Lambert, petit in-12. Elle est précédée d'une *Epitre à Monseigneur Colbert* datée au Trois-Rivières le 8 Octobre 1663. " C'est une notice assez superficielle mais fidèle du Canada " dit Charlevoix. Ce qui en fait le principal mérite est la simplicité naïve du style. Ce patriarche canadien mourut en 1717 à un âge fort avancé, mais sur lequel ceux qui ont écrit sont peu d'accord, laissant quinze enfans. Sa postérité devint un grand arbre. La branche ainée conserva le nom de Boucherville. Les autres furent les Boucher de Montarville, de Niverville, de Verchères, de Labruère, de La Périère, de Labroquerie, de Montizambert, &c. Le Père Lelong et l'abbé Langlet ont confondu mal à propos Pierre Boucher avec le P. Boucher, Jésuite. François Pierre de Boucherville, son petit-fils, né à Boucherville le 9 juin 1687, épousa à Montréal le 14 septembre 1731 Demoiselle Marguerite Raimbault, et mourut à Boucherville le 10 septembre 1767. Ses services militaires lui méritérent le gouvernement du Détroit et l'ordre de St. Louis. On a de lui dans la Bibliothèque Canadienne de Bibaud : *Relation des avantures de M. de Boucherville à son retour des Sioux en* 1728 *et* 29, *suivie d'observations sur les mœurs des Sauvages*. M. de Boucherville, sans être puriste, écrit avec cette facilité et cette aisance ordinaires aux gentilshommes. On trouve dans sa relation quelques faits remarquables, et il fut témoin de l'assassinat de Pemoussa, chef qui s'était fait un grand renom.—Réné Autoine, son

fils, né à Cataracouy le 12 Février 1735, épousa à Montréal le 6 juin 1770 Demoiselle Madeleine Raimbault St. Blain, se signala contre les Américains dans la première guerre américaine et fut chargé par la noblesse de faire valoir ses réclamations auprès du Courrier de Londres. Il fit partie de l'ancien Conseil Législatif puis de la chambre haute, sous l'empire de l'acte constitutionnel, remplit la charge de Grand Voyer, et mourut à Boucherville le 2 Septembre 1812.—Pierre A. B., son fils, mort le 30 Novembre 1857, était né à Boucherville le 23 octobre 1780, et avait épousé le 4 octobre 1812 Demoiselle Marguerite Amélie Sabrevois de Bleury. Il fut Aide-de-Camp Provincial sous Sir George Prévost et était un des membres les plus influens du Conseil Législatif. Thomas Réné Boucher Verchères de Boucherville, seigneur de Verchères, par alliance sans doute avec l'illustre famille de ce nom, était son frère et est mort quelques jours seulement après lui. Il fut employé á la compagnie du Nord-Ouest et fut blessé en 1812 à côté du fameux Tecumseh, qui était son ami.—Boucher de La Périère, qui se signala fort contre les Anglais en 1708, est peut-être le même qui fut gouverneur de Montréal.—Boucher de La Broquerie appuya par mer les opérations du marquis de Montcalm.—Le chevalier de Niverville partagea tous les dangers de Carleton dans sa fuite merveilleuse de Montréal à Québec en 1775. Cette branche fut ruinée par les procédés frauduleux et partiaux de l'Arpenteur-Général Collins, comme on le voit par une consultation de Cugnet.—La cathédrale anglicane de Québec contient un obélisque en marbre d'Italie érigé à la mémoire de George E. Montizambert, major au centième régiment d'infanterie de S. M. tué en encourageant ses soldats à l'assaut glorieux de Moultan sous lord Gough. Il était entré au service en 1831 et avait fait la guerre de l'Afghanistan.—La postérité de Pierre Boucher ne se répandit pas seulement sur toute la surface du Canada, mais aussi à la Louisianne par alliance avec la famille De Muy, originairement canadienne.

Boucher-Beleville (Jean-Baptiste) né à Québec en 1761, étudia au séminaire de cette ville et fut ordonné en 1787. Il a été durant 47 ans curé de Laprairie, où il est mort le 6 Septembre 1839 dans sa 78ème année. On lui doit 1o.

le *Cantique à l'Usage des Missions* qui a eu onze éditions et dont la première fut dédiée à Mgr. D'Esgly, puis la seconde à Mgr. Denaut. Dans ce recueil, "Nous vous Invoquons tous" et quelques autres cantiques sont de lui. 2o. *Manuel abrégé de controverse, traduit de l'Anglais de J. Mannock*, Québec 1806, imprimé aux frais de Mgr. Plessis. 3o. un volumineux recueil d'homélies et d'instructions familières, manuscrites. Il eut aussi part au catéchisme de ce dernier évêque.

Bouchette (C. L.) père de l'Arpenteur-Général, étant capitaine du brigantin *Le Gaspé*, eut une heureuse part à la conservation du Canada en 1775, en sauvant le général Carleton des mains de Montgommery, qui lui avait coupé la retraite sur Québec. Il lui fit prendre le costume d'un habitant de la campagne, ou d'un pêcheur, selon M. Adolphus, et le fit embarquer dans un esquif ou bateau léger dont il avait eu la précaution de faire couvrir les bords de même qu'une partie des rames avec de la flanelle, et en voguant ainsi sans bruit au milieu de l'obscurité, on put traverser la flotille américaine et parvenir sans accident aux Trois-Rivières, tandis que le général Prescott était fait prisonnier avec les troupes. L'hôtellerie où le gouverneur descendit se trouva remplie d'Américains, mais grâces au ton familier que sut prendre avec lui l'ingénieux et loyal Bouchette, il ne fus pas reconnu et put partir pour Québec. Le gouvernement ayant établi un dépot de marine dans le Haut-Canada en 1784, le capitaine Bouchette commanda sur les lacs avec le rang local de Commodore.—Joseph, son fils, Lieutenant-Colonel de la Milice, Arpenteur-Général, Membre Correspondant de la Société des Arts de Londres, qui lui présenta une médaille d'or, Président de la Société pour l'encouragement des Arts et des Sciences, Vice-Président puis Président de la Société Littéraire et Historique, naquit à Québec le 14 Mai 1774. Son père le destinait à la marine et l'emmena sur les lacs, où il employait ses loisirs à lever des plans, ayant été employé comme dessinateur au bureau de l'Arp. Gen. en 1790. En 1796, il commanda un navire de 30 hommes d'équipage entre Montréal et Québec. Il entra la même année dans le régiment des *Volontaires Canadiens Royaux*, où il devint lieutenant. On l'envoya à Halifax avec un détachement

en 1799. Il passa de ce régiment dans le septième des Fusiliers, où il fut adjudant. Ayant quitté l'armée en 1802, il fut nommé Député Arpenteur, puis Arpenteur Général l'année suivante en 1804, qu'il reçut sa commission sous le seing manuel du roi. Il travaillait dès lors à ses cartes. S. A. R. le duc de Kent l'honora de son amitié et de sa protection et le mit à même de faire les plus vastes recherches sur la géographie et la topographie de son pays. Le 26 avril 1816, il fut présenté au Prince Régent par le vicomte Sidmouth, et en eut une audience privée à Carlton-House. C'est à tort que la notice biographique du Commandeur de Sillery le fait chevalier du Bain. Il fut un des fondateurs en 1827, de la Société pour l'encouragement des arts et des sciences, qui s'est réunie depuis à la Société Littéraire et Historique. Lord Dalhousie, qui était membre de la Société Royale d'Edimbourg, en fut le Patron, et lui, Président. Il mourut subitement à Montréal au mois d'avril 1841 à l'âge de 67 ans. On a de lui 1o. *Plan of de Water communication from Montreal to Kingston and Sackett's Harbour on each side of the river St. Lawrence, Compiled from actual surveys in* 1813, *Dedicated to Sir George Prevost* (manuscrit.) II. *Plan of the exploring survey of a line running true North from the monument at the source of the river Ste Croix, by the surveyors employed on the part of the British government and the United States of America, under instructions of the commissioners appointed for determining the boundary between the British colonies and the territory of the United States of America, under the 4th 5th 6th and 7th articles of the treaty of Ghent, Surveyed by Lieut.-Col. Bouchette, his Majesty's Surveyor-General, appointed for that purpose by the British government, Quebec* 1817, (manuscrit.) III. *Topographical Map of the Province of Lower-Canada, Dedicated to H. R. H. the prince Regent of the United Kingdom, Engraved by J. Walker and sons, Published by W. Faden, London* 1815. IV. *Map of the Provinces of Lower and Upper Canada, with the adjacent parts of the United States of America, Compiled from the latest surveys, and adjusted from the most recent and approved astronomical observations*, 1815, publié par le même. V. *Description topographique de la Province du Bas-Canada, avec des remarques sur le Haut-Canada et sur les*

relations des deux provinces avec les Etats-Unis d'Amérique, enrichie de plusieurs vues, plans de ports, de batailles, &c, Londres, Davidson, Lembard Street 185, *8vo.* On y trouve le portrait de l'auteur. VI. *Topographical Map of the Districts of Quebec, Three Rivers, St. Francis and Gaspé, Lower Canada, Dedicated to His Majesty William IV, Engraved by J. and C. Walker and published by J. Wyld, Geographer to the King, London* 1831. VII. *Topographical Map of the District of Montreal, Lower Canada, also a large section of Upper Canada London* 1831. VIII. *The British Dominions in North America, or a topographical and statistical description of the Provinces of Upper and Lower Canada, the Islands of Newfoundland, Prince Edward, Cape Breton, &c. And a topographical Dictionary of Lower Canada. To which is annexed, the statistical table and tables of distances published with the author's topographical maps of Lower Canada in consequence of a vote of the Provincial Legislature; Embellished with vignettes, Views, Landscapes, Plans of towns, harbours, battles, &c, London, Longman,* 1831, 3 *vol.* 4*to* " of the map which accompany this work, dit la Revue de Westminster, we can speak in terms of unmeasured approbation. They depict all that is known of the northern part of the great continent of America....with accuracy and clearness, while the information they afford is various and minute." Cet ouvrage, dit M. Faribaut, est une extension considérable de celui que l'auteur avait publié en 1815. Il fut porté à entreprendre cette deuxième publication par l'engagement que contracta la législature du Bas-Canada, en 1829, en autorisant l'exécutif à faire l'acquisition de cent exemplaires de l'ouvrage et des cartes pour une somme de cinq cents guinées· M. Bouchette, fort de cet encouragement généreux, se rendit aussitôt à Londres, où il s'est occupé pendant près de trois années à surveiller la publication qui a eté faite avec tout le luxe de typographie et de la gravure par d'habiles artistes de la métropole. Sous l'autorité d'une loi subséquente, on a fait la distribution de la plus grande partie des cent exemplaires dans les bureaux publics ainsi que dans les colléges et les autres maisons d'éducation. Il est à regretter qu'un ouvrage national qui est, ainsi que l'annonce l'auteur, le résultat de trente années de travail, ait

été publié d'une manière si coûteuse, qu'il n'a pu avoir qu'un faible débit parmi nous, à qui il est plus particulièrement utile.—Plusieurs souverains en retinrent des exemplaires. Les écrivains étaient rares en Canada du temps du colonel Bouchette ; cependant le style de l'ouvrage de 1815 et de celui de 1831 est relevé. La Revue de Westminster, journal populaire, comme on sait, en a pris occasion de traiter l'auteur d'écrivain courtisan et de lui reprocher un éloge à la comtesse de Dalhousie amené d'une manière flatteuse, tout en reconnaissant l'immense mérite de l'ouvrage. Mais une reconnaissance naturelle rend les écrivains courtisans de ceux au moins qui les ont comblés d'un aussi grand bienfait que de les mettre en état de publier leurs travaux, surtout quand ils ont l'importance de ceux de M. Bouchette. En effet le style, ces descriptions neuves et pleines d'intérêt de batailles qui viennent par occasion, les cartes et les plans, l'immensité des recherches et le luxe de l'exécution font de l'ouvrage de 1831 une des plus belles publications qui aient jamais été faites. Celà n'a pas empêché l'auteur, connu pour un homme du Château, d'avoir beaucoup d'envieux dans sa patrie ; mais son mérite a été amplement reconnu en Europe, où son nom est cité entre les premiers en fait de géographie, témoin : A Map of North America from 20 to 80° of North latitude, exhibiting the recent discoveries, geographical and nautical, drawn chiefly from the authorities of Humboldt, Pike, Lewis and Clarke, McKenzie, Hearne, *Bouchette*, Vancouver, Ross &c Faden, London 1820.—Joseph Bouchette, fils, digne élève de son père et héritier de sa réputation, a continué ses travaux. Un de ses frères a été employé aux Indes en qualité d'ingénieur.

Bougainville (Louis Antoine de) célèbre navigateur, né à Paris en 1729, fut destiné au barreau. Pendant son cours de droit, il s'appliqua aux mathématiques et publia même un ouvrage sur le calcul intégral. En 1753, il entra dans l'armée et en 1754, il fut attaché à l'ambassade de Londres. Nommé en 1756 aide de camp de Montcalm, il partit pour le Canada avec le grade de capitaine de Dragons. Plus tard, il commanda en chef à l'Ile aux Noix et brula une flotille anglaise. A Québec, il commandait un camp volant de 1500 hommes, qui parut sur

les plaines d'Abraham trop tard pour changer le sort de la journée. Il avait été envoyé en France pour en obtenir des secours pour la défense du Canada et en était revenu chevalier de St. Louis. Pendant qu'il était encore en Canada, il fut parrain de Vassal de Montviel, depuis Adjudant-Général de la Milice canadienne. Après la conquête, il repassa en France et fut employé à l'armée d'Allemagne. La paix de 1763 le jeta dans une autre carrière,—celle pour laquelle il avait de véritables dispositions. Il entra dans la marine avec le rang de capitaine de vaisseaux, et s'engagea dans une suite de voyages et d'excursions maritimes qui ont illustré son nom. Son voyage autour du monde le retint sept ans hors de sa patrie : on en a la relation. L'Académie des Sciences se l'agrégea. Il prit part en qualité de Chef d'escadre à plusieurs batailles navales de la guerre de l'indépendance américaine, particulièrement à celles de la Chesapeake et de la Dominique contre les amiraux Graves et Rodney. La première fut une victoire et la seconde, une défaite. Bougainville fut accusé de faiblesse et impliqué dans le procès des officiers-généraux de l'armée vaincue ; mais il en sortit sans tache et reçut même les complimens de Louis XVI, comme on le voit dans le livre récent de Guérin. On le retrouve gouverneur de Brest en 1790. Il mourut le 31 août 1811 à 82 ans.

Bourdages (Louis) notaire de profession, fameux patriote canadien et le plus redoutable adversaire de l'administration sous Craig (*) et Dalhousie, décédé en 1833, se fit connaître tout-à-coup le 7 Mars 1806, lorsqu'il appuya la motion de Bédard contre la Gazete de Montréal " pour libelle faux, scandaleux et calomnieux." L'éditeur, M. Cary, fut obligé de s'humilier. Ce fut lui qui, dans la session suivante, proposa l'exclusion des juges par une loi : on sait que cette proposition était dirigée contre M. De Bonne, qui était le seul juge qu'on rencontrât dans l'enceinte de la Chambre. Il perdit sa motion ; mais il se montra tenace et parvint à mener à fin son *bill* en 1810, dans l'Assemblée, à la grande indignation d'abord

---

(*) Bourdages, Borgia and that set were as violent as ever, écrit Craig à Ryland, Janvier 1811.

du général Craig. Bourdages n'aurait peut-être pas eu gain de cause, mais l'Angleterre s'attendant à la guerre avec les Etats-Unis, rappela Craig. Prévost le caressa et le fit colonel de la milice. Il surpassa en zèle ses soldats, qui l'empêchèrent d'être reélu dans son comté de Richelieu. (*His great zeal for the defense of the country at the head of his battalion, and the unavoidable sufferings of his militians, diminished his consideration with them, dit le Canadian Spectator.*) Il eut recours au comté d'Yamaska. Il fit peu de bruit sous Prevost, Sherbrooke et le duc de Richmond, mais reparut sous Dalhousie, et tonna contre le projet d'union des deux Canadas. Il fut proposé pour Orateur ou Président au Parlement de 1823, mit en regard l'administration de lord Dalhousie avec celle de Prevost, prépara une série de résolutions réprobatrices contre le premier et fit proposer l'érection d'une statue équestre au second ; mais il est digne de remarque qu'il vota pour l'octroi des subsides, ce qui prouve que l'esprit de parti ne l'aveuglait point. Il reprocha aussi un jour à Papineau de répéter toujours et à satiété les mêmes choses dans ses philippiques contre la Grande-Bretagne. Il avait quelques traits de ressemblance avec Lanjuinais ; mais, sans érudition ni élocution, il est bien peint dans ce couplet :

Ah ! si B........
Prenait un autre ton.
Il parle en sage
Mais j'abhorre le son
Qui fait tapage
Et tonne en faux bourdon.

Bourdon Jean) Sieur de St. Jean et de St. François, ingénieur et homme de loi, un des premiers colons de la Nouvelle-France, obtint plusieurs seigneuries pour avoir mis la ville naissante de Québec à couvert des attaques des Iroquois par de nouvelles fortifications. Le vicomte d'Argenson érigea en manoir sa maison de St. Jean l'an 1661. Il eut plusieurs vassaux. La Compagnie des Cent Associés le fit son Procureur Fiscal, et il occupa la charge de Procureur-Général sous le gouvernement royal. Ce pionnier avait pour hôte, ami et précepteur de ses enfans, l'abbé Lesueur de St. Sauveur, prêtre nor-

mand, dont il parle en termes fort élogieux dans ses Ordonnances de dernières volontés.

Bourgeois (Marguerite) de Troyes en Champagne, fondatrice et première Superieure de l'Institut enseignant de la Congrégation de Notre-Dame à Ville-Marie. Ses premières Demoiselles pensionnaires furent en 1681 Madeleine de Varennes, Louise Migeon de Braussat, Christine de Hautmesnil, Jeanne Dufresnoy de Carion, qui épousa depuis Jacques Le Moine, sieur de Ste Hélène, et deux autres. Elle eut pour assistante en 1692 la sœur Barbier, renonça même à la supériorité, et mourut le 12 Janvier 1700, on odeur de sainteté, quoique la France ne l'ait guères connue. Deux oraisons funèbres furent prononcées en son honneur par MM. Dollier de Casson et De Belmont. Le chevalier de Calliéres, Gouverneur-Général, et M. de Vaudreuil, Gouverneur de Montréal, assistèrent à ses obsèques. La mère Marie Paul de Blaigny, Supérieure de la Congrégation de Troyes, MM. de Laval et de St. Vallier, le R. P. Bouvard, Supérieur des Jésuites, Madame de Champigny, épouse de l'Intendant, et la Mère de l'Incarnation écrivirent des lettres de condoléance aux religieuses qui l'avaient perdue. En 1728, M. Ransonnet donna une vie de la Sœur Bourgeois dédiée à Mgr. Dosquet ; M. de Montgolfier en écrivit une autre, publiée par M. Roux en 1815 et enfin l'abbé Faillon en a donné une troisième, beaucoup plus étendue que les deux autres.

Bourget (Ignace), contemporain, deuxième évêque de Montréal, né à la Pointe Lévi, près Québec, le 30 Octobre 1799, ancien régent au collége de Nicolet, puis Secrétaire de Mgr. Lartigue, évêque de Telmesse et Coadjuteur de Montréal en 1837, a fait ériger un chapitre, introduit les ordres religieux dans son diocèse, érigé luimême plusieurs communautés de religieuses, fondé une institution pour les sourds et muets, fait trois voyages à Rome et entrepris d'ériger une Cathédrale sur le modèle de St. Pierre de Rome. M. Victor Bourgeau, notre habile architecte a visité l'Italie à cet effet. Dans son dernier voyage, où il représentait la Province Ecclésiastique de Québec au Concile Général convoqué pour définir le dogme de l'Immaculée Conception, il a baptisé Rascid Bey, officier de l'armée ottamane, assisté à ses

derniers momens, le théologien Bouvier, évêque de Mans et prononcé une allocution dans une réunion imposante. Pie IX l'a nommé Assistant au Trône Pontifical, honneur qui avait été fait jadis à Mgr. de St. Vallier et à Mgr. Dosquet. Il est membre du Conseil des Patrons de l'Ecole de Droit, et patron de la Banque d'Epargnes. Outre des mandemens remarquables sur l'incendie de Québec, les Sociétés Secrettes, la fondation du collége des Jésuites, N. D. de Bonsecours, le magnétisme animal &c on a de cet illustre prélat: *Le Cérémonial des Evêques, commenté et expliqué par les usages et les traditions de l'Egliset Romaine*, ouvrage sur lequel on peut voir une notice critique et la réponse de l'auteur dans la Revue Théologique de Paris.

Bourlamaque (le brigadier-général) mort gouverneur de la Guadeloupe, fut un des meilleurs lieutenans de Montcalm et vint en Amérique en qualité de colonel du génie. Il commandait l'aile gauche à Carillon, où il fut blessé, ainsi qu'à Montmorency, Ste Foy et partout où il se trouva. Ce fut lui qui érigea les retranchemens de l'Ile au Noix, où il commanda avant M. de Bougainville, et qui firent perdre une campagne à Amherst. Le chevalier de Lévis le chargea des travaux du siége de Québec.

Brassard-Deschenaux, famille distinguée du District des Trois-Rivières dont le premier membre connu est le sieur Brassard, Secrétaire de l'Intendant Hocquart. Il naquit à Québec d'un cordonnier, apprit à lire d'un notaire qui logeait chez son père, et s'avança peu à peu. Après avoir servi Hocquart, il eut aussi la confiance de l'Intendant Bigot et lui fit faire bien des fautes. Selon l'auteur des *Mémoires* publié par la Société Littéraire et Historique, il était laborieux, d'un caractère rampant, et si avide que de se vauter qu'il prendrait jusque sur les autels. Si la tige de l'arbre fut si chétive, les branches n'en ont ont pas moins porté d'excellens fruits. Son fils est mort juge au Trois-Rivières le 30 décembre 1802, et deux ans avant, l'abbé Louis Marie Brassard, ordonné en 1749, d'abord missionnaire au Cap Breton, puis curé de Nicolet durant longues années, mort en 1800, préparait par son testament et ses actes la fondation du collége, le plus ancien du Canada après ceux de de Montréal

et de Québec. Il date de 1804. Les trois Districts de Québec, de Montréal et de Trois-Rivières eurent alors chacun leur collége. On a aussi connu le grand Vicaire Brassard-Deschenaux, curé de l'Ancienne Lorette, qui avait réuni une bibliothèque de plusieurs mille volumes dès le commencement de ce siècle.

Brébeuf (le P. Jean de) de la Compagnie de Jésus, le plus illustre des martyrs de cet ordre dans les régions de la Nouvelle-France, était oncle du traducteur de la Pharsale de Lucain, et naquit à Bayeux en 1593. Il entra dans la Compagnie en 1617, et reprit en 1625 l'œuvre des Franciscains Réformés, qui avaient tenté d'attirer les Hurons à la foi. Après bien des travaux inutiles en apparance, la conversion d'Atironta, prélude de celle d'Ahasistari, promit de meilleurs fruits. Il reprit en 1640 les voyages d'exploration de Champlain et compléta la reconnaissance de la grande vallée du St. Laurent. Cet apôtre des Hurons tomba entre les mains des Iroquois, acharnés à la ruine de cette nation, et souffrit un martyre dont les circonstances furent bien cruelles (1649). Sa famille fit faire un magnifique reliquaire, qu'elle envoya au collége de Québec, et qui a été conservé à l'Hôtel-Dieu. La tête du martyr se trouve dans un pied d'estal en ébène richement orné, qui supporte un buste en argent de grandeur naturelle. Champlain fit imprimer son *Catéchisme Huron* à la suite de ses *Voyages de la Nouvelle-France Occidentale, dite Canada*, 1632.

Bressani (Le P. François-Joseph) de la Compagnie de Jésus, né à Rome, passa en Canada en 1642, fut employé par le P. Vimont à Québec, puis aux Trois-Rivières, et fut un des missionnaires des Hurons en 1644. Il fut horriblement mutilé par les Iroquois et recueilli par Wilhelm Kieft, Directeur-Général de la Nouvelle-Belgique, qui lui donna les moyens de repasser en Europe, et ses recommandations pour tous les gouverneurs et commandans. Il reparut une seconde fois en Canada, fut témoin de la ruine des Hurons, et repassa finalement en Europe. Il mourut à Florence en 1672, laissant une relation dédiée au fameux cardinal De Lugo et qui fut publiée avec l'approbation de Goswin Nickel, général de la Compagnie. Elle a été traduite de l'Italien en français en 1852, par le R. P. F. Martin, de la même compagnie.

Briand (Jean Olivier) huitième évêque de Québec, né à Plérin au diocèse de St. Brieu en Bretagne, suivit M. de Pontbriand, son compatriote, en qualité de Secrétaire. Il fut aussi professeur au Séminaire, puis théolagal et Doyen du chapitre. M. de Pontbriant ayant suivi les gouvernans et l'armée à Montréal, après la prise de Québec, nomma Olivier Briand Vicaire-Général pour cette ville. La religieuse dont nous avons une relation du siége de Québec, dit: " Le choix qu'on fait de lui dans un temps aussi critique en dit assez. Je dirai seulement qu'ayant été choisi par feu M. de Pontbriant qui le connaissait parfaitement, l'ayant toujours eu auprès de lui, il le chargea de la conduite de son diocèse pendant sa maladie. Il s'en acquitta si dignement, qu'à la mort de ce saint évêque, le chapitre le nomma Vicaire-Genéral (*capitulaire*) à la satisfaction des Français et des Anglais, qui l'ont fait passer l'année dernière à Londres, pour le faire sacrer dans quelque province et revenir prendre possession de son diocèse." Premier évêque élu sous la domination anglaise, il passa en Angleterre à la fin de 1764, et après avoir reçu l'agrément du Roi par l'entremise du marquis de Rockingham, il reçut ses bulles de Clément XIII, le 21 janvier 1766 et fut sacré le 16 Mars dans la chapelle de Ste Marie de Méry par Demay de Termont, évêque de Blois, à ce autorisé par Christophe de Beaumont, archevêque de Paris. Il repassa de nouveau en Angleterre et débarqua à Québec le 28 juin, au milieu des honneurs que son humilité lui permit d'accepter. Pierre de La Rue, Abbé de l'Ile-Dieu, un des Grands-Vicaires du Canada, résidant à Paris, avait déjà annoncé l'heureuse issue de cette grande affaire. Mgr. Briand prit possession le 19 juillet. Ce prélat eut à soutenir une lutte périlleuse avec le gouvernement anglais, auquel Sir James Marriot avait conseillé de changer peu à peu notre liturgie. Quand ce gouvernement en vint à charger le général Murray de le sommer de pourvoir le ministre Montmollin de la cure de Québec, il fit réponse que le général pouvait bien avoir la tête de Briand mais non lui faire faire une lâcheté ; et le pape lui fesait écrire par le cardinal Secrétaire-d'Etat Antonelli, que le Saint-Siége manquait d'expressions assez fortes pour reconnaître suivant leur mérite les signalés services

qu'il avait rendus à l'Eglise par sa fermeté dans son administration. Il se démit de l'évêché en 1784, et se retira au Séminaire, où il vécut jusqu'en 1794.

Brock (Sir Isaack) chevalier de l'ordre du Bain, Major-Général et Président du Canada Supérieur lors de la dernière guerre américaine, était de l'île de Jersey, et avait servi en Amérique, à Copenhague et dans plusieurs autres expéditions. Principal héros de cette dernière lutte, il repoussa le géneral Hull, qui avait commencé la première invasion, sauva Amherstburgh et entra dans l'état du Michigan avec une poignée de braves. Tout cet état tomba en son pouvoir avec le Détroit et l'armée américaine. Il mourut au sein de la victoire à Queenstown, en repoussant une seconde invasion. Un monument lui a été érigé sur les hauteurs où il tomba. Son fils a écrit sa vie. Il était brave, franc, affable,—un vrai chevalier sans peur et sans reproche. Le modèle de son monument, restauré depuis peu, à figuré à l'exposition de Paris et a été donné à la famille du général à Jersey.

Bruyère, honorable famille canadienne.—R. H. Bruyère, Lieutenant-Colonel du génie, était commandant en Chef de cette arme dans la dernière guerre américaine. L'Album du Commandeur Viger contient de lui un dessin de fortification. L'abbé Bruyère, du diocèse de Toronto est connu par sa polémique avec le Surintendant Ryerson. Mgr. de Charbonel lui a envoyé d'Europe, en reconnaissance de ce service, des Lettres de Grand-Vicaire avec l'administration du diocèse en cas de mort de l'Ordinaire. On a publié cette polémique sous ce titre : *Controversy between Dr. Ryerson, Chief Superintendant of Education in Upper Canada, and the Rev. J. M. Bruyère, on the appropriation of the clergy Reserves Funds ; Free Schools versus state Schools ; public libraries and common schools attacked and defended. To which is appended a Letter from the Right Rev. Dr. Pinsonnault, Bishop of London, C. W. Toronto* 1857.

Burke (Edmond) un des plus grands écrivains et des plus grands hommes d'état de l'Angleterre, favorable aux Américains dans leur lutte avec l'Angleterre, conseilla la division du Canada en deux provinces, jugeant absurde d'unir ensemble des peuples de mœurs, de nationalité et de religion différentes !

Burke (Edmond) premier évêque de la Nouvelle-Ecosse, était né à Kildare en Irlande en janvier 1753, étudia dans les Universités de l'Europe où il se rendit habile dans les langues latine, grecque, hébraique et syriaque et devint curé de sa patrie. Mais le zèle des missions l'attira en Canada en 1787. L'évêque de Québec l'employa cependant au Séminaire comme professeur de philosophie et de théologie. Il fut ensuite sept ans missionnaire chez les Sauvages, puis Grand-Vicaire de l'évêque de Québec pour la Nouvelle-Ecosse. Le gouvernement demanda lui-même son élévation à l'épiscopat et sur le témoignage que le pape reçut de Monseigneur Plessis du zèle et de la capacité du sujet, il le nomma en 1817 évêque de Sion et Vicaire Apostolique. Monseigneur Plessis le sacra le 5 juillet 1818. Il mourut à Halifax le 1er Décembre 1820, et eut pour successeur Monseigneur William Frazer, sous lequel Halifax fut érigé en siége épiscopal. Monseigneur Burke a laissé trois volumes sur la controverse et la doctrine. Une femme payenne la renversa un jour de l'autel, et le traîna par les cheveux tandis qu'il célébrait le sacrifice : il attendit, au lieu de repousser cette mégère, que les assistants vinssent le dégager.

Bullion (Angélique Faure, duchesse de) épouse de Claude de Bullion, Intendant des finances dans le Maçonnais mort en 1640, était membre de la Compagnie de Montréal et devint la bienfaitrice de l'Hôtel-Dieu, pour lequel on calcule qu'elle dépensa 180,000 livres.

Burton (Sir Francis Nathaniel) Lieutenant-Général, Chevalier Grand Croix de l'ordre guelphique de Hanovre, Lieutenant-Gouverneur du Bas-Canada, Président de la Société Littéraire et Historique de Québec, était de la même famille que le colonel Burton, Lieutenant de Wolfe, qui força à la retraite M. de Bougainville venant au secours des vaincus d'Abraham, et qui fut gouverneur des Trois-Rivières puis de Montréal. Il enleva à Dalhousie le cœur des Canadiens, si jamais ce gouverneur les posséda. Dalhousie étant passé en Angleterre en 1824, le laissa Administrateur sans lui donner sa confiance. Burton tenta de la manière la plus délicate d'obtenir de lui les renseignemens nécessaires pour conduire le gouvernement sans rien compromettre ; mais le gouverneur lui dit qu'il n'avait de Downing Street aucunes ins-

tructions que les instructions usuelles envoyées aux gouverneur-généraux, lui cachant, comme s'il eut voulu par jalousie, le faire tomber dans un piége, deux dépêches de lord Bathurst relatives aux subsides. Sir Nathaniel, qui devint le favori du parti canadien, ne connaissant pas ces instructions, sanctionna le *bill* de subsides porté presque à l'unamite par les deux chambres, et en instruisit le ministre, qui répondit par une censure. Comme elle était basée sur les instructions spéciales, l'Administrateur n'eût pas de peine à se disculper, et lord Bathurst rétracta le blâme ; mais Burton avait quitté le Canada quand cette dépêche y arriva, et elle tomba aux mains de Dalhousie, qui ne la communiqua pas à la Chambre bien qu'il jugeât à propos de lui faire part de la censure. Mais les chefs du parti populaire en avaient eu quelque vent, et la demandèrent indirectement. Lord Dalhousie répondit qu'il n'en avait point d'autre que celle dont il avait donné communication ; la Chambre insista et Sa Seigneurie répondit qu'il ne communiquerait que ce qu'il croyait expédient. Sir Nathaniel, justement ulcéré, crut devoir écrire à Lord Bathurst pour lui demander les moyens d'obtenir réparation. Cette conduite odieuse de lord Dalhousie envers un frère d'armes plus populaire que lui, non moins que l'obstination avec laquelle il soutint jusque aux dernier moment Sir John Caldwell coupable de péculat, déshore à jamais la mémoire de ce soldat qui, comme gouvernant, eut ses torts et ses qualités. S'il donna l'essor aux arts d'agrément et de nécessité, et s'il se prêta à l'établissement de nouvelles paroisses, en politique, il ne fut qu'un violent chef de parti. Lord Bathurst lui ordonna d'instruire la Chambre du contenu de la dépêche du 30 Septembre à Sir Francis Burton, ce qu'il fit le 30 Janvier 1827 par un message qui se terminait par ces mots : " le Secrétaire d'Etat enjoint au gouverneur en Chef de dûment notifier que Sir F. Burton est entièrement lavé du blâme d'avoir agi contrairement à ses instructions." Ce général était bien propre à inspirer de la jalousie à Dalhousie, par son affabilité et son impartialité. Devenu Administrateur, il voyait beaucoup les chefs du parti canadien. Il tira du trésor la somme £1,805 en sus de son salaire de £3,000 par année. Il en informa *lord Bathurst*, et le ministre recommanda que

cette somme lui fût allouée comme un don de la Législature. Voici comment l'opinion publique se traduisait à ce sujet: " En l'absence du Gouverneur-Général, Sir Francis avait conduit l'administration: il avait encouru toutes les dépenses de ee poste élevé ; il avait entretenu les chefs de départemens, les membres de la Législature, des étrangers de distinction ; il avait soutenu la dignité et la splendeur de sa charge ; la gracieuse et élégante hospitalité qui distingua le siége du gouvernement durant son administration est bien connue, il avait tiré ce qui était alloué à un gouverneur pour ces objets essentiels. Ces 1,805 devaient lui être laissés, mais aussi être déduits du salaire du gouverneur-général." Le vénérable J. F. Perrault lui dédia ses " Extraits des Régistres du Conseil Supérieur et de la Prévôté de Québec."—Le Général Christie Burton, lieutenant d'Amherst, juge à Montréal sous le gouvernement du genéral Gage, se fixa dans ce pays, acquit les seigneuries de Léry, Lacolle, Noyan, Sabrevois de Bleury et Repentigny dès 1790 ou 1791 et a transmi ces fiefs à ses héritiers.

C

Cabot (Sébastien) surnommé le Grand Marin, né à Bristol d'un pilote vénitien découvrit sous les auspices de Henri VII, le continent de l'Amérique, et reconnut en particulier le Labrador. Ayant servi quelque temps l'Espagne, il fonda San Salvador sur la rivière Plata. Il fut crée Pilote Major et eut le même titre en Angleterre sous Edouard VI. Il fut aussi gouverneur de la Compagnie des Marchands Aventuriers et de la Compagnie de Russie. Ses actes se retrouvent dans Hawkluyt.

Cadet (Le sieur Jean) Munitionnaire-général sous les Français, était fils d'un boucher, et garda dans sa jeunesse les animaux d'un habitant de Charlebourg. Il devint boucher lui-même. L'intendant Hocquart le chargea de ses levées, et sous Bigot, il devint Munitionnaire-Général le 1er. janvier 1757. On fut surpris de le voir passer tout-à-coup du couteau à l'épée. Il conserva toujours la rudesse de ses manières ; cependant l'auteur des *Mémoires* publiés par la Société Littéraire et Historique dit qu'il *allait de pair* avec *le chevalier de Lévis*, menant un train de général.

Cadieux (Louis Marie) Grand Vicaire du diocèse de Québec, né à Montréal en 1785, fréquenta le collége de St. Raphaël en même temps que Michel Bibaud et Michel O'Sullivan, et fut ordonné prêtre en 1810. Après avoir été Directeur du collége de Nicolet, il fut successivement curé de Beauport, des Trois-Rivières (où il fut créé Vicaire Général) et de la Rivière Ouelle où il est mort le 13 juin 1838. Il fit le sermon pour le jour du sacre de Mgr. de Sydime, écrivit plusieurs articles dans *l'Ami de la Religion et du Roi*, Journal imprimé aux Trois-Rivières et qui eut dix numéros, mais surtout sa savante brochure intitulée : *Observations sur un écrit intitulé Questions sur le gouvernement ecclésiastique du District de Montréal par un prêtre du diocèse de Québec, Trois-Rivières, Imprimé par Ludger Duvernay Rue Royale*, 1823, dans laquelle il réfute avec succès M. Chaboyez.

Caën (Guillaume et Emery de) oncle et neveu, gentilshommes huguenots et négocians, auxquels le duc de Montmorency, vice-roi de la Nouvelle-France, confia le Canada en 1622, mandant à Champlain de leur prêter main forte. Mais il ne s'occupèrent guères que de leur monopole commercial. Guillaume est appelé *Général des vaisseaux du roi*, et le Cap Tourmente fut érigé en baronnie en sa faveur. Il le perdit par suite de l'organisation de la Compagnie des Cent Associés, l'an 1627 ; mais l'an 1640, le roi l'indemnisa en érigeant en baronnie en sa faveur plusieurs îles dans les Indes Occidentales " en conséquence de ce qu'il avait été dépossédé de la baronnie du Cap Tourmente, située en notre pays de la Nouvelle-France, lequelle lui avait été donnée et érigée par des titres illustres d'honneur, et en considération des grands périls, basards et aventures qu'il a courus, tant pour prendre entrée et habitude en notre dit pays de la Nouvelle-France, que pour la conservation et tuition d'icelui : "

Callières (Hector chevalier de) Membre de la Compagnie de Montréal, gouverneur particulier de cette ville puis gouverneur et Lieutenant-Général et de la Nouvelle-France en 1799, montra beaucoup de sagesse dans ses guerres et ses relations avec les Iroquois, et conclut la paix mémorable 1701 à Montréal. Il avait servi 29 ans en Europe, et Charlevoix n'hésite pas à le proclamer le meilleur général qu'ait possédé le Canada. Il était de

Torigny dans la Basse-Normandie. François de Callières, son fils, fut plénipotentiaire au congrès de Ryswik.

Calonne (Jacques Ladislas Joseph de) célèbre prédicateur, frère du ministre de Louis XVI, était né à Arras en 1743, devint Official de Cambray et conseiller au Parlement de sa Province avant la révolution, qui le força de passer à Londres, où il fonda le Courrier de l'Europe avec M. de Montlosier, et vint de là en Canada au mois d'août 1799. En 1807, il fut fait chapelain des Ursulines des Trois-Rivières et eut assez d'influence pour que Craig, voulant imposer à J. O. Plessis ses volontés au sujet des affaires ecclésiastiques, écrivît à Ryland que ce prélat était monté aux Trois-Rivières pour consulter De Callonne et Noyseux. Il mourut le 16 octobre 1822 à plus de 80 ans. On trouve dans le tôme XXVIIème. de *l'Ami de la Religion* une lettre de l'abbé De Calonne au cardinal Beausset, qui révoquait en doute dans sa *Vie de Fénélon* l'existence d'un ostensoir donné par l'immortel archévêque à son église métropolitaine en mémoire de son adhésion au bref papal qui condamnait son livre des Maximes des Saints.

Cartier (Jacques) fameux navigateur de St. Mâlo.— On lui attribue à tort la découverte du Canada ; mais dans trois voyages consécutifs vers ce pays sous les auspices de François 1er de 1534 à 1542, il parcourut une bonne partie du Canada, et fit connaissance avec les naturels, dont Stadaconé, près de Québec, et Hochelaga, dans l'île où est maintenant Montréal, étaient les chefs-lieux. Il construisit le château fort de Charlebourg-Royal, au Cap Rouge, conduisit en France Donnacona, le plus marquant des chefs du pays, et revint à son fort, où il fut tellement harcelé par le scorbut et par les naturels, vis-à-vis desquels il ne s'était pas fort bien comporté, qu'il l'abandonna pour retourner en France, et rencontra le Vice-Roi Roberval qui lui donna ordre de revenir ; mais ils ne tardèrent pas à se perdre de vue, et Cartier se hâta de cingler vers St. Mâlo. Cet acte n'est certainement pas tout à l'honneur de ce marin ; mais il conserve la gloire d'être le premier navigateur qui eût assez exploré le Canada pour qu'on puisse dire qu'il a frayé le chemin à ses successeurs " Cartier, dit le Dictionnaire Historique de Liége, fit plus que découvrir ; il visita tout le pays

avec beaucoup de soin, et laissa une description exacte des ils, côtes, détroits, ports, golfes, rivières et caps qu'il reconnut. Nos marins se servent encore aujourd'hui de la plupart des noms qu'il donna à ces endroits " Il présenta lui-même sa relation à François 1er magnifiquement reliée et couverte de velours bleu tenu par des ornemens d'or. Sa mémoire, toujours en respect en Canada, s'est tout-à-coup réveillée plus vivace, ces années dernières, à l'occasion d'un tableau représentant ce marin, présenté à la Société Littéraire et Historique de Québec par le maire de St. Mâlo, et l'enseignement normal vient d'être inauguré à Montréal sous son patronage : une des écoles porte son nom. Les armemens de François 1er étaient bien insuffisans à établir le Canada malgré tout ce qui se trouve d'imposant dans les Patentes. Dans son second voyage, Cartier était "capitaine-général de l'expédition et Pilote-Major, avec bon nombre de navires et de toutes qualités, arts et industries, pour plus avant entrer ès dits pays, converser avec les peuples d'icelui et avec eux habiter si besoin est." Les rois de France continuèrent à s'attribuer la propriété du Canada, et Henri III octroya à Jacques Noël et au Sieur Chaton, petits neveux de Jacques Cartier, le commerce exclusif du golfe et du fleuve St. Laurent ; un Sieur Ravillon leur succéda et visita le Saguenay l'an 1591. Jacques Cartier fut anobli par François 1er. Le premier ministre canadien d'aujourd'hui porte son nom.

Cauchon (l'honorable Joseph) contemporain, né à Québec, fondateur et pendant quatorze ans rédacteur du *Journal de Québec.* Il personnifiait *alors* les partisans de l'influence ecclésiastique comme M. de Montalembert en France. Il devint membre du Parlement, puis ministre, après d'incessantes polémiques au milieu desquelles il fit énergiquement son chemin. Dans le cabinet il s'est fait connaître par deux actes, celui qui l'a entraîné dans un conflit avec Mgr. de Charbonnel et l'épiscopat au sujet des écoles mixtes, et son rapport sur le département des Terres de la Couronne, important par lui-même autant que par les cartes précieuses qui l'accompagnent, et dont le *Montreal Witness* a dit qu'il est destiné à être placé à côté des rapports de Sir W. Logan. M. Cauchon se tenant entre l'administration et l'opposition sous MM.

McDonald et Cartier, a prêté à celle-ci un appui très fort ; mais il a refusé de se charger d'un portefeuille dans le cabinet Brown-Dorion. Outre son Rapport, important pour la Science, on lui doit des *Leçons de Physique* et un pamphlet remarquable sur le projet de la Confédération des Provinces. Accusé de malversations dans son ministère des Terres, il a prouvé que les actes qu'on lui reprochait étaient ceux de son prédécesseur. Loin d'avoir dilapidé M. Cauchon avait réformé son département.

Casot (Jean Joseph) dernier Jésuite du Canada, n'était que frère coadjuteur quand il vint dans ce pays à l'âge de 27 ans. Mais il avait des talens naturels ; le P. De Glapion lui donna la charge de Procureur et le fit ordonner en 1766 (*) C'était après la conquête, et par conséquent il n'eût pas eu qualité pour succéder à la jouissance des biens de la Compagnie ni par son état ni comme Canadien, sans la bienveillance marquée de l'autorité temporelle : On sent que Carleton était là. Ce gouvernant permit de l'ordonner. Il était né à Port Louis ville forte et maritime de Bretagne. A sa mort arrivée le 16 Mars 1800 dans la 71ème année de son âge, le Roi se mit en possession des biens des Jésuites, bien qu'ils fussent réclamés par les Canadiens. Il a fallu plus tard regorger tout ce pillage. Jean-Baptiste Noël mort en 1770, fut ordonné en même temps que le P. Casot, et Alexis Macquet, dernier Jésuite ordonné, le fut l'année suivante (1767). Il mourut le 2 Mars 1775.

Céloron de Blainville (le Sieur) gentilhomme canadien qui prit possession en 1748 du pays contesté entre l'Angleterre et la France en qualité de subdélégué du vicomte de La Galissonière. Parti à la tête de 300 hommes, il pénétra presque aux monts Apalaches ou Alleghanis. Il lui fut fourni des plaques de plomb, sur lesquelles étaient gravées les armes de France, et qu'il avait ordre d'enterrer à des stations particulières, ce dont il devait être dressé des procès-verbaux signés de lui et des officiers qui l'accompagnaient. Céloron s'acquitta ponctuellement de sa commission malgré les murmures de diverses tribus sauvages, le vicomte envoya les procès-verbaux en France, et deux ans après, son subdélégué fut fait gouverneur du Détroit avec le rang de Major. Il finit par se retirer à Montréal. Ce fut une perte pour le corps

des officiers canadiens dit l'auteur des *Mémoires sur le Canada.* Il ajoute qu'il eut des ennemis qui le perdirent. Selon lui, il était brave, intelligent et capable de commander ; mais sa hauteur ne lui permit pas de prendre des biens. Cette famille émigra à la conquête et la marquise de Villeneuve, qui a envoyé des fruits et des fleurs de ses serres à Abdelkader et reçu les hommages de cette célébrité, est une Céloron de Blainville.

Céré (Henriette) fondatrice avec Eulalie Durocher et Mélodie Dufresne de l'Institut enseignant des Sœurs des S. S. Noms de Jésus et de Marie, établi à Longueuil en 1843. Il y a aujourd'hui cinq missions outre la maison-mère.

Chaboillez (Augustin) fameux Gallican, fils d'un notaire, fut ordonné prêtre en 1796 par Mgr. Denaut, dont il devint le Secrétaire. Il fut ensuite curé de Longueuil, où il se fit connaître par trois brochures en faveur de la prétendue inamovibilité des curés et du parti qui s'opposait à l'administration de Mgr. Lartigue en qualité d'Auxiliaire et suffragant de l'évêque de Québec (1823]. Il fut réfuté par le Grand-Vicaire Cadieux et par une autre adversaire dont P. H. Bedard, avocat, fut le prête-nom. Il est mort le 28 août 1834.

Champlain [Samuel de] fondateur de Québec et de la Nouvelle-France, pour ainsi dire,-car avant lui la France n'eut point d'établissement régulièrement assis en Canada, et il établit encore les Trois-Rivières et projeta d'établir Montréal,—était natif de Brouage dans le Saintonge, et avait le titre de Géographe du Roi. Il servit sous Henri IV aux ordres des maréchaux d'Aumont, de St. Luc et de Brissac, et fut engagé pour le voyage du Canada par le Commandeur de Chatte. Il fit alliance avec les nations sauvages, parcourut en tous sens ces vastes contrées et donna son nom à un de nos grands lacs. Les plus grands obstacles se rencontrèrent sur son chemin, les Anglais s'emparèrent une fois du pays, après que ce fondateur les en eût tenu éloignés un an par sa bonne contenance, et il dut passer plusieurs fois la mer pour raviver l'œuvre coloniale en France. Ce grand homme eut pour tombeau, l'an 1635, le majestueux promontoire sur lequel il avait fondé en 1608 la ville qui devint plus tard le boulevard de l'Amérique, laissant après lui la re-

putation d'un grand navigateur, d'un génie infatigable et bien propre à fonder un nouvel état, et d'un écrivain assez poli pour son siècle, quoique son style soit moins agréable que celui de Jacques-Cartier. Il gouverna la Nouvelle-France sous le Roi, sous les vice-rois et sous la Compagnie des Cent Associés. Le catalogue des vice-rois du Canada [de 1612 à 1627] est une difficulté de notre histoire d'autant que Champlain lui-même en compte cinq, parce que durant la prison du prince de Condé, Ponce de Cardaillac de Thémines, connu sous le nom de maréchal de Thémines en 1627, s'était fait nommer par le monarque. Mais, d'après l'idée que je me fais de la nature et de l'étendue des pouvoirs et propriété des vice-rois de la Nouvelle-France, cet acte était injurieux aux droits du prince. Charlevoix, qui ne parle point, que je sache, de M. de Thémines, nous dit que Condé céda pour 12000 couronnes sa vice-royauté à son beau-frère, le maréchal de Montmorency, qui fut effectivement Vice-Roi, et qui en traita lui-même plus tard avec le duc de Ventadour son neveu. La Vice-Royauté était donc une espèce de propriété qui fut presque exclusivement dans les mains d'une famille, jusque à ce que le Cardinal Richelieu abattît cette puissance. Voyez de plus l'article *Caën*. Champlain gouvernait sous eux avec le titre de Lieutenant.

Charbonnel [Armand de], contemporain, deuxième évêque de Toronto, issu d'une illustre maison française qui compte plusieurs personnages historiques, sans parler de la fameuse Tricline de *Carbonel*. Ce prélat, qui a été consacré à Rome par Pie IX lui-même, était ci-devant de la Communauté de St. Sulpice et a été professeur de théologie dogmatique au grand Séminaire de Lyon. Il s'est fait connaître à Montréal comme prédicateur, et s'est signalé sur son siége par son zèle dans la cause des écoles séparées. Il est de retour d'un voyage durant lequel il a visité plusieurs parties de l'Europe recrutant des coopérateurs et des professeurs pour son collége de St. Michel.

Charland (Louis] décédé en 1813 à l'âge de 40 ans, géographe et antiquaire, passait aussi pour le premier de ses compatriotes en fait de mathématiques. Il était Inspecteur des Ponts et Chaussées à Montréal. Ce fut lui qui dressa

avec Duberger la première carte correcte du Canada, publiée à Londres par Faden, sous le nom de Vondenvelden. Il fouilla aussi le premier parmi les documents féodaux enfouis dans les archives de la Province et publia : *Extraits des Titres de concession de Terre en Seigneuries* par W. Vondenvelden et Louis Charland, Québec 1803. Le Commandeur Viger a été son digne élève.

Charlevoix [Pierre François Xavier de] de la Compagnie de Jésus, né à St. Quentin l'an 1682, historien de la Nouvelle-France, de l'Ile St. Domingue, du Japon et du Paraguay, visita le Canada, fut durant plus de vingt ans un des rédacteurs ou collaborateurs du journal de Trévoux, et mourut en 1761. Le P. Charlevoix manque de précision dans le style ; mais il a presque toutes les autres qualités de l'historien. On lui doit encore la vie de la Mère de l'Incarnation. Tout le monde sait son nom en Canada.

Charly [Marie-Catherine] dite Sœur du Saint Sacrement, quatrième Supérieure Générale de l'Institut de Marguerite Bourgeois, née à Ville-Marie en 1666, avait été Assistante de la Sœur Barbier puis Maîtresse des novices. Ce fut sous sa supériorité que le ministre De Pontchartrain défendit les vœux. Après avoir écrit en vain à cet homme d'état et à Madame de Maintenon, elle adopta, avec l'assentiment de l'Intendant Raudot, le milieu de faire faire des vœux secrets pour un an. Elle mourut en odeur de sainteté en 1717, après avoir été élue une seconde fois supérieure. Elle avait eu une maladie durant laquelle la Sœur Bourgeois s'offrit à Dieu en sacrifice à sa place.

Charnock (John) célèbre écrivain militaire, né à la Barbade en 1763, reçut son éducation en Europe. Il entra ensuite dans la marine, mais fut en proie au malheur et mourut dans la prison du Banc du Roi en 1807. Parmi ses nombreux ouvrages on estime la *Vie de Nelson*, la *Biographia Navalis* en six volumes, le Supplément aux *Vies des Amiraux* de Campbell et l'*Histoire de l'Architecture Navale.*

Chasseur (Pierre) mort au mois de juin 1842, célèbre naturaliste canadien qui, avec le secours de son génie et

sans autre instruction qu'une éducation élémentaire, (*) car il était originairement sculpteur et doreur à Québec, —recueillit un beau cabinet d'histoire naturelle, qui fut acheté par la Législature en retenant le nom de ***Musée Chasseur***, et qui a fini par être en tout ou en partie la proie des flammes. La Gazette de Québec publiée par autorité disait en 1826 : " La cité de Québec doit s'énorgueillir de posséder dans son sein un citoyen dont les travaux doivent nécessairement tourner à la gloire de sa patrie. Mais si l'industrie et la persévérance de M. Chasseur ont droit à nos éloges, la manière dont il conduit son ouvrage n'est pas moins digne de notre admiration. Il rassemble autant que possible, autour de chaque objet, tout ce qui tend à le caractériser, de manière à nous donner tout-à-la-fois, en quelque sorte, l'histoire et les habitudes de l'animal en vue. Pour atteindre ce but, il a dû suivre la nature à la piste, et pour ainsi dire la prendre par surprise, et il lui a fallu la chercher dans les bois, sur le sommet des montagnes, dans les marais et jusque sur les rochers les plus escarpés."

Châteaufort ou Chasteaufort (Marc Antoine de Bras de-Fer, Ecuyer, Sieur de) gouverna le Canada après M. de Champlain et avant le chevalier de Montmagny. Ce devient un fait avéré, quoiqu'il ait échappé à Charlevoix et à nos historiens modernes. Il est désigné " Lieutenant-Général en toute l'étendue du fleuve St. Laurent en la Nouvelle-France," et Giffard, seigneur de Beauport, jure devant lui d'observer les Ordonnances qui lui seront signifiées.

Chateauguay, branche de l'illustre maison des Le Moine.—Louis Le Moine, second Sieur de Chateauguay, Charles Le Moine, son père ayant porté ce titre, né le 5 janvier 1676, se signala sous Iberville, son frère, au fort Nelson, et fut tué à 18 ans, le 4 Novembre 1694, en combattant auprès du héros,—héros lui-même.

Antoine Le Moine, troisième Sieur de Chateauguay, né le 7 juillet 1683, guerrier habile, se signala en Floride, à la Louisiane en Acadie et aux Antilles. Il servit

(*) M. Pierre Chasseur, quoique dépourvu d'instruction, est parvenu par son zèle infatigable, à composer un cabinet d'histoire naturelle à Québec.—Lebrun, " Tableau des Deux Canadas."

sous d'Iberville, de 1705 à 1706, année de la mort de ce héros. Dans la guerre contre l'Espagne il prit Pansacola en 1719, fut fait gouverneur de Mobile à la paix et commandant en second du pays. Il fut employé depuis à la Martinique, puis nommé gouverneur de la Guyanne. Il participa à la défense de Louisbourg de 1745 à 1747, année de sa mort. Cette branche de la maison de Le Moine paraît s'être conservée en France.

Chaumonot (Pierre Joseph Marie) de la Compagnie de Jésus, fils d'un vigneron, naquit en 1611. Il étudia au collége de Châtillon sur Seine, puis au noviciat de St. André à Rome, en 1632. De là, il fut envoyé à Florence, où il professa, et repassa à Rome pour y faire sa théologie sous le P. Poncet, qui était en correspondance avec le P. de Brébeuf. Il obtint la permission de passer en Canada et partit à pied pour Lorette où il fit vœu de bâtir une chapelle sur les mêmes dimensions que la *Casa Sancta.* Arrivé à Québec en 1639, il partit pour le pays des Hurons et y évangélisa pendant onze années. Après leur dispersion, il suivit ceux qui trouvèrent un refuge dans l'île d'Orléans. Après une mission chez les Montagnais en compagnie du P. Dablon, il fut employé à Ville-Marie, où il établit la dévotion à la Sainte Famille. Rappelé à Québec par Mgr. de Laval, il reprit soin de la pauvre nation huronne jusqu'en 1666, époque où il dût suivre M. de Tracy dans sa grande expédition. Il préluda à ce voyage en desservant les forts naissans de Richelieu et de Chambly. Il revint ensuite retrouver ses Hurons à Ste. Foye près de Québec. En1674, il les mena à l'endroit où il bâtit la chapelle qu'il avait fait vœu de construire. Il célébra à Québec sa cinquantième année de sacerdoce en 1689, et y mourut en février 1693. Les Relations des Jésuites font mémoire de ses travaux. Il laissa quelques écrits.

Chauveau (l'honorable Pierre J. O.) L. L. D., (du collége McGill,) contemporain, membre de l'Institut Polytechnique classe des Belles-Lettres, membre correspondant de l'Académie des Sciences dela Nouvelle Orléans et membre de la Société Américaine pour l'avancement des Sciences, Surintendant de l'Instruction Publique, né à Québec le 30 Mai 1820, étudia au séminaire de cette ville et entra ensuite au barreau. M. Hamel a fait un charmant por-

trait de M. Chauveau au sortir du collége. Lancé dans le monde au plus fort de la mêlée dans notre tourmente politique, " il fut poëte, dit M. de Puibusque, et l'indignation fit son vers selon la formule de Juvénal. Albion dont il était le sujet, et dont il fut plus tard le ministre ; lui doit une médiocre reconnaissance pour certaines strophes qui firent tressaillir les cœurs des victimes. Quand la guerre civile fut éteinte par ce compromis que lord Sydenham nomma l'Union des Provinces, M. Chauveau crut voir dans cet arrangement un marché frauduleux qui livrait les hommes de sa race au monopole de quelques nababs, et sa verve ironique s'épancha dans une satire dont le début rappèle la manière incisive de l'auteur des Iambes :"

C'est le jour des banquiers, demain sera notre heure.
Aujourd'hui c'est le joug, demain la liberté ;
Aujourd'hui l'on fustige un peuple entier qui pleure,
Demain l'on voit debout tout un peuple ameuté.
Aujourd'hui le forfait, demain la vengeance ;
Aujourd'hui l'or est roi, demain règne le fer ;
Aujourd'hui le pouvoir et demain l'impuissance.
Aujourd'hui c'est l'orgie et demain c'est l'enfer ;
Demain n'est pas à vous ; il est à Dieu qui veille,
Et Dieu laisse toujours l'espoir d'un lendemain
Aux pauvres nations qu'on maltraitait la veille.

Cependant Bagot appela le parti canadien au pouvoir, et cette réaction dut faire taire la lyre du poète, qui monta à la tribune aux harangues : on doit dire qu'il est renommé parmi nos orateurs. Membre du Parlement pour le comté de Québec depuis 1848, il fut Solliciteur-Général sous M. Hincks, puis Secrétaire Provincial ou Chancelier. Il se montra partisan ardent de l'abolition du régime féodal, comme on devait l'attendre de l'auteur de *Charles Guérin*, premier essai canadien considérable dans le genre roman, qui fut publié par M. Hypolyte Cherrier en 1852. M. de Puibusque en a développé les beautés et les défauts dans un écrit sur la littérature canadienne imprimé dans l'*Union* de Paris. M. Chauveau, sacrifié par ses collégues sous Sir Allan McNab, sut leur inspirer des craintes ; il succéda au docteur Meilleur à la tête du dé-

partement de l'Instruction Publique. Depuis son installation, il a inauguré l'enseignement normal, fondé la bibliothèque du département et commencé la publication du Journal de l'Instruction Publique en français et en anglais. Il a signé l'appel de Lamartine aux Canadiens et introduit M. Desplace, son délégué, à la société de Montréal. Outre son *Charles Guérin*, on a de M. Chauveau : *Discours à la mémoire des braves tombés sur la plaine d'Abraham, prononcé le* 18 *juillet* 1855 *par P. J. O. Chauveau, Imprimerie de Frechette* 1855. Les lieux, le concours de ce qu'il y avait de plus éminent dans le pays, et la présence d'un envoyé de la France, fournirent à l'orateur la plus heureuse occasion de déployer son éloquence naturelle ; cette harangue en fut un bel effort. M. Chauveau fut aussi correspondant du Courrier des Etats-Unis sous M. Gaillardet, et ce n'est pas son moindre titre de gloire. Les connaisseurs voudraient voir ce Canadien illustre appréciateur plus difficile en fait de travaux historiques ; mais on convient qu'il est meilleur juge en ce qui constitue plus proprement la belle littérature.

Christie (Robert) né à Windsor dans la Nouvelle-Ecosse, décédé en 1856, vétéran politique et écrivain laborieux, étudia au collége du Roi à Windsor, lieu de sa naissance, avec Sir James Stuart. Il vint jeune en Canada, alla de là en Angleterre et passa aux yeux de Craig pour être l'entremetteur entre J. O. Plessis et les évêques d'Irlande et d'Angleterre. Il se fixa en Canada et fut envoyé au Parlement par le District de Gaspé. Dénoncé comme espion par le parti populaire, il fut expulsé de la Chambre, mais les Gaspéziens tinrent bon, le reélurent et en agirent ainsi itérativement. Comme il a écrit des annales parlementaires dans lesquelles son nom revient nécessairement souvent, il serait trop long de retracer ici sa carrière politique, et nous y renvoyons. M. Christie rédigea le Télégraphe en 1820. Il écrivit ensuite des *Mémoires* de la dernière guerre entre les Etats-Unis et l'Angleterre, qu'Alison cite plusieurs fois dans son beau chapitre de l'Histoire de l'Europe qui a trait à l'Amérique. Son Histoire du Canada en six volumes est simplement une histoire politique ou parlementaire commençant en 1791, et elle est plus utile qu'attrayante ou littéraire. Il y a tout un volume de pièces que l'auteur a

connues trop tard pour s'en servir à leur place : elles sont très importantes pour notre histoire, surtout pour l'administration du farouche Craig. Sir James Stuart conserva jusque à la fin une étroite amitié pour son ancien condisciple.

Clarke (le général Sir Alured) Gouverneur de la Jamaïque, puis Lieutenant-Gouverneur du Bas-Canada, inaugura le régime constitutionnel en 1792. Il avait accepté la Lieutenance dans l'espoir que lord Dorchester résignerait bientôt la Capitainerie. Il conquit depuis, assisté par Sir James Craig, le Cap de Bonne-Espérance fut vice-président du conseil de Régence à Calcutta, et aida le marquis de Wellesley à combiner les vastes plans de campagne dont l'exécution fut confiée à Wellington et à lord Lake. Il parut comme témoin au procès du fameux colonel Despard.

Closse (Lambert) Major de Ville-Marie et Gouverneur en l'absence de M. de Maison-Neuve, fut un des premiers habitants, défit en 1653 200 Iroquois qui s'étaient approchés de la place quoiqu'il n'eut que 34 hommes et deux pièces, leur tua 20 guerriers et en blessa cinquante. Il mourut de la mort qu'il avait ambitionnée en combattant ces nations. Un arrière fief de la seigneurie de Montréal porte son nom.

Collet (Mathieu Benoit) Procureur-Général de S. M. T. C. au Conseil Souverain de Québec, qui offrit en 1717 de rédiger un Code Civil pour les colonies, et qui fut refusé par le ministre de la marine.—Charles Angèle Collet chanoine de Québec, fut forcé à retourner en France par les Anglais en 1760.—Luc son frère, Récollet, né en Canada, aumônier dans les troupes, ayant été fait prisonnier en 1759, conduit en Angleterre et élargi un an après, ne revint pas dans sa patrie, mais mourut en France dans une des maisons de son ordre.

Colombière (Joseph Séré de la) natif de Vienne en Dauphiné, exerça le ministère en Canada de 1682 à 1723 et ne doit pas être confondu avec Guillaume Daniel, qui servit de 1698 à 1728. Joseph fut Grand-Vicaire, Archidiacre, Grand Chantre et Conseiller Clerc au Conseil Souverain. Ce fut en 1722 qu'il succéda à M. Des Maizerets dans la dignité de Grand Chantre par provision royale enrégistrée au Conseil. On lui doit l'oraison fu-

nèbre de Mgr. de Laval Montmorency, dont un passage remarquable est reproduit dans l'Encyclopédie Canadienne. Il mourut à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Compain (Pierre Joseph) natif de Québec, étudia la médecine à Montréal sous le docteur Feltz, Chirurgien Major des troupes, et acquit de la réputation dans sa profession, qu'il quitta néanmoins pour le sacerdoce. Ordonné en 1774 et successivement curé à Ste. Anne, à l'Ile aux Coudres et à Beaumont, il mourut en avril 1806 à St. Antoine de la rivière Chambly.

Condé (Henri II prince de) deuxième Vice-Roi propriétaire de la Nouvelle-France, succéda à Charles de Bourbon, comte de Soissons. Il cèda en 1620, pour 12000 couronnes, sa vice-royauté au maréchal de Montmorency, son beau-frère, plus occupé lui-même des troubles de l'ancienne France que des affaires de la nouvelle.

Contrecœur (Pierre Claude de Pecaudy, Ecuier, Sieur de) fils de Pierre annobli en Canada par Lettres Patentes du mois de janvier 1661 suivant les *Mémoires* publiés par la Société Littéraire et Historique, eut une assez grande influence sur les évènemens de son temps et la bonne fortune de vaincre par ses lieutenans le général Braddock, à la bataille de Mononghahela, et Washington au fort *Necessity*. Il ne commanda pas seulement au fort Duquesne, puis sur le territoire contesté de l'Ohio, mais aussi en Acadie, dont on disputait une partie à l'Angleterre. Les initiales qu'on lit en tête des *Mémoires*, pourraient les lui faire attribuer, ou à un des siens. Cette famille ne disparut pas encore après la conquête, et l'auteur de la Vie de Marguerite Bourgeois cite un seigneur de cette famille qui se signala par sa charité et sa munificence. Le dernier rejeton a été victime d'un accident à la chasse.

Courcelle (Daniel de Remy de) gouverneur de la Nouvelle-France après M. de Mesy, fut d'abord subordonné au marquis de Tracy, Lieutenant-Général du Roi dans les Deux Amériques, et dont le séjour en Canada fut de 18 mois. M. de Courcelle gouverna avec sagesse et fermeté, et se fit aimer des Sauvages. Il est le véritable fondateur de Kingston (Cataracoui.)

Courcy (les frères de) contemporains, écrivains français, Canadiens par leur mère.—Pol de Courcy a écrit la

Nobiliaire de Bretagne ou l'histoire de la noblesse bretonne. Charles, plus connu sous le nom de La Roche-Héron, a donné une *Histoire Ecclésiastique des Etats-Unis, Les Servantes de Dieu en Canada*, une critique de l'*Histoire du Canada et de ses Missions* de l'abbé Brasseur de Bourbourg, et des articles détachés qui devront contribuer à éclairer l'opinion chez nos voisins. Il est un des collaborateurs de l'Univers.

Créqui (Jean Antoine Aide) premier peintre canadien était né à Québec et fut ordonné prêtre le 24 Octobre 1773. Il mourut le 7 Décembre 1780. Une de ses toiles ornait encore la chapelle Ste. Anne de Québec en 1825, et l'*Annonciation* du maître autel de l'église de la paroisse de l'Islet est aussi de lui. Le premier Canadien qui ait étudié en Europe et qui y ait remporté un prix, est Beaucours, dont le Commandeur Viger conserve le portrait dans sa collection, et dont l'auteur de ce livre a vu la veuve dans son enfance. Il voyagea dans la plus grande partie de l'Europe et vit même la Russie.

Crespel (Le R. P. Emmanuel) de l'ordre réformé de St. François, Supérieur-Général et Commissaire de son Ordre en Canada, mort à Québec en 1775, est auteur de deux relations intéressantes. Il avait beaucoup voyagé et servi en qualité d'aumônier, M. de Ligneris dans son expédition contre les Outagamis.

Croysille (Le Sieur de] gentilhomme bas-normand en faveur duquel Lebrun (*Tableau des Deux Canadas*) prétend que fut érigée la baronnie de Portneuf, mais qui ne devint baron du lieu que par alliance avec une fille de la maison des Bécancour.

Cugnet, famille canadienne illustre dans la robe, et qui comprend André Cugnet, Procureur-Général du Roi au Conseil Supérieur (Jos. Frs. Perrault loue sa science), François Etienne, premier conseiller en 1733, qui fut Receveur-Général du domaine du Roi, fit plusieurs voyages, essaya le commerce de la laine du bœuf Illinois, et fut commissaire pour visiter et rétablir la haute justice du Château Richer ; Thomas-Marie, le premier Canadien qui, après avoir suivi les Conférences du Procureur-Général, reçut des Lettres Patentes de conseiller assesseur en 1754 ; Guillaume André, prêtre le 22 Septembre 1753 chanoine de la cathédrale de Québec, mort en 1758 ;

François Joseph, dont on va donner l'article, Thomas, son frère (le même peut-être que Thomas-Marie) qui passa en France après la conquête et fut conseiller honoraire en Cour Souveraine à Blois, et J. F. Cugnet.—François Joseph Cugnet, Ecuier, seigneur de St. Etienne, jurisconsulte et feudiste, parraît avoir été conseiller au Conseil Supérieur sous les Français, et l'avoir suivi à Montréal en 1759, après la bataille d'Abraham. Le général Amherst avait laissé au Canada ses lois ; le général Murray, son lieutenant à Québec, nomma le 2 Novembre 1760 M. Cugnet *Procureur-Général et Commissaire de la Cour et Conseil de guerre dans toute l'étendue de la côte du Nord de son gouvernement comme homme de bonnes mœurs et capacité en fait de loi.* Sur lui tombait tout le poids des affaires, les militaires, constitués juges, ne connaissant pas les lois françaises ; aussi l'attribution de Commissaire se trouvait-elle jointe à celle de Procureur-Général. Le Roi ayant proclamé les lois anglaises en 1763, notre compatriote perdit sa place et les Canadiens furent effacés ; mais il éleva la voix et publia ses *Observations sur le plan d'acte du Parlement proposé par M. François Masères.* Il devint Secrétaire du Sénat créé sous le nom de Conseil Législatif. Carleton ne l'apprécia pas moins que Murray, et il fut sous lui le principal rédacteur de l'*Extrait des Messieurs* ou réforme de la Coutume de Paris, que ce général le chargea de faire avec MM. Juchereau et Pressard, et qui fut imprimé à Londres en 1773, après avoir été revu par Sir James Marriot, Avocat-Général, et Thurlow et Wedderburne, Procureur et Solliciteur-Généraux d'Angleterre. Il est digne de remarque que les légistes canadiens étendirent leur travail au droit criminel. Cugnet refit seul son travail sur la partie civile et le publia sous le titre de *Traité des anciennes lois, coutumes et usages de la Colonie du Canada* Québec 1775, chez Will Brown. On le trouve quelquefois relié avec un petit traité de Police et des Extraits Raisonnés des Edits, Déclarations et Règlements des rois et des Ordonnances et Jugements des Intendants, qu'il publia pour appuyer ses traités et pour répondre à des critiques envieux. Dans ce travail partiel, mais qui dut encore lui coûter beaucoup de peine, il disait : " il serait à souhaiter que le gouvernement les fît imprimer, parce

qu'ils sont une partie de la loi coutumière de cette Province." Ce conseil fut suivi sous Sir Robert Shore Milnes. Son ouvrage le plus considérable après sa *Coutume* fut son *Traité des Fiefs* qui, bien qu'il paraisse avoir été ignoré ou du moins négligé par les législateurs anti-féodaux des derniers tems, est extrêmement bien fait et infiniment précieux pour l'histoire de notre pays. L'*Extrait des Messieurs* me semble être le meilleur et le plus clair travail existant sur la Coutume de Paris. Il est bien écrit ; mais il n'est pas dû à la seule plume de Cugnet, et fut revu. La Coutume de Cugnet en diffère beaucoup sous ce rapport. Un auteur de droit fesait autrefois peu d'attention au style, et c'est ce que fit aussi notre juriste canadien, qui avait pourtant des dispositions à écrire clairement et agréablement. Son style peut quelquefois servir de modèle ; d'autres fois, il est tellement coupé, incorrect, qu'il est inintelligible. Ayant suivi les conférences que le Procureur-Général donnait sous les Français, il avait été mis sur la voie de l'étude du droit romain sans laquelle on n'est point jurisconsulte, et la lecture de ses ouvrages fait voir qu'il s'y était rendu profond. Depuis lui, il n'y a plus eu de jurisconsultes dans le pays et les écoles de droit pourront seules en former de nouveaux. Dans un temps où toutes les procédures anglaises devenaient à la mode, Cugnet fut utile au gouvernement dans l'affaire de l'agent Cochrane, et sur le refus du Procureur-Général depuis Sir James Monck, de le poursuivre, il guida le Solliciteur-Général Williams et fit recouvrer £100,000 par le procédé français de saisie-arrêt qu'on adopta. Il fut un temps où les Canadiens ne pouvaient se faire jour au barreau ; mais Cugnet pratiqua toujours, du moins en qualité d'avocat-consultant. A en juger par sa consultation pour MM. de Niverville, seigneurs de Chambly, ses consultations égalaient en méthode et en clarté celles des avocats français de réputation. Celle-ci est d'une belle, très belle petite écriture semblable à celle du beau manuscrit des œuvres de ce Canadien illustre que possède l'honorable Pierre J. O. Chauveau. Cugnet était éminemment patriote, il se prononce énergiquement en faveur des droits d'une famille dépossédée en quelque sorte par les Anglais ; il fustige les juges et l'Arpenteur-Général, et dans son traité de Police, il re-

grette les sages Ordonnances de la domination française, et déplore le désordre qui leur a succédé. Il eut assez d'influence pour en faire remettre quelques unes en vigueur. Le Canada le perdit au mois de Septembre 1789. Son frère, Conseiller Honoraire à Blois, lui survécut, et vivait encore en 1800. J. F. Cugnet, fils de François Joseph, est loué comme un des élèves dont le Séminaire de Québec s'honore dans la Lettre de Mgr. Hubert au Conseil Législatif concernant le projet d'ériger une Université. Il devint traducteur des lois, et doit être appelé le père du français plus que barbare des traducteurs de l'Assemblée Législative. Beau jeune homme, il ne répondit pas aux espérances de ses instituteurs, visita l'Angleterre et la France, fit le grand seigneur, et dissipa le bien que son père lui avait laissé.

Curateau de la Blaiserie (Jaan-Baptiste) de la Communauté de St. Sulpice, ordonné le 24 Mai 1755, fut envoyé à la Longue-Pointe par le Séminaire, qui nommait alors aux cures de l'Ile de Montréal. Il y donna origine au collége de Montréal en 1773, dans le presbytère de cette paroisse. Les classes furent transférées ensuite à la ville dans le château Vaudreuil, qui prit le nom de collége St. Raphaël. Curateau mourut en 1790, et eut pour successeur M. Marchand.

Cuthberth, honorable famille anglaise établie en Canada peu après la conquête.—James Cuthberth acquéreur de la seigneurie de Berthier, fonda pour ainsi dire en 1766 la paroisse de St. Cuthbert, en donnant pour y bâtir une église, soixante arpens de terre, outre deux cloches et un tableau de St. Cuthbert, à la seule condition que la nouvelle paroisse portât son nom, tandis que des seigneurs catholiques retiraient des donations faites sous les Français. Membre du Parlement, il proposa l'abolition de l'esclavage. L'honorable James Cuthbert, son fils, a été membre du Conseil Législatif et du Conseil Spécial, et l'honorable Robert Cuthbert l'a été du Conseil Exécutif.

Ross Cuthbert, Ecuier, membre du barreau de Québec, publia un pamphlet en réponse à celui que M. Viger venait de publier en 1809, puis un système assez ingénieux sur les marées qui eut l'honneur d'une critique dans le *London Quarterly Review*.

Cuvillier (l'honorable Augustin) habile financier ca-

nadien et fondateur d'une grande maison de commerce, fut élu membre du Parlement Provincial pour le comté de Huntingtdon en 1815, et devint l'âme des comités sur le budget. En 1828, il fut délégué avec l'honorable D. B. Viger et l'honorable John Neilson pour présenter au Parlement Impérial une supplique de 87,000 Canadiens se plaignant de la privation de leurs droits politiques. Interrogé par un comité spécial, ses réponses furent précises et marquées au coin de l'habileté et de la connaissance des affaires. Mais il n'alla pas jusque à approuver les 92 résolutions et perdit en conséquence son siége en 1834. Reélu en 1841, sous l'acte d'Union, il fut porté à la présidence de l'Assemblée Législative ; cependant, il ne partagea point les vues de l'administration La fontaine Baldwin à propos de la rupture de ces messieurs avec lord Metcalfe, se retira de la vie publique et mourut peu de temps apres. Un journal anglais de Montréal a proclamé que, dans quelque pays que M. Cuvillier eût pû naître et dans quelque sphère qu'il eût pu se mouvoir, il n'aurait pas manqué de devenir un homme distingué, aucun de ses contemporains n'ayant surpassé son talent pour les affaires.

D.

Dablon.—Outre *noble homme* Simon Dablon, Syndic de la ville de Dieppe, un des Cent Associés, on connaît le R. P. Claude Dublon, de la Compagnie de Jésus, Supérieur-Général des Missions de la Nouvelle-France, Recteur du collége de Québec et membre du Conséil de la Colonie. Il arriva en Canada l'an 1641 et mourut l'an 1680. Ce fut lui qui tenta le premier de reconnaître le Mississipi, découvert et oublié par les Espagnols.

D'Aillebout, très illustre famille canadienne dont il paraît subsister encore des individus dans le District des Trois-Rivières et à la Rivière Rouge ou à la baie d'Hudson. Elle se divisa en différentes branches,—D'Aillebout de Musseaux, D'Aillebout de Coulonge, D'Aillebout de Mantet, d'Argenteuil, de Périgny, de Cuisy. Les D'Aillebout étaient de Champagne, et ce qui les attira en Canada fut qu'ils étaient membres de la Compagnie de Montréal. Louis D'Aillebout, vint à Ville-Marie avec 60

hommes en 1645, et en fut commandant en 1646, en l'absence de M. de Maisonneuve. Il fit beaucoup pour asseoir Ville-Marie naissante sur des bases solides. Il devint Gouverneur et Lieutenant-Général de la Colonie en 1647, après le chevalier de Montmagny et grâces au désintéressement de M. de Maisonneuve. Il chercha en vain à se liguer avec le Gouverneur de la Nouvelle-Angleterre contre les Iroquois, et à opposer une digue au torrent qui menaçait de ce côté : ces peuples franchirent toutes les bornes sous ce gouvernant et son successeur. Remplacé en 1651, il se fixa dans le pays, et mourut à Québec en 1660. Devenu Directeur de la traite de la Nouvelle-France, après avoir été Gouverneur, il obtint en 1656, de la Compagnie des Cent, que sa seigneurie de Coulonge fût érigée en châtellenie. Il est dit : " Désirant reconnaître les bons services qu'Elle a ci-devant reçus, et ceux qu'Elle espère recevoir ci-après du Sieur D'Aillebout, à ces causes Elle a érigé la terre de Coulonge, ses circonstances et dépendances, en titre de Châtellerie avec justice haute, moyenne et basse, suivant la coutume de Paris, pour en jouir par lui et les siens ou ayans cause au dit titre de Châtellerie, mouvant de Québec par un seul hommage lige." Un châtellain. son descendant se signala dans les guerres de la Louisiane. La châtellenie de Coulonge appartient de nos jours à Messieurs du Séminaire de Québec. Barbe Boulogne, épouse de Louis D'Aillebout, Gouverneur de Montréal et de la Colonie, se retira à Québec après sa mort, et fixa sa demeure à l'Hôtel-Dieu pour y vivre au milieu des malades et des pauvres,refusant la main de M.de Courcelle et cellede l'Intendant Talon. Elle mourut en odeur de sainteté le 7 juin 1685 âgée de près de 70 ans, laissant quelques écrits et les fiefs de Coulonge, des Grondines et d'Argentenay et la terre de Villemay au profit des pauvres.—D'Aillebout de Musseaux, neveu de D'Aillebout de Coulonge, commanda un camp volant en 1649 et fut Gouverneur ou Commandant de Montréal en 1652. Le vicomte d'Argenson, nommé Gouverneur en 1657,n'étant venu que l'année suivante, M. de Lauzon Charny, puis M. D'Aillebout commandèrent intérimairement la Colonie.—D'Aillebout de Mantet surprit avec le chevalier de Vaudreuil le fameux Chef Iroquois La Chaudière Noire en 1693. Il fit aussi une

incursion dans la Nouvelle-Angleterre et saccagea Corlar. Gordien d'Aillebout de Cuisy se signala durant la première guerre américaine, et signa la réclamation de la noblesse contre un article du Courrier de Londres qui dépréciait les services ou les motifs de ce corps.

Daly (Sir Dominick) contemporain, durant longues années Secrétaire Provincial ou Chancelier, Chevalier de l'Ordre du Bain, ci-devant Gouverneur de Tobago et actuellement de l'Ile du Prince Edouard.

Damours, famille canadienne que le P. Crespel appèle illustre, et qui se divisaen plusieurs branches,–Damours de Plaine, de la Morandière, de Freneuse, Deschauffours, de Clignancourt.— Mathieu Damours, Sieur Deschauffour, Conseiller, estdésigné premier Garde-Scel du Conseil Souverain. UnDamours de Freneuse fut aussiConseiller. Dans l'histoire d'Acadie, on connaît une Dame de Freneuse qui y fit beaucoup de bruit et qui en fut expulsée. Damours de Freneuse, commandant du navire La Renommée, avec lequel il périt dans un naufrage, était un habile navigateur selon le P. Crespel, qui loue sa fermeté.—Un Damours de Plaine se signala dans les guerres de la Louisiane.—Abel Robert Damours, Sieur de la Morandière, visita le Gouvernement de Montréal pour faire construire des forts en pierre dans les côtes, dressa une carte ou plan pour le projet d'un canal à Lachine et construisit le fort St. Jean en 1749. Ces services lui méritèrent en 1753 un brevet royal d'ingénieur avec mandat à l'Intendant Bigot de lui faire tenir ses appointemens. Il avait obtenu la même année la commission de capitaine d'infanterie. Il fit les dernières campagnes et demeura dans son pays après la conquête. Ralph Burton, Gouverneur de Montréal, le nomma capitaine de la deuxième compagnie d'un corps de 300 hommes envoyé contre Ponthiac, qui assiégeait le Détroit. Un membre de cette famille est mort il y a peu d'années, et il en reste un autre. Ludger Duvernay, fondateur de la Minerve et de la Société Nationale de St. Jean-Baptiste, auquel on a élevé un monument, était allié aux La Morandière.

Daulé (Jean Denis) ordonné prêtre à Paris en 1790, passa en Canada en 1796 et fut employé comme vicaire à la cure de Québec avant que d'être nommé curé de St. Jean des Ecureuils. Rappelé à Québec en 1806 pour de-

venir Directeur des Ursulines, il occupa ce poste durant 26 ans, et est mort aveugle à Lorette en 1852 à 86 ans et trois mois. Il publia à grands frais un nouveau Recueil de Cantiques dont les airs sont notés et gravés sur cuivre. Il était musicien et poète.

Dauversière (J. Leroyer de La) membre de la Compagnie de Montréal, en fut le premier moteur et l'agent-général. M. Olier et lui se signalèrent à l'envi dans la fondation de Ville-Marie, et l'on doit particulièrement à M. de La Dauversière celle de l'Hôtel-Dieu. Il mourut en 1660. C'était un homme d'une singulière sainteté, tel qu'il s'en trouvait en France au XVIIème siècle, et comme il ne s'en est plus trouvé depuis entre les citoyens. Le baron de Renty, autre associé de Montréal, marcha sur ses traces.

Dawson (J. W.) F. G. S. ci-devant Surintendant de l'Instruction publique à la Nouvelle-Ecosse, y est né en 1820 et a fait ses études à l'Académie de Pictou, puis à l'Université d'Edimbourg. De retour en Amérique en 1841, il voyagea avec Sir C. Lyell et explora sous sa direction diverses parties de la Nouvelle-Ecosse, travaux dont il rendit compte dans les Transactions de la Société Géologique d'Angleterre, dont il est membre. Principal du Collége Universitaire de McGill et de l'Ecole Normale de ce nom, professeur d'histoire naturelle, éditeur du journal intitulé *Canadian Naturalist and Geologist,* il a été président de la Société d'Histoire Naturelle et fut député à Albany en 1856 pour assister à la réunion de la Société Américaine pour l'avancement des Sciences. Il ne s'y accorda pas avec Agassiz sur la prétendue pluralité des espèces chez l'homme. A la réunion de cette société à Montréal, l'année suivante, il a fourni deux essais : *On the varieties and mode of preservation of the Fossils Known as Sternbergiae et On the newer Pliocene Fossils of the St. Lawrence valley* publiés à Cambridge (1858) avec ceux des autres savans. On a encore de lui : *Acadian Geology : the geological structure and mineral resources of Nova Scotia, and portions of neighbouring Provinces, Edimburgh* 1855 8vo.

Day (l'hon. Charles Dewey) contemporain, Président de la Cour Supérieure à Montréal et du Bureau des Gouverneurs du Collége Universitaire de McGill, Solliciteur-

Général puis Conseiller Exécutif avant l'avènement du parti canadien au pouvoir, a eu une dispute de préséance avec le juge Bedard. On lui doit la réforme du droit criminel canadien par l'introduction des Statuts de Sir Robert Peel (*black statutes*) dont la contre-façon canadienne est connue sous le nom de Statuts de M. Day.

Debartzch (l'hon. P. D.) chef d'une illustre famille canadienne et possesseur de plusieurs riches seigneuries, membre de l'Assemblée Législative en 1810, et du Conseil Législatif en 1815, fut de l'opposition dans le Sénat, protégea Amury Girod et fonda un journal qui contribua beaucoup à amener l'explosion de 1837, à une époque où ce patriote, détrompé tardivement, aurait bien voulu arrêter le torrent s'il eût été possible de le faire. Il eut à se plaindre des insurgés, reçut et traita chez lui le colonel Wetterall et sa colonne. Ses demoiselles ont épousé MM. Drummond, Monk, Kierkowsky et le comte de Rottermund. Quand les Juges furent accusés par l'Assemblée en 1816 et que le Conseil, à l'instar de la Chambre des Lords, fut saisi du procès, ce Sénat canadien, non moins timide qu'ignorant de ses prérogatives, exprima un doute sur un privilége qui aurait été d'une importance incalculable pour nous, si on avait pris au mot le prince Régent ; mais le ministère anglais se prévalant de la faiblesse inespérée et *absurde* du Conseil, puisque c'était le prince lui-même qui reconnaissait son droit et qu'il n'était plus permis dès lors de le mettre en question, le priva d'une prérogative si belle, mais dont il semblait ignorer le prix. Il ne tint pas à M. Debartzch qu'il en fût autrement, et il prononça en cette occasion un discours qui fait honneur à sa sagacité. Il est imprimé au long dans le sixième volume de Christie. "*Peut-on supposer, y est-il dit, que l'ignorance des mandataires publics à l'égard des priviléges dont ils sont revêtus pour promouvoir le bien de l'état, pourrait les anéantir ? Non...... La réponse de Son Altesse Royale le Prince Régent n'est qu'explicative de l'acte constitutionnel ; de laquelle réponse on ne peut tirer des conséquences qui lui seraient diamétralement opposées, sans justement encourir le déplaisir de S. A. R.*" Si on n'encourut point *le déplaisir*, du moins encourut-on la *pitié* du prince et des gouvernans de la métropole ! Il

combattit l'Union en 1823, et c'est de lui que mon père dit dans la Chanson des Orateurs Canadiens.

L'aréopage
Malgré lui, me dit-on,
Envoie un sage
Ici donner le ton.
Ah ! c'est Debarge,
C'est l'orateur profond.

Delorme ou de l'Orme (Pierre Joseph Thierry Hazeur, de l') Grand-Vicaire et Chanoine, Grand Pénitencier du diocèse de Québec, né en cette ville, ordonné en 1700, fut curé de Champlain de 1707 à 1722, et Supérieur des Ursulines des Trois-Rivières. Le 24 février 1740, Mgr. de l'Auberivière lui adressa de Paris une procuration l'autorisant à prendre possession du siége épiscopal de Québec en son nom, ce que ce dignitaire fit le 20 juin. Il mourut vers 1742.

Demers [Jérôme] décédé Grand-Vicaire de l'archidiocèse de Québec en 1854 à 79 ans était né à St. Nicolas, le 1er août 1774. Ordonné prêtre le 24 aout 1798 après avoir étudié l'arpentage dans le monde, il s'agrégea le 11 août 1799 au Séminaire des Missions Etrangères à Québec, et fut élu Supérieur en 1808 après M. Robert. Dévoué durant 58 ans à l'instruction de la jeunesse, il fut tour à tour professeur de philosophie et de théologie. Ses talens supérieurs, joints à une constitution robuste, qui lui permettait un travail prolongé, le mirent en état d'approfondir, outre les sciences naturelles, les mathématiques, la philosophie et la théologie. Il n'a pas peu contribué à répandre en Canada le goût de la belle architecture, et le grand nombre d'églises au plan et à la décoration desquelles il a contribué par ses conseils, attestent par leur élégance et leur régularité, combien son goût était sûr et éclairé. La sculpture et la peinture lui doivent aussi des encouragemens bienveillans. Le collége de Québec lui doit beaucoup, car les livres étaient rares de son temps, et il compila et fit copier des traités de physique, d'architecture, et a publié un livre d'Institutions Philosophiques plus orné d'érudition et plus instructif que la plupart des livres de cette

nature envoyés d'Europe en ce pays. Les principes et les thèses seulement sont en latin ; les développemens et les notes historiques sont en français. Il a eu en 1841 une polémique animée avec son confrère le Grand-Vicaire Maguire au sujet du *Manuel de Locutions Vicieuses* de ce dernier. Cet ecclésiastique utile à son pays avait refusé l'épiscopat.—Modeste Demers, évêque de l'Ile de Vancouver, a porté l'Evangile presque jusques au pôle.

Denaut [Pierre] dixième évêque de Québec, fondateur du collége de Nicolet, était né à Montréal en 1743, fut ordonné prêtre en 1787, et élu Coadjuteur en 1794, sous Mgr. Hubert après la mort de Bailly de Messein évêque de Capse ; lord Dorchester l'ayant agréé au nom du Roi, le pape Pie VI confirma cette élection en le nommant évêque de Canathe. Il fut sacré à Montréal, qui parut devoir donner des évêques à la capitale, car Denaut devenu évêque titulaire en 1797, choisit pour Coadjuteur Joseph Octave Plessis. Les officiers de la Couronne Monck et Sewell ayant dénoncé devant les cours comme contraire aux lois pénales d'Angleterre l'Ordonnance du Conseil Législatif [1791] renouvellant les pouvoirs de l'évêque de Québec comme Surintendant de l'Eglise Catholique, ce prélat adressa au Roi le 18 juillet 1805 une Supplique [imprimée dans le sixième volume de Christie] qui aurait pu être une imprudence sans l'habileté de son successeur. " Ni votre suppliant, y est-il dit, qui conduit depuis huit ans cette église, ni ses prédécesseurs depuis la conquête, ni les curés de paroisse (*) n'ont eu de la part de V. M. cette autorisation spéciale dont ils ont souvent senti le besoin, pour prévenir les doutes qui pourraient s'élever dans les cours de justice touchant l'exercice de leurs fonctions civiles." Ryland fit de cette requête la base de son plan pour l'assomption du patronage par le Roi. Il mourut dans la baronnie de Longueuil le 17 Janvier 1806 et fut inhumé dans son église paroissiale. De son temps encore, les évêques étaient obligés pour subsister, d'occuper une cure. Messeigneurs D'Esglis, de Messein, en avaient fait autant. Monseigneur Denaut passait pour savant.

(*) L'acte de Québec établit le contraire.

Denis, famille canadienne illustre dans la marine dont les branches sont Denis de La Ronde, de Bonaventure, de Vitré, de St. Simon, de Morampont.

Le Sieur Denis de La Ronde, Chevalier de St. Louis, se signala en Acadie et à Terre-Neuve, fut député à Boston, battit le colonel Marck et le força de lever le siége de Port Royal. Il obtint une seigneurie en 1733 et fut nommé commandant de Chagouamigon. En 1735, MM. Beauharnais et Hocquart lui adressèrent un mémoire pour lui servir d'instructions, et lui recommandèrent, ou à son défaut au voyageur Guillory, Forster, pere et fils, mineurs envoyés par le Roi pour exploiter les mines du lac Supérieur. Il eut ordre en même temps d'étudier la topographie des veines, et de dresser un journal exact des observations de Forster, père, par le moyen du fils, qui savait le français. Tandis que le chevalier de La Ronde servait ainsi utilement son pays dans ces régions lointaines, ses ennemis fesaient réunir sa seigneurie au domaine du Roi, sous prétexte qu'elle n'avait pas été mise en valeur. Ce contre temps ne l'abattit pas, et il continua à servir. M. de Vaudreuil ayant tiré des troupes de la marine, dont Denis de La Ronde était capitaine, deux compagnies de grenadiers pour la défense du Canada les donna aux Sieurs de St. Martin et de La Ronde. Celui-ci fit les dernières campagnes et fut tué glorieusement à Ste. Foi. Son fils fut un des membres de la Compagnie du Nord-Ouest. Gaspard Denis de La Ronde, son petit-fils, ruiné par un procès, dans lequel il a obtenu jugement de Sir James Stuart en 1842, sans qu'il ait jamais été exécuté, a été réduit à demander à la Législature une indemnité de £500 pour émigrer aux Etats-Unis avec ses dix enfants.—Denis de Bonaventure, frère du chevalier de La Ronde, secourut son frère, assiégé au Fort Royal en Acadie par le colonel Mark et fut le compagnon du fameux d'Iberville dans ce pays et dans ses autres expéditions, où il commanda successivement un vaisseau de la Compagnie des Indes et le vaisseau du Roi le Profond. Il prit le commandement de l'Acadie après la mort de M. de Brouillan en 1705 et rendit compte au ministre ; mais M. de Subercase fut nommé Gouverneur.—Denis de Vitré, capitaine de frégate, fait prisonnier par les Anglais, fut obligé de leur

servir de pilote dans le Golfe St. Laurent. Un autre reçut une gratification du Roi pour avoir établi une pêche au marsouin. — Le Sieur Denis de Morampont fut Prévôt de la jurisdiction des maréchaux de France en Canada.— Les Denis de St. Simon ne furent pas la branche la moins remarquable de cette maison, et fournirent aussi deux prévôts des maréchaux de France. Un Sieur de St. Simon fut envoyé par Talon avec le P. Albanel, à la découverte de la baie d'Hudson par le Saguenay, et la reconnut par terre en 1672, selon Léon Guérin, qui le fait voyager sous les auspices du baron d'Avaugour. Cet auteur moderne dit que le vicomte d'Argenson avait envoyé Desprez Coutures (*) et le P. Dreuilletes en 1661 par une autre voie. Ils pénétrèrent jusque au lac St. Sacrement et, refoulés par les Iroquois, revinrent à Québec. M. de St. Simon laissa un journal soigné de son voyage. Ce ne fut pas le seul voyageur que produisit cette famille. Carlo Carli, parlant du voyage de Bougainville autour du monde en 1765, dit: " L'Etoile était commandée par le Sieur Giraudais, qui avait à son bord le Sieur de St. Simon, capitaine d'infanterie, fort versé dans les langues et les usages des Sauvages. Il était né au Canada." En 1759, il avait pénétré à Montréal avec les dépêches du gouvernement français, malgré la prise de Québec. Brigadier-Général sous Rochambeau à York-Town, il commanda une attaque. —Lui ou un autre membre de cette maison émigra en Espagne lors de la révolution française. Il était devenu marquis, commanda une division de 7000 hommes dans l'invasion de la France en 1793 ; puis dans la défense du territoire espagnol en 1794. En 1801, il commanda contre le Portugal le corps espagnol dénommé l'armée du Nord, et repoussa une irruption. Napoléon, par qui il fut pris les armes à la main à la défense de Madrid, allait violer le droit des gens en le fesant fusiller puisqu'il était Officier-Général au service d'un Souverain, quand Mademoiselle de St. Simon obtint sa grâce par son héroïsme.

Denis (Jean Olivier) fils de Denis,seigneur de la Baie des Chaleurs et de Percé, fut un des premiers Canadiens

(*) Sénéchal de la Côte Beaupré.

qui entra dans l'ordre réformé de St. François. Ordonné en 1690, mort en 1742. Il bâtit une église et une maison de son ordre à Percé.

De Quen (Jean) de la Compagnie de Jésus, Missionnaire de Sillery, puis Supérieur-Général des Missions de la Nouvelle-France et Recteur du collége de Québec, membre né du Conseil politique de la colonie, gouverna spirituellement toute l'église du Canada au nom de l'archévêque de Rouen, qui avait alors juridiction sur ce pays, en qualité de son Grand-Vicaire. Il était venu dans le pays en 1634. Plus tard, M. de Queylus le supplanta. Le P. De Quen reconnut de bonne grâce ses pouvoirs et lui céda; mais bientôt après l'archevêque restreignit le Sulpicien à Montréal. Le P. de Quen n'usa pas longtems de ses nouveaux pouvoirs pour Québec et Trois-Rivières, car il mourut ou laissa le pays en 1659. François de Laval Montmorency était au reste arrivé dans le pays avec le titre et les pouvoirs de Vicaire-Apostolique du Saint-Siége. Le P. De Quen découvrit en 1647 le lac St. Jean, où le Saguenay prend sa source.

Deschamps de Boishébert (Charles) allié aux De Léry et aux de St. Ours, successivement gouverneur de Niagara et de Louisbourg, homme actif et officier habile, joua un grand rôle dans les affaires de l'Acadie, se fortifia sur la rivière St. Jean après la paix d'Aix-la-Chapelle et en défendit l'entrée contre le colonel Mascareene puis lord Cornwallis. Il brûla St. Jean plutôt que de rendre le fort. A la défense de Québec, il commandait le corps de réserve, composé de 1400 soldats, 350 Canadiens et 450 Sauvages. Il eut part à la victoire de Montmorency. Ayant laissé le Canada lors de la conquête, il fut impliqué dans le procès Bigot et acquitté. Une fille de cette famille est morte comtesse de Germini en 1851, et le comte de Germini, son fils, a été ministre des finances sous le prince Louis Napoléon.

Desjardins Philippe Jean Louis) Grand-Vicaire de Paris et de Québec et archidiacre de Ste Geneviève, né en 1753 à Messas, diocèse d'Orléans, fut successivement reçu docteur de Sorbonne (1783) Official de Bayeux, puis Grand-Vicaire de l'évêque d'Orléans. En 1792, il passa à Londres, où Edmund Burke, à la requête de Mgr. De

La Marche, évêque de St. Pol de Léon, lui donna la mission auprès des gouverneurs du Haut et du Bas-Canada de trouver place pour les prêtres français réfugiés en Angleterre. Il fut quelque temps l'hôte des Jésuites de Québec. Ce fut lui qui prononça l'oraison funèbre de Mgr. Hubert. Etant repassé en France en 1802, il fut d'abord nommé curé de Meung près d'Orléans ; mais il fut appelé bientôt auprès du Cardinal Caprara, Légat du Souverain Pontife. Il fut ensuite nommé à la cure des Missions Etrangères à Paris. Une lettre que lui écrivait le duc de Kent, qui l'avait connu à Québec, le rendit suspact à la police impériale ; il fut retenu prisonnier à Fenestrelles avec le Cardinal Pacca, qui en parle avantageusement dans ses Mémoires. Elargi plus tard, il refusa l'évêché de Blois, comme il avait refusé celui de Québec que le gouvernement lui avait offert, et mourut à Paris le 21 Octobre 1833. L'abbé Olivier prononça son oraison funèbre et l'archevêque de Quélen fit mettre une inscription latine sur sa tombe. Louis Joseph Desjardins, son frère, ordonné en 1788, venu au Canada en 1794, y est mort.

Dollard Descormiers et non Daulac, citoyen de Ville-Marie qui, avec 16 Montroyalistes et quelques Sauvages, aux Chaudières de l'Ottawa, résista pendant plusieurs jours à 700 Iroquois qui devaient fondre sur Ville-Marie et Québec, où l'on fortifia les couvens et les maisons. Il succomba, mais son héroïsme sauva la Colonie de grands ravages. Ce fait, comparable aux Thermopyles, a échappé à Charlevoix (1658.)

Dollier de Casson (François) docteur en théologie, Supérieur et Seigneur de Montréal, Grand-Vicaire de Mgr. de Laval, né en Bretagne, fut d'abord militaire et servit sous Turenne en qualité de capitaine de cavalerie. Reçu à St. Sulpice en 1657, il passa en Canada en 1665, fit un voyage au lac Ontario en 1670, et tenta d'établir des manufactures de toile et autres étoffes : le comte de Frontenac le loue de ce dessein dans une dépêche de 1673. Il fut Supérieur en 1678 pour la seconde fois prit un grand soin des Sauvages, et mourut à Ville-Marie le 7 Septembre 1701. On conserve de lui à la Bibliothèque Mazarine et en Canada une *Histoire de l'Ile de Montréal*, dans laquelle il est loin de se montrer bon écrivain. M. de Belmont et lui

peuvent bien être regardés comme les premiers instituteurs des Canadiens dans l'art de mal parler et de mal écrire leur langue.

Donnacona, Agohanna ou chef de Stadaconé, contemporain de Jacques-Cartier, qui l'enleva pour l'emmener en France et lui faire confirmer en présence de François 1 lui-même, les merveilles qu'il avait racontées aux Français touchant le Saguenay. Le chef partit au milieu des regrets les plus manifestes de son peuple. Il répéta dans l'audience qu'il eut du Roi tout ce qu'il avait dit. Un livre fut publié à l'occasion de son baptême, qui eut lieu avec pompe à Rouen, mais le climat de l'Europe lui fut contraire, et il mourut bientôt ainsi que Taiguragny et Domagaya, deux de ses conseillers. Cet enlèvement est une tache dans le caractère de Cartier.

Dorchester (Guy Carleton, lord) Chevalier de l'Ordre du Bain, général habile et gouvernant aimable, né à Strabane en Irlande, en 1724, fut fait Lieutenant-Colonel dans les gardes en 1748. En 1758, il fut Quartier-Maître Général d'Amherst à Louisbourg, puis de Wolfe à Québec, en 1759. Il fut encore Officier-Général à la conquête de la Havane sous le comte d'Albemarle en 1762. Durant les longues années qu'il fut gouverneur et Capitaine-Général de la Province de Québec puis des Canadas, il fut le meilleur ami des Canadiens ; leur assura leurs lois et protégea le clergé et même les ordres religieux. Lors de l'introduction de la constitution anglaise, il alla au devant de privilèges populaires que la Chambre d'Assemblée ne fut pas assez prompte à saisir et qu'on lui contesta depuis ; tels sont les droits bursaux ou de contrôle des dépenses de l'état. Il ne fut pas plus compris quand, voulant nommer Panet Juge, il avertit par message l'Assemblée de choisir un autre Président. N'était-ce pas lui montrer du doigt que la magistrature était incompatible avec l'attribut du législateur. Cependant, ce point ne fut réglé que sous Craig et non d'une manière paisible. Durant la guerre de l'Indépendance Américaine, il sut s'attacher la noblesse canadienne et les habitans de Québec ; la noblesse arrêta cinq mois les Américains sur la frontière, Carleton échappa à Montgommery par un bonheur merveilleux, après avoir fait captif le fameux Ethan-Allen. Il eut le temps de mettre Québec en défense et repoussa

finalement l'invasion, qui coûta la vie à son adversaire. Il prépara ensuite par une victoire navale et par ses soins désintéressés l'expédition de Burgoyne. Enfin il parvint au généralat d'Amérique, que les négociations pour la paix rendirent infructueux en évènemens militaires. Déjà décoré de l'Ordre du Bain, il fut élevé à la Pairie en 1786 et mourut en 1808. Il a eu un fils qui a joué un rôle secondaire dans la politique. Comme gouvernant, Carleton a marché—et celà à la tête d'un peuple étranger, sur les traces des Antonin et des Marc-Aurèle. Comme guerrier, son humanité lui a valu l'éloge des Botta et des Carlo Carli. Jos. Frs. Perrault, notre agronome, nous apprend qu'étant en Angleterre pour surveiller l'acte constitutionnel, il envoya ici de la graine de *Ruta Baya* ou navet de Suède, qui est une plante hardie et précieuse dans les climats froids comme le Canada, où elle est bien répandue depuis cette époque. On trouve un portrait de lord Dorchester dans la collection du Commandeur Viger. Lady Carleton, épouse de ce gouvernant chéri des Canadiens, était, d'après la tradition, une singulière dame. Elle s'habillait souvent comme un homme plutôt que comme une femme, se rendait suivie de gros chiens sales, chez certaines Québecquoises, qui n'étaient pas si grandes dames qu'elles auraient bien pu se dispenser d'aller frapper à la porte du Château, et fesait bien d'autres malices. On prétend qu'elle avait beaucoup d'empire sur le général, son mari. A en juger par les actes de celui-ci, cette circonstance ne ferait pas de tort à la réputation de *la Milady Carleton*, comme on l'appelait à Québec.

Dosquet (Pierre Herman) quatrième évêque de Québec, né à Lille, entra d'abord dans la Société de St. Sulpice, exerça le ministère à Ville-Marie, puis fut Supérieur à Lisieux. La Société de St. Sulpice le céda plus tard à celle des Missions Etrangères. L'abbé Brisacier l'envoya à Rome où il remplit les fonctions de Procureur des Vicaires Apostoliques des Indes. Benoît XIII le sacra lui-même le jour de Noël de 1725, évêque de Samos, et le nomma Assistant au Trône Pontifical. Monseigneur De Mornay le nomma en 1729, Administrateur de l'Eglise de la Nouvelle-France. En cette qualité, il se brouilla comme François de Laval avec l'autorité tempo-

relle au sujet de la traite de l'eau de vie. L'évêque de Québec ayant résigné en 1733, Dosquet lui succéda et résigna lui-même en 1739. Il exerça les fonctions de Vicaire-Général de l'archevêque de Paris et mourut âgé de 86 ans le 4 Mars 1777.

Douglas (Louis Archambault, comte de) né à Montréal en Canada en 1746, Chevalier de la Légion d'Honneur, de St. Jean de Gérusalem, de St. Maurice et de St. Lazare de Piémont, ancien député, membre du Conseil Général de l'Ain, décédé au château de Montréal en Bugey le 27 Février 1842 à 95 ans, avait succédé l'an 1770 à son oncle, Charles Joseph de Douglas, comte, et seigneur de Montréal en France, qui, avec un de ses frères, accompagna le prince Charles Edouard dans sa tentative chevaleresque de recouvrer le trône de ses ancêtres, et fut fait prisonnier à la bataille de Culloden. De Ramezay, gouverneur de Montréal, était l'aïeul maternel de Louis Archambault. Il n'y a pas eu en Ecosse de plus illustre maison que celle de Douglas.

Draper (l'honorable W. H.) contemporain, légiste et homme d'état, premier ministre en 1844, actuellement Juge-en-Chef du Canada Supérieur, a été envoyé du gouvernement canadien à Londres pour faire valoir les droits du Canada au Territoire de la Baie d'Hudson. On a de lui, outre le Rapport de ses négociations, un ouvrage sur le droit criminel du Haut-Canada. Il a été Président de l'Institut-Canadien de Toronto.

Duberger (Jean-Baptiste) célèbre ingénieur, géographe et mécanicien canadien, après avoir fait un cours d'études classiques au Séminaire de Québec, devint dessinateur dans le corps des Ingénieurs Royaux, et exerçait cet emploi en 1814, durant la dernière guerre. Dès 1809 le voyageur Lambert écrivait : « Avant que je quitte le sujet des arts en Canada, pays plus capable en apparance de soutenir que de créer le génie, (*) je ne dois pas omettre de faire mention d'un monsieur du nom de Duberger, natif de ce pays, et officier dans le corps des ingénieurs et dessinateurs militaires, pour lui rendre le tribut d'éloge qu'il mérite à si juste titre. C'est un homme qui s'est créé lui-même son génie, si l'on peut ainsi par-

[*] Ce devrait être l'inverse.

ler, et qui n'a eu pour s'instruire d'autres avantages que ceux que lui fournissait la Province, car il n'est jamais sorti de son pays. Il excelle dans les arts mécaniques et dans les plans et dessins de mesurage militaire. Plusieurs de ses grandes esquisses du pays sont déposées au Bureau du Génie. La seule carte correcte du Canada qui ait été publiée, par Faden à Londres, au nom de M. Vondenvelden, a été dressée par Duberger et un autre Monsieur (*Charland*). Mais le plus important de ses ouvrages est un beau modèle de Québec, qu'il a fait, aidé du capitaine Byson, son compagnon de collége. Il a plus de 35 pieds et comprend une partie considérable des hauteurs d'Abraham, jusque à l'endroit ou Wolfe fut tué. Le tout est entièrement taillé dans le bois et modelé sur une certaine échelle indiquant la forme même et la projection du Cap, les élévations et les déclivités dans la ville et dans les plaines, particulièrement les éminences qui commandent la garnison. Tout est d'une exactitude et d'un fini qui ne laissent rien à désirer." Ce modèle fut envoyé en Angleterre et déposé à l'arsenal de Woolwich en 1813. Marmier, dans son *Voyage en Amérique*, attribue à Duberger la principale part dans les travaux de fortification de Québec, et prétend que d'autres se sont attribué ce qu'il a fait en ce genre. On voit par l'Almanach de Québec pour 1814, que J. B. Duberger, jeune, était assistant-dessinateur dans le corps des ingénieurs en même temps que son frère.

Dubois et Champagne, habiles horlogers canadiens, le premier sous la domination française, et le second sous la domination anglaise.—Dubois avait acquis une éducation élémentaire. Il fut obligé de faire lui-même tous les outils dont il se servait, ou de les inventer pour ainsi dire. Il fit de fort bonnes horloges et d'un assez bon goût. Champagne en laissa une qui, à chaque heure, fesait entendre un air, au moyen de timbres de grandeur différente. On remarque avec justice dans la *Bibliothèque Canadienne*, que, quoique ce soit chose commune en Europe, il y avait un effort de génie à faire pour exécuter une pareille pièce de mécanisme, dans un pays où il y avait peu ou point de modèles. Ces faits étaient d'autant plus glorieux et à l'appui du témoignage de l'Intendant Hocquart qui accorde aux Canadiens le génie des arts, que Con-

dorcet, dans la vie de Voltaire, ne place que sous l'an 1756 l'extension de l'horlogerie même en Europe. Un horloger de la Rivière Chambly, Doray, a assez bien introduit dans une de ses horloges le lever et le coucher du soleil et de la lune.

Ducalvet (Pierre) une des plus considérables figures de nos annales politiques, s'était acquis une grande fortune par le commerce des pelleteries sous la domination française, et n'abandonna point le pays après la conquête. Le Canada fut administré selon les lois françaises jusque à la paix de Versailles, en 1763. L'année suivante, il fut soumis aux lois anglaises, et les Canadiens éloignés des charges à cause de leur religion. Huguenot, Ducalvet ne partagea point leur disgrâce et fut fait Juge à Paix ou magistrat. Ses compatriotes ne pouvaient être avocats au barreau ; pour remédier à cette injustice, il se mit à accorder les parties, comme autrefois l'Intendant Raudot. Son tribunal était l'âme de la justice, qui était déniée aux Canadiens partout ailleurs. Mais c'est surtout comme moteur de la Constitution que Ducalvet est célèbre parmi nous. Il fit une guerre ouverte au système administratif qui régnait sous le Conseil Législatif, comme entaché selon lui de doctrines despotiques, puis à Sir Frederick Haldimand personnellement ; il demanda à grands cris pour les Canadiens les droits de sujets anglais comme il les entendait, et rédigea un plan de constitution en tout semblable à celle qui fut octroyée en 1791 moins l'Université et le régiment de deux bataillons ; encore ce régiment fut-il levé en 1796. Il osa poursuivre en Angleterre Haldimand, qui ne l'avait incarcéré que sur des preuves écrites de sa trahison, et réclamer en même temps de Benjamin Franklin à Paris le paiement de ce qu'il avait fourni au Congrès. Il publia à Londres la *Lettre aux Canadiens* et l'*Appel à la justice de l'Etat*, adressé au Roi, au prince de Galles, aux ministres et aux membres du Parlement. Ces écrits sont pleins de force et d'une éloquence rude et inculte. L'ex-Jésuite de Québec, *Roubaud* passe pour l'avoir aidé dans ce travail. Ducalvet alla deux fois en Angleterre, la première en 1783, en compagnie de son fils unique, né en 1773 et âgé de 10 ans : son épouse, Louise Jusseaume était morte en 1774. Il laissa son enfant à Londres. Il se trouvait en

Canada dans l'hiver de 1785 à 1786, et repartit au mois de Janvier pour l'Angleterre, afin d'y donner suite à ses accusations contre Haldimand, mais il paraît avéré que le navire sombra en mer. P. Ducalvet, fils, demeuré à Londres, y vivait encore en 1796. On voit donc qu'il ne fut pas jeté à la mer, et que sa mère ne fut point rendue folle par de cruelles terreurs, comme l'a songé M. Barthe. — Tout le monde ne jugera pas Ducalvet au même point de vue. Ceux dont la loyauté au gouvernement établi est à l'épreuve, le trouveront en faute, et ceux qui n'admirent pas la constitution anglaise ou qui déplorent le résultat qu'elle a eu ou qu'elle aura en Canada, lui auront peu de reconnaissance, et se rappèleront qu'il s'allia pour la demander aux Bretons de la Colonie et aux *Loyaux Américains.* Ceux au contraire qui aiment cette forme de gouvernement, croiront la lui devoir ; ils se souviendront que ce fut pour la leur obtenir qu'il ruina sa fortune, et que même il périt à l'occasion de ses efforts dans cette cause politique. " Petit de taille, beau de figure, noble d'attitude, loyal de caractère, chaud de cœur, il était taillé dans le granit des héros de Rome et de Sparte dans leurs meilleurs tems" dit un de ses partisans.

Duchaîne (l'abbé) savant clerc mineur décédé dans un âge avancé en 1854, a été durant de longues années le seul Canadien qui s'occupât *ex professo* des sciences exactes en dehors des colléges de la Province. Après avoir enseigné la théologie dans le Canada Supérieur, il fit plusieurs inventions ou perfectionnements, construisit des ponts et fournit les églises et édifices publics de paratonnerres. Il prépara aussi durant longues années le calendrier. Il traduisit, compila ou composa de nombreux traités sur la Grammaire, la Géographie, la Chronologie, l'Histoire, les Belles-Lettres, les Mathématiques, l'Astronomie et la Physique qui, malheureusement, ne servirent qu'à lui-même dans sa carrière enseignante, car il n'a jamais publié de livres. Sur la question de l'Instruction Publique, il précéda ceux qui s'en sont occupées, comme le docteur Meilleur et le juge Mondelet, et même M. Perrault, témoin son plan remarquable imprimé dans l'*Encyclopédie Canadienne,* cahiers de Janvier et Février 1843 et alors déjà vieux de vingt ans. M. Barthe dit du Cler-

gé Canadien dans le *Canada Reconquis*, publié à Paris : "Ce corps a compté parmi ses savans un abbé modeste qui a vécu et est mort dans la retraite,—l'abbé Duchaîne voué à l'instruction de la jeunesse et à l'étude silencieuse des sciences, dont il approfondissait les arcanes, comme cet évêque d'Avranches, Huet, au sujet duquel les paysans, qui le trouvaient toujours à l'étude, exprimaient si naïvement leur surprise qu'on leur eût envoyé un évêque qui n'avait pas encore terminé ses études."

Dudouyt (Jean) Chanoine Promoteur de l'Officialité de Québec et Grand-Vicaire, d'une ancienne famille de Hauteville, au diocèse de Coutances, dans la Bretagne, exerça le ministère en Canada de 1659 à 1689. Il fit connaissance de Mgr. Laval de Montmorency à Caën, chez l'hermite De Bernières, frère de celui qui vint en Canada et suivit ce prélat. Ce fut lui qui donna le permis pour construire à Montréal la célèbre chapelle de Bonsecours.

Duhamel du Monceau (Louis-Henri) Membre de l'Académie des Sciences de Paris, et botaniste de réputation vint en Canada en 1740 et y tint un journal d'observations météorologiques de 1741 à 1744. Il avait été reçu à l'Académie en 1728. Nous avons aujourd'hui un météorologue distingué dans le professeur Smallwood M. D. et L. L.D., qui a figuré avec avantage dans les congrès scientifiques d'Albany et de Montréal.

Dunn (l'honorable Thomas) Ecuier, seigneur de St. Armand, Juge Puîné de la Cour du Banc du Roi, membre des Conseils Législatif et Exécutif, deux fois Président de la Province du Bas-Canada, fut un des colons anglais qui surent le mieux apprécier les Canadiens, et se fit Canadien lui-même pour ainsi dire, ayant épousé dame Henriette Guichaud. Il fut Commissaire pour l'administration des biens des Jésuites puis pour pourvoir à la réparation et à la construction des églises. Se trouvant le plus ancien membre de l'Exécutif, il prit, sous le nom de Président, les rênes du gouvernement Provincial lors du départ de Sir Robert Shore Milnes, en 1805. Le 20 février 1806, il ouvrit le Parlement et annonça la victoire de Trafalgar ; puis le 21 janvier 1807, où il mentionna la conquête du Cap de Bonne-Espérance. Les Etats-Unis prenant une attitude hostile, il émana le 12 août, une proclamation prohibant l'exportation des munitions

de guerre. Le 19 Octobre, en conséquence des préparatifs par delà les lignes, il ordonna la levée du cinquième de la milice de l'âge de 18 à 50 ans. Cette levée s'exécuta avec un zèle admirable, et lui donna occasion de publier que dans aucune partie des domaines britanniques il n'avait été déployé un plus grand zèle pour la défense du gouvernement. Il admit Mgr. Plessis à prêter serment malgré Ryland, qui voulait qu'on ne le fît qu'après que ce prélat aurait souscrit aux conditions que le gouvernement anglais lui imposerait en conséquence de la requête de son prédécesseur. Le sixième volume de Christie contient une lettre du Secrétaire qui annonce piteusement au lord évêque de Québec, Mountain, la détermination du Président. Dans le procès entre le curé Bertrand et le paroissien Lavergne, où les officiers de la Couronne Sewell et Monck voulurent faire déclarer nulle l'Ordonnance de 1791 comme contraire à un Statut pénal d'Elizabeth, M. Dunn empêcha que cette affaire n'eût de suite et s'opposa ainsi à cette prétention monstrueuse (*). C'était en un mot un homme de l'école de Carleton, et qui s'était annoncé en s'opposant aux projets d'anglification du grand juge Smith. De nouveau Président de la Province depuis le départ de Craig jusque à l'arrivée de Sir George Prévost, il donna l'agrément de l'autorité temporelle à l'élection de Mgr. Panet à la Coadjutorerie, et honora de sa présence les exercices littéraires du Séminaire de Québec.—Robert Dunn, sous-lieutenant au 11ème régiment de hussars dans la guerre d'Orient, décoré de l'ordre de Victoria ou de la vertu militaire, pour avoir sauvé la vie au sergent Benthley en 1854, est le même, croyons-nous, qui est devenu major du 100e et qui vient d'être décoré de l'ordre musulman de Medjidié.

Duplessis (François-Xavier) de la Compagnie de Jésus célèbre prédicateur, né à Québec en 1693, mort à Paris, annonça assez de talens pour être appelé en Europe par ses confrères. Après avoir professé la philosophie à Ar-

[*] Through the intervention of Mr. President Dunn the suit in question was not brought to a final decision.—Henry Witrius Ryland à Sir R. Peel.

ras, il fut Missionnaire Apostolique dans la Flandre Française, et s'y signala par ses missions et prédications. Son livre intitulé : " *Avis et pratique pour bien profiter de la mission*" a eu, dit-on, beaucoup de cours. On conserve en Canada quelques exemplaires de son Calvaire ou : *Représentation de la Croix Miraculeuce plantée sur le rempart de la ville d'Arras par les soins du R. P. François-Xavier Duplessis de la Compagnie de Jésus et Missionnaire Apostolique, dédiée à Madame la duchesse d'Ayen par son Très Humble et Très Obéissant serviteur J. B. De Poilly : se vend à Paris chez Daumont.*

Duplessis de Mornay (Louis François) troisième évêque de Québec, de la même famille que Duplessis Mornay qui disputa contre Du Perron à la Conférence de Fontainebleau en présence de Henri IV,—né à Vannes en Bretagne, entra dans l'ordre des Capucins. Choisi pour Coadjuteur par Mgr. de St. Vallier, il administra la Louisiane ainsi que l'archidiocèse de Cambray, dont l'ordinaire était absent. Il fut sacré sous le nom d'évêque d'Euménie par le cardinal de Rohan. Devenu évêque de Québec en 1728, il se déchargea du soin de son diocèse sur Mgr. Dosquet, ne vint jamais en Canada, et se démit en 1733. Il mourut en 1741 écrasé par la chûte d'un édifice.

E.

Eckford (Henry) mort à Constantinople le 20 Novembre 1832, constructeur des vaisseaux du Grand Sultan, commença par être apprentif de John Black de Québec, constructeur et membre du Parlement. John Goudie, plus tard un des plus riches bourgeois de cette ville, était son compagnon. Pendant la guerre de 1812, Eckford construisait les navires de guerre américains sur une rive du lac Ontario, tandis que Goudie construisait ceux des Anglais sur la rive opposée. Québec, New-York et Bysance ont partagé la vie de Henry Eckford.

Ecuyer (Charles) fils du capitaine Ecuyer qui entra dans le régiment de troupes légères à quatre bataillons créé par le duc de Cumberland et qui défendit Pittsburg contre Ponthiac, et frère du capitaine Ecuyer, des Voltigeurs, ordonné prêtre en 1783, entra dans la Communau-

té de St. Sulpice, et se signala comme musicien. Il composa un *Sançtus* à trois parties et mit en musique les pseaumes de vêpres. Curé de Repentigny en 1794, il passa de là finalement à Yamachiche, où il est mort le 29 Mai 1820. MM. Ecuyer, Guillemin, Borneuf et Latour Dézéry furent les premiers Canadiens qui furent admis dans la Société de St. Sulpice.

Edouard (S. A. R. le prince) fils de George III, et père de la reine Victoria, duc de Kent, fut successivement commandant des troupes à Québec et gouverneur de Gibraltar. Quand Napoléon annonça son dessein de passer en personne dans la Péninsule, il demanda héroïquement au roi le permis de se rendre à son poste. Bouchette, notre géographe, lui dut une généreuse protection.

Edwards (Guillaume Frédérick) membre de l'Institut de France ou de la Société des Sciences Morales et Politiques, qui en fait partie, né à la Jamaïque en 1777, mort en 1842, fut le principal fondateur de la Société Ethnographique. Il a laissé : *Des Caractères Physiologiques des Races Considérés dans leur Rapport avec l'Histoire.*

Effiat (Antoine Coeffier Ruzé, maréchal d') Surintendant des Finances, un des Cent Associés de la Nouvelle-France, commanda en Piémont en 1630, et mourut l'an 1632, en allant commander en Allemagne. En moins de cinq à six ans, il avait acquis de la réputation dans les armes par sa valeur, dans le conseil par son jugement dans les ambassades par sa dextérité, et dans le maniement des finances par son exactitude et par sa vigilance.

Eguillon (Charlotte de Combalot duchesse d') fondatrice en 1638, et protectrice de l'Hôtel-Dieu de Québec. —Elle obtint de la Compagnie des Cent Associés des seigneuries et terres considérables à la seule charge de faire célébrer chaque année une messe du Saint-Esprit ; le gouverneur ou son lieutenant, et les principaux habitans présens ou invités, pour prier Dieu qu'il lui plût inspirer à la Compagnie des résolutions qui tournassent à sa gloire et à l'honneur de la France.

Elgin (James Bruce) comte d'Elgin et de Kincardine, baron de Torry, Chevalier du Très Noble Ordre du Chardon, ci-devant Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et actuellement plénipotentiaire en Chine, où il a conclu un traité de paix glorieux et mémo-

rable avec l'empereur céleste, est un rejeton de la famille royale de Bruce et fils du lord Elgin qui, comme lord Arundel, a donné son nom à des marbres précieux.

England (Sir Richard) contemporain, Lieutenant-Général, Commandant des Forces en Irlande, Grand Croix du Bain et de la Légion d'Honneur, est natif du Canada Supérieur, et a été un des meilleurs Officiers-Généraux de la guerre d'Orient.

Eric, évêque du Groënland au XIIe siècle, visita le Vinland l'an 1171, et doit être regardé comme le premier apôtre de l'Amérique. Le prêtre Jean y avait été martyrisé avant la mission de ce prélat.

Eschambault (Fleury d') maison canadienne, alliée a celles de Choiseul, de Vaudreuil de Longueuil et de Steiguer.— I. Jacques Alexis de Fleury, Ecuyer Sieur d'Eschambault, de St. Jean de Montaigu au diocèse de Luçon dans le Poitou, né en 1642, Conseiller du Roi, docteur en lois, avocat au Parlement ; et en Canada, d'abord Procureur du Roi à Montréal, épousa en ce pays Marguerite de Chavigny, veuve de Thomas Douaire, Sieur de Bondy, qui s'était noyé en 1667 près de l'île d'Orléans, et fille de noble homme François de Chavigny de Berchereau et d'Eléonore de Grand-Maison. Il se signala dans la grande expédition du comte de Frontenac contre les Iroquois. Plus tard il fut bailli puis Lieutenant-Général Civil et Criminel de la jurisdiction de Montréal après le Sieur Juchereau en 1704. Il était allié à M. de Ramezay, Gouverneur de Montréal, et donna son nom à la seigneurie d'Eschambault qu'il eut de sa belle-mère, Eléonore de Grand-Maison, à qui elle avait été concédée par M. de Lauzon l'an 1652. Il épousa en secondes noces Marguerite Renée Denis, veuve de M. de Lanaudière, et mère de Thomas Tarieu, Sieur de la Pérade, époux croyons-nous, de la fameuse Marie Madeleine de Verchères. De ce second mariage il n'eut point d'enfans, mais il laissait du premier, à sa mort arrivée vers 1715 :

1o. Charles Fleury d'Eschambault ou Charles d'Eschambault Fleury, comme il signe, qui passa en France et se fixa à La Rochelle. Il y fesait en 1705 les affaires de la Compagnie du Canada.

2o. Joseph de Fleury, Sieur de la Gorgendière, qu

resta en ce pays, et qui est proprement la tige de la maison canadienne.

3o. Simon Thomas Fleury de la Jannière, qui alla s'établir à la Martinique, et qui se trouvait à Québec au mois de septembre 1716, cédant ses droits successifs au précédent qui, à son tour, au mois d'août 1719, renonçait aux biens de Jacques Alexis d'Eschambault situés en France, en faveur de Charles Fleury d'Eschambault, de La Rochelle, qui renonçait de son côté aux biens du Canada.

4o. Jacques Alexis Fleury d'Eschambault, prêtre de la Société des Missions Etrangères, tonsuré le 19 Décembre 1692, minoré le 1er février 1693 et fait sous-diacre le 8 Mars de la même année. Il dut être ordonné prêtre en France, d'où il revenait le 27 Août 1694 avec ce caractère. Il était sans doute allé fortifier ses études. Il était né au Canada et non à Saintes en France, comme le veut le Grand-Vicaire Noyseux, qui l'appèle encore Louis Honoré , et qui le fait repasser en France pour ne plus reparaître, en 1696. Le fait est qu'il passa en Acadie et qu'on trouve de lui dans les Documens de Paris la relation d'un combat livré aux Anglais par les Sauvages, à Pemaquid.

II.—Joseph de Fleury, Sieur de la Gorgendière, cidessus nommé, second fils de Jacques Alexis d'Eschambault et de Marguerite de Chavigny, né le 20 Mars 1676 épousa le 11 Mai 1702, demoiselle Claire Jolliet, fille de l'illustre Jolliet d'Anticosti, alors âgée de 22 ans et morte en 1760. (*Voyez ce nom*). Il était en 1722 un des principaux négocians du Canada, et devint même Agent-Général de la Compagnie des Indes. Le marquis de Beauharnois lui concéda le 23 Septembre 1736 une seigneurie de trois lieues de front sur deux de profondeur sur les deux rives de la rivière Chaudière, en même temps que ses gendres, Thomas Jacques Taschereau, Conseiller au Conseil Souverain, et Pierre François Rigaud de Vaudreuil, frère du marquis, étaient également favorisés. Dame Taschereau était née en 1705, le 28 août. M. de la Gorgendière obtint du Conseil Souverain une sentence qui le maintenait dans le patronage de l'église. Il mourut le 25 Septembre 1749. Sa veuve vécut jusqu'au 19 Février 1797.

A part de deux filles que nous venons de mentionner, Joseph Fleury laissa trois fils.

1o. Louis Fleury de la Gorgendière, né le 31 août 1705. Il épousa demoiselle Athalie Boudrault le 7 Janvier 1764, et hérita ou devint possesseur des deux seigneurie d'Eschambault et de Vaudreuil. Il eut un fils, Louis Henry de la Gorgendière, et une fille, Louise Fleury de la Gorgendière. Le premier naquit le 9 novembre 1764 et fut le dernier Fleury qui fut propriétaire des seigneuries de ses ancêtres, à la réserve du domaine pourtant. Celui-ci eut un fils qui fut médecin et qui servit dans la guerre de 1812.

2o. Joseph Fleury d'Eschambault, dont on parlera au paragraphe suivant.

3o. Ignace Fleury de la Gorgendière, qui épousa demoiselle Prost, et mourut vers 1753. Sa fille Marie Elisabeth Geneviève épousa le 13 mars 1772 le vicomte de Choiseul, émigra durant la révolution et mourut à Brennan, ville libre de la basse Saxe le 21 Février 1797. Le 31 Décembre 1796, elle avait fait son testament par lequel elle léguait les deux cinquièmes de ses biens en Amérique et à St. Domingue particulierement, à ses cousins germains du Canada.

III.—Joseph Fleury d'Eschambault, deuxième fils de Joseph Fleury de la Gorgendière et de Claire Jolliet, naquit le 1er Mai 1709, et épousa demoiselle Marie Catherine Véron de Grandmenil. Il devint comme son père Agent-Général de la Compagnie des Indes. Dans un temps où les agens coloniaux se livraient en masse à des concussions inouies, on dit de lui dans l'histoire de Bibaud : " Plusieurs citoyens se firent un devoir de seconder l'Intendant dans ses efforts et particulièrement M. D'Eschambault, agent de la Compagnie des Indes, qui offrit généreusement tout l'argent qu'il possédait et alla même en personne, dans différentes paroisses, afin d'y acheter du blé et de la farine pour les troupes." Après la conquête on le voit agent des Vaudreuil et vendant en leur nom le château Vaudreuil, à Montréal, à M. de Lotbinière. Il fut tuteur de la baronne de Longueuil, sa petite fille, et Cugnet l'accuse d'avoir en cette qualité, lésé les Boucher de Niverville et anglifié sa maison et celle de Longueuil. Madame d'Eschambault se distinguait surtout par

sa piété, et lors de la grande obscurité qui eut lieu à Montréal en 1785, les dames allèrent la prendre pour aller à leur tète réciter des prières à N. D. de Bonsecour. Ils laissèrent trois fils et trois filles. Les fils sont :

1o. Etienne Fleury d'Eschambault qui se signala à St. Jean et fut fait prisonnier par les Américains avec le chevalier de Montesson et le Sieur Sabrevois de Bleury. Après avoir été capitaine dans les Volontaires Canadiens Royaux, il se retira à Longueuil, où il remplissait les fonctions de juge à paix, et mourut vers 1815.

2o. Louis Joseph Fleury d'Eschambault, dont on parlera au long dans un autre paragraphe, et Antoine Fleury d'Eschambault. Les filles :

1o. Marie Catherine, qui épousa en premières noces Charles Jacques Lemoine, troisième baron de Longueuil, et en secondes, William Grant Ecuyer. (*Voyez Longueuil*).

2o. Marie Claire, qui épousa le capitaine et juge Jean Fraser, et qui eut trois filles, qui devinrent les dames James Cuthbert, Chaussegrois de Léry et Ployart. Ce dernier était le capitaine Ployart, du régiment de Watteville. William Ployart, leur fils, est mort au service de l'Angleterre dans l'Inde.

3o. Madame Dunbar, mère des dames Bruyère et Selby, la première, mère des dames O'Sullivan, Pothier, et de Fleury Bruyères de Deal, près de Douvres en Angleterre, lequel a épousé Dlle. Factor, fille d'un banquier anglais. Madame Selby, épouse du docteur Selby, qui avait étudié à Paris avec James Cuthbert, fils, ne laissa qu'un garçon, qui épousa demoiselle Baby, mère des dames Dosbarrats, Montesquiou &c.

IV.—Louis Joseph Fleury d'Eschambault, né à Montréal le 20 Février 1756, fut conduit en France par le chevalier de Vaudreuil, étudia au collége de La Flèche, fut page de Louis XVI et servit comme officier dans le régiment dit de la Couronne. Rappelé par son père lors de la révolution française, il épousa à Boucherville, le 6 Octobre 1792 demoiselle Giles Boucher Labruère de Montarville, fille de Joseph Boucher Labruère de Montarville et de Catherine Pecaudy de Contre-cœur, et fut nommé sur la recommandation de ses beaux-frères, enseigne dans le 24e régiment anglais, commandé par le général

Taylor. Il devint plus tard Major, puis Lieutenant-Colonel du 109e régiment. Carleton l'avait nommé Inspecteur de la Milice en 1777. Sir Robert Shore Milnes le nomma *Député Agent des Indiens*, et Sir Robert Prescott, *Surintendant des Abénaquis de St. François et de Bécancour*. Enfin il fut *Surintendant des Postes*. Il eut à Longueuil avec S. A. R. le prince Edouard, un combat simulé, bataillon contre bataillon. Lors de la dernière guerre il fut créé par Sir George Prevost, Quartier-Maître Général de la Milice, se trouva avec 6000 hommes sur le chemin du général en Chef des Américains, Dearborn, et le vit renoncer à son invasion après le combat infiniment glorieux de Lacolle. On le voit servir d'intercesseur dans l'affaire de la Pointe-Claire. Il mourut à Montréal en 1824, et fut inhumé avec les honneurs militaires. Il laissait quatre fils, Louis Fleury d'Eschambault, qui lui succéda par droit d'aînesse, et qui épousa demoiselle Noyelles de Florimont ; George Fleury d'Eschambault, un des associés de l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson, Guillaume Fleury d'Eschambault de Montréal, docteur en médecine de la Faculté de Paris, qui a épousé demoiselle Esther Raymond, fille de Jean-Baptiste, membre du Parlement pour le comté de Huntingdom, et sœur de madame Masson, (*) fondatrice du collége Masson, et tante de Mgr. Pinsonnault, évêque de London. Le quatrième est Henry Fleury d'Eschambault qui a été un des directeurs du Canal Chambly. Ces quatre frères ont eu deux sœurs, dont l'une était Madame de Steiguer d'Eschambault, épouse de Rodolphe de Steiguer, capitaine au régiment capitulé de Watteville et aide-de-camp du général de ce nom, décédée le 5 Juillet 1858 à Mount Clement dans l'Etat de Michigan. Déjà petite niece d'un Vaudreuil, elle était devenue par cette alliance petite fille de l'avoyer De Steiguer.

Esglis (Louis Philippe Mariacheau d') huitième évêque de Québec, né en cette ville en 1710, était fils d'un lieu-

(*) Veuve de l'honorable Joseph Masson fondateur d'une puissante maison de commerce, Membre du Conseil Législatif, et un des premiers Présidents de la Société Nationale de St. Jean-Baptiste. Il se signala encore par sa munificence au profit des incendiés de Québec. Lord Metcalfe et le Séminaire de Montréal donnèrent cinq cents louis chacun, et M. Masson, sept cents.

tenant au détachement des gardes du corps servant auprès du Gouverneur et Lieutenant-Général de la Nouvelle-France, et frère de François Mariacheau D'Esglis, chevalier de St. Louis et Lieutenant de Roi des Places et gouvernement des Trois-Rivières, à la mort duquel le Grand-Vicaire Chartier de Lotbinière adressa à la cour, un mémoire sur ses services et le mérite de sa famille. Son frère fut élevé pour l'église. Ordonné prêtre en 1734, il fut le premier Canadien qui porta la mître, ayant été élu Coadjuteur de Mgr. Briand en 1770 et agréé pour le Roi par Carleton. Le pape Clément XIV, par une bulle de 1772, le nomma évêque de Dorylée *in partibus*. Briand s'étant démis, il fut reconnu évêque de Québec le 29 Novembre 1784, et prit possession le 2 Décembre. Il mourut à St. Pierre, Ile d'Orléans, le 4 juin 1788 à 78 ans, et fut inhumé dans cette paroisse, dont il était curé depuis cinquante quatre ans. Il réunissait à une grande simplicité de mœurs un zèle et une charité sans bornes.

Eyre (Sir William) Commandant des Forces dans l'Amérique Britannique du Nord, Administrateur du gouvernement durant le voyage de Sir Edmund Head en Angleterre, Commandeur des ordres du Bain et de la Légion d'Honneur, est un héros de la guerre d'Orient et a pénétré avec son régiment dans la Karabelnaia lors de l'attaque infructueuse du maréchal Pelissier contre Sebastopol.

F.

Faillon (l'abbé) de la Société de St. Sulpice, auteur de la Vie de M. Ollier, est venu à Montréal en 1854, en qualité de Visiteur, et a écrit les vies de Marguerite Bourgeois, de Mademoiselle Manse et de Madame d'Youville. Apres un voyage en France, il est venu se fixer en Canada, où il travaille à l'Histoire de l'Ile de Montréal. Comme Charlevoix, l'abbé Faillon est diffus et manque de précision, ce qui ne l'empêche pas de donner de l'intérêt à ses récits, qu'on lit avec plus de plaisir que ne semblait le comporter le sujet : il a répandu presque toute l'histoire du Canada dans ses biographies.

Falardeau (le chevalier) illustre peintre Canadien de

Florence, né à Québec.—Parvenu en Italie, il y a environ treize ans et n'ayant que $300 pour toute fortune, il se vit exposé à les dépenser avant que de pouvoir gagner par son travail, et dut se borner à un repas par jour, régime qui nuisit à sa santé. Quand il eut quelque succès et qu'il sortit de la misère dans la terre classique des beaux arts, grâces à son génie, il lui fallut endurer des persécutions, parce qu'il ne voulut point participer aux évènemens politiques de 1848 et se prévalut de sa qualité d'étranger pour demeurer tranquille. Cette ligne de conduite, qui faillit le perdre, lui a valu finalement le respect et la protection des Grands, et il a vu dans son atelier Don Carlos, prétendant à la monarchie des Espagnes et les grand-ducs de Toscane et de Parme. Il refusa à Don Carlos une *Sainte Famille*, sous prétexte qu'il devait la porter avec lui à Québec. Sa conduite prudente ayant attiré sur lui l'attention du Grand-duc de Toscane, celui-ci se rendit avec le duc de Parme dans son atelier pour lui acheter quelqu'une de ses études. Une entre autres frappa le duc de Parme, la duchesse surtout, qui se prit de passion pour elle. C'était une petite fantaisie de la façon du peintre, représentant deux Cupidons qui se querellent pour une rose. Le duc offrit un prix que Falardeau refusa ; puis il fut prié de mentionner le sien, ce qu'il refusa de même. Mais voyant la manière dont la duchesse brûlait pour son œuvre, il offrit galamment de lui en faire don, ce qui fut accepté. Peu après le duc lui remit de sa main une épinglette en diamant d'un très grand prix et ajouta à ce cadeau princier le brevet de l'Ordre de St. Louis. Le grand duc de Toscane, qui a obtenu la *Sainte Famille*, l'a créé Chevalier Toscan : notre compatriote en porte la décoration, qui est une bague précieuse ornée de brillants. Depuis lors, les commandes arrivent en foule à son atelier ; on l'a vu à l'œuvre pour le compte de M. Bright, l'homme de la paix, et il a fait deux tableaux pour le vainqueur de Chapultepec. Devenu opulent, il a fait de sa résidence un petit paradis terrestre, orné à l'intérieur par ses meubles précieux et ses tableaux, et en dehors, de fleurs et de cages d'oiseaux. Outre ses originaux, Falardeau est le premier copiste du jour ou qui ait jamais existé peut-être, car il rend au parfait toutes les écoles au point qu'on ne peut distinguer

souvent la copie de l'original, dont il imite jusque à l'ancienneté. Il a destiné une salle aux copies qu'il a faites de chaque Ecole, et les a ainsi disposées suivant le rapport du juge Black, qui vient de visiter l'Italie. *Première salle.*—Une assez nombreuse collection des portraits des premiers maîtres, tels que Leonardo Vinci, Raphaël, André del Sarte, le Guide, Rubens, Van Dyck, Titien, Paul Veronese, Sir Joshua Reynolds. *Seconde salle.*—Plusieurs petits tableaux flamands et hollandais qui font l'admiration des visiteurs pour leur fini et l'expression particulière à chaque copie de maître différent, une des qualités précitées du chevalier Falardeau, qui saisit la manière de chaque maître et oublie ce qu'il sait lui-même pour s'identifier avec son modèle. *Troisième et quatrième salles.*—Là sont des tableaux de la plus grande importance des différentes écoles d'Italie, où l'Ecole florentine domine, si ce n'est que celle de Rome est représentée par une magnifique copie de la Madone à la chaise de Raphaël. Le dessin en est admiré, ainsi que le clair obscur des tons et chaque teinte rendue avec infiniment de talent. Une Flore d'après le Titien, dont la couleur est si bien rendue que ce tableau ne semble pas peint par une main moderne, Deux grands tableaux dont l'un, le *Christ en Croix*, d'après le Guide, et peint en 1851, bien qu'il semble vieux d'un siècle ; l'autre, qui est la mort de St. Joseph, est d'après Franceschini. Une Judith d'après Christophe Allori, une tête de Méduse et des paysages d'après Salvator Rosa et Claude Lorrain. *Cinquième et sixième salles.*—Un très beau martyre de St. Barthélémi, de Ribeira (Spagnoletto), un Christ en Croix d'après le Guide, Apollon et Marsias d'après Pierre de Cortone, St. Jean-Baptiste baptisant Jésus-Christ par Baroccio, un paysage de Poussin, des fruits et des fleurs de Lopez. Les meubles de ces six salles sont ce qu'il y a de plus rare, tous du quinzième siècle, admirablement sculptés et venant des premières familles de la Toscane, telles que les Medicis, les Strozzi, les Guicciardini, les Martelli, les Pucci et même du temps de la République de Florence. Il a refusé pour ces meubles plus de 1,000 liv. sterling sans les lustres antiques en verre de Venise et les candélabres. On admire aussi des tentures bruchées d'or et d'argent, des Damas, des christeaux, des bronzes, des monnaies,

des médailles, des plats des plus célèbres fabriques d'Urbin, de Pezana, de Faenza et de Forli, dont un seul est estimé à £100. Dirait-on un jeune Québecquois sans ressources poussé vers l'Italie par la seule inspiration du génie, avec lequel souvent on ne se fait pas jour même dans son propre pays !

Faribault (C. B.) contemporain, Secrétaire Perpétuel de la Société Littéraire et Historique de Québec, s'est rendu infiniment utile à cette association et a été chargé par le gouvernement provincial de faire en France de concert avec l'Etat de New-York, les achats que nécessitaient la destruction de la bibliothèque du Parlement par l'incendiat de 1849, et les besoins de la Province voisine de l'Union Américaine. M. Hovius, maire de St. Mâlo, donna à la Société Littéraire et Historique par son intermédiaire, au nom des Malouins, un tableau de Jacques-Cartier, précurseur de Champlain. On doit à M. Faribault, outre les éditions annotées de plusieurs Mémoires historiques publiés par cette Société et obtenus par lui ou par l'abbé Holmes et M. Papineau : l'excellent *Catalogue d'Ouvrages sur l'Histoire de l'Amérique et particulièrement sur celles du Canada, avec notes bibliographiques et littéraires, en trois parties, par C. B. Faribault, avocat, Québec, des presses de William Cowan*, 1837.

Fénélon (François de Salignac de) frère de l'illustre archevêque de Cambray et missionnaire en Canada, arriva à Québec le 27 juin 1667, non encore prêtre. Ordonné par Monseigneur de Laval l'année suivante, il établit une mission sauvage à la baie de Quinté, lorsqu'enfin Françoisde Laval permit au Sulpicien de se joindre aux Jésuites pour prêcher l'Évangile aux tribus (1668). Le roi lui donna une seigneurie " en considération de la passion qu'il a montrée depuis plusieurs années pour la propagation du christianisme, et pour le convier à continuer le zèle qu'il a eu, et qui l'a porté à abandonner les établissemens considérables que sa naissance et son mérite pouvaient lui faire espérer en France, et à fonder un etablissement pour élever de petits sauvages selon les mœurs françaises." Cette mission n'eut pas de succès bien que l'abbé de Fénélon fût aidé par MM. Trouvé et de Cissé, et elle fut abandonnée. Il devint curé d'office de Ville-Marie, *prit parti pour* M. Perrot, gouverneur de Montréal

contre le comte de Frontenac, et fut arrêté avec lui et traduit devant le Conseil Souverain, en présence duquel il montra beaucoup de fierté. L'affaire alla jusque devant le Conseil d'État, où Louis de Buade n'eut pas gain de cause. L'abbé de Fénélon repassa en France en 1673, en compagnie de Marguerite Bourgeois.

Ferland (l'abbé J. B. A.) contemporain, docteur ès lettres, membre de la Société Américaine pour l'avancement de la Science, professeur nommé d'histoire d'Amérique et du Canada à la Faculté des Arts de l'Université Laval, est né à Kingston, et a fait ses études au collége de Nicolet, dont il a été Principal. Il a fait un voyage en France en 1856 pour y recueillir des matériaux sur l'histoire ecclésiastique du Canada. Outre qu'il est un des éditeurs des Relations des Jésuites, l'abbé Ferland a publié une réfutation aussi solide que spirituelle de l'Histoire du Canada et de ses Missions par l'abbé Brasseur de Bourbourg, et des Notes sur le Régître de N. D. de Québec. Il est de retour d'un voyage à la côte du Labrador.

Flèche (Josué) de Langres, premier prêtre et par conséquent apôtre de l'Acadie, était Vicaire-Général de l'archévêque de Rouen, de l'archidiocèse duquel toute la Nouvelle-France était alors une dépendance. Il baptisa l'an 1610 le Grand Sagamo Membertou et vingt cinq de ses sujets, qui furent les prémices de la chrétienté abénaquise.

Forbin Janson (Monseigneur Charles Auguste de) prédicateur marquant, d'une maison qui a fourni de temps immémorial des cardinaux à l'église romaine, en son vivant évêque de Nancy et de Toul, Primat de Lorraine, célèbre par une mission à Constantinople sous les Bourbons et par l'œuvre de la Sainte Enfance, né à Paris le 3 Novembre 1785, fut ordonné prêtre à 24 ans par l'évêque de Gap, et fut promu à l'épiscopat en 1823. Le 30 juillet 1830, son palais fut dévasté par la populace. Il est connu encore par ses prédications fructueuses en Canada, où il a planté un monument religieux sur le Mont St. Hilaire et donné 24,000 fr. pour le retour des exilés politiques de la terre de Van Diemen. Il est mort près de Marseille en juillet 1844 et a été inhumé à Paris. Il a eu un service funèbre à Montréal.

Forsyth (Gervar T.) de Montréal, capitaine au 57ème régiment d'infanterie anglaise dans la guerre d'Orient, créé Chevalier de la Légion d'Honneur par l'empereur Napoléon III.

Foucher (l'honorable Louis Charles) né en 1760, année de la conquête dans une famille de robe, entra au barreau en 1784. Membre du Parlement Provincial pour la ville de Montréal en 1796, il fut de l'opposition et mérita ainsi d'être nommé Solliciteur-Général, ou officier de la Couronne, dignité qui ne s'accordait guères à des Canadiens. Il ne s'arrêta pas là. Nommé *Juge résident* des Trois-Rivières en 1803, il devint Juge Puîné de la Cour du Banc de la Reine en 1812. Ce fut en vain que la Chambre d'Assemblée l'accusa de hauts crimes et délits dans l'exercice de la magistrature, car le prince régent d'Angleterre lui donna gain de cause. Il est mort le 26 Décembre 1829. Le juge Foucher remplit longtems la charge publique de Commissaire du Roi pour le soulagement des personnes aliénées.

Fournel (Louis) Géographe canadien, d'abord négociant à Québec et seigneur de Bourg Louis sous Beauharnois et Hocquart en 1741, découvrit en 1743 la baie de Kenessakion ou des Esquimaux.

Franchère (Gabriel) contemporain, voyageur de renom, fondateur et président de la Société de St. Jean-Baptiste à New-York, fit partie dans les années 1810, 1811, 1812, 1813 et 1814, d'une expédition d'explorateurs qui visitèrent les îles Malouines ou Falkland, doublèrent le cap Horn, atteignirent les îles Sandwich et parvinrent non sans périls à l'embouchure du grand fleuve de l'Ouest, reconnaissant des contrées nouvelles et remarquant des mœurs et des croyances jusque alors inconnues. Ils remontèrent ensuite l'Orégon appelé aussi rivière Colombia, traversèrent le grand désert de l'Amérique, la haute et large chaîne des Montagnes Rocheuses, et au moyen des rivières et des lacs de l'intérieur, la vaste région située entre ces montagnes et le lac Supérieur. M. Franchère a donné de ce voyage, en 1820, une relation qui, quoique dépourvue de l'apparat scientifique, ne laisse pas de se faire lire avec un grand intérêt. L'édition française est malheureusement épuisée. On vient de le traduire en anglais. Le même auteur a donné des notes sur l'histoi-

re de la Baie d'Hudson publiées dans le *Pays* de Montréal. L'Institut-Canadien de cette ville possède un beau portrait de ce Canadien distingué.

Frontenac (Louis de Buade) Chevalier, Comte de Palluan, (titre qui fut porté par le maréchal de Clérembault,) puis de Frontenac, a été le plus illustre gouverneur de la Nouvelle-France sous la domination française. Il en eut deux fois l'administration, en 1672 et en 1689. Mestre de camp au régiment de Normandie, à 17 ans, il fut fait maréchal de camp après douze ans de service, et commanda des détachemens en Italie, en Flandre et en Allemagne, tandis que la comtesse de Frontenac, amie de Madame de Sévigné et de Madame de Maintenon, se rendit célèbre à la Cour. Recommandé par Turenne, il fut le dernier défenseur de Candie, qu'il fût obligé d'évacuer. Ce fut alors qu'il fut nommé Gouverneur et Lieutenant-Général de la Nouvelle-France. Sa première administration ne fut pas heureuse ; il se fit despote, se brouilla avec tout le monde, fit usage de lettres de cachet comme le monarque lui-même, incarcéra ou exila les premiers personnages de la Colonie, se fit appeler "Haut et Puissant Seigneur" et avait, comme le Vice-Roi De Tracy, l'usage d'une compagnie des gardes du corps. Il fut rappelé et apprit à être plus modéré. Revenu en Canada à l'époque du massacre de Lachine, ce désastre le força d'abandonner un projet d'invasion de la Nouvelle-York. Il porta néanmoins la guerre dans la Nouvelle-Angleterre et au centre du pays des Iroquois, et se couvrit de gloire par sa défense de Québec contre l'amiral Phipps : Louis XIV fit frapper une médaille en mémoire de cet évènement. Les Sauvages en particulier, le regardaient comme un homme plus qu'humain, et les Sioux, dont on n'avait guères oui parler, lui envoyèrent des ambassadeurs. Louis de Buade était grand de tête et de cœur. On lui a reproché avec droit d'avoir trop aimé à commander et d'avoir porté trop loin les prétentions du pouvoir ; mais ces défauts disparurent avec l'expérience et avec l'âge. C'est ce qui permet à Léon Guérin, dans son livre sur *Les Marins de la France*, d'en tracer ce portrait : " Il avait toutes les qualités du grand homme ; la fermeté qui sait imposer la retenue, avec la douceur et la magnanimité qui savent se faire chérir. Il était généreux,

il avait l'aplomb et la magnificence d'un roi. C'était à Québec un digne reflet de Louis XIV à Versailles : un seul mot, un seul regard de lui électrisait le Canadien, qui était toujours soldat ; il était l'amour, les délices de la Nouvelle-France, la terreur des Iroquois, le père des nations alliées des Français ; son activité n'avait d'égal que son courage." Ce portrait ne s'éloigne point de celui qu'en fait l'historien Bacqueville de La Potherie. Frontenac mourut à Québec l'an 1698 ; et fut inhumé dans l'église des Récollets, qui n'existe plus. Il n'aimait pas les Jésuites et protégeait les Récollets, dont le Commissaire ou Supérieur Goyer, prononça son oraison funèbre. Ce morceau d'éloquence sacrée, avec le nom de Buade, donné à une rue de Québec, et de Frontenac, à un comté du Canada Supérieur, sont les seuls souvenirs qui restent au pays de cette grande célébrité.

G.

Gambier (James, lord) un des plus grands marins de l'Angleterre, né aux Iles Bahamas en 1756, mort à Iven près d'Uxbridge en 1833, s'acquit une réputation solide dans la guerre d'Amérique et aida à repousser les Français de l'Ile de Jersey en 1781. Dans les campagnes de la République, il commandait la Défense de 74, à la bataille d'Ouessant livrée par lord Howe le 1er juin 1794, et fut fait contre-amiral pour l'anniversaire de cette grande journée. Durant l'empire, il commanda en chef à la prise de Copenhague, en 1807, et à l'attaque de la flotte française à l'Ile d'Aix en 1809. Cette flotte fut en partie incendiée. Il négocia la paix de Gand. On le vit depuis premier Lord de l'Amirauté, et il fut créé *Amiral de la Flotte* à l'avènement de Guillaume IV. On lui doit un *nouveau code de signaux*.

Gamelin (Emélie Tavernier, veuve) fondatrice et première Supérieure de l'ordre des Sœurs de la Providence ou des Sœurs de la Charité à Montréal en 1844, décédée le 23 Septembre 1851, à près de 52 ans, avait donné un commencement à son œuvre dès 1828, en se chargeant des femmes âgées et infirmes. Elle la généralisa davantage en 1836. Depuis l'érection de la Communauté en 1844, il a été fondé plusieurs missions dont une, destinée

pour l'Orégon, a été ensuite transplantée au Chili, où Mgr. Valdiviesca, archevêque de San Yago, l'a accueillie à bras ouverts. Le Président de la République a même fait pour les sœurs l'achat d'une propriété coûtant 72,000 piastres.

Garakonthié, fameux chef civil du canton d'Onnontagué, qui eut des relations diplomatiques avec le vicomte d'Argenson, le baron d'Avaugour, le marquis de Tracy, M. de Courcelle et M. de La Barre. Il fut la prémice de la chrétienté dans les Cantons et y introduisit en 1669 les Jésuites, qu'il logea et auxquels il construisit une chapelle. A l'occasion d'une ambassade, François de Laval Montmorency, Vicaire-Apostolique du Pape, le baptisa avec pompe à Québec. Il eut pour parrain le Gouverneur et Lieutenant-Général et pour marraine Mademoiselle de Bouteroue, fille de l'Intendant. Tiouateskon, capitaine des Agniers, suivit son exemple ainsi que l'ancien Assendassé, l'ancien d'Onnéyouth Soenrese, et Rontagantoua, qui fit un voyage en France. Sa réputation se fonde surtout sur ses négociations et son éloquence. Pleurant à la manière de son pays le P. Lemoyne en présence du Vice-Roi Tracy, il dit à ce sujet des choses si touchantes et si bien pensées, que ce seigneur et les assistans en demeurèrent tout étonnés. Il était du type de ces diplomates des forêts dont Louis de Buade écrivait à un ministre d'état : " Vous auriez assurément été surpris, Monseigneur, de voir l'éloquence et la finesse avec laquelle tous les députés me parlèrent, et si je n'avais peur de passer pour ridicule auprès de vous, je vous dirais qu'ils me firent en quelque sorte souvenir des manières du Sénat de Venise, quoique leurs peaux et leurs couvertures soient bien différentes des robes des procureurs de St. Marc." Il lutta avec énergie contre les superstitions payennes de ses compatriotes. " Garakonthié, dit une relation, qui est ce brave capitaine chrétien dont on a tant parlé, s'est opposé de tout son pouvoir à ces superstitions, desquelles il témoigna bien dernièrement avoir de l'horreur en présence des plus considérables du bourg. C'est pour celà qu'il fit trois festins solennels. Dans les deux premiers, il déclara d'abord qu'il n'avait pas songé ces festins auxquels il avait invité ceux *à qui il parlait*, et qu'il avait renoncé à toutes ces supers-

titions inutiles. Ensuite il déclama fortement contre les excès de bouche qui se font dans les festins à tout manger. Dans le troisième, comme il est fort vieux, il chanta sa chanson de mort. Il salua le maître de la vie, qu'il reconnaissait pour le souverain de nos fortunes, et de qui dépendaient notre vie et notre mort, et non pas des songes Il y salua aussi Monseigneur l'évêque du Canada et les autres personnes considérables du pays, leur disant, comme s'ils eussent été présens, qu'il voulait mourir chrétien et qu'il espérait qu'ils prieraient Dieu pour lui. Ensuite il fit publiquement sa profession de foi et désavoua toutes les erreurs dans lesquelles il était avant son baptême. Pendant tout son discours lesconviés mangeaient en grand silence et l'écoutèrent avec une attention admirable. Ses ennemis et les infidèles ne goutèrent pas cette sorte de chanson. Ils disent que la foi lui a renversé l'esprit et font ce qu'ils peuvent par leurs méchans discours pour le rendre odieux et méprisable ; mais il se soutient toujours par la force de son esprit, et conserve son rang et sa réputation, qui est telle que, quand on parle de lui, on se contente de dire l'Ancien, le Considérable sans le nommer." Tous les historiens ont loué ce pacificateur. Mon père dit dans l'Ode des Grands Chefs :

Salut, O ! mortel distingué
Par la droiture et la franchise ;
Dont la candeur fut la devise,
Honneur d'Onnontagué :
Ce que j'estime en toi, c'est bien moins l'éloquence,
L'art de négocier, que la sincérité,
Que la véracite,
Et des mœurs, chez les tiens, l'admirable décence.

Garneau (F. X.) contemporain, notaire de profession, et Secrétaire de la Municipalité de Québec, Président honoraire de l'Institut-Canadien de la même ville, né en 1809, a voyagé en Europe, où il a travaillé pour M. Viger à Londres. Il y fut admis dans la Société des Amis de la Pologne en 1832, et se trouva dans une de ses réunions avec le général Pac et le prince Czartorinski. De retour en Canada, il a écrit 1o. *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, Québec 1845, 3 vols.

in 8vo., puis une seconde édition. 2o. *Récits de voyages en Angleterre et en France dans les années* 1831, 1832 et 1833 Québec 1855 in-12, ouvrage supprimé après l'impression. 3o. *Abrégé de l'Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à* 1840, Québec in-12, écrit dans un meilleur esprit que l'ouvrage en trois volumes. On a encore de M. Garneau des poésies reproduites dans le Répertoire National de Huston. Homme de génie, M. Garneau s'il ne s'était instruit tout seul, et surtout s'il se fût formé dans une Université de l'Europe, serait un des premiers hommes de son temps. Son Histoire, au lieu de n'être qu'une grande ébauche, déparée par une philosophie inconsistante, un style disparate et injurieux à la grammaire et à l'idiome, non moins que par une foule d'erreurs de faits et de dates, de contradictions &c., serait un vrai monument national, car le travail y est. Telle qu'elle est, elle a obtenu les suffrages de MM. De Puibusque, Ampère, Gaillardet, De Belvèze, Margry, Bancroft et Chauveau. M. De La Roche-Héron ne lui a reproché que sa partialité pour les huguenots, à l'exemple de M. Pelletier et de M. Moreau, qui y a découvert de plus *de l'archaïsme dans le style* et qui en conclut que la maniree des auteurs canadiens est celle du seizième siècle! M. F. X. Marmier y a à peine vu *quelques fautes de langage*; voyez pourtant : *Le Charlatanisme dans l'histoire ou Revue Critique de l'Histoire du Canada de F. X. Garneau*, Montréal 1855, Sénécal et Daniel Imprimeurs, et pour l'abrégé, le troisième appendice du *Dictionnaire Historique des Hommes Illustres du Canada et de l'Amérique*. Il est digne de remarque que la poésie de M. Garneau n'offre point les défauts de sa prose : celle-ci en a tous les enjambemens sans en avoir les grâces. Le discours préliminaire de la grande histoire est pourtant plus soigné que le reste, et doit passer pour un beau morceau en ce genre. Il y a dans le *Répertoire* une pièce de poésie qui a presque l'importance d'un poëme.

Garonhiaguera, chef Iroquois, fut le principal et l'orateur des dix ambassadeurs des Cantons qui firent la paix avec le Marquis de Tracy par traité conclu le 25 Mai de l'an 1666. Il présenta onze presens dont il donna l'explication, et chaque tribu partie au traité mit son sceau. Dans ce pacte et un autre de la même année figurent les

armoiries de neuf tribus—celles de La Tortue (Atiniathin) du Renard (Enanthayonni), de l'Ours (Atiniounguin), du Castor (Guey Niotiteshegué) du Chevreuil (Canendeshé) de la Patate (Tehoneichioronon), du Grand Pluvier (Otinanchahè), du Petit Pluvier [Asco], de l'Aigle [Canonciahonronon].

Gatien, famille canadienne qui remonte au Sieur Gatien, que le marquis de Beauharnois et l'Intendant Hocquart chargèrent en 1731 de visiter l'ardoiserie du Grand Etang appartenant aux Sieurs Sarasin et Hazeur, afin de donner une nouvelle forme à son exploitation.—Félix Gatien, né à Québec le 28 Octobre 1776, mort au Cap Santé le 18 Juillet 1844, fit de brillantes études au Séminaire de Québec, fut ordonné prêtre en 1800, et après avoir été vicaire du curé de St. Eustache de la rivière du Chêne, il desservit le Détroit jusqu'en 1806, qu'il s'agrégea au Séminaire des Missions Étrangères à Québec. Il y fut Préfet des Etudes puis Professeur de Théologie. Doué d'une haute intelligence et passionné pour l'étude, il regrettait avec amertume la position fâcheuse que fesait aux hommes instruits la rareté des livres en cette province ; aussi poussait-il à la reproduction des bons ouvrages ceux qui le visitaient. Il publia lui-même le *Manuel du Chrétien* in-12 et une *Semaine Sainte*, et laissa un manuscrit historique. Le collége de Québec lui doit la fondation de quelques bourses pour de pauvres écoliers.

Gaulin [Remigius] deuxième évêque de Kingston, né à Québec en 1787, décédé en 1857, doyen des évêques de la Province ecclésiastique des Canadas, fut d'abord commis-marchand. Ayant ensuite été appelé à l'état ecclésiastique, il suivit les Voltigeurs Canadiens durant la dernière guerre, établit un hôpital à Kingston et acquit des connaissances précieuses en médecine dans un temps où les hommes de l'art manquaient. Le Commandeur Viger parle en termes fort élogieux de l'abbé Gaulin dans sa *Saberdache*. Thomas Weld, Coadjuteur de Kingston, ayant été promu au cardinalat, M. Gaulin lui succéda, et fut nommé en 1833, évêque de Tabraca en Numidie. Evêque de Kingston en 1841, il se déchargea bientôt, à cause de ses infirmités, de l'administration sur son Coadjuteur et se retira en 1845 à l'Assomption, où il exerça les fonctions de Président du Collége, de curé et de

Grand-Vicaire de l'évêque de Montréal. Celà n'était pas sans exemple : on a vu que Monseigneur Dosquet, ancien évêque de Québec et Assistant au Trône Pontifical, avait été Grand-Vicaire de l'archevêque de Paris. Etant ensuite retourné dans le Canada Supérieur, il sacra en 1848, Eugène, premier évêque de Bytown, et quoique paralytique, il parut au premier Concile de Québec en 1851. Il est mort dans le diocèse de Montréal, où ses restes mortels ont reçu tous les honneurs funèbres avant leur translation à Kingston, où la population protestante a suspendu les travaux et le commerce lors de l'arrivée du convoi. Il repose dans sa cathédrale. Ce prélat lisait admirablement le latin. On retrouve de lui la relation d'une mission chez les Sauvages dans les Rapports des Missions du diocèse de Montréal publiés en 1839, et des Lettres dans les Annales de la Propagation de la Foi.

Gauthier, nom commun à plusieurs hommes illustres dans les annales de la Nouvelle-France.

I.—M. Gauthier, Médecin du Roi à Québec et Académicien, qui fit en Canada des observations botaniques, météorologiques et médicales de 1742 à 1743. Il découvrit le thé du Canada et démontra à l'Académie des Sciences la supériorité de notre capillaire sur le capillaire français, qui n a rien, dit-on, des qualités précieuses de la plante du Canada. Il parla en même temps de notre thé, qu'il désigna comme un breuvage excellent, aromatique, sans acreté ni amertume. Enonçant sa propriété diurétique, il le donna comme très utile aux personnes que les affaires ou les infirmités retiennent sédentaires, et qui sont par là exposées à l'attaque de la pierre. L'Académie fut si satisfaits du Mémoire, qui se trouve dans le quatrième volume de ses Transactions, qu'elle voulut que cette plante portât le nom de M. Gauthier et qu'elle fut appelée *Gualtheria*. Alors il y eut fureur en France pour avoir de notre thé et de notre capillaire, et ces deux substances étaient envoyées tous les ans des Trois-Rivières en quantités considérables. Après la prise du pays, les Anglais s'apercevant que l'exportation de ce thé naissait à l'importation du thé étranger, la prohibèrent arbitrairement et firent tomber ainsi cette ville dans l'insignifiance non moins que par la suppression du gouvernement des Trois-Rivières.

II.—On connait les Gauthier de Varennes, de La Vérendrye, de Comporté.

Réné Gauthier de Varennes, qu'on a confondu mal à propos avec M. de Valrennes, arriva simple lieutenant dans la Nouvelle-France ; mais il épousa une fille de l'illustre famille de Boucher,—la fille même du chef de cette maison canadienne, et devint gouverneur des Trois-Rivières, poste qu'il occupa durant vingt-deux ans jusque à sa mort. Jean-Baptiste Gauthier de Varennes, ordonné prêtre le 3 Décembre 1700, mort en 1726, fut chanoine à Québec, le 18 Octobre 1702, Grand Pénitencier le 26 Novembre 1716 et enfin Conseiller Clerc au Conseil Souverain. Un Gauthier de Varennes périt en passant en France en 1761.

Pierre Gauthier, Sieur de La Vérandrye, fils de Réné Gauthier, servit dans la Nouvelle-Angleterre en 1704 et à Terre-Neuve en 1705. Il passa ensuite en Flandre dans les grenadiers du régiment de Bretagne, où son frère aîné, tué plus tard en Italie, était capitaine, et gagna par neuf blessures le grade inférieur de lieutenant. De retour en Canada, il s'occupa avec le marquis de Beauharnois des moyens de compléter la découverte du continent jusque à ses dernières limites occidentales. Il forma une compagnie commerciale afin de payer les dépenses, et partit de Montréal en 1731. Prenant la route du lac Supérieur, il passa par Kaministiquia, poste établi par le Sieur Robutel de Lanoue en 1717, construisit des fortins sur les lacs La Pluie, des Bois, Ouinipeg et sur la rivière St. Pierre, marchant à la découverte de la mer de l'Ouest. Il avait perdu dans une île du lac des Bois un de ses fils, le P. Auneau et plusieurs de ses hommes, massacrés par les Sioux (1736). Il parvint cependant en 1738 chez les Mandans, puis en 1742 vers le haut Missouri, et en 1743, il atteignit les Montagnes Rocheuses, 60 ans avant Lewis et Clarke. Le gouvernement refusant de faire de nouvelles avanees, M. de la Vérendrye, déjà bien endetté, retourna à Québec, pour remettre sa commission, et devint Capitaine de la Garde du Marquis de La Jonquière. Bientôt les amis de ces découvertes étant parvenus à engager le ministre de la marime à faire de nouveaux efforts afin qu'on les poussât jusques à l'Océan Pacifique, ce voyageur infatigable allait se mettre en rou-

te, quand il mourut le 5 Décembre 1749. Un Chevalier de La Vérendrie périt avec l'Auguste en 1761.

Philippe Gauthier, Ecuyer, Sieur de Comporté, fut Prévôt de la jurisdiction des maréchaux de France en Canada. Il eut un démêlé avec la Prévôté ou justice ordinaire de Québec, où il voulait avoir séance et faire juger les cas prévôtaux. Cette querelle tourna à la gloire de la charge dans ce pays, car Louis XIV décida que, n'y ayant point de Présidiaux, ils seraient jugés au Conseil Souverain, et que le Prévôt des Maréchaux y aurait séance après les conseillers. Le célèbre Talon, ex-Intendant, l'ayant traduit devant le Conseil d'Etat à Paris, le Conseil Supérieur en prit occasion d'arrêter, le 10 Novembre 1681, que le Roi serait supplié d'ordonner qu'aucune personne domiciliée en Canada ne fût à l'avenir traduite en France ni devant d'autres juges que ceux du pays. Le marquis de Denonville fait son éloge dans une lettre au ministre de la marine en 1686.

Giffard [Robert] Ecuyer, Conseiller et Médecin Ordinaire du Roi, seigneur de Beauport en 1635, obtint d'autres inféodations et eut pour vassaux en 1647, les Jésuites pour le fief de St. Gabriel ou des deux Lorettes. Il jura par devant Bras de Fer sire de Châteaufort, Lieutenant du Car dinal de Richelieu, d'observer les lois et Ordonnances qui lui seraient signifiées. On le dit ancêtre des Duchesnay et des Salaberry. Il se rendait pour la première fois à Québec avec des hommes et des provisions pour faire un établissement, en 1628, quand il fut capturé par les Anglais. La Compagnie des Cent Associés ayant recouvré le pays, l'indemnisa en le fesant seigneur.

Girouard [Jean Jacques] homme de loi profond et patriote honnête et désintéressé, décédé en 1856, était notaire à St. Eustache de la Rivière du Chêne. Il représenta le comté des Deux Montagnes au Parlement Provincial de 1830 à 1834, et fut incarcéré durant les troubles. Depuis l'Union des Canadas, quand l'Angleterre, après avoir voulu agir autrement d'abord, désespéra de pouvoir gouverner le Canada sans se jeter dans les bras des partisans de M. Papineau, M. Girouard reçut l'offre d'un portefeuille ministériel et eut la grandeur d'âme de le refuser, quelque désir que pût avoir de ses services Sir Char-

les Bagot, qui écrivait à M. La Fontaine :—" *Mr. Girouard has been represented to me as a gentleman possessing administrative faculties of a high order, and at the same time, the confidence of his countrymen. He can mutually assist in forwarding my object in this respect and I have therefore determined, if I should be successful in inducing you to accept my proposition, on offering him the situation held by Mr. Davidson with a seat in the Council.* M. Girouard avait aussi, dit-on, un talent singulier pour la mécanique. On lui doit la fondation de l'hospice Youville à St. Benoit.

Glandelet (Charles de) ecclésiastique qui exerça le ministère en Canada de 1675 à 1722, était d'abord Théologal, puis Doyen du Chapitre de Québec, et laissa des manuscrits qui furent utiles à M. de Montgolfier. On l'a accusé dernièrement de Jansénisme ; mais l'abbé Faillon l'en a lavé avec succès.

Glapion (Augustin Louis de) de la Compagnie de Jésus, dernier Supérieur-Général des Missions et Recteur à Québec, descendait d'une famille noble de Normandie originaire d'Arras, et vint en Canada en 1747. Il demeura en possession même après la suppression de l'ordre, avec l'agrément du bon lord Dorchester, qui vint trouver Mgr. Briand avec la bulle de suppressien et lui dit de n'en pas faire bruit, se fesant fort de le maintenir. Le prélat écrivit à Rome que les Jésuites du Canada avaient été prêts à quitter l'habit et à se disperser en toute obéissance ; mais qu'il en était autrement en conséquence d'un accord entre le pouvoir civil et lui. Il mourut le 24 Février 1790. Il était spirituel et très instruit. Ce fut sous lui que fut fait le cadastre des biens par les Commissaires Royaux. Pour lui il aurait été prêt à les transmettre aux Canadiens, et tenta même de l'effectuer autant que faire se pouvait, comme on le voit par sa Lettre de 1789, imprimée dans l'Appendice de nos Institutes Historiques. Il a laissé des sermons manuscrits.

Gosford (lord) Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord après lord Aylmer et Commissaire Royal pour examiner les griefs des Canadiens avec Sir Charles Grey et Sir George Gipps, décédé lord Lieutenant d'Armagh en 1849, a été l'ami des Canadiens mal-

gré l'insuccès de son administration. Il les défendit chaleureusement dans la Chambre des Lords, en dépit de l'ingratitude dont il aurait pu accuser leurs chefs, et il s'opposa à l'Union. Archibald, vicomte Acheson, son fils, lui a succédé dans le comté de Gosford.

Gosselin (Jean-Baptiste) ecclésiastique qui a exercé le ministère en Canada depuis 1734, année de son ordination, jusque à 1759, fut chanoine de la Cathédrale de Québec et se mêla de botanique. Il fit en 1742, avec le Sieur Cugnet, Receveur-Général du Domaine Royal, un voyage d'exploration aux Postes du Roi ou Côte Nord, et enrichit le Jardin des Plantes de Paris.

Grasset Saint Sauveur (Jacques) célèbre littérateur français, né à Montréal le 6 Avril 1757 d'André Grasset Saint-Sauveur, Secrétaire du marquis de Vaudreuil, et de Marie Josephte Quesnel-Fonblanche, mort à Paris en 1810, avait émigré à la conquête, et fut Consul de France en Hongrie sous la République. Lebrun dit dans le *Tableau Statistique et Politique des deux Canadas* que Paris a recherché un moment ses ouvrages composés de 1784 à 1805, et qui jouirent de la vogue qui s'attachait aux livres composés dans l'esprit de cette période de la littérature française. Ce sont Io. *Costumes civils et actuels de tous les peuples connus*, 1784. II. *Tableaux de la Fable représentés par figures et accompagnés d'explications.* III. *Tableaux Cosmographiques de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique*, 1787 in 4to. IV. *L'antique Rome ou Description Historique et Pittoresque de tout ce qui concerne le peuple romain dans les costumes civils, militaires et religieux, dans leurs mœurs publiques et privées, depuis Romulus jusqu'à Auguste*, 1796 in-4to. V. *Les Amours du comte de Bonnerval, pacha à deux queues, connu sous le nom d'Osman* 1796 in-18. VI. *Le Sérail ou Histoire des Intrigues Secrettes et Amoureuses du Grand Seigneur*, 1795 en deux volumes. VII. *Fastes du peuple français, ou tableau raisonné de toutes les actions héroïques et civiques du soldat et du citoyen*, 1796 in-4to. VIII. *Warwick, Julia et Zelmire, histoire véritable, traduite de l'anglais*, 1796 in-12. IX. *Voyage dans les Iles Vénitiennes*, 3 volumes in-8vo avec Atlas in-4to. X. *Voyage dans les Iles Baléares.* XI. *Encyclopédie des Voyages*, 5 volumes in-4to. XII. *Les Archives de l'Honneur ou Notices sur les généraux et*

officiers de tous grades qui ont fait les campagnes de la Révolution, 8 volumes in-8vo. XIII. *Le Muséum de la guerre*. C'est donc à tort que le *Tableau des Deux Canadas*, ne lui attribue que onze ouvrages.

Green [William] Secrétaire de la Société Canadienne pour l'encouragement des Arts et des Sciences fondée à Québec par lord Dalhousie, et membre Correspondant de la Société des Arts de Londres, est auteur de plusieurs écrits imprimés dans les Transactions de la Société Littéraire et Historique, à laquelle la Société des Arts s'est réunie, et entre autres de celui sur certaines couleurs produites dans cette colonie, description reproduite dans la Bibliothèque Canadienne de Bibaud. Il lui obtint en 1829 de la Société de Londres la Médaille d'Or d'Isis.

Griffin (Henry) contemporein et membre estimable du bareau de Montréal, dont il a été Syndic. Il a publié *Junius Discovered* , Boston 1854, ouvrage canadien de littérature transcendante, puisque l'auteur a pris part à la polémique qui a divisé et divise encore les érudits de l'Angleterre sur le véritable auteur des fameuses Lettres de Junius. M. Griffin les attribue au gouverneur Pownal, père de Sir George Pownal, qui figure dans notre histoire.

Guercheville (Antoinette de Pons marquise de) qui obtint en concession une partie de l'Acadie et y fonda quelques établissemens au commencement du XVIIe siècle, repoussa Henri IV et procura à Richelieu la protection de la reine, dont elle était dame d'honneur. Elle épousa en premières noces Henry de Sully comte de la Roche-Guyon, puis en secondes, Charles Duplessis, seigneur de Liancourt, gouverneur de Paris. Elle s'intéressa surtout aux missions de la Nouvelle-France, où elle introduisit les Jésuites, dont elle fut une grande protectrice.

H.

Haliburton (T. C. Brenton) contemporain, ci-devant juge en Chef de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse, publiciste, historien et romancier celèbre, dont on a 1. *An historical and statistical account of Nova Scotia*; *With a map of the Province and several engravings* 2 vols in

8vo Halifax 1829. 11. *Rule and Misrule of the English in America* 2 vols in-8vo Londres 1857 III. *A Reply to the Report of the earl of Durham*, Londres 1839 in-8vo IV. *The Bubbles of Canada, London* 1839 80o. V. *Observations on the importance of the North Americain colonies to Great-Brtiain*. London 1831. VI. *The attaché; or Sam Slick in England*, London 1843, 2 vols in-8vo. VII. *The Americans at home; or by-ways, cock woods and prairies*. London 1854 3 vols 8vo. VIII. *Nature and human nature*. London 1855 2 vols 8vo. &c. &c. Son histoire de la Nouvelle-Ecosse a été utile à Bibaud père, à l'endroit des malheureux Acadiens.

Hamel (Théophile) peintre contemporain sorti des écoles d'Italie, a peint les Orateurs ou Présidens des Conseils Législatifs et des Assemblées Législatives des deux Canadas et du Canada-Uni, et le portrait du Lord Elgin, lithographié à New-York par Davignon. Il excelle dans le portrait, et ceux de D. B. Viger, L. H. Lafontaine, Etienne Parent ne lui font pas moins d'honneur que cette galerie nationale, dans laquelle on remarque MM. Panet et de Lotbinière, Sir David Smith et Sir William Campbell, le grand Juge Elmsley, L. J. Papineau et autres.

Hardinge [Henri vicomte] dernièrement décédé maréchal et commandant des Forces en Angleterre, avait étudié les mathématiques à Québec sous l'abbé Raimbault. Il fit gagner la bataille d'Albuera en Espagne, sur le maréchal Soult, était commissaire anglais à l'armée de Blucher en 1815, et fut en Angleterre Grand-Maître de l'Artillerie puis ministre de la guerre sous l'administration Wellington. Vice-roi des Indes, il voulut servir sous Gough, le commandant des Forces, comme autrefois le maréchal de Boufiers servit sous Villars, qui était moins ancien, et il gagna avec lui les grandes batailles qui rétablirent les affaires des Anglais. Le prince Gortschakoff a fait son éloge.

Harlay (François de) de la maison des marquis de Champvallon, archévêque de Rouen, au diocèse du quel fut réunie la Nouvelle-France.—Il y fit exercer la juridiction spirituelle par le Supérieur-Général des Missions de la Compagnie de Jésus, auquel il accordait à cette effet des Lettres de Vicariat-Général, et s'intéressait fort à ces contrées, où il envoyait de temps à autres des re-

-crues d'habitans qu'il choisissait avec le plus grand soin. Il mourut l'an 1653. On lui doit des *Observations sur l'Epitre aux Romains*, qu'il fit imprimer au château de Gaillon en 1641.

—(François II de) neveu et successeur du précédent, mais beaucoup moins recommandable par ses mœurs.—Sous lui les Supérieurs des compagnies de Jésus et de St. Sulpice furent tour-à-tour ou simultanément Vicaires-Généraux du Canada. Quand François de Laval Montmorency fut nommé Vicaire-Apostolique par le pape, il prétendit demeurer l'Ordinaire de la Nouvelle-France, conserver ses grands-vicaires, et s'appuya de ce que les bulles de ce prélat mentionnaient ces pays comme fesant partie de l'archi-diocése de Rouen. Mais Louis XIV envoya l'ordre d'empêcher l'abbé de Queylus ou autres d'exercer aucune jurisdiction en son nom. Ces prétentions firent accuser De Harlay de jansénisme. Il mourut d'apoplexie en 1695, dépossédé depuis longtems de sa jurisdiction sur ce pays et devenu archévêque de Paris. Il tenait des conférences de morale, donnait des réglemens salutaires, publiait des mandemens et présida plus de dix assemblées générales du Clergé tout en vivant mal. Mascaron s'excusa de faire son oraison funèbre. Deux choses, dit Madame de Sévigné, la rendaient difficile, la *vie* et la *mort*. Le P. Gaillard, qui l'entreprit, fut obligé de se jeter dans les lieux communs. Son éloge fut prononcé dans l'Assemblée du Clergé.

Harvey (Sir John) héros de la dernière guerre américaine, membre de la Compagnie des Terres du Canada Supérieur, ancien Député Adjudant-Général, commandait sous Morrison à la défaite du général Boyd, et se signala encore plus par son attaque nocturne du camp des Américains à Stoney Creek. Ils avaient 3000 fantassins, 250 cavaliers et 9 canons. Il y pénétra avec 800 hommes et enleva trois généraux, 150 hommes et 4 canons, le 4 juin 1812. Ce coup de collier paralysa tous les efforts du général en Chef Dearborn, qui se vit bientôt bloqué dans le fort George. Le général Jomini dit de la poursuite de nuit des Prussiens à Waterloo : " les alliés apprirent à Napoléon que la nuit peut n'être pas le terme des opérations du jour ; " qu'aurait-il dit de l'entreprise de Sir John Harvey ? Après la guerre, le héros, comme

in 8vo., puis une seconde édition. 2o. *Récits de voyages en Angleterre et en France dans les années* 1831, 1832 et 1833 Québec 1855 in-12, ouvrage supprimé après l'impression. 3o. *Abrégé de l'Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à* 1840, Québec in-12, écrit dans un meilleur esprit que l'ouvrage en trois volumes. On a encore de M. Garneau des poésies reproduites dans le Répertoire National de Huston. Homme de génie, M. Garneau s'il ne s'était instruit tout seul, et surtout s'il se fût formé dans une Université de l'Europe, serait un des premiers hommes de son temps. Son Histoire, au lieu de n'être qu'une grande ébauche, déparée par une philosophie inconsistante, un style disparate et injurieux à la grammaire et à l'idiome, non moins que par une foule d'erreurs de faits et de dates, de contradictions &c., serait un vrai monument national, car le travail y est. Telle qu'elle est, elle a obtenu les suffrages de MM. De Puibusque, Ampère, Gaillardet, De Belvèze, Margry, Bancroft et Chauveau. M. De La Roche-Héron ne lui a reproché que sa partialité pour les huguenots, à l'exemple de M. Pelletier et de M. Moreau, qui y a découvert de plus *de l'archaïsme dans le style* et qui en conclut que la maniree des auteurs canadiens est celle du seizième siècle! M. F. X. Marmier y a à peine vu *quelques fautes de langage*; voyez pourtant : *Le Charlatanisme dans l'histoire ou Revue Critique de l'Histoire du Canada de F. X. Garneau*, Montréal 1855, Sénécal et Daniel Imprimeurs, et pour l'abrégé, le troisième appendice du *Dictionnaire Historique des Hommes Illustres du Canada et de l'Amérique*. Il est digne de remarque que la poésie de M. Garneau n'offre point les défauts de sa prose : celle-ci en a tous les enjambemens sans en avoir les grâces. Le discours préliminaire de la grande histoire est pourtant plus soigné que le reste, et doit passer pour un beau morceau en ce genre. Il y a dans le *Répertoire* une pièce de poésie qui a presque l'importance d'un poëme.

Garonhiaguera, chef Iroquois, fut le principal et l'orateur des dix ambassadeurs des Cantons qui firent la paix avec le Marquis de Tracy par traité conclu le 25 Mai de l'an 1666. Il présenta onze presens dont il donna l'explication, et chaque tribu partie au traité mit son sceau. Dans ce pacte et un autre de la même année figurent les

armoiries de neuf tribus—celles de La Tortue (Atiniathin) du Renard (Enanthayonni), de l'Ours (Atiniouguin), du Castor (Guey Niotiteshegué) du Chevreuil (Canendeshé) de la Patate (Tehoneichioronon), du Grand Pluvier (Otinanchahè), du Petit Pluvier [Asco], de l'Aigle [Canonciahonronon].

Gatien, famille canadienne qui remonte au Sieur Gatien, que le marquis de Beauharnois et l'Intendant Hocquart chargèrent en 1731 de visiter l'ardoiserie du Grand Étang appartenant aux Sieurs Sarasin et Hazeur, afin de donner une nouvelle forme à son exploitation.—Félix Gatien, né à Québec le 28 Octobre 1776, mort au Cap Santé le 18 Juillet 1844, fit de brillantes études au Séminaire de Québec, fut ordonné prêtre en 1800, et après avoir été vicaire du curé de St. Eustache de la rivière du Chêne, il desservit le Détroit jusqu'en 1806, qu'il s'agrégea au Séminaire des Missions Étrangères à Québec. Il y fut Préfet des Etudes puis Professeur de Théologie. Doué d'une haute intelligence et passionné pour l'étude, il regrettait avec amertume la position fâcheuse que fesait aux hommes instruits la rareté des livres en cette province ; aussi poussait-il à la reproduction des bons ouvrages ceux qui le visitaient. Il publia lui-même le *Manuel du Chrétien* in-12 et une *Semaine Sainte*, et laissa un manuscrit historique. Le collége de Québec lui doit la fondation de quelques bourses pour de pauvres écoliers.

Gaulin [Remigius] deuxième évêque de Kingston, né à Québec en 1787, décédé en 1857, doyen des évêques de la Province ecclésiastique des Canadas, fut d'abord commis-marchand. Ayant ensuite été appelé à l'état ecclésiastique, il suivit les Voltigeurs Canadiens durant la dernière guerre, établit un hôpital à Kingston et acquit des connaissances précieuses en médecine dans un temps où les hommes de l'art manquaient. Le Commandeur Viger parle en termes fort élogieux de l'abbé Gaulin dans sa *Saberdache*. Thomas Weld, Coadjuteur de Kingston, ayant été promu au cardinalat, M. Gaulin lui succéda, et fut nommé en 1833, évêque de Tabraca en Numidie. Evêque de Kingston en 1841, il se déchargea bientôt, à cause de ses infirmités, de l'administration sur son Coadjuteur et se retira en 1845 à l'Assomption, où il exerça les fonctions de Président du Collége, de curé et de

un autre Cincinnatus, devint planteur dans le Haut-Canada et y vécut durant longues années, jusqu'à sa nomination au gouvernement de la Nouvelle-Ecosse.

Hébert, honorable famille canadienne, qui commence à Louis Hébert, sieur de Lespinay, le patriarche des seigneurs du Canada, puisque la première concession fut faite en sa faveur, l'an 1623, par le Maréchal de Montmorency, Vice-Roi. Cette terre était située sur la rivière St. Charles. L'an 1626, Henri de Lévi duc de Ventadour, l'érigea en fief noble sous le nom de St. Joseph, par égard pour ce colon, " le premier qui ait habité la Nouvelle-France, y ayant transporté de Paris tout ce qu'il avait (dès l'an 1600) et quitté ses parents pour s'arrêter sur le fleuve St. Laurent. " Marc Lescarbot fait aussi l'éloge de ce premier défricheur de la jeune France.—Lors de l'érection de la jurisdiction de la Vice-amirauté à Québec, l'an 1717, le comte de Toulouse, Grand-Amiral de France, nomma Lieuteuant ou juge de ce tribunal, le sieur Hébert de Lespinay, descendant du premier.—Sir George Prévost ayant créé un corps *des Guides* en 1812, en confia l'organisation et le commandement au capitaine Joseph Ignace Hébert.

Heney (l'honorable Hughes) habile publiciste canadien, né en 1790, étudia au collège de St. Raphael ou château Vaudreuil, où il fut compagnon de classe de Michel Bibaud, qui lui a adressé une de ses Epitres. Il fut membre du Parlement Provincial pour Montréal de 1820 à 1829, et fut reélu en 1830. On le voit ensuite *Clerc en Loi* ou rédacteur des Statuts et Lieutenant-Colonel de Milice. Il fut appelé au Conseil Exécutif en 1830 et le fut de nouveau en 1842. On lui doit l'excellent *commentaire sur l'Acte Constitutionnel du Haut et du Bas-Canada* Montréal 1832. Nommé finalement Commissaire pour la revision et codification des Statuts avec l'habile Alexandre Buchanan et Gustavus Wicksteed, il mourut avant la fin du travail à Trois Rivières, le 13 janvier 1844, à 54 ans. Dans leur rapport de 1845 à Lord Metcalfe, les deux commissaires restant exposent " qu'au mois de janvier 1844, ils furent privés des secours d'un colloborateur habile et zélé, par la mort de M. Heney qui, dans cette circonstance comme dans toutes les autres charges publiques qui lui ont été confiées, ne s'est épargné aucun

travail pour rendre utiles à son pays ses talents si éminens." On avait encore de lui : *Etat de la prison d'état de la Nouvelle-York*, manuscrit in-8vo dans l'ancienne bibliothéque de la Chambre d'Assemblée.

Herriot (Sir George) né à Jersey le 2 janvier 1766, mort à Drummund-ville à sa résidence de Confort-Hall en 1844, peut-être regardé comme le fondateur de ce bourg canadien, étant allé s'y établir des premiers avec des soldats des régimens licenciés en 1816. Il était Député Maître général des Postes de l'Amérique du Nord au commencement de ce siècle, étudia le Canada et en publia en 1804 une Histoire en deux volumes in-4to, Entré au service à 15 ans, il était lieutenant-colonel à 27. Second de Salaberry dans l'organisation et le commandement des Voltigeurs, il recut une médaile d'or pour ses services à Chrystler's Farm. Il était chevalier compagnon de l'ordre du Bain et colonel en 1830. La reine Victoria le créa général Major à l'occasion de la naissance du prince de Galles. Il avait aussi été aide camp Provincial membre du Parlement pour le comté de Drummuud, et membre du Conseil Exécutif.

Hertel, illustre maison canadienne sortie du régiment de Carignan Saliéres, et divisée depuis en diverses branches,—Hertel de Rouville, de Chambly, de La Frenière, de St. Michel, de St. Louis, de Moncourt, &c.

Jean-Baptiste Hertel, Sieur de Rouville, un des preux du régiment de Carignan, dont les exploits furent si nombreux, reçut une seigneurie du comte de Frontenac. Il obtint des Lettres de noblesse pour ses services à la défense de Québec, puis fut fait chevalier de l'ordre militaire de St. Louis. La même année 1690, il prit Sementels. Il se trouva à Kaskobay sous le baron de Portneuf. En 1703, il battit les Anglais et leur fit 130 prisonniers : Haverhill tomba sous ses coups en 1708. On le retrouve fesant une incursion vers le lac Champlain avec 250 hommes, puis dans l'expédition de M. de Ramezay. Il alla en 1710 reconnaître l'armée du général Nicolson à la tête de 200 hommes. En un mot, il fut peut-être le plus terrible Canadien de son temps après D'Iberville ; et comme lui, il n'était pas seulement propre à la guerre, et remplit une mission politique à Boston pour le Marquis de Vaudreuil, en compagnie du Major Dupuy, son compa-

triote.—Hertel de Rouville, commandant de Chambly, fut impliqué dans le procès Bigot. Un autre était Lieutenant-Général Civil et Criminel des Trois-Rivières.

Sous les Anglais, cette branche a fourni des Officiers Supérieurs de la Milice, plusieurs sénateurs, un juge &c. On a plusieurs fois accusé la conduite de J. B. Hertel de Rouville dans l'exercice de la magistrature ; mais on doit se rappeler qu'il combattit pour son Roi et avec l'ancienne bravoure de ses ancêtres contre les Américains, dont il fut le prisonnier, et que, Commissaire Royal pour le cadastre des biens des Jésuites, il réclama, comme M. Taschereau, contre la partialité des commissaires anglais. Il siégea au Conseil Législatif, et sa fille épousa Salaberry, le Léonidas canadien.

Hertel de Chambly fondateur de Chambly, capitaine au régiment de Carignan, après s'être signalé en Europe, surtout contre les Turcs, passa en Canada et obtint une seigneurie. D'abord de service aux Trois-Rivières, il en partit avec des troupes le 10 août 1665 pour construire le fort Pontchartrain, auquel il donna bientôt son propre nom. Un mémoire du temps l'appèle " Monseigneur de Chambly, gouverneur de la place." Commandant du Château de Pentagoët en Acadie, il fut obligé de se rendre aux Anglais en 1674. Il n'en devint pas moins commandant de l'Acadie deux ans après (1676) en remplacement du chevalier de Grand-Fontaine, et fut ensuite gouverneur de la Martinique.

Il y a plusieurs Hertel de La Frenière.—Joseph Hertel, Ecuier, Sieur de La Frenière, prête foi et hommage pour la seigneurie de Chambly entre les mains de l'Intendant Bochard de Champigny-Noroy. Ce fait indique que la branche des Hertel de Chambly ne prit pas de profondes racines en Canada. Quant aux La Frenière, ils s'allièrent par mariage aux Boucher de Niverville, qui étaient seigneurs de Chambly dès 1723, qu'ils prêtaient foi et hommage entre les mains de l'Intendant Begon. Un Hertel de La Frenière, le même probablement, commandait au fort Frontenac, aujourd'hui Kingston, en 1709. Ses descendants paraissent avoir émigré à la Louisianne, où un membre de cette branche fut le dernier Procureur-Général du Roi de France dans cette *Province, et mourut* en 1765 victime de son amour pour

les lois françaises, qui l'entraîna dans une résistance obstinée aux innovations des Espagnols. Le Capitaine-Général O'Reilly le fit arquebuser en 1765.

Hincks (l'honorable Francis) contemporain, Gouverneur-Général des Iles du Vent, habile financier et homme d'état canadien, assez fin politique pour avoir fait une dupe de lord John Russell lui-même à l'endroit du gouvernement responsable, durant plusieurs années ministre d'état provincial avec le portefeuille d'Inspecteur des Comptes Publics ou d'un des ministres du trésor, a écrit sur les ressources du pays et fait deux voyages en Angleterre pour mieux asseoir le crédit de la Province. Malheureusement,—et c'est une grande tache à sa réputation—l'infidélité de son administration en a égalé l'habileté; M. Hincks a été le Walpole canadien. Il a été Présisident du Comité Exécutif du Canada créé pour assurer une digne représentation de l'industrie canadienne à l'Exposition de Paris. Son frère est membre du haut clergé anglican. M. Hincks avait commencé sa carrière politique en fondant l'*Examiner* à Toronto, puis le *Pilot* à Montréal. Le trop famenx Grand Trunck est encore son ouvrage.

Holmes (l'abbé Jean) Géographe, Naturaliste et Orateur sacré, né aux Etats-Unis en 1799, fut d'abord élevé pour être ministre Wesleyen ; mais ayant fait sa philosophie au collége de Montréal, il s'y convertit, et fut un des premiers professeurs du collége de Nicolet. Etant passé à celui de Québec en 1828, il y introduisit l'étude du grec, et remplit les charges de professeur de philosophie et de Préfet des Etudes. Il passa en Europe en 1836 avec la mission d'y engager des instituteurs d'Ecoles Normales, et revint en Canada avec M. Regnaud et M. Findlater. Membre de la Société Littéraire et Historique, il lui procura aussi plusieurs manuscrits qu'il avait fait copier. On doit à ce savant : Io des *Abrégés d'Histoire Ancienne et d'Histoire Romaine* qui valent ceux que l'on enseigne ailleurs. II. des *Traités de Géographie d'Amérique et du Canada* très bien écrits et les plus charmants que nous connaissions. Ils ont été traduits en anglais et, dit-on, en allemand. III. *Les Conférences de N. D de Québec, Première Série, Avent et Carême de* 1848-49. La mort (Lorette, 1852) l'a empêché de pousser plus loin ce magnifique

et glorieux travail, et il lui a à peine été donné de voir l'aurore de l'Université Laval dont il était la plus belle base. On connaît aussi le docteur A. T. Holmes, Président du Collége des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada et Doyen de la Faculté de Médecine du Collége Universitaire de McGill, qui lui doit des collections précieuses dans les différentes branches de l'histoire naturelle.

Horan (Monseigneur Edouard Jean) contemporain, quatrième évêque de Regiopolis ou de Kingston dans le Canada Supérieur, ancien professeur d'histoire naturelle au collége de Québec puis à l'Université Laval, dont il a été Conseiller et Secrétaire, avait accepté la charge de Principal de l'Ecole Normale Laval lors de sa fondation. Durant son professorat des sciences naturelles il a découvert un fossile auquel M. Billings a donné le nom d'*acidaspis Horani* et appartenant au terrain silurien du Canada, au sous-règne des articulés, à la classe des crustacés et au genre *acidaspis.*

Houdet (Antoine) de la Société de St. Sulpice, auteur de la grammaire latine si logiquement raisonnée de Montréal, qui a remplacé celle de MM. Rivière et Thavenet, était fils d'un Président à Mortier. Chassé de son pays natal par la révolution, comme eux, il arriva en Canada en 1796 et occupa, entre autres, la chaire de philosophie au Collége de St. Raphaël puis à celui dit de Montréal, qui le remplaça en 1806, après l'incendie de 1802. Il fut obligé de faire lui-même quelques uns des instruments ou modèles d'instrumens nécessaires à ses démonstrations. Le célèbre astronome Tiarcks, envoyé pour régler les limites entre les Etats-Unis et les Provinces Britanniques et qui a découvert une planète, ne dédaignait point ses conversations scientifiques. Cet habile professeur et philologue est mort le 7 Avril 1826.

Hougoaho, le premier homme selon la tradition des Hurons et des Iroquois.

Hubert (Jean François) que *le P. Glapion appèle à tort François- Xavier*, neuvième évêque de Québec, était né en cette ville le 3 Février !739. Ordonné prêtre le 20 juin 1766,, il s'agrégea au Séminaire des Missions de cette ville, et fut élu Supérieur après Urbain Boiret. Elu Condjuteur de Mgr. D'Esglis le 30 Novembre 1784, et

agréé par l'autorité civile, il fut nommé évêque d'Almyre *in partibus* et Coadjuteur de Québec par une bulle du pape Pie VI, datée du 4 juin 1785. Il fut sacré sous ce titre par Mgr. Briand, ancien évêque de Québec, le 29 Novembre 1786. Mgr. D'Esglis étant mort le 4 Juin 1788, il lui succéda et prit possession de son siége le 12 Juin de la même année. Il accueillit les prêtres français proscrits et l'on retrouve des traces de sa correspondance à cet effet avec les évêques français réfugiés en Angleterre, et en particulier avec Mgr. de La Marche, évêque de Pol de Léon. Il proposa aussi au Saint Siége l'érection d'un évêché à Montréal. En 1796, il sacra dans sa cathédrale Mgr. O'Donell, premier Vicaire-Apostolique de Terre-Neuve. Sa belle Lettre au Capitaine-Général et au Conseil Législatif au sujet de l'érection projetée d'une Université, nous le montre prélat éminemment patriote. Il éleva des premiers la voix pour assurer les biens des Jésuites à la Province. S'étant démis en 1797, il mourut peu après à l'Hôpital-Général âgé de 58 ans et 8 mois, et fut inhumé dans sa cathédrale à côté de Mgr. Briand. L'abbé Desjardins, ancien Official de Bayeux et docteur de Sorbonne, prononça son oraison funèbre. Il eut deux coadjuteurs,—Bailly de Messein, qui le précéda au tombeau, et Pierre Denaut, son successeur.

Hudon (Hyacinthe) en son vivant Vicaire-Général du diocèse de Montréal, Doyen du chapitre, chanoine honoraire de la cathédrale de Chartres en France, Président de la Société de Tempérance, Supérieur des Dames du Bon Pasteur et Président du Bureau Catholique des Examinateurs pour l'admission des instituteurs.—Né à la Rivière Ouelle, diocèse de Québec, il fit ses études classiques et théologiques en cette ville et fut ordonné prêtre le 9 Mars 1817. Presque aussitôt il fut chargé de l'importante desserte du faubourg St. Roch, où il dirigeait quelques ecclésiastiques et avait sous ses soins les écoles fondées par Mgr. Plessis. Après avoir signalé ensuite son zèle dans les Missions du Golfe, il était curé de Boucherville, quand Mgr. Bourget l'appela à un canonicat dans le chapitre de St. Jacques le Majeur érigé à Montréal en 1841. Ayant fait un voyage en Europe, il revint de Rome porteur du *pallium* de Mgr. Signay, premier archevêque de Québec, et le lui remit solennellement dans l'é-

glise cathédrale le 24 Novembre 1844. Doué d'un courage apostolique et civique à toute épreuve, il s'était en 1847, chargé de presque toute l'administration des *Sheds*, ou gisaient les pestiférés Irlandais, et de payer les employés : il fut victime de son dévouement et expira après treize jours de fièvre typhoïde que tous les efforts des médecins ne purent surmonter. Ses funérailles furent imposantes par le concours du clergé et du peuple.—Hyacinthe Hudon n'était pas seulement un des patrons de l'éducation ;—il l'était particulièrement des beaux arts, et songea à attirer en Canada des artistes italiens et à réformer nos églises, d'où il voulait faire disparaître beaucoup de mauvais tableaux, qui n'en sont pas de véritables ornemens. On a admiré unanimement son *Sermon pour la Fête Nationale de St. Jean-Baptiste.* Il passait pour l'homme le plus spirituel du clergé canadien.

Hunt (T. Sterry) contemporain, élève du collége de Yale, Docteur ès Sciences, Membre de la Société Géologique de France et de l'Académie Américaine des Arts et des Sciences, Chimiste et Minéralogiste de la Commission Géologique du Canada, Professeur de Chimie à l'Université Laval, s'est trouvé à Paris en 1855. Ses *notes sur les sources acides et les gypses du Haut-Canada et sur les volumes atomiques* y ont été lues au sein de l'Institut par MM. Dumas, de Sénarmont et Boussingault, et le prince Napoléon l'a agrégé au jury international pour la classe des minéraux. Enfin l'empereur l'a fait chevalier de la Légion d'Honneur. Il est Vice-Président de l'Institut Polytechnique, et a succédé à l'auteur de ce volume à la présidence de la classe des Sciences, qu'il occupe pour la deuxième fois. Il s'est trouvé il y a deux ans à la session de la Société Américaine pour l'avancement des Sciences à Albany, et a été un des membres les plus actifs du Comité pour la session qui a eu lieu à Montréal l'année suivante. On lui doit, outre ses rapports en qualité de chimiste et minéralogiste provincial, la *Carte Geologique* et l'*Esquisse Géologique du Canada* qu'il a publiée avec Sir W. Logan, Paris 1855, chez Hector Bossange et Fils, Quai Voltaire, 25. Il prépare aussi un Rapport où il réunira tels détails sur l'application des minéraux canadiens que les circonstances et l'expérience acquise à l'Exposition de Paris lui ont suggérés. Ainsi l'on voit

que ce jeune savant, dont la capacité avait été vivement attaqués d'abord, surtout par le comte de Rottermund, s'est enfin acquis une réputation confirmée et sanctionnée aux principaux foyers de la Science.

I.

Iberville (Pierre Le Moine Sieur d') seigneur haut justicier, chevalier de St. Louis et chef d'escadre,—fondateur et premier gouverneur de la Louisiane, fils de Charles Le Moine et frère de M. de Bienville et du premier baron de Longueuil,—le plus grand homme de guerre qu'ait produit le Canada, vit le jour à Montréal 20 juillet 1661. Garde marine à 14 ans, il fut peu après porteur des dépêches de M. de La Barre à la Cour. Ce gouverneur le recommandait au ministre de la marine pour le grade d'enseigne de vaisseaux comme étant un excellent marin qui avait déjè fait plusieurs voyages de long cours. Il était Commandant à la Baie du Nord en 1689, et l'année suivante, il obtint une seigneurie avec haute justice. La Nouvelle-Angleterre, l'Acadie, la Baie d'Hudson, Terre-Neuve furent tour-à-tour le théâtre de ses actions et de ses exploits. Il fit ses premières armes comme volontaire sous le chevalier de Troye à la Baie d'Hudson, se trouva à la prise des forts Monsoni et Rupert, prit avec neuf hommes un bâtiment monté par 14 Anglais, découvrit et aida à enlever le fort Quitchitchouen, qu'il défendit avec succès l'année suivante, et brûla enfin celui de Charleston. Devenu commandant, après avoir été volontaire, il prit sans perdre un seul homme un vaisseau de 24 canons et enleva le fort Pemaquid défendu par le colonel Chubb. Il fit deux expéditions glorieuses à la Baie d'Hudson avec une promptitude surprenante. A la suite de la première il passa en France aprés avoir rendu compte à Monsieur de Frontenac par l'envoi d'un canot qui arriva à Québec le lendemain de la retraite de l'amiral Phipps. Ses exploits, nombreux dans l'île de Terre-Neuve, d'où, avec une poignée d'hommes, il chassa presque entièrement les Anglais, étonnent à bon droit Bacqueville de la Potherie, un des historiens de la Nouvelle-France. Dans une de ses expéditions à la Baie, où il prit le fort Nelson et cinquante canons et chargea son

nom en celui du fort Bourbon, (*) il gagna avec son seul vaisseau sur trois vaisseaux anglais, un combat qui n'a rien de plus glorieux dans la vie de Jean Berth lui-même. Dans ees vastes étendues de pays qu'il parcourut l'épée à la main, il enleva d'emblée un grand nombre de places fortes et St. Jean de Terre-Neuve elle-même, ainsi que les trois forts qui protégeaient cette capitale. Si l'on considère les moyens avec lesquels il agissait, ses actions sont incroyables nonobstant que Charlevoix remarque avec vérité que ses Canadiens étaient pour lui comme la 10e légion était à César, et prêts à le suivre au bout du monde. Ils marchaient, dit M. Léon Guérin, par les terres, les lacs et les rivières, traînant leurs canots avec leurs vivres, souvent à travers les bois, souvent dans les marais et toujours par des chemins difficiles et non frayés, supportant avec une force de cœur et de tempéramment dont étaient seuls capables des Canadiens, d'incroyables fatigues, des privations et des souffances de toutes sortes: on avait piques, pioches, pelles, gabions et béliers. C'était la guerre antique, que rappelaient encore les cuirasses de nos preux. (*) Vrai chelier, et en cela supérieur à Jean Barth, D'Iberville, en 1692, dépensa avec Denis de Bonaventure 554 livres tournois pour la rançon, non d'hommes vigoureux propres à le servir, mais de femmes et d'enfans. Le retour de la paix lui fournit de nouvelles occasions de servir son pays natal et la métropole. Il restait à reconnaître par mer l'embouchure du Micissipi et à profiter des découvertes que l'on avait déjà faites. Etant passé en France, cet homme capable de fonder comme de détruire, proposa l'expédition à M. de Pontchartrain, ministre de la marine, et en obtint deux vaisseaux. On lui associa le brave Château Morand, neveu du grand Tourville. Avec ces faibles moyens, il réussit dans son projet et établit la Louisiane, où il bâtit trois ou quatre forts et particulièrement Mobile, qui fut quelque temps capitale du pays, et qui en est encore une des villes principales. Une autre ville de la Louisiane porte le nom de ce grand homme. Lors de

(*) Il eut à reprendre une seconde fois cette place.

(*) M. M. de Bienvielle et de Lacorne sont peints en cuirasses dans l'Album du Commandeur Viger.

la guerre de Succession, le héros qui avait été fait capitaine de frégate en 1692, chevalier de St. Louis en 1699, et capitaine de vaisseaux en 1702, fut appelé en Europe fait commandant de Rochefort un instant, et ensuite mis à la tête d'une flotte considérable. Parti avec 10 vaisseaux, 3 frégates et 3 flûtes, il devait tenter la conquête de la Jamaïque ; mais il trouva les Anglais sur leurs gardes. Après leur avoir enlevé les Iles de Nièvres et de St. Christophe, défendues par le colonel Abbot, il prit des troupes espagnoles à la Havane, et des flibustiers, et partit pour attaquer la Caroline, quand il mourut en mer, en 1706. " D'Iberville fut l'un des plus grands marins à la fois et l'un des plus habiles navigateurs que la France ait jamais eus " dit Léon Guérin dans l'Histoire de la Marine Française. Voyez de plus dans les Documens de Paris I Lettre d'Iberville à M. de Pontchartrain (1697) dans laquelle il lui rend compte de son expédition à la Baie. II Copie de la relation du voyage de Messieurs d'Iberville, Château Morand et de Surgères dans la rivière Micissipi, envoyée à M. de Pontchartrain 30 juin 1699. III. Mémoire d'Iberville sur la situation de Boston, New-York &c avec un projet détaillant les moyens qu'il y aurait de les attaquer et ruiner. Sa veuve, Dame Thérèse Pollet de Lacombe Pocatière, épousa en secondes noces le comte de Béthune, Lieutenant-Général des armées du Roi, d'une maison d'où sont sortis les Sully et plusieurs maréchaux de France. Il laissa une fille qui porta le nom de *Grandive de Lavanaie*. Le Lieutenant-Gouverneur Hutchinson, dans son Histoire du Massachusetts, distingue mal à propos deux hommes de guerre canadiens du même nom. Les *Epitres Satires* & de Bibaud contiennent à l'honneur du héros une Ode qu'on trouvera dans l'Appendice, ainsi que la courte notice que M. Barré lui a consacrée dans sa *Biographie Classique.*

Incarnation (la Mère Marie de l') célèbre religieuse Ursuline, née à Tours l'an 1599, y composa pour l'instruction des novices, un fort bon livre intitulé : *l'Ecole Chrétienne.* Appelée par la grâce à l'instruction des filles en Canada, elle passa à Québec l'an 1639, et établit une maison de son Ordre. Ses Lettres furent imprimées l'an 1671, et elle mourut l'année suivante. Dom

Claude Martin, son fils, et le P. Charlevoix écrivirent la vie de cette veuve, dont les écrits ascétiqnes respirent cette onction sublime qu'on ne trouve que dans les saints et ses Lettres ont l'importance de très bons Mémoires sur l'histoire de son temps durant 36 ans de séjour dans la Colonie. On trouve son portrait dans l'Album du commandeur Viger.

Inglis (Sir Robert) défenseur de Lucknow, est né à la Nouvelle-Ecosse de même que le héros de Kars. Il est entré comme enseigne dans le 32e. régiment d'infanterie a fait la guerre du Punjaub en 1848, et était Lieutenant Colonel, quand il a fait cette admirable défense de Lucknow contre l'armée révoltée de l'Inde durant six mois. Il a été créé chevalier du Bain et général Major, et s'est signalé depuis comme Lieutenant de Sir Colin Campbell.

Irving (Paulus Emilius) décédé général à Carlisle en Angleterre, le 1er fevrier 1828, ancien Président du Conseil Législatif, fut Administrateur du gouvernement en 1766 lors du départ du général Murray. Sous Carleton, il prit part à la défeuce de Québec, et au mois de juin 1777, il se trouve avec Craig au combat glorieux livré aux Américains sur les rives du lac St. Pierre. Il était de l'ordre du Bain.

J.

Jogues (Isaac) le plus intrépide martyr de la Compagnie de Jésus en Canada, affreusement mutilé par les Iroquois en 1642, fut sauvé de la mort par Arendt Van Curler, Commandant d'Orange pour le Patron Van Ranssaelar, qui l'envoya au Directeur Général Withelm Kieft Celui-ci le fit passer en Europe. Ses mains étant mutilées, il ne pouvait dire messe sans dispense; mais il l'obtint facilement du Pape Innocent X. *Indignum esset Christi Martyrem, Christi non bibere sanguinem,* dit ce pontife. Il revint dans ces régions chercher la mort, et la trouva.

Johnson (Sir William) Baronet, Colonel dans l'armée anglaise, Major-Général provincial, Colonel des six Nations et Surintendant-Général des Indiens, fut l'Européen qui acquit la plus grande influence sur les tribus indi-

gènes, Il était neveu de l'amiral Sir Peter Warren, qui le fit passer en Amérique en 1754, et assista au congrès des Colonies où fut mûri un plan de campagne contre les Français. Il sauva le fort Edward, vainquit complètement et prit le baron Dieskau au lac George, puis érigea le fort William-Henry. Les remercimens des deux chambres du Parlement, l'honneur de la chevalerie et un don de cinq mille louis furent sa récompense. Il avait été nommé Surintendant-Général des Indiens dans l'assemblée des gouverneurs tenue à Alexandrie, où se trouvaient l'amiral Keppel et le général Braddock. Le ministère anglais le consulta sur le plan de campagne de 1755. Il succéda au général Prideaux, tué par un éclat d'obus durant le siége de Niagara, gagna une victoire complète sur M. Aubry venu au secours de la place, et s'en empara malgré la belle défense de l'ingénieur Pouchot. Enfin il commanda une partie de l'armée conquérante d'Amherst et 1000 guerrier iroquois. Dans la lutte de Ponthiac avec les Anglais, il fut le pacificateur. Vingt deux nations firent par son entremise la paix avec le grand Roi au Sault Ste Marie. Décédé en 1774, il laissa deux fils, les colonels John et Guy Johnson. Sir John, l'ainée, seigneur d'Argenteuil, qui lui succéda au titre de Baronet, fut chassé de Johnson-Hall dans le pays des Iroquois, par les Américains rebelles, et se retira en Canada, où il figura comme sénateur et comme guerrier. On voit encore sa maison au courant Ste. Marie. Il fut comme son père Surintendant des Indiens. Dans la guerre de l'Indépendance, il battit et tua le général Herkimer à Oriskany, sous l'administration de Carleton ; et sous celle de Haldimand, il s'empara, après plusieurs combats heureux, de Schohary et de Stone Arabia. Dans la dernière guerre, il commanda la divi-iou de milice des Townseips. Il était membre du Conseil Législatif. Le troisième Baronet ne sut pas soutenir la dignité de son titre. La seigneurie d'Argenteuil est encore cependant dans les mains d'un membre de cette famille.

Joliet d'Anticosti (Louis) illustre voyageur et géographe canadien, était fils de Jean Joliet, natif de Picardie et négociant à Québec, et de Marie d'Abancourt. Il fut baptisé le 21 Septembre 1645 par le R. P. Vimont, Supérieur des Jésuites, et fit ses études dans leur collége.

A 17 ans, le 10 août 1662, il fut tonsuré, avant que d'avoir fait sa philosophie. On lit dans le journal des Jésuites : " le 12 Juillet 1666, les premières disputes de philosophie se font dans la congrégation avec succès. Toutes les puissances s'y trouvent. M. l'Intendant, entre autres, y a argumenté très bien. M. Joliet et Pierre Francheville y ont très bien répondu de toute la logique." Il prit l'habit de novice en 1667, mais le quitta et fut chargé par le conte de Frontenac de la découverte ou de l'exploration du Micissipi. Après avoir laissé la Compagnie de Jésus, il s'était enfoncé dans les régions de l'Ouest afin d'y chercher fortune par le commerce des pelleteries, apprit les langues et acquit les connaissances et l'expérience qui engagèrent le gouverneur à le désigner pour cette grande entreprise. Le P. Marquette fut invité, selon ses propres expressions, à accompagner le jeune explorateur. Ils explorèrent en effet le grand fleuve et firent disparaitre les doutes sur la direction de son cours. En revenant, Joliet perdit tous ses papiers dans les Rapides au dessus de Montréal, et fut obligé de faire de vive voix son rapport au gouvernement. Il le remit cependant par écrit, et l'accompagna d'une carte tracée de mémoire, qui fut transmise au grand Colbert. Le 7 Octobre 1675, il épousa Claire Françoise Bissot. Ayant reçu en seigneurie avec haute justice l'île d'Anticosti. "en considération de la découverte que le dit Sieur Joliet a faite du pays des Illinois, dont il a envoyé la carte, depuis transmise à Monseigneur Colbert, ainsi que d'un voyage qu'il vient de faire à la Baie d'Hudson dans l'intérêt de la ferme du Roi," il avait dessein d'y établir des pêcheries et de commercer avec les Antilles, et y bâtit un fort, qui dut se rendre à l'amiral Phipps en 1690. Joliet fut échangé à Québec ainsi que M. M. Trouvé et Lalande. Les Anglais ayant détruit ses espérances, il obtint en échange d'Anticosti la seigneurie Joliet sur la rivière des Etchemins. Le marquis de Denonville l'avait recommandé en 1686 pour enseigner la navigation ; il fut en effet nommé hydrographe du Roi. En 1693, il écrivait à M. de Lagny, lui fesant la description des Sauvages du Labrador, et lui envoyait une carte du golfe St. Laurent. L'époque de sa mort a embarrassé M. Shea, l'abbé Ferland et le docteur O'Callagnan, qui donnent pour époque approximative

"entre 1700 et 1702."Le fait est que, dès 1700 les Jésuites s'offraient pour le remplacer dans l'enseignement de la navigation,comme nous le voyons par les Documens de Paris. L'enseignement leur fut confié en effet ; mais le successeur immédiat de Joliet fut le Sieur Franquelin. Nous connaissons deux filles de Joliet. L'une épousa Pierre François Rigaud, Marquis de Vaudreuil, et l'autre, M. D'Eschambault.

II.—[l'honorable Barthélémi] successivement membre du Parlement, du Conseil Spécial et du Conseil Législatif, fondateur du village d'Industrie et de la Compagnie du Chemin de Fer d'Industrie à Lanoraie, né en 1789, mort en 1850.—L'honorable Peter McGill prononça l'éloge de ce grand citoyen au sein du Conseil.... On lui doit l'église du lieu et le collége Joliet, qu'il confia aux clercs de St. Viateur, appelés d'Europe pour y donner une éducation moins élevée, mais plus pratique que celle de nos colléges classiques. Il reçut les remercimens du Saint Siége dans une lettre du Cardinal Franzoni. On a publié son portrait lithographié à New-York par Wm. Endicott.

Juchereau, honorable famille canadienne, dont le premier membre connu paraît être le Sieur Noël Juchereau des Châtelets, licencié en droit, membre du Conseil de la Colonie et Commis-Général de la Compagnie des Cent Associés. Il mourut en 1649 en allant de Québec en France.—Nicolas Juchereau, son fils, épousa en 1647 Marie Giffard, fille du fameux seigneur de Beauport, et ce fief tomba depuis dans la famille des Juchereau. C'est le même qui, en 1690 défendit malgré son grand âge, Quebec à la tête de ses censitaires, et, qui mérita par sa conduite des Lettres de noblesse et le titre d'Ecuyer. Il mourut à Beauport en Octobre 1692 à 66 ans.

On connait Jean Juchereau, Sieur de More, Conseiller au Conseil Souverain, un ancien conseiller, employé sous Carleton à revoir et rédiger les anciennes lois nationales avec Cugnet et Pressard, et un Lieutenant-Général Civil et Criminel de la Jurisdiction de Montréal avant le Sieur D'Eschambault.

Cette maison s'était partagée comme tant d'autres, en plusieurs branches,—Juchereau Duchesnay, de St. Denis, de More, La Ferté &c.

La Mère Juchereau de St. Ignace [Jeanne Françoise Juchereau de La Ferté] Supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec, en écrivit l'Histoire, in-12, publiée à Paris et à Montauban. Née en 1650, elle fut admise en qualité de pensionnaire en 1662, entra au noviciat en 1664, fit profession en 1666, et mourut le 14 Janvier 1723, âgée de près de 73 ans.

Le Sieur Juchereau de St. Denys, fils de Nicolas Juchereau annobli en 1691, fut employé quatorze ans à la Louisianne comme guerrier et comme négociateur, après avoir tenté d'établir une colonie à l'embouchure de l'Ohio en 1700,—fut chargé de deux missions importantes auprès du Vice-Roi du Mexique, et fut fait Chevalier de St. Louis à la paix. Il avait eu beaucoup d'aventures de toutes sortes, était homme d'esprit comme de cœur, et écrivit d'intéressans mémoires.

Les Juchereau de St. Denis émigrèrent à la conquête et devinrent barons, comtes ou marquis.

Le premier marquis Juchereau de St. Denis eut plusieurs filles,—Louise Mélanie, qui épousa le baron Le Coq d'Harvey, Maréchal de Camp, ancien Intendant Militaire à Rouen et Directeur du Chemin de Fer deStrasbourg, mort au Château de Bréhaut le 18 Décembre 1844 à 56 ans, et une autre, qui devint la comtesse de Marne. Elles paraissent avoir été sœurs du présent marquis [Amédée] qui doit être âgé de 95 ans, et du comte Charles, qui fut Aide-de-Camp du duc de Berry en Espagne et Colonel des lanciers. Le premier marquis est mort en 1856.

Madame d'Harvey laissa pour héritiers le baron Léon Juchereau d'Harvey, qui a publié *Les Revolutions de la Sicile* en 1856,-Lorette d'Harvey épouse du comte Franck de Noé, philantrope et homme de lettres, mort en 1858 à 81 ans, et Sophie d'Harvey, épouse de Joseph Clément. Irénée Trénée comte de Luppé, ancien membre des Assemblées Constituante et Législative.

L'homme le plus célèbre de cette maison canadienne a été le Général baron Juchereau de St. Denis. Il vint à Québec durant la révolution, entra chez un avocat, et n'ayant pu obtenir de l'emploi du général Prescott, il repassa en France avec Alexandre de Léry et remporta plusieurs prix à l'école polytechnique. Ayant servi sous Marmont en Dalmatie, ou sous Sebastiani, il devint Directeur

du génie de l'empire ottoman,et épousa une grecque dans le pays de laquelle il fut plénipotentiaire. Son épouse lui donna une fille qu'il a mariée au Général d'Espinasse. Ayant été Chef d'État Major du Maréchal de Bourmont en 1830, cette circonstance lui a donné occasion de publier un livre sur la conquête d'Alger, en 1844. Eustache son neveu, aussi excellent diplomate, a épousé Demoiselle A. Ottar de La Grange. Il est venu à Santa Fe de Bogota en qualité de chargé d'affaires, et est retiré en Corse.

Les Juchereau Duchesnay émigrèrent en partie lors de la conquête. Un d'eux fut Lieutenant-Colonel d'artillerie, commandant de Charleville, et périt dans une émeute en 1792. Il était frère du marquis.

En Canada, l'honorable A. L. Juchereau Duchesnay fut membre du Conseil Exécutif en 1794 ; et l'honorable A. Duchesnay, membre du Conseil Législatif en 1810. Les seigneuries de Fossambault et de Gandarville étaient dans leur famille.

Juchereau et Chevalier Duchesnay servirent dans le 60e régiment de troupes légères à quatre bataillons fondé par le duc de Cumberland, comme Bouquet, Ecuyer, Salaberry, puis devinrent capitaine dans les Voltigeurs. On connaît leurs services dans ce corps immortel. Ils devinrent tous deux Lieutenant-Colonels, et Chevalier Duchesnay fut aussi Député Adjudant-Général. Nommés Inspecteurs de la Milice avec MM. De Bellefeuille et Heriot par un Ordre général du 2 avril 1828, ils reçurent les remercimens flatteurs de lord Dalhousie avant son départ définitif pour l'Angleterre. " Le Gouverneur en Chef, est-il dit, croit de son devoir de remarquer que le Lieutenant-Colonel Chevalier Duchesnay a présenté d'excellens diagrammes de chaque bataillon sous son inspection, sans aucuns frais pour le service public ; et S. E. les regarde comme une addition précieuse à être déposée dans le bureau de l'Adjudant-Général, afin qu'on puisse y avoir recours en tout temps."

Jumonville (Viliers de) jeune officier canadien tué par les Anglais dans la dispute des deux nations pour le territoire de l'Ohio, tandis qu'il agissait comme parlementaire, et immortalisé par le poëme de l'Académicien Thomas, intitulé : *La mort de Jumonville.*—Voyez Viliers.

Juneau (Salomon) fondateur de Milwaukee dans l'Ouisconsin, mort en novembre 1856, était Canadien et naquit à Repentigny sur la rivière de l'Assomption en 1792. Il se fit remarquer de bonne heure par la force de sa volonté et cet esprit d'entreprise dont sa carrière avantureuse fournit un exemple si frappant. Jeune homme à l'âme fortement trempée, il laissa son pays au printemps de 1828 et atteignit les contrées de l'Ouest. Durant deux années de vie solitaire, il se levait avec le soleil et se couchait avec lui, n'importe où, mais toujours à la belle étoile, tantôt sur l'herbe, tantôt sur un rocher, et quelquefois dans le creux d'un vieil arbre, comme il le disait dans ses lettres à sa famille. Vers le printemps de 1830, il alla s'établir sur les bords du Milwaukee avec deux trappeurs qu'il avait rencontrés sur sa route. Aidé de ces pionniers, comme lui infatigables et hardis, il abattit quelques arbres, les dégrossit tant bien que mal, et construisit d'abord deux ou trois cabanes informes à l'endroit même où cette belle Milwaukee étale aujourd'hui des deux côtés de la rivière, ses mille maisons élégantes et coquettes. Il fesait la traite avec les Sauvages. D'autres coureurs de bois vinrent se joindre à lui ; chaque mois la hache des travailleurs reculait la forêt. Salomon, chef de la nouvelle République, traçait lui-même les rues, organisait le travail. En 1837, Milwaukee comptait une population de 700 âmes. Quatre ans plus tard, le chiffre des habitans avait quintuplé. En 1846, la population s'éleva à 9,655 individus, et l'année suivante à 14,051. Dès lors elle marche à pas de géant, on l'incorpore et Juneau est élu maire par acclamation. Milwaukee compte aujourd'hui plus de 30,000 âmes. Elle a un palais de justice, un hôtel-de-ville, un bureau des terres, une université, une académie pour les demoiselles, 30 églises dont 5 sont catholiques, 3 asyles d'orphelins, une banque, 10 imprimeries, deux journaux mensuels et 16 gazettes. Salomon Juneau tomba malade dans son dernier voyage le 12 Novembre 1856. Il dit à un ami qui l'accompagnait : "j'espère être bientôt à Milwaukee, je serai heureux de la revoir, car je ne pense pas y avoir un seul ennemi." Il n'eut pas cette consolation. Mais le 28, les citoyens lui firent des obsèques publiques. Le général Grant commandait les troupes, l'évêque catholique officiait et le R.

P. Teardon prononçait le panégyrique du défunt. Les Indiens lui avaient donné un tombeau temporaire, une *sauvagesse* lui avait pris les mains en pleurant, et priant tout bas, y avait imprimé plusieurs baisers, puis l'avait quitté silencieusement ; une autre avait coupé une mèche de ses cheveux.—La fondation de Milwaukee par Salomon Juneau nous rappèle celle de Dubuque par un Canadien, le Sieur Dubuque, de St. Pierre les Becquets, District des Trois-Rivières. Les Indiens lui avaient donné un grand lit de terre dans l'Iowa, et Dubuque se fondait tandis qu'il revenait mourir dans sa paroisse. Cette ville a déjà un évêque.

K.

Kelley (Jean-Baptiste) Grand-Vicaire et chanoine honoraire du diocèse de Montréal, né à Québec en 1783, décédé en 1855, fut honoré de ces dignités en récompense d'un voyage qu'il fit à Rome, d'où il rapporta en Canada des reliques des saints. Ordonné prêtre en 1806 par Monseigneur Plessis, dont il fut sous-secrétaire, il eut d'abord la mission de Madawaska dans le Nouveau-Brunswick, rentra en Canada en 1810 pour occuper la cure de St. Denis ; et obtint en 1817 la cure importante de Sorel, qu'il ne quitta qu'en 1849, pour être mis à la retraite.

Kempt (Sir James) Général et gouvernant anglais, mort à Londres le 21 Décembre 1854, avait reçu sa commission dès le temps que le marquis de Granby était Commandant des Forces. Il se signala fort dans la Péninsule, où il prît par escalade La Picurina et le château de Badajos, força la Bidassoa &c. A Waterloo, il commanda l'aile gauche après la mort de Picton. Successeur de Dalhousie en Canada, après avoir gouverné la Nouvelle-Ecosse, il plut à M. Papineau et concilia les esprits. Son succès était sans doute dû à ce qu'il connaissait le pays. Il avait été Quartier-Maître-Général sous l'ombrageux Craig. Sir George Prevost, qui lui donna le commandement à Kingston, fait son éloge dans une lettre du 26 août 1814. Sir James Kempt fut plus tard commandant en Chef du Matériel de l'armée en Angleterre, et refusa un portefeuille.

Kertk (Sir David) huguenot, amiral des vaisseaux du roi d'Angleterre et l'un des premiers baronets de la Nouvelle-Ecosse, créés par jacques 1er, conquit l'Acadie et le Canada en 1628 et 29.

Kidd (Adam) poète, né en 1802, mort à Québec le 5 juillet 1831, a publié à Montréal à peu près en même temps que Bibaud, père, un volume de poésie dédiées à Thomas Moore, le célébre barde d'Erin. Ce qu'il y a de plus considérable est le poème intitulé " The Huron Chief" qui n'est point dépourvu de beautés.

Kitchi-Manitou, déité des anciens Sauvages du Canada, qui lui attribuaient tout le bien,

Kondiaronk, ou selon Lahontan et les Anglais, Adario, Grand Chef Huron et capitaine dans l'armée française, homme de guerre, diplomate et orateur, joua aux Français traitant de la paix avec Teganissorens, cette fameuse pièce de supercherie dont on trouve les détails dans Charlevoix et Raynal. Celui-ci l'appèle un Machiavel né dans les forêts, surnommé le Rat par les Français à cause de sa finesse, et qui était le Sauvage le plus intrépide, le plus ferme et du plus grand génie qu'on ait jamais trouvé dans l'Amérique Septentrionale. En 1687, il suivit avec 400 guerriers le marquis de Denonville dans le pays des Iroquois, et dans le temps que Haskouaun, leur chef convenait d'une trève avec ce général, il continuait à harceler leur pays, et attaquait Teganissorens et les ambassadeurs, puis leur donnait à entendre que c'était les Français eux-mêmes qui l'avaient envoyé pour leur dresser une embuscade. Il fit des prodiges de valeur avec Ouréhouré au combat mémorable de Laprairie de la Madeleine et gagna un combat naval sur le lac Ontario. Cette défaite et la mort de la Chaudière Noire, le foudre de guerre des Cantons, arrivée dans le même temps, forcèrent cette République à demander la paix. Kondiaonk prit part aux négociations de l'an 1700. Lorsque les députés Iroquois arrivèrent à Montréal, on les reçut au bruit d'une décharge de boîtes, ce qui choqua fort les alliés de la colonie, qui se demandaient les uns aux autres si c'était ainsi que les Français devaient accueillir leurs ennemis. Le généreux vainqueur des Iroquois fit cesser ces murmures et signa les préliminaires du 8 Septempre en disant: " j'ai

toujours écouté la voix de mon père, et je jette ma hache à ses pieds ; je ne doute point que les gens d'en haut n'en fassent de même. Iroquois, imitez mon exemple." Une nouvelle conférenee fut convoquée pour l'an 1701. Montréal se vit remplie de Sauvages de toutes les nations au nombre de plus de 2000. M. de Callières, alors gouverneur-général, fondait sa principale espérance pour le succès de ses desseins sur le chef Huron, a qui l'on avait presque toute l'obligation de cette réunion et de ce concert jusque alors inconnu pour la paix générale. Il se trouva mal au milieu de la conférence : on le secourut avec empressement. Quand il fut revenu à lui, il manifesta le désir de dire quelque chose ; on le fit asseoir dans un fauteuil au milieu de l'assemblée, et tout le monde s'approcha pour l'entendre. Il fit avec modestie et dignité le récit de ses démarches pour amener une paix universelle et durable. Il appuya beaucoup sur la nécessité de cette paix et les avantages qui en reviendraient à toutes les nations, en démêlant avec une étonnante adresse les intérêts des uns et des autres. Puis, se tournant vers le gouverneur-général, il le conjura de justifier par sa conduite la confiance qu'on avait en lui. Sa voix s'affaiblissant il cessa enfin de parler. Doué au suprême degré de cette éloquence pleine d'images des enfans de l'Amérique, il reçut encore dans cette imposante circonstance ces vifs applaudissemens qui couvraient sa voix chaque fois qu'il l'élevait dans les assemblées publiques. S'étant trouvé plus mal à la fin de la conférence, il fut porté à l'Hôtel-Dieu, où il mourut le lendemain, vers deux heures du matin. Son corps fut exposé en habits militaires, le gouverneur-général et l'Intendant allèrent les premiers lui jeter l'eau bénite, puis le gouverneur de Montréal et M. de Joncaire, à la tête de 60 guerriers du Sault St. Louis, qui, le pleurèrent et firent des présens à sa famille. Le lendemain, on fit ses funérailles, qui eurent quelque chose de manifique et d'imposant. Monsieur de St. Ours, premier capitaine, ouvrait la marche avec 60 soldats ; venaient ensuite seize guerriers hurons, marchant quatre à quatre, vêtus de longues robes de castor, le visage peint en noire, et le fusil sous le bras. Le clergé précédait le cercueil, soutenu par six chefs de guerre, et couvert d'un

poële semé de fleurs, sur lequel on avait mis un chapeau, un hausse-col et une épée. Les frères et les enfans du défunt suivaient, accompagnés des chefs des nations, et M. de Vaudreuil gouverneur de la ville, fermait la marche avec l'état major. Il fut inhumé dans l'église paroissiale, et l'on mit sur sa tombe : " Cy-Git le Rat, Chef Huron. " " Kondiarenk " eût signifié infiniment plus! Après les funérailles, M. de Joncaire mena les Iroquois de la Montagne faire leurs condoléances aux Hurons, auxquels il présentèrent la figure d'un soleil et un collier de porceleine, en les exhortant à conserver l'esprit et à suivre les vues du grand homme qu'ils venaient de perdre. Cette mort causa une affliction générale. L'influence de Kondiaonk et le cas qu'on fesait de ses conseils dans sa nation étaient tels, qu'après la promesse que M. de Callières avait faite à ce chef mourant, de ne jamais séparer les intérêts de sa nation de ceux des Hurons, ceux-ci gardèrent toujours aux Français une fidélité inviolable. Jamais Sauvage n'avait montré plus de génie, plus de valeur, plus de prudence, plus de connaissance du cœur humain. Des mesures toujours bien combinées sinon toujours justes, les ressources inépuisables de son esprit, lui assurèrent des succès constans. Il brillait autant dans les conversations particulières que dans les assemblées publiques par ses reparties vives, pleines de sel et ordinairement sans réplique. Il était le seul homme en Canada qui pût, en cela, tenir tête au comte de Frontenac, qui l'invitait souvent à sa table, afin de procurer à ses officiers le plaisir de les entendre ; et il ne craignait point de dire qu'il ne connaissait parmi les Français que deux hommes d'esprit,—ce général et le P. de Carheil. Quel génie que l'enfant de la nature non éduqué dont une telle assurance vis-à-vis de tels hommes était tolérable ! L'estime qu'il avait pour ce jésuite fut dit-on, ce qui le détermina à embrasser le christianisme. Je ne puis mieux terminer cet article que par ces vers de l'ode des Grands Chefs :

Entre ces guerriers, quel est donc
Ce Chef à la mâle figure,
A la haute et noble stature ?
Ah ! c'est Kondiaronk :

Ce guerrier valeureux, ce rusé politique
Ou, pour dire le mot, ce grand homme d'état,
Cet illustre Yendat,
Presque digne du chant de la muse héroïque.

De quel esprit est-il doué,
Quand deux fois par sa politique,
Et par son adroite rubrique,
L'Iroquois est joué ?
Quand pour le mot plaisant, la fine repartie
Laissant loin en arrière Voiture et Balzac,
Le seul De Frontenac
Peut avec lui lutter à pareille partie ?

Kondiaronc fit donc mentir le vers de Boileau :
Est-ce chez les Hurons, chez les Topinambous &c.

Kussick (David) Iroquois Tuscarora qui a publié : Esquisse *de l'Histoire Ancienne des Cinq Nations* comprenant 1o le récit fabuleux ou traditionnel de la fondation de la grande île maintenant l'Amérique Septentrionale de la création du monde et de la naissance des deux enfans. II. L'établissement de l'Amérique Septentrionale, et la dispersion de ses premiers habitans. III. L'origine des Cinq Cantons Iroquois, leurs guerres, les animaux du pays &c &c., Lewiston (Canada Supérieur) 1829.—Kussick était un viellard qui, devenu invalide par accident, se dédommagea de la chasse en devenant l'historien de sa nation. Il a rapporté en langage figuré mais peu intelligible, les légendes et les traditions non moins que l'histoire des Iroquois, dont il trace avec un air de bonne foi qui peut en imposer, la suite des Grands Chefs à partir d'Atotarho, leur premier héros. Son livre est illustré de gravures grossières représentant les géans et les monstres humains dont il parle dans son étrange récit. Cet échantillon de littérature sauvage est certainement une des plus curieuses productions de l'impremerie.

L.

Laberge (Charles) avocat, Conseiller de la Reine et un moment Solliciteur-Général lors de la formation du cabi-

net Brown-Dorion, est un de nos orateurs les plus distingués. Voici ce qu'en ont dit ses ennemis eux-mêmes. " Il n'est guères possible de posséder une plus grande facilité d'élocution, et si une argumentation nerveuse et serrée manque presque toujours à ses discours, la période accomplie, heureuse et sicéronienne ne lui fait jamais défaut. Son geste a de la grâce, sa diction de la pureté, sa voix, de l'harmonie." La question des écoles séparées lui a fourni une belle occasion de signaler son éloquence, et seul entre les membres du parti démocratique, il a conservé constamment des principes religieux, que l'on n'a pas le droit de dire qu'il aurait abandonnés si le ministère qui l'a élevé avait pu se maintenir. Ayant accepté l'office de Solliciteur-Général, quoiqu'il ne l'ait gardé que quelques jours, il a dû briguer de nouveau les suffrages du collége électoral d'Iberville ; mais il vient d'être reélu par une grande majorité.

Labrie (Jacques) célèbre patriote, instituteur et publiciste canadien, docteur en médecine et membre du Parlement, né en 1783, fit ses études classiques au Séminaire de Québec, puis ses études médicales à Edimbourg, où il fut gradué. Un des premiers zélateurs de l'éducation en Canada, il fonda sur un grand pied à St. Eustache des écoles modèles ou académies pour les deux sexes, et les surveilla sans cesse. Il établit et rédigea le Courrier de Québec en 1807. Député au Parlement vingt ans après, il s'y montra laborieux et donna au public : *Les premiers rudimens de la constitution britannique* traduits de l'anglais de Brooke, précédés d'un précis historique, et suivis d'observations sur la constitution du Bas-Canada. Il fit plus, il écrivit la première Histoire du Canada ; mais il mourut à St. Eustache de la rivière du Chêne le 26 Octobre 1831, avant que d'avoir pu la publier. Dès le 30 novembre, M. A. N. Morin proposa à la Législature d'allouer £500 pour cette publication de 3 ou 4 volumes in-8vo, en observant que, depuis Charlevoix, plus d'un siècle s'était écoulé sans que le Canada eût eu véritablement un historien ; il fut chargé de publier cette histoire, mais nos troubles politiques survinrent, et le manuscrit a déplorablement péri chez feu M. Girouard, au sac et à l'incendie de St. Benoit. " Heureusement, disait Isidore Lebrun, M. Morin écrit avec gout le français, car ce n'est

point par son style que M. Labrie peut mériter le surnom de Tite-Live canadien, que des amis lui ont décerné." Cet écrivain français se montre ici bien sévère ; Jacques Labrie avait un style élevé ; je n'en veux pour preuve que les fragmens précieux qu'il a fournis à la Bibliothèque Canadienne sur les premières années de la domination anglaise. Tout chaud Canadien qu'il était, Labrie se sépara de M. Papineau sur la question des subsides.

Laclede (Pierre de) Officier canadien, servit à la Louisianne, quitta la Nouvelle-Orléans en 1763, et alla fonder St. Louis de Missouri, aujourd'hui ville puissante de la Confédération américaine. Pierre Chouteau, allié à la famille canadienne des Céré, l'accompagnait.

Lacorne.—Cette famille sort de celle de De Chapt qui se divisa en De Chapt de Lavaltrie, de Lacorne &c., et la branche de Lacorne se subdivisa elle-même en Lacorne La Colombière, Lacorne St. Luc &c.—Pierce de Chapt Ecuier, Chevalier de Lacorne, était de l'ordre militaire de St. Louis. Après s'être trouvé à la défaite du Colonel Noble, il commanda en Acadie, où il s'opposa au major Lawrence, et y bâtit le fort Beauséjour. En 1756, il battit les Anglais au fort Lydius, puis il alla reconnaître l'armée d'Amherst jusque à Oswego, où il éprouva quelque perte. Il commanda enfin aux Rapides, et disputa pied à pied le terrain à ce général. Ayant émigré à la conquête, il devint l'ami et le compagnon d'armes du fameux bailli de Suffren St. Tropez, dans ses campagnes navales. Les La Corne et les Lanaudière du Canada se trouvèrent parmi les réclamans lorsque la France fut obligée de faire droit aux reclamations des alliés en 1815, parce que le chevalier de Lacorne avait placé des fonds sur la Municipalité de St. Mâlo. Son portrait se trouve dans l'Album du Commandeur Viger. Il est en cuirasse, décoré de l'ordre de St. Louis, et a perdu un œil à la guerre.—Maurice Dubreuil de Lacorne, ordonné prêtre en 1739, fut chanoine à Québec, et Conseiller Clerc au Conseil Souverain en 1749. Il passa en France en 1757.

Luc De Chapt de Lacorne St. Luc, aussi chevalier de St. Louis et homme influent parmi les nations sauvages, membre du Conseil Législatif sous les Anglais, prit le fort Clinton en 1747. Il se trouva à Carillon et enleva à Abercrombie un convoi de 150 chariots. Après la perte

de Québec, il commandait les Sauvages à Montréal. Les Mémoires publiés par la Société Littéraire et Historique disent que " M. de St. Luc, le Canadien qui avait sur eux le plus d'influence et aux sentimens duquel ils déféraient volontiers, avait été chargé de les engager à ne pas se rebuter." Il les mena à la bataille de Ste. Foye. Il voulut émigrer en 1760, comme le chevalier de Lacorne ; mais il fit naufrage et fut obligé de revenir dans son pays, comme on le voit par sa relation publiée à Montréal chez Fleury Mesplet en 1778. Il fut un des premiers sénateurs de la Province de Québec, combattit à St. Jean et commanda les Canadiens et les Sauvages dans la campagne de Burgoyne ; les uns et les autres finirent par abandonner la partie, ce qui occasionna plus tard une guerre de plume entre le général et auteur anglais et notre compatriote. Au Conseil, M. de St. Luc ne voulait point de la constitution anglaise ; il dénonça les Loyaux Américains et l'opposition, et soutint autant qu'il put celle de 1774. Cette tactique, qui le rendit alors odieux à quelques-uns, doit de nos jours lui mériter la reconnaissance publique, car si nous eussions conservé cette première constitution, le Canada serait encore un pays presque exclusivement français. Il épousa en premières noces Demoiselle Hervieux, mère de Madame Major Campbell d'autrefois, puis Madame veuve St. Pierre et enfin Demoiselle Boucher de Boucherville, mère de Marie Marguerite Lacorne De Chapt de St. Luc, née à Montréal le premier jour de l'an 1775, qui épousa en 1794, l'honorable lieutenant depuis le Major Lennox, fils de lord Alexander Lennox, comte de Lennox et de Marche, qu'elle suivit en Angleterre puis à la Barbade, où il mourut en 1802 lui laissant cinq enfans. Elle épousa en secondes noces le Commandeur Viger, devint mairesse de Montréal et mourut le 27 Mai 1845.

Un De Chapt de Lavaltrie fut tué par les Iroquois en 1692. Un autre commandait au Sault St. Louis en 1747.

La Ferté (Jacques de) parent du maréchal de ce nom, Abbé de Ste. Marie Madeleine de Chateaudun et Chanoine de la Chapelle du Roi, un des Cent Associés et Directeur de cette fameuse compagnie, fut aussi un des grands seigneurs immédiats de la Nouvelle-France. Les Jésuites devinrent ses vassaux pour le fief de Batiscan,

qu'il leur concéda en fief absolu, pour l'avancement du christianisme, à foi et hommage avec une croix d'argent de la valeur de 60 sols tous les vingt ans.

Lafitau (Joseph François de) de la Compagnie de Jésus, missionnaire en Canada depuis l'année 1700 jusque à 1717, découvrit dans les forêts de la Nouvelle-France le gingseng, qu'on croyait particulier à la Corée et à la Tartarie Chinoise, et écrivit un savant Mémoire sur cette plante. Il est encore célèbre par son livre sur *les mœurs des tribus sauvages comparées à celles des anciens peuples.* L'abbé Verreau, Principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, vient de faire réimprimer son Mémoire au duc d'Orléans sur le gingzeng, précédé de sa biographie et de son portrait, gravé d'après celui qui se trouve encore à la mission du Sault St. Louis.

L'honorable Louis Hypolyte La Fontaine, légiste et homme d'état contemporain, Baronet du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Commandeur de l'ordre romain de St. Sylvestre de la Milice Dorée, membre du Conseil des Patrons de l'Ecole de Droit, deux fois chef responsable du pouvoir exécutif, et actuellement chef du pouvoir judiciaire de son pays, né à Boucherville en 1807.—Etant entré fort jeune au Parlement, il y montra néanmoins quelque sagesse en exhortant lord Gosford à convoquer encore une fois les chambres et en se portant garant de la bonne conduite de l'Assemblée dans le cas où ce gouvernant aurait pris ce parti. Il fut recherché de lord Durham. Quelque soit le jugement que portera de sa politique l'histoire, qui lui reprochera peut-être d'avoir accepté l'Union,( )il est de fait constant qu'après avoir proscrit la langue française et entendu faire des deux Canadas une province tout anglaise, l'Angleterre fut obligée de recourir à lui ; et qu'après une tentative de se passer de ses services pour adopter un milieu, il fallut le rappeler au pouvoir. Si Sir Charles Bagot eût vécu, il est probable qu'il n'y aurait jamais eu de malentendu quant à

[*] Je crois fermement que quand l'Angleterre se vit réduite à appeler au pouvoir ceux qu'elle aurait voulu pendre, elle se serait soumise à tout. Il ne lui en coûta pas beaucoup pour gagner les chefs canadiens ; cependant M. Girouard dédaigna ses faveurs, et Toussaint Peltier avait refusé de dîner avec lord Sydenham !

la distribution des offices publics, et que l'administration de M. La Fontaine n'aurait point été interrompue, comme elle le fut, par ses démêlés avec lord Metcalfe. Sous lord Elgin, le *bill* extraordinaire d'indemnité lui prépara bien des soucis, ainsi qu'à ce gouvernant : la paix publique fut même troublée, les Chambres et leurs bibliothèques incendiées, et le parti soi-disant libéral, encore inaccoutumé à tenir les rênes du pouvoir, parut un peu gauche à l'œuvre à cette époque d'effervescence publique, et peu capable de rétablir la tranquillité. D'autres difficultés survinrent. M. La Fontaine n'eut pas seulement pour adversaires les torys. Ici comme en Angleterre, les sectes politiques se réunissent contre l'ennemi commun, les rouges et les torys se tinrent par la main. Si M. Papineau et lui ne s'entendirent plus, il faut avouer que, vu la position qu'il occupait , la jalousie , si jalousie il y eut, était plutôt attribuable à M. Papineau. Quoiqu'il en soit d'ailleurs, il faudra toujours accorder à M. La Fontaine le mérite d'avoir fait réhabiliter la mémoire de son ancien chef, et de l'avoir rappelé dans son pays. Le ministre du Bas-Canada, trouva dans Robert Baldwin Procureur-Général pour le Haut-Canada, un collègue dévoué, intègre et laborieux. M. Baldwin a été créé Commandeur Civil de l'Ordre du Bain en 1854. Je n'ai pas voulu séparer deux noms que l'opinion a unis en désignant leur cabinet sous le nom de ministère La Fontaine-Baldwin. M. La Fontaine sut se retirer à temps de la vie politique et avec une dignité qui aurait dû servir d'exemple à ses successeurs ! Après un intervalle durant lequel il ne dédaigna point de reprendre sa pratique au barreau, il succéda à Sir James Stuart en 1853. En sa qualité de Grand Juge, il a présidé la *Cour Seigneuriale.* Il avait fait deux voyages en Europe ; le second a été profitable pour la bibliothèque du barreau. On doit au Juge en Chef l'*Analyse de l'Ordonnance du Conseil Spécial sur les Bureaux d'Hypothèques* Montréal 1842 in-8vo. Il y fait bien l'anatomie de ce corps mal organisé. Aussi les *Observations sur les Questions Seigneuriales.*—Voyez *Bedini*, *Viger*.

Lamothe-Cadillac (Antoine de) seigneur de Bouaguat et du Mont Désert dans le présent état du Maine, fondateur du Détroit, aujourd'hui capitale du Michigan, était

capitaine des troupes de la marine avant de venir en Acadie, puis en Canada. En 1694, il succéda à M. de Louvigny dans le commandement de Michillimakinac et fonda le Détroit en 1701. Il vainquit les Miamis en 1707. On le retrouve Gouverneur de la Louisianne en 1712, où il tenta, mais sans succès, d'ouvrir un commerce avec le Mexique. En revanche il établit un poste au milieu des Indiens de l'Alabama, puis un autre à Natchitochès, pour servir de barrière contre les Espagnols. Il retourna en France en 1717, et mourut entre 1718 et 1719. Les Documens de Paris sont remplis de Mémoires qui prouvent son habileté comme économiste.

Lamartine (Alphonse de) le prince des poëtes contemporains de la France, homme d'état comme homme de lettres, a fait un appel aux Américains et aux Canadiens en faveur de son *Cours Familier de Littérature*. Il est associé étranger de l'Institut Polytechnique de Montréal. —Voyez l'Appendice de cet ouvrage.

Lancaster (Joseph) dont le nom est célèbre parcequ'il s'attacha à un système d'enseignement dit mutuel, qu'il propagea,—résida à Montréal de 1829 à 1833. Il était venu en Canada après avoir éprouvé des malheurs dans la Colombie. La Législature avait dès 1824, fait imprimer et répandu un exposé analytique de sa méthode dans le but de la faire adopter dans les écoles élémentaires. Il ouvrit une école à Montréal, mais elle n'offrit pas de résultats satisfaisants. Le Parlement Provincial lui fesait une allocation annuelle de £100, qui ne lui suffisaient pas, puisqu'il publia en 1833 un rapport des résultats obtenus, et fesait appel à la bienveillance des citoyens éclairés pour continuer son école et faire connaître au public le résultat final de ses essais. Il alla mourir à New-York.

Langloiserie (Marguerite Piot de) dite sœur St. Hypolyte, neuvième Supérieure de l'Institut enseignant de Marguerite Bourgeois en 1758, née à Varennes en 1702, était fille de Gaspard Piot de Langloiserie, seigneur des Mille Isles en 1710, Chevalier de St. Louis et Major puis Lieutenant de Roi des Places et gouvernement de Québec, et de Marie Thérèse Dugué. Elle eut pour parrain Christophe Du Frost de La Gemmerais, père de la Mère d'Youville. Entrée à la Congrégation en 1720, et une

première fois Supérieure, elle l'était pour la seconde fois à l'époque de la conquête, et montra de la dextérité dans ses rapports avec les gouverneurs anglais. On a de ses Lettres à M. Cousturier et autres supérieurs généraux de St. Sulpice, ainsi qu'à l'Abbé de l'Ile-Dieu. Elle mourut en 1781.

Langy Montegron, habile officier canadien partisan.—Avant la bataille de Carillon, il découvrit l'armée d'Abercrombie sur le lac St. Sacrement et la reconnut bravement avec un seul canot. La relation officielle porte que " M. de Montcalm organisa un détachement de 130 volontaires sous les ordres de l'enseigne Langy Montegron, des coloniaux, officier de la plus haute réputation." Il fut blessé en cotoyant l'avant-garde sous lord Howe. Ayant surpris cinquante hommes des American Rangers aux environs du fort Lydius, il en tua 23. L'année suivante, il conduisit un corps de Sauvages à l'Ile aux Noix. Il alla reconnaître l'ennemi jusque à une lieue d'Albany et prit un caporal qui le mit au fait de la force de l'armée du général Amherst. En 1760, il fut chargé de défendre les approches de l'île de Montréal. L'auteur des Mémoires publiés par la Société Littéraire et Historique dit qu'il était distingué par sa bravoure, actif, vigilant, toujours prêt à marcher et à se signaler.

La Peltrie (Marie Madeleine de Chavigny dame de) jeune veuve qui, non-seulement fonda l'établissement des Ursulines à Québec, l'an 1639, mais sacrifia ses biens et sa personne même à ce qu'elle croyait être le bien de la Colonie. Elle poussa son zèle et sa charité jusque à se dépouiller du peu qu'elle s'était réservé pour son usage,—à se réduire à manquer parfois du nécessaire et à cultiver la terre de ses mains, pour avoir de quoi soulager les nécessiteux et les enfans pauvres qu'on lui présentait. L'auteur de l'*Histoire du Canada sous la domination française* trouve un tel zèle excessif et même peu éclairé, mais il ajoute qu'on n'en doit pas moins priser sa bonne œuvre, dont le fruit s'est perpétué jusque à nos jours au grand avantage de la ville de Québec et de celle des Trois-Rivières. Madame de La Peltrie assista à la fondation de Ville-Marie. On a son portrait dans l'Album des Souvenirs Canadiens du Commandeur Viger.

Lartigue (Jean-Jacques) premier évêque de Montréal,

naquit en cette ville le 20 juin 1777. On a parlé dans le vie de la Sœur Bourgeois d'un Sieur Lartigue qui s'intéressa à l'établissement de son Institut à Louisbourg, et un abbé Lartigue, contemporain de notre évêque, se signale ou s'est signalé en France comme prédicateur Jean-Jacques fit ses études au collége de St. Raphaël puis à celui dit de Montréal, où il fut professeur et entra dans la Communauté de St. Sulpice. Monseigneur Hubert avait déjà proposé l'érection d'un évêché à Montréal. Pie VII voulut donner suite à ce projet en érigeant le siége de Québec en métropole, et profita de la présence à Rome de Joseph Octave Plessis, qui menait avec lui l'abbé Lartigue, que l'on regardait comme le plus digne d'occuper le siége qui devait être érigé à Montréal. La jalousie du gouvernement anglais retarda l'établissement formel d'une province ecclésiastique, bien que ce que l'on fit fût quelque chose du genre ; car les prélats qui furent chargés de Montréal, de Kingston, des provinces du Golfe et de la Rivière Rouge, ne furent point appelés coadjuteurs, mais suffragans et auxiliaires de l'évêque de Québec. Dans le Mandement par le quel ce pontife les installait, il leur accordait les mêmes honneurs dont il jouissait lui-même, tels que ceux de la crosse et du dais : en un mot ils devaient officier avec le même cérémonial que l'évêque métropolitain, et l'ont fait généralement malgré l'opposition partielle qui eut lieu dans le District de Montréal, opposition dont le Séminaire de St. Sulpice était la tête, et le curé de Longueuil, l'organe. Le grand Vicaire Cadieux défendit les nouveaux évêques. Jean Jacques Lartigue avait été nommé par Pie VII le 1er. fevrier 1820, évêque de Telmesse en Lycie, suffragant et auxiliaire de l'évêque de Québec pour le District de Montréal, et il fut sacré par Plessis, le 21 janvier 1821, dans l'ancienne église paroissiale, de Montréal. Il fit la dédicace de la basilique actuelle en présence de l'Administrateur, en chef Sir James Kempt. Une des gloires de St. Sulpice, Monseigneur Lartigue résida d'abord au Séminaire ; mais en conséquence du mauvais accord dans lequel ce prélat M. Roux et M. Lesaulnier eurent chacun leurs torts et leurs raisons, il se retira d'abord à l'Hôtel Dieu, puis s'établit avec l'aide de MM. Viger et Papineau, ses puissans cousins. Il fonda l'église, la

maison épiscopale et l'école de St. Jacques ; il établit aussi des classes de théologie dans sa maison, où se sont formés nombre d'ecclésiastiques distingués. Toute opposition cessa quand Montréal fut définitivement érigé en siège épiscopal indépendant en 1835. Ce siége releva de Rome, dont Mgr. Lartigue devint suffragant. Le procès que lui intenta M. Naud, et dans lequel les tribunaux civils se déclarèrent en quelque sorte incompétens, ne contribua pas peu à établir le principe de l'amovibilité des curés, contre le quel s'était élevé M. Chaboyez. Ce procès occasionna de part et d'autre la publication de plusieurs brochures, d'une part par le curé Naud, et M. La Fontaine son avocat, et de l'autre par l'évêque, qui publia un savant mémoire du Supérieur Roux, enrichi de ses propres additions et annotations, et de la réfutation des notes de M. La Fontaine. Durant nos troubles politiques, Monseigueur Lartigue sacrifia ses alliances à la doctrine théologique concernant la soumission à l'autorité, et exhorta dans un mandement plein de doctrine et digne d'un publiciste autant que d'un pontife, les Canadiens à demeurer paisibles. Son sucesseur eut à exécuter des projets qu'il méditait pour le bien de son église, quand il mourut à l'Hôtel-Dieu le 23 Avril 1840.—Jean-Jacques Lartigue prêchait savament et conversait encore mieux ; aussi voyait-il chez lui, outre ses cousins, les premiers personnages de la Province et les gouverneurs, qui prisaient fort son commerce. Il s'était rendu habile dans la jurisprudence. Très petit de taille son chef annonçait du caractère et une sévérité que démentaient son bon cœur et une charité, pour laquelle satisfaire, il avait parfois exposé sa personne ou fait des actes extraordinaires d'humilité. L'abbé Laroque a publié l'oraison funèbre de ce prélat éminent, dont le Supérieur Quiblier prononça aussi le panégyrique. Le service funébre qui eut lieu à l'église paroissiale fut le plus pompeux qu'on eût vu en Canada ; l'inhumation se fit à la cathédrale. Après l'incendie de 1852, les Sœurs de l'Hôtel-Dieu dont il avait été l'hôte, obtinrent la translation de ses restes dans leur chapelle. Le meilleur portrait de ce Canadien illustre est celui de l'Album du commandeur Viger, par James Duncan.

La Salle (Robert Cavelier de) domicilié à Montréal

comme agriculteur et commerçant, était d'abord venu en Canada pour y chercher, par le nord de ce pays, un passage aux Indes et à la Chine. Un accident qui lui arriva à trois lieues de Montréal,fit donner à l'endroit le nom de la Chine, en dérision de son projet de se rendre dans l'empire de ce nom par le Canada. Après le retour du Sieur Joliet, il changea de projet ; et persuadé que le Micissipi se déchargeait dans le Golfe du Mexiqne, il résolut de le reconnaître lui-même jusque à sa source. Il s'en ouvrit au comte de Frontenac, qui l'encouragea à passer en France, où le marquis de Seignelay accueillait favorablement sa proposition. La Salle obtint du Roi la seigneurie de Cataracouy à condition qu'il y bâtirait un fort en pierres, et reçut des pleins pouvoirs et des fonds pour continuer les découvertes commencées. Il quitta La Rochelle en 1678. Il s'embarquait sur le lac Erié l'année suivante, accompagné du Récollet Hennepin, suivit une route différente de celle battue par Marquette et Joliet, et atteignit le Micissipi le 2 fevrier 1682. Il poursuivit jusque au Golfe du Mexique le cours de sa navigation, et le nom de Louisianne fut donné aux contrées qu'arrose le grand fleuve· Il reconnut alors que l'entrée de ce pays par le golfe était la plus directe et la plus courte, et repassa à Québec, puis en France, d'où il revint avec quatre vaisseaux. On sait qu'il périt dans cette nouvelle entreprise victime d'un guet-à-pens, et que d'Iberville eut la gloire de compléter son œuvre.

Latériere (De Salles) famille canadienne qui a fourni un Directeur des Forges de St. Maurice, chaud partisan des Américains en 1775, un membre influent du Conseil Législatif et un publiciste—En effet l'honorable Marc Paschal de Salles Latérière, membre du Parlement Provincial pour la cité de Québec de 1825 à 1829, et pour le comté de Saguenay de 1830 à 1834, sommé au Conseil Législatif en 1832, et du Conseil Spécial en 1838, a écrit sur le régime féodal dont il s'est montré un des plus zélés défenseurs. Son frère, le docteur Pierre De Salles Latérière a publié à Londres en 1833, un écrit politique aussi remarquable que volumineux intitulé : *A political Account of Canada* 8vo. Le famenx J. A. Roebuck, membre du Parlement Impérial avait traduit l'original français. L'auteur n'était de retour dans son pays que

depuis quelques mois, quand il mourut chez son frère, aux Eboulements, le 15 Décembre 1834.

Latour (Charles de St. Etienne Sire de) renommé par sa fidélité aux Roi en résistant au Cap de Sable à son père même, lorsque toute la Nouvelle-France tombait au pouvoir des Anglais, obtint ensuite une concession d'une partie de l'Acadie et nommément le fort et habitation de La Tour, ainsi qu'une concession de dix lieues pour Claude, son père, bien qu'il eùt accepté la chevalerie en Angleterre, épousé une fille d'honneur de la reine, et levé la guerre contre la France. Charnizé et Denis étaient après Charles de La Tour les plus grands seigneurs de l'Acadie. Tous trois jouèrent le rôle des châtelains du moyen âge. LaTour, attaqué au fort St. Jean par Charnizé, obtint du gouverneur de Massachusetts le permis de lever des gens de guerre, repoussa son antagoniste et le poursuivit jusque sous ses murailles; mais l'Anglais fit bientôt un traité avec Charnizé, et St. Jean fut de nouveau assiégé. Madame LaTonr, fameuse héroïne de ces tems de chevalerie, le repoussa cette fois; mais au troisième siège, elle dut se rendre après avoir souffert les dernières extrémités, à des conditions honorables, qui furent violées par le vainqueur: Charnizé fit pendre la garnison et força l'héroïne à assiter au supplice la corde au cou. M. de LaTour erra en diverses parties de l'Amérique. Il vint à Québec en 1646; il fut salué à son arrivée par le canon de la ville et logé au château St. Louis. La fortune devait lui sourir de nouveau. On le retrouve plus tard, par un assez bizarre caprice du hazard, Baronet de la Nouvelle-Ecosse sous Cromwell et en possession non seulement de St. Jean, mais du Port Royal et de la veuve de son rival.—Voyez *Menou, Vandôme.*

Il (Louis Bertrand de) docteur en droit, homme notable dans les annales ecclésiastiques du Canada, naquit à Toulouse vers 1700. Il arriva à Québec en 1729, pourvu de Lettres Patentes qui le créaient Conseiller clerc au Conseil Souverain, charge qui le fesait en même temps grand Vicaire *ad hoc* de l'évêque. Monseigneur Dosquet lui donna un canonicat et le revêtit même des dignités d'Official et de Doyen. Il quitta le pays en 1731 et non en 1736, comme l'a fait voir M. le Commandeur

Viger, qui a prouvé l'inexactitude des dates du grand vicaire Noyseux, qui fait arriver ce dignitaire en 1706. Il écrivit sur monseigneur de Laval Montmorency des Mémoires qui laissent beaucoup à désirer (Cologne 1761.) et aussi une oraison funèbre de l'Abbé Dominique Antoine Réné Thaumur de la Source, missionnairê zélé.

Lauzon, puissante maison française liée à l'histoire de la Nouvelle-France. On connaît :

I.—( ) Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat et Privé, Président au Grand Conseil, Maître des Requêtes ordinaires de l'Hôtel du Roi, Intendant de la Compagnie de la Nouvelle-France ou des Cent Associés.

II.—(François Louis de) Gouverneur et Lieutenant-Général de la Nouvelle France pour le Roi et la Compagnie. Il se fixa en Canada et eut la garde noble des enfans du suivant aprés sa mort.

III.—(Messire Jean de) son fils, Chevalier de Charny, seigneur sur la rivière de l'Assomption en 1652, Grand Sénéchal de la Nouvelle-France. Il servit dans les régimens de Navarre et de Picardie, posséda l'estime du duc d'Epernon, et fut tué dans un combat par les Iroquois en 1660.—Charles de Lauzon Charny, épousa d'abord Demoiselle Giffard, fille du fameux seigneur de Beauport. Cette dame étant morte en 1656, il passa en France, revint en 1657, et embrassa l'état ecclésiastique après avoir été Commandant-Général de la Colonie ou Gouverneur-Général, ainsi que son père prétend l'instituer par sa commission. Il fut Official et Grand-Vicaire de Mgr. de Laval Montmorency, et mourut le 22 avril 1673.

V.—(François) Conseiller au Parlement de Bordeaux, qui reçut une concession de soixante lieues de pays en Canada, et qui est désigné seigneur de La Citière et de Gandarville. Il eut le premier des vassaux,—les Jésuites à La Prairie de La Madeleine, les Le Moine à Longueuil et la Compagnie de Montréal dans l'île de ce nom. M. de La Dauversière obtint de lui le traité de concession en 1640, à Vienne en Dauphiné.

Le Ber (Jeanne) célèbre recluse canadienne, cousine germaine du premier baron de Longueuil et fille du plus riche négociant du Canada, excellait dans les ouvrages de broderie et travailla le drapeau avec lequel son cousin marcha contre les Anglais en 1710. Elle quitta le

monde, donna son patrimoine à la Congrégation de Notre-Dame et se renferma dans une cellule où elle mourut en odeur de sainteté en 1714. Le P. Charlevoix devait publier sa vie à la suite de son journal, mais il ne le fit point. M. de Belmont prononça son oraison funèbre, puis écrivit son Eloge, dédié à M. Le Pelletier, Abbé de St. Aubin : il la compare à Ste. Rose de Lima. Bacqueville de la Potherie la mentionne dans son Histoire, et M. de Montgolfier a écrit sa vie. Entre autres objets on conserve d'elle à la Congrégation, un riche devant d'autel. Le jeune Le Ber Duchêne, tué en fesant des prodiges de valeur à la tête des Canadiens, au combat de La Prairie de la Madeleine, était son parent, sinon son frère. Un autre frère de cette sainte, Pierre Le Ber, entra dans l'ordre des frères Charron, où il mourut en 1707.

Leclerc (Chrétien) missionnaire Récollet né en Artois vers 1630, fut envoyé en Canada en 1655. Après s'y être adonné avec zèle au travail des missions, il retourna en France, où il devint Gardien du couvent de Sens. Outre son *Histoire de la Gaspésie*, on a de lui un ouvrage plus précieux, l'*Etablissement de la Foi dans la Nouvelle-France*. Quoique cet ouvrage ait été effacé par celui de Charlevoix, il contient des renseignemens et des détails utiles et intéressans.

Lefebvre.—Outre François Lefebvre, arrivé à Québec en 1672, Supérieur et Seigneur de Montréal après M. Dollier de Casson, et Grand-Vicaire de Messeigneurs de Laval et de St. Vallier, on connaît Lefebvre de Labarre et les Lefebvre de Bellefeuille.

Antoine Joseph Lefebvre, seigneur de La Barre, Lieutenant-Général et Gouverneur de la Nouvelle-France, mort en 1688, avait été successivement Maître des Requêtes, Intendant du Bourbonais, de l'Auvergne puis de Paris, et Gouverneur de la Guiane en 1663. Il conquit Cayenne sur les Hollandais et y fonda les établissemens français. Il battit les Anglais aux Antilles en 1667. On sait qu'il fut moins heureux en Canada, où il fut humilié par les Cantons Iroquois. On a de lui : 1o *Description de la Nouvelle-France* 1666 in-4to et *Journal d'un Voyage à Cayenne* 1671, 2 vols. in-12. M. de Belmont le désigne : " M. de La Barre, Intendant d'Auvergne, capitaine de vaisseaux, qui avait donné un beau combat aux Iles et

qui se fait appeler M. le Général." La seigneurie de La Barre fut depuis érigée en marquisat.

La famille canadienne Lefebvre de Bellefeuille a fourni un zélé missionnaire, dont on a une relation, et des officiers supérieurs de la Milice. Charles Lefebvre de Bellefeuille, avant d'entrer au centième régiment anglais avait servi Napoléon III en Crimée et contre les Kabyles d'Afrique ; puis dans la cavalerie de Montréal, dont il a reçu un sabre d'honneur.

Legardeur, puissante maison canadienne divisée en plusieurs branches,—Legardeur de Repentigny, de Tilly, de St. Pierre, de Montessnn &c. et descendue de Jean Legardeur Sire de Croysille, annobli l'an 1510. Un autre Sieur de Croysille devint baron de Portneuf par alliance avec une Bécancour.

Cette famille arriva en Canada en 1637, selon M. de Belmont. Pierre Legardeur, Ecuier, Sieur de Repentigny, alla en France en 1645, pour régler avec les Cent Associés leurs difficultés avec les habitans de la Nouvelle-France, et y conclut un compromis par lequel la Compagnie leur abandonnait la traite des pelleteries avec les Nations sauvages à la charge de payer les dépenses de l'administration politique et un tribut d'un millier pesant de peaux de castor. Il commanda souvent la flotille qui allait de Québec en France, et on lui donnait dans ces circonstances le nom d'amiral, comme on le voit par les Lettres de la Mère de l'Incarnation. En 1647, il obtint en toute propriété, seigneurie et justice le fief de l'Assomption.

Jean-Baptiste Legardeur, Ecuier, Sieur de Repentigny obtint plusieurs seigneuries, et l'an 1663 (7 octobre), quand les Canadiens tentèrent d'implanter en Canada le régime municipal, il fut élu maire de Québec. Le Conseil Souverain l'admit au serment, mais lui retira depuis ses pouvoirs de l'avis de Tracy et Talon. Si cette plante populaire avait pu s'acclimater dans les circonstances où le pays se trouvait, elle lui aurait été plus salutaire qu'elle ne peut l'être de nos jours,—car le Canada était situé à peu près comme l'Europe aux temps pour lesquels l'illustre Robertson a pu dire avec vérité : " l'institution des villes en communautés, corporations ou corps politiques, et l'octroi à elles fait du privilége de la jurisdiction muni-

cipale, contribua peut-être plus qu'aucune autre cause à introduire un gouvernement régulier, une bonne police et les arts." Un Legardeur de Repentigny établit une manufacture en 1704.

Pierre J. B. F. X. de Repentigny, Chevalier de St. Louis, était lieutenant des troupes en 1748, quand il obtint un billet de logement chez le Sieur Philibert, qui ayant voulu résister à l'ordre, fut tué par lui d'un coup d'épée à travers le corps. M. de Repentigny s'enfuit en Acadie, puis en France, où il obtint du roi des Lettres de grâce et de pardon qui furent enterinées au Conseil Supérieur le 29 Septembre 1749. C'est probablement le même qui nous a laissé la relation d'une expédition qu'il fit entre Orange et Saratoga en 1746. A 34 ans, le 30 Janvier 1753, il épousa à Montréal, Demoiselle Catherine Archange Payen de Noyan. Il était alors devenu capitaine d'infanterie. Dans la dernière campagne de Montcalm, il commanda un bataillon de la Milice de Montréal, et à Montmorency, où Wolfe échoua contre le camp de Beauport, il soutint le principal effort de l'ennemi. A Ste. Foie, il commanda une brigade du centre qui fut la seule qui se soutint toujours contre les Anglais. Elle arrêta l'ennemi, repoussa deux corps détachés de l'aile droite anglaise, et donna aux grenadiers délogés du moulin Dumont la facilité de se rallier. Il fut ensuite établi commandant à la Pointe aux Trembles, puis au fort Jacques-Cartier. Ayant émigré en 1760, il mourut commandant de Mahé dans l'Inde en 1776.

Louis Legardeur, Ecuier, Sieur de Repentigny, Chevalier de St. Louis, son frère cadet, né à Montréal le 5 août 1721, épousa à Québec le 20 Avril 1751 Demoiselle Marie Madeleine Régis Chaussegros de Léry. Il émigra à la conquête, après s'être signalé sous Montcalm et Lévis, fit la guerre d'Amérique sous Rochambau et devint Gouverneur du Sénégal, Brigadier-Général et comte. Il mourut à Paris le 9 Octobre 1786, ayant eu de son épouse, Louis Gaspard, né à Québec le 10 juillet 1753, mort le 2 juillet 1808 à Pointe-à-Pitre de la Guadeloupe, où cette maison possède de grands biens. Il avait épousé Demoiselle Duquesnal, qui épousa en secondes noces le comte de Marchais. M. Violet, Procureur des Repentigny, est venu en Canada ces années dernières pour y recueillir des

titres propres à faire valoir leurs réclamations sur certaines terres des Etats-Unis, dont ils ont été en partie remis en possession. Par l'impolitique de l'Angleterre, ces terres avaient fini par se trouver enclavées dans la province de New-York.

II—Louis XVI nomma en 1674 un Legardeur de Tilly conseiller au Conseil Souverain, et en 1728, un autre était Commissaire ordonateur ou subdélégué de l'Intendant. Un troisième émigra à la conquête, se signala dans la marine et devint comte de Tilly. Commandant la Concorde de 26 canons en 1779, il surprit le 18 fevrier un corsaire de 14 canons et fut blessé dangeureusement dans un combat avec la frégate anglaise Congrès, qui fut obligée de prendre la fuite. Le 22 août, il prit la frégate Minerve, puis le Romulus, en 1782, dans la Chesapeake. Il assista dans les mêmes eaux à la bataille livrée par l'amiral Destouches à l'amiral Arbuthnot, puis à celle de Trinquemale sous Suffren, dans l'Inde. Il y fut encore blessé avec plusieurs Canadiens.—D'Aillebout de Perigny les sieurs de Marigny, de Linière et autres. Le chevalier Legardeur de Tilly, different du précédent, fut tué avec M. D'Estimauville. Une demoiselle Tilly de Repentigny avait épousé en Canada le sieur Desbordes de Landrief, d'abord garde du corps de Louis XVI et chevalier de St. Louis, puis chevalier de la Légion d'honneur et aide-de-camp du duc d'Aremberg qui, à la restauration, lui laissa l'Hôtel d'Aremberg à Paris.

III.—M. Legardeur de St. Pierre fut chargé par le marquis de la Jonquière de renouveller la tentative de Varenne de la Verendrye pour découvrir la *mer de l'Ouest*. Il était associé au sieur Marin, capitaine redouté et qui avait fait des actes de bravoure dignes des flibustiers. S'ils firent peu de découvertes, ils réalisèrent d'immenses profits pour eux et pour le gouverneur, dont le lucre mercantile était l'ambition. Quant à M. de St. Pierre, c'était selon l'auteur des Mémoires " un officier renommé par sa valeur et une certaine intrépidité qui le faisait craindre et aimer des natiens, et qui joignait à la connaissance parfaite du commerce des Sauvages, une grande intégrité." Washington, qui eut une entrevue avec lui au fort Le Bœuf, dont il fut commandant, vante sa politesse et son air martial.

IV.—Legardeur de Montesson, un des héros de Carillon, chevalier de St. Lonis, se trouva en 1748 à une conférence tenue par le comte de Galissonière avec les sauvages au château St. Louis, fit les campagnes de Montcalm, et commanda à Kamouraska en 1759, un poste à signaux. Quand les Français se désistèrent de garder l'île d'Orléans, ils l'y laissérent avec un détachement et une batterie. Il resta dans le pays malgré la conquête, combattit contre les Américains à St. Jean, et mourut leur prisonnier. On connait Madame de Montesson, que le duc d'Orléans épousa avec le consentement de Louis XV, et qui, après avoir émigré, rentra en France sous le consulat de Bonaparte. Un Sieur de Montesson avait été tué par les Iroquois en 1693.

Légaré (l'honorable Joseph) célèbre paysagiste canadien décédé membre du Conseil Législatif, s'était fait lui-même ce qu'il était, n'ayant eu pour guide que son génie, qu'annonçait en lui un chef très remarquable. Il recueillit une galerie de peinture dont il a publié le catalogue en seize pages, Québec 1852. On ne connait guères d'artistes devenus sénateurs: M. Joseph Légaré a eu cela de commun avec le peintre David. L'abbé Légaré, du séminaire de Québec, étudiant à l'école des Carmes de Paris, avec MM. Beaudet et Hamel pour occuper ensuite une chaire è l'Université Laval, a brillé par un travail sur l'autorité temporelle des papes au moyen âge dans un séance présidée par l'archévêque de Paris et où se trouvait M. Villemain, Mgr. Boudinet, évêque d'Amiens, et Mgr. de Montréal.

Leif, fils d'Erie le Rouge, navigateur Danois qui peut passer pour celui qui a vraiment découvert l'Amérique, avant le douzième siècle. Il descendit dans le Vinland. Thorwald, son frère, et Thorstin, son fils commercèrent avec les Esquimaux.

Le Moine, célèbre famille canadienne originaire de Normandie, où les le Moine remontent jusque à Guillame le Conquérant.

Le premier le Moine du Canada, qui fut le père ou l'aieul d'un grand nombre de héros, est Charles Le Moine, Ecuier, sieur de Longueuil et de Chateauguay, qui vint de France, en 1641 et fut interprète des langues à Montréal. François de Lauzon lui concéda cinquante

arpens en fief avec haute, moyenne et basse justice, en 1657. De Lauzon Charny y ajouta l'île Ste. Hélène, l'île Ronde l'an 1664, et ces concessions furent encore étendues par les Intendans Talon et Duchesneau. M. de La Barre, dans une dépêche qui fut portée en France par d'Iberville, son fils, conseillait au ministre de la marine, de le nommer au gouvernement de Montréal comme étant l'homme du Canada qui avait le plus fait à la guerre contre les Iroquois et contribué d'avantage à la paix qui avait été conclue avec eux. Il avait une grande influence sur les nations, qui l'appelaient *Akouessan* ou la perdrix, et ce fut lui qui amena les chefs vers M. de la Barre. Le marquis de Denonville le loue dans une dépêche. Il alla en France en 1691. Charles le Moine fut encore plus illustre par sa nombreuse et puissante postérité que par lui-même. Il donna naissance à Charles Le Moine, premier barron de Longueuil, à Jacques, Sieur de Ste. Hélène, Pierre, sieur d'Iberville, Paul, Sieur de Maricour, François, Sieur de Bienville, Joseph, Sieur, de Sérigny, Louis, Sieur, de Chateauguay &c. (Voyez ces noms) En parlant des services du second Sieur de Chateauguay à Louisbourg, Léon Guérin, historien de la marine française, écrit: " c'est ainsi que du golfe St. Laurent au golfe du Mexique, de la France équinoxiale à la Nouvelle-France, continua longtems encore à jeter son éclat, la plus glorieuse famille peut-être, qui ait jamais brillé aux colonies." Marie Anne fille de Charles le Moine née à Montréal le 13 août 1678, épousa le 18 Octobre 1699 le chevalier J. B. Brouillac de la Chassaigne, gouverneur ou commandant de Montréal. Marguerite le Moine, troisième Supérieure de l'Institut de Marguerite Bourgeois, née à Montréal, était cousine germaine de ces héros. Après avoir fait place à la sœur Charly, elle fut élue une seconde puis une troisième fois.

Léry, une des plus illustres maisons canadiennes, issue peut-être de ce baron de Léry et vicomte de Gueu qui tenta en vain de s'établir en Canada l'an 1518, et dont Lescarbot dit " qu'il avait le courage porté à de hautes choses et désirait donner commencement à un établissement de Français par delà les mers. "

Le premier Léry dont il est ensuite parlé dans notre

histoire, est le Sieur Gaspard Chaussegros de Léry, Ingénieur en Chef du Roi dans les places de la Nouvelle-France. Elève de Vauban, il servit au siége de Turin avant de venir (1716) en Canada, où il épousa Demoiselle Legardeur de Beauvais en 1717. Il fortifia Québec, ses plans, envoyés à la cour, ayant été préférés à ceux des Sieurs Beaucourt et Levasseur (1720.) On conserve au ministère de la Marine, en France, son Mémoire sur la situation de Montréal (1717,) qu'on résolut aussi de fortifier. Il en fit un plan qui est, dit-on, le plus beau specimen de topographie du temps. On n'estime pas moins comme travail hydrographique sa Carte du St. Laurent depuis Catarocoui jusque à Kamouraska. On a encore de lui " un projet pour former un commencement de ville à Chambly " une carte de la Baie St. Paul, indiquant les lieux où se trouvent des mines ou des eaux sulfureuses, et le plan d'un mantelet blindé pour servir à prendre un fort sauvage. Il mourut en 1756. Sa fille épousa le Marquis de Lotbinière. Joseph Chaussegros de de Léry, fils, du précédent dénommé "Ingénieur du Roi," Chevalier de St. Louis, construisit le fort Beauséjour en Acadie. Il obtint une seigneurie, en 1732. Homme de main comme de science, il commanda un détachement à l'attaque du fort Oswego, prit les forts Bull, Bridgeman et Clinton, et commanda un poste à signaux dans l'île du Portage en 1759. Surpris par Wolfe à Beaumont, il perdit tous ses papiers. En 1760 une partie de cette maison passa en Ftance ; mais l'autre resta en Canada. Ce furent le chevalier et la chevalière de Léry qui portèrent à George III l'hommage de ses nouveaux sujets. (*)

Benoit Chaussegros de Léry, neveu de l'élève de Vaubau, fut contre amiral et commandant de Toulon sous la Republique Française.

(*) His Majesty George III, dit Madame Roy, had the gratification of receiving the homage of his new subjets. The chevalier Chaussegros de Léry and his lady were the first of his Canadian subjects that had the honour of being presented at Court. The young and gallant monarch on receiving Madam de Léry, who was a very beautiful woman, observed to her : "If all the ladies of Canada are as handsome as yourself, I have indeed made a conquest."

François Joseph Chaussegros de Léry, célèbre ingénieur sous Napoléon, baron d'Empire, puis vicomte, Grand Croix de la Légion d'Honneur et Commandeur de l'ordre de St. Louis, né à Québec le 11 Septembre 1754, était fils de Gaspard Joseph Chaussegros de Léry, écuier, (†) capitaine des troupes de la marine, et de Marie Louise Martelle de Brouages. (§) Il commença à huit ans ses études à Paris. Le génie des fortifications était héréditaire dans sa maison. Admis à l'école du génie à quinze ans, il en sortit lieutenant en 1773. Il servit en Amérique en 1781 et 1782, assita à la bataille navale qui eut lieu entre le comte de Guichen et l'amiral Kempenfeldt, à celles du 9 et du, 12 avril, puis mit la Guadeloupe en état de défense. Décoré de la croix de St. Louis en 1790, le premier germinal en III, Léry était nommé chef de bataillon et sous-directeur des Fortifications. L'an IV, il devenait chef de brigade, puis Directeur des Fortifications le 6 ventose de l'an VI. L'an VIII, 5 floréal, le premier consul le nomma Inspecteur des Fortifications et Commandant du génie en Hollande: il le créa général de division le 1er février 1805, et l'on sait qu'il refusa ce grade à Jomini. Léry savait diriger les colonnes comme les travailleurs. L'an III de la Republique, il disposa les ouvrages pour le passage du Rhin à Dusseldorf et à Vandangen. L'an IV, il commanda le siège de Biberach et le blocus de Cassel. L'année suivante, il suivit jourdan, qui allait débloquer Manheim. Il fit ensuite les campagnes du Danube et du Rhin, et servit dans le pays des Grisons. L'an XII, il fut de l'armée des Côtes de l'Océan, et de la grande armée l'année suivante : il se trouva à Ulm et à Austerlitz. Officier de la Légion d'Honneur en 1805, il commanda le génie en Italie. En 1809, il commanda en chef cette branche

---

(†) Chevalier de St. Louis, seigneur de Gentilly, et de St François de la Beauce, membre des Censeils Exécutif et Législatif, le même qui alla en Angleterre.

[§] M. de Brouages seigneur au Labrador, maria ses filles à M. de Léry, au général Johnson, gouverneur de Woolwich, au colonel Hughes de l'artillerie, et à M. Lecompte Dupré. Une Demoiselle Lecompte Dupré épousa le général Lemoyne, aussi de l'artillerie.

du service au grand état major de l'armée d'Espagne. Il conduisit particulièrement le siège ou blocus de Cadix, et les ouvrages gigantesques des Français autour de cette ville sont d'une célébrité qui ne le cède qu'à celle des travaux de lord Wellington à Torres Vedras en avant de Lisbonne. Il conduisit aussi le siége de Badajos et en doubla les fortifications, ainsi que celles de Ciudal Rodrigo. On trouve dans le livre Intitulé *Exploits of Wellington* une lettre de Léry au général Kellermann sur la prise de Badajos. Mais il fut tiré de la Péninsule pour commander le génie dans la campagne de Russie, c'est-à-dire un corps d'ingénieurs proportionné à une armée de six cent mille homme. Il échappa au désastre et reparut en Espagne en 1813. En 1814, il commanda de nouveau le génie sous les yeux de Napoléon. Il avait été créé baron d'Empire en 1811 avec une dotation en Westphalie. A la restauration, Louis XVIII le créa Grand Croix de la Légion d'Honneur Commandeur de St. Louis, membre du conseil de guerre et vicomte. Napoléon retraçant dans les Mémoires de Ste. Hélène ses grands projets défensifs de 1815 dit : " les travaux de la défense de Lyon avaient été confiés au général du génie Léry. Le 25 juin, ils étaient élevés et armés." Jonvini ajoute dans le *Précis Politique et Militaire de la campagne de* 1817 : " Le général Léry eut la tâche de présider aux travaux défensifs de Lyon ; ils étaient poussés avec vigueur : 450 pièces de gros calibre en fer, amenées de Toulon, et 250 pièces en bronze, armaient les remparts ou servaient de réserves." Malheureusement, Napoléon rendit inutiles les travaux sous Paris et Lyon en allant se faire écraser d'une seule fois dans les champs belgiques. Louis XVIII remonté une seconde fois sur son trône, n'en voulut pas encore à M. de Léry et le créa Lieutenant-Général. Mis à la retraite le 1er août 1818, il reçut Mgr. Plessis à Paris en 1820, et écrivit à ce sujet une lettre touchante à Madame de Beaujeu, sa sœur. Il mourut le 5 Septembre 1824 à Chartrelle près Melun, chez le comte de Marchais, son parent, (dans les bras du baron Atalin, son aide de camp, qui le fut plus tard de Louis Philippe,) d'une apoplexie foudroyante. Le jour même de sa mort, il était sur la liste des officiers-généraux qui devaient

être créés maréchaux de France. Le maréchal duc de Valmy, dont il avait épousé la fille, prononça l'éloge funèbre sur sa tombe. On retrouve son portrait aux Invalides et son nom sur l'Arc de Triomphe de la barrière de l'Etoile, voute de l'ouest. Ces honneurs lui étaient dus par la milice française comme à un des lieutenans de Bonaparte qui lui furent plus fidèles.—Gaspard George Roch, frère du précédent, né à Québec le 22 Decembre 1771, fut baptisé le même jour par Messire Dosque, et eut pour parrain et marraine Louis Roch de St. Ours Deschaillons et Demoiselle Angélique Chaussegros de Léry. Il étudia au Séminaire, où Edmond Burke, depuis Vicaire Apostolique de la Nouvelle-Ecosse, fut son professeur ; puis il passa en France. S'étant échappé de l'Ecole de Mézière sous le règne de la terreur, il fit la campagne des princes comme ingénieur-volontaire, ainsi que l'atteste le certificat du Maréchal de Broglie daté de Dusseldorf le 26 Mai 1793. Depuis lors, il servit tour à tour dans cette branche l'Autriche et la Russie. Etant entré dans le corps du prince de Condé, il y commanda son arme jusqu'à la paix de Campo Formio. Ce corps étant alors entré au service de la Russie, il le suivit en Volhynie et se retira du service le 12 avril 1797, avec l'estime et le regret de ses compagnons d'armes, selon le certificat qui lui fut donné à Dubno par les commandans de ce corps. Devenu ensuite précepteur d'un prince impérial, il visita avec lui la plupart des cours et obtint des marques d'estime de la plupart des souverains, ainsi que les ordres de St. Louis et du Lys. Il est mort à Grodno, en Pologne, en 1830, sans postérité, ne s'étant jamais marié. Il n'avait jamais rien demandé à sa famille, qui a même reçu après sa mort des objets de grande valeur par l'intermédiaire du baron de Kilchen, Consul-Général de Russie aux Etats-Unis. On peut consulter encore sur François Joseph *Notice Biographique du Lieutenant-Général, vicomte de Léry, par le vicomte de Léry, son fils, Paris, Imprimerie de Carpentier Méricourt*, 1824. Ce dernier (Gustave d'Estienne Chaussegros de Léry) qui a aussi rédigé le *Corsaire* et le *Feu Follet*, fut d'abord dans les Gardes du Corps puis dans l'état-major, parvint au grade de colonel du 49e de ligne fut blessé à la prise du Trocadero à Cadix, sous S. A. R, le duc d'Angoulême, et

décoré de l'ordre de la Légion d'Honneur. Il a été aussi chargé d'affaires à Hambourg. Il a épousé en 1822, Marie Rose Ernestine de Somery, fille de Louis Marie de Johanne de Lascar, Marquis de Somery.

Alexandre André Victor Chaussegros de Léry, frère des deux ingénieurs, après avoir fait des études distinguées au Séminaire de Québec, où il brilla surtout en mathématiques, étudia le droit et entra au barreau ; (*) mais entraîné par Juchereau de St. Denis, depuis baron et général, il passa en France, où il rejoignit François Joseph et devint Colonel du 46ème, qui participa aux deux défenses de Badajos, que son frère avait fortifiée. Wellington fut vaincu à la première attaque ; mais y ayant mis de nouveau le siége, il prit la place après avoir perdu 6000 hommes. Alexandre de Léry mourut en 1816 Commandant à St. Pierre de la Martinique. Catherine Chaussegros de Léry, sœur de ces trois frères, née à Québec, épousa l'honorable Jacques Philippe Saveuse de Beaujeu, et est morte à Montréal le 23 Février 1847 à 76 ans.

En Canada, l'honorable Louis Réné Chaussegros de Léry fut Grand Voyer, puis sommé au Conseil Législatif en 1818. L'honorable Charles Chaussegros de Léry fut Député Quartier-Maître-Général de la Milice durant la guerre de 1812 et membre du pouvoir exécutif en 1826, et C. E. Chaussegros de Léry a été enfin membre du Conseil Spécial en 1838.

Lescarbot (Marc) né à Vervins, d'abord Avocat au Parlement de Paris, quitta le barreau, pour suivre ses penchans, qui l'entraînaient vers une vie avantureuse. Il s'embarqua pour la Nouvelle-France, où il se rendit fort utile au dire de Charlevoix. En parlant de la prospérité de la Colonie, cet historien dit que Lescarbot ne contribua pas peu à mettre et à maintenir les choses dans cet heureux état. Il animait les uns, piquait les autres d'émulation et ne s'épargnait lui-même en rien. Tous les jours il inventait quelque chose de nouveau pour l'utilité publique, et jamais on ne comprit mieux de quelle ressource peut être, dans un nouvel établissement, un esprit cultivé par l'étude, et que le zèle de l'Etat engage à se

[*] Il était encore à Québec en 1800.

servir de ses talens et de ses connaissances. Lescarbot publia en 1607, la relation de ce qui s'était passé sous ses yeux en Acadie, accompagnée de pièces de vers, où il loue en particulier et à juste titre, MM. de Monts, de Poutrincour et Du Pont ; en 1816, "*La conversion des Sauvages*", et en 1612, différentes poésies qu'il dédia au chancelier De Sylleri, en le priant de considérer que si elles étaient *mal peignées et rustiquement vêtues*, c'était parcequ'elles avaient été composées dans un pays *inculte, sauvage, hérissé de forêts et habité de peuples vagabonds.* L'érudition est trop prodiguée selon le goût des XVI et XVIIème siècles. Étant ensuite passé en Suisse à la suite de Pierre de Castille, ambassadeur de Louis XIII, il écrivit un Tableau des Treize Cantons, en vers héroïques.

Lesaulnier (Michel Candide) de la Société de St. Sulpice, né en 1758 près Coutances, instruit à l'Université de Caën, fut ordonné en 1782, et arriva en Canada en 1793. Il succéda aussitôt dans la cure de Montréal, à M. Latour Dézéri, prêtre canadien mort la même année. Il soutint M. Roux dans son démêlé avec l'évêque de Telmesse, et mourut en 1830. La grande église paroissiale de Montréal est particulièrement due à son zèle. C'était un homme spirituel et facétieux. Il répliqua à quelqu'un qui l'informait que l'église de St. Jacques [*à laquelle beaucoup d'ouvriers travaillaient sans salaire*] s'élevait à vue d'œil : je n'en suis pas surpris, tout le monde leur jette la pierre !

Lesueur, voyageur canadien de quelque réputation, qui suivit les traces de Nicolas Perrot. Ses voyages et ceux du Sieur Juchereau de St. Denis servirent à lier une alliance avec les Illinois, qui se trouvant placés entre le Canada et la Louisianne, étaient utiles aux relations des deux pays.

Lévis-Léran [François de] connu dans l'histoire du Canada sous la désignation du "Chevalier de Lévis" né en 1720 au château d'Anjac en Languedoc, était de la même maison que Lévy de Ventadour [Voyez Ventadour] Vice-Roi de la Nouvelle-France, et y vint en qualité de commandant en second sous Montcalm. Il eut une grande part à l'impérissable victoire de Carillon, où il commandait sur la droite, et aux conquêtes qui précédèrent cette

bataille. Avant l'invasion anglaise de 1759, il visita tous les postes militaires de la Colonie avec une étonnante activité, et avait le commandement immédiat au glorieux combat de Montmorency, qui frustra le dessein de Wolfe de se rendre maître du camp retranché qui couvrait Québec. Quand Montcalm succomba, Lévis était de nouveau malheureusement à visiter les points faibles du pays, et ne fut pas là pour le remplacer. Le marquis de Vaudreuil l'appela à l'armée et on fit de concert ce qu'il fallait pour sauver la capitale ; mais ceux qui en avaient la charge la rendirent au moment où le secours allait y entrer. Notre compatriote n'était pas homme à résister aux Anglais après la chûte de Québec ; mais Lévis était le Mars de l'armée d'Amérique et possédait le véritable feu de la guerre. Non-seulement il se prépara à défendre les gouvernemens des Trois-Rivières et de Montréal, au grand étonnement de Raynal et de l'Europe ; mais il tenta même de reprendre Québec. L'évènement aurait sans doute justifié sa témérité sans l'avanture du canonnier français, qui est bien connue. Il vengea du moins la défaite d'Abraham dans la plaine de Ste. Foie. Il défendit ensuite pied à pied le pays contre les armées d'Amherst, de Johnson, de Murray et d'Haviland, qui vinrent converger sur Montréal, alors place de guerre. Lévis proposa de se retirer dans l'île de Ste. Hélène pour la défendre jusque à l'extrémité, mais le marquis de Vaudreuil capitula sagement. Amherst exigea les drapeaux : Lévis les brûla. En Europe, on le retrouve à la victoire de Johannisberg remportée sur le prince Ferdinand par le prince de Condé en 1762. Ses services furent récompensés par le gouvernement de l'Artois; il fut créé maréchal de France en 1783, duc et pair l'année suivante. Il mourut en allant tenir les Etats à Arras en 1787. Ils lui décernèrent un mausolée dans la cathédrale. On trouve un beau portrait de ce capitaine dans la collection du Commandeur Viger. Le duc de Lévis, fils, émigra à la révolution, se trouva à l'expédition de Quiberon et fut sauvé blessé par une chaloupe anglaise. Il a écrit sur les institutions de l'Angleterre.

Ligneris (Marchand de) un des plus illustres guerriers qu'ait produits le Canada, eut d'abord un commandement dans l'expédition abortive de M. de Ramezay contre la

Nouvelle-York, en 1709. Les Outagamis étant devenus redoutables à la Nouvelle-France en 1729, il marcha contre eux, les défit en plusieurs rencontres et détruisit leurs bourgades et leurs forts. Le P. Crespel servait d'aumônier à son corps d'armée. Il commandait en troisième à la fameuse journée de Mononghahela et succéda à M. Dumas dans le commandement du fort Duquesne. Il avait, avant cette époque, commandé sur la droite à l'attaque d'Oswego par Montcalm. Menacé dans le fort Duquesne par le général Forbes, il battit à plate couture son avant-garde sous le colonel Grant, et se retira avec ses prisonniers au fort Machault, qu'il commandait encore en 1759. Ayant reçu ordre de l'abandonner pour marcher au secours de Niagara, il fut pris par Sir William Johnson dans ce dernier effort pour la défense de son pays, à laquelle il avait si longtemps contribué. Il avait épousé Anne, fille de Claude Robutel de St. André, Sieur de Lanoue, voyageur de quelque renom. La *Liste Ecclésiastique* nomme un M. Marchand de Ligneris.

Logan (Sir William E.) célèbre géologue contemporain né à Montréal, Directeur de la Commission Géologique du Canada, membre de la Société Royale de Londres, des Sociétés Géologiques de France et d'Angleterre, de la Société Américaine pour l'avancement des Sciences, et membre honoraire de l'Institut Polytechnique de Montréal pour cette classe, Chevalier du Bain et de la Légion d'Honneur.—Après avoir étudié au High School et à l'Université d'Edimbourg, il préluda à sa réputation en devenant l'assistant de Sir Henry De La Beche, auquel il se fit connaître par une carte géologique. De retour en Canada il fut nommé Géologue Provincial par Sir Charles Bagot. Depuis cette époque, il a fait, assisté de MM. Murray et Hunt, l'exploration géologique de presque toute la Province, et consigné ses travaux dans ses impérissables Rapports, qui forment aujourd'hui plusieurs volumes, et qui ont été accueillis avec un vif intérêt à la Société Géologique de Londres et à l'Institut de France, dès avant les expositions de 1851 et de 1855. Il était commissaire canadien et membre du jury international à celle de Paris. A l'une et à l'autre, il a fourni la plus belle collection géologique et minéralogique et remporté

les grandes Médailles d'Honneur. Celle de Wollaston lui a aussi été adjugée. Sir Roderick Murchison et M. Dufresnoy ont fait son éloge en Angleterre et en France de manière à ne pas laisser douter que l'exploration géologique du Canada ne soit un des plus grands évènemens dans les annales de cette science, et son nom se trouve au niveau des plus grands noms de l'Europe. Il a dressé la carte géologique du pays et résumé avec M. Hunt ses travaux par l'*Esquisse Géologique du Canada pour servir à l'intelligence de la carte géologique et de la collection des minéraux économiques envoyés à l'exposition universelle de Paris*, Hector Bossange et fils, Quai Voltaire, 25, 1855. Sir W. Logan a été un des représentans du Canada au Congrès Scientifique d'Albany en 1856, et il a travaillé pour celui de 1857 à Montréal.

Longueuil (les barons de)—La seigneurie de Longueuil fut érigée en Baronnie en 1700 en faveur de Charles Le Moine, Ecuier, fils de Charles Lemoine, Ecuier, Sieur de Longueuil et de Chateauguay, " en reconnaissance des services qu'il avait rendus et qu'il rendait tous les jours à la colonie, et en conséquence de ce qu'il avait érigé sur sa seigneurie un fort en pierres à quatre bastions." Il naquit à Montréal le 10 Décembre 1656, et épousa en 1683, Demoiselle Elizabeth Souart d'Adancourt, sœur du chevalier Dominique, mort en 1740 maréchal de camp et gouverneur de Bayonne. Il fut l'homme qui eut le plus d'influence sur les Sauvages après Sir William Johnson. Il alla avec eux reconnaître les mouvemens de l'amiral Phipps, entra en communication avec d'Iberville, son frère, revenant de la Baie d'Hudson, battit, avec M. de Ste. Hélène, son autre frère, les troupes anglaises de débarquement, et fut blessé. Il visita les eaux de Barége en France, pour se rétablir, et servit en Flandre en qualité d'aide de camp du maréchal d'Humières. Devenu baron et gouverneur du Détroit en 1700, puis gouverneur de Montréal, il quitta cette ville en 1710, pour aller garder la tête de la colonie contre le général Nicolson. Il fesait porter devant lui une banière brodée par sa cousine, Demoiselle Le Ber, et qui lui fut remise solennellement dans l'église paroissiale par le *Supérieur* et seigneur De Belmont : on le compara à

Machabée. (*) Nicolson fut obligé de retraiter en partie à cause de la bonne contenance de la poignée d'hommes du baron de Longueuil, et principalement à cause des désastres arrivés à la flotte anglaise. Il fut fait chevalier de St. Louis. En 1726, malgré tout ce que put faire Burnet, gouverneur de la Nouvelle-York, il persuada les Iroquois de souffrir qu'on bâtit ou qu'on rétablit dans leurs pays le fort Niagara. On a sa correspondance avec ce gouverneur à ce sujet, et son compte rendu au ministre de la marine sur le voyage qu'il fit à Oswego et à Onnontagué, dans les Documens de Paris. Il était Administrateur ou Commandant Général de la Colonie, et le fut du 10 Octobre 1725, en conséquenee de la mort du marquis de Vaudreuil, jusque au 2 Septembre 1726, époque de l'arrivée du marquis de Beauharnois, qui écrit au ministre en 1727 qu'il a chargé le baron de Longueuil de veiller aux intérêts de la compagnie des Indes. Il mourut à Montréal à 72 ans et six mois, et fut inhumé dans l'église paroissiale le 8 juin 1729.

II.—(Charles) fils du précédent, deuxième baron en juin 1729, était né au château de Longueuil le 18 Octobre 1687. Il fut aussi gouverneur de Montréal, où il mourut à 67 ans, le 17 janvier 1755, après avoir été Administrateur ou Commandant Général de la Colonie comme son père, depuis la mort du marquis de la Jonquière, le 17 Mai 1752, jusque à l'arrivée du marquis Duquesne de Menneville, le 6 août. Il avait épousé en premières noces en 1720, Demoiselle De Gouât Desgrez puis Dame Marguerite Legardeur veuve de Monsieur Pierre de St. Ours, en secondes.

III.-(Charles Jacques) troisième, baron né de la première au château de Longueuil le 26 juillet 1724, eut pour par-

---

(*) Le baron de Longueuil, surnommé avec raison le Machabée de Montréal, jugeant qu'il ne fallait pas laisser arriver les Anglais jusque à Ville-Marie sans leur dresser quelque embuscade, se résolu d'aller avec une poignée de monde les attaquer proche de Chambly où ils devaient passer. Il fit porter devant lui un étendard qui était l'image de la Vierge avec une inscription composée par la sœur Le Ber, sa cousine germaine, fameuse recluse de la Congrégation, que M. de Belmont bénit solennellement et remit lui-même dans les mains du brave capitaine en présence de tout le peuple : " Elle est terrible comme une armée rangée en bataille !"—L'abbé Faillon.

rain le héros de Mononghahela, M. de Beaujeu, avec Dlle. Damours de Clignancourt. Il épousa Dlle. Marie Catherine d'Eschambault et devint baron le 17 janvier 1755, jour de la mort de son père. Il se trouva à la défaite du brigadier-général Howe et à la bataille du Lac George, et périt dans la retraite, au portage du lac St. Sacrement, entre les forts Edward et Lydius le 8 Septembre 1758. Il n'était âgé que de 31 ans. Il est à présumer qu'il fut commandant-général de la colonie entre la démission du marquis Desquesne de Menneville et l'arrivée du marquis de Vaudreuil, car on trouve dans les documens féodaux publiés par la Législature la concession de trois lieues dans la baie de Cataracoui aux sieurs Desgrais et de Maricourt, faite à Québec le 12 juin 1755 et signée Longueuil et Bigot.

IV.—(Paul Joseph) Chevalier de Longueuil, frère du second baron et prétendant à la Baronnie après la mort du troisième baron, était né au château de Longueuil le 17 Septembre 1701. Il épousa Demoiselle Marie Geneviève Joybert de Soulange, fille du Chevalier de Soulange. Dès 1718, on le trouve Lieutenant au régiment de Normandie, et lieutenant d'une compagnie détachée de la marine en 1726, avec une expectative de commission de capitaine, qu'il eut la même année, avec le commandement au fort Frontenac. En 1728, il fit la campagne contre les Renards. En 1739, il commandait au fort St. Frédéric. Il commanda six ans au Détroit depuis 1743, y reçut la croix de St. Louis avec dispense de réception (1744) déjoua un complot des Sauvages pour tomber sur la Colonie et brûla leur camp. Il fut aussi Major de la ville de Québec en même temps que Gouverneur du Détroit. En 1749, il est Lieutenant de Roi des Places et gouvernement de Québec. En 1757, il fait la campagne d'hiver sur le lac St. Sacrement avec Rigaud de Vaudreuil. Gouverneur des Trois-Rivières la même année, il fit cependant la campagne sous M. de Montcalm, puis celle des Rapides sous M. de Lévis. L'auteur des *Mémoires* dit qu'il n'en cédait pas à Rigaud de Vaudreuil pour la bravoure, qu'il avait de l'esprit et entendait assez bien son métier. En 1759 et 1760, il s'employa dans son gouvernement des Trois-Rivières, et émigra à la conquête, ne pouvant se résoudre à vivre avec les Anglais. Il se

fixa à Tours. Ayant obtenu congé de venir en Canada, pour y vendre ses propriétés en 1767, il repassa en France en 1768 avec le jeune de Beaujeu, depuis comte, et mourut le 12 Mai 1778, non à Tours, où il résidait, mais au Port Louis, où la baronne Germain, sa nièce, l'avait fait venir pour lui prodiguer ses soins. [*]

V.—[l'honorable Joseph Dominique Emmanuel] fils du précédent, seigneur de Soulange et de la Nouvelle Longueuil, né au manoir de Soulange le 2 Mai 1738, fut baptisé par le célèbre Père Crespel. Enseigne en 1755, par commission datée du Palais de Versailles, il servit sous M. de Viliers. M. de Contrecœur l'envoya ensuite du fort Duquesne pour conduire les Hurons de Lorette à la Belle Rivière et les mettre aux ordres de M. de Beaujeu. En 1758, il était enseigne en premier des troupes de la marine. Montcalm le nomma second de M. de Montesson à Carillon. Son père le laissa en Canada à la conquête. Il parait avoir été le favori des Anglais. L'abbé Faillon nomme le baron de Longueuil à la pose de la première pierre de Bonsecours ; celà est inexact, car ce ne pouvait être que celui dont il s'agit dans cet article. Mon père commet la même erreur concernant la défense du fort St. Jean. Il y combattit contre les Américains et fut prisonnier à Bristol,aux Etats-Unis. Carleton le nomma Inspecteur-Général de la Milice. En 1796, il fut Lieutenant-Colonel Commandant le bataillon Bas-Canadien du régiment de réguliers dit les Volontaires Canadiens Royaux. On le retrouve Commissaire pour l'embellissement de Montréal et pour faire disparaître ses fortifications. Enfin, il fut membre du Conseil Exécutif et du Conseil Législatif. Il mourut à Montréal le 19 Janvier 1807. Il avait épousé Dame Prudhomme, veuve du Chevalier De Bonne de Lesdiguières, tué au siége de

(*) Demoiselle Agnès Le Moine de Longueuil, fille de Charles Le Moine depuis baron de Longueuil, épousa en Canada à 17 ans, Joseph Germain, capitaine au régiment de la Reine, depuis baron Germain, qui émigra à la conquête et devint Gouverneur de Port Louis, puis de Lorient. Les époux eurent au château de Longueuil, en 1760, une fille, qui eut pour parrain Armand de Méziére de Maironelle, Gouverneur ou Commandant de Montréal, avec Demoiselle Agathe de Longueuil. Il avait un fils dans les Lanciers en 1819. On connait le comte Germain, né à Paris le 21 avril 1821.

Québec, et fille du colonel Prudhomme, qui commanda la milice de Montréal à Abraham et à Ste. Foie, et il recueillit un quart de la succession de M. de Bienville, qui fit son testament à Paris en 1765.

VI.—[Marie Charles Joseph] baronne de Longueuil, fille de Charles Jacques, née à Montréal le 21 Mars 1756 baronne par la mort de son père le 8 Septembre 1758, fut pourvue d'un tuteur dans la personne du Sieur Fleury D'Eschambault, épousa à Québec, en 1781, le capitaine David Alexander Grant, [*] et mourut à Montréal le 17 Janvier 1841 à plus de 85 ans. Elle était connue sous le nom de *la baronne* et se signalait à la tête de toutes les institutions charitables. De son mariage est issue Madame de Montenach, dont les demoiselles ont épousé les colonels White et Pritchard et M. Perrault de Linière. Son fils a été officier dans l'armée.

VI.—[Charles William] cinquième baron, fils de David Alexander Grant et de la baronne, né à Québec, le 4 Février 1782, décédé à Alwington House, près Kingston le 5 Juillet 1848. Il était du Conseil Législatif depuis 1815.

VIII.—[Charles James Irwing] sixième baron, né à Montréal le 1er avril 1815, instruit et marié en Angleterre, Il s'intéresse aux expositions industrielles du Canada Supérieur, et a été induit par la passation de l'acte seigneurial de 1854 à demander au gouvernement une reconnaissance formelle de son titre, auquel il a un droit incontestable, surtout si l'on considère qu'en Canada, les fiefs de dignité ont été érigés en faveur des postérités masculine et féminime. Il y a un Marquis de Longueuil demeurant au château de Fourranges près Gannat, département de l'Allier, qui porte trois roses dans son écusson comme les barons du Canada, et qui se dit de la même race.

Lotbinière, illustre famille canadienne alliée à celle de Vaudreuil. — Elle commence à Réné Louis Léandre Chartier Ecr. Sieur de Lotbinière, nommé lieutenant-général Civil et Criminel du Canada par la Compagnie des Indes, qui croyait qu'on lui laisserait la justice, qui

---

[*] Déjà la baronne douairière avait épousé Wm. Grant, Ecr.

lui était donnée par son titre. Le Conseil Souverain fut maintenu, mais Mons. De Lotbinière fut Lieutenant-Général en la Prévôté de Québec. Quand De Mesy prétendit révoquer le Procureur-Général Bourdon, il nomma à sa place le Sieur Chartier de Lotbinière, que Louis XIV créa Conseiller en 1674. L'intendant Duchesneau le loue dans une dépêche en 16·0. Ce gentilhomme ayant obtenu une seigneurie qui appartenait aux Récollets, la leur remit de bonne foi. (Deux membres de cette famille entrèrent dans cette ordre.—Eustache Chartier de Lotbinière, qui exerça le ministère de 1746 à 1776, et Valentin Chartier de Lotbinière.) Il descendait de Mathieu Chartier second du nom, seigneur d'Alainville et de Lacy, et de Françoise de Montholon, sœur de celui qui fut Garde des Sceaux en 1588. Il épousa une Demoiselle Damours de Clignancourt. Marie Françoise Chartier de Lotbinière, sa fille, épousa M. De Marson de Soulange, Commandant de l'Acadie, et mourut à Paris le 17 avil 1732, laissant pour fils le chevalier Jacques Joybert de Soulange, seigneur du baillage de Vitry et capitaine des vaisseaux du Roi.

Louis Eustache Chartier de Lotbinière, chanoine archidiacre de Québec, ordonné le 14 avril 1726, mort le 14 février 1749, prit possession du siège de Québec pour Monseigneur Duplessis de Mornay en 1728, et pour Monseigneur Dosquet en 1734, et eut un démêlé avec le chapitre au sujet des obsèques de Monseigneur de St. Vallier. Un autre Louis Eustache Chartier de Lotbinière, ordonné en 1741, mourut le 17 octobre 1786.

Cette maison a fourni un ingénieur notable, Michel Alain, qui fortifia Carillon et qui éleva ces retranchemens de l'île aux Noix, les quels firent perdre une campagne à Amherst. On voit par les *Documens de Paris*, qu'il envoya à la Cour une relation de la bataille de Carillon et qu'il demanda la croix de St. Louis. Il devint Marquis et épousa Demoiselle Louise Madeleine Chaussegros de Léry.

Après la conquête l'honorable Michel Eustache Gaspard Alain Chartier de Lotbinière, fils du Marquis, devint acquéreur des seigneuries de Vaudreuil, de Rigaud et de Beauharnois, et en 1767, M. Fleury D'Eschambault, Procureur de la maison de Vaudreuil, lui vendit en leur nom

le château Vaudreuil, qui passa plus tard à la fabrique de Montréal. Il combattit à St. Jean, parut avec le baron Mazères, le Grand Juge Hey et le général Carleton devant un comité de la Chambre des Communes d'Angleterre au sujet des affaires du Canada, et fut élu membre du premier Parlement Canadien par le collége électoral du comté d'York. Il fut élu Orateur ou Président en 1793 sur la proposition de M. Frobisher secondé par M. Richardson. Il y a de lui une harangue remarquable, reproduite par M. Garneau. Le roi le somma au Conseil Législatif en 1797. Durant la dernière guerre, il fut Colonel de la division de milice de Vaudreuil. Le docteur J. B. Curtius Trestler, étudiant à Edimbourg, lui dédia sa thèse inaugurale (*). La lignée masculine de cette maison est éteinte. Trois Demoiselles De Lotbinière sont Mme. Robert Unwin Harwood, seigneuresse de Vaudreuil, Madame Bingham, seigneuresse de Rigaud, qui réside à Paris depuis nombre d'années, et Madame Joly, seigneuresse de Lotbinière. M. de Lotbinière Joly, petit-fils de M. de Lotbinière, a été tué à l'assaut de Delhy, dans l'Inde.

Luc [frère] dont le nom de famille était Lefrançois, arriva diacre en Canada avec le P. Allard en 1670. Les chroniques de l'ordre des Récollets, auquel il appartenait, disent qu'il avait un vrai talent pour la peinture, et que ses huiles étaient connues par toute la France. On a dit cependant que si frére Luc était bon dessinateur, il était compositeur médiocre et mauvais coloriste. Il fit une *Assomption* pour l'église des Jésuites, et un *Ecce Homo* pour l'Hôtel-Dieu. La liste ecclésiastique ne le mentionne point.

Lusignan.—La Nouvelle-France, qui fut, au dire de Louis XIV lui-même, la colonie qui posséda le plus d'ancienne noblesse française, eut aussi une branche de cette illustre, sinon auguste maison. En 1692, M. De Lusignan, capitaine réformé tomba dans une embuscade et fut tué par les Iroquois dans une île de la rivière Richelieu. Paul Louis Dazemard de Lusignan, son fils, né au

---

(*) *Viro honorabili Michaeli Eustachio Gaspardo Chartier de Lotbinière, Domino Lotbinière et Rigaud, Peditum Praefecto.*

pays en 1691, fut enseigne de la marine en 1622, seigneur de la baie de Missiskoui en 1733, commanda à St. Joseph des Illinois en 1735, et revint en Canada en 1739. Il y commanda à Carillon, puis à St. Frédérick, où il était en 1749, dans le temps où le savant Suédois Kalm, passa dans ce pays. Ce voyageur décrit le fort de St. Frédéric et surtout la haute et massive tour où M. de Lusignan fait sa demeure. La place avait 22 canons, un mortier et 18 pierriers en 1749. Il commanda à l'Ile aux Noix en 1759 et à St. Jean en 1760. Il y a un autographe de lui dans l'Album des Souvenirs Canadiens du Commandeur Viger. Il avait épousé Demoiselle Louise Giles d'Avaise Desmeloise. On trouve le Sieur De Lusignan, jeune, parmi les officiers qui donnent leur opinion dans le conseil de guerre qui précéda la capitulation de Québec.

M.

Maguire (Thomas) né à Halifax, décédé Grand Vicaire à Québec en 1855, est le père de la critique en Canada. Ordonné prêtre en 1800, il a été tour à tour vicaire à Québec, Principal du collége de St. Hyacinthe, et Chapelain des Ursulines, et fut deux fois député à Rome pour les affaires du Canada. On a de lui Io. Une critique bien écrite mais acerbe de l'Histoire du Canada de l'honorable William Smith, II. *Le Clergé canadien vengé par ses ennemis* ou critique du Tableau des deux Canadas de Lebrun. III. Un livre de plain-chant. IV. *Doctrine de l'église catholique concernant la soumission aux autorités civiles.* V. *Manuel de jurisprudence à l'usage des ecclésiastiques.* VI. *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adapté au jeune âge et suivi d'un recueil de locutions vicieuses.* Québec 1841. Ce dernier ouvrage l'entraîna dans une polémique fort vive avec le grand vicaire Demers. Bibaud, père, intervint dans l'Encyclopédie Canadienne, et favorisa ce dernier. VII. Critique de l'Histoire du Canada de Bibaud, dans les Mélanges Religieux.

Mailloux (Alexis) grand vicaire du diocèse de Québec et Prédicateur de la Tempérance, ci-devant Principal du collége de Ste. Anne Lapocatière, a été envoyé dans l'Illinois pour prêter main forte à Monseigneur O'Regan.

contre le chisme du trop fameux abbé Chiniquy. On lui doit 1o. un excellent écrit contre la philosophie profane, 1850, imprimé dans la Minerve. II. *Manuel des parens chrétiens ou devoirs des pères et des mères dans l'éducation religieuse de leurs enfans,* Québec 1851, in-8vo. III. *La croix présentée aux diverses conditions,* Québec 1852, in-18.

Maison-Neuve [Paul Chomedey de] gentilhomme champenois, fondateur de Montréal en 1642, avait déjà paru dans l'île et préparé le terrain. Il repassa en France et en amena une recrue de 108 hommes. On fit des prières publiques à Québec pour son heureuse arrivée, et il fut appelé le libérateur de la Colonie, dont le peuple était encore très peu de chose. Il eût été à désirer que ce bon accord continuât ; mais sous le vicomte d'Argenson et le successeur du baron d'Avaugour, la Compagnie des Cent Associés fut travaillée d'une violente jalousie contre la Compagnie de Montréal: Jeanne Manse avait d'abord suivi M. de Maison-Neuve ; Marguerite Bourgeois s'attacha à ses pas. La victoire de Dollard Descormiers sur les Iroquois aux Chaudières de l'Ottawa est le plus bel évènement de son gouvernement de Montréal. Après avoir pu être Lieutenant-Général du pays en 1647 et avoir fait nommer M. D'Aillebout, il succomba sous les persécutions de M. de Mesy, qui prétendit le chasser ignominieusement en le déclarant incapable. Le Séminaire de Paris fit une pension à ce héros de la propagation de l'évangile et de l'humilité chrétienne.

Manse (Jeanne) fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal, suivit M. de Maison-Neuve en 1642, intéressa la duchesse de Bullion à son œuvre et mourut en odeur de sainteté, comme Marguerite Bourgeois, avec laquelle elle se lia d'une amitié constante. Voir sa Vie par l'abbé Faillon.

Marchand, nom de deux prêtres canadiens de mérite,—Etienne Marchand, auteur du poëme héroï-comique *La Querelle de l'Eglise,* relatif aux troubles de l'église du Canada en 1728. Il fut ordonné en 1732 et est mort en 1774 :—Jean-Baptiste Marchand, de la Communauté de St. Sulpice et membre du grand Conseil du Séminaire, ordonné en 1782. Il fut Principal du collége de St. Raphaël après M. Curateau de la Blaiserie, et est mort curé

du Dètroit, capitale du Michigan, en 1825. M. Roux nous apprend qu'il était Canadien dans son rapport au gouvernement en 1799. Le Principal actuel du collége de Montréal est ainsi le deuxième Canadien qui ait occupé cette charge.

Maricour (Paul Le Moine Sieur de) fils de Charles Le Moine, père,—guerrier et diplomate, était né le 15 Décembre 1663, et fut brûlé par les Iroquois dans une maison, avec 40 Français ou Canadiens, en 1704, selon Léon Guérin, ou mourut de fatigues selon d'autres, à Montréal, à l'époque susdite, le 21 Mars. Il se signala à Québec, puis à la Baie d'Hudson, sous le chevalier de Troye d'abord, puis sous D'Iberville, son frère. Il commandait les Iroquois et les Abénaquis domiciliés dans la grande expédition du comte de Frontenac contre les Cantons, où il alla en embassade avec M. de Joncaire (*) et le P. Bruyas en 1699, et eut beaucoup de part à la paix qui fut conclue sous M. de Callières. Il avait épousé en premières noces Demoiselle Dupont de Neuville,et en secondes, Demoiselle Catherine Aubert de Lachenay, qui épousa ensuite un pair de France. En 1755, le troisième baron de Longueuil, Commandant-Général de la Colonie, et l'Intendant Bigot, inféodaient une terre, à Cataracoui en faveur des Sieurs Desgrais et de Maricour.

Martin, première famille canadienne dit-on.—Le 24 Octobre 1621, le P. Denis, Récollet, baptisa un fils et une fille [Abraham Amador et Marguerite] d'Abraham Martin dit l'Ecossais et de Marguerite Langlois. Une curieuse coincidence, c'est qu'en 1689, une seigneurie était concédée à Mathieu Martin, qui est dit dans l'acte *premier né de l'Acadie*. Martin, père, était pilote du Roi pour le fleuve St. Laurent et donna son nom aux plaines d'Abraham. Le parrain du fils fut ce La Tour, de si fameuse mémoire en Acadie. Il devint le second prêtre canadien et chanoine lors de l'érection du chapitre de Québec. S'il ne fut que le deuxième prêtre, il fut le premier musicien, car on lit dans les Annales de la Mère

(*) M. de Joncaire, longtemps le principal diplomate employé auprès des nations. Sa famille se divisa en plusieurs branches. On connait M. Joncaire de Clausone et Joncaire Chabert, Commandant de Niagara, impliqué dans le procès Bigot.

Morin qu'il composa tout un office divin, mots et musique. Il fut envoyé à Santeuil, qui fut content du latin de notre compatriote. Le célèbre botaniste Sarraisin épousa une fille de cette famille, et Hélène Martin épousa Médard Chouard Desgroseillers, connu par ces entreprises à la Baie d'Hudson.

Philippe Martin, né en Canada en 1752, quitta le pays après le traité de Versailles, entra dans la marine et était contre amiral sous la République. Il commanda Toulon et l'armée navale de la Méditerranée, destinée à reconquérir la Corse. Il enleva à l'amiral Hotham le Berwic de 74 canons. Dans deux combats subséquens, qui furent des victoires pour les Anglais, mais dont Nelson était fort mécontent, il perdit trois vaisseaux. Entre ces deux évènemens, il avait réduit aux abois Nelson qui commandait dans le Golfe San Fiorenzo les vaisseaux légers de la flotte anglo-napolitaine et l'Agamemnon, de 64, quand son amiral arriva à son secours. Cette rencontre donna lieu à l'affaire de Fréjus. Martin fut créé vice-amiral sous l'empire, et mourut en 1810.

II.—(le R. P. Félix) de la Compagnie de Jésus, littérateur, linguiste et artiste distingué, membre correspondant de la Société Historique, de New-York, recommence en 1842, après avoir servi en Espagne, en Suisse &c., la liste des Supérieurs et Recteurs de cette illustre société interrompue en Canada depuis la mort du P. de Glapien en 1790. On a de lui, outre quelques notices biographiques et des opuscules de piété : I. *Relation des Jésuites sur les découvertes et les autres évènemens arrivés en Canada et au nord et à l'ouest des Etats-Unis* (1611-1672) *par le docteur E. B. O'Callagtou ; traduit de l'anglais, avec quelques notes, additions et corrections*, Montréal, 1850. II. *Relation abrégée de quelques missions par le R. P. Bressani S. J. traduit de l'italien et augmenté d'un avant-propos de la biographie de l'auteur, de beaucoup de notes et de gravures*, Montréal 1852, et la relation malheureusement inédite d'un voyage d'exploration dans le Canada Supérieur ornée de dessins que ce religieux a fait colorier. C'est surtout une étude de l'ancien pays des Hurons, les Jésuites, en arrivant ici, n'ayant eu rien de plus pressé que de relier connaissance avec ces sites si glorieux pour leur ordre. Le P. Martin est aussi le colla-

borateur zélé du commandeur Viger dans ses travaux archélogiques. Il ne faut pas le confondre avec le R. P. Arthur Martin. son frère, mort en 1856, et dont les travaux artistiques et archéologiques ont été couronnés par l'Institut de France. Sans être aussi éminent que lui dans les arts, le P. Félix Martin cultive avec goût le dessin et l'architecture. Il était en qualité de Recteur membre du Conseil des Patrons de l'Ecole de Droit avant que de lai-ser la supériorité pour entreprendre le voyage qu'il vient de faire en Europe dans l'intérêt des établissemens de la Compagnie en ce pays, et chargé d'une mission du gouvernement canadien pour l'obtention de nouveau manuscrits relatifs au Canada.

Maugue (Marie Josephte) onzième Supérieure-Générale de l'Institut de la Congrégation de Notre-Dame, et la plus digne d'être connue après Marguerite Bourgeois,fut sœur en 1758, et succèda à Madame de de Langloiserie en 1781, Elle montra de la dextérité dans ses rapports avec l'administrateur Cramahé et avec le général Carleton, fit transférer le corps de la fondatrice de l'église paroissiale à la chapelle de la Congrégation, pour laquelle elle obtint des priviléges du pape Clément XIII, rédigea le *Coutumier* de la Congrégation, vit brûler son établissement, et le reconstruisit.

McDonald (Ronald) premier instituteur des sourds et muets en Canada en 1831.–Gallaudet et Leclerc avaient introduit ce bienfait aux Etats-Unis quelques années avant. Né en 1798, il porta d'abord l'habit ecclésiastique, et Monseigneur Plessis le destinait dit-on à devenir son suffragant et auxiliaire à Halifax. Il fut longtems rédacteur de la Gazette de Québec, et rédigeait depuis onze ans le *Canadien* à l'époque de sa mort arrivée en octobre 1854. L'abbé Lagorce a embrassé depuis l'œuvre de l'enseignement des sourds et muets.

McDonell (le docteur Alexander) premier évêque catholique de Kingston ou du Canada Supérieur, membre du Conseil Législatif Provincial, naquit en 1762. Ordonné prêtre en 1794, il alla en Irlande en 1798, en qualité de Chapelain des Glengary Fencibles. Missionnaire et Grand-Vicaire de l'évêque de Québec dans le Haut-Canada dès1803,il rendit de grands services au gouvernement durant la guerre avec les Etats-Unis. Pie VII et Mgr.Ples-

12

sis ayant assimilé autant que possible l'Amérique Britannique à une Province Ecclésiastique, il fut créé le 12 Janvier 1819, évêque de Rhésine en Mesopotamie, suffragant et Auxiliaire de l'évêque de Québec pour le Canada Supérieur, et sacré dans l'église des Ursulines de la capitale du Bas-Canada en 1820. Il ne fut donc pas sacré par le pape en 1826, comme le dit M. Hodgins. Le Haut-Canada ayant été érigé en évêché indépendant par Léon XII en 1826, Mgr. McDonell eut pour Coadjuteur Mgr. depuis le cardinal Weld, puis, à sa promotion au cardinalat, Mgr. Gaulin. Il mourut à Dumfrie en Ecosse, chez le Révd. William Reid le 14 Janvier 1840. Ses restes furent portés en Canada et inhumés dans la voute de famille au comté de Glengary. Nous avons vu à une parade, les officiers s'empresser autour de lui ; c'était un homme très distingué.

McEachern (Bernard Angus) premier évêque de Charlotte-Town, né en 1759 à Inverness en Ecosse, fit ses études à l'Université de Valladolid en Espagne, et arriva en Canada en 1789. Nommé en 1819 évêque de Rose *in partibus*, suffragant et Auxiliaire de Mgr. Plessis pour les provinces et îles du Golfe St. Laurent, il fut sacré à St. Roch de Québec le 17 Juin 1821. Charlotte-Town dans l'île du Prince Edouard, fut érigée en évêché indépendant en 1829. Ce prélat est mort en 1835, et a eu pour successeur Mgr. Bernard Donald McDonald, né en 1797.

McGill (l'honorable James) fondateur du Collége Universitaire qui porte ce nom, né à Glasgow en Ecosse en 1744, émigra jeune en Canada, et épousa en 1776 Charlotte Guillemin veuve Trottier Des Rivières, et fille de Guillaume Guillemin, ancien Lieutenant du Grand Amiral de France en l'Amirauté de Québec et Conseiller au Conseil Supérieur. Il fut Commissaire du Roi pour le cadastre des biens des Jésuites, puis pour l'enlèvement des fortifications de Montréal, membre du Parlement Provincial en 1792, du Conseil Exécutif en 1793, puis du Conseil Législatif ; enfin Commandant d'une division de milice en 1812, bien que nous ne croyions point qu'il ait reçu comme on l'a dit, le brevet de brigadier-général. A sa mort, le 19 Décembre 1813, il laissa de quoi doter le collége, la dotation réversible néanmoins à François Trottier Des Rivières, fils de son épouse, en cas d'inexécution

de son généreux projet. L'honorable Peter McGill a été maire de Montréal et membre des Conseils Spécial, Exécutif et Législatif. Les Des Rivières ont hérité en partie de l'honorable James McGill à la condition d'adopter son nom et ses armes, seul genre d'adoption du droit romain qui paraisse être admise dans notre droit.

McKenzie (Sir Alexander) illustre voyageur, était originairement un des marchands canadiens ( ) fondateurs de la Compagnie du Nord-Ouest, qui fut longtems rivale de celle de la Baie d'Hudson. Il s'était d'abord établi à Montréal. En 1789, il entreprit un voyage dans le but de pénétrer à l'Océan polaire nord. Il entra dans la rivière qui porte aujourd'hui son nom et ajouta ainsi un nouveau lien à la chaine de découvertes faites dans ces régions. Au mois d'octobre 1792, il s'engagea dans un voyage plus difficile encore à travers le continent jusque à la rive nord du Pacifique, qu'il atteignit près du cap Menzies, au 52ème degré de latitude. Etant passé en Angleterre en 1801, il reçut l'honneur de la chevalerie alors moins prodigué que de nos jours. " Les deux voyages de McKenzie, utiles à la Compagnie du Nord-Ouest, sous le rapport du commerce, enrichirent aussi jusque à certain point, la géographie et l'ethnographie," dit Bibaud, père. Bellchamber n'a pu se procurer la date de la mort de ce voyageur. Nous l'ignorons aussi ; seulement, nous savons qu'il vécut assez pour être à la tête du comité qui employa Robert Mitchell, de Londres, à faire le plan de la colonne Nelson qui se trouve sur la place Jacques-Cartier à Montréal.

McLaughlin, famille canadienne d'origine irlandaise, qui a produit Marie Louise ou Révérende Mère St. Henri, Supérieur des Ursulines de Québec, décédée le 3 juillet 1845 après 46 ans de profession, et distinguée par ses talens, la noblesse de ses manières et les charmes de sa conversation,—le docteur James McLaughlin,aussi né en Canada, et qui a pratiqué avec distinction la médecine à Paris, et le docteur John McLaughlin, né à la Rivière du Loup. Etant entré au service de la Compagnie du Nord-Ouest en qualité de médecin, il en devint associé et fut

(*) *Originally a Canadian merchant in the north-west fur trade* dit le biographe Bellchamber.

faitgouverneur du fort William. Après la destruction de ce fort et la réunion des Compagnies du Nord-Ouest et de la Baied'Hudson,il fut chargéde gouverner lespostes à l'ouest des Montagnes Rocheuses, et d'y surveiller le commerce. Il fonda le fort Vancouver, qu'il commanda jusque en 1844. Il alla alors s'établir à Oregon City, qu'il avait fondée dès 1829. Il appela du Canada les Blanchet et les Demers en 1838, établit des écoles, et fut à la tête du mouvement civilisateur dans ces régions. Il est mort à Oregon City en 1857.

McNab (Sir Alan Napier) contemporain, guerrier et homme d'état, né à Niagara en 1798, étudiait encore en 1812, quand les Etats-Unis déclarèrent la guerre : il quitta le banc pour courir aux armes, et était sur le vaisseau du commodore Yeo à Sakett's Harbour. Il passa bientôt du service de mer au service de terre, fut admis comme enseigne dans le 48e de ligne et se trouva à l'assaut de Niagara et à Plattsburgh. Mis à la demi-solde en 1817, il entra au barreau et devint Conseiller du Roi. Ce fut en 1829 qu'il entra au Parlement. Il s'y est rendu savant dans l'étude traditionnelle et les formes de la constitution anglaise : M. Todd lui a dédié son livre sur ce sujet. En 1839, il a été élevé à la chevalerie pour son activité prodigieuse et ses signalés services contre les insurgés et les sympathiseurs Américains. Sa carrière et celle de quelques autres fait naître la réflexion que les *Montagnards de Fraser* ont peuplé le Haut-Canada de héros, comme autrefois le régiment de Carignan répandit une ardeur vraiment belliqueuse chez nos ancêtres. Sous l'empire de l'Union, on l'a vu Orateur ou Président de l'Assemblée Législative, puis premier ministre. Depuis, il s'est retiré de la vie publique, et a été créé Baronet du Royaume Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande. Sa demoiselle a épousé le vicomte Bury. Comme le duc de Wellington, Sir Allan McNabs mettait de temps à autre à la portée ceux de ses collègues qui n'obéissaient pas au mot d'ordre avec assez de souplesse.

Meilleur (Jean-Baptiste) M. A. M. D. & L L. D., membre honoraire de l'Institut Polytechnique, classe des Sciences, Président de la Société de Construction du District de Montréal et membre fondateur de la Corporation du Collége de l'Assomption, né à St. Laurent, dans l'Ile

de Montréal, le 9 Mai 1796, descend d'un capitaine au régiment de Carignan qui s'établit à la Rivière des Prairies et dont la fille épousa le docteur ou chirurgien militaire De Bonne, dont on a parlé plus haut. Après avoir fait la plus grande partie de ses études classiques au collège de Montréal en même temps qu'un fils du Patron d'Albany, que le petit fils de lord Lennox et que l'abbé Brien, il commença l'étude du droit, qu'il interrompit pour aller étudier la Médecine au collége de Castletown dans l'état de Vermont. Il fit en même temps sa philosophie à Midlebury, sous le célèbre professeur Hall, élève de l'abbé Hauy, qui lui enseigna, entre autres branches la minéralogie et la géologie. Il obtint le degré de docteur en médecine le 14 Décembre 1825, et aussi des diplômes du collége de Midlebury et de l'Université de Dartmouth, à Hanovre (*) dans le New Hampshire, où il fut quelque temps professeur de français. Il écrivit alors son premier opuscule, qui est une analyse de l'alphabet français. La Société Médicale et Philosophique de l'état de Vermont l'admit dans son sein. De retour en Canada, il fut un des principaux collaborateurs du journal de Tessier, qui cite avec éloge un traité du docteur Meilleur sur le charbon, et de la Bibliothèque Canadienne de Bibaud, dans laquelle il écrivit le premier sur la géologie (†) et l'application de la chimie à l'agriculture. Ce dernier écrit était un supplément au traité d'agriculture de Valère Guillet. Il publia aussi en 1833 le premier traité de chimie, intitulé : *Cours abrégé de Leçons de Chimie, contenant une exposition précise et méthodique des principes de cette science.* L'introduction, concernant la physique, la chimie, la minéralogie et la géologie, est très remarquable. Il avait été nommé membre correspondant de la Société d'Histoire Naturelle de Montréal, la même année et ce fut aussi la même année qu'il publia à St. Charles,

---

(*) Elle porte ce nom parcequ'elle fut fondée par le comte de Dartmouth.

[†] Cet écrit, qui a été depuis réimprimé dans le *Repertoire National* de Huston, fut traduit aux Etats-Unis par l'ancien professeur du docteur Meilleur, Frédérick Hall, qui l'a fait précéder d'une appréciation, dans laquelle il remarque qu'il contient des idées ingénieuses et toutes neuves.

où l'honorable P. D. Debartzch avait établi un journal, dont le docteur fut un moment rédacteur, la première édition de sa *Nouvelle Grammaire anglaise rédigée d'après les meilleurs auteurs.* Il ne faut pas oublier non plus l'*Extrait du Recencement du comté de l'Assomption,* qui est la géographie, la topographie et la statistique de ce comté, où le docteur Meilleur fut un des fondateurs et des professeurs du collége, et dont il fut élu représentant au Parlement le 6 novembre 1834. Ce dernier écrit est loué dans l'Encyclopédie Canadienne, cahier de Décembre 1842. A la Chambre, il fut chargé de classer selon l'ordre des trois règnes et des genres et espèces propres le Musée Chasseur, dont elle venait de faire l'acquisition, parla et écrivit sur l'éducation, dont l'Assemblée s'occupait aussi alors et, admirateur plus modéré de M. Papineau que d'autres, il lui fit éprouver une défaite dans le comté de l'Assomption. Après la suspension de la constitution et sous l'empire de l'Union, il écrivit ses *Lettres sur l'Education considérée dans ses divisions et dans son application générale et particulière ; et sur les principaux moyens propres à la répandre d'une manière pratique et profitable à l'individu et à la société,* à la réquisition de lord Durham, eut au soutien de l'abbé Duchaîne une polémique avec l'abbé Desaulniers au sujet de l'électricité, et s'était engagé à faire les lectures de fondation de la Société d'Histoire Naturelle, quand il fut nommé Surintendant de l'Instruction Publique par Sir Charles Bagot, avec la promesse de la part de ce gouverneur, que cette situation ne serait point politique. Il fit deux fois le tour du Bas-Canada pour s'assurer de ce qui existait, l'augmenter et créer ce qui manquait ; et durant plus de treize années qu'il a occupé ce poste élevé, il a contribué des fonds du département à la fondation de quarante-cinq établissemens d'éducation supérieure, demandé l'enseignement normal et presque tout ce qui se fait actuellement, de l'aveu impartial de son successeur—conclu même le marché d'achat d'un bâtiment pour Ecole Normale. " Dire ce qu'il a fallu à mon prédécesseur d'efforts intelligens et continuels, de persévérance opiniâtre, de patience pour bien dire surhumaine, pour seulement parvenir à mettre en opération une loi malheureusement impopulaire *dans le principe,* ce serait entreprendre un récit pres-

qu'aussi pénible à subir, que les épreuves mêmes qu'il retracerait. Il est seulement étonnant que le succès, si limité qu'il puisse paraître, qui a couronné ses efforts, n'ait pas aveuglé celui qui, mieux que tout autre, était à même d'en apprécier la valeur, au point de l'empêcher de découvrir tout ce que son œuvre renfermait encore d'imperfections inévitables, de lacunes difficiles à remplir ; il n'est cependant presque point de réforme importante reclamée aujourd'hui par l'opinion publique, qui n'ait été indiquée et même demandée avec instance par le Surintendant dans ses rapports", dit M. Chauveau. Mais les *rouges*, qui ont été servis comme les grenouilles de la fable, voulaient les écoles mixtes, le gouvernement montra d'abord de l'apathie, et les rapports, projets de loi &c. du docteur Meilleur, énumérant les réformes désirables furent enfouis, soustraits à la vue aussi longtems que possible, tandis que les démocrates criaient qu'il ne fesait rien. Il n'y eut pas seulement que de l'apathie, il y eut de l'hostilité. Du temps que M. Drummond avait encore de l'influence, MM. Sicotte et Turcotte particulièrement, firent avec l'aveu et la signature de membres et d'amis du gouvernement une opposition inqualifiable au Surintendant. Le rapport du comité de l'éducation est remarquable par ses erreurs, ses contre-vérités et une insigne mauvaise foi. On a nommé des inspecteurs d'écoles, par exemple, et on reproche au Surintendant de n'avoir pas visité les écoles ! L'administration, toujours plus ou moins influencée par les *rouges*, en vint enfin à l'engouement pour les écoles mixtes et voulut même les faire agréer aux évêques, qui avaient pour eux le Surintendant. M. Cayley, qui avait puisé dans le fonds des écoles communes, pour un autre objet, en contravention à la loi, se querella avec lui. Enfin, plusieurs individus, soutenus par des membres de l'administration, se disputaient la Surintendance. Alors, le docteur Meilleur, dont on rendait la position de plus en plus désagréable, demanda un office qui lui donnât du repos, et accepta celui de Directeur de la Poste à Montréal, qui lui fut offert (6 octobre 1855). Au moins l'exécutif ne lui manqua-t-il point d'égards lors de ce changement, puisque Sir Edmund Walker Head, qui ne l'avait pas parfaitement traité lors de la maladministration de M. Cayley,

le remercia officiellement de ses longs services. Quant au pays, il ne les oublia pas non plus, puisque en 1857, le docteur Meilleur fut élu président de la Société Nationale de St. Jean-Baptiste *en reconnaissance des services distingués qu'il avait rendus au pays dans la cause de l'instruction publique.* Le premier rapport officiel du docteur Meilleur est de 1843, et le dernier, de 1854. L'Université de Vermont lui envoyait le degré honoraire de Maître ès Arts en 1854, et l'Université de St. Jean de New-York, les degrés honoraire de L L. D. l'année suivante. Il avait refusé le degré honoraire de M. D. du collége McGill. Une circonstance remarquable de sa présidence de la St. Jean-Baptiste est l'envoi que M. de Puibusque fit par l'entremise de l'honorable P. J. O. Chauveau, son ami, au président d'alors, d'une pièce de vers pour la fête canadienne. Durant sa surintendance de l'instruction publique, il fournit les écoles de bons livres élémentaires, publia : *A treatice of the pronounciation of the French language with practical irregularities examplified*, 1841, puis un petit traité de l'art épistolaire, et enfin une deuxième édition de sa grammaire anglaise. Il donna aussi occasion à la composition du *Guide de l'Instituteur* par sa circulaire No. 12, ce livre n'étant que la réponse à la série de questions qui s'y trouve sur les diverses branches d'instruction prescrite par la loi des écoles. Ce fut lui qui fit imprimer la première édition de ce livre rempli de mérite, n'en déplaise à ceux qui ont voulu le décrier. A une époque de fermentation politique, le docteur Meilleur a dû faire preuve d'un courage moral peu commun pour empêcher la loi de l'instruction publique d'être altérée au gré des partis, et pour la rendre stable conformément aux principes : *une loi qui change toujours n'est que désordre* dit le Chancelier Bacon. Il a peut-être signalé le premier les causes regrettables de l'émigration canadienne vers les autres pays.

Membertou, fameux sachen Abénaquis dont Lescarbot chante une expédition dans ses vers, était à la fois bon politique et habile guerrier. Il se fit baptiser en 1610. M. de Poutrincourt, qui le tint sur les fons baptismaux le nomma Henri, comme le roi de France. Laët dit qu'il avait alors cent ans, et Lescarbot prétend qu'il avait vu Jacques Cartier. Il faudrait pour cela qu'il eût été en-

voyé en ambassade auprès de ceux de Stadaconé. Le même auteur rapporte qu'il voulait qu'on lui fît l'honneur de tirer un coup de canon quand il venait à Port Royal, parce qu'il voyait que cela se pratiquait pour le chef français. On publia à Paris en 1610 : *Lettre missive touchant la conversion du Grand Sagamo de la Nouvelle-France, qui en était avant l'arrivée' des Français, le chef et le Souverain.* Il ne régnait tout au plus que sur l'Acadie, et encore y avait-il des peuples à combattre. Avant que de se convertir, il avait été *autmoin* ou jongleur parmi les siens ; il était donc à la fois le chef civil et religieux : c'est comme celà que fait l'autocrate de Russie. La conversion de Membertou n'en est que plus méritoire.

Ménard nom de deux Canadiens qui se sont illustrés dans les pays étrangers,—Pierre Ménard, qui fut Lieutenant-Gouverneur du Missouri, et Michel Branamour, son neveu, mort à Galveston en 1855. Né à La Prairie le 5 Décembre 1805, il s'engagea à seize ans dans la traite des pelleteries, au service d'une compagnie américaine établie au Détroit. Trois ans plus tard, il se joignait à son oncle et fesait pour lui la traite avec les Sauvages. Il se fixa parmi eux, fut élu Grand Chef par les Shaouanis, négocia avec le Congrès la translation de toutes les nations dans l'Utah et la Californie, et fut près de réussir : il eût commandé alors à plus de 200,000 sujets. Ayant émigré au Texas en 1833, il fut fait Colonel, empêcha les naturels de prendre parti pour les Mexicains, fut membre de la convention qui déclara l'indépendance du Texas et qui posa les bases de la constitution de la République.

Menou (Charles de) Sire et d'Aulnay-Charnizé, le plus farouche châtelain connu dans les annales de l'Acadie, s'empara de presque tout le pays, força la colonie du Massachusset à abandonner le parti du célèbre LaTour, qu'il déposséda, ainsi que l'estimable Denis, et fit d'abord approuver sa conduite à la cour de France. Ses succès en Acadie réagirent sur toute la Nouvelle-France, car la Compagnie des Cent ne pouvant réduire ce fier vassal, fut obligé d'invoquer le secours de Louis XIV, qui replaça le sieur Denis dans son gouvernement. LaTour rentra également dans ses possessions et Charnizé tomba comme il était s'était élevé. Voyez cependant l'article *Vaudôme :*

Messein (Charles François Bailly de) Coadjuteur de Québec, était d'extraction noble, et naquit à Varennes en 1740. Il fit de bonnes études en Europe, entra au noviciat des Jésuites et revint en Canada en 1762, lors de l'expulsion de l'ordre de la France. Il acheva sa théologie à Québec et fut ordonné prêtre en 1767. En revenant des missions du Golfe, il fut blessé dans un combat entre des Canadiens loyaux et des Canadiens amis des Américains, en voulant servir de médiateur probablement. Lord Dorcherter le fit précepteur de ses fils. Elu Coadjuteur de Monseigneur Hubert en 1788, il fut nommé évêque de Capse par le pape Pie VI, la même année, et sacré l'année suivante. Ami très chaud des Anglais, il aurait, probablement, s'il fût devenu évêque de Quebe, commis des faiblesses dont ceux qui ont occupé ce siége ne se sont point rendus coupables. Voir en effet son *Epitre à* lord Dorcherter et au Conseil Législatif à propos du projet d'ériger une Université en Canada, qui parle plus en faveur de son talent et de son érudition, que de son jugement et de sa piété. Il mourut à l'Hopital Général le 30 Mai 1794, et fut inhumé à la Pointe aux Trembles, dont il était curé depuis seize ans. Il était âgé de 53 ans et 6 mois.

Meulande (Louis de Cissé de) d'une famille noble de Bretagne, étudia au séminaire de St. Sulpice, puis passa en Canada vers l'an 1668, et y fut le colloborateur de l'abbé de Salignac Fénélen dans les missions sauvages. Etant repassé en France en 1677, il fut nommé Vicaire-Apostolique pour le royaume de Siam et sacré vers l'an 1700.

Miramichi, dieu des eaux ou Neptune, connu particulièrement des anciens Outaouais.

Monck (Sir James) successivement Procureur-Général, membre du Conseil Exécutif, Juge en Chef de Montréal et Administrateur de la Province du Bas-Canada.—Ses projets d'anglification obligèrent Carleton à sévir contre lui et à employer Cugnet, quand il refusa d'enployer le procédé français de saisie-arrêt contre les marchands qui devaient au fisc. Quoiqu'il eût une réputation comme légiste, on peut juger combien peu elle était mérités en se rappelant qu'en 1803, il déclara l'esclavage inconpatible avec la constitution du pays, bien qu'on trouve un

statut impérial qui confirme le droit maintenu par la capitulation (*) de Montréal, et que dans sa consultation où il prétend que l'Ordonnance du Conseil de 1791 quant aux pouvoirs de l'évêque, est contraire à un statut pénal d'Elyzabeth (qui n'avait pas été fait pour le Canada,) il prouve contre lui-même (†) Le Mémoire de 1814 au soutien de la Requête des habitans du Bas-Canada à Son Altesse Royale le Prince Régent, ne lui fesait pas moins de peine que l'Ordonance de 1791, comme on peut le voir par ses remarques sur ce Mémoire dans le sixième volume de Christie. Ce fut en conséquence de la mort du duc de Richmond qu'il administra la Province *ad interim*. Il fut honoré de la chevalerie.

Montgolfier (Etienne de) septième Supérieur de St. Sulpice dans l'île de Montréal, était de la famille des grands aëronautes. Ordonné prêtre en 1750, il arriva en

---

[*] Il y a dans ce royaume un règlément fondé sur une certaine coutume chérienne, plutôt que sur une loi formelle, qui porte que lorsqu'un esclave étranger aborde en Angleterre, il devient libre aussitôt qu'il a mis pied à terre.—*Gregorio Leti, Vie de Cromwell*

(†) Nor do I confine my grounds of belief solely to the circumstances above stated. A Provincial statute passed in the 34th years of His Majesty's reign " for the division of the Province of Lower Canada for awarding the judicature thereof, and for repealing certain laws therein mentioned. " In the 8th section, it is expressly declared that the Ordinance above cited " For building and repairing churches " shall not be by the said statute revoked or repealed, which carries at last, a legal implication of legislative approbation, for it is to be observed, that this provincial statute was reserved in the terms of the Canada Act, chap. 31, s. 22, for His Majesty's approbation: and the Royal approbation was granted and publicly announced in the terms of the law, by the Governor, lord Dorchester's proclamation, and messages to the two branches of the Provincial Parliament. Nor have the arguments for His Majesty's presumed sanction to the above Ordinance rested here; the Governor or Lieut Governor delegated His Majesty's power, vested in the Governor, to Commissioners to carry the Ordinance into effect and proceedings have been had therein, and ratified by a course of legal controversy in His Majesty's courts, to effectuate the powers granted to the " Roman catholic Bishop, or Superintendant of the Romish church " by the said Ordinance.

Canada au mois de juin de la même année et succéda plus tard à M. Normant du Faradon. L'évêque de Québe lui expédia des Lettres de Vicaire-Général. Elu évêque après la conquête, la jalousie du gouvernement anglais l'empêcha d'accepter, et il désigna lui-même Jean Olivier Briand. Il mourut le 27 août 1791, et eut pour successeur Gabriel Jean Brassier. On a de lui plusieurs vies de personnes mortes en odeur de sainteté à Ville-Marie. Celle de Marguerite Bourgeois fut publiée par M. Roux en 1818. Ce fut entre lui et le Supérieur-Général Couturier que fut fait l'acte d'abandon par le Séminaire de Paris à celui de Montréal en 1664, de toutes prétentions sur les biens situés en Canada.

Montcalm (Louis Joseph de St. Véran, Marquis de) Lieutenant-Général des armées du Roi, Commandeur honoraire de l'Ordre de St. Louis et commandant en Chef en Amérique, naquit en 1712, d'une famille du Rouergue qui a produit le Grant-Maître de Malte Gozon. Colonel du régiment d'Auxerrois en 1743, il reçut trois blessures à la bataille de Plaisance, et deux à l'affaire de l'Assiette. Brigadier en 1747, et maréchal de camp en 1756, il reçut le commandement en Amérique, arrêta le général Loudon, prit Oswego, Ontario, et William-Henry avec un immence matériel de guerre. Le froid et la faim accablèrent ses soldats depuis l'automne de 1757 jusque au printems de 1758: il les soutint dans cette extrémité. Ce qui diminue de son mérite, c'est qu'il assiégea Oswego sur l'ordre du marquis de Vaudreuil, et contre son opinion. M. de Vaudreuil pensait qu'il aurait pu prendre aussi le fort Lydius, et ne s'ôta jamais cette idée de l'esprit. Le Marquis de Montcalm le prit de suite sur un fort haut ton avec lui à l'endroit de la conduite de la guerre, bien qu'il n'eût figuré lui-même en Europe que comme brigadier, grade qui n'oblige point à savoir la guerre. Dans sa défense du Canada en 1759, il laissa trop facilement Wolfe s'établir à la Pointe Lévi, d'où il domina Québec. Les feintes de ce général avant de surprendre l'Anse du Foulon, lui firent prendre le change au point qu'il laissa jusque à la dernière heure Bougainville trop loin de lui avec l'élite de ses troupes. Quand à la bataille d'Abraham, il la présenta avec une précipitation indicible à la tête de 4000 hommes, malgré une

note de M. de Vaudreuil lui mandant d'attendre la concentration des troupes, et qu'il marchait en personne pour le rejoindre avec les bataillons de Montréal. L'officier canadien qui nous a laissé la belle relation des opérations qui est à la fin des Documens de Paris, dit qu'il n'agit pas ainsi par caractère, mais toujours par jalousie. Voici le portrait qu'il trace de ce général: "Plein de talent, mais ambitieux sans mesure; plus brillant en conséquence de l'avantage d'une mémoire cultivée, que profond dans les sciences relatives à l'art de la guerre, dont il ne possédait pas même les élémens, il était peu capable de commander les armées. Sujet à des accès de passion, il était encore indiscret et divulguait volontiers ses plans. Avait-il quelque chose sur le cœur contre quelqu'un, il ne pouvait s'empêcher de le rabaisser et d'en parler avec la dernière légèreté en présence du soldat et même de ses domestiques: c'est ainsi qu'il déprécia le Marquis de Vaudreuil aux yeux de tous. Il voulait le supplanter. Ajoutons que, bien que brave, il n'était rien moins qu'entreprenant; il n'aurait jamais attaqué Chouaguen par exemple, s'il n'y avait été forcé pour ainsi dire par les reproches que lui fit de sa timidité M. de Rigaud, homme borné il est vrai, mais plein de bravoure et de hardiesse; il aurait abandonné celui du fort George presque aussitôt qu'il l'eût commencé, si le chevalier de Lévis ne lui eût donné l'exemple de la fermeté d'âme." L'auteur de cette relation lui reproche les entraves qu'il mit aux opérations administratives de l'Intendant Bigot à l'heure suprême,quand celui-ci s'employait enfin avec un zèle véritable et de bonne foi, par jactance, et par l'andiscipline et l'extravagance qu'il encourageait chez l'officier et le soldat; et il a toujours été difficile de le laver du blâme de la cruelle violation de la capitulation de William-Henry, qui a fourni des armes au génie pour le flétrir, témoin Fénimore Cooper. Malgré tout cela, il vivra dans l'histoire, parceque sa bataille de Carillon, remportée le 8 juillet 1758 est la première où la France ait vaincu dans les mêmes proportions que l'Angleterre à Crécy, Poitiers et Agincourt, les Français n'étant que 4000 contre 18000. C'est toujours beaucoup d'avoir au front l'éclat d'un pareil triomphe, bien qu'il n'eût pas cru pouvoir le poursuivre, que le général vaincu ait conservé en quelque sorte

l'offensive, et qu'il ait refusé de manœuvrer pour déloger l'armée anglaise au moyen des opérations que le marquis de Vaudreuil voulait qu'il fit sur ses communications avec la milice du Canada, qu'il voulait lui envoyer. Montcalm aurait abandonné les lacs sans des ordres absolus du gouverneur. Tué à Abraham, on a dit qu'il fut enterré dans un trou qu'une bombe avait fait au mur des Ursulines. Il nourrissait l'espoir d'être admis à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettre. Lord Dalhousie a fait élever à Montcalm et à Wolfe un monument commun. *L'Eloge de Montcalm* publié dans le Marcure de France, vient d'être réimprimé à Québec avec son portrait.

Montmagny (Charles Huault de) Chevalier de Malte ou de St. Jean de Gérusalem, Gouverneur de la Nouvelle-France pour la Compagnie des Cent Associés et Lieutenant-Général pour le Roi après Chasteaufort, administra avec succès, et le Roi le continua même contre son gré dans le commandement sur les instances de la Compagnie. Il bâtit le fort Richelieu en 1642, et mit beaucoup de dignité dans ses relations avec les nations sauvages. Les Iroquois eux-mêmes le respectèreat. Ces peuples ayant demandé ce que signifiait son nom, on leur répondit *Grande Montagne* ; depuis lors les Iroquois, et par imitation les autres peuples, appelèrent M. de Montmagny, puis tous les gouverneurs, Ononthio, et le Roi de France, Grand Ononthio. Lord Elgin a remarqué à propos que Montmagny appartient à l'âge héroïque de la Nouvelle-France.

Montmorency (Henri II duc de) Amiral et Maréchal de France, immolé par Richelieu en 1632, acquit en 1620, du prince de Condé, son beau-frère, la Vice-Royauté du Canada, et la céda lui-même cinq ans après au duc de Ventadour, son neveu. Il laissa son nom à plusieurs lieux du pays et fit quelques inféodations. Il avait été tour-à-tour la terreur des huguenots et des Espagnols, et l'on disait de lui qu'il était l'homme de la France le mieux fait et le plus aimable,—le plus brave et le plus magnifique. Révolté contre le Roi et ne pouvant inspirer son courage au duc d'Orléans, chef du parti, en présence de l'armée royale sous les maréchaux de La Force et Schomberg, il se jetta dans les rangs ennemis. Au procès, les juges

interrogeant Guiteaux pour savoir s'il avait vu le Duc combattant contre le Roi, cet officier répondit les larmes aux yeux : *le feu et la fumée dont il était couvert m'ont empêché d'abord de le distinguer ; mais voyant un homme qui, après avoir rompu six de nos rangs, tuait encore des soldats au septième, j'ai jugé que ce ne pouvait être que M. de Montmorency ; je ne l'ai su certainement que quand je l'ai vu à terre sous son cheval mort.* Une de nos plus belles chûtes d'eau retient encore son nom.

II.—(François de Laval de) premier évêque de Québec, d'une branche de la maison de Montmorency qui avait produit trois maréchaux de France, était fils de Hughes de Laval de Montmorency, seigneur de Montigny, et naquit à Laval dans le Maine, en 1622. Il fit ses études au collége des Jésuites à Lafleche, devint Archidiacre d'Evreux et Abbé de Montigny. Le pape Alexandre VII ayant séparé la Nouvelle-France de l'Eglise de Rouen, voulut y envoyer un Vicaire-Apostolique et jeta les yeux sur lui, en 1658. Il fut sacré par le Nonce-Apostolique sous le titre d'évêque de Pétrée *in partibus.* Il arriva à Québec en 1659. De Harlay, archevêque de Rouen, voulut vainement s'opposer à lui et se prétendre encore l'Ordinaire du pays. Conseiller du Roi en ses Conseils et membre né de celui de la Colonie, il eut aussi une très grande influence sur ses affaires, fut le censeur des fautes des gouverneurs et mit tour-à-tour à la raison le baron d'Avaugour et M. de Mesy. Il s'opposait surtout avec force à la traite de l'eau-de-vie ,ce fléau des naturels. Il eut la gloire de baptiser l'illustre chef Iroquois Garakonthié. Le 26 Mars 1663, il érigea à Québec le Séminaire des Missions Etrangères, érection qui fut confirmée par Lettres Patentes du Roi. Ami et protecteur des Jésuites, il leur réserva longtems la prédication de l'Evangile aux nations et eut des démêlés avec M. de Queylus ; mais il finit par permettre aux Sulpiciens de se joindre à eux. Tandis qu'il érigeait son séminaire, il devenait un des grands dignitaires civils de la Colonie par l'érection du Conseil Souverain, où le prince lui assigna la première place après son Lieutenant-Général et avant l'Intendant. Cette qualité le met à couvert des attaques mal dirigées de plusieurs écrivains qui n'ont considéré en lui que le pontife, tandis qu'ils auraient dû ne pas faire abstraction

de sa qualité de membre du gouvernement. L'abbé Faillon lui-même ne l'a pas parfaitement traité sous ce rapport. L'érection de Québec en évêché se poursuivait à Rome dès l'an 1670 ; mais elle fut retardée par les prétentions opposées de Louis XIV et du souverain pontife, qui exigea que le siège de Québec dépendît im-immédiatement du Saint Siège. L'affaire fut terminée en 1774 et Clément X expédia les bulles à son suffraguant. Les revenus de l'abbaye de Maubec furent réunis à l'évêché en cette occasion. Monseigneur de Laval s'érigea un chapitre en 1684. Les premiers chanoines furent Henri de Bernières, Doyen, Ango des Maizerets, Archidiacre, Charles de Glandelet, Prébendier des Théologiens, M. M. Soumande, Pinguet, Buisson, de la Colombière, Levallet, Deleuze et Germain Morin. Quoiqu'il se démît à Paris le 24 janvier 1688, il continua cependant à résider à Québec au séminaire, qu'il vit brûler deux fois avant sa mort, arrivé le 6 Mai 1708. Il fut inhumé devant le maître-autel de la cathdérale, où M. de La Colombière Serré prononça son oraison funèbre, qui offre des passages remarquables. Prélat digne de la primitive église, il ne ménageait nullement sa personne et s'imposait des courses pénibles pour visiter spirituellement son immense diocèse, souvent au cœur des rudes hivers de ce temps-là, et en partie à pied, suivi d'un traineau portant son nécessaire. Sa reconcilation avec l'Abbé de Queylus et avec M. de Mesy, contre la mémoire duquel il empêcha que les commissaires du Roi fissent rien, fait honneur à ce grand homme. Le petit séminaire de Qué bec, qui eut son commencement sous son épiscopal, a été érigé en université sous son nom en 1852.—Voyez *Queylus*.

Moquin (Louis) habile légiste canadien né en 1787, fut élevé par un de ses oncles, marchand à Varennes, qui le plaça à 13 ans au séminaire de Québec, où il étonna par son intelligence. Il fit son cours d'études en cinq ans, mais malgré qu'il passât ainsi dans les classes supérieures, il laissait derrière lui les plus valeureux. Le Discours de Bossuet sur l'Histoire Universelle lui étant tombé sous la main et n'ayant pu se le procurer dans les boutiques de Québec, il l'apprit par chœur. Il entra chez un médecin, mais il quitta bientôt cette branche pour

étudier le droit et fut admis au barreau en 1813. Le zèle qu'il mettait à l'étude de ses causes, sa franchise et ses belles qualités, comme ses talens supérieurs, lui firent une grande réputation et une clientelle profitable ; mais une maladie de langueur le conduisit au tombeau le 23 juin 1825. Le Grand-Vicaire Demers chanta son service funèbre, et le Grand Juge Sewell prononça un éloge sur sa tombe. Il y a de lui un portrait à l'huile dans un *Album* de feue Madame Alexandre de Lusignan.

Morgan (le général) originairement perruquier à Québec, passa dans le camp américain, fit des prodiges de valeur et fut blessé au siége de cette ville ;—se signala ensuite à l'armée du Nord contre Burgoyne, puis dans le Sud, où il eut la gloire de battre à plate couture le fameux chef de la cavalerie anglaise, Tarleton, qui se vantait d'avoir violé plus d'Américaines, que les insurgés ne lui avaient tué de cavaliers. C'était un des premiers hommes de son temps pour le coup de main.

Morin (Germain) premier prêtre canadien, baptisé le 15 janvier 1646, ordonné en 1665, fut Secrétaire de Mgr. de Laval, chanoine en 1697, et mourut en 1702.—Marie Morin, religieuse de l'Hôtel-Dieu de Montréal, écrivit en 1725, les annales de cette maison, conservées dans cette Communauté et à La Flèche en France. Née à Québec en 1649, elle fut le même jour présentée au baptême par le gouverneur Louis D'Ailleboust de Coulonge. Hospitalière en 1664, elle fut Supérieure de 1693 à 1696, puis de 1708 à 1711, et mourut en 1731.

II.—(L'honorable Augustin Norbert) LL. D., Juge de la Cour Supérieure et Doyen de la Faculté de Droit de l'Université Laval, né à St. Michel, comté de Bellechasse, en octobre 1803, commença sa réputation par une Epître au juge Bowen à propos de l'emploi de la langue française dans les brefs des Cours de Justice, imprimée dans la Bibliothèque Canadienne. Il n'était encore qu'étudiant en Droit. Elu jeune député au Parlement, il fut chargé de l'impression de l'Histoire de Labrie et fournit à Isidore Lebrun, de Paris, des données pour son Tableau des Canadas;—eut une grande part aux *quatre-vingt douze résolutions* et fut député en Angleterre en 1833. Sous l'empire de l'Union il fut Juge de la Cour des Prérogatives, et fut élu Orateur de l'Assemblée Législative. M.Morin était alors au

faîte de sa réputation, qui n'a pas augmenté depuis. Quand la populace incendia les chambres, il était sur le fauteuil présidentiel comme ces anciens sénateurs romains devant les Gaulois, et ne voulut point le quitter avant qu'on eût mis devant lui une *motion* d'ajournement. Il a été depuis Secrétaire Provincial, puis Président du Bureau des Terres sous un ministère corrompu, et a été défait dans son comté de Terrebonne. Cet incident a amené sa retraite et sa nomination à la magistrature. Il a encore fait partie du Comité Exécutif de l'Exposition Canadienne à Paris, et est membre du Conseil des Patrons de l'Ecole de Droit, liée au Collége des Jésuites. On reconnait à M. Morin des connaissances remarquables en plus d'une branche.—Voyez *Papineau*, *Labrie*, *Cauchon*.

Mountain (Le Très Révérend Jacob) DD. premier lord évêque de Québec en 1793, membre des Conseils Exécutif et Législatif, mort à Marchmont près de Québec en 1825, avait été nommé sur la recommandation du docteur Tomline, évêque de Winchester. *Le Christian Remembrancer* de Londres pour 1825, contient un magnifique éloge de ce prélat, qui était dit-on, un homme modéré sur lequel Mgr. Plessis prenait facilement le pas dans les assemblées publiques, et qu'on croit n'avoir appuyé que faiblement les démarches de quelques gouverneurs contre le culte catholique. Mais sa Lettre de 1799 à Sir Robert Shore Milnes, dans le sixième volume de Christie, montre qu'il voulait s'emparer de l'éducation du peuple canadien, et sous Craig, en 1810, et II, il excita Herman Witrius Rylandt à dénoncer les Mandemens où Plessis *usurpait son titre* selon lui.—Il signa aussi le mandat d'arrestation de Bedard et des autres patriotes.—Le docteur J. G. Mountain, troisième lord évêque de Québec, ancien Official du premier, a transporté son siége à Montréal lors de l'Union, puis est retourné à Québec. Il a publié des poésies et contribué à la fondation du collége Bishop à Sherbrooke.

Murray (James) général anglais, lieutenant de Wolfe, était fils de lord Elibank, pair d'Ecosse, suggéra dit-on à ce capitaine l'escalade par laquelle il surprit les plaines d'Abraham, et défendit avec succès Québec contre le chevalier de Lévis. Il prit ensuite le fort Jacques-Cartier, et opéra sa jonction avec Amherst devant Montréal.

Laissé par celui-ci à la tête du gouvernement de Québec, il interpréta la capitulation de Montréal favorablement, tandis que le marquis de Vaudreuil, dans une lettre à M. de Bellestre, l'interprétait contre nous, quant aux lois françaises. Il fut ensuite Gouverneur en Chef de la Province de Québec en 1763, et fut rappelé en 1766 pour avoir montré trop d'estime pour les Canadiens. Il emporta avec lui les félicitations du clergé, de la noblesse et du peuple, et interrogé par un comité du Parlement, il dévoila impitoyablement l'iniquité du pouvoir envers le peuple conquis. Commandant à Minorque avec un autre général contre le duc de Crillon, il défendit durant sept mois le fort St. Philippe, et refusa un milion et la pairie française qu'on lui offrait s'il voulait livrer la place. Il mourut Général en 1799. Son fils était Général-Major dans la Péninsule sous Wellington.

II.—(Sir George) guerrier, diplomate et écrivain, successivement Quartier-Maître-Général de Wellington dans la Péninsule, Président du Canada Supérieur, Chef d'Etat-Major des armées de la coalition à Paris, Ministre des Colonies et Commandant des Forces *ad interum*, éditeur des dépêches de Marlborough. Il négocia la capitulation de Copenhague et la convention de Cintra, et promit aux Canadiens de mettre en pratique les recommandations du comité de la Chambre des Communes d'Angleterre, occasionnées par l'administration arbitraire de lord Dalhousie.

Muy (Danneau de) illustre famille canadienne qui commence à ce Danneau de Muy qui rallia les Français et les Canadiens surpris par Peter Schuyler et les Iroquois à La Prairie de La Madeleine, etqui remporta la victoire. Nicolas Danneau de Muy Ecuier, épousa Demoiselle Marguerite Boucher , fut Gouverneur du Détroit après Céloron de Blainville, puis de la Louisianne. Marie Charlotte, sa fille, religieuse Ursuline à Québec, a écrit la vie de Madame de Pontbriand, mère de l'évêque. C'est un abrégé de celle de Dom Trottier, et elle a été retrouvée au Séminaire de Montréal parmi les papiers du prélat. On connait encore Jacques Pierre de Muy, Ecuier, seigneur en 1752, et capitaine d'infanterie. Un Danneau de Muy était officier dans la Milice en 1814.

N.

Neilson (l'honorable John) qu'on a appelé quelquefois le Franklin du Canada, sans doute parce qu'il commença comme lui par être imprimeur, fut propriétaire de la Gazette de Québec publiée en anglais et en français. Il fut élu membre du Parlement pour Québec en 1820, et fut reélu jusqu'en 1830. Il représenta alors le comté de Québec jusque en 1834. Il appartenait aux rangs populaires ainsi que James Stuart. L'administration voulut séduire ces deux hommes qui prêtaient le secours de leur nom aux Canadiens-Français. Elle gagna Stuart, et offrit à Neilson pour son journal le titre de *Gazette Officielle* ou d'organe du gouvernement. Il refusa pour lui-même, mais accepta pour Samuel Neilson, son fils. Bientôt quelques articles suspects, attribués au père, s'étant glissés dans la Gazette, lord Dalhousie la rejeta, et fonda la Gazette Officielle de Québec, qu'il confia au docteur Charlton Fisher, alors rédacteur de l'Albion de New-York. Neilson combattit l'Union, et alla en Angleterre avec M. Papineau porter la requête des Canadiens. On a de ces députés : *Letter to His Majesty's under Secretary of State on the subject of the proposed Union of Upper and Lower Canada*, London 1824, 8vo. Le 4 Janvier 1832, il fut présenté à M. Neilson une coupe travaillée en reliefs et en bossages. Dans un compartiment, les agens présentent la requête au Roi, assis sur un Trône. Dans un autre, un militaire déchire d'une main l'acte constitutionnel, et présente de l'autre des chaînes au Canada, que le Lion Britannique et un génie protégent, placés entre le militaire et le génie de la Province. Sur un autre compartiment, Cincinnatus laisse la charrue pour prendre la dictature. Sur le quatrième, deux génies portent des palmes autour de l'inscription, qui est ainsi conçue : " A John Neilson, Ecuier, M. P. P. Député deux fois auprès du Parlement Impérial, pour défendre les Droits des Canadiens. Ce léger tribut de reconnaissance lui est offert en mémoire des services qu'il a rendus au pays, et comme hommage à ses vertus civiques, Québec 1832." —Sur le pied, la maison même de M. Neilson se trouve représentée au naturel, ainsi que plusieurs emblêmes indicatifs des mœurs du pays, tels qu'une traîne attelée et

chargée de bois, un canot d'écorce et une famille sauvage. On sait qu'il fut encore député en Angleterre avec Jocelyn Waller en 1834. En 1835, il fut chargé d'aller aux Etats-Unis étudier le régime des Pénitenciers avec M. Mondelet ; ils publièrent leur rapport, Québec in-4to. Sous lord Gosford, il se sépara de Papineau. Il refusa un siége au Conseil Exécutif, mais entra au Conseil Législatif. Il fut aussi du Conseil Spécial en 1838. Après l'Union, il représenta de 1841 à 1844, le comté de Québec au Parlement-Uni, et est mort dans la retraite à un âge fort avancé.

Nelson (le docteur Wolfred) Inspecteur des Prisons et Pénitenciers, et ci-devant maire de Montréal, ancien membre du Parlement pour William-Henry ou Sorel de 1827 à 1829, se montra l'homme le plus capable de commander l'insurrection à St. Denis, où il repoussa le colonel Gore. Il se signala après la victoire par son humanité envers les soldats anglais blessés, auxquels il donna les secours de son art : le *major-général* improvisé ne put oublier sa profession. Echappé à travers mille dangers et misères, il rentra dans son pays à l'avènement des mécontens au pouvoir, profita fort par le *bill d'indemnité*, adhéra à leurs nouveaux principes, et lutta pour eux contre M. Papineau, qui n'en fit pas autant. Depuis qu'il est Inspecteur, il a cherché à adoucir le sort des prisonniers par un rapport humanitaire. Il ne faut pas le confondre avec le fameux docteur Robert Nelson, le plus audacieux de tous les chefs de l'insurrection, *Commandant en Chef des Forces de la République*, et qui supplanta Papineau à l'Assemblée de Midlebury dans le Vermont, où il publia une déclaration d'indépendance. Il avait autant de génie qu'il avait peu d'éducation.

Newton (Gilbert Stuart) artiste éminent, né à Halifax, capitale de la Nouvelle-Ecosse, en 1794, étudia en Italie en 1820, puis à l'Académie Royale d'Angleterre. Il se livra surtout à la miniature et orna les Annuaires et autres publications élégantes. Ses figures de femmes ont une expression frappante d'innocence et de beauté. Il est mort en 1855.

Nisbet (Frances Herbert) veuve américaine, fille d'un Président de Nevis, épousa en secondes noces en 1787, Horatio Nelson, commandant de la station navale des

Iles et depuis si célèbre. Le prince William-Henry, depuis Guillaume IV, leur servit de père. Nelson était venu à Québec, y avait lié amitié avec un marchand nommé Davidson, et avait été sur le point de s'y marier. Elle devint baronne et vicomtesse, mais le ménage fut brouillé par les amours du grand marin avec la fameuse lady Hamilton, ambassadrice de Naples. Josiah Nisbet, beau fils de Nelson, retint longtemps ce héros aveuglé, mais enfin les époux divorcèrent. Lady Nelson fut néanmoins créée comtesse après la bataille de Trafalgar. On sait que son mari a un monument à Montréal.

Noiseux (François-Xavier) père de la biographie en Canada, né à Québec en 1748, décédé curé des Trois-Rivières et Grand-Vicaire le 18 novembre 1834, entra au Séminaire de Québec en 1765 et se distingua dans les mathématiques. Ordonné prêtre en 1774, il fut envoyé à la Pointe aux Trembles et à la Longue Pointe, puis à Belœil, qu'il desservit pendant 21 ans. Il passa aux Trois-Rivières en 1796. Il avait assez d'influence dans les affaires ecclésiastiques pour que Craig, écrivant à son secrétaire Ryland, lui dise que Plessis est monté aux Trois-Rivières pour consulter Calonne ou Noyseux (*). Cet ecclésiastique était un homme très instruit et possédait une belle bibliothèque dans un temps où il était difficile de réunir beaucoup de livres dans cette Province. Il a écrit le premier sur la biographie, se bornant au clergé. Son manuscrit intitulé :
est d'une belle écriture, mais n'est pas tout-à-fait aussi soigné pour les dates et autres circonstances. On veut même y trouver des personnages imaginaires. Il a été attaqué en effet par le Commandeur Viger, le R. R. Martin, l'abbé Faillon, l'abbé Ferland et Mgr. de Tloa, et défendu, autant qu'il peut l'être, par le Juge Law et l'auteur de ce volume.

(*) He then told me that he was to go to Three Rivers a day or two after, and requested to defer entering more particularly into it till his return. Whether he consulted Noiseux or Calonne or both, I know not; but when he returned, I found him entirely changed, for his conscience would by no means permit him even to consent to the Crown nominating to the livings.

Normant du Faradon [Louis] sixième Supérieur de St. Sulpice à Montréal et Grand-Vicaire, né en 1681 au diocèse de Nantes, entra au Séminaire d'Angers en 1701, et passa à celui de Paris en 1706. Etant passé en Canada en 1722, il succéda dix ans après à M. de Belmont, et mourut en juin 1759. Il fut le premier bienfaiteur et comme le fondateur des Dames Grises, et sous lui le fief Bourchemin fut ajouté aux trois seigneuries de Montréal, de St. Sulpice et du lac des Deux Montagnes.

Noyan [Payen, Chavoy &c. de] illustre famille répandue dans toutes les colonies françaises, et allié à celle de Daillebout, de Repentigny, de Longueuil et de Beaujeu.—En Canada, Pierre Jacques Payen, Ecuier, Sieur de Noyan, capitaine des troupes de la marine, épousa en premières noces Demoiselle Catherine Le Moine de Longueuil, sœur de MM. d'Iberville et de Bienville, puis en secondes, au château de Longueuil le 17 novembre 1731, Demoiselle Louise Catherine Daillebout de Mantet. Il se signala par la défense du mauvais fort de Frontenac contre le général Bradstreet, qui fut obligé de le bombarder. Il fut impliqué dans le procès de Bigot et est désigné Pierre Jacques Payen de Noyan, Chevalier de St. Louis, Lieutenant de Roi des Trois-Rivières. Pierre de Chavoy, Ecuier, Sieur de Noyan, né à Montréal le 7 Avril 1731, Major de la ville le 7 janvier 1754, était sans doute son fils ; quoiqu'il en soit, de son premier mariage avec Demoiselle De Longueuil, il eut des fils connus sous les noms de Chavoy l'aîné et cadet ; Chavoy l'aîné, guillotiné sous Robespierre, avait un fils dans la légion de Bourbon en Espagne en 1797, et un autre qui périt à 22 ans à Quiberon, parcequ'il ne voulut pas faire un mensonge et dire qu'il n'était pas majeur. Chavoy cadet ou Hughes Payen de Chavoy, s'était sauvé par l'émigration étant alors Chevalier de St. Louis et Lieutenant-Colonel du régiment de Béarn. Il était à Londres le 7 Décembre 1797 à Southampton Court, d'où il écrivait au colonel De Longueuil. Il avait été page de Louis XVI en 1763. Il fit la campagne de 1792 avec les princes, commanda en Angleterre un corps de *gentilshommes cadets* et fut chargé par *Monsieur*, en 1799, d'une mission en France, laquelle lui ayant réussi, il fut nommé Colonel au nom du Roi. Il vivait encore en 1820 à son château de Chavoy, dé-

partement de la Manche. Sa sœur épousa le comte de Mallet. Le général Christie Burton était devenu acquéreur des seigneuries des Noyan, qui paraissent avoir tous quitté le Canada à la conquête ; cependant une Payen de Noyan était encore Supérieure de l'Hôpital-Général de Québec en 1802 : elle avait un cousin germain qui après avoir été officier de cavalerie, était prêtre à Londres. Charly de Noyan, qui avait épousé une Demoiselle de Beaujeu, fille du héros de Mononghahela, fut Gouverneur de la Guianne. A la Louisianne un Payen de Noyan, gendre du malheureux Hertel de La Frenière, fut victime du dévouement qu'il lui montra, et arquebusé par ordre du Capitaine-Général O'Reilly. Un autre Payen de Noyan, périt dans la révolution de St. Domingue avec Madame de Repentigny, fille de *M. de Noyan du Canada.*

O.

Odelin (Jacques) nétaphysicion canadien, né à St. Constant et ordonné prêtre le 4 février 1816, professa la philosophie à Nicolet. Il est surtout connu par sa polémique avec les ecclésiastiques du nouveau séminaire de St. Hyacinthe au sujet des doctrines de Lammenais. A une époque où une grande partie du Clergé canadien s'engouait, comme celui de France, pour les nouvelles idées, il lutta avec une grande force contre plusieurs adversaires habiles, entre autres M. M. Prince et Raymond, et l'opinion lui donnait déjà la victoire, quand l'encyclique de Grégoire XVI vint finir la cause. L'abbé Odelin mettait le sceau à sa réputation par ses pensées *théologico-philosophiques*, publiées dans les *Mélanges Religieux,* quand la mort l'enleva à son pays le 8 juin 1841.

O'Donell (Jacques Louis) premier Vicaire Apostolique de Terre-Neuve en 1796, fut nommé évêque de Thyatire par le pape Pie VI, et sacré à Québec par Monseigneur Hubert. Promu à l'évèché de Derry, en Irlande, en 1817, il eut pour successeur Monseigneur Thomas Gillow. L'architecte de la basilique paroissiale de Montréal, dont la façade est si remarquable, est un O'Donell, qui vint en Canada en 1824, et qui se convertit avant de mourir

en 1829. Ce fut Messire Richards, converti lui-même, qui l'administra. Il fut inhumé dans le temple qu'il avait construit, près de la première des grandes colonnes qui soutiennent le dôme, et l'on a mis sur sa tombe une épitaphe convenable.

Olier (Jean Jacques) Abbé de Pébrac, fondateur de la société de St. Sulpice à Paris et à Montréal, de la Compagnie de laquelle île il était aussi un des membres fondateurs, fut l'ami de St. Vincent de Paul, et mourut en odeur de sainteté. Il avait refusé l'évêché de Châlons sur Marne, que lui offrait le cardinal De Richelieu. Sa vie écrite par l'abbé Faillon a fait oublier l'abrégé du P. Giry.

Oroboa héroïne algonquine de la tribu des Muscogules. Prisonnière de guerre chez les Iroquois, elle fut déposée dans une cabane pieds et mains liés, et demeura dix jours dans cette position, sans prendre de nourriture que ce qu'il fallait pour l'empêcher de mourrir. La douzième nuit, pendant que ses gardes dormaient auprès d'elle, elle parvint à dégager un de ses amis, et bientôt après à se détacher tout-à-fait elle-même. Son premier soin fut d'assurer sa liberté par la fuite ; mais elle ne put se resourdre à laisser ainsi s'échapper l'occasion de la vengeance. Elle rentra dans le wigwam qu'elle venait de quitter, saisit un tomahawk, assomma celui des guerriers iroquois qui se trouvait le plus à sa portée, s'élança dehors et s'alla cacher dans le creux d'un arbre qu'elle avait remarqué. Elle attendit là que la police du Canton fût passée et, dirigeant sa course d'un autre côté, elle s'enfonça dans les bois. Elle y errait depuis deux jours, quand elle s'aperçut que ses ennemis suivaient ses traces. Elle se plongea aussitôt dans un étang couvert de roseaux et y demeura dans une attitude qui lui permettait de respirer sans être aperçue. Durant trente-cinq jours elle parcourut les forêts et les déserts, vivant de racines et de fruits sauvages. Parvenue à une rivière large et rapide, elle fit avec des osiers une espèce de radeau qui lui servit à la traverser. Enfin rencontrée par des guerriers de sa nation, elle fut reconduite en triomphe dans son village au milieu des chants de guerre.

Ouikka, l'Ecole des Exquimaux, fait naître les tempêtes, renverse les pirogues et rend inutiles les plus gé-

néreux efforts de leurs conducteurs. Ceux qui découvrirent les premiers l'Amérique, n'avaient point avec eux de Camoëns. Dans la Lusiade, par ce grand poëte, quand Vasco de Gama est près de doubler le Cap des Tempêtes, tout-à-coup l'on aperçoit un personnage formidable qui s'élève du fond des mers; sa tête touche aux nues, les vents, les tonnerres sont autour de lui, ses bras s'étendent sur la surface des eaux; le génie est le gardien de cet Océan, dont nul vaisseau n'a encore fendu les ondes, il menace la flotte, il se plaint de l'audace des Portugais, qui viennent lui disputer l'empire de ces mers, et il leur annonce toutes les calamités qui doivent traverser leur entreprise. Cette fiction est une des plus belles qu'on ait à opposer aux anciens.

Ouréhouaré, chef de guerre Iroquois, fut attiré à Catarocoui avec les autres chefs par René de Brisay, Marquis de Denonville, saisi traitreusement, et envoyé en France pour servir sur les galères. Louis XIV eut le bon sens de le renvoyer en Canada avec Frontenac, qui se l'attacha et l'admit même à son conseil. Il devint un homme aussi poli que valeureux, et bien qu'il combattît plusieurs fois contre les siens, il put encore être utile auprès d'eux pour les relations diplomatiques. Il fut à la tête de deux ambassades du Canton des Goyogouins et de celui des Onneyouths en 1694 et en 1695. Lors de la seconde, il mourut d'une pleuresie à Québec. Un père Jésuite lui parlant des opprobres et des ignominies de la passion de Jésus-Christ, il entra dit-on dans un si grand mouvement d'indignation contre les Juifs, qu'il s'écria : « Que n'étais-je là? je les aurais bien empêchés de traiter ainsi mon sauveur. » Il fut enterré avec les honneurs militaires.

Oureouati, fameux chef de guerre et Orateur Iroquois vulgairement appelé en Canada *La grande Gueule* à cause même de son éloquence, fut la terreur des Outaouais et de Ville-Marie naissante, humilia M. de Labarre et participa au massacre de Lachine. Le gouverneur Colden nous a conservé la mâle et fière harangue qu'il prononça à l'Anse de la Famine. C'est un beau morceau d'éloquence. Dans sa vieillesse, en 1712, il conclut un traité de neutralité.

P.

Painchaud (Charles François) philosophe et ami de l'éducation, né à l'Ile aux Grues le 9 Septembre 1783, étudia les mathématiques sous l'abbé Raimbaud au presbytère de L'Ange-Gardien avec Henry Hardinge, depuis pair d'Angleterre et Commandant des Forces à la mort du duc de Wellington. Après avoir fait son cours de théologie au Séminaire, il fut ordonné le 21 Septembre 1805 et fut employé comme Vicaire à N. D. de Québec. Ensuite, il fut envoyé dans les missions de la Baie des Chaleurs, où il desservit des Acadiens, des Irlandais et les Sauvages de Ristigouche. Nommé à la cure de Ste. Anne La Pocatière par Monseigneur Plessis en 1814, il y fonda un beau collége, qui fut ouvert aux élèves en 1829. Il dut s'imposer bien des sacrifices pour doter l'établissement d'une bibliothèque et d'un cabinet de physique. Il mourut à Ste. Anne le 9 février 1838. Il y a plusieurs cantiques de lui dans le *Cantique à l'usage des Missions* de l'abbé Boucher-Belleville, entre autres "*Enfans, la jeunesse*," "*Nouvelle agréable*," et il a laissé en manuscrit des *remarques sur la philosophie du comte de Bonald, des observations sur les théories du comte de Maistre* et des *recherches sur le magnétisme animal.*

Panet, maison canadienne qui s'est élevée depuis la conquête.—Elle a produit un Gardien des Archives du Gouvernement de Québec et Greffier-en-Chef du Conseil de Guerre ou Conseil Supérieur sous Murray. (Jean Claude Panet, auteur d'une relation du siége de Québec) quatre Juges, un Grand-Voyer, un Coronaire, un Orateur de la Chambre des Communes, un évêque et un membre de l'Exécutif.

Jean Antoine Panet, né en 1751, entra au barreau aussitôt que l'Angleterre leva la proscription qui pesait sur les Canadiens, ainsi que Pierre Panet qui, avant d'être juge, exerça à Montréal les deux professions de notaire et d'avocat. Il se fit une très grande clientelle. Elu député par la haute ville de Québec en 1792, après l'octroi de la constitution, il eut l'honneur d'être le premier Président des Communes, où il présenta une requête des citoyens de Québec pour l'abolition de l'esclavage. Lord Dorchester, ayant résolu de l'élever à la magistrature, re-

commanda aux Communes d'élire un autre Orateur en 1793, et la Chambre choisit M. de Lotbinière ; mais M. Panet résigna bientôt son siége à la Cour des Playdoyers Communs pour ne pas venir résider à Montréal ; il fut reélu et toujours porté au fauteuil, jusqu'en 1815, qu'il fut sommé à la Chambre Haute. Son élection à la Présidence en 1792 avait été un véritable triomphe pour la nationalité canadienne française, car M. Richardson prétendait que les Canadiens étaient liés par la reconnaissance à adopter la langue anglaise, et il était appuyé, le croirait-on ? par Pierre Louis Panet, qui fut juge en 1794. Son élection à cette époque et à chaque Parlement postérieur prouve le mérite extraordinaire de ce grand citoyen. Il mourut la même année, 1815, le 17 Mai, et fut inhumé dans la cathédrale par Mgr. Plessis. Il avait été Commissaire du Roi pour le cadastre des biens des Jésuites, et adressa alors à lord Dorchester un protet en forme de Mémoire contre la partialité des Commissaires anglais et l'illégalité de leurs procédés. Une pension fut accordée à sa veuve par la Législature. Craig, qui ne s'accordait avec personne, lui avait ôté son grade de Lieutenant-Colonel de la Milice parcequ'il était un des fondateurs du Canadien, s'imaginant que dans un gouvernement constitutionnel la majorité de la population ne devait point avoir de journal !—Voyez l'article suivant.

Bernard Claude Panet, né à Québec le 9 Janvier 1753, ordonné prétre en 1778, fut élu Coadjuteur de Plessis en 1806. Le pape Pie VII le nomma évêque de Salde en Mauritanie la même année, et il fut sacré l'année suivante. Evêque de Québec en 1825, il prit possession le 12 Décembre et gouverna jusqu'en 1832, qu'il se retira à l'Hôtel-Dieu de Québec, où il mourut en 1833, âgé de plus de 80 ans. Il fut inhumé à côté de Monseigneur Plessis. Un employé du gouvernement disait de ce prélat, qu'il était le seul Canadien qu'il connût qui eût conservé son innocence baptismale, que sa physionomie annonçait en effet. Mais celà même, dans un Canadien, ne suffisait point pour satisfaire le Secrétaire Herman Witrius Ryland, qui écrivait au lord évêque de Québec au sujet de l'approbation royale donnée à Mgr. Plessis par le Président Dunn : " *I informed your lordship, that in consequence of the death of Mr. Denaud, the President had deter-*

mined to admit the Rev. Mr. Plessis to take the oath of allegiance in Council as R. C. Bishop of Quebec, and I have now to mention that he is on like manner determined to admit the Rev. Mr. Panet to take the oath as Coadjutor, without either waiting for His Majesty's pleasure, or for any other sanction whatsoever! This step, let whoever might be the object of his choice, I cannot but consider as in the highest degree injudicious, particularly as the knowledge which Mr. Plessis had of the measures that are in contemplation, affords so fair a pretext for delay, and for referring the appointment to His Majesty's decision. But where is the layman sufficiently free from vanity, who at seventy three years of age would let slip an opportunity of making a Bishop? In the present instance I am truly sorry to observe that the impolicy of the choice is almost equal to that of filling up the appointment at all. Mr. Panet, I am told, is brother to the Speaker, (*) *and your lordship knows enough of this man's character to judge of the consequence which may naturally be expected from giving such great additional influence to him and his connexions. If on the 24th June* 1792, *according to an affidavit made in December* 1794, *which I have ever since had in my possession, he felt himself bold enough publicly to declare at the Church door of Charlebourg,* " que s'il pouvait faire entrer Monsieur Berthelot dans la Chambre d'Assemblée, il foulerait les Anglais sous les pieds," *what may be not ventured on, when he sees the whole patronage of the Romish Church throughout the Province, and the prodigious influence attending it, eventually vested in his own family! But it is said his brother is a mighty good sort of a man!—Oh! those mighty good men, those very loyal subjects, so devoted to His Mafesty's service, make my contempt and indignation rise to a height that almost chokes me! Your lordship knows very well there is not a man to be found, from Mr. Speaker himself down to the fellow who holds a lucrative office in the Court of K. B.,* (*) *and who has lately sent his son to join the banditties of Mr. Bonaparte, who is not*

(*) Nos Orateurs semblaient faire les évêques, car Mgr. Lartigue, était, sinon frère, du moins cousin de M. Papineau.

(*) L'honorable P. A. De Bonne.

when he thinks it will suit his purpose, brim full and running over with loyalty : but your lordship is too clear-sighted and too well acquainted with the real sentiments of these people to be cajoled by their fair speeches ; would to heaven that this were the case with every man who may have it in his power either to support, or to compromise the interests of the Crown in this Province.

Papineau, famille canadienne dans laquelle les grands talens ont été héréditaires comme dans celle de Bedard.

Joseph Papineau, un de nos patriarches constitutionnels, a exercé la profession de notaire à Montréal depuis 1780 jusque à 1841, année de sa mort. Il était si profond en loi, que ses opinions étaient citées au Palais, et que le Supérieur Roux cite sa manière de penser au sujet de la propriété des seigneuries de St. Sulpice, à côté de celle du baron Masères, de M. D'Outremont, magistrat à Londres, et de M. Dupin. " Telle est aussi, dit-il, l'opinion de M. Papineau, qui tient le premier rang parmi ses compatriotes, et qui connait parfaitement l'organisation de St. Sulpice." Propriétaire de seigneuries, il protesta en 1790, par des motifs généreux et désintéressés, contre le projet de commutation du chevalier Charles de Lanaudière. Elu membre du Parlement Provincial pour Montréal lors de l'octroi de la constitution, il fut reélu en 1797. Il présenta une requête des citoyens de Montréal pour l'abolition de l'esclavage. Un des chefs de l'opposition, il souffrit sous Craig avec Pierre Bedard, et le défendit, ayant eu plusieurs entrevues avec cet ombrageux capitaine. Le gouverneur l'accuse de ruse, en parlant d'une adresse de la Chambre : *It was the cunning of the elder Papineau, who worded it in the manner in which it was presented.* Il ajoute de ses efforts pour obtenir la liberté de Bedard : *Bourdages, Borgia and that set were as violent as ever, but Papineau had somehow contrived to get the direction of the business in his own hands. Viger joined Papineau. The latter, before he would venture to present the Resolutions, requested a conference with me, which I readily granted. It lasted an hour and a half. Nothing could be more correct than every opinion that he uttered ; but I soon saw that his whole aim was to get the release of Bedard, by any means by which it was possible to attain it, knowing full well what the im-*

pression upon the Province would always be, and that they would take care to represent, that it was an act to which they had compelled me. I gave him to understand that, if the Resolutions were presented to me, there was much of both sophistry and of ambiguity in them, upon which I should think myself obliged to animadvert. With respect to Bedard I told him very plainty that no consideration should induce me, as far as I am concerned, to consent to his release during the sitting of Parliament ; and I did not hesitate to tell him that the grounds of my resolution in this respect were, that I considered the state of the Province to be such that it was become indispensably necessary for the dignity, and even the security of the King's Government, that it should be distinctly made manifest, it was not the House of Assembly that was to govern it. We parted very good friends, though I saw he was much struck with my observations on the Resolutions, which I believe he had himself suggested, though I do not know whether it was him or Bourdages drew them up.

On a imprimé ce parallèle de Bedard et de Papineau nos premières grandes figures parlementaires : « Une stature élévée et imposante, une voix pleine et sonore, une éloquence plus véhémente encore qu'argumentative, telles étaient les qualités dont Joseph Papineau était doué, qualités nécessaires pour faire de l'effet dans les assemblées populaires. Il conserva jusque à la fin de ses jours un patriotisme pur et la confiance de ses concitoyens, qui aimaient à entourer de leur respect, ce respectable vieillard, dont la tête droite et couverte d'une longue chevelure blanche, qui flottait sur ses larges épaules, conservait encore le caractère de l'énergie et de la force. M. Bédard était loin d'offrir les mêmes avantages physiques. A une figure dont les traits, fortement prononcées, étaient irréguliers et durs, il joignait une pause peu gracieuse et une tenue très négligée. Bizarre et insouciant, il prenait peu d'intérêt à la plupart des sujets qui se discutaient dans la Chambre, il parlait en général assez mal ; mais lorsqu'une grande question attirait son attention et l'intéressait vivement, il sortait de cet état d'indifférence apparante avec une agitation presque fiévreuse, et embrassait d'un coup d'œil toute la profondeur de son sujet ; il l'entamait par des paroles qui sortaient d'abord de sa bouche comme en s'entrecho-

quant et avec effort ; mais bientôt, sa voix devenait plus assurée et plus forte,—ses idées prenaient de l'ordre dans sa tête ; il abordait ses adversaires avec une puissance irrésistible de logique : rien alors n'était capable d'intimider son courage ou de vaincre son opiniâtreté." Joseph Papineau mourut avec la douleur de voir son fils proscrit et dans l'exil. On lit sur sa pierre tumulaire une inscription latine remarquable. Isidore Lebrun, dans le *Tableau Politique et Statistique des deux Canadas*, lui attribue à tort une brochure sur les droits des Canadiens à la conservation de leurs institutions, qui est de M. Viger.

II—(l'honorable Louis Joseph) son fils, né en 1786, étudia au collège de Montréal, où il ne fut pas un des meilleurs élèves ; mais il apprit en son particulier l'histoire. On raconte de son enfance, qu'un jour, son père lui ayant interdit la table, attendu qu'il n'avait point encore de barbe au menton, il dit au chat de la maison: vas te placer à côté de papa, toi qui en as. Admis au barreau, il entra très jeune encore au Parlement en 1809, ayant été élu par le collège électoral de Huntingdon qui le conserva jusqu'en 1815. Il accepta la charge de juge-avocat de la milice en 1812. Elu pour Montréal en 1815, il fut porté à la présidence en conséquence de la retraite de M. Panet, sommé à la chambre haute. Il était recommandé, dit mon père, par ses talens oratoires naissans, et plus encore, peut-être, par le nom et la réputation de son père. Comme Panet, il devait être toujours reélu, si ce n'est en quelques circonstances où il ne put agir lui-même en cette qualité. Il était à l'époque dont nous parlons admirateur anthousiaste de la constitution de son pays ; aussi fut-il appelé au Conseil Exécutif en 1820. (Voir la vie de lord Sydenham et le volume inédit de Bibaud, où on le montre tour-à-tour admirateur et improbateur outré de cette charte.) Le biographe de lord Poulett Thompson et Montgommery Martin citent sa harrangue de 1820 aux électeurs de Montréal comme preuve de sa bienveillance envers l'Angleterre. Plus tard encore, il disait : « Notre excellente constitution fut, à l'époque de sa promulgation en cette Province, présentée à ses habitans comme l'œuvre du génie et de la bienveillance,—elle fut accueillie par eux comme un

bienfait inestimable. Depuis ce temps jusque à ce jour, les gouverneurs de la colonie, le conseil législatif, la Chambre d'Assemblée, les tribunaux de justice, les grands jurés, toutes les autorités constituées, tout le Clergé, tous les corps, tout le peuple avaient uniformément professé le plus fort attachement pour cette constitution. Qui sont donc les hommes *modestes*, qui viennent nous révéler en 1823, que tous nous avons été dans l'erreur ? Nous avions cru que ce don nous engageait à la *reconnaissance envers la Grande Bretagne* ; écoutez les, ils vont nous détromper sans doute. En 1822, des *pygmées* ont prétendu attaquer *la magnifique fabrique élevée en* 1791 *par la main des géans*." Mais les successeurs de Sherbrooke et le bureau colonial firent de grandes fautes, ils dénièrent à la chambre basse ses attributions financières les plus essentielles, et complottèrent même l'union des Canadas. M. Papineau se mit dès lors et avec raison en entagonisme avec l'exécutif, qui ne l'avait appelé dans son sein que pour le nullifier, et porta en Angleterre en 1823, la requête de 60.000 Canadiens contre l'Union. Vallières de St. Réal le remplaça en cette occasion au fauteuil présidentiel. Il avait dans cette députation pour collègue, John Neilson ; ils publièrent à Londres en 1824 : *A letter to His Majesty's under Secretary of State on the subject of the proposed union of Upper and Lower Canada*, by L. J. Papineau and John Neilson. Lord Dalhousie, qui était le plus chaud partisan de l'Union, entra alors dans une lutte personnelle avec l'ex-orateur, et voulut l'empêcher d'être reélu à la Présidence. Il fit une harangue incisive et acrimonieuse à laquelle Papineau répliqua, avec MM. Heney, Cuvillier et Quesnel, dans une adresse au peuple. Les élections leur furent favorables. Dalhousie voulut désapprouver l'Orateur : la chambre se refusa à en élire un autre et le gouverneur voulut se passer de Parlement ; mais un comité du Parlement Impérial inculpa toute son administration, et le duc de Wellington, qui venait au pouvoir, dut le rappeler pour l'envoyer commander dans l'Inde, les troupes et non les peuples. Sir James Kempt approuva M. Papineau comme Orateur et, non content de l'inviter à sa table, il accepta de lui un déjeuner. Le rôle de ce citoyen était beau alors. Mais, les nouvelles

fautes des Anglais aidant, ces triomphes firent bientôt de lui, non plus un Orateur ou Président de la chambre, mais un tribun populaire sans cesse haranguant, puis un dictateur omnipotent pour le malheur de ses compatriotes. (*) Il fut sans doute un orateur,—orateur populaire si l'on veut, car sans celà, comment eût-il remué les masses et maîtrisé ses collaborateurs ?

Un grand modèle
Je vois en Papineau
Quand, dans son zèle,
Par du neuf et du beau,
Il tonne, il grêle
Contre le plan nouveau.

dit la chanson *Les Orateurs Canadiens*, à propos de l'Union. Il eut du nerf dans ses paroles, et ne perdait point le fil de ses pensées complexes; cependant, si ses harangues furent telles que reproduites par M. Garneau, elles ne sauraient supporter l'impression.—Les choses s'envenimèrent jusque à Lord Gosford, qui promit tout et qui avait bonne volonté. M. Papineau, qui semblait viser à la puissance souveraine, et qui redoutait un accommodement, continua la lutte quoique abandonné par les Neilson, les Cuvillier, les Van Felson, les Debartzch et les Caron. Il se trouva dans une fause position; mais Sir Francis Bond Head le tira d'embarras en publiant ses instructions secrètes et en y mêlant celles de lord Gosford. Malheureusement aussi, M. Morin et M. Berthelot lui demeurèrent dévoués. Il méprisa alors les conseils de Joseph Hume, organisa le conseil central et permanent et les fils de la liberté, démoralisa la milice et prétendit faire élire des officiers et des magistrats par le peuple. Sommé, en qualité de major dans la milice, de répondre

(*) Whighs et Torys, par un tacite accord, laissent de côté le dédale d'embarras et d'obstacles où ce qu'ils nomment la fatalité a poussé l'Angleterre. Ils ne disent pas que Papineau, l'illustre agitateur de l'Amérique du Nord, préside la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, et combat victorieusement leur domination sur une contrée aussi grande que l'Europe.—*Charles Trolopp.*

de ses actes, il fit une réponse incivile autant qu'audacieuse. L'Assemblée des Cinq Comtés le précipita dans la révolte. Lord Gosford ayant proclamé la loi martiale après une longue léthargie, et émané des mandats d'arrestation, Papineau changeant de ton, écrivit à l'autorité qu'il espérait qu'on ne le rendrait point responsable des troubles qui éclataient dans la Province, que le peuple seul s'était décidé à maintenir ses droits, qu'il ne pouvait rien sur la volonté du peuple; mais il gagna en même temps le foyer de l'insurrection et se trouva avec le docteur Wolfred Nelson à St. Denis avant la lutte ; de là néanmoins, il gagna les Etats-Unis sans combattre, et sut se soustraire ainsi à l'orage qu'il avait amoncelé sur les chaumes de son pays. Il chercha à engager le gouvernement américain dans la lutte, mais sans succès, et fut supplanté à l'assemblée de Midlebury, dans le Vermont, par le docteur Robert Nelson, dont il ne voulut pas signer l'acte d'indépendance parceque, a-t-on dit, il contenait une clause contre le système féodal. Il paraît qu'il avait eu jusque-là le titre de Président de la République Canadienne, que son collègue assuma alors. Il gagna la France, où il vit Lammenais, Benjamin Constant et d'autres démagogues ; mais les radicaux anglais qui allèrent passer la belle saison à Paris, et entre autres M. Hume, s'abstinrent de le voir. Il publia dans le recueil parisien, *La Revue du Progrès* la première partie de son *Histoire de l'Insurrection Canadienne*, qui n'a rien d'historique, mais qui se laisse lire comme pamphlet politique. Quand il n'avait pas encore quitté l'Amérique, il reçut de lord Durham des ouvertures par le canal de son agent Wakefield, mais il les accueillit avec fierté. A l'avènement de ses anciens partisans au pouvoir, il fut fort caressé et recherché par l'administration La Fontaine ; il lui fut passé de l'argent *pour faire à Paris des recherches de manuscrits sur le Canada*, il put rentrer dans sa patrie en 1844, et on lui fit payer tous les arrérages de son salaire en qualité d'Orateur. Sous M. Viger, une chaire de botanique fut improvisée au collége McGill pour un de ses fils, qui avait fait de fortes études dans les pays étrangers ; un autre fut protonotaire. Il prit tout et ne s'ouvrit point ; mais ensuite, il se mit à lancer au vent des manifestes et à appeler la République. On

disait alors de lui comme des Bourbons, qu'il n'avait rien oublié ni rien appris : il avait appris pourtant que la constitution anglaise n'est point une magnifique fabrique élévée par des mains de geans. S'en suivit une polémique retentissante entre le docteur Wolfred Nelson, son ancien collégue, et lui, au sujet de sa fuite, au moment du danger en 1837. M. Papineau vaincu dans le collége électoral de Montréal, s'est depuis retiré de la vie politique et a eu pour successeur en 1854, M. A. A. Dorion, qui a été en état de faire une opposition qui eût plus verdeur, car M. Papineau n'avait plus de parti dans la Législature : il était presque complètement isolé. Il s'est trouvé à l'installation du Président Buchanân. M. Papineau a été un grand talent sans être en rien spécial ; il n'a été ni un homme d'état ni un politique habile. Sans avoir la bonhomie de Lafayette, il a été aussi inepte dans les momens de crise et toutes les fois qu'il s'est agi de reconstituer, sa philosophie politique ne consistant également que dans la décheanes des pouvoir : leur rôle a été purement négatif, mais il a eu de prodigieuses conséquences. M. Papineau triompha de lord Dalhousie et tua l'Union en 1823, et en 1837, il nous l'a préparée involontairement ; des révolutions et des remaniemens plus déplorables encore vont sans doute achever d'accomplir les destins qu'il nous a faits. Il a une notice biographique dans le *Dictionnaire de la Conversation*, ouvrage publié à Paris par une société d'hommes de Lettres. L'honorable Denis Benjamin Papineau, son frère, accepta le portefeuille de ministre des Terres de la Couronne dans le cabinet de M. Viger.

Paquin (Jacques) né à Deschambault, en son vivant curé de St. Eustache de la Rivière du Chêne et archiprêtre, fut ordonné le 24 Septembre 1814. Il montra beaucoup de courage civique durant les troubles politiques de 37 et 38, et a laissé un journal des événemens arrivés à St. Eustache, une oraison funébre de Monseigneur de Forbin-Janson et la première histoire ecclésiastique de son pays, qu'on a déplorablement perdue.

Pattinson (le major Richard) Gouverneur d'Heligoland dans l'Océan Germanique, est fils de Richard P. Pattinson de Sandwhich dans le Canada Supérieur. Il fit ses études aux Universités de Glasgow et de Cambridge, puis

servit quinze ans aux Indes. Il était Adjutant-Général de la cavalerie à *Alliwal*, se trouva à la bataille de *Maharagepour* en 1843, fit la campagne du *Suttledge*, eut un cheval tué sous lui au combat de *Buddewall*, et se trouva à *Sobraon*. Il eut trois médailles. "Few officers of his standing have had the good fortune to have seen so much hard fighting with such brilliant results," dit le colonel Lockyar. Il est revenu en Canada en 1850, a servi en Orient, où il a été un des organisateurs du contingent anglo-turc, et a été fait gouverneur d'Heligoland en 1857.

Parent (Etienne) depuis nombre d'années Assistant-Secrétaire-Provincial, situation où il a mérité des employés du gouvernement un tribut de reconnaissance et d'estime, est né à Beauport le 2 Mai 1801. Il a été membre du Parlement, et rétablit le *Canadien*, dont il a été durant quatorze ans rédacteur. Au Canadien, M. Parent a fait deux choses : il s'est accoutumé à écrire très purement, et bien que très vif de caractère, il abandonna à temps M. Papineau, et retint le District de Québec sur le penchant du précipice. Ses séries de lectures sur l'économie politique, le travail, le progrès, doivent le faire regarder comme un des plus beaux esprits de l'Amérique. Il y a un excellent portrait de lui par Hamel. M. Parent a été membre du Comité Exécutif de l'Exposition Canadienne à Paris.

Parkman (Francis) de Boston, littérateur contemporain et associé étranger de l'Institut Polytechnique de Montréal, auteur de la *Conspiration de Ponthiac*, livre qui réunit le mérite des recherches au mérite littéraire. M. Parkman s'occupe de recherches sur l'histoire de la colonisation française en Amérique, et est venu en Canada pour s'y procurer des documens.

Périnault (Pierre-Joseph) mort à Montréal le 29 Juin 1821, était natif de la même ville. Il alla étudier à Tours en France, chez un de ses oncles, Chanoine Grand-Chantre de cette métropole, et fit avec succès sa théologie dans la même ville. A la nouvelle de la révolution, son père l'alla chercher et ils se trouvèrent tous deux à Paris le jour du martyre de Louis XVI. De retour en Canada, il fut ordonné prêtre au mois d'août 1794. Homme pourvu des dons de la nature, de grands talents et de biens patrimoniaux qui lui donnaient £500 de revenus, l'évêque de

Québec l'envoyait partout où il y avait des constructions à faire, et ce bon ecclésiastique se prêtait aux vues de ses supérieurs malgré les réclamations de la nature et de faux amis, qui lui conseillaient une vie de repos et de jouissances. De la Rivière des Prairies, il fut envoyé à Kingston, et est mort curé de St. Roch de l'Achigan; mais il demanda à être inhumé à la Rivière des Prairies.

Perrault (Joseph François) père de l'agronomie en Canada, en son vivant protonotaire du District de Québec, un des plus beaux caractères auxquels Québec ait donné le jour, était fils d'un traitant puissant dont les affaires s'étendaient aux colonies anglaises et à St. Domingue. Il fut commis de son père et voyagea avant d'étudier. Quand il se livra à l'étude, il y avait peu de livres dans le pays; il en copia ou fit copier, en traduisit ou compila d'autres. Il traduisit *Burn's Practice* et la *Lex Parliamentaria* de George Petyt, donna un *Dictionnaire Portatif des Règles Parlementaires*, des Extraits des Régîtres du Conseil Supérieur et de la Prévôté de Québec, dédiés à Sir Francis Nathaniel Burton, un Abrégé de l'Histoire du Canada, plusieurs traités d'agriculture et un Système d'Education, sans parler de son *Autobiographie*, dédiée à lord Aylmer, et de grand nombre de manuscrits reliés. Il fonda des écoles d'après le système de Lancaster et des fermes modèles. Malheureusement, les livres de M. Perrault sont écrits sans aucune pureté ou correction de langage. Il paraît cependant qu'il faut faire une exception pour son traité de la grande et de la petite culture couronné par la Société d'Horticulture de New-York, car le savant Pascalis dit dans son Rapport : " Il paraît tirer la philosophie de son art d'une grande expérience; il enseigne une pratique judicieuse et une théorie saine. Il traite son sujet avec une charmante simplicité; il joint une méthode claire *à une telle pureté de langage*, que son ouvrage mérite d'être mis au rang des livres classiques. Son esprit d'humanité ne se borne pas à son seul pays; il entretient une correspondance avec les agronomes américains qui, pensons-nous, seront charmés de s'unir à lui dans ses travaux philosophiques, et qui seront heureux de répandre parmi nos fermiers les instructions de cet auteur." Quoi qu'il en soit, si l'on fait la part des tems et

des circonstances dans lesquels Joseph François Perrault a travaillé pour son pays, on peut certainement répéter ce que dit mon père à la fin de l'éloge qu'il a consacré à ce patriarche canadien dans l'Encyclopédie, cahier d'octobre 1842 : *fortunate senex, certe tua facta manebunt.* Il reste surtout le père de l'agronomie en Canada et un des grands zélateurs de l'éducation. Ses œuvres se continuent dans sa postérité. Joseph Perrault, son petit-fils, Secrétaire du Bureau d'Agriculture et rédacteur du journal depuis la mort de M. Evans, est élève du collége Royal de Cirencester et de l'Ecole Impériale de Grignon. Il a été Commissaire-Adjoint pour le grand concours agricole de 1856, à Paris, et chargé de l'achat des animaux pour l'Ecole Impériale.

Perrot (Nicolas) célèbre voyageur canadien d'une famille honorable, (qu'il ne faut point confondre avec Perrot, neveu par mariage de l'Intendant Talon, gouverneur de Montréal en 1672 et de l'Acadie en 1684, seigneur de l'Ile Perrot, et fameux par son duel avec M. de Ste. Hélène et ses démêlés avec le comte de Frontenac, puis avec les Sulpiciens, et qui alla finalement se faire tuer à la Martinique),—avait une intelligence remarquable et dut un bon fonds d'éducation aux Jésuites. Il amena beaucoup de guerriers sauvages à M. de La Barre revenant de sa malheureuse expédition contre les Cantons Iroquois. Après avoir cru participer à la victoire, il ne lui resta plus qu'à persuader à ces hordes d'observer la paix, et ce n'était point chose facile. Il n'avait pas peu contribué à les ranger sous l'obéissance du gouvernement de la Nouvelle-France et avait été le précurseur de M. de St. Lusson, subdélégué de l'Intendant Talon pour prendre possession du pays ; il lui avait préparé les voies. Il fit le premier connaissance avec les Miamis et Tetinchoua, leur chef, qui le reçut en guerrier, envoya au devant de lui et lui donna le spectacle d'un combat simulé. Perrot rapporte que ce Sachem avait 4000 hommes de guerre disponibles et une garde personnelle de 40 guerriers. Il faillit périr chez ce peuple, en 1696, et ne fut sauvé que par les Outagamis. Homme d'esprit et doué de grands talents naturels, il rendit de grands services à la Nouvelle-France comme voyageur et comme diplomate. On le retrouve interprète à la paix de 1701. Il

adressa au marquis de Vaudreuil un Mémoire relativement aux intérêts des Français dans l'ouest et laissa un manuscrit intitulé : *Mœurs, Coutumes et Religion des Sauvages dans l'Amérique Septentrionale*, qui a été utile à M. de La Potherie et même à Charlevoix. On lui doit la découverte des mines de la Rivière des Moines dans l'Iowa. Perrot avait un fort au lac Pepin. Un Canadien, redevenu Français, le général Perrot, était colonel de cavalerie en 1848, s'est avancé durant la deuxième révolution, et était Commandant-Général de la Garde Nationale de Paris en 1851. Il vient de repousser un collége électoral de France qui voulait l'élire dans la croyance qu'il s'engagerait à se ranger sur les bancs de l'opposition à Napoléon III.

Phelan (Patrick) troisième évêque de Kingston, n'a été titulaire qu'environ un mois, étant mort d'une maladie contractée aux obsèques de Monseigneur Gaulin, son prédécesseur. Né en Irlande en 1793, il suivit ses parens aux Etats-Unis, et Monseigneur Cheverus, depuis archevêque de Bordeaux et cardinal, mais alors évêque de Boston, l'envoya étudier au Collége de Montréal. Ordonné prêtre en 1825, au lieu de retourner à Boston, il s'agrégea à la Communauté de St. Sulpice. Nommé d'abord évêque de Carrhæ et Coadjuteur de Mgr. Gaulin, il fut créé *Administrateur Apostolique* en conséquence des infirmités de ce prélat par bref du pape Pie IX (1852) et signa en cette qualité les actes du concile de Québec, deuxième. Il a été le fondateur ou le bienfaiteur du collége de Regiopolis.

Pierron ou plutôt Péarron (*) (André) de la Compagnie de Jésus, le premier peintre connu en Canada, y arriva le 12 Juillet 1663. Il alla évangéliser les Iroquois. La Mère de l'Incarnation dit de lui dans ses Lettres : « Le père Pierron fait merveille chez les Agniers avec ses tableaux. Il est bon peintre ;—les Sauvages sont ravis de ses tableaux.» En 1668, il vint à Québec à pied *à la raquette*. L'année suivante, on écrit qu'il gouverne le pays des Agniers, où il passe pour le plus grand génie du monde,—qu'il a écrit aux gouverneurs anglais contre les abus

---

(*) Voir la liste Ecclésiastique.

de la traite de l'eau de vie et que ce bon Père prêche le jour et peint la nuit. La liste dit qu'il fut tué au mois de Mars 1673, d'où l'on peut conclure qu'il souffrit le martyre.

Pigeon (François) ami des arts et de l'éducation, fut ordonné prêtre le 16 Janvier 1803. Après avoir été Directeur du Séminaire de Québec, il devint curé de St. Philippe et fonda dans sa paroisse en 1826, une gazette appelée *le journal de St. Philippe*, qui se soutint six mois ou peut-être une année. On lui doit diverses autres publications, telles que des livres de prières, ses drames de Berquin à l'usage des enfans des Ecoles et sa réponse à Deshons Montbrun, avanturier français qui, pressé de se marier en Canada, et ne pouvant obtenir de dispenses de bans de M. Roux, se fit marier par un ministre protestant en tenant le Supérieur responsable de son acte. Cet ecclésiastique estimable est mort le 4 octobre 1838.

Picquet [François] de la Société de St. Sulpice et Docteur de Sorbonne, fondateur d'Ogdensburg dans le Canada Supérieur, né à Bourg en Bresse le 6 Decembre 1708, vint en Canada en 1733 et fut envoyé sept ans après à la mission du lac des Deux Montagnes, où il construisit un fort, dont on voit encore les restes. Il y réunit les tribus errantes des Algonquins et des Nipissingues. Ce fut en 1749 qu'il établit une nouvelle mission pour les Iroquois à La Présentation, aujourd'hui Ogdensburg, et M. Hodgins le signale comme le fondateur de cette ville. En 1752, il rassemblait 400 Sauvages qui se donnaient à la France et au christianisme par son entremise, dans un traité figuré par les dames canadiennes sur un guidon qui se conserve encore à la mission du Lac, le baron de Longueuil étant Commandant-Général de la Colonie, M. Boucher de LaPérière,Gouverneur de Montréal,*Gubernator*, et le chevalier de Lacorne, interprète. L'Intendant Hocquart l'appèle l'apôtre des Iroquois, Duquesne disait que sa personne valait dix régimens, et les chroniqueurs des colonies anglaises l'appèlent erronément le Jésuite de l'Ouest. Il passa à la Louisianne en 1760 et y séjourna deux ans. De retour en France, il reçut du Clergé, en 1766, une gratification qui lui fut renouvelée en 1770. Il alla à Rome en 1777, et travailla jusque à sa mort pour le bien de l'humanité. Aussi le pape lui fit-il compter 5000 francs ; et

le roi de France rémunéra de même ses services. C'était faire la charité au père des pauvres et des affligés de toute sorte, car il n'en était pas plus riche. Il mourut le 15 Juillet 1781, chez sa sœur, à Venjon, petit bourg du département de l'Ain. Il paraît que Lalande, l'incrédule, fit son éloge à l'Académie. Voir de plus, les *Lettres Edifiantes*.

Piskaret, surnommé l'Achille du Canada, le plus grand chef connu des Algonquins ou même de son temps parmi les tribus du Nord selon le biographe Thatcher, n'ayant pu, à la tête de 700 guerriers attirer les Iroquois au combat, se mit à la tête de petits partis, et à faire dans les Cantons des expeditions du genre de celles de Diomède et d'Ulysse dans le camp des Troyens. Dans un combat naval sur la rivière du Nord, il tira des armes à feu plus que les Français n'en savaient faire eux-mêmes, et imita la mitraille par un expédient ingénieux qu'on trouvera décrit dans Bacqueville de La Potherie ou dans mes *Sagamos Illustres*. Il n'avait qu'un *canot* contre cinq, qu'il détruisit tous. Logé dans un arbre creux au centre du pays des Iroquois et en plein hiver, il alla trois différentes nuits, faire mains basses sur des Iroquois endormis et échappa à toute poursuite. Les chroniqueurs nous disent qu'il prenait l'élan à la course. Il portait des raquettes et les avait chaussées le devant derrière, ce qui trompa encore ses ennemis. Il parut aux conférences de 1646, et ratifia la paix en disant : " Voici une pierre que je mets sur la sépulture des guerriers qui sont morts, durant la guerre, afin que nul n'aille remercier leurs os, ni ne songe à les venger." Dans une nouvelle guerre, un jour qu'il revenait seul de la chasse, il fit rencontre de six éclaireurs iroquois qui, n'ôsant l'attaquer ouvertement, entonnèrent à son approche le chant de paix. Il les prit pour des ambassadeurs allant aux Trois-Rivières ou à Québec, et fit route avec eux. Mais il y en eut un qui resta en arrière, sous prétexte de se reposer : le retardataire revînt tout-à-coup sur Piskaret, et le renversa mort, d'un grand coup de tomahawk sur le derrière de la tête. Ainsi finit ce terrible Algonquin.

Pitt (William) le plus grand ministre qu'ait eu l'Angleterre.–Dans la constitution qu'il donna au Bas-Canada en 1791, il fut aussi libéral que possible ; mais à com-

mencer par le duc de Portland, on se mit à gâter son ouvrage. Fesant allusion au commerce de bois &c. &c., il mit pour exergue sur le sceau provincial ces mots latins: *Ab ipso ducit opes, animunque ferro.*

Plessis (Joseph Octave) le plus grand homme qui ait occupé le siége de Québec depuis François de Laval Montmorency, le premier Pontife canadien qui soit allé à Rome, et le seul qui ait été nommé par le Roi au Conseil Législatif, naquit à Montréal le 3 Mars 1762, d'un forgeron selon Herman Witrius Ryland, et fut ordonné prêtre à Québec le 11 Mars 1786. Il fut tour à tour professeur d'humanités au collége de St. Raphaël, employé au Sécrétariat de l'évêché de Québec et curé de la capitale. Le 6 Septembre 1797, il fut élu Coadjuteur de Monseigneur Denaut, et obtint l'agrément royal donné par Sir Robert Prescott; mais le vénérable pontife Pie VI avait été trainé en captivité par les sans-culottes, et après sa mort, l'église fut quelque temps sans chef. La nominatien de Monseigneur Plessis, qui s'était fait attendre si longtems, fut un des premiers actes du pontificat de Pie VII, exalté à Venise à la faveur des victoires de Souwarow puis de Melas. Les bulles, datées du 26 avril 1800, le nommaient évêque de Canatte en Palestine, avec la succession au siège de Québec. Il prononça à Québec en 1799, n'étant encore qu'élu, l'allocution à l'occasion de la bataille navale d'Aboukir. Sacré le 25 janvier 1801, il s'interressa durant sa coadjutorerie à la fondation du collège de Nicolet, (au quel il obtint plus tard une charte royale) et d'écoles primaires à Québec, et discuta les prétendues prérogatives royales quant au patronage et autres matières avec les officiers de la Couronne. Ryland nous a conservé un entretien à ce sujet entre ce prélat et Sewell, publié dans le sixième volume de Christie. Il succéda à Monseigneur Denaut et prit possession de son siége le 17 janvier 1806. On vit en lui un pontife à la fois loyal, ferme et politique, qui eut besoin de toute son habileté dans ses relations avec certains gouvernans. Aussi le gouvernement anglais fut-il lent à lui accorder la confiance qu'il acquit plus tard. Craig, qui le travailla beaucoup pour lui faire accepter de grands honneurs et émolumens moyennant la reconnaissance de la suprémacie du Roi, qui nomme-

rait aux bénéfices, le croyait en correspondance avec les évêques d'Irlande et le célèbre Milner, évêque de Castabala : il l'écrivait au ministère anglais. Sous Prévost, Plessis commença à recueillir les fruits de sa constance et de ses services, et triompha au moins partiellement de l'opposition qu'on avait faite à l'ordonnance provinciale de 1791, puisque Sir George reconnut d'abord son titre de *Surintendant de l'Eglise Catholique Romaine*, puis, à sa demande, *d'Evêque Catholique Romain de Québec,* se fondant, dit M. Christie, sur une dépêche dans laquelle lord Bathurst semblait reconnaître sa qualité. Quand Pie VII, délivré de captivité, rétablit les jésuites, Plessis voulut former des sujets à Québec, et écrivit en Russie pour se procurer un religieux propre à devenir l'instituteur des Canadiens qui entreraient dans l'ordre, mais ce beau dessein ne réussit pas. Il fut sommé par le Roi au Conseil Législatif en 1818, et l'on trouva en lui un sénateur à la fois patriote et loyal. En 1821, quand la majorité du Conseil Législatif enrégistra une résolution de ne concourir à aucun bill de la chambre basse relatif à la liste civile qui contiendrait des items, ce prélat fut d'un avis contraire avec le juge Olivier Perrault; il jugea cette résolution prématurée ou trop générale et ne contenant pas une spécification précise des objets compris sous le nom de liste civile. L'infatigable pontife méditait l'érection de toutes les colonies anglaises en une province ecclésiastique, dont Québec serait la Métropole. Il partit pour l'Angleterre et pour Rome en 1819. Les services éminens qu'il avait rendus à l'Angleterre durant la révolution française puis durant la guerre de 1812,—sa qualité de Conseiller du Roi, lui ménageaient un accueil distingué de lord Bathurst, avec qui il eut plusieurs conférences à sa maison de campagne. (*) S'il ne put le faire consentir à l'érection formel-

---

(*) Although His Grace (le duc de Richemond) were to remain entirely inactive, it is very certain that neither the gentlemen of the Seminary, nor the *Nuncio* who is now on his way to England, will continue so. The inordinate ambition of the one, and the zeal of bigotry of both these parties may assure you of this.

H. W. Ryland.

le d'un archevêché à Québec, et d'évêchés a Montréal, Kingston &. il put avoir des évêques régionnaires à Kingston, à la Rivière Rouge, dans les provinces du Golfe &; leurs bulles ne les dénommaient point seulement *auxiliaires*, mais *suffragans* de l'évêque de Québec, qui fut ainsi assimilé aux évêques Métropolitains des premiers siècles de l'Eglise, avant qu'on ne connût le titre d'archévêque. Quant à la Nouvelle-Ecosse, le souverain pontife y avait placé un Vicaire-Apostolique. Ce fut Monseigneur Edmond Burke, ex-grand Vicaire de Plessis, qui l'avait sacré en 1818,, avant son départ pour l'Europe. Durant son séjour à Londres, il se lia d'amitié avec le célèbre docteur Poynter, Vicaire Apostolique de cette capitale, qui lui écrivit en 1823, sur les difficultés de l'administration eclésiastique en Canada, une lettre que notre premier pasteur fit publier et répandre. Il fut de retour à Québec le 16 août 1820, et fut reçu avec de grandes démonstrations de respect et d'affection par les habitans de Québec. Il était accompagnè de l'abbé Lartigue, nommé *suffragant et auxiliaire* pour le District de Montréal, où déjà Monseigneur Hubert avait voulu faire ériger un siége épiscopal. Il l'y sacra dans l'ancienne église paroissiale en 1821, et le soutint dans ses difficultés avec le Séminaire. Le Mandement d'installation émané par Monseigneur Plessis accordait aux *suffragans auxiliaires* les mêmes honneurs qu'à lui. Le séminaire de St. Sulpice, l'abbé Chaboyez firent de l'opposition ; le grand Vicaire Cadieux et un autre jouteur, sous le pseudonyme d'Hospice Bedard, défendirent le bref du pape et le Mandement, qui étaient également attaqués. On sait que cette querelle ecclésiastique alla très loin et qu'elle aurait été digne d'un *Lutrin*, des hommes aussi éminens que Monseigneur Plessis, Monseigneur Lartigue, le supérieur Roux et M. Le Saulnier y ayant eu chacun leurs torts. Joseph Octave Plessis mourut à l'Hôpital-Général de Québec le 4 Décembre 1825, âgé de 62 ans et 9 mois, et fut inhumé le 7 avec tous les honneurs religieux et civils, les troupes de la garnisson formant une double haie sur le passage du convoi, que suivait lord Dalhousie avec son état major et tous les dignitaires de la Colonie. Son cercueil fut placé dans le sanctuaire de la cathédrale au lieu où l'on chante l'Evangile. Son

cœur fut déposé le 14 du même mois dans le mur d'une des chapelles de l'église St. Roch, et un monument de marbre fut élevé auprès de ce lieu. Un marbre tumulaire a aussi été placé le 2 Décembre 1833 dans le sanctuaire de la cathédrale audessous de sa tombe. On conserve la correspondance de ce prélat, qui est des plus importantes, et une série de sermons latins pour les réunions du Clergé. Parmi les pièces curieuses de la bibliographie canadienne, se trouve le *sermon à l'occasion de la victoire remportée par les forces navales de S. M. B. dans la Méditerranée les* 1er *et* 2 *Août* 1798 *sur la flotte française, prononcé dans l'église cathédrale de Québec le* 16 *Janvier* 1799 *par Messire J. O. Plessis, curé de Québec, Coadjuteur élu, et précédé du Mandement de Mgr. Denaut, Québec* 1799. On a la gravure du portrait en pied de J. O. Plessis. La figure est belle et imposante. La plus grande gloire de ce grand homme se perpétua dans ses œuvres et les ecclésiastiques éminens qu'il forma,—les Lartigue, les Provencher, les Burke, les McEachern, les McDonell, les Demers, les Maguire et tant d'autres. Voici le jugement que porte sur ce prélat la *Revue Canadienne* [*Canadian Review*], journal anglais du temps. " *The death of the protestant Bishop did not long precede that of Mgr. Joseph Octave Plessis, the Roman Catholic Bishop of the Province, who, on the 4th of December, at Quebec, terminated his mortal career. In the decease of this prelate, his church has to lament an able, temperate, yet zealous indefatigable chief; his flock a human, benevolent and charitable pastor, ever alive to their wants and prompt to administer, and the king a tried and loyal subject; there was in short among all classes and persuasions but one sentiment of regret for the loss,—and respect, and veneration for the memory of this benevolent christian and truly exemplary character. His remains were conveyed with all the civil and military honors from the Hospital-General, where he had closed his life, to the Chapel of the Hôtel-Dieu, and from thence, on the day of interment to the Parish Church of the Upper Town, were he was interred on the right of the altar, in presence of the Governor-in Chief and heads of all the various departments and an immense concourse of inhabitants, who all wished to express the high opinion they entertained of the zeal, charity and loyalty for which he was not more conspi-*

suous than he was for the talents which adorned the high, and important office he had so ably discharged since 1806. L'abbé Raimbault lui a consacré une oraison funèbre.

Pontbriand (Henri Marie Dubreuil de) sixième évêque de Québec, d'une des grandes familles nobiliaires de Bretagne, naquit à Vannes et fut d'abord Abbé de Maubec. Sa mère avait une grande réputation de sainteté. Ayant été choisi pour succéder à Mgr. de l'Aube-Rivière, il obtint ses bulles de Benoit XIV le 6 Mars 1541, prêta serment au Roi entre les mains du cardinal prince de Rohan, et fut sacré à Paris par l'archevêque Gaspard de Vintimille. Arrivé à Québec le 17 août, il prit possession de son siége le 30. L'auteur des *Mémoires* publiés par la Société Littéraire et Historique prétend qu'il prêchait et chantait mal, qu'il était d'un commerce peu agréable, et qu'il était enclin à des *brusqueries messéantes à son caractère.* Quoi qu'il en soit, ces défauts, s'il les eut, étaient rachetés par de grandes vertus. Il édifia toute la Colonie en 1755 par son dévouement héroïque auprès des pestiférés. Dans la dernière campagne de Montcalm, les ravages du bombardement, qui abattirent la cathédrale et son palais, l'obligèrent de se réfugier au Séminaire de Montréal, où toutes les autorités se rendaient d'ailleurs. Il émana en cette occasion un Mandement plein d'onction et de patriotisme. Il mourut dans les bras dss Sulpiciens le 8 Juin 1760, et fut inhumé le 10, dans l'église paroissiale. L'abbé Jolivet, prononça son oraison funèbre. La translation de ses restes dans la grande église paroissiale d'aujourd'hui a été faite, il y a déjà un nombre d'années, par les évêques de Telmesse et de Juliopolis.

Ponthiac, fameux chef de guerre Outaouais que le géographe Balbi appèle le plus formidable Sauvage que l'on connaisse, et que le xénophane Beltrami surnomme le Spartacus moderne, commandait sa tribu à la défaite du général Braddock, l'an 1755. Dans une autre occasion, il secourut le Détroit ménacé. Ami sincère des Français il ne put voir d'un œil tranquille la conquête de 1760, et commença dès lors à déployer toute l'énergie de son caractère. Les lacs venaient d'être livrés au major Rogers, fameux partisan et délégué de lord Amherst. Ponthiac conçut le vaste projet de réunir les tribus de l'Ouest et du Sud Ouest dans une irruption qui devait expulser les

Anglais, et croyait-il peut-être ramener les Français dans son voisinage. Le plan qu'il adopta suppose chez ce Sauvage un génie extraordinaire et un courage de première force. C'était une attaque sémultanée et soudaine contre tous les postes que les Anglais occupaient autour des tribus, aux deux extrémités du lac Ontario, au midi et à l'occident de l'Erie, autour du Michigan, sur l'Ohio, l'Ouabache et l'Illinois. On tenait sur cette immence étendue Frontenac, Pittsburg, Buffalo, Niagara, Sandoske le Détroit, Michillimakinac &c. La plupart de ces postes étaient des entrepôts de commerce plutôt que des forteresses ; mais ils étaient encore formidables contre des Sauvages. Ils commandaient les grandes avenues aux eaux du nord et de l'ouest. Ponthiac, instruit qu'il était de la géographie de ces régions, comprit que leur conquête lui ouvrirait tous les passages. Le drapeau britannique devait être abbattu au même instant, et pour assurer l'ensemble nécessaire, le Sachem ne se prépara qu'en secret. Il ouvrit d'abord son plan aux Outaouais et le developpa avec toute l'éloquence sauvage. Il fit jouer le ressort de l'ambition et de la crainte,—de l'espoir et de la cupidité, et rappela le souvenir des Français. Des Outaouais l'ardeur se communiqua aux autres peuples, qui se réunirent dans un grand Conseil. Ponthiac y pénétra dans tous les replis de leur caractére, et il les fixa tous en démêlant leurs intérêts divers,—en donnant surtout son projet comme inspiré à un Chef Lenni-Lénape. Chipeouais, Yendats, Poutéouatamis, Sakis, Ménomènes, Lenni-Lènapes, Mississagués, Outuouais, Chaouanis et Miamis marchèrent sous un même drapeau —les plumes attachées à la chevelure de Ponthiac ! L'alliance des Cantons Iroquois acheva le chef-d'œuvre de la politique sauvage, qui combina ce gigantesque plan de fédération et d'attaque embrassant tout jusques à la rivière Potomac. L'œuvre de la destruction commença en même temps sur tous les points, et de onze postes, neuf succombèrent, entre autres Presquîle et Milchillimakimae. La Pensylvanie, la Virginie, la Nouvelle-York firent cruellement saccagées. Le terrible Chef mit le siège devant le Détroit, où le major Gladwin commandait 300 soldats, le 10 Mai 1764, et logea ses guerriers dans les faubourgs. Gladwin, innacoutumé à la guerre

des sauvages et craignant un assaut, voulait se retirer à Niagara et n'en fut empêché que par les Canadiens. Cependant Sir B. Devers fut battu en voulant secourir la place. Une flotille parut ensuite à la vue du fort. La garnison monta aussitôt sur les bastions et l'on entendit en même temps le *sassakoue'* ou cri de guerre des Outaouais. Ponthiac s'était allé poster à la Pointe Pelée. Trente bâteaux chargés de troupes furent attaqués et pris à la vue du fort. Les guerriers remontèrent la rivière en triomphe, contraignant les Anglais de ramer, et passèrent devant la place. La garnison fut plus heureuse au mois de juin. Un vaisseau de guerre ayant paru devant le fort, Ponthiac arma ses canots et crut le prendre à l'abordage ; mais le capitaine, qui avait fait cacher les soldats à fond de cale, les envoya tout-à-coup sur le pont et jeta d'une seule décharge, les assaillans sur le carreau. Le Sachem, surpris, n'abandonna pas cependant encore l'espoir du triomphe. Il fit faire des radeaux avec des débris de maisons, et les chargea de matières combustibles en guise de brulôts ; mais ses guerriers ne comprirent rien à cette nouvelle invention, qui n'eut pas d'effet, et le Détroit fut ravitaillé et secouru. Le 22 juin, 300 hommes arrivèrent et on se résolut à une attaque générale sur le campement de Ponthiac. Celui-ci mit en sûreté les femmes et les enfans, et dressa deux ambuscades. Il laissa les Anglais s'avancer jusques au pont qui a retenu le nom de *Bloody Bridge* ; mais la petite armée n'y fut pas plus tôt arrivée, qu'elle se vit assaillie par un feu bien nourri et masqué. Le commandant tomba frappé à mort et les troupes furent mises en désordre : elles se rallièrent, et toutes les ambuscades furent balayées à la bayonnette. Ponthiac revint néamoins à la charge et les Anglais rentrèrent avec une perte énorme de cent-dix hommes tués ou blessés. Il resta sous les murs du Détroit jusque au 18 août, mais le vieux général Bradstrect marchait à la tête de 3000 hommes, le brigadier Bouquet remportait une victoire et 600 hommes venaient du Canada. Ponthiac retraita furieux et en combattant avec le major Wilkins, jusque aux Illinois. Il conserva dans son alliance les Miamis et les Mascoutins, et demeura redoutable. Le major Loftus, envoyé, pour le soumettre, fut repoussé ; le lieutenant

Frazer fut réduit en captivité avec le détachement qu'il conduisait, La douceur réussit mieux ; le gouvernement, dans la vue de ce l'attacher, lui fit une pension considérable, tout en continuant à le craindre, comme les Romains avaient craint Annibal. Le major Rogers lui envoya un jour de de l'eau de vie. Quelques guerriers, qui l'entouraient, frémirent à la vue de cette liqueur, qu'ils croyaient empoisonnée, et voulurent le dissuader d'en boire :—“ Non, leur dit Ponthiac, celui qui recherche mon amitié ne peut songer à m'ôter la vie ! ” et il prit la boisson avec l'intrépidité d'Alexandre prenant la potion de son médecin Philippe. Il finit en 1767, près de St. Louis, où il fut assassiné par un Péoria, corrompu par un Anglais. Le commandant de St. Louis, Laclède, l'enterra dan le fort avec les honneurs militaires, et ses guerriers lui firent un terrible holocauste en exterminant presque toutes les tribus des Illinois. Le biographe Thatcher dit qu'il est probable que son influence et son génie furent sans précédent dans l'histoire de sa race. L'histoire, ajoute-t-il,—loin d'ajouter à l'idée que s'en forment les tribus du Nord, le réduit à nos yeux à ses justes proportions ; mais la tradition le mesure aux Hercules de la Grèce. (*) Cet incompréhensible Sauvage chercha à mettre ses sujets en état de manufacturer les draps et les étoffes comme les Anglais, et offrit au major Rogers une partie de son territoire, s'il voulait entretenir quelques Outaouais dans les manufactures d'Angleterre. Il étudia la tactique de nos troupes, et en raisonnait avec une sagacité peu audessous de la science. Ce qui est plus étonnant encore, il établit une sorte de banque à sa façon. Elle donnait des billets de crédit qui portaient l'image de ce qu'il voulait qu'on lui donnât, et son sceau, qui était la figure d'une loutre. En s'emparant du Détroit, il voulait en faire le siége de sa domination, qui aurait sans doute été redoutable aux nouveaux possesseurs du Canada. L'auteur qui a parlé le plus au long de Ponthiac est M, Francis Parkman dans *La Conspiration de Ponthiac* . Il cite *Ponteah*, er

(*) Et M. Thatcher aurait dû ajouter que la mythologie a beaucoup exagéré la puissance des héros.

the Savages of America, a Tragedy, London, Printed for the author, and sold by S. Millan opposite the admiralty, Whitehall 1766, pièce qu'il attribue à Rogers lui-même.

Potherie (Leneuf Bacqueville et Le Roy de la) tous trois seigneurs en Canada.—Jacques Leneuf de La Potherie gouverneur des Trois-Rivières et Lieutenant de M. de Mesy, fut commandant-général du pays à sa mort, jusque à l'arrivée du marquis de Tracy et de M. de Courcelle, et eut de grandes difficultés avec le Conseil Supérieur, qui voulut ne le regarder que comme commandant des troupes et non comme gouverneur *ad-interim.*—Bacqueville de la Potherie, né oux Antilles, est bien connu comme historien de la Nouvelie-France.—Le Roy de La Potherie, Commissaire Ordonnateur à Montréal, se distingua comme administrateur par deux Mémoires au ministre de la Marine au sujet du gouvernement et de l'industrie.

Power (Michel) premier évêque de Toronto, né à Halifax en 1803, fit ses études classiques à Montréal, et ses études théologiques au Séminaire de Québec. Ordonné prêtre au mois d'août 1827, il fut employé successivement à Drummondville, à la Petite Nation et à La Prairie, où il fut créé chanoine honoraire et Grand-Vicaire par Mgr. Bourget. La partie la plus à l'ouest du Canada Supérieur qui avait fait partie du diocèse de Kingston, ayant été érigée en évêché par Grégoire XVI le 17 Décembre 1841, Michel Power fut nommé premier évêque du nouveau diocèse avec le pouvoir d'en désigner les limites, de fixer son siége dans le lieu qui lui paraîtrait le plus convenable, et de prendre son titre de la ville où il s'établirait. Ce prélat fut sacré le 8 Mai 1842, et marqua le même jour les limites du nouveau diocèse, qui comprend toute cette partie du Haut-Canada sitnée à l'ouest du District de Newcastle et au nord-ouest des lacs et rivières connus sous le nom de Moon et Muskogo. Il prit aussi le même jour son titre de la ville de Toronto où il fixa son siége, [dont il prit possession le 26 juin de la même année,] avant de quitter La Prairie, où il fut sacré, et Montréal, où il bénit la première pierre du monastère de la Providence. Le 15 Septembre, Sir Charles Bagot fit, au nom de la Reine, et en vertu d'une dépêche du ministre des Colonies, la reconnaissance civile du nouvel

évêque. Le 29 du même mois, le souverain pontife confirma tout ce qui avait été fait par ce prélat pour l'établissement du nouveau diocèse et reconnut son titre d'évêque de Toronto. Monseigneur Power régla son diocèse dans un synode : il construisit une cathédrale et un palais épiscopal, et appela à lui les Jésuites, qui l'aidèrent puissamment. Après avoir fait un voyage en Europe dans l'intérêt de son église, l'actif et zélé pontife succomba, victime de son dévouement auprès des pestiférés Irlandais, le 1er Octobre 1847.

Pressard (Colomban Sébastien) dixième Supérieur du Séminaire des Missions Etrangères à Québec et Grand-Vicaire, était de la famille d'un Conseiller au Conseil Supérieur, et se rendit lui-même habile dans la jurisprudence. Né en 1713, il vint en Canada en 1741 avec quatre autres prêtres, entre autres, Jean Olivier Briand, et fut élu Supérieur après François Sorbier de Villars. Lord Dorchester l'associa à Cugnet pour la rédaction d'un code de lois qu'il voulait que l'Angleterre sanctionnât pour cette Colonie en 1773. Il mourut à l'Hôpital-Général le 27 Octobre 1777. M. Gravé de La Rive lui succéda dans la supériorité.—Voyez *Cugnet*.

Prevost (Sir Austin) né en Suisse, d'abord Major dans l'armée conquérante du Canada puis membre du Conseil Supérieur, devint ensuite général et chevalier, s'immortalisa par ses conquêtes dans le Sud et sa défense de Savannah contre les 8000 Américains du général Lincoln et la flotte de vingt vaisseaux de ligne de l'amiral comte D'Estaing, soutenue par 3000 soldats français de débarquement.

II (Sir George) fils du précédent, Lieutenant-Général et Baronet, habile capitaine et gouvernant aimable, né à New-York le 19 Janvier 1767, épousa le 19 mai 1789, Catherine, fille de John Phipps, Ecuier. Il défendit avec succès la Dominique contre l'amiral Missiessy, et conquit la Martinique et la Guadeloupe sur Napoléon. Sa récompense fut le titre de Baronet, en 1805, puis la lieutenance de la Nouvelle-Ecosse. A l'approche de la guerre avec les Etats-Unis, en 1811, il remplaça l'odieux Sir James Craig, sous lequel les Canadiens auraient refusé de marcher à la défense du pays, et qui ne songeait qu'à

se renfermer dans Québec. Il en fut bien autrement avec Prevost. Ce général, qui trouva le pays divisé en deux factions au dedans avec une guerre imminente au dehors, gagna de suite les cœurs des Canadiens. Il n'avait point de troupes, les légions britanniques étaient occupées sous Wellington. Il crut les Canadiens capables de défendre leur pays, et les Canadiens se rangèrent avec dévouement sous ses drapeaux et sous la conduite des mêmes hommes qui avaient paru des traîtres à son prédécesseur. Son Parlement l'autorisa à incorporer et à mettre sur pied, en cas d'invasion, toute la milice canadienne, et ainsi, la Législature fit ce que n'avait pu faire Carleton lui-même ,—de tous les Canadiens autant de soldats. Elle fit plus....elle autorisa le général à émettre des billets d'armée au montant de £250,000 pour subvenir aux frais de la guerre, et les déclara monnaie courante et légale. Dans ses attaques de Sackett's Harbour et de Plattsburg, où il marcha avec une armée de 14,000 hommes, Sir George Prevost se montra pour l'offensive capitaine indécis et inepte,—tout-à-fait incapable en un mot dans cette ligne. Mais l'organisation et la physionomie des divers corps canadiens qu'il créa,—Voltigeurs, Guides &c. et la manière dont il échellona ces troupes pour prévenir ou repousser à deux reprises l'invasion des armées américaines, prêtes à percer de trois côtés à la fois, le mettent au premier rang comme organisateur et général propre à la défensive. Il avait certainement une spécialité précieuse en ce genre. Bien différent des Braddock et des Dieskau, on doit le regarder comme le capitaine qui a le mieux compris le système de guerre que suggère la nature du terrain en Amérique. Organiser, savoir occuper le terrain n'étaient pas encore des gages suffisans de succès ; il fallait souffler dans les cœurs de soldats improvisés le feu de la guerre, ou ranimer du moins l'ancienne ardeur martiale des Canadiens. Personne ne s'y montra plus propre que Sir George Prévost, dont les ordres-généraux sont des modèles après ceux de Bonaparte et de l'archiduc Charles. En un mot, le concours inoui de tout un peuple d'origine française avec lui pour une défense qui eut un aussi étonnant succès, est une époque grande et mémorable dans notre histoire et dans l'histoire militaire. Si donc Sir James Lucas Yeo,

évêque. Le 20 du même mois, le souverain pontife confirma tout ce qui avait été fait par ce prélat pour l'établissement du nouveau diocèse et reconnut son titre d'évêque de Toronto. Monseigneur Power régla son diocèse dans un synode : il construisit une cathédrale et un palais épiscopal, et appela à lui les Jésuites, qui l'aidèrent puissamment. Après avoir fait un voyage en Europe dans l'intérêt de son église, l'actif et zélé pontife succomba, victime de son dévouement auprès des pestiférés Irlandais, le 1er Octobre 1847.

Pressard (Colomban Sébastien) dixième Supérieur du Séminaire des Missions Etrangères à Québec et Grand-Vicaire, était de la famille d'un Conseiller au Conseil Supérieur, et se rendit lui-même habile dans la jurisprudence. Né en 1713, il vint en Canada en 1741 avec quatre autres prêtres, entre autres, Jean Olivier Briand, et fut élu Supérieur après François Sorbier de Villars. Lord Dorchester l'associa à Cugnet pour la rédaction d'un code de lois qu'il voulait que l'Angleterre sanctionnât pour cette Colonie en 1773. Il mourut à l'Hôpital-Général le 27 Octobre 1777. M. Gravé de La Rive lui succéda dans la supériorité.—Voyez *Cugnet*.

Prevost (Sir Austin) né en Suisse, d'abord Major dans l'armée conquérante du Canada puis membre du Conseil Supérieur, devint ensuite général et chevalier, s'immortalisa par ses conquêtes dans le Sud et sa défense de Savannah contre les 8000 Américains du général Lincoln et la flotte de vingt vaisseaux de ligne de l'amiral comte D'Estaing, soutenue par 3000 soldats français de débarquement.

II (Sir George) fils du précédent, Lieutenant-Général et Baronet, habile capitaine et gouvernant aimable, né à New-York le 19 Janvier 1767, épousa le 19 mai 1789, Catherine, fille de John Phipps, Ecuier. Il défendit avec succès la Dominique contre l'amiral Missiessy, et conquit la Martinique et la Guadeloupe sur Napoléon. Sa récompense fut le titre de Baronet, en 1805, puis la lieutenance de la Nouvelle-Ecosse. A l'approche de la guerre avec les Etats-Unis, en 1811, il remplaça l'odieux Sir James Craig, sous lequel les Canadiens auraient refusé de marcher à la défense du pays, et qui ne songeait qu'à

se renfermer dans Québec. Il en fut bien autrement avec Prevost. Ce général, qui trouva le pays divisé en deux factions au dedans avec une guerre imminente au dehors, gagna de suite les cœurs des Canadiens. Il n'avait point de troupes, les légions britanniques étaient occupées sous Wellington. Il crut les Canadiens capables de défendre leur pays, et les Canadiens se rangèrent avec dévouement sous ses drapeaux et sous la conduite des mêmes hommes qui avaient paru des traîtres à son prédécesseur. Son Parlement l'autorisa à incorporer et à mettre sur pied, en cas d'invasion, toute la milice canadienne, et ainsi, la Législature fit ce que n'avait pu faire Carleton lui-même,—de tous les Canadiens autant de soldats. Elle fit plus....elle autorisa le général à émettre des billets d'armée au montant de £250,000 pour subvenir aux frais de la guerre, et les déclara monnaie courante et légale. Dans ses attaques de Sackett's Harbour et de Plattsburg, où il marcha avec une armée de 14,000 hommes, Sir George Prevost se montra pour l'offensive capitaine indécis et inepte,—tout-à-fait incapable en un mot dans cette ligne. Mais l'organisation et la physionomie des divers corps canadiens qu'il créa,—Voltigeurs, Guides &c. et la manière dont il échellona ces troupes pour prévenir ou repousser à deux reprises l'invasion des armées américaines, prêtes à percer de trois côtés à la fois, le mettent au premier rang comme organisateur et général propre à la défensive. Il avait certainement une spécialité précieuse en ce genre. Bien différent des Braddock et des Dieskau, on doit le regarder comme le capitaine qui a le mieux compris le système de guerre que suggère la nature du terrain en Amérique. Organiser, savoir occuper le terrain n'étaient pas encore des gages suffisans de succès ; il fallait souffler dans les cœurs de soldats improvisés le feu de la guerre, ou ranimer du moins l'ancienne ardeur martiale des Canadiens. Personne ne s'y montra plus propre que Sir George Prévost, dont les ordres-généraux sont des modèles après ceux de Bonaparte et de l'archiduc Charles. En un mot, le concours inoui de tout un peuple d'origine française avec lui pour une défense qui eut un aussi étonnant succès, est une époque grande et mémorable dans notre histoire et dans l'histoire militaire. Si donc Sir James Lucas Yeo,

son lieutenant à la tête des forces navales, (*) l'accusa plausiblement de la perte de la flotille du lac Champlain et le fit rappeler pour aller se disculper en Angleterre, il semble qu'il y avait des raisons d'état assez puissantes pour la Grande-Bretagne de surseoir à l'examen de l'accusation, et pour ne pas arracher à un peuple qui venait de bien mériter d'elle, un gouverneur chéri, auquel Bourdages proposa même de voter une statue équestre. Mais le danger était à peine passé, que lord Bathurst recommença à maltraiter les Canadiens. Le Parlement, le Clergé et les citoyens s'adressèrent à l'envi au prince régent pour faire la louange du bien-aimé gouverneur qu'on nous ravissait et pour affaiblir le poids des accusations portées contre lui. (‡) Mais Prevost avait régné dans les cœurs de tout un peuple ;—il avait défendu victorieusement ses foyers et s'était attendu à vivre en conséquence dans la postérité. Le passage trop soudain des espérances de gloire aux appréhensions de la flétrissure que pouvaient lui infliger ses ennemis, le mit au tombeau avant que la Cour Martiale ne se fût assemblée. Les lieutenans et les vieux soldats de Wellington, qu'il conduisit à la défaite, mettant en contraste leur honte avec les gloires des jeunes miliciens Canadiens, s'exclamaient unanimement contre lui, et plusieurs avaient brisé leurs armes d'indignation dans la retraite de Plattsburg. Il était donc probable qu'en Angleterre, l'opinion lui serait contraire. Il est cependant digne de remarque que le jugement de Wellington ne lui était point défavorable, si même il n'était pas en sa faveur. Quoi qu'il en soit, cette mort sera toujours un évènement tragique aux yeux des Canadiens ; mais ils apprendront avec joie qu'elle désarma ses accusateurs et que la mémoire de l'illustre soldat qui leur était cher ne fut point flétrie. Au contraire, le prince régent honora ses services en accordant,

---

(*) Le Gouverneur-Général joint à la qualité de Capitaine-Général celle de Vice-Amiral.

(‡) Sir George Prevost reconnut à Plessis non-seulement la qualité de *Surintendant de l'Eglise Catholique Romaine,* mais aussi celle d'*Evêque Catholique de Québec.*

comme nous l'apprend le célèbre historien Alison, une augmentation dans les armoiries de sa famille. [*]

Prince (Jean Charles) contemporain et premier évêque de St. Hyacinthe, avait été successivement Principal du Collège de cette ville, un des premiers membres du chapitre de St. Jacques le Majeur de Montréal et rédacteur des *Mélanges Religieux*, puis Coadjuteur de Montréal sous le titre de Martyropolis. Il eut l'administration en l'absence de Monseigneur Bourget et fut député à Rome pour y déposer entre les mains du souverain pontife les actes du premier Concile de Québec. En revenant, il eut, ainsi que Monseigneur de Cydonia, une audience de l'empereur Napoleon III, dont il obtint quelques secours pour les incendiés de Montréal. Depuis qu'il occupe le nouveau siège de St. Hyacinthe, ce prélat a eu quelques temps pour hôte Monseigneur Bedini, Nonce Apostolique auprès de l'empereur du Brézil. Il s'est distingué dans la littérature et la philosophie.— Voyez *Odelin*.

Proulx (Louis) né à St. Antoine de la Baie du Febre dans le District des Trois-Rivières, fut ordonné prêtre le 28 Septembre 1828, après avoir fait ses études à Nicolet. Il remplaça, *ad-interim* l'abbé Maguire, dans la principalité du collège de St. Hyacinthe en 1829, et au retour de cet ecclésiastique, il passa à celle du collège de Ste. Anne La Pocatière, qu'il occupa quatre ans. Il a desservi successivement depuis les paroisses de St. Pierre les Becquets, de St.Antoine de Tilly,de Québec aprés l'élevation de Messire Baillargeon à l'épiscopat, et est actuellement curé de Ste. Marie de Beauce. On a de lui: *Défense de la Religion et du Sacerdoce*, Québec 1853.

---

[*] His personnal courage was undoubted; the mildness and conciliatory spirit of his government had justly endeared him to the Canadians; and the prudence and judgment which he had evinced, in struggling successfully with very scanty means against the formidable invasion of 1813, had gained for him general applause. From an equitable sense of these important services, the prince regent, after Sir George Prevost's death, publicly expressed his high sense of his conduct, and, in testimony of it, conferred additional armorial bearings on his family.—*History of Europe.* Vol. IV.

Provencher (Joseph Norbert) apôtre de la Rivière Rouge, décédé en 1853 évêque de St. Boniface, était né le 12 février 1787, à Nicolet dont il était la principale gloire, ainsi que du collége de ce lieu. Aprés avoir fait sa théologie au grand séminaire de Québec, il fut ordonné prêtre le 21 Décembre 1811, et desservit Kamouraska puis Yamachiche. Il laissa le pays en 1818, et porta l'évangile dans le Nord Ouest avec l'abbé Dumoulins. Il s'agissait de convier à la foi les peuplades errantes des prairies, et de porter les secours de la religion aux nombreux *voyageurs*, employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et aux colons habitués à ces régions. Pie VII le nomma deux ans après, tant ses prédications furent fructueuses, *suffragant et Auxiliaire* de l'évêque de Québec pour le District du Nord Ouest, et J. O. Plessis le sacra aux Trois-Rivières, le 12 Mai 1822, sous le titre de Juliopolis en Galatie. Lors de l'érection finale de Québec en archévêché en 1844, le territoire de la Rivière Rouge fut détaché de l'église du Canada et érigé en Viricat Apostolique, en faveur de Monseigneur Provencher, puis en évêché en 1847 ; St. Boniface fut choisi pour siège épiscopal et l'ardent apôtre en a été le premier titulaire. Il était passé en Europe dès 1835 pour intéresser le Bureau de l'Œuvre de la Propagation de la Foi de Lyon à ses missions, et s'était également rendu à Rome, où il avait été bien accueilli de Grégoire XVI. Il repassa encore deux fois la mer, adressa divers Mémoires et Lettres au Bureau Central de Lyon, documens qui se retrouvent dans les *Annales de la Propagation de la Foi*, et instruisit les Sauvages au moyen d'un livre où l'histoire sainte leur est mise sous les yeux en images ou expliquée par des symboles. Mgr. Provencher officia à la translation des restes de Mgr. de Pontbriand, et prononça une allocution remarquable à la prise de possession du siége de Montréal par Mgr. Lartigue. Eminent prédicateur, il était encore d'une stature à commander le respect des peuplades aux yeux desquelles les avantages physiques ou les dons de la nature ne sont pas indifférens. La Compagnie de la Baie d'Hudson l'honorait et favorisait ses missions.—Voyez *Taché*.

Puibusque [Adolphe de] célèbre littérateur contemporain, qui a fait connaître la littérature espagnole en Fran-

ce et qui a été créé Commandeur de l'Ordre de Charles III par la reine Isabelle.—Ayant épousé une anglo-canadienne qui possède de vastes terres en ce pays, il a résidé trois ans à Montréal et à Québec, agi comme Commissaire honoraire de l'Exposition à Paris et travaillé à la nomination d'un Consul-Général de France en Canada. Quelques écrits détachés sur ce pays, qu'il affectionne sincèrement, sont sortis de sa plume. Infiniment superficiels, ils ne donnent point d'idée de la réputation qu'il s'est faite en Europe par sa connaissance approfondie des lettres espagnoles.

Q.

Quesnel [Joseph] ancêtre de la famille Quesnel et créateur des jeux scéniques en Canada, mort à Montréal à 59 ans, le 3 Juillet 1809, était né en France, mais obtint des Lettres de naturalisation de Sir Frederick Haldimand. Littérateur, poëte, musicien, il composa en 1788, *Colas et Colinette ou le Bailli dupé*, comédie en trois actes et en prose, mêlée d'ariettes. Elle fut imprimée à Québec et jouée à Montréal en 1790. *Lucas et Cécile*, opéra, avec la musique ; l'*Anglomanie*, comédie en vers ; Les *Républicains Français*, comédie en prose ou mise en scène des Sans-Culottes, imprimée à Paris ; un traité sur l'art dramatique écrit en 1805 pour les amateurs de Québec, plusieurs symphonies à grand orchestre, des quatuors et des duos; et plusieurs motets et morceaux de musique sacrée composés pour l'église paroissiale de Montréal et qui doivent se retrouver au répertoire de l'orgue. La *Bibliothèque Canadienne* contient plusieurs de ses pièces fugitives. Mon père dit de lui dans ses *Epîtres, Satires* &c : " Il n'est aucun Canadien tant soit peu instruit qui n'ait lu au moins quelques unes des productions de feu Joseph Quesnel, et qui n'y ait remarqué un vrai génie poétique. Malgré quelques négligences, quelques fautes même de versification, c'est bien de cet aimable et spirituel rimeur qu'on peut dire qu'il était né poëte." Un autre versificateur disait de lui, en fesant allusion à sa chanson du petit bonhomme :

Quesnel, le père des amours
Semblable à son petit bonhomme
Vit encore, et vivra toujours.

Quelques années après lui, Prudhomme, élève de Talma, le grand mime, dirigea les amateurs canadiens à Montréal. Messieurs Quesnel, fils, ont figuré dans la politique. Feu Jules Quesnel, Ecuier, doyen des échevins de Montréal, fut, ainsi que le suivant, un des chefs du parti canadien, du temps que ce parti conservait de la modération. Il fut du Conseil Spécial.--L'honorable Frédérick Auguste Quesnel, connu par la pureté remarquable de son langage, a brillé au barreau et au Parlement, où il s'opposa à l'Union en 1823. Elu par le collége électoral de Montmorency après l'accomplissement de cette révolution politique, il a été appelé à la chambre haute en 1848.

Quevillon [Louis] né en 1749, décédé le 9 Mars 1823, à St. Vincent de Paul, lieu de sa naissance, est loué dans la Bibliothèque Canadienne pour avoir fait revivre en Canada la sculpture en bois et l'art architectonique, à la fin de la domination française ou sous les Anglais. Il dut l'idée de cultiver son talent à des amis éclairés. Ayant mis la main sur le traité et les plans du maître italien Vignole, il en tira un immense profit, ouvrit une classe du soir, et forma d'excellens élèves, entre autres Pepin et Labrosse. Il orna à neuf l'ancienne église paroissiale de Montréal et d'autres temples d'un bout du pays à l'autre. Une partie des sculptures de l'ancienne église paroissiale et le baldaquin entier du maître-autel, se retrouvent à N. D. de Bonsecours.

Queylus [Gabriel de] docteur en théologie et Abbé de Loc-Dieu, premier Supérieur et seigneur de l'Ile de Montréal, où le Séminaire nommait le Gouverneur, le bailli et les curés de l'île, appartenait à une maison influente : on connaît Queylus, favori de Henri III. L'abbé de Queylus travaillait dans le Vivarais à convertir les Calvinistes, avant que M. Olier ne l'envoyât en Canada avec les premiers Sulpiciens qui y vinrent, en 1657. Il avait déjà été proposé pour être évêque du Canada et supplanta le Supérieur des Jésuites dans la qualité de Vicaire-Général de l'archevêque de Rouen au gouvernement spirituel du pays. Il fit suspendre la construction commencée de la célèbre chapelle de N. D. de Bonsecours ; mais il approuva que Marguerite Bourgeois allât choisir des compagnes en France. Ses pouvoirs de Grand-Vicaire furent bientôt restreints à l'île de Montréal, le Supérieur

des Jésuites ayant reçu de nouvelles Lettres pour Québec. Il continua ses travaux, augmenta la population de Ville-Marie, et chercha à y attirer les Hospitalières de Québec. A l'arrivée de François de Laval Montmorency en Canada, il cessa tout acte de juridiction et alla à Québec pour le saluer ; mais l'archevêque de Rouen, qui prétendait demeurer l'ordinaire du Canada, lui ayant expédié de nouvelles Lettres de l'aveu, dit-on, de la cour de France, il fit part au Vicaire-Apostolique de sa résolution de s'en prévaloir. Mais si la cour de France donna véritablement de la contenance à François de Harlay, elle dérogea presque aussitôt à ses premières intentions, et ordre fut donné au vicomte d'Argenson d'empêcher les Grands-Vicaires de l'archevêque de Rouen d'exercer aucune juridiction en son nom. A la faveur d'une lettre de cachet qui lui avait été expédiée à l'effet de faire repasser l'Abbé de Queylus en France, le Gouverneur alla en personne le saisir à Montréal à la tête d'un parti de soldats. Mais l'abbé devait donner beaucoup à faire à Mgr. de Laval. De France, il se rendit à Rome, où il obtint du pape, avec l'aide du cardinal Bagni, ancien Nonce en France, une commission pour ériger une cure à Ville-Marie et en être le premier curé, puis partit de nouveau pour le Canada. L'obtention de cette commission n'était pas un bon office rendu à Mgr. de Laval, et on peut se demander de plus si l'abbé de Queylus ne défiait pas l'autorité du Roi, qui l'avait fait repasser en France : il lui fut même signifié en vain une nouvelle lettre de cachet lui défendant de sortir de France. Arrivé *incognito* à Québec, il alla cependant voir Mgr. de Laval, et n'ayant pu obtenir son agrément, sans doute parce que le prélat jugeait que l'obtention à Rome d'une commission par M. de Queylus était due à une impétration obreptive, il partit de nuit en dépit des monitions du Vicaire-Apostolique. Il fut alors déclaré suspens et de nouveau expulsé. Ce fut au grand détriment de la Colonie de Montréal, qu'il avait beaucoup augmentée et à laquelle, on ravit en son absence, ses plus beaux privilèges, tels que ceux de la nomination des officiers de la justice et du gouverneur par les seigneurs. Mais Mgr. de Laval finit par consentir au retour de M. de Queylus en Canada, lui rendit ses bonnes grâces et l'établit même Grand-Vicaire. Il per-

tait enfin aux Sulpiciens de se joindre aux Jésuites pour prêcher l'Evangile aux Nations, œuvre qu'il avait jusque alors obstinément réservée aux premiers, au préjudice du but de l'association des Messieurs et Dames de la Compagnie de Montréal. En 1672, M. de Queylus avait porté à 1500 âmes le chiffre de la population de Ville-Marie. Il s'intéressa aussi à l'instruction des Sauvages des deux sexes. L'abbé Faillon l'a lavé avec succès de l'accusation de jansénisme portée contre lui, sinon de celle d'avoir été un ecclésiastiqce fort turbulent. Mais cet esprit d'intrigue qu'on peut bien attribuer à M. de Queylus, la prédilection de Mgr. de Laval pour les Jésuites, ses précepteurs, et la jalousie des attentats contre son autorité, très forte chez ce prélat, ne suffisent point pour rendre compte de tout ce qui se passa, si on ne remonte à la jalousie que la Compagnie des Cent avait conçue de celle de Montréal, dans la crainte que ses vassaux ne devinssent plus puissans qu'elle. En 1666, Ville-Marie était plus peuplée que Québec, où l'on cherchait fort à retenir les recrues de toute sorte destinées pour l'île de Montréal : celà explique la conduite du vicomte d'Argenson, puis de M. de Mesy, quoique la Compagnie des Cent n'existât plus sous ce dernier. Québec et Montréal se regardaient avec des yeux jaloux ; rivales elles étaient, et le sont encore.

Quiblier (Joseph Vincent) dixième Supérieur de la Communauté de St. Sulpice à Montréal, mort à Paris après avoir desservi l'église française à Londres, fut ordonné prêtre en 1819, et vint en Canada en 1825. Il fut Principal du collége de Montréal après le vénérable M. Roque, Vice-Supérieur durant la longue maladie de M. Roux, et lui succéda à sa mort, en 1831. Il fonda plusieurs écoles, améliora l'enseignement de la Congrégation introduisit en Canada les Frères des Ecoles Chrétiennes, et obtint de l'Angleterre la confirmation finale des titres des Sulpiciens aux seigneuries de l'île de Montréal, de St. Sulpice et du lac des Deux Montagnes. Les Irlandais lui doivent aussi la spacieuse église de St. Patrick. On lui doit de bons traités d'histoire sacrée et profane à l'usage du collége. Doué de tous les avantages de l'esprit et du corps, distingué dans ses manières, il était estimé et recherché des gouvernans, et entouré d'attentions

par les principaux citoyens anglais, avec lesquels il concourut aussi bien qu'avec les Canadiens, toutes les fois qu'il s'agissait de zèle civique. Les incendiés de Québec en sentirent les effets. Ses sermons, en eux-mêmes remarquables, fesaient peu d'impression ; mais ses conférences de la neuvaine annuelle de St. François-Xavier plaisaient davantage par l'abondance de traits historiques bien choisis qu'il y répandait : on aurait pu les recueillir comme modèles d'érudition. Il n'est pas indigne de remarque que le Supérieur de St. Sulpice jouissait du privilége de donner au peuple la bénédiction papale le jour de la clôture de la neuvaine. Un grand nombre de prélats,—Messeigneurs de Forbin Janson, Fenwick, Raizey, McDonell et Gaulin, Provencher et le R. P. Vincent, Supérieur des Trappistes de la Nouvelle-Ecosse, ont éprouvé l'agrément de sa société et la munificence de son hospitalité. Ce religieux obtint que les trappistines qu'il voulait établir à Trocadie, fussent formées chez les dames de la Congrégation, dont M. Quiblier était Supérieur.

R.

Raimbault (Jean) célèbre instituteur né à Orléans, en 1770, était en 1791, professeur de philosophie au collége de cette ville, quand on exigea le serment civil du Clergé. Forcé, par la conduite de l'évêque constitutionnel, Mgr. de Jarente, de quitter son emploi, il étudia la médecine chez un docteur, qui l'accueillit en qualité de précepteur de son fils. Ayant pris ses degrés, il échappa d'abord à la conscription ; mais à la troisième levée, en 1793, il dut accompagner un corps en qualité de chirurgien. S'étant échappé par Liège, il se rendit en Belgique et trouva une place dans le Séminaire fondé par quatorze évêques refugiés. C'est là qu'il connut le célèbre Père Rosaver. Il passa de là en Angleterre, où il demeura près d'un an, enseignant le français et la musique. Un de ses élèves était M. Murrough, dont le père était marchand en Canada. Ce négociant le décida à le suivre en ce pays, en 1795, ce qui était d'autant plus facile, que Mgr. Hubert envoyait des fonds pour faire passer des ecclésiastiques réfugiés en Canada. Il mit pied à terre à Québec au mois de juillet, et rencontra Mgr.

Denaut, qui se rendait de Longueuil à Québec, pour prèter serment en qualité de Coadjuteur. Ce prélat l'emmena à Longueuil, le fit sous-diacre, diacre et prêtre peu après. Ce fut la première ordination de Mrg. Denant. Employé comme professeur au Séminaire de Québec, sa faible santé le força de quitter ce poste pour prendre la cure de l'Ange-Gargien. Mais il s'y dévoua encore à l'enseignement, et y eut pour élève l'abbé Painchaud, fondateur du collège de Ste. Anne, et Henry Hardinge, depuis célèbre, dont il fut le professeur de mathématiques. Dans la suite, il prenait un singulier plaisir à suivre " son cher Harry" par tous les dégrés de sa fortune ; et s'il ne vécut pas assez pour le voir maréchal et Commandant des Forces, il eut la joie d'apprendre par les journaux ses services dans l'Amérique du Sud et en Espagne, sa mission à l'armée prussienne, et son élévation à la charge de ministre de la guerre. L'abbé Raimbault composa à l'Ange-Gardien une belle prose à l'honneur de St. Louis de Gonzague ; et on a aussi de lui l'oraison funèbre de Monseigneur Plessis, qu'il prononça dans l'église des Trois-Rivières, et la Notice Biographique de l'abbé de Calonne publiée dans *l'Ami de la Religion de Trois-Rivières.* Curé de Nicolet dès 1807, il y est mort en février 1841.

Ramezay ou Ramsay, maison canadienne aujourd'hui éteinte, était de la même race que l'élève de Fénélon, et alliée à la maison de Douglas.

Claude de Ramezay obtint le fief du Monnoir en 1708, et celui de Ramezay, en 1710, de Vaudreuil et Raudot. Il fut chevalier de St. Louis, gouverneur des Trois-Rivières, puis de Montréal, après le chevalier Callières, et même Commandant-Général de la Colonie durant une absence du premier de Vaudreuil. Frontenac l'envoya à Montréal pour requérir M. de Callières de marcher au secours de Québec. Il commandait la milice canadienne dans la grande expédition du premier contre les Cantons Iroquois. Chargé d'une expédition contre la Nouvelle-York en 1709, il retraita aprés avoir dispersé une avant-garde de cent hommes. L'année suivante, il fut envoyé avec 600 hommes, au secours du baron de Longueil, qui allait bravement s'opposer au général Nicolson à la tête de la jeunesse de Montréal. Ce fut lui qui érigea l'Hô-

tel du gouverneur, aujourd'hui l'Ecole Normale Jacques Cartier ou le Bureau de l'Instruction Publique, à Montréal, Il mourut en 1739. Des seigneuries furent données avec profusion à Géneviève, Angèle, Louise et Elyzabeth de Ramezay, ses filles, qui montrèrent un rare dévouement aux habitans de Montréal dans une épidémie.

Jean-Baptiste Nicolas Roch qui fut aussi Chevalier de St. Louis et Gouverneur de Montréal, puis de Québec, que l'histoire l'accuse d'avoir, de concert avec De Bernetz, Chevalier de Malte, remise précipitamment aux Anglais, après la défaite d'Abraham, au moment même où M. De La Roche-Beaucourt, s'y annonçait avec des secours.—Chargé de coopérer à la tête de 1500 Canadiens avec le fameux armement du duc d'Anville, destiné contre Louisbourg et l'Acadie, il bloqua d'abord Port-Royal. A la nouvelle des désastres de la flotte, qui prévinrent le débarquement du Général De Pommeril, il retraita à Beaubassin ; mais il trouva encore néanmoins l'occasion de se couvrir de gloire par une victoire signalée remportée aux Mines sur le Colonel Noble, qui fut mis hors de combat avec le tiers de ses troupes, tandis que le reste ne retourna à Port-Royal qu'en vertu d'une capitulation. Le combat fut livré le 11 Février 1747 dans la matinée, et se prolongea jusque à trois heures du soir. Il est digne de remarque qu'il se passa au milieu d'une tempête de neiges, que les Canadiens firent usage de raquettes et qu'on observe qu'elles leur donnèrent un grand avantage sur les Anglais.

Raudot père et fils, Intendans de la Nouvelle-France conjointement.—Raudot père, qui avait été Conseiller à la Cour des Aides, succéda à François de Beauharnois en 1705, et arriva le 6 Septembre sur le *Héros*, commandé par le comte d'Argaian. Il fut un des plus habiles Administrateurs de la Colonie. Ce fut lui qui suggéra dans un Mémoire remarquable la colonisation de St. Jean et du Cap Breton. Il obtint aux Canadiens le permis d'avoir, pour leurs premiers besoins, quelques manufactures, et les voyant se ruiner en procès, il se mit à concilier lui-même les parties. Il adoucit aussi en leur faveur les rigueurs de la féodalité. Son Mémoire, mentionné par mon père, mais oublié, était lu devant la Société des

Sciences Historiques de l'Yonne, en 1853, et rapporté en Canada par le grand juge La Fontaine. Il fut rappelé en 1711 pour être fait Lieutenant-Général du Commerce. Raudot, fils, d'abord Inspecteur de Marine, précéda son père en France, en 1710, et devint Intendant des classes de la Marine. Il était dit ou d'une égalité d'esprit surprenante.

Razilli illustre famille française, originaire de Tourraine, qui fit revivre sous Richelieu la gloire de la marine française, négligée depuis Henri III. Elle se compo sait de trois frères, issus de François de Razilli, chevalier de l'Ordre du Roi, et Gouverneur de Loudun, et de Catherine de Viliers de Lauberdière, de l'illustre maison de Viliers de l'Ile-Adam. Ces trois frères sont François de Razilli, seigneur des Aulnets, gentilhomme de la Chambre de Louis XIII, chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant-Général aux Indes Ocidentales et terres du Brézil ; Claude de Ramezay, seigneur de Launay, qu'on a confondu avec le troisième, Isaac de Razilli, Commandeur de l'ordre de St. Jean de Géruzalem. Cette confusion vient de ce qu'ils figurèrent tous deux en Acadie. —Le commandeur Isaac, premier gouverneur de l'Acadie et un de cent associés de la Nouvelle-France, était un des premiers marins de son temps. Il combattit contre les Rochellais en 1620, et leur enleva 30 navires L'année suivante, il garda les côtes de Picardie, de Normandie, de Bretagne et de Guienne. On ne saurait dire si ce fut Isaac ou Claude qui, à la bataille navale livrée par Henri II de Montmorency en 1625, montait le St. Louis, enleva le vaisseau La Vierge et perdit un œil. En 1629, le Commandeur alla châtier les Barberesques et est appelé " le très illustre Commandeur de Razilli, premier capitaine de l'Amirauté de France, chef d'escadre des vaisseanx du roi T. C. dans la Province de Bretagne, et Amiral de la flotte qui est à présent devant Salé." Il écrivit un Mémoire qui fit établir la Compagnie de la Nouvelle-France. Les Anglais s'étant emparé du pays, il commanda l'escadre de six vaisseaux destinée à appuyer les négociations pour sa restitution, qui eut lieu par le traité de St. Germain en Laye. Le roi lui concéda l'Acadie et l'en établit gouverneur. Il y mourut vers 1635. Léon Guérin dans ses *Marins de*

France, dit que Claude de Razilli fut Lieutenant-Général de l'Acadie après lui ; mais la relation de Denis dit au contraire, qu'après la mort de Razilli, Messire d'Aulnay Charnizé lui succéda par accord avec son frère, c-à-d. Claude, commandant de Pentagoët sur un arrière-fief de la concesssion d'Isaac. Claude de Razilli suivit son aîné au Brézil, secourut Toiras, bloqué par les Anglais dans l'île de Rhé, contribua à la prise de la Rochelle et à la défaite des Anglais, fut fait gouverneur d'Oléron, puis chef d'escadre des côtes de Bretagne, et fut enfin Vice-Amiral de l'archévêque de Bordeaux, nommé amiral contre les Espagnols. Il commanda en cette qualité dans le canal de Fontarabie. Il contribua, en Acadie, à la fondation de La Hève.

Reeves (Charles) poëte, né à Québec en 1812, mort à Montréal en 1834, entra jeune au collége de Québec, où il se signala par son goût exquis pour la littérature et les beaux arts. Son père s'étant fait protestant en 1825 et livré à bien des folies, ces aberrations paternelles imprégnèrent l'imagination et les poésies déjà suaves de ce jeune athlète du Parnasse, d'une tristesse et d'une mélancolie qui ne sont pas non plus sans charmes, et qui lui méritent la sympathie de ceux qui ont l'occasion de les lire, d'autant plus que ce Tyrtée s'abandonna trop à sa muse et perdit la raison.

Richelieu (Armand, Cardinal de) Grand Maître et Surintendant de la Navigation et du Commerce de France, véritable créateur de sa marine, [*] extermina la race

---

(*) It was cardinal Richelieu, uneasy at the growth of British shipping, that first caused France to be ambitious of raising a marine power and taught her that the *Fleurs de Lys* could flourish at sea as well as on land, and adorn the sterns of his new built ships with this prophetic inscription :

Florent quoque lilia ponto !

After reducing the power of the great nobility, of France, this prudent minister earnestly promoted manufactures and maritime commerce which Morisot, in his *Orbis Maritimus*, justly calls the splendour of kingdoms whilst in peace, and their main support in war. To this end, he incorporated a society of one hund-

des Vice-Rois de la Nouvelle-France, et s'y forma une sorte de souveraineté, qu'il exerça à la tête de la Compagnie des Cent Associés, dont il était le maître. Ce ne sont pas tant les droits régaliens accordés à la Compagnie par la Charte de 1627 et les Lettres d'Attache du Cardinal ajoutées aux Lettres Patentes du Roi, qui prouvent cette souveraineté, que la qualité que prend par exemple Marc Antoine de Bras de Fer, Sire de Chasteaufort, qui est désigné *Lieutenant-Général en l'étendue du fleuve St. Laurent, en la Nouvelle-France, pour Mgr. le Cardinal duc de Richelieu* &c. Après sa mort, la Compagnie languit et expira de pléthore et d'acracie, et Louis le Grand se mit en possession de pays beaucoup plus étendus que le reste de son empire. Richelieu a laissé son nom à plusieurs lieux de ce bord-ci de l'Atlantique.

Rigauville [Charles Regis des Bergères de] ecclésiastique canadien, ordonné prêtre le 20 Septembre 1749 avec six autres diacres, fut admis plus tard dans le chapitre de Québec, et mérita d'être connu par son dévouement pendant le siége de Québec et à la bataille de Ste. Foie. La religieuse qui nous a laissé une relation lui rend pleine justice. " Il [*M. Briand*] se chargea avec M. de Rigauville, Aumônier de notre maison, prêtre d'un mérite et d'une vertu distingués, d'administrer les sacremens aux malades et de veiller jour et nuit auprès des moribonds." Et elle ajoute à propos du combat de Ste. Foie : " M. de Rigauville voulut suivre le Grand-Vicaire sur le champ de bataille. Il n'était pas sans inquiétude ; Monsieur, son unique frère, et plusieurs de ses proches étaient dans l'armée. Ils eurent la consolation de voir l'ennemi tourner le dos et prendre la fuite." Le frère du chanoine est probablement le même qui, sous les Anglais,

---

red merchants for traffic, both to the east and west, by sea and land ; and to this company, he committed the whole trade of Canada, which may be said to have been the source of the naval power of France. He also prudently resolved to maintain three squadrons of ships in constant pay ; two for the protection of the French coasts, and the third, to remain ready in the ports of Gascoigne for conveying the French merchant ships trading to Canada.—*Canadian Review*, 1826.

combattit à St. Jean et qui avait commandé au fort St. Frédéric. Le chanoine mourut le 26 Décembre 1780.

Robinson (Sir John Beverley) ci-devant Procureur-Général, Président du Conseil Législatif, puis Juge-en-Chef du Canada Supérieur, né eu 1791, a été nommé Grand-Juge en 1829. Compagnon Civil de l'Ordre du Bain en 1850, il a été créé Baronet du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande en 1854, en même temps que M. La Fontaine. On a de lui : *Canada and the Canada Bill*, London 1840, et sa correspondance avec le Très Honorable Sir R. Wilmot Horton au sujet d'un pamphlet intitulé : *Ireland and Canada.* Son portrait, par Hamel, fait partie de la Galerie des Orateurs.

Rohault de Gamache (Réné) de la Compagnie de Jésus, était fils du Marquis de Gamache, et entra dans l'ordre en 1625. Il offrit presque aussitôt au Père Mutis Vitelleski, Général, 6000 écus d'or pour la fondation d'un collége à Québec. Malgré la conquête du pays par les Anglais, ce beau projet ne fut qu'ajourné, et fut exécuté après le traité de St. Germain en 1635. Ce monument dure encore, mais les Anglais l'ont converti en caserne. Un drame qui y fut joué en 1658 pour la réception du vicomte d'Argenson, les disputes de philosophie qui y eurent lieu en 1666, et la charge de professeur d'hydrographie que le Recteur eut après MM. Joliet et Franquélin, prouvent que ce collége a prospéré, comme tous ceux de la Compagnie de Jésus.

Rolette (Frédérick) héros canadien, décédé en 1825; tour-à-tour fantassin, marin, artilleur, ouvrit la guerre de 1812 par un coup-de-main surprenant. Le 3 Juillet, commandant le brigantin *General Hunter*, ainsi baptisé en l'honneur du Lieutenant-Général Hunter, qu'on trouve sur la liste des Lieutenant-Gouverneurs du Canada Supérieur, il aborda dans sa chaloupe et accompagné de six hommes seulement le *Cayuga Packet*, goëlette américaine montée par quarante hommes, y compris plusieurs officiers, et s'en empara. A la bataille navale du lac Erié entre Perry et Barclay, devenu commandant du *Lady Prevost* par la mort du capitaine Buchanan, il continua à combattre avec une bravoure héroïque jusque à ce que, ayant été blessé dangereusement et brûlé considérablement par une explosion de poudre qui tua ou bles-

sa plusieurs de ses gens, il lui fallut rendre à l'ennemi son vaisseau tout désemparé et prêt à couler bas. Dans une expédition sur terre, il commanda l'artillerie. Le Parlement Provincial accorda une pension à sa veuve. Joseph Rolette, son frère, se trouva aux expéditions de Michillinakinac et du fort Shelby.

Romain (Robert) contemporain, célèbre mécanicien canadien, inventeur de la charrue ou cultivateur à vapeur, l'a exposé à Paris, où il était conservateur des effets canadiens avec George Perry, dont les pompes à incendie ont eu tant de succès. Quoique typographe de profession, Romain a consacré sa vie et son génie pour la mécanique à cet instrument, qu'il porta à Paris encore très imparfait. Il s'écoula plusieurs mois de travail incessant de la part de l'inventeur, avant de pouvoir en faire les premiers essais. " La tentative fut finalement heureuse, dit le chevalier Taché, en autant que le mécanisme principal était concerné ; mais l'espace de temps durant lequel le fonctionnement s'opérait, était limité à quelques minutes, en conséquence d'un vice d'application dans la construction de la chaudière à vapeur." Plusieurs ingénieurs et agronomes de distinction furent admis aux expériences, et ils furent d'avis que le principe de la machine était bon, et donnait la solution du problême de la charrue à vapeur ; le point en défaut était une simple affaire de détail. Sur les nouvelles qui se répandaient de ces expériences, la maison Croskill d'Angleterre expédia à Paris des agens qui offrirent à notre compatriote d'acheter son invention en exigeant qu'elle fût d'abord retirée du concours. La machine conserve dans le contrat de vente le nom de *Cultivateur Canadien à vapeur de Romain*. Le mécanicien français Coré, auteur de l'Histoire de la Mécanique du XIXe siècle, s'exprimait ainsi au banquet spécial de l'agriculture, le 25 octobre 1855 :—" J'éprouve, messieurs, un bonheur que nous partageons tous, en apprenant que le problême de l'application de la vapeur à la charrue est complètement résolu par un mécanicien du Canada qui s'honore de son origine française. J'ai vu, ces jours derniers, fonctionner cette importante machine, cette charrue menée par la vapeur, et l'expérience laisse peu de chose à désirer."

Rottermund (le comte de) Inspecteur des Mines pour le ministère des Terres de la Couronne, a étudié les sciences naturelles à Paris et épousé en Canada une demoiselle de l'honorable P. D. Debartzch. On se souvient des attaques qu'il a dirigées en 1850 contre la réputation naissante de M. Hunt. Il s'est attaqué depuis à Sir W. Logan et a combattu la théorie de ce savant, qui prétend qu'il n'y a point de mines de charbon dans le Bas-Canada. Selon lui, il y en a à Québec et dans le District de Gaspé. Dans un voyage à Paris, où il a eu une audience privée de Napoléon III, il a soumis des échantillons aux savans Elie de Beaumont, Brogniart et D'Orsigny, qui ont répondu qu'ils annonçaient la présence du charbon dans les lieux d'où ils avaient été tirés. Outre deux rapports officiels en sa qualité d'Inspecteur des Mines, on a de lui *Rapport géologique de M. de Rottermund à Son Honneur le maire de Québec, sur la nature du minerai consbustible qui se trouve dans la ville de Québec*, Québec 1855.

Roux (Jean Henri Auguste) neuvième Supérieur du Séminaire de St. Sulpice à Montréal, et Vicaire-Général, fut ordonne prêtre le 5 juillet 1784, s'expatria durant la révolution et parvint en Canada le 1er Septembre 1794. Le gouvernement anglais, qui n'avait pas souffert que le Séminaire se recrutât en France, modifia ses volontés durant la révolution, et envoya en Canada ceux des prêtres proscrits qui étaient Sulpiciens, et beaucoup d'autres encore. Grâces, à cette détermination, la communauté du Canada vit venir à elle les meilleurs sujets de celle de Paris,—les Chicoineaux, les Roque, les Lesaulnier, les Rivière, les Houdet &c. M. Roux, qui était le plus éminent, succéda à M. Brassier en 1798. Il eut à déployer une grande habileté dans ses rapports avec les gouverneurs au sujet de la propriété de la seigneurie de Montréal, que la Couronne disputait aux Sulpiciens, avisée par ses agens coloniaux surtout, imbus de l'esprit de Sir James Marriot. Il leur adressa plusieurs Mémoires dans lesquels il met au néant les opinions non seulement des officiers coloniaux de la Couronne, qui n'ont guères été des jurisconsultes, mais de ceux de l'Angleterre,—Sir Christopher Robinson, Sir Vicary Gibbs et Sir Thomas Plumer. Le Sécrétaire Ryland avait surtout à

cœur la spoliation des Sulpiciens et traitait d'ingrats ces *émigrés sans pain et sans habit que M. Pitt avait recueillis.* De son côté, M. Roux ôsait écrire au colonel Ready, secretaire militaire du duc de Richemond " que les Canadiens étaient alarmés par la perspective de voir leurs plus anciens établissemens spoliés, et que les richesses d'un Roi ne consistent pas dans les dépouilles de ses sujets, mais dans la possession de leurs cœurs." (*Voir le sixième volume de Christie.*) Il citait l'opinion de Mazères et celle de M. d'Outremont, magistrat, à Londres, en faveur du Séminaire, et passait à Paris, où il se procurait celle de Dupin. Ces opinions embarrassèrent singulièrement le pauvre Ryland, qui avertit à regret les officiers de la Couronne d'être sur leurs gardes et de se remettre au travail sur la question légale. M. Roux eut ensuite avec l'évêque de Telmesse des démêlées dans les quels il ne serait sans doute pas allé aussi loin, si le Gallicanisme eût à cette époque, autant que de nos jours, perdu de son influence. (*) De son côté, Plessis soutint son suffragant et menaça d'empêcher le Séminaire de se recruter. Ces difficultés purent contribuer à précipiter la vieillesse du Supérieur, qu'il devint invalide et languit jusque au 7 avril 1831, jour de sa mort.—M. Roux n'écrivait pas toujours bien ; mais il était prédicateur, théolo-

---

(*) Nous mentionnons ici un fait que nous tenons de bonne source, et qui suaprendra peut-être nos lecteurs ; c'est que la communication des Lettres Apostoliques dont il s'agit, fut offerte à Messieurs du Séminaire de Montréal au commencement de Mars 1821, et qu'ils ne daignèrent pas se la procurer. Elève du Séminaire de Montréal et comme tel rempli de reconnaissance et de respect pour tous les membres de cette illustre maison, nous ne nous permettons aucune réflexion sur cette conduite extraordinaire ; mais du moins est-il vraisemblable que si ces messieurs eussent pris connaissance de la pièce, ils auraient eu de quoi satisfaire cette portion du Clergé du District qui croit bonnement qu'on a voulu en faire un mystère.—*Le grand Vicaire Cadieux.*

Mais heureusement pour ces deux évêques (*de Rhésine et de Rose*) que ni la cure de Longueuil, ni *une certaine maison*, ne se sont rencontrées dans leur juridiction, car alors, adieu leur canonicité.

H. Bédard.

gien et jurisconsulte profond, et tout le pays le regardait comme un homme du premier ordre. Les légistes anglais à gages le sentirent bien, et lorsqu'il alla à Paris, accompagné de feu Messire John Jakson Richards, de ministre américain devenu Sulpicien, il fut reçu avec la plus grande distinction par ses confrères de la capitale. On a de ce Supérieur 1o. *La Vie de la sœur Bourgeois* par M. de Montgolfier, Montréal 1818. Un traité *des notes de l'Eglise*, manuscrit. III. Ses Mémoires sur les droits du Séminaire. IV. *Traité sur l'Amovibilité des curés en Canada*, publié et augmenté par Monseigneur Lartigue, avec une réfutation des Notes de M, La Fontaine, avocat de M. Nau, sur l'inamovibilité *prétendue* des curés.— Sa belle Lettre de 1812 pour porter les Canadiens, à une levée en masse contre les Américains. Voyez *Lartigue, Plessis.*

S.

Sablé (Du.) famille canadienne dont le premier menbre paraît être Adrien Dandonneau, Sieur Du Sablé. *Les Edits et Ordonnances Royaux* font foi d'un procès entre Demoiselle Du Sablé et le Sieur Radisson (nom connu dans les annales de la Rivière Rouge avec celui de Des Groseillers) au sujet de quelques îles du lac St. Pierre. Il paraît que le fief Du Sabbé, partie de la ville de Trois-Rivières, fut érigé en marquisat en faveur des Dandonneau, avant la conquête, et que les Hart en ont fait depuis l'acquisition.

Sackeuse, Esquimaux doué d'un courage, d'une droiture et d'une intelligence qui font honneur à sa race, né vers 1797, fut conduit à Leith en Ecosse, en 1816. Etant retourné l'année suivante dans son pays, où il n'avait qu'une sœur et l'ayant trouvée morte, il renonca à sa patrie. Il étudia la peinture et le dessin sous Nasmyth, à Edinbourg, et fit des progrès. Il rendit d'éminens services dans le premier voyage de Ross dans les mers arctiques en 1818. Au retour de cette navigation il passa à Londres et y attira beaucoup l'attention. L'Amirauté, qui l'appréciait, lui donna tous les moyens d'achever ou de perfectionner son éducation, et il s'y livra avec ardeur, mais en vain, car il mourut en 1819 en dé-

pit des soins des premiers hommes de la profession médicale. Son sort rappèle celui de *Keraboa*, que mentionnent les *Beautés de l'Histoire d'Amérique*. En 1796, y est-il dit, un gentilhomme canadien pénétra dans le Labrador, et dans ces régions incultes arrosées par la baie à laquelle le pilote Hudson donna son nom. Il visita les huttes de quelques cantons peuplés d'Esquimaux, demeura quelques jours au milieu d'eux, et s'en fit aimer par sa douceur et sa complaisance. Il fit à ces Sauvages une telle peinture du bonheur que l'on goûte chez les peuples civilisés, qu'il parvint à émouvoir l'imagination froide d'un jeune homme. Keraboa abandonna sa hutte, ses filets, son canot d'écorce et la Kéralite qui partageait ses travaux, pour suivre l'étranger à Québec. A la vue d'une cité régulièrement bâtie, de grands édifices, et de tous les prodiges de l'art européen, l'enfant de la nature est d'abord frappé d'étonnement et d'admiration. Le luxe des maisons et de la table, une foule d'objets dont il ne soupçonnait pas même l'existence, ravissent son esprit et entretiennent sa surprise. Mais, bientôt il s'accoutume : la vie molle des riches, l'esclavage des pauvres, cette bassesse et cette corruption de tous, maintenant viennent frapper ses regards. Il redemande ses rivières poissonneuses, ses monts glacés, l'indépendance de sa vie errante. Il court, il s'agite, il gravit les montagnes les plus escarpées : là, durant tout le jour, ses regards cherchent le pays où il a laissé ses frères, la compagne qu'il ne reverra plus, ses lacs, son océan, sur lesquels il s'élançait dans un frêle canot, malgré les tempêtes. La nuit, il va s'étendre tristement au bord d'une rivière glacée, qui lui offre du moins une image de la patrie. Il verse d'amères larmes ; ses plaintes et ses soupirs troublent le silence des ténèbres, et le sommeil fuit loin de ses yeux creusés par la douleur. Enfin il devient la victime de son désespoir ; une funeste langueur dessèche ses viscères, et va tarir dans son cœur les sources de la vie. Sa poitrine ne peut être arrosée de larmes de ceux qu'il a laissés, ni le sol natal recevoir ses os. Keraboa meurt sans songer à cette dernière consolation ; mais la cruelle pensée qu'il va s'endormir sous un ciel étranger empoisonne ses derniers soupirs.

Sagard (le frère Gabriel Théodore) de l'Ordre des Fran-

ciscains Réformés, qui aida les Missionnaires Récollets et Jésuites chez les Hurons, et dont on a : *Histoire du Canada et Voyages que les frères Récollets y ont faits pour la conversion des infidèles, où est amplement traité des choses principales arrivées dans ce pays depuis l'an* 1615 *jusqu'à la prise qui en a été faite par les Anglais : des biens et commodités qu'on en peut espérer : des mœurs, cérémonies, créances, lois et coutumes merveilleuses de ses habitans.* Sagard est intéressant dans ses détails et écrit avec soin.

Salaberry, illustre maison canadienne issue des Salaberry, seigneurs d'Irumberry en Navarre, dès le XVe siècle, et alliés à la famille espagnole castillane de Sans-Per, dont un membre reçut l'épée de François Ier à Pavie. En France elle est alliée aux maisons de Charost et de Lavaux. Un Salaberry figure sur les bancs de la noblesse dans un lit de justice tenu par Louis XV, comme on le voit dans les *Edits et Ordonnances Royaux*, et un autre a écrit l'Histoire de l'Empire Ottoman, Paris, 1817, 4 vols. in-8vo.

Le premier Salaberry du Canada est Michel de Salaberry, qui vint à Québec en 1735 sur la frégate l'Anglesea, commandée par le capitaine Gomain. Il y épousa dame Rouer de Villeray et devint commandant d'une flûte du Roi, puis lieutenant de vaisseaux, et est dénommé *capitaine des vaisseaux du Roi* dans un acte subséquent. De son mariage avec Dame Rouer de Villeray, il eut deux filles, et épousa en secondes noces Demoiselle Juchereau Duchesnay, dont il eut celui dont nous parlerons dans l'article suivant. Il fut fait Chevalier de l'ordre militaire de St. Louis en 1766 et mourut vers 1772.

II.—(L'honorable Michel-Ignace-Louis-Antoine de) Seigneur de Beauport, Commandant d'une division de Milice, était fils du précédent et père du héros de Chateauguay, et naquit en 1752. On a dit qu'il fut le premier élève admis au petit Séminaire de Québec postérieurement à la conquête ; mais il ne dut pas y rester bien longtems, si l'on en croit sa notice nécrologique, qui dit qu'il fit d'excellentes études en Europe. De retour en Canada, il marcha à la défense de la frontière, et fit à ses frais la campagne de 1775 et celle de 1776, puis le reste de la guerre comme officier à pleine paye. En 1792, lors

de l'octroi de la constitution, de la Cité de Québec et un autre comté l'élurent à l'envi Député au Parlement Provincial. Quatre ans plus tard, il fut fait Major du bataillon bas-canadien des Volontaires Canadiens Royaux, régiment de réguliers levé dans les deux Provinces. S. A. R. le duc de Kent le fit nommer Surintendant des Indiens, et sa notice néchrologique lui attribue aussi la charge de Maître des Eaux et Forêts. En 1812, il fut utile avec son fils, le colonel St. George, le lieutenant-colonel D'Eschambault et le major De Courcy, pour l'organisation de la Milice. Il forma et organisa le premier bataillon de Milice d'Elite et Incorporée à la Pointe-aux-Trembles, et marcha à la frontière, menacée par le général Dearborn. Ce vétéran avait été sommé au Conseil Législatif en 1810, sur la recommandation de Sir James Craig. Voici ce que ce gouvernement dit de lui : " *As the want of a sufficient number of members of this Board is attended with great inconvenience, particularly as to the sittings of the Court of Appeals,* (*) *I beg to recommend M. Louis de Salaberry to supply the deficiency occasionned by the circumstance that has secured with respect to Mr. Craigie, as well as by the necessity that gentleman is under of going home for the settlement of his accounts. Mr. de Salaberry is a very respectable Canadian Gentleman, whose best services have always been at the disposal of His Majesty's government. He is a member of the House of Assembly and has been so in every Parliament since its establishment. He meant to have retired from it on the present election, but was induced to stand again at my desire.*" (Dépêche à lord Castlereagh). Aucun gentilhomme ne fit jamais de plus grands sacrifices pour le service de son prince. A part des sommes considérables qu'il dépensa à la guerre, il eut quatre fils dans l'armée du Roi, et celui dont nous allons donner la notice survécut seul aux dangers des batailles. Le père mourut en 1826 à 76 ans.

III.—(L'honorable Charles Michel d'Irumberry de) C. B. seigneur de Beaulieu, membre du Conseil Législatif, surnommé le Léonidas Canadien, vit le jour au manoir

---

[*] Qui était composée alors des Juges en Chefs et de Conseillers.

de Beauport, le 19 Novembre 1778. Il épousa Demoiselle Hertel de Rouville, et suivit, comme on l'a déjà annoncé, la profession des armes ainsi que ses frères. Il servit d'abord durant onze années aux Indes Occidentales sous Sir Robert Prescott et Sir Charles Grey. Au siége du fort Matilda, sous Prescott, ce général le chargea, quoiqu'il n'eût que seize ans, de surveiller l'évacuation de la forteresse par l'ennemi. En 1795, il servit à la tête des grenadiers à la conquête de la Martinique. Devenu Aide-de-Camp du général baron de Rottemburg, il l'accompagna à l'expédition d'Anvers, et servit avec les troupes légères au siége de Flessingue. Il alla ensuite achever d'apprendre la guerre à la meilleure école,—sous lord Wellington, dans la Péninsule. Il servit au siége de Badajos, que l'ingénieur canadien de Léry avait fortifiée et y perdit un de ses frères ; il en perdit un autre à la fameuse bataille de Salamanque ou des Arapiles, à laquelle il eut l'honneur de se trouver, ainsi qu'à la conquête de Madrid. Il était devenu Major du fameux régiment de troupes légères à quatre bataillons, 60e Rifles ou Royal American, fondé par le duc de Cumberland, dans lequel plusieurs Canadiens ont servi comme lui, quand les évènemens le rappelèrent dans son pays, où le peu de temps qu'il lui fallut pour former les *Voltigeurs*, lui fit le plus grand honneur comme organisateur. Lieutenant-Colonel, Commandant et Surintendant de ce beau corps, il fut aussi choisi pour être un des Chefs de l'Etat-Major de la Milice. Attaqué à Lacolle, à la fin de 1812, avec la garde avancée de M. D'Eschambault par 1400 Américains de l'armée de Dearborn, il combattit jusque au soir : en voulant le cerner, ils tirèrent les uns sur les autres, ce qui détermina bientôt leur retraite. Telle fut la première victoire de Salaberry et des Voltigeurs. Une partie de ce corps participa à la défaite non moins humiliante de l'armée américaine à Chrystler's Farm. Dearborn et Wilkinson déjoués ainsi dans leurs projets d'invasion, il restait le général Hampton. Salaberry, qui alla le reconnaître, embarrassa devant lui, les chemins d'Odelrown à l'Acadie, par des abattis. Après plusieurs escarmouches, l'Américain n'osant hasarder une action générale dans les bois, se retira à Four's Corner. Son adversaire fit une irruption dans son camp à la tête de 200 Volti-

geurs et de 150 guerriers des tribus sauvages du Bas-Canada, et y sema le désordre, sans éprouver lui-même aucune perte. Hampton, repoussé sur la route d'Odeltown, résolut sagement d'opérer sa jonction avec son général en Chef en prenant la route de Chateauguay, qui l'en rapprochait, et qu'il croyait ouverte ; mais on l'avait prévenu partout et les routes avaient été embarrassées et couvertes d'ouvrages de campagne. Salaberry était trop sagace pour ne pas deviner ce point stratégique, vrai chemin par lequel Hampton devait chercher à se réunir à Dearborn. Le premier balayait cependant devant lui les piquets anglais, et le major Henry avait peine à le retarder, quand Salaberry opéra habilement un changement de position et se jeta sur la route pour faire face à ce général. Le héros Canadien, qui avait eu l'avantage de reconnaître tout le pays au dessus de Chateauguay dans une incursion sur la frontière américaine, quelques semaines auparavant, remonta donc la rive gauche de la rivière Chateauguay pour gagner l'autre extrémité d'un bois où il savait qu'il y avait une excellente position, sur un terrain uligineux et coupé de ravins profond, sur quatre desquels il établit autant de lignes de défense l'une après l'autre ; la quatrième était à peu près à un demi mille en arrière et commandait sur la rive droite de la rivière un gué qu'il était très important de défendre afin de protéger la rive gauche. Il fit faire sur chacune de ces lignes une espèce de parapet qui s'étendait à quelque distance dans le bois, pour garantir sa droite. Le parapet sur la première ligne formait un angle obtus à la droite du chemin. Toute la journée fut employé à fortifier cette position, qui avait l'avantage de forcer l'ennemi, s'il était disposé à attaquer, de traverser une grande étendue de terrain inhabité et de s'éloigner de ses ressources ; tandis qu'au contraire, les Voltigeurs avaient tout à souhait et étaient bien soutenus, car en seconde ligne, après les Voltigeurs et les Indiens, venaient les Watteville. Sir George Prevost était en troisième ligne à Caughnawaga, pour s'opposer à la jonction des armées américaines, avec quelques troupes et la milice du District de Montréal, qu'il avait entraînée avec lui en descendant de Kingston. Salaberry ne borna point son attention aux ouvrages ci-dessus. Il ordonna à un parti

de 30 bûcherons de la division de Beauharnois de se porter en avant de la première ligne afin de détruire les ponts et de faire des abattis. Tous les ponts furent détruits sur l'espace d'une lieue et demie, et il fut fait un abattis formidable à environ un mille en avant de la première ligne, s'étendant du bord de la rivière à trois ou quatre arpens dans les bois, où il joignait, sur la droite, une terre marécageuse ou savanne qu'il était presque impossible de passer. Les quatre lignes étaient ainsi complètement à couvert, et on ne pouvait pénétrer avec du canon. C'est à la force de la position choisie et fortifiée de la sorte, non moins qu'à l'héroïsme, que fut due la victoire qui devait suivre. Les talens et l'habileté d'un commandant ne se distinguent pas moins, sans doute, dans le choix et l'emploi de son terrain avant le combat, que dans la disposition et la conduite des troupes au fort de la mêlée. Aussi le Général-Major de Watteville, qui vint voir le camp de Salaberry, approuva-t-il toutes ses dispositions. Il y eut d'abord quelques escarmouches, à la suite desquelles les travailleurs et leur escorte retraitèrent au camp à environ deux lieues au dessous du confluent de la petite rivière des Anglais et de celle de Chateauguay, appuyé à gauche à la rivière Chateauguay, en front et à droite par les abattis et des espèces de chevaux de frise. Le 24 Octobre, ayant ouvert un large chemin à travers les bois et les marécages jusque à la distance de quatre à cinq milles du campement canadien, dans lequel Salaberry, à la tête de 300 Voltigeurs, Fencible et guerriers de race rouge, venait d'être renforcé par quelques compagnies de la milice sédentaire, le général américain, qui s'avançait à la tête de 7000 fantassins, 400 chevaux et 12 canons, envoya durant la nuit le Colonel Purdy, pour s'emparer du gué et tourner la position ; mais cet officier s'égara dans les bois. Le lendemain Hampton s'avança lui-même vers les abattis avec 3500 hommes, et en donna 1500 à Purdy pour tenter de nouveau de tourner les Canadiens, laissant en réserve le reste de ses troupes. Salaberry, averti de ce mouvement par le feu fait sur les piquets avancés, voyait maintenant devant lui un ennemi avec lequel il s'était deux fois efforcé d'en venir aux mains ; il marcha en avant et donna le signal du combat, se plaçant lui-même au centre de

la première ligne, et confiant la seconde au Lieutenant-Colonel McDonell, le même qui avait pris Ogdensbourg. Le feu fut vif de part et d'autre, mais mal dirigé d'abord par les Américains. Ils tirèrent mieux ensuite ; cependant, entendant sans cesse le son des cors placés à différens intervalles, ils crurent que les Canadiens s'avançaient sur eux en grande force, et leur ardeur se ralentit. La colonne du colonel Purdy, parvenue au gué pendant le combat, fut repoussée et mise en désordre par Salaberry, qui avait porté son attention de ce côté-là. Voyant son plan déconcerté par la défaite de cette division, Hampton prit le parti d'ordonner la retraite. Salaberry coucha sur le champ de bataille et, le lendemain au point du jour, il fut rejoint par la compagnie des Voltigeurs du capitaine De Rouville, son beau-frère, les grenadiers Watteville et quelques guerriers indigènes. Le 28, il envoya en reconnaissance, le capitaine Ducharme, héros de Beaverdam, et 150 guerriers, qui s'assurèrent que l'armée américaine avait abandonné son camp de Piper's Road pour retourner à Plattsburg. Wilkinson, qui était à Cornwall, ayant appris la défaite de son collègue, se retira à la Rivière aux Saumons et s'y fortifia. Chateauguay permit encore au baron De Rottemburg, puis à Sir Gordon Drummond, son successeur, de reprendre l'offensive dans le Canada Supérieur. La Grande-Bretagne commémora la victoire par une médaille d'or, les Voltigeurs reçurent solennellement des drapeaux ornés de devises, et Salaberry, outre la Médaille, eut l'Ordre du Bain transmis avec une lettre autographe de S. A. R. le Prince Régent. Les deux Chambres du Parlement Canadien lui votèrent les remercimens du pays. Les Voltigeurs eurent encore part à la seconde victoire de Lacolle, en Mars 1814. De la carrière des armes, Salaberry passa à celle de sénateur : il fut sommé au Conseil Législatif en 1818 en même temps que Mgr. Plessis. Il mourut à Chambly, le 26 Février 1829, à 51 ans, et fut inhumé dans l'église neuve du lieu, qui a remplacé celle que le feu détruisit en 1806. On doit au Commandeur Viger son portrait, peint en 1824 par Dickinson et gravé par Durand. Salaberry est représenté revêtu de l'uniforme des Voltigeurs, décoré de la Médaille de Chateauguay et de la Croix du Bain, le sabre sous le bras. On voit aussi

les armes de sa famille. L'écusson de notre compatriote porte le motto qui convient au parfait chevalier : *Force à Superbe ; Mercy à Faible.* Un médaillon représente un combat en plein bois. Sur un tronc d'arbre renversé est écrit : *Chateauguay*, 26 *Octobre* 1813. Un serpent se mordant la queue, symbole de l'immortalité, entoure le médaillon. Quant à la Médaille anglaise de Chateauguay, on y voit la Grande-Bretagne tenant à la main une palme et couronnant un lion couché à ses pieds. Sur le revers est gravé, *Chateauguay.* Salaberry aurait été un merveilleux officier de troupes légères même dans les armées de Bonaparte, et serait certainement parvenu aux premiers grades. On l'a admirablement peint en deux vers :

> Au camp, Léonidas, au champ, Cincinnatus :
> Thémistocles, au Conseil, à table, Lucullus.

Son fils, est Député Adjudant-Général de la Milice pour le Bas-Canada. On connaît encore l'honorable Melchior Alphonse, sommé au Conseil Législatif en 1837, et Charles, qui a été employé dans l'expédition exploratrice dernièrement organisée à la Baie d'Hudson. On trouve sur le héros canadien dans *l'Héroïne de Châteauguay* par H. E. Chevalier, des détails qui ne sont pas sans intérêt.

Sarrasin (Michel) membre de l'Académie des Sciences, Médecin du Roi de Québec et Conseiller au Conseil Supérieur, épousa en Canada Marie-Anne Hazeur, et en eut un fils qui étudia à Paris et qui devait avoir la survivance de sa charge ; mais il mourut dans la métropole en 1739. Au Conseil Souverain, Sarrasin fut garde du Sceau du Roi en 1733, après le conseiller Delino. Il mourut à Québec le 9 Septembre de l'année suivante à 75 ans. Charlevoix s'étonnait de voir dans un colonnie un homme d'un mérite aussi universel. On a de lui : 1o *Description du Castor* dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1704, page 48. II. *Une lettre sur les eaux minérales du Cap de la Magdeleine* dans les Mémoires de Trévoux, année 1736, page 956. III. *Description du Rat d'eau d'Amérique ou rat musqué* dans les *Documens de Paris*, et la description de la plante qu'il découvrit, et qu'il appela *sarracenia purpurea*, description

copiée par Charlevoix, Sa famille s'est perpétuée dans le pays.

Sebron (T.) peintre Canadien contemporain.—Son plus beau morceau est la famile royale d'Angleterre dans la chapelle du château de Windsor, peint pour le roi de Hollande. Un premier groupe se compose de la reine, du prince Albert et du chapelain, qui s'avance au devant d'eux la tête un peu inclinée. Sur sa figure le respect pour sa souveraine s'allie bien à la gravité et à cette expression de bonté et de mansuétude qui sied à son ministère. Derrière la reine, se trouve un autre groupe composé du duc de Wellington et de deux dames d'honneur et derrière ceux-ci on reconnait Sir Robert Peel. Cet intérieur de chapelle gothique toute pavoisée, est du plus bel effet ; la lumière entrant par les vitreaux coloriés, répand ses plus chatoyantes teintes sous ces voûtes imposantes, qui s'étendent au loin ; elle se joue bien dans les boiseries en estompe les sculptures et donne au tout un magnifique relief. Ainsi deux artistes canadiens, Sebron et Falardeau, nous font honneur en Europe. Sebron est mentionné comme habile peintre décorateur dans un des Manuels de l'Encyclopédie Roبret.

Selkirick (Thomas Alexander comte de) mort en 1820, est connu comme fondateur d'une colonie à la Rivière Rouge et par des écrits sur la politique.—Voyez *Alexandre Bibaud*, *Stuart*.

Serigny (Joseph Le Moine, Sieur de) frère du chevalier D'Iberville et marin célèbre, naquit le 22 juillet 1668. Il prit part aux actes de son frère à la Baie d'Hudson, et servit plus tard à la Louisianne et en Floride. Il repoussa Don Alonzo Carascosa de l'île Dauphin et prit Pensacola en 1719. Il mourut en 1734, gouverneur de Rochefort. Jean Honoré le Moine de Sérigny, peut-être son fils, fut exécutaire testamentaire de M. de Bienville ex-gouverneur de la Louisianne, et mourut le 17 août 1792, laissaint un fils, Henri Honoré, ingénieur maritime, mort en 1818, et une fille connue sous le nom de Louise Claire de Brouillac de Prim.

Amédée Honoré Ferdinand Marie Le Moine de Sérigny, petit fils de Jean Honoré, mort à son château de Luret le 31 Mars 1843, brilla à l'Ecole Polytechnique, où il remporta plusieurs prix, et devint officier supérieur

du génie maritime et chevalier de St. Louis et de la Légion d'Honneur. Il avait pour cousine germaine la comtesse de Bouchiat née de Nesmond, de la famille du preux chevalier et petite nièce du grand Duquesne. Gustave son fils, est né en 1821.

On connait encore Jean-Baptiste Le Moine de Sérigny, capitaine de frégate et chevalier de St. Louis, en son vivant demeurant à Rochefort.

Michel Joseph, décédé sans postérité à La Rochelle en 1797, frère de Louise Elyzabeth, dame de l'Estrade, décédée en 1791, laissant deux garçons qui sont vivants, —Auguste Pierre, au château de Périgord, et Joseph Louis Auguste, à La Rochelle.

Un Le Moine de Sérigny a servi dans l'expédition d'Alger en 1830, et le rapport de l'amiral Duperrez daté à bord de *La Provence*, baie de Sidi Ferruch, le 23 juin 1830, exalte le mérite du vice-amiral Rosamel, du baron Hugon, *du capitaine Le Moine, chargé du commandemen et de la conduite de la réserve* et de tous les capitaines de l'armée navale.

Honoré François-Xavier Le Moine de Sérigny de Loire, mort le 12 Mai 1812, a laissé un fils, employé dans la marine à Rochefort et ingénieur des ponts et chaussées.

Sherbrooke (Sir John Coape) général et gouvernant respectable, se signala dans l'Inde à la conquête de Seringapatan, puis à Talavera de la Reyna et à Cadix en Espagne, où il devint même le second de Wellington. Dans la guerre d'Amérique, il s'empara de l'Etat du Maine. Après avoir été Lieutenant-Gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, il devint gouverneur et Capitaine-Général de l'Amérique Britannique du Nord en 1816. Il se montra moins machiavélique que lord Bathurst, admit l'Assemblée à payer la dépense de la Province, secourut les peuples dans la disette, et rendit aux Américains les cendres de Montgommery. Il résigna pour cause de maladie, étant devenu paralytique.

Signay (Joseph) premier archevêque de Québec, né en cette ville le 8 Novembre 1778, fut ordonné prêtre à Longueuil par Monseigneur Denaut, curé du lieu, le 28 Mars 1802. Après avoir été curé de la capitale, il fut élu Coadjuteur de Monseigneur Panet le 13 Décembre

1825, nommé évêque de Fussala en Numidie par Léon XII le 15 Décembre 1826, et consacré sous ce titre dans la cathédrale par Monseigneur Panet, le 20 Mai 1827 Il fut nommé Administrateur le 16 Octobre 1832, devint évêque de Québec à la mort de Monseigneur Panet et prit possession le 19 Février 1833. Comme ses prédécesseurs, il avait des *suffragans* ou *auxiliaires* sans être honoré du titre d'archevêque, qu'il reçut le premier le 12 juillet 1844 de Grégoire XVI, qui lui envoya le *pallium* (Voyez *Hudon*.) Il s'était choisi pour Coadjuteur en 1834, Pierre Flavien Turgeon, archevêque actuel. On loue beaucoup Monseigneur Signay des grands sacrifices qu'il fit pour donner aux quartiers les plus miserables comme les plus populeux de Québec des écoles pour les quelles il dépensa, dit-on, cinq mille louis. Il appela les Frères des Ecoles Chrétiennes et les établit à Près de Ville. Quoique ce prélat ne passât point pour un homme supérieur, sa figure et toute sa personne étaient fort imposantes, et ses manières très distinguées.

Sillery (Le chevalier Noël Brulart de) prêtre, Commandeur de l'Ordre de St. Jean de Jérusalem, né en 1577, descendait de Nicolas Brulart de Sillery, Chancelier de France. Il entra dans la Compagnie des Cent Associés et fonda la mission sauvage de Sillery, près de Québec, qui fut organisée par le P. Le Jeune. Il mourut en 1640 et St. Vincent de Paul prononça son oraison funèbre. Voir de plus sa Notice Biographique par Messire Bois.

Simcoë (Le général) Lieutenant-Gouverneur du Canada Supérieur lors de l'octroi de la constitution (1791) fonda York ou Toronto. Il servit depuis à St. Domingue et dans la Méditerranée, et devait conduire 12000 hommes à la défense du Portugal, si le prince régent de ce pays eût voulu se jeter dans les bras de l'Angleterre. Un des lacs du Haut-Canada porte son nom.

Simpson (Sir George) de la paroisse de La Chine dans le Bas-Canada, Gouverneur-Général de la Baie d'Hudson était originairement marchand à Montréal. Il vient de paraître devant le comité de la Chambre des Communes au sujet de la Charte de l'honorable Compagnie, que le Canada veut lui faire retirer, et s'est rendu utile au parti d'explorateurs envoyé par son avis entre la rivière Rouge et les Montagnes Rocheuses. Voyageur des plus célè-

bres, Sir George a fait son voyage le plus extraordinaire de 1841 à 1842. Dans l'hiver de 1841 à 1842, il traversa le continent de l'Amérique Septentrionale depuis les comptoirs de la Baie d'Hudson jusque à l'embouchure de la rivière Columbia : de là aux établissemens russes de Sitka, de Sitka aux établissemens espagnols de la Californie, puis aux Iles Sandwich, d'où il revint à Sitka. Il s'y embarqua en 1842, et naviguant au Nord par Onolaska et le Kamschatka, il arriva au commencement de juillet à Otchotsk dans la Sibérie Orientale, et traversa la Russie jusque à St. Petersbourg. Le 29 Octobre 1842, il était à Londres. Il avait parcouru 36,850 milles, dont 18,7000 par paquebot ou bateau à vapeur, 5,165 par terre et en voiture, 2,150 en canot, 3,750 en chaloupe, 6,985 à cheval et 160 milles à pied. Voyez *Narrative of a Voyage round the World in* 1841-42, 2 vols. in-8vo Londres 1847.

Souard (Gabriel) bachelier en droit canon, de la Communauté de St. Sulpice, avait d'abord été Médecin. Il vint en Canada dès 1657 avec l'Abbé de Queylus, et exerça les fonctions de Supérieur durant ses absences forcées. Il cumula à Ville-Marie les fonctions de médecin de l'âme et du corps et laissa ses biens, au montant de 80,-000 livres, pour le soutien de diverses œuvres de charité ou nommément pour les pauvres de l'Hôtel-Dieu de Montréal. La liste le dit parti en 1692. Il était par sa mère neveu du Père Récollet Le Caron, apôtre des Hurons.

Soulange (Joybert de) honorable famille du Canada qui descendait d'un échanson de Charles VII et dont la généalogie, enrégistrée au Conseil Supérieur en 1672, est réimprimée dans les documens seigneuriaux publiés par l'Assemblée Législative. Elle commence en Canada à Pierre de Joybert seigneur de Soulange. De Marson, Commandant de l'Acadie, épousa une demoiselle de Lotbinière et en eut deux fils et une fille. Louise Elysabeth, épousa à Québec le 10 Septembre 1705, Messire Philippe de Rigaud, Marquis de Vaudreuil. Un de ses fils tué au siége de Québec, avait marié sa fille au chevalier de Longueuil, fils du deuxième baron, et qui a une notice dans ce volume. Le chevalier Jacques de Joybert, son frère, seigneur de Vitry en Champagne, et capitaine

de vaisseaux, commanda le Sphinx à la bataille d'Ouessant en 1778, et dans plusieurs autres affaires.

Soulbièche, l'être suprême chez les Alibamons, ancienne peuplade de la Louisianne.

St. Castin (le baron de) natif d'Oléron en Béarn, un des héros du régiment de Carignan Salières, se jeta parmi les Sauvages après la réforme de ce régiment. Il se maria à la fille du Grand Chef Madockawando, préférant dit Lahontan, les forêts de l'Acadie aux monts Pyrénées. Il vécut avec eux de manière à s'en faire estimer au delà de ce qu'on peut dire. Ils le firent Sagamo [Grand Chef], ce qui est comme le souverain de la nation, et peu à peu, il travailla à se faire une fortune en retirant de ce pays-là deux ou trois cents mille écus qu'il avait dans ses coffres en belles monnaies d'or. Il ne s'en servait qu'à acheter des marchandises pour faire des présens à ses confrères les Sauvages, qui lui faisaient ensuite, au retour de leurs chasses, des présens de castors de triple valeur. Les gouverneurs-généraux du Canada le ménageaient et ceux de la Nouvelle-Angleterre le craignaient. Ayant eu plusieurs filles, il les maria toutes très avantageusement et leur donna à chacune une riche dot. Il contribua à la défense heureuse de Port-Royal contre le Colonel Mark, défit 400 hommes dans une sortie, et appuya d'Iberville sur terre et sur mer dans ses faits d'armes en Acadie. Après la conquête du Port-Royal par le genéral Nicolson, le marquis de Vaudreuil le nomma son Lieutenant en Acadie. Celui-ci tint la place bloquée tout l'hiver, bien que l'invasion du Canada projetée par les Anglais empêchât le Gouverneur-Général d'envoyer à son secours le marquis d'Aloignies, comme il le lui avait promis. Mais on sait que l'Acadie fut cédée par le traité d'Utrecht. Il se trouva à Kaskobé avec le baron de Portneuf. Le baron de St. Castin fils, fut gouverneur de Penobscot en 1710. Une ville du Maine porte son nom.

Ste. Hélène [Jacques Le Moine, Sieur de] fils de Charles Le Moine, Sieur de Longueuil et de Chateauguay, naquit le 16 Avril 1659. Après avoir eu un duel avec le bouillant Perrot, Gouverneur de Montréal, il suivit le chevalier de Troye à la Baie d'Hudson, et enleva les forts Rupert et Quitchitchouèn [1686]. Dans l'expédition du marquis de Denonville contre les Iroquois, il commandait

300 Sauvages Chrétiens, et après l'irréussite de cette campagne, il fut envoyé pour tenter de ravitailler Cataracoui et en vint à bout. En 1690, il pénétra dans la Nouvelle-Angleterre et prit Schenectady. Au siége de Québec par Phipps, il pointa tous les canons et fut blessé mortellement au combat du 20 octobre, où il défit avec M. de Longueuil, son frère aîné, les troupes anglaises de débarquement, et enleva leur artillerie. Il expira le 4 Décembre. Charlevoix dit que ce guerrier canadien était un les plus estimables chevaliers et un des plus braves hommes qu'ait jamais eus le Canada. D'Iberville, son frère, fut son élève !

St. Ours, noble maison canadienne dont la ligne masculine est maintenant éteinte, date en Canada du régiment de Carignan-Salières, dans lequel le premier Sieur de St. Ours était capitaine. Quand ce fameux régiment fut licencié, il s'établit dans le pays et vécut à la sueur de son front. Le marquis de Denonville écrivait au ministère de la marine et des colonies en 1686 : "Je dois rendre compte à Monseigneur de l'extrême pauvreté de plusieurs nombreuses familles qui sont à la mendicité et toutes nobles ou vivant comme telles. La famille de St. Ours est à la tête. Il est bon gentilhomme du Dauphiné [et parent du Maréchal d'Estrades], chargé d'une femme et dix enfans...... Le père et la mère me paraissent être dans un véritable désespoir de leur pauvreté. Cependant ses enfans ne s'épargnent pas, car j'ai vu deux grandes filles couper des blés et tenir la charrue." Il était pourtant seigneur ; mais quels travaux ne fallait-il pas pour mettre les concessions en valeur dans le Canada à cette époque, bien que nos agitateurs de l'abolition du système féodal ne s'en soient point douté. Il obtint le fief de St. Ours en 1672, et y est dénommé chevalier Roch de St. Ours. Une seigneurie fut aussi accordée, la même année, à M. de St. Ours, fils : "*en considération du nom à lui imposé en celui du Roi sur les fons baptismaux*." Plusieurs îles furent jointes à la seigneurie du père en 1674. M. de St. Ours est dit *premier capitaine* aux funérailles de Kondiaronk. Le fief D'Eschaillons fut aussi accordé à M. de St. Ours, et l'on vit bientôt deux branches de cette famille, dont l'une fut appelée St. Ours D'Eschaillons. Un Sieur de St. Ours D'Eschaillons se

trouva à la prise d'Haverhill en 1708, puis à l'expédition de Monsieur de Ramezay dans la Nouvelle-York l'année suivante, et Roch de St. Ours, Ecuyer, Sieur D'Eschaillons, tendit avec succès des embuscades aux Anglais sur la Rivière Chambly en 1759. Mais le plus célèbre membre de la maison de St. Ours sous les Français fut celui qui brilla à la tête de la milice canadienne à la bataille de Carillon. Il fut fait chevalier de St. Louis et fut blessé mortellement à la bataille d'Abraham, où il fesait l'office de Brigadier-Général et commandait en troisième après MM. de Montcalm et de Sennesergues. Il avait conduit au combat de Montmorency, gagné sur Wolfe, et durant toute la campagne, la brigade du gouvernement de Québec, forte de 3,500 hommes.

Sous les Anglais Quinson de St. Ours, Chevalier de St. Louis, combattit à St. Jean et fut Commissaire du Roi pour le cadastre des biens des Jésuites. Il quitta ensuite le pays, servit les Français et eut un commandement à St. Domingue. Il avait épousé une demoiselle de Beaujeu. L'honorable Paul Roch de St. Ours, Ecuyer, fut membre du Conseil Législatif de la Province de Québec, puis membre du pouvoir exécutif en 1791. Lors de l'octroi de la Constitution, l'année suivante, il fut sommé par le Roi au nouveau Conseil. L'honorable Charles de St. Ours eut le même honneur en 1810. Les charges d'Aide-de-Camp Provincial et de Sheriff ont aussi été dans cette famille, et Madame de St. Ours est une des bienfaitrices de l'établissement des Dames du Sacré Cœur.

Stewart (Le Très-Révérend Charles James) D. D. deuxième lord évêque de Québec, né en 1775, décédé en 1837, était le troisième fils du comte de Galloway. Il fut admis membre du collège de All Souls à Oxford en 1795. Présenté à l'évêque Mountain par l'évêque de Lincoln en 1807, il fut nommé à la cure de St. Armand dans la baie de Missisquoui. Il était allé en Angleterre négocier l'érection du Canada Supérieur en évêché, quand le docteur Mountain mourut (1825.) Il le remplaça, et fut sacré à Lambeth par l'archévêque de Cantorbery le 1er Janvier 1826. Il était dénommé, avant *d'être évêque,* l'honorable et réverend Charles Stewart

D. D. Il mourut à Londres chez le comte de Galloway, son neveu.

Strachan (Le Très-Révé rend docteur) premier lord évêque de Toronto, fut instituteur dans sa patrie(l'Ecosse) et y eutpour élève Sir David Wilkie.Appelé dans le Canada Supérieur par le Lieutenant-Gouverneur Simcoë pour y organiser un collège, projet qui était prématuré, il ouvrit la première école de grammaire à Kingston et y eut pour élèves les juges en Chef Robinson et Macaulay. Recteur d'York en 1812, il fut sommé au Conseil Législatif, en 1818, devint archidiacre en 1825, et évêque de Toronto en 1839. L'Université de Toronto ou collège du Roi fut fondée vers 1828. C'était un collége Anglicain, et comme le Haut Canda n'appartient guères quant aux idées au parti aristocratique ou au parti de la haute église, l'évêque Strachan a été assailli de toutes part, le collège du Roi est devenu le sujet d'une enquête parlementaire et l'enseignement réformé ; mais non de l'aveu du prélat, qui a abandonné sans retour l'établissement. Il s'est rendu en Angleterre malgré son grand âge, y a obtenu des fonds considérables et a érigé une nouvelle université plus magnifique, mieux administrée et fournie d'élèves que le collège du roi.

Stuart, famille canadienne originaire des Etats-Unis, qui commence au Révérend John Stuart D. D. successivement Recteur de Kingston et Official du lord évêque de Québec pour le Haut-Canada. Il avait émigré des Etats-Unis à Kingston à la paix de 1783, et y avait eu deux fils, George, depuis archi-diacre à Kingston, et James Andrew, dont nous parlerons plus bas. Quand à

II—(Sir James) Baronet du Royaume-Unis de la Grande-Bretagne et d'Irlande et juge en chef du Bas-Canada, il naquit au fort Hunter le 14 Mars 1780, et fit ses études avec Robert Christie, son ami, au collège du Roi (depuis Université) à Windsor dans la Nouvelle-Ecosse. Rappelé par son père en Canada, il fut clerc chez M. Reid, depuis juge en chef et alors protonotaire, puis chez le Procureur-Général Sewell : il n'y avait pas alors d'écoles de droit. Cependant ses talents étaient si transcendans que Sir Robert Shore Milnes le fit son assistant-secrétaire avant la fin de sa cléricature ; puis

Solliciteur-Général peu de temps après qu'il eût été reçu avocat. Il y a lieu de croire qu'il était de la politique de Milnes, son patron ; mais Craig ne l'ayant pas caressé suffisamment, et même ayant nommé Procureur-Général M. Bowen (actuellement juge en Chef de la Cour Supérieure) au lieu de le promouvoir lui-même, il se joignit au parti canadien ou national dans le Parlement-Provincial. Craig le destina alors en faveur de Stephen Sewell, frère du Juge en Chef. Mais James Stuart s'aquit des richesses au moyen d'une immense clientelle. Il fut reélu au Parlement en 1810, et devint de plus en plus le favori de la Chambre d'Assemblée en se fesant l'accusateur des juges Sewell (son ancien patron) et Monck. Elle le nomma agent pour poursuivre l'affaire en Angleterre ; mais le Conseil Législatif refusa son concours. La Chambre Basse en fut indignée et témoigna avec éclat sa confiance envers cet homme de parti, qui s'était offert cependant à Sherbrooke,lequel fut autorisé à l'acheter par lord Bathurst. L'appat de la charge de Procureur-Général le portait à changer de politique, et bien qu'en 1820, la Chambre exprimât sa confiance inaltérable dans les talents, l'intégrité et le dévouement de cette girouette politique, il se fit zélateur du projet de l'Union et porta en Angleterre en 1823, la supplique de ses fauteurs. Lord Bathurst le caressa beaucoup cette fois, et en 1824, que Stuart reparut en Angleterre avec lord Dalhousie. Le ministre le nomma Procureur-Général en remplacement de Normann Uniack, qui succédait à l'honorable C. L. Foucher sur le Banc. A la demande de Dalhousie, il se fit porter au Parlement par le bourg de William Henry et s'y montra le serviteur obséquieux de ce gouvernant, mais à son propre détriment, car la Chambre perdit enfin confiance, le docteur Wolfred Nelson lui enleva son siége, et sa patronne, ne se trouvant pas assez vengée d'un ami infidèle, le fit suspendre par lord Aylmer. Il suivit M. Viger à Londres et se défendit : on vit alors aux prises deux des premiers hommes du barreau canadien. On a dit du Mémoire de Stuart, qui est à peu près sa seule production, qu'il est un monument remarquable d'érudition, de logique et d'une habileté prodigieuse : mais M. Viger aussi était érudit et disert, et il est de fait qu'il triompha et que

Stuart fut destitué. Il revint en Canada en 1634, et se remit à pratiquer comme avocat. Ne se tenant pas encore pour convaincu, malgré la sanction de lord Goderich, il échangea avec lord Aylmer des lettres violentes, et lui envoya même un cartel. Cependant la Chambre d'Assemblée se mettait rapidement dans son tort et les proscrits de la veille pouvaient devenir les favoris du jour. Sous le ministre Stanley, si M. Ogden put se faire nommerProcureur-Général grâces à sa parenté avec lord Lyndhurst, on offrit à Stuart la charge de juge en Chef de Terre-Neuve, qu'il refusa. Il fit bien, car lord Durham le créa Grand juge de la Province. Il fut Baronet sous lord Sydenham, Député Gouverneur et Président de la Cour d'Appel sous Sir Charles Bagot. Il est mort à Québec le 14 Juillet 1853, et a eu pour successeur M. La Fontaine. Il a laissé une fille et trois fils légitimes. Sir Charles l'ainé, Maître es Arts du collège Universitaire de Cambrige, en Angleterre et membre de l'honorable société de Inner Temple, né à Montréal en 1825, lui a succédé dans le titre de Baronet. Il a dernièrement visité l'Italie. Un autre de ses fils a fait la guerre d'Orient et est chevalier de l'ordre musulman de Medjldié.

Sir James Stuart a joui d'une réputation colossale, mais sujette à contestation. S'il n'avait été qu'avocat, on ne saurait nier qu'il ne fût, comme tel, fort brillant par son éloquence et son érudition, et lord Selkirck lui-même, disait au sortir d'une de ses plaidoieries, qu'il n'avait rien entendu de mieux en Angleterre ; mais comme Officier de la Couronne et comme Juge-en-Chef, il a prêté le flanc à la critique, non moins que comme politique. Il avait de très belles facultés, une mémoire heureuse et une vaste lecture du droit anglais et français ; mais on ne voit nullement que ces notions fussent bien classées dans son esprit ou qu'il eût de la méthode, chose si indispensable dans l'étude de la jurisprudence. Son Ordonnance des Bureaux d'Hypothèques est étrangement indigeste. Il s'est trompé dans son opinion non motivée en faveur de l'amovibilité des curés ; et dans sa décision sur les titres des Sulpiciens en sa qualité de Procureur-Général, il prétend que la capitulation de Montréal leur refuse des droits qu'au contraire l'article XXXIV leur reconnait expressément, sans parler des Instructions de

lord Dorchester. Il avance à faux que les ecclésiastiques n'instruisent plus les Sauvages selon leur but primitif, et que si [contre son opinion] une Corporation a continué d'exister en Canada après la conquête, ce ne pouvait être que du vivant des derniers membres qui s'étaient trouvés dans le pays en 1759, et qu'elle ne pouvait se perpétuer, comme si le gouvernement anglais ne l'avait pas perpétuée par son fait en y envoyant les Sulpiciens victimes de la révolution française. Son opinion n'est qu'un tissu de sophismes de la sorte. Quant aux *Règles de Pratique* son grand cheval de bataille contre les juges Sewell et Monck, il devait savoir que le Parlement Provincial lui-même avait fait la folie de les autoriser par un statut à les faire : on s'en aperçut bien en Angleterre, car les magistrats inculpés n'oublièrent pas de le dire,bien que M.Stuart ne s'y attendît apparemment pas, sans quoi il n'aurait point fait de démarches aussi inconsidérées. Ses contemporains, et M. Christie, son ami de collége, ont donc exagéré son mérite. Il n'était pas époux aussi exemplaire qu'il le dit. En politique, il ne consultait que son avantage et ses ressentimens personnels ; il manqua de patriotisme en 1312, dans son opposition à Sir George Prevost, et compromit toujours sa réputation par son inconsistance. Il n'avait pas de principes ; violent au point d'être factieux, comme député, il a manqué de calme et de dignité comme magistrat. Malgré ses défauts et ses torts pourtant, il a eu une belle fortune et son nom est célèbre.

III.—(James Andrew) né à Kingston, décédé Solliciteur-Général, a été un génie beaucoup plus universel que le précédent.—Il fut élu au Parlement pour Québec en 1815, puis reélu en 1820 et en 1830. Quand M. Caron eut la faiblesse de résigner son siége, il fut élu par la Haute-Ville de Québec en 1836. Son éloquence raisonnée, sa logique pressante, son bon sens politique, ses talents oratoires en un mot, sont loués dans l'Histoire du Canada et des Canadiens sous la Domination Française. Il fut le plus redoutable adversaire de M. Papineau. Commissaire pour l'exploration du Saguenay en 1830, il fit un rapport qui fut imprimé en un volume in-8vo, et fournit à la Société Littéraire et Historique, dont il était membre, des écrits fort variés dans leurs sujets, embras-

sant les voyages, l'étymologie, les Etrusques, Tyrrhéniens ou Toscans et la civilisation. Il écrivit dans un autre sens que Vallières de St. Réal sur la question de l'*Habeas Corpus.* Enfin il est auteur de deux traités sur la politique coloniale, savoir : *Notes upon the South Western Bourdary Line of New Brunswich and the United States of America*, Quebec 1830 in-8vo ; et *Review of the proceedings of the Legislature of Lower Canada in the session of* 1831, *with an Appendix containing some important documents now first given to the public*, Montréal 1832, in-8vo. Il était avocat du Séminaire de Montréal. On a des *Relatoria* de G. Okill Stuart, maire, puis Bâtonnier de l'ordre des avocats à Québec. Henry Stuart a été Bâtonnier à Montréal.

St. Vallier (Jean-Baptiste de Lacroix Chevrière de) deuxième évêque de Québec, d'abord Aumônier de Louis XIV (*), naquit en 1653 à Grenoble, d'une maison qui fournit à cette ville un Président au Parlement et deux évêques. François de Laval l'ayant désigné de bonne heure pour son successeur, il vint en Canada en qualité de son Grand-Vicaire, visita l'Acadie en 1686, repassa en France et publia : *Etat présent de l'Eglise de la Nouvelle-France*, que vient de republier Messire Bois. Il fut sacré à St. Sulpice de Paris par Jacques Nicolas Colbert, archevêque de Carthage et Coadjuteur de Rouen (1688). Il reparut en Canada la même année, fonda l'Hôpital-Général de Québec en 1691, et les Ursulines des Trois-Rivières en 1697. Il passa plusieurs fois l'Océan et tomba aux mains des Anglais : ses vertus attirèrent l'attention de la reine Anne. En 1702, il était à Rome, où le Souverain Pontife le créa Assistant au Trône Pontifical. Il mourut à l'Hôpital-Général le 26 Décembre 1727, et ne fut inhumé que le 2 Janvier 1728, en conséquence de la querelle odieuse survenue entre le chapitre et l'Intendant Dupuy. Conformément à son testament, les funérailles

---

(*) M. de Belmont dit : " au mois de Mai, nous eûmes nouvelles par l'arrivée des vaisseaux, premièrement de l'élection de M. l'Abbé de St. Vallier à l'Episcopat de Québec, malgré tous ses parens qui le voulaient retenir, et toute la Cour, où sa sainteté était très distinguée."

furent faites à l'Hôpital-Général par ordre et en présence du Conseil Souverain par le chanoine Leclerc, le P. de la Chasse, Jésuite et les PP. Delino et Bertrand, Franciscains Réformés. Les autres chanoines, loin d'y assister, voulurent troubler l'accomplissement des obsèques en venant en tumulte avec une partie du peuple. L'abbé Marchand se trouva inspiré et écrivit à ce sujet un poëme héroï-comique, croyant que la Nouvelle-France devait aussi avoir son *Lutrin.*

T.

Tabeau, nom d'un traitant et voyageur canadien qui a laissé une relation fort spirituelle, et d'un ecclésiastique distingué. — Pierre-Antoine Tabeau, Grand-Vicaire et Coadjuteur nommé de Montréal, naquit en cette ville en 1782, et fit ses études au Séminaire de Québec. Ordonné prêtre au mois d'Otobre 1805, il fut d'abord attaché à la cure de Québec en qualité de vicaire, et fut pendant deux années organiste de la cathédrale, où il forma l'abbé Ecuyer, qui le remplaça. Après avoir desservi successivement St. Jean Port Joly, Ste. Anne des Plaines et Bourcherville, il fut envoyé par Mgr. Plessis à la RivièreRouge dans le but d'y ouvrir une mission,qu'il quitta, dans la crainte d'être fait évêque pour ces régions. Député à Rome pour y gérer d'importantes affaires, il remplit sa mission avec un succès marqué ; mais il refusa de devenir Coadjuteur de Québec. Il ne s'attendait pas à le devenir pour Montréal ; mais il ne put vaincre la constance de Jean-Jacques Lartigue et des bulles le nommant évêque de Spiga et Coadjuteur parvinrent à Québec le 18 Décembre 1834. Tout déconcerté, il annonça dès lors qu'il mourait bientôt et laissa en effet le monde le 18 Mai 1835 à 53 ans, sans avoir été consacré. Mgr. Bourget le remplaça.

Taché (Jean) ancêtre de la famille de ce nom, était né à Toulouse et avait étudié à Paris. Il s'embarqua pour le Canada en 1739 et s'établit à Québec où il devint Syndic des Marchands. L'histoire dit " qu'en 1759, les négocians du Canada députèrent à la Cour le Sieur Taché, homme intègre et d'esprit, pour faire des représentations contre l'adminstration infidèle de l'Intendant Bi-

got, et demander des règlemens ou un arrangement pour le commerce du Canada." Le changement de domination le ruina en lui fesant perdre un navire qui fut pris en mer; mais il se fit remarquer du général Murray, duquel il obtint une commission de Notaire-Public sans étude préalable. On lui doit le joli poëme intitulé : *Le Tableau de la Mer*.

II.—(J. B.) successivement membre du Parlement à la Chambre Basse puis à la Chambre Haute, et enfin du Conseil Spécial, homme sans fard, honnête et aimable, qui n'était de trop nulle part.

III.—(L'honorable E. P.) M. D. et Lieutenant-Colonel de la milice, né à St. Thomas aujourd'hui Montmagny en 1795, premier ministre avant M. MacDonald, avait été successivement Adjudant-Général de la Milice, Commissaire en Chef des Travaux Publics, Receveur-Général et Commissaire du Bureau des Terres de la Couronne. Il avait servi dans la dernière guerre, et l'on doit le regarder comme le créateur du noyau existant d'armée nationale. En 1854, il a prononcé un discours remarquable à la fête militaire célébrée en l'honneur des victimes du combat d'Abraham. Il visite actuellement l'Europe et la reine l'a créé Chevalier du Bain à son passage à Londres.

IV.—(J.C.)Chevalier de la Légion d'Honneur,ci-devant membre du Parlement Provincial pour le comté de Rimoucki et actuellement Rédacteur en Chef du *Courrier du Canada*, a été Secrétaire du Comité Exécutif de l'Expositien Canadienne à Paris, puis Commissaire avec Sir W. Logan. Avant de se rendre à Paris, il avait pris part au concours pour le prix offert au meilleur essai propre à faire connaître le Canada, et n'avait eu que la troisième récompense ; mais comme l'essai Hogan disait peu de chose du Canada Inférieur, celui de M. Taché, refait, est devenu de beaucoup le meilleur et a été mieux accueilli en France. Comme Commissaire, il se chargea de tout ce qui avait rapport à la publicité, tant en Europe qu'en Canada, tandis qve Sir W. Logan s'occupa avec M. M. Romain et Perry des soins d'installation des effets. Il se fit estimer des Commissaires de toutes les nations, avec lesquels il lia des rapports fréquens. Il fut agrégé à Légion d'Honneur par l'empereur, et après son

retour en Canada, où il eut une ovation des citoyens de Québec et de son comté, il a reçu du jury international trois médailles accompagnées de l'attestation suivante :

Exposition Universelle de 1855,
Industrie, Beaux Arts.
La Commission Impériale
donne
A. M. Taché, Commissaire du Canada,
la Médaille des Récompenses
Exemplaire d'Or, d'Argent et de Bronze
Comme témoignage de gratitude
Pour les services qu'il a rendus à l'Exposition.
Le Président de la
Commission Impériale.
Napoléon Bonaparte.

Palais de l'Industrie
Paris, le 15 Nov. 1855.

On a vu le résultat de ses travaux dans un beau volume officiel intitulé : *Le Canada et l'Exposition Universelle de* 1855, Toronto, 1856. Son *Esquisse du Canada* a été louée par la presse française comme un excellent morceau de statistique, jugement qui doit amplement dédommager l'auteur de quelques critiques provinciales. On a encore de M. Taché : *Tenure seigneuriale et projet de Commutation, et des Provinces de l'Amérique Britannique et d'une union fédérale.* Quant à ce dernier traité, la *Correspondance particulière et simultanée d'une société d'hommes de lettres de Paris* contient sans doute ? une calomnie : " M. Taché, ce demi-Français que l'Exposition Universelle a momentanément amené dans sa patrie d'origine, et que le ruban de la Légion d'Honneur ajouté à d'autres liens non moins précieux, a rattaché à la France, émet une idée nouvelle d'une haute importance ; *il propose au gouvernement anglais* de faire entrer ses possessions du nord de l'Amérique dans une union fédérale." Comme journaliste religieux, la carrière de M. Taché, sera glorieuse s'il s'affranchit de l'influence des sectes politiques qui exploitent notre beau pays avec si peu de désintéressement.

V.—Le dernier membre de cette famille dont il me reste à parler, est Mgr. Taché, de la Congrégation des

Oblats et deuxième évêque de St. Boniface de la Rivière Rouge.—Il a été sacré à Marseille par Mgr. de Mazenod, Général de l'Ordre. Digne successeur de Mgr. Provencher, il a éte chargé, quoique tout jeune encore, par les Conseils Centraux de la Propagation de la Foi, de raviver l'œuvre dans les principales villes de France, et de l'y créer au besoin. On trouve de ce jeune prélat plusieurs belles lettres dans les Annales de la Propagation de la Foi.

Talon (Jean) Comte d'Orsainville en Canada, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat et Privé et deuxième ou premier Intendant de la Nouvelle-France, (car il remp'aça en 1663, le Conseiller Robert, qui ne vint pas en Amérique) était parent des célèbres avocats-généraux. Il fut envoyé en Amérique avec Tracy, pour amener à justice le gouverneur réfractaire Augustin de Safrey de Mesy, qu'ils trouvèrent mort et reconcilié avec l'évêque. Talon, que mon père appèle à bon droit le Colbert du Canada, ne s'occupa plus qu'à établir et améliorer le pays. Prenant pour point de départ les maximes des Romains, il créa une aristocratie militaire, et combattit le monopode la Compagnie des Indes non moins par ses actes, que par un mémoire lumineux adressé au ministre. Toutes choses en Canada prirent leur essor avec ce grand magistrat. Il porta le prince à gouverneur le pays par luimême, accrut la splendeur de la charge d'Intendant, qui acquit un nouveau lustre en Amérique ; et il établit un systême judiciaire d'une remarquable simplicité. Il donna aussi ses soins à l'industrie, aux découvertes maritimes et aux entreprises scientifiques,—s'occupa de l'exploitation des salines et de mines, de la culture du chanvre, de l'ouverture de chantiers considérables et de la découverte ou reconnaissance du Micissipi. Ce fut encore lui qui envoya à la Baie d'Hudson le P. Albarel et M. de St. Simon. Louis XIV récompensa dignement le véritable fondateur du gouvernement royal en Canada. Il le fit dans ce pays baron des Islets en 1671, puis comte d'Orsainville l'an 1675, étendant l'investiture à la postérité mâle et femelle contre la règle générale et les Edits, et les Lettres Patentes attestent le cas que le Roi fesait de cet officier, car elles exposent ingénuement que, sans cette extension à la postérité féminine, Talon n'aurait

pas accepté cette faveur. Elles furent enrégistrées à Québec le 25 Septembre. Le concessionnaire était devenu Capitaine du Château de Marimont et Secrétaire du Cabinet du Roi. Il vivait à Paris en 1680, ayant traduit cette année-là devant le Conseil d'Etat, le Prévôt des Maréchaux de France en Canada, ce qui obligea le Conseil Supérieur de réclamer. L'extérieur de Talon annonçait son mérite : son portrait se retrouve dans l'Album du Commandeur Viger.

Tapooka ou Henriette de Lorette, jeune fille à laquelle les Hurons comparent tout ce qui est beau. Adam Kidd en parle dans ses poésies, et le chevalier Hamilton Smith la mentionne dans son Histoire Naturelle de l'Espèce Humaine. (*)

Tarieu de Lanaudière, de la Pérade—honorable famille canadienne, issue de Xavier Tarieu de Lanaudière, officier au régiment de Carignan.—Tarieu de la Pérade épousa l'héroïne De Verchères, qui le garantit de la mort par les mains des Iroquois en 1722.

Charles François Tarieu, Ecuyer, Sieur de Lanaudière, Chevalier de St. Louis et Conseiller au Conseil Supérieur, eut la gloire de commander une partie de la Milice à la fameuse bataille de Carillon, puis eut le soin d'un poste à signaux dans l'Ile d'Orléans, en 1759, pour signaler les mouvemens de la flotte de Wolfe. Sous la domination anglaise, il fut Aide-de-Camp Provincial de Carleton, fit toute la guerre de l'Indépendance, et passa en Angleterre pour avoir porté la noblesse à défendre St. Jean et la frontière. Ce corps réclama et prouva que ce gentilhomme était occupé ailleurs. Il suivit le général en Angleterre, où le Roi lui fit un cadeau honorable et digne d'un homme d'épée. On lui donna successivement les charges de Grand Voyer et de Surintendant des Postes ; et en 1792, lors de l'octroi de la constitution, il fut sommé au Conseil Législatif. Ayant fait de grandes dépenses en Angleterre, et se trouvant à la gêne, il espéra de

---

(*) The Chippeways likewise have many beauties, and so was Harriet, the belle of Lorette Sauvage, a Huron Village near Quebec. In all these cases both European and natives agreed.

venir le propriétaire incommutable de ses seigneuries en se les fesant reconcéder en *franc et commun soccage*, et quoiqu'il ne réussit pas, il doit être regardé comme la cause éloignée du système de commutation, puis de l'abolition du régime féodal. Il accompagna sa supplique d'un Mémoire très bien fait ; mais la plupart des servitudes féodales qu'il énumérait avec soin n'existaient plus ou n'avaient jamais existé en Canada.

Xavier de Lanaudière, second du nom, montra un grand zèle pour le service du Roi. Ayant voulu forcer les censitaires à marcher sous la bannière seigneuriale en 1775, il fut par eux retenu captif avec M. de Tonnancour. En 1799, il versa une somme d'argent dans les fonds amassés dans les colonies pour la guerre de l'Angleterre contre la France, et dans la guerre de 1812, il devint Député Assistant de l'Adjudant-Général de la milice.

Demoiselle Angèle De Lanaudière, fille de Charles François, décédée à Québec en 1856 dans un âge avancé, demeurait le type des dames de la haute société, et voyait chez elles les gouvernans et les gouvernantes, Elle avait bien connu les princes fils de George III. On se souviendra longtems de son mot heureux au chevalier De Belvèze :—*Nos bras appartiennent à l'Angleterre, mais nos cœurs sont à la France* ! Une demoiselle de Lanaudière, plus ancienne, épousa en premières M. Berger de Richerville, en secondes, M. Viliers d'Adam, frère de Coulon, en troisièmes, Gauthier, Médecin du Roi, et faillit épouser en quatrièmes le célèbre De Bougainville.

Tecumseh ou Tecumtheh, Grand Chef des Hurons et Général-Major ( ) dans l'armée anglaise, l'homme le plus influent que les tribus de la Nord Amérique aient eu depuis Ponthiac, naquit en 1770, parmi les Shaouanis. Elsquataoua, son frère, surnommé le prophète, lui prépara les voies,—celui qui disait à des diplomates américains : *Vous autres, vous êtes nés de l'écume de la mer.* Ce n'est pas que Tecumseh n'ait été lui-même un grand politique et un grand orateur ; mais il dédaignait le charlatanisme. Son premier exploit fut une victoire sur la milice du Kentucky, qui devait un jour lui ôter la vie, et à vingt-

---

[*] Selon Beltrami ; Brigadier, selon Hodgins.

cinq ans, il était l'Achille des bandes de Mechecunnaqua. Il rencontra pour la première fois Harrison à la bataille de Tippecanoë, où la fortune fut indécise entre eux. La guerre de 1812 le mit surtout en évidence, et la Grande-Bretagne, qui n'avait que 3000 soldats dans les deux Provinces, fut heureuse d'acquérir son alliance et lui envoya le brevet d'officier-général. Les Hurons qui avaient reconquis leur ancien lit sur les lacs, l'avaient élu Grand Chef quoiqu'il fût étranger et qu'il n'eût pas même l'âge requis ; mais il ne commanda pas qu'aux Hurons ou Yendats : toutes les tribus voulurent être guidées par son panache, et Tecumseh se vit dans une occasion à la tête de 3000 guerriers, aggrégation prodigieuse pour la population disséminée de la race rouge ; Ponthiac lui-même n'en avait pas eu autant sous son commandement immédiat. Brock, Salaberry et lui furent les principaux héros de cette guerre. Il battit le Major Van Horn, poursuivit Harrison et lui enleva mille bêtes à cornes, (*) battit le général Clay sous les murs de fort Meigs et périt, en marchant toujours en avant et gagnant du terrain à la bataille de la Tamise, abandonné par les Anglais sous Proctor, à qui il disait quelques jours avant le combat : " Brock ne parlait pas comme tu fais. Marchez, dis-tu ? Lui, il disait : Marchons ! Les marques de distinction que tu portes à tes épaules, arrache-les et les jette loin de toi, car tu en es indigne." Il avait taillé en pièces le régiment Kentuckien du colonel Dudley au fort Meigs : à la bataille de Thames, ce fut le colonel Johnson, de la milice du Kentucky, qui eut l'honneur de le tuer. Les Haut-Canadiens ont ouvert, il y a déjà un nombre d'années, une souscription pour élever un monument à ce noble défenseur de leur Province, mais ils sont restés honteusement en arrière. Du moins les monumens écrits ne lui manquent-ils pas, car outre les peintures vraiment *graphiques* que nous ont faites de ce géant de la race rouge le Major Richardson et le capitaine Brock Tupper, dans la vie de son père, il y a dans la Revue Canadienne (Canadian Review) un poëme en trois chants

(*) On voit par l'histoire abrégée de Perrault, que le canon de la citadelle de Québec tira pour ce succès.

en son honneur ; il y a plusieurs *Vies* de ce grand homme, et on peut consulter encore *Tecumseh, or the West thirty years since.* Tecumseh laissa un beau garçon, pour lequel il avait peu d'affection, parce qu'il le trouvait semblable aux blancs ou *bon à rien* selon les idées que lui inspirait la nature. Le gouvernement anglais fit des pensions à sa veuve et à son frère. Un dernier trait fera connaître à fond le naturel de ce Sauvage extraordinaire. Dans un conseil tenu à Vincennes en 1811, Tecumseh, terminant sa harangue, voit tout le monde assis et se trouve sans siége. Un dépit soudain se laisse voir dans toute sa contenance, et lorsque le général Harrison ordonne de le faire asseoir et qu'on lui présente un tabouret en son nom : "Chef, le général Harrison, votre père, vous présente un siège," il se jette à terre en s'écriant, les bras étendus vers le ciel : " le soleil est mon père, et la terre est ma mère ; elle me nourrit et je repose sur son sein !" Tecumseh couronne l'Ode des Grands Chefs de mon père :

Des tribus par la mort de ce chef des guerriers
Se fanent les lauriers ;
Mon chalumeau se brise, et ma tâche est remplie.

On peut voir un beau portrait de Tecumseh dans le livre intitulé : *The New World.*

Tegakouita (Catherine) et non Thérèse, la célèbre vierge iroquoise dont les *Lettres Edifiantes* font un portrait si admirable, était née en 1656 et arriva l'an 1677 à la mission du Sault St. Louis. Elle vint à Ville-Marie, vit les filles de Marguerite Bourgeois et demanda de tout son cœur de faire le vœu de chasteté. Elle le fit et mourut en odeur de sainteté à vingt-quatre ans, l'an 1680. On peut consulter sur cette sainte, outre les *Lettres Edifiantes*, l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec par la Mère Juchereau, Etat Présent de l'Eglise de la Nouvelle-France par l'Abbé de St. Vallier, Paris 1682 et Québec 1857, et *Catherine, la Vierge du Canada*, petit livre spécial publié il y a peu d'années et en vente à Montréal. On y trouve la mention de plusieurs miracles attribués à cette vierge et attestés par plusieurs dignitaires du chapitre de Québec. Après Catherine Tegakouita, deux autres reli-

gieuses indigènes, Thérèse Gannansagouas, bien connue dans les Annales des Missions des Sulpiciens, et Jeanne Skanadharoy, fille d'un Chef Huron de Lorette, se sont fait remarquer, ainsi que Marie Barbe Attontinon.

Teganissorens le plus illustre orateur connu dans l'histoire ancienne des Iroquois, supplanta le rustique Sadekanatie ou Gagniegaton, qui humilia le marquis de Denonville, et alla souvent en ambassade à Québec et à Albany. On sait que, dans une première ambassade, le droit des gens fut violé à son égard par Kondiaronk, qui voulut faire porter aux Français le blâme de cet acte. De son temps, la politique aussi habile qu'heureuse des Cantons Iroquois consista à tenir la balance entre les Anglais et les Français. Un conseil fut tenu pour la paix à Onontagué en 1693, et Teganissorens alla à Albany pour faire approuver les délibérations. L'historien Colden regarde la harangue qu'il prononça en cette occasion comme un bel exemple de son art à faire trouver bonne une mesure prise contre les intérêts des Anglais. On la retrouvera dans mes *Sagamos Illustres*. Il alla ensuite à Québec et fut reçu au Sault Saint Louis par le Supérieur des Jésuites. Il portait l'habit militaire des officiers-généraux anglais et ses cheveux blancs étaient recouverts d'un chapeau avec panache, que lui avait fait faire le colonel Fletcher. Il dîna tous les jours avec le comte de Frontenac, qui avait conçu pour lui une singulière estime, et ne parut pas un instant embarrassé dans ses manières. Mais ni les festins ni le cérémonial ne purent surprendre sa fermeté. Le général persistant à ne vouloir point traiter avec les Anglais, il ne voulut traiter lui-même avec les Français qu'à condition qu'ils n'entreprendraient rien de l'été contre la Nouvelle-York. On a vu dans l'article de Garakonthié quelle idée Frontenac donnait au ministre de la marine des diplomates iroquois, qu'il comparait aux procurateurs de Venise. Teganissorens parut de nouveau à Albany, au grand conseil tenu par lord Bellamont, et puis à Montréal. L'ambassade fut reçue à Gennantaha avec des honneurs inusités, et fut introduite à Montréal au bruit d'une décharge de boîtes. Les préliminaires de paix furent scellés le 8 Septembre 1700, entre toutes les tribus, en conséquence de la paix de Ryswick. Les Anglais et les Français s'étant brouillés de nouveau,

Teganissorens fesait la leçon au gouverneur, à Montréal —" L'Onontagué ne prendra aucune part dans une guerre qu'il désapprouve. Les blancs ont l'esprit mal fait : ils font la paix, un rien leur fait reprendre la hache de guerre. Ce n'est pas ainsi que l'Iroquois en use, et il lui faut de graves raisons pour rompre un traité qu'il a scellé." Un autre trait fera voir que l'orateur des forêts sait se borner et terminer parfois une affaire par un seul mot. " A un conseil tenu à Montréal en 1683, en allusion à un collier par lequel on demande aux Iroquois pourquoi ils fesaient la guerre aux Illinois, il dit fièrement : " Pour la question de l'Illinois, il mérite la mort ; il m'a tué."—"On n'ôsa point répondre." Teganissorens était de haute taille, bien fait de sa personne, et les traits de son visage ressemblaient, a-t-on dit : à ceux qu'offrent les bustes de Cicéron. L'historien des Cinq Nations, Colden, qui l'avait bien connu et qui l'avait souvent oui parler en public, dit qu'il s'énonçait avec une facilité admirable et que les graces de son élocution auraient plus partout. "Il est à regretter, dit le biographe Thatcher, qu'il ne nous soit parvenu que peu d'échantillons de son éloquence ; cependant, le peu que nous en connaissons démontre que le sentiment élevé de l'honneur, la grandeur d'âme, l'imperturbabilité, la sagacité et l'urbanité, étaient chez lui des qualités de l'orateur comme de l'homme privé.

Tessier (Xavier) M. D., savant médecin canadien, étudia et fut gradué à New-York et y publia : *The French Practice of Medicine, being a translation of Begin's Therapentic, with notes and observations illustrative of the treatment of diseases in the climate of North America*, New-York, 1829, en deux volumes in-8vo. De retour en Canada, il etablit à Québec le premier journal de médecine, qui se soutint durant deux années, et fut Secrétaire-Général de la Société pour l'encouragement des Arts et des Sciences en Canada, qu'il contribua à établir, et qui s'est réunie, durant sa troisième année d'existence, à la Société Littéraire et Historique, qui aurait dû adopter son nom.

Tonnancour (les Godefroy de) illustre maison canadienne issue de Jean Godefroy qui demeura parmi les nations lors de la conquête du Canada par le chevalier David Kertk, et qui fut plus tard conseiller de M. de

Montmagny. Après la restitution du pays à la France, il fut plusieurs fois ambassadeur chez les Sauvages et fut député à Boston par le gouverneur D'Ailleboust avec le P. Dreuillettes pour proposer une alliance contre les Iroquois. Il assista à la délibération du Conseil de la Colonie à cet effet en 1651, et fut anobli.—René Godefroy, Sieur de Tonnancour, seigneur en 1634, était en 1637 Lieutenant-Général Civil et Criminel des seigneurs de la Nouvelle-France ou Compagnie des Cent.—Antoine Charles Godefroy de Tonnancour, chanoine de Québec, ordonné prêtre le 24 Août 1722, mort le 9 Novembre 1758, prit part à la querelle du chapitre avec l'Intendant Dupuy ou avec le Conseil Supérieur, et lut le Mandement des Grands-Vicaires. Sous les Anglais on retrouve les Tonnancour à St. Jean, dans les hauts grades de la Milice et dans le shérifat des Trois-Rivières. Le Lieutenant-Colonel Charles Chevalier de Tonnancour était Adjudant-Général Assistant durant la dernière guerre.

Tracy (Alexandre de Prouville, Marquis de) gouvernant, diplomate et homme de guerre, un des meilleurs lieutenans de Turenne, et son ami, au dire de M. de Ramsay, empêcha D'Erlac de quitter le vicomte, et conclut un traité de neutralité avec l'Electeur de Bavière par l'entremise de Bau-chemberg, général de l'artillerie bavaroise. Il était Maréchal des Logis (*Quartier-Maître-Général*) de l'armée d'Allemagne, quand il fut nommé à la place du comte d'Entragues, Vice-Roi d'Amérique, occupé dans une ambassade, Lieutenant-Général dans les deux Amériques en 1664, à l'époque difficile ou Louis XIV mettait fin au système des Compagnies Commerciales et se mettait en possession des Colonies. Après avoir établi tant par la persuasion que forcément l'autorité de Louis le Grand aux Antilles et vaincu les Espagnols dans le Golfe du Mexique, il dut amener à justice avec Talon, nommé Intendant Royal, M. de Mesy, qui avait compromis au lieu d'établir en Canada l'autorité du prince. L'ayant trouvé mort, ils ne s'occupèrent plus que de l'organisation du pays et y créérent une aristocratie militaire au moyen des officiers du fameux régiment de Carignan Salières. Tracy fortifia le pays, en érigeant des forts dans les lieux propices ou stratégiques,—à Richelieu, Chambly, Ste. Thérèse et Ste. Anne, île du lac

Champlain, puis marcha en personne contre les Iroquois, qu'il humilia. Son séjour en Canada ne fut que de dix-huit mois, et il laissa les rênes du gouvernement à Daniel de Remy, Sieur de Courcelle, qui était venu dans le pays comme gouverneur sous lui. Mgr. de Tracy, comme il est appelé dans les délibérations du Conseil Souverain, avait auprès de sa personne, pour soutenir la dignité vice-royale, une compagnie des gardes du corps et des pages. Le lac Supérieur a autrefois porté son nom.

Tronson (Louis) Aumônier du Roi puis Supérieur-Général de St. Sulpice en 1676, auteur de *Forma Cleri*, assista avec Bossuet à la Conférence d'Issy, où on examina les livres de Madame Guyon et de Fénélon, son partisan. On a sa Correspondance avec les Supérieurs du Séminaire de Ville-Marie et les Supérieures de la Congrégation de Notre-Dame de la même ville. Il empêcha les Ursulines de s'etablir à Montréal et rappela les prêtres qui avaient donné dans les visions de là sœur Tardy.

Trottier (Marguerite) cinquième Supérieure-Générale de l'Institut de Marguerite Bourgeois, morte en 1746 après avoir vécu cinquante quatre ans dans la Congrégation, était fille de Gilles Trottier qui fut réduit en esclavage par les Iroquois et qui fut échangé contre des chefs ainsi que M. de St. Michel. Il était interprète des langues et mourut en 1658. Marguerite Trottier correspondait avec le Supérieur-Général Le Pelletier. Sous sa supériorité, Marguerite Leroy, dite La Conception, institutrice de renom mais peu subordonnée, fonda la maison de Louisbourg contre l'aveu de sa supérieure, mais soutenue par l'évêque.

Turgeon (Pierre Flavien) deuxième archévêque de Québec, né dans cette ville le 12 Novembre 1787, ordonné prêtre le 29 Avril 1810, était professeur de théologie au Séminaire en 1814. Elu dès 1833 Coadjuteur de Québec, il paraît que l'ambassadeur de France à Rome s'opposait à sa nomination, par quel hasard nous ne savons. Le Grand-Vicaire Maguire fut aussitôt député vers le Saint Siége et Messire Turgeon fut nommé évêque de Sidyme par Grégoire XVI le 28 Février 1834, puis sacré sous ce titre le 11 Juin. Successeur de Mgr. Signay, il a présidé le premier Concile de Québec, inauguré l'Université Laval et érigé la maison du Bon Pasteur.

Tyendenaga, plus connu sous le nom de Colonel Brandt, grade qu'il avait dans l'armée anglaise, fameux chef de guerre Mohawk, né sur les bords de l'Ohio en 1742, fit des études classiques dans un collége de la Nouvelle-Angleterre (Connecticut) et traduisit du grec en iroquois l'Evangile de St. Mathieu. En 1775, il prit le parti des Anglais et obligea les Américains de capituler aux Cèdres, défendit son pays et fit maintes expéditions heureuses dans les Etats-Unis, de concert avec Sir John Johnson. Ils prirent Schohary et Stone Arabia. A la paix de 1783, il alla en Angleterre, et obtint de Sir Frederick Haldimand une concession de six milles sur la Grande Rivière, Canada Supérieur, où il émigra avec sa nation. Il fonda Brantford. Tout étranger qui allait le visiter était sûr de trouver chez lui un accueil bienveillant et une table bien servie. Il avait pour domestiques quarante nègres, qui n'ôsaient s'échapper, car il leur avait bien dit qu'il irait avec son tomahawk les chercher jusque au fond de la Georgie. Le latin et le grec lui étaient familiers, mais il parlait surtout cette dernière langue avec enthousiasme. Le colonel Stone a écrit la vie de ce Sauvage, qui fut Grand Orateur, politique habile, adroit négociateur et guerrier heureux. Campbell lui avait fait une réputation de cruauté dans *Gertrude de Wyoming*; mais son fils obtint que la seconde édition fût corrigée, la plus grande partie de ce qui avait été dit, venant de la haine des Américains. Il mourut le 24 Mars 1807. On retrouve un très beau portrait de lui dans la collection du Commandeur Viger. Son fils commandait les Mohawks sur les hauteurs de Queenstown, alla en Angleterre et fut présenté au duc de Wellington.

U.

Ukcouma ou Grand Chef, dieu des Esquimaux.

Urban (Sir Benjamin d') Commandant des Forces dans l'Amérique Septentrionale, décédé à Sorel en 1848, eut de pompeuses funérailles à Montréal en présence de toutes les autorités coloniales. Commissaire auprès des armées espagnoles en 1808, il organisa et commanda ensuite la cavalerie portugaise et se signala particuliérement à la bataille de Salamanque ou des Arapiles. A Majala-

honda, il fut abandonné sur le champ par ses cavaliers. On le retrouve dans l'état-major à Waterloo. Un monument à Wolfe est dû à ce vétéran, qui était décoré de plusieurs ordres de chevalerie.

Urfé (François Saturnin d') frère de Louis Lascaris d'Urfé, comte de Sommariva, depuis Coadjuteur de Limoges, fut marquis de Beauzé avant d'être prêtre et Abbé d'Urzèche. Il fut aussi Doyen de la cathédrale du Puy. Il s'agrégea à la Société de St. Sulpice, vint en Canada en juin 1667, et retourna en France en 1685. Il y mourut le 30 Juin 1701, après avoir réformé son abbaye.

V.

Valières de St. Réal [l'honorable Joseph Rémi] décédé Juge-en-Chef du District de Montréal en 1847, un des plus beaux esprits que le Canada ait vu naître, dut à Mgr. Plessis l'avantage d'une éducation qui développa son génie. Il entra au barreau, puis au Parlement, et s'y fit une réputation brillante comme orateur. Ce fut en 1815 qu'il fut porté à l'Assemblée Législative par le collége électoral du comté de St. Maurice. Il ne fut pas reélu en 1817 ; mais en 1820 ; il représenta la Haute-Ville de Québec, fut reélu la même année, puis en 1825 et 1827. Louis Joseph Papineau ayant éte député en Angleterre en 1823, Valières de St. Réal le remplaça au fauteuil présidentiel. Lord Dalhousie saisit l'occasion de cette mutation inattendue dans la présidence de la Chambre pour ouvrir avec le nouvel Orateur une correspondance préliminaire à des conférences confidentielles sur les intérêts ou ce qu'il entendait par les intérêts du pays, et propres à lui permettre de s'insinuer dans la confiance de la Chambre. Notre compatriote accueillit avec déférence les avances de ce gouvernant, tout en lui avouant que les difficultés étaient nombreuses. Cette correspondance est reproduite dans le sixième volume de Christie. Juge Provincial des Trois-Rivières durant nos troubles politiques, il décida en faveur des détenus politiques qui demandaient des Brefs d'*Habeas Corpus*. Il prétendit que le Statut de la 31ème année de Charles II était loi en Canada, bien que nous eussions une Ordonnance Spéciale, celle du Conseil Législatif de la Province de Québec

[1784] ; et que l'Ordonnance du Gouverneur et du Conseil Spécial du 8 Novembre 1838 était nulle comme étant contraire à un statut Impérial. Le gouverneur le suspendit sur le champ. On prétend de nos jours que la suspension des juges Valières, Panet et Bedard a été leur plus beau titre de gloire. Mai l'honorable Jean Roch Rolland ne fut pas plus de leur avis qu'Andrew Stuart, et donna une décision contraire. Quoiqu'il en soit, lord Durham revint sur les actes de Sir John Colborne, et créa Valières membre du pouvoir exécutif et de la Cour d'Appel. " La constitution de la Cour d'Appel étant réglée, dit-il, par l'acte constitutionnel, je ne pouvais investir aucun autre corps que le Conseil Exécutif de la juridiction en appel. J'appelai donc au Conseil Exécutif le Juge-en-Chef et un des Juges Puînés de chaque District ; et en nommant aussi le Juge des Trois-Rivières, je donnai aux membres des deux tribunaux en conflit, un arbitre impartial dans la personne de M. Valières de St. Réal, *que tout le monde reconnaissait pour le plus habile jurisconsulte français de la Province.*" Il devint Juge en Chef de Montréal en 1842, et occupa cette charge jusque à sa mort. Il avait été en 1827 un des Vice-Présidens de la Société pour l'encouragement des Arts et des Sciences fondée par lord Dalhousie. Ce canadien illustre est un de ceux dont les écrits justifient le mieux la réputation, et il est seulement à regretter qu'il ait laissé si peu. Il est toujours clair, et son style est excellent même dans ses sentences : l'empreinte du génie y est. Nous avons un bel éloge de cet illustre magistrat par le bibliothécaire Gérin Lajoie. La Législature a accordé une pension à sa veuve. Henri Valières de St. Réal, Ecuier, Bachelier ès Arts de l'Université de St. Jean de New-York, a été un des premiers élèves de l'Ecole de Droit, et à son passage à Rome, lors de sa visite récente des principaux pays de l'Europe, il a été décoré par le pape de l'Ordre de la Milice Dorée.

Vallier [François Eléazar] sixième Supérieur du Séminaire des Missions Etrangères à Québec, et Vicaire-Général, était originaire de Marseilles, mais natif du Canada. Il étudia en Europe, fut ordonné en 1730 et revint en Canada dix ans après avec Mgr. de Pontbriand. Durant sept années qu'il exerça le ministère dans sa patrie

il fut Supérieur après Jean Lyon St. Ferréot, Chanoine et successivement Théologal et Official du Chapître. Enfin le Roi lui expédia des Lettres Patentes de Conseiller Clerc au Conseil Souverain en 1743. Il mourut en 1747.

Vassal de Montviel (François) mort Adjudant-Général de la Milice vers 1841, était né sous la domination française et eut pour parrain le célebre guerrier et navigateur De Bougainville. Après avoir servi en Canada contre les Américains, puis sous Burgoyne et le baron St. Leger,—après avoir été officier dans le régiment des *Volontaires Canadiens Royaux* et servi sous S. A. R. le duc d'York en Hollande, il ne dédaigna point de se faire caboteur pour soutenir sa famille ; mais la guerre de 1812 approchait et ses qualités militaires étaient connues. Il fut créé Adjudant-Général de la Milice avec un Député et un Assistant, qui furent J. T. Taschereau et Charles Chevalier de Tonnancour. Il fut le bras droit de Sir George Prevost dans une lutte où la milice eut la plus grande part, suivit sans cesse, le quartier-général et déploya une prodigieuse activité. Il conserva jusque à sa mort le grade suprêmes de la force nationale et eut pour successeur le colonel Gugy. C'était un petit homme noir comme un amiral anglais et fort vif. Il racontait admirablement et, versificateur de salon, il réussissait dans la chanson.

Vaudreuil, illustre maison, non encore éteinte en France, où elle est alliée à celles de Caraman, de Chimay et autres, et dont la noblesse remonte au douzième siècle. Elle est fameuse dans les annales canadiennes.

I.—Philippe de Rigaud, Commandeur puis Grand Croix de St. Louis, Chevalier de Vaudreuil, puis Marquis à la mort de son père, tué à la bataille de Luzzara sous le duc de Vendôme en 1702,—Lieutenant Général et Gouverneur de la Nouvelle-France, était originairement Maréchal des Logis de la garde appelée les Mousquetaires Gris, et se signala fort au siége de Valenciennes. Envoyé en Canada avec le titre de Commandant des troupes, il amenait 800 hommes. Il alla avec 300 hommes au secours de Montréal lors du massacre de Lachine, et commanda sous le comte de Frontenac dans la grande expédition contre les Iroquois. En 1690, il fut chargé

de garder le rivage contre la flotte de Phipps et eut part à la glorieuse défense de Québec. Trois ans après (1693) il surprit et défit *La Chaudière Noire*, le plus terrible et le plus rusé des Iroquois. Mais il passa du service de terre au service de mer. Il obtint une seigneurie en 1702 avant de succéder au titre de Marquis, car il est désigné Messire Philippe de Rigaud, Chevalier de Vaudreuil, Capitaine des Vaisseaux du Roi et Gouverneur de Montréal. Il avait succédé dans ce poste à M. de Callières après la mort du comte de Frontenac, et M. de Callières étant mort lui-même en 1703, il eut le gouvernement général du pays. Il avait épousé à Québec Louise Elizabeth Joybert de Soulange, fille du Chevalier Joybert de Soulange. Ce mariage faillit l'empêcher d'avancer, car le ministre de la marine ne lui cachait pas que la Cour hésiterait à confier le gouvernement du pays à un homme allié aux Canadiens, et M. de Vaudreuil, oubliant son épouse, répondait que M. de Lotbinière était son seul parent entre les Canadiens. On le nomma en lui donnant avis de se tenir libre des Soulange et des Lotbinière. Il déploya beaucoup d'activité en 1710, trouva de l'argent dans la bourse des citoyens pour fortifier Québec, et vit échouer l'invasion préméditée par les Anglais par mer et par terre. Obligé de défendre la capitale, il envoya cependant M. de Ramesay avec 600 hommes au secours du baron de Longueuil à Montréal. L'amiral Walker et le général Hill firent naufrage ; le général Nicolson retraita. Il mourut à Québec le 10 Octobre 1825, après avoir gouverné la Nouvelle-France avec une grande habileté durant 21 ans. Mais tous les moyens lui étaient bons. Les Abénaquis, qu'il excitait sous main, ensanglantèrent sans cesse durant la paix les colonies anglaises, et il ôsa bien offrir des primes pour les chevelures enlevées. Néanmoins la douleur causée par sa mort ne fut égalée que par l'allégresse que sa nomination avait causée, parce qu'il s'était fait canadien. On grava sur sa tombe : Cy gist le Haut et Puissant Seigneur, Messire Philippe de Rigaud Marquis de Vaudreuil, Grand Croix de l'Ordre Militaire de St. Louis, Gouverneur et Lieutenant-Général de toute la Nouvelle-France, décedé le dixième d'Octobre 1825. Il laissa plusieurs fils.

La marquise douairière importuna le ministre de la

marine de non moins de cinq lettres ou Mémoires demandant des grâces pour ses enfans et pour tous ses proches. Lors de la démolition des ruines du collége incendié de St. Raphaël, ancien château Vaudreuil, on trouva sur la première pierre de l'angle sud est une plaque de plomb avec cette inscription : Cette pierre a été posée par Dame Lovise Elyzabeth de Joybert, femme de Haut et Puissant Seigneur, Philippe de Rigaud, Chevalier, Marquis de Vaudreuil, Grand Croix de l'Ordre Militaire de St. Louis, Gouverneur et Lieutenant-Général pour le Roi de toute la Nouvelle-France Septentrionale, en 1723, ce 15 Mai. —Trois fleurs de Lys sont aussi gravées sur la plaque.

Le suivant, Marquis qui nous est peu connu, mourut le 7 Juillet 1748 à 79 ans, et est désigné ancien Colonel.

Louis Philippe de Rigaud, comte de Vaudreuil, Lieutenant-Général des Armées Navales, né en 1691, figura nominalement dans la marine dès l'âge de sept ans, en 1698 suivant l'Armorial de France, où sont consignés les titres de la maison de Vaudreuil. Il fut fait Capitaine de Vaisseaux en 1738, Grand Croix de St. Louis en 1745, seule nomination de l'année, Chef d'Escadre en 1748, Lieutenant-Général en 1753 et Gouverneur de St. Domingue en 1755. Aux préparatifs de défense de Québec, son père lui confia un poste d'honneur. Il commandait l'Aquilon de 48, dans la flotte Franco-Espagnole à la bataille de Toulon en 1744. En 1747, il commandait l'Intrépide au combat de Bellisle entre le fameux amiral Hawke et M. de Létenduère Desherbiers, qui montait le Tonnant. Ce vaisseau soutint longtemps à lui seul le feu de la ligne anglaise ; l'Intrépide lui vint en aide, le tira du combat et fit sa retraite en le remorquant, bien que l'amiral anglais eût quatorze vaisseaux contre deux, cinq vaisseaux français sur sept, ayant succombé. La noble conduite du Tonnant et surtout de l'Intrépide, sauva le convoi de 250 voiles qui suivait l'escadre française. On retrouve dans l'Armorial une belle lettre de M. de Létenduère à M. de Vaudreuil, qui fut loué par la Gazette et le Mercure de France, et qui mieux est, immortalisé par Anquetil, dans son histoire. L'historien anglais Beatson lui attribue aussi le salut de son amiral. Montant plus tard l'Eléphant, il fit naufrage, mais l'équipage fut

sauvé. L'Armorial le dit mort à Tours le 17 Novembre 1763.

Pierre François Marquis de Vaudreuil-Cavagnal (1748) général et homme d'etat, dernier Gouverneur et Lieutenant-Général de la Nouvelle-France, né à Québec en 1698, était le troisième fils de Philippe, fut créé Major des troupes de la Marine et était Gouverneur des Trois-Rivières en 1733, quand il obtint une seigneurie. Les as lui venaient. Nommé Gouverneur de la Louisianne, où il se fit aimer, en 1743, il devenait Marquis en 1748, et Gouverneur-Général en 1755. Ses provisions, en date du premier janvier, furent enrégistrées au Conseil Souverain de Québec le 13 Juillet de la même année. Son administration du Canada ne fut pas moins populaire que celle de la Louisianne, et s'il succomba, il est à présumer qu'un autre n'aurait pas mieux fait que lui. Il aimait les Canadiens et Montcalm ne les aimait point. Le sentiment jaloux était le même dans les armées française et anglaise quant aux coloniaux. Les soldats anglais se moquaient des vainqueurs du lac George, et les soldats français des vainqueurs de Mononghahela ; mais ceux-ci en revanche, s'obstinaient avec raison à croire les réguliers moins propres qu'eux-mêmes à la guerre d'Amérique en dépit des quolibets. Soldats et généraux, après tout, ne maltraitaient les Canadiens que parce qu'ils conservaient de l'humeur d'avoir été vaincus par les milices de Johnson tandis que les Canadiens avaient vaincs les vétérans de Braddock. De là le peu d'entente entre Montcalm et le Marquis de Vaudreuil et l'impossibilité en conséquence de sauver la Colonie. Montcalm, général moins hardi ou actif qu'intrépide dans le combat, et très peu entreprenant, affectait même dans ses lettres un souverain mépris pour les plans de campagne et les instructions du gouverneur qui lui fit prendre Oswego malgré lui, et qui, après la bataille de Carillon, voulait qu'il délogeât Abercrombie en le harassant et en fesant couper ses communications par des nuées de troupes légères s'offrant de lui envoyer 10,000 Canadiens s'il le fallait. Mais Montcalm ne craignait rien tant que cela, et quant au projet d'obliger ainsi le général ennemi à décamper, il le tourna en ridicule, se laissa emporter à une légèreté indicible et ôsa écrire que ce projet était tellement ab-

surde qu'il ne pouvait être que l'ouvrage d'un secrétaire. Dans une lettre pleine de magnanimité, Vaudreuil lui dit qu'il ne voulait pas prendre note d'un document tel que sa missive, désireux d'oublier ses injures pour le bien public, et que quant au projet, il le croyait assez sagace pour le comprendre s'il le voulait bien. Il lui réitérait ses instructions et defendait les Canadiens contre les outrages des réguliers. Si Montcalm dédaignait les plans du Marquis comme ceux d'un homme *qui n'avait jamais rien fait à la guerre*, celui-ci, de son côté, avait fait à la cour sur sa relation de la bataille de Carillon, des observations auxquelles il aurait été difficile au général de répondre, et il ne lui pardonna jamais de n'avoir pas pris le fort Lydius, comme il avait pris Oswego et William-Henry. Il connaissait mieux le pays que Montcalm et était plus propre que lui à la guerre d'Amérique, et malheureusement pour ce dernier, la tactique recommandée par le Marquis de Vaudreuil, qui consistait à faire un grand usage des troupes légères pour fatiguer et désorienter l'ennemi, ainsi que pour lui retrancher les vivres, opération pour lesquelles les Canadiens étaient éminemment expérimentés, était la tactique qui fut adoptée par Carnot et par Napoléon : elle mettait les généraux Autrichiens au désespoir, et Abercrombie n'aurait pas été à coup sûr, plus rassuré. Mais encore une fois, Montcalm, qui trouvait toujours des quolibets à l'adresse du Marquis et de son frère Rigaud, partageait et fomentait les petites passions des réguliers, et si l'on observe qu'il sollicitait sous main le gouvernement du pays ; on n'hésitera pas àdonner l'avantage à notre compatriote. Heureuxle général, s'il n'eût pas méprisé encore sous les murs de Québec les sages instructions que lui donna Vaudreuil : il y a un mémoire détaillé des opérations par un officier du génie qui donne droit au Marquis. Le S....de....C.. dans les Mémoires publiés par la Société Historique ajoute un sujet de la défense de Québec : " M. de Montcalm n'avait point encore acquis l'expérience qu'il faut pour commander en chef : il se faisait lui-même des maximes nouvelles ; c'est ce qu'on voit par sa position pour la défense de Québec." A la nouvelle du désavantage des Français, le Marquis sortit de la ville et fit tout ce qu'il put pour rallier les troupes, quoique sans succès. Après

avoir traversé la rivière St. Charles pour rentrer dans le camp de Beauport, il se détermina à retraiter, non sans avoir envoyé cinquante hommes par bataillons pour renforcer la garnison de Québec, et ce fut le conseil de guerre qui opina pour la retraite, de peur que l'Anglais ne la coupât en se saisissant de Jacques-Cartier. Il appela à lui le Chevalier de Lévis, qui était plus propre à commander les Canadiens que Montcalm, et qui en était aussi plus chéri, et sa résolution de défendre le pays après la chûte de Québec, dont il ne fut pas responsable puisqu'il envoya à temps à son secours M. de La Roche Beaucourt, et qu'il marcha lui-même, est digne d'un grand homme. " Pour porter sur cet illustre Canadien, dit mon père, un jugement équitable et impartial, c'est l'ensemble de sa conduite comme gouverneur du Canada, dans les circonstances extraordinaires où il s'est trouvé qu'il convient d'examiner, et nous avons le plaisir de voir dans cet ensemble, beaucoup plus à louer qu'à blâmer. Quand on le voit déférer volontiers à l'avis des généraux Montcalm (*) et Lévis, pour les opérations militaires, on doit être moins étonné de la confiance qu'il mettait dans les talents et l'expérience de l'Intendant Bigot, pour les affaires civiles et financières. Il eut évidemment l'idée fixe de demeurer dans les bornes du devoir ou du pouvoir légitime, comme il était permis de l'exercer alors ; il posséda à un haut degré le bon sens politique, il sut résister à toute proposition impolitique ou inconvenante ; il montra dans ce que nous nous permettrons d'appeler ses procédés diplomatiques, de l'énergie et de la dignité ; enfin, personne ne pourra lui refuser ce degré de prudence et cet empire sur soi-même qui permettent à l'homme de choisir le meilleur parti dans les cas à peu près désespérés. Les Canadiens particulièrement durent le remercier de n'avoir pas voulu acceder à la proposition que lui fit le Chevalier de Lévis de rompre toute négociation avec le général Amherst ; proposition pardonnable peut-être à un patriote zélé et à un militaire épris de la gloire des armes, tel qu'était le général

(*) Il alla en effet jusque à sacrifier son honneur pour ne pas rompre entièrement avec lui.

France, dit que Claude de Razilli fut Lieutenant-Général de l'Acadie après lui ; mais la relation de Denis dit au contraire, qu'après la mort de Razilli, Messire d'Aulnay Charnizé lui succéda par accord avec son frére, c-à-d. Claude, commandant de Pentagoët sur un arrière-fief de la concesssion d'Isaac. Claude de Razilli suivit son aîné au Brézil, secourut Toiras, bloqué par les Anglais dans l'île de Rhé, contribua à la prise de la Rochelle et à la défaite des Anglais, fut fait gouverneur d'Oléron, puis chef d'escadre des côtes de Bretagne, et fut enfin Vice-Amiral de l'archévêque de Bordeaux, nommé amiral contre les Espagnols. Il commanda en cette qualité dans le canal de Fontarabie. Il contribua, en Acadie, à la fondation de La Hève.

Reeves (Charles) poëte, né à Québec en 1812, mort à Montréal en 1834, entra jeune au collége de Québec, où il se signala par son goût exquis pour la littérature et les beaux arts. Son père s'étant fait protestant en 1825 et livré à bien des folies, ces aberrations paternelles imprégnèrent l'imagination et les poésies déjà suaves de ce jeune athlète du Parnasse, d'une tristesse et d'une mélancolie qui ne sont pas non plus sans charmes, et qui lui méritent la sympathie de ceux qui ont l'occasion de les lire, d'autant plus que ce Tyrtée s'abandonna trop à sa muse et perdit la raison.

Richelieu (Armand, Cardinal de) Grand Maître et Surintendant de la Navigation et du Commerce de France, véritable créateur de sa marine, [*] extermina la race

---

(*) It was cardinal Richelieu, uneasy at the growth of British shipping, that first caused France to be ambitious of raising a marine power and taught her that the ***Fleurs de Lys*** could flourish at sea as well as on land, and adorn the sterns of his new built ships with this prophetic inscription :

Florent quoque lilia ponto !

After reducing the power of the great nobility, of France, this prudent minister earnestly promoted manufactures and maritime commerce which Morisot, in his ***Orbis Maritimus***, justly calls the splendour of kingdoms whilst in peace, and their main support in war. To this end, he incorporated a society of one hund-

16

des Vice-Rois de la Nouvelle-France, et s'y forma une sorte de souveraineté, qu'il exerça à la tête de la Compagnie des Cent Associés, dont il était le maître. Ce ne sont pas tant les droits régaliens accordés à la Compagnie par la Charte de 1627 et les Lettres d'Attache du Cardinal ajoutées aux Lettres Patentes du Roi, qui prouvent cette souveraineté, que la qualité que prend par exemple Marc Antoine de Bras de Fer, Sire de Chasteaufort, qui est désigné *Lieutenant-Général en l'étendue du fleuve St. Laurent, en la Nouvelle-France, pour Mgr. le Cardinal duc de Richelieu* &c. Après sa mort, la Compagnie languit et expira de pléthore et d'acracie, et Louis le Grand se mit en possession de pays beaucoup plus étendus que le reste de son empire. Richelieu a laissé son nom à plusieurs lieux de ce bord-ci de l'Atlantique.

Rigauville [Charles Regis des Bergères de] ecclésiastique canadien, ordonné prêtre le 20 Septembre 1749 avec six autres diacres, fut admis plus tard dans le chapitre de Québec, et mérita d'être connu par son dévouement pendant le siége de Québec et à la bataille de Ste. Foie. La religieuse qui nous a laissé une relation lui rend pleine justice. " Il [*M. Briand*] se chargea avec M. de Rigauville, Aumônier de notre maison, prêtre d'un mérite et d'une vertu distingués, d'administrer les sacremens aux malades et de veiller jour et nuit auprès des moribonds." Et elle ajoute à propos du combat de Ste. Foie : " M. de Rigauville voulut suivre le Grand-Vicaire sur le champ de bataille. Il n'était pas sans inquiétude ; Monsieur, son unique frère, et plusieurs de ses proches étaient dans l'armée. Ils eurent la consolation de voir l'ennemi tourner le dos et prendre la fuite." Le frère du chanoine est probablement le même qui, sous les Anglais,

---

red merchants for traffic, both to the east and west, by sea and land ; and to this company, he committed the whole trade of Canada, which may be said to have been the source of the naval power of France. He also prudently resolved to maintain three squadrons of ships in constant pay ; two for the protection of the French coasts, and the third, to remain ready in the ports of Gascoigne for conveying the French merchant ships trading to Canada.—*Canadian Review*, 1826.

combattit à St. Jean et qui avait commandé au fort St. Frédéric. Le chanoine mourut le 26 Décembre 1780.

Robinson (Sir John Beverley) ci-devant Procureur-Général, Président du Conseil Législatif, puis Juge-en-Chef du Canada Supérieur, né en 1791, a été nommé Grand-Juge en 1829. Compagnon Civil de l'Ordre du Bain en 1850, il a été créé Baronet du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande en 1854, en même temps que M. La Fontaine. On a de lui : *Canada and the Canada Bill*, London 1840, et sa correspondance avec le Très Honorable Sir R. Wilmot Horton au sujet d'un pamphlet intitulé : *Ireland and Canada*. Son portrait, par Hamel, fait partie de la Galerie des Orateurs.

Rohault de Gamache (Réné) de la Compagnie de Jésus, était fils du Marquis de Gamache, et entra dans l'ordre en 1625. Il offrit presque aussitôt au Père Mutis Vitelleski, Général, 6000 écus d'or pour la fondation d'un collége à Québec. Malgré la conquête du pays par les Anglais, ce beau projet ne fut qu'ajourné, et fut exécuté après le traité de St. Germain en 1635. Ce monument dure encore, mais les Anglais l'ont converti en caserne. Un drame qui y fut joué en 1658 pour la réception du vicomte d'Argenson, les disputes de philosophie qui y eurent lieu en 1666, et la charge de professeur d'hydrographie que le Recteur eut après MM. Joliet et Franquelin, prouvent que ce collége a prospéré, comme tous ceux de la Compagnie de Jésus.

Rolette (Frédérick) héros canadien, décédé en 1825, tour-à-tour fantassin, marin, artilleur, ouvrit la guerre de 1812 par un coup-de-main surprenant. Le 3 Juillet, commandant le brigantin *General Hunter*, ainsi baptisé en l'honneur du Lieutenant-Général Hunter, qu'on trouve sur la liste des Lieutenant-Gouverneurs du Canada Supérieur, il aborda dans sa chaloupe et accompagné de six hommes seulement le *Cayuga Packet*, goëlette américaine montée par quarante hommes, y compris plusieurs officiers, et s'en empara. A la bataille navale du lac Erié entre Perry et Barclay, devenu commandant du *Lady Prevost* par la mort du capitaine Buchanan, il continua à combattre avec une bravoure héroïque jusque à ce que, ayant été blessé dangereusement et brûlé considérablement par une explosion de poudre qui tua ou bles-

sa plusieurs de ses gens, il lui fallut rendre à l'ennemi son vaisseau tout désemparé et prêt à couler bas. Dans une expédition sur terre, il commanda l'artillerie. Le Parlement Provincial accorda une pension à sa veuve. Joseph Rolette, son frère, se trouva aux expéditions de Michillinakinac et du fort Shelby.

Romain (Robert) contemporain, célèbre mécanicien canadien, inventeur de la charrue ou cultivateur à vapeur, l'a exposé à Paris, où il était conservateur des effets canadiens avec George Perry, dont les pompes à incendie ont eu tant de succès. Quoique typographe de profession, Romain a consacré sa vie et son génie pour la mécanique à cet instrument, qu'il porta à Paris encore très imparfait. Il s'écoula plusieurs mois de travail incessant de la part de l'inventeur, avant de pouvoir en faire les premiers essais. " La tentative fut finalement heureuse, dit le chevalier Taché, en autant que le mécanisme principal était concerné ; mais l'espace de temps durant lequel le fonctionnement s'opérait, était limité à quelques minutes, en conséquence d'un vice d'application dans la construction de la chaudière à vapeur." Plusieurs ingénieurs et agronomes de distinction furent admis aux expériences, et ils furent d'avis que le principe de la machine était bon, et donnait la solution du problême de la charrue à vapeur ; le point en défaut était une simple affaire de détail. Sur les nouvelles qui se répandaient de ces expériences, la maison Croskill d'Angleterre expédia à Paris des agens qui offrirent à notre compatriote d'acheter son invention en exigeant qu'elle fût d'abord retirée du concours. La machine conserve dans le contrat de vente le nom de *Cultivateur Canadien à vapeur de Romain*. Le mécanicien français Coré, auteur de l'Histoire de la Mécanique du XIXe siècle, s'exprimait ainsi au banquet spécial de l'agriculture, le 25 octobre 1855 :—" J'éprouve, messieurs, un bonheur que nous partageons tous, en apprenant que le problême de l'application de la vapeur à la charrue est complètement résolu par un mécanicien du Canada qui s'honore de son origine française. J'ai vu, ces jours derniers, fonctionner cette importante machine, cette charrue menée par la vapeur, et l'expérience laisse peu de chose à désirer."

Rottermund (le comte de) Inspecteur des Mines pour le ministère des Terres de la Couronne, a étudié les sciences naturelles à Paris et épousé en Canada une demoiselle de l'honorable P. D. Debartzch. On se souvient des attaques qu'il a dirigées en 1850 contre la réputation naissante de M. Hunt. Il s'est attaqué depuis à Sir W. Logan et a combattu la théorie de ce savant, qui prétend qu'il n'y a point de mines de charbon dans le Bas-Canada. Selon lui, il y en a à Québec et dans le District de Gaspé. Dans un voyage à Paris, où il a eu une audience privée de Napoléon III, il a soumis des échantillons aux savans Elie de Beaumont, Brogniart et D'Orsigny, qui ont répondu qu'ils annonçaient la présence du charbon dans les lieux d'où ils avaient été tirés. Outre deux rapports officiels en sa qualité d'Inspecteur des Mines, on a de lui *Rapport géologique de M. de Rottermund à Son Honneur le maire de Québec, sur la nature du minerai consbustible qui se trouve dans la ville de Québec*, Québec 1855.

Roux (Jean Henri Auguste) neuvième Supérieur du Séminaire de St. Sulpice à Montréal, et Vicaire-Général, fut ordonne prêtre le 5 juillet 1784, s'expatria durant la révolution et parvint en Canada le 1er Septembre 1794. Le gouvernement anglais, qui n'avait pas souffert que le Séminaire se recrutât en France, modifia ses volontés durant la révolution, et envoya en Canada ceux des prêtres proscrits qui étaient Sulpiciens, et beaucoup d'autres encore. Grâces, à cette détermination, la communauté du Canada vit venir à elle les meilleurs sujets de celle de Paris,—les Chicoineaux, les Roque, les Lesaulnier, les Rivière, les Houdet &c. M. Roux, qui était le plus éminent, succéda à M. Brassier en 1798. Il eut à déployer une grande habileté dans ses rapports avec les gouverneurs au sujet de la propriété de la seigneurie de Montréal, que la Couronne disputait aux Sulpiciens, avisée par ses agens coloniaux surtout, imbus de l'esprit de Sir James Marriot. Il leur adressa plusieurs Mémoires dans lesquels il met au néant les opinions non seulement des officiers coloniaux de la Couronne, qui n'ont guères été des jurisconsultes, mais de ceux de l'Angleterre,—Sir Christopher Robinson, Sir Vicary Gibbs et Sir Thomas Plumer. Le Sécrétaire Ryland avait surtout à

cœur la spoliation des Sulpiciens et traitait d'ingrats ces *émigrés sans pain et sans habit que M. Pitt avait recueillis.* De son côté, M. Roux ôsait écrire au colonel Ready, secretaire militaire du duc de Richemond " que les Canadiens étaient alarmés par la perspective de voir leurs plus anciens établissemens spoliés, et que les richesses d'un Roi ne consistent pas dans les dépouilles de ses sujets, mais dans la possession de leurs cœurs." (*Voir le sixième volume de Christie.*) Il citait l'opinion de Mazères et celle de M. d'Outremont, magistrat, à Londres, en faveur du Séminaire, et passait à Paris, où il se procurait celle de Dupin. Ces opinions embarrassèrent singulièrement le pauvre Ryland, qui avertit à regret les officiers de la Couronne d'être sur leurs gardes et de se remettre au travail sur la question légale. M. Roux eut ensuite avec l'évêque de Telmesse des démêlées dans les quels il ne serait sans doute pas allé aussi loin, si le Gallicanisme eût à cette époque, autant que de nos jours, perdu de son influence. (*) De son côté, Plessis soutint son suffragant et menaça d'empêcher le Séminaire de se recruter. Ces difficultés purent contribuer à précipiter la vieillesse du Supérieur, qu'il devint invalide et languit jusque au 7 avril 1831, jour de sa mort.—M. Roux n'écrivait pas toujours bien ; mais il était prédicateur, théolo-

---

(*) Nous mentionnons ici un fait que nous tenons de bonne source, et qui suaprendra peut-être nos lecteurs ; c'est que la communication des Lettres Apostoliques dont il s'agit, fut offerte à Messieurs du Séminaire de Montréal au commencement de Mars 1821, et qu'ils ne daignèrent pas se la procurer. Elève du Séminaire de Montréal et comme tel rempli de reconnaissance et de respect pour tous les membres de cette illustre maison, nous ne nous permettons aucune réflexion sur cette conduite extraordinaire ; mais du moins est-il vraisemblable que si ces messieurs eussent pris connaissance de la pièce, ils auraient eu de quoi satisfaire cette portion du Clergé du District qui croit bonnement qu'on a voulu en faire un mystère.—*Le grand Vicaire Cadieux.*

Mais heureusement pour ces deux évêques (*de Rhésine et de Rose*) que ni la cure de Longueuil, ni *une certaine maison*, ne se sont rencontrées dans leur jurisdiction, car alors, adieu leur canonicité.

H. Bédard.

gien et jurisconsulte profond, et tout le pays le regardait comme un homme du premier ordre. Les légistes anglais à gages le sentirent bien, et lorsqu'il alla à Paris, accompagné de feu Messire John Jakson Richards, de ministre américain devenu Sulpicien, il fut reçu avec la plus grande distinction par ses confrères de la capitale. On a de ce Supérieur 1o. *La Vie de la sœur Bourgeois* par M. de Montgolfier, Montréal 1818. Un traité *des notes de l'Eglise*, manuscrit. III. Ses Mémoires sur les droits du Séminaire. IV. *Traité sur l'Amovibilité des curés en Canada*, publié et augmenté par Monseigneur Lartigue, avec une réfutation des Notes de M, La Fontaine, avocat de M. Nau, sur l'inamovibilité *prétendue* des curés.—Sa belle Lettre de 1812 pour porter les Canadiens, à une levée en masse contre les Américains. Voyez *Lartigue, Plessis.*

S.

Sablé (Du.) famille canadienne dont le premier menbre paraît être Adrien Dandonneau, Sieur Du Sablé. *Les Edits et Ordonnances Royaux* font foi d'un procès entre Demoiselle Du Sablé et le Sieur Radisson (nom connu dans les annales de la Rivière Rouge avec celui de Des Groseillers) au sujet de quelques îles du lac St. Pierre. Il paraît que le fief Du Sabbé, partie de la ville de Trois-Rivières, fut érigé en marquisat en faveur des Dandonneau, avant la conquête, et que les Hart en ont fait depuis l'acquisition.

Sackeuse, Esquimaux doué d'un courage, d'une droiture et d'une intelligence qui font honneur à sa race, né vers 1797, fut conduit à Leith en Ecosse, en 1816. Etant retourné l'année suivante dans son pays, où il n'avait qu'une sœur et ·l'ayant trouvée morte, il renonca à sa patrie. Il étudia la peinture et le dessin sous Nasmyth, à Edinbourg, et fit des progrès. Il rendit d'éminens services dans le premier voyage de Ross dans les mers arctiques en 1818. Au retonr de cette navigation il passa à Londres et y attira beaucoup l'attention. L'Amirauté, qui l'appréciait, lui donna tous les moyens d'achever ou de perfectionner son éducation, et il s'y livra avec ardeur, mais en vain, car il mourut en 1819 en dé-

pit des soins des premiers hommes de la profession médicale. Son sort rappèle celui de *Keraboa,* que mentionnent les *Beautés de l'Histoire d'Amérique.* En 1796, y est-il dit, un gentilhomme canadien pénétra dans le Labrador, et dans ces régions incultes arrosées par la baie à laquelle le pilote Hudson donna son nom. Il visita les huttes de quelques cantons peuplés d'Esquimaux, demeura quelques jours au milieu d'eux, et s'en fit aimer par sa douceur et sa complaisance. Il fit à ces Sauvages une telle peinture du bonheur que l'on goûte chez les peuples civilisés, qu'il parvint à émouvoir l'imagination froide d'un jeune homme. Keraboa abandonna sa hutte, ses filets, son canot d'écorce et la Kéralite qui partageait ses travaux, pour suivre l'étranger à Québec. A la vue d'une cité régulièrement bâtie, de grands édifices, et de tous les prodiges de l'art européen, l'enfant de la nature est d'abord frappé d'étonnement et d'admiration. Le luxe des maisons et de la table, une foule d'objets dont il ne soupçonnait pas même l'existence, ravissent son esprit et entretiennent sa surprise. Mais, bientôt il s'accoutume : la vie molle des riches, l'esclavage des pauvres, cette bassesse et cette corruption de tous, maintenant viennent frapper ses regards. Il redemande ses rivières poissonneuses, ses monts glacés, l'indépendance de sa vie errante. Il court, il s'agite, il gravit les montagnes les plus escarpées : là, durant tout le jour, ses regards cherchent le pays où il a laissé ses frères, la compagne qu'il ne reverra plus, ses lacs, son océan, sur lesquels il s'élançait dans un frêle canot, malgré les tempêtes. La nuit, il va s'étendre tristement au bord d'une rivière glacée, qui lui offre du moins une image de la patrie. Il verse d'amères larmes ; ses plaintes et ses soupirs troublent le silence des ténèbres, et le sommeil fuit loin de ses yeux creusés par la douleur. Enfin il devient la victime de son désespoir ; une funeste langueur dessèche ses viscères, et va tarir dans son cœur les sources de la vie. Sa poitrine ne peut être arrosée de larmes de ceux qu'il a laissés, ni le sol natal recevoir ses os. Keraboa meurt sans songer à cette dernière consolatiou ; mais la cruelle pensée qu'il va s'endormir sous un ciel étranger empoisonne ses derniers soupirs.

Sagard (le frère Gabriel Théodore) de l'Ordre des Fran-

ciscains Réformés, qui aida les Missionnaires Récollets et Jésuites chez les Hurons, et dont on a : *Histoire du Canada et Voyages que les frères Récollets y ont faits pour la conversion des infidèles, où est amplement traité des choses principales arrivées dans ce pays depuis l'an* 1615 *jusqu'à la prise qui en a été faite par les Anglais : des biens et commodités qu'on en peut espérer : des mœurs, cérémonies, créances, lois et coutumes merveilleuses de ses habitans.* Sagard est intéressant dans ses détails et écrit avec soin.

Salaberry, illustre maison canadienne issue des Salaberry, seigneurs d'Irumberry en Navarre, dès le XVe siècle, et alliés à la famille espagnole castillane de Sans-Per, dont un membre reçut l'épée de François Ier à Pavie. En France elle est alliée aux maisons de Charost et de Lavaux. Un Salaberry figure sur les bancs de la noblesse dans un lit de justice tenu par Louis XV, comme on le voit dans les *Edits et Ordonnances Royaux*, et un autre a écrit l'Histoire de l'Empire Ottoman, Paris, 1817, 4 vols. in-8vo.

Le premier Salaberry du Canada est Michel de Salaberry, qui vint à Québec en 1735 sur la frégate l'Anglesea,commandée par le capitaine Gomain. Il y épousa dame Rouer de Villeray et devint commandant d'une flûte du Roi, puis lieutenant de vaisseaux, et est dénommé *capitaine des vaisseaux du Roi* dans un acte subséquent. De son mariage avec Dame Rouer de Villeray, il eut deux filles, et épousa en secondes noces Demoiselle Juchereau Duchesnay, dont il eut celui dont nous parlerons dans l'article suivant. Il fut fait Chevalier de l'ordre militaire de St. Louis en 1766 et mourut vers 1772.

II.—(L'honorable Michel-Ignace-Louis-Antoine de) Seigneur de Beauport, Commandant d'une division de Milice, était fils du précédent et père du héros de Chateauguay, et naquit en 1752. On a dit qu'il fut le premier élève admis au petit Séminaire de Québec postérieurement à la conquête ; mais il ne dut pas y rester bien longtems, si l'on en croit sa notice nécrologique, qui dit qu'il fit d'excellentes études en Europe. De retour en Canada, il marcha à la défense de la frontière, et fit à ses frais la campagne de 1775 et celle de 1776, puis le reste de la guerre comme officier à pleine paye. En 1792, lors

de l'octroi de la constitution, de la Cité de Québec et un autre comté l'élurent à l'envi Député au Parlement Provincial. Quatre ans plus tard, il fut fait Major du bataillon bas-canadien des Volontaires Canadiens Royaux, régiment de réguliers levé dans les deux Provinces. S. A. R. le duc de Kent le fit nommer Surintendant des Indiens, et sa notice néchrologique lui attribue aussi la charge de Maître des Eaux et Forêts. En 1812, il fut utile avec son fils, le colonel St. George, le lieutenant-colonel D'Eschambault et le major De Courcy, pour l'organisation de la Milice. Il forma et organisa le premier bataillon de Milice d'Elite et Incorporée à la Pointe-aux-Trembles, et marcha à la frontière, menacée par le général Dearborn. Ce vétéran avait été sommé au Conseil Législatif en 1810, sur la recommandation de Sir James Craig. Voici ce que ce gouvernement dit de lui : "*As the want of a sufficient number of members of this Board is attended with great inconvenience, particularly as to the sittings of the Court of Appeals,* (*) *I beg to recommend M. Louis de Salaberry to supply the deficiency occasionned by the circumstance that has secured with respect to Mr. Craigie, as well as by the necessity that gentleman is under of going home for the settlement of his accounts. Mr. de Salaberry is a very respectable Canadian Gentleman, whose best services have always been at the disposal of His Majesty's government. He is a member of the House of Assembly and has been so in every Parliament since its establishment. He meant to have retired from it on the present election, but was induced to stand again at my desire.*" (Dépêche à lord Castlereagh). Aucun gentilhomme ne fit jamais de plus grands sacrifices pour le service de son prince. A part des sommes considérables qu'il dépensa à la guerre, il eut quatre fils dans l'armée du Roi, et celui dont nous allons donner la notice survécut seul aux dangers des batailles. Le père mourut en 1826 à 76 ans.

III.—(L'honorable Charles Michel d'Irumberry de) C. B. seigneur de Beaulieu, membre du Conseil Législatif, surnommé le Léonidas Canadien, vit le jour au manoir

---

[*] **Qui était composée alors des Juges en Chefs et de Conseillers.**

de Beauport, le 19 Novembre 1778. Il épousa Demoiselle Hertel de Rouville, et suivit, comme on l'a déjà annoncé, la profession des armes ainsi que ses frères. Il servit d'abord durant onze années aux Indes Occidentales sous Sir Robert Prescott et Sir Charles Grey. Au siége du fort Matilda, sous Prescott, ce général le chargea, quoiqu'il n'eût que seize ans, de surveiller l'évacuation de la forteresse par l'ennemi. En 1795, il servit à la tête des grenadiers à la conquête de la Martinique. Devenu Aide-de-Camp du général baron de Rottemburg, il l'accompagna à l'expédition d'Anvers, et servit avec les troupes légères au siége de Flessingue. Il alla ensuite achever d'apprendre la guerre à la meilleure école,—sous lord Wellington, dans la Péninsule. Il servit au siége de Badajos, que l'ingénieur canadien de Léry avait fortifiée et y perdit un de ses frères ; il en perdit un autre à la fameuse bataille de Salamanque ou des Arapiles, à laquelle il eut l'honneur de se trouver, ainsi qu'à la conquête de Madrid. Il était devenu Major du fameux régiment de troupes légères à quatre bataillons, 60e Rifles ou Royal American, fondé par le duc de Cumberland, dans lequel plusieurs Canadiens ont servi comme lui, quand les évènemens le rappelèrent dans son pays, où le peu de temps qu'il lui fallut pour former les *Voltigeurs*, lui fit le plus grand honneur comme organisateur. Lieutenant-Colonel, Commandant et Surintendant de ce beau corps, il fut aussi choisi pour être un des Chefs de l'Etat-Major de la Milice. Attaqué à Lacolle, à la fin de 1812, avec la garde avancée de M. D'Eschambault par 1400 Américains de l'armée de Dearborn, il combattit jusque au soir : en voulant le cerner, ils tirèrent les uns sur les autres, ce qui détermina bientôt leur retraite. Telle fut la première victoire de Salaberry et des Voltigeurs. Une partie de ce corps participa à la défaite non moins humiliante de l'armée américaine à Chrystler's Farm. Dearborn et Wilkinson déjoués ainsi dans leurs projets d'invasion, il restait le général Hampton. Salaberry, qui alla le reconnaître, embarrassa devant lui, les chemins d'Odelrown à l'Acadie, par des abattis. Après plusieurs escarmouches, l'Américain n'osant hasarder une action générale dans les bois, se retira à Four's Corner. Son adversaire fit une irruption dans son camp à la tête de 200 Volti-

geurs et de 150 guerriers des tribus sauvages du Bas-Canada, et y sema le désordre, sans éprouver lui-même aucune perte. Hampton, repoussé sur la route d'Odeltown, résolut sagement d'opérer sa jonction avec son général en Chef en prenant la route de Chateauguay, qui l'en rapprochait, et qu'il croyait ouverte ; mais on l'avait prévenu partout et les routes avaient été embarrassées et couvertes d'ouvrages de campagne. Salaberry était trop sagace pour ne pas deviner ce point stratégique, vrai chemin par lequel Hampton devait chercher à se réunir à Dearborn. Le premier balayait cependant devant lui les piquets anglais, et le major Henry avait peine à le retarder, quand Salaberry opéra habilement un changement de position et se jeta sur la route pour faire face à ce général. Le héros Canadien, qui avait eu l'avantage de reconnaître tout le pays au dessus de Chateauguay dans une incursion sur la frontière américaine, quelques semaines auparavant, remonta donc la rive gauche de la rivière Chateauguay pour gagner l'autre extrémité d'un bois où il savait qu'il y avait une excellente position, sur un terrain uligineux et coupé de ravins profond, sur quatre desquels il établit autant de lignes de défense l'une après l'autre ; la quatrième était à peu près à un demi mille en arrière et commandait sur la rive droite de la rivière un gué qu'il était très important de défendre afin de protéger la rive gauche. Il fit faire sur chacune de ces lignes une espèce de parapet qui s'étendait à quelque distance dans le bois, pour garantir sa droite. Le parapet sur la première ligne formait un angle obtus à la droite du chemin. Toute la journée fut employé à fortifier cette position, qui avait l'avantage de forcer l'ennemi, s'il était disposé à attaquer, de traverser une grande étendue de terrain inhabité et de s'éloigner de ses ressources ; tandis qu'au contraire, les Voltigeurs avaient tout à souhait et étaient bien soutenus, car en seconde ligne, après les Voltigeurs et les Indiens, venaient les Watteville. Sir George Prevost était en troisième ligne à Caughnawaga, pour s'opposer à la jonction des armées américaines, avec quelques troupes et la milice du District de Montréal, qu'il avait entraînée avec lui en descendant de Kingston. Salaberry ne borna point son attention aux ouvrages ci-dessus. Il ordonna à un parti

de 30 bûcherons de la division de Beauharnois de se porter en avant de la première ligne afin de détruire les ponts et de faire des abattis. Tous les ponts furent détruits sur l'espace d'une lieue et demie, et il fut fait un abattis formidable à environ un mille en avant de la première ligne, s'étendant du bord de la rivière à trois ou quatre arpens dans les bois, où il joignait, sur la droite, une terre marécageuse ou savanne qu'il était presque impossible de passer. Les quatre lignes étaient ainsi complètement à couvert, et on ne pouvait pénétrer avec du canon. C'est à la force de la position choisie et fortifiée de la sorte, non moins qu'à l'héroïsme, que fut due la victoire qui devait suivre. Les talens et l'habileté d'un commandant ne se distinguent pas moins, sans doute, dans le choix et l'emploi de son terrain avant le combat, que dans la disposition et la conduite des troupes au fort de la mêlée. Aussi le Général-Major de Watteville, qui vint voir le camp de Salaberry, approuva-t-il toutes ses dispositions. Il y eut d'abord quelques escarmouches, à la suite desquelles les travailleurs et leur escorte retraitèrent au camp à environ deux lieues au dessous du confluent de la petite rivière des Anglais et de celle de Chateauguay, appuyé à gauche à la rivière Chateauguay, en front et à droite par les abattis et des espèces de chevaux de frise. Le 24 Octobre, ayant ouvert un large chemin à travers les bois et les marécages jusque à la distance de quatre à cinq milles du campement canadien, dans lequel Salaberry, à la tête de 300 Voltigeurs, Fencible et guerriers de race rouge, venait d'être renforcé par quelques compagnies de la milice sédentaire, le général américain, qui s'avançait à la tête de 7000 fantassins, 400 chevaux et 12 canons, envoya durant la nuit le Colonel Purdy, pour s'emparer du gué et tourner la position ; mais cet officier s'égara dans les bois. Le lendemain Hampton s'avança lui-même vers les abattis avec 3500 hommes, et en donna 1500 à Purdy pour tenter de nouveau de tourner les Canadiens, laissant en réserve le reste de ses troupes. Salaberry, averti de ce mouvement par le feu fait sur les piquets avancés, voyait maintenant devant lui un ennemi avec lequel il s'était deux fois efforcé d'en venir aux mains ; il marcha en ava[illegible] et donna le signal du combat, se plaçant lui-même [illegible] centre de

la première ligne, et confiant la seconde au Lieutenant-Colonel McDonell, le même qui avait pris Ogdensbourg. Le feu fut vif de part et d'autre, mais mal dirigé d'abord par les Américains. Ils tirèrent mieux ensuite ; cependant, entendant sans cesse le son des cors placés à différens intervalles, ils crurent que les Canadiens s'avançaient sur eux en grande force, et leur ardeur se ralentit. La colonne du colonel Purdy, parvenue au gué pendant le combat, fut repoussée et mise en désordre par Salaberry, qui avait porté son attention de ce côté-là. Voyant son plan déconcerté par la défaite de cette division, Hampton prit le parti d'ordonner la retraite. Salaberry coucha sur le champ de bataille et, le lendemain au point du jour, il fut rejoint par la compagnie des Voltigeurs du capitaine De Rouville, son beau-frère, les grenadiers Watteville et quelques guerriers indigènes. Le 28, il envoya en reconnaissance, le capitaine Ducharme, héros de Beaverdam, et 150 guerriers, qui s'assurèrent que l'armée américaine avait abandonné son camp de Piper's Road pour retourner à Plattsburg. Wilkinson, qui était à Cornwall, ayant appris la défaite de son collègue, se retira à la Rivière aux Saumons et s'y fortifia. Chateauguay permit encore au baron De Rottemburg, puis à Sir Gordon Drummond, son successeur, de reprendre l'offensive dans le Canada Supérieur. La Grande-Bretagne commémora la victoire par une médaille d'or, les Voltigeurs reçurent solennellement des drapeaux ornés de devises, et Salaberry, outre la Médaille, eut l'Ordre du Bain transmis avec une lettre autographe de S. A. R. le Prince Régent. Les deux Chambres du Parlement Canadien lui votèrent les remercimens du pays. Les Voltigeurs eurent encore part à la seconde victoire de Lacolle, en Mars 1814. De la carrière des armes, Salaberry passa à celle de sénateur : il fut sommé au Conseil Législatif en 1818 en même temps que Mgr. Plessis. Il mourut à Chambly, le 26 Février 1829, à 51 ans, et fut inhumé dans l'église neuve du lieu, qui a remplacé celle que le feu détruisit en 1806. On doit au Commandeur Viger son portrait, peint en 1824 par Dickinson et gravé par Durand. Salaberry est représenté revêtu de l'uniforme des Voltigeurs, décoré de la Médaille de Chateauguay et de la Croix du Bain, le sabre sous le bras. On voit aussi

les armes de sa famille. L'écusson de notre compatriote porte le motto qui convient au parfait chevalier : *Force à Superbe ; Mercy à Faible.* Un médaillon représente un combat en plein bois. Sur un tronc d'arbre renversé est écrit : *Chateauguay*, 26 *Octobre* 1813. Un serpent se mordant la queue, symbole de l'immortalité, entoure le médaillon. Quant à la Médaille anglaise de Chateauguay, on y voit la Grande-Bretagne tenant à la main une palme et couronnant un lion couché à ses pieds. Sur le revers est gravé, *Chateauguay*. Salaberry aurait été un merveilleux officier de troupes légères même dans les armées de Bonaparte, et serait certainement parvenu aux premiers grades. On l'a admirablement peint en deux vers :

Au camp, Léonidas, au champ, Cincinnatus :
Thémistocles, au Conseil, à table, Lucullus.

Son fils, est Député Adjudant-Général de la Milice pour le Bas-Canada. On connaît encore l'honorable Melchior Alphonse, sommé au Conseil Législatif en 1837, et Charles, qui a été employé dans l'expédition exploratrice dernièrement organisée à la Baie d'Hudson. On trouve sur le héros canadien dans *l'Héroïne de Châteauguay* par H. E. Chevalier, des détails qui ne sont pas sans intérêt.

Sarrasin (Michel) membre de l'Académie des Sciences, Médecin du Roi de Québec et Conseiller au Conseil Supérieur, épousa en Canada Marie-Anne Hazeur, et en eut un fils qui étudia à Paris et qui devait avoir la survivance de sa charge ; mais il mourut dans la métropole en 1739. Au Conseil Souverain, Sarrasin fut garde du Sceau du Roi en 1733, après le conseiller Delino. Il mourut à Québec le 9 Septembre de l'année suivante à 75 ans. Charlevoix s'étonnait de voir dans un colonnie un homme d'un mérite aussi universel. On a de lui : 1o *Description du Castor* dans les Mémoires de l'Académie des Sciençes, année 1704, page 48.. II. *Une lettre sur les eaux minérales du Cap de la Magdeleine* dans les Mémoires de Trévoux, année 1736, page 956. III. *Description du Rat d'eau d'Amérique ou rat musqué* dans les *Documens de Paris*, et la description de la plante qu'il découvrit, et qu'il appela *sarracenia purpurea*, description

copiée par Charlevoix, Sa famille s'est perpétuée dans le pays.

Sebron (T.) peintre Canadien contemporain.—Son plus beau morceau est la famile royale d'Angleterre dans la chapelle du château de Windsor, peint pour le roi de Hollande. Un premier groupe se compose de la reine, du prince Albert et du chapelain, qui s'avance au devant d'eux la tête un peu inclinée. Sur sa figure le respect pour sa souveraine s'allie bien à la gravité et à cette expression de bonté et de mansuétude qui sied à son ministère. Derrière la reine, se trouve un autre groupe composé du duc de Wellington et de deux dames d'honneur et derrière ceux-ci on reconnait Sir Robert Peel. Cet intérieur de chapelle gothique toute pavoisée, est du plus bel effet ; la lumière entrant par les vitreaux coloriés, répand ses plus chatoyantes teintes sous ces voûtes imposantes, qui s'étendent au loin ; elle se joue bien dans les boiseries en estompe les sculptures et donne au tout un magnifique relief. Ainsi deux artistes canadiens, Sebron et Falardeau, nous font honneur en Europe. Sebron est mentionné comme habile peintre décorateur dans un des Manuels de l'Encyclopédie Robret.

Selkirick (Thomas Alexander comte de) mort en 1820, est connu comme fondateur d'une colonie à la Rivière Rouge et par des écrits sur la politique.—Voyez *Alexandre Bibaud*, *Stuart*.

Serigny (Joseph Le Moine, Sieur de) frère du chevalier D'Iberville et marin célébre, naquit le 22 juillet 1668. Il prit part aux actes de son frère à la Baie d'Hudson, et servit plus tard à la Louisianne et en Floride. Il repoussa Don Alonzo Carascosa de l'île Dauphin et prit Pensacola en 1719. Il mourut en 1734, gouverneur de Rochefort. Jean Honoré le Moine de Sérigny, peut-être son fils, fut exécutaire testamentaire de M. de Bienville ex-gouverneur de la Louisianne, et mourut le 17 août 1792, laissaint un fils, Henri Honoré, ingénieur maritime, mort en 1818, et une fille connue sous le nom de Louise Claire de Brouillac de Prim.

Amédée Honoré Ferdinand Marie Le Moine de Sérigny, petit fils de Jean Honoré, mort à son château de Luret le 31 Mars 1843, brilla à l'Ecole Polytechnique, où il remporta plusieurs prix, et devint officier supérieur

mit aussitôt à assister les naufragés des autres vaisseaux. " M. Rouer de Villeray, écrivait le Consul Général de France en Andalousie, s'oubliant lui-même pour soigner ses compagnons d'infortune, a prouvé en cette circonstance, combien il sait allier les devoirs de l'humanité à la fermeté d'un officier." Il n'avait pourtant que vingt-trois ans. Ce fut lui qui fit rapport sur la perte du vaisseau. Enseigne sur le *Héros*, puis sur l'*Argonauto Venudor*, sous les capitaines Begon et Billiet, de 1806 à 1808, il combattit sous Rosilly et partagea sa captivité. Le capitaine Billiet le mentionna avantageusement. Prisonnier dans l'île affreuse de Cabrera, il dut sa liberté a l'amiral Sir Charles Cotton, qui le débarqua à Campo, sur la côte de Calabre. Lieutenant et sous-adjudant de la flotille de Boulogne, en 1811 et 12, il combattit dans trois affaires. Le fameux contre-amiral Baste ayant demandé en vain pour lui la croix de légionnaire, se l'attacha en qualité d'aide-de-camp à la grande armée, et ce fut lui qui fut chargé du transport par eau à Kœnigsberg, Tilsit, Wehlau et Kowno. Il échappa à la campagne de Russie, et le 19 Mai 1813, l'amiral Missiessy le débarqua du *Duguesclin* à Gorcum, pour y commander l'artillerie : il tomba entre les mains des Prussiens, après une glorieuse défense. Trois fois la croix avait été demandée pour lui, et trois fois Napoléon l'avait refusée. Louis XVIII la lui donna le 18 Août 1814. Il accompagna en qualité de lieutenant M. de Viella, capitaine de l'*Hermione*, qui conduisait au Brézil l'ambassadeur de France. Lieutenant de la *Duchesse d'Angoulême* sous M. de Villemagne, durant les cent jours il abandonna M. de Vaugirard, Gouverneur-Général des Iles Sous le Vent, et conduisit le vaisseau au Roi, qui le créa capitaine du brick l'*Ecureuil*, sur lequel il mourut des fièvres au Sénégal, en 1817. Sa mère le suivit de près et laissa pour unique héritière Marie Jacqueline Joséphine Rouer de Villeray, chanoinesse honoraire du Chapitre Royal de Ste. Anne.

Vincennes (M. de) officier canadien qui fonda sur les bords de l'Ouabache en 1717, le fort Vincennes, devenu de nos jours un poste américain important, et une ville épiscopale ; il commanda depuis chez les Miamis et s'était signalé en 1704 par un acte héroïque qui est mentionné dans une dépêche du Marquis de Vaudreuil.

W.

Waller (Jocelyn) frère de Sir R. Waller, Baronet à Newport, comte de Tipperary, en Irlande, vint malgré lui en Canada en 1807, et perdit tout ce qu'il avait dans un naufrage. Mais ses talents lui permirent de se faire jour. Ami des Canadiens, il rédigea avec indépendance la *Gazette de Montréal*, puis fonda le *Spectateur Canadien* pour les aider à repousser l'Union, sous Dalhousie. Ce gouvernant le persécuta, aidé de James Stuart, qui avait changé de politique. Les arrestations, les cautionmens exigés et les procès se suivaient de près, et quand un jury l'acquitait on en choisisait un autre, a-t-on-dit. Ces tracasseries le conduisirent au tombeau en 1829, au moment où il allait hériter de son frère. Il ne paraît pas qu'on lui ait érigé le monument dont parle Isidore Lebrun dans le *Tableau des Deux Canadas*, bien qu'il l'eût plus mérité que d'autres pour qui on l'a fait. Son fils hérita des titres de son oncle.

Walsh (William) premier archévêque d'Halifax, décédé en 1858 à 54 ans, était né en 1804 à Waterford en Irlande. Coadjuteur de Mgr. Frazer. Vicaire Apostolique de la Nouvelle Ecosse en 1842, il lui succéda, devint évêque d'Halifax, puis archévêque en 1852. Il a été présent au premier concile de Québec, où les évêques du Golfe était obligés de se présenter avant l'érection d'Halifax en Métropole. Il a depuis assemblé le premier concile de sa province, qui comprend les deux évêchés de Terre Neuve, ceux de Charlottetown, d'Arichat etc. Le *Diario di Roma* dit que ce prélat possédait le français, l'italien et les langues anciennes, et qu'il était considéré comme théologien et litterateur de première force. Halifax lui doit un beau collège.

Weld (Thomas) Cardinal de l'Eglise Romaine, né à Londres le 22 Janvier 1773, hérita d'une grande fortune et épousa à 23 ans la fille d'un riche seigneur anglais. Elle mourut en 1815, laissant une fille qui épousa en 1818 lord Clifford. M. Weld renonca au monde et fut ordonné prêtre à Paris, par Mgr. De Quélen, en 1821. Il desservait la chapelle de Chelsea à Londres. Mgr. McDonnell l'ayant demandé pour Coadjuteur en 1826, il fut sacré sous le titre d'évêque d'Amyclée au mois d'août,

et s'occupa en Angleterre, jusqu'en 1830, des affaires du Canada, où il désirait se rendre. Mais étant passé à Rome, après avoir recueilli les jésuites de France au château de Lullworth, il fut agrégé au Sacré collège par Pie VII. Il mourut dans la capitale du monde chrétien le 10 avril 1831, après avoir eu des voix pour la papauté.

William Henry (le prince) fils de George III, visita le Canada en 1787, et donna son nom au bourg de Sorel. C'est le même qui devint Grand Amiral, puis roi sous le nom de Guillaume IV. Le prince Henri était un vrai mousse, le duc de Clarence , un bon marin, et Guillaume IV, un roi populaire. Il s'était trouvé à la bataille navale du Cap St. Vincent. L'amiral Don Juan de Langara, qui y fut vaincu et pris par Rodney, s'écria, en le voyant, qu'une nation dont les princes fesaient un si rude apprentissage méritait bien de vaincre !

Williams (Sir William Fenwick de Kars) Général Major, Commandeur de l'ordre du Bain, Baronet du royaume Uni, gouverneur de Woolwich et membre du parlément pour Calne, en Angleterre, grand Croix de la Légion d'Honneur en France, Muchir ou Maréchal de l'armée Ottomane et dignitaire de l'ordre de Medjidié, est né à Annapolis dans la Nouvelle Ecosse en 1800, Son frère ainé fut tué à la bataille de la Nouvelle Orléans en 1815. Placé à l'école Militaire de Woolwich par l'influence de S. A. R. le Duc de Kent, il entra d'abord dans l'artillerie, et servit plusieurs années comme artilleur et ingénieur dans le royaume de Céylan. Il se rendit ensuite en Turquie pour aider à la réorganisation de l'artillerie du Grand Seigneur. Au bout de quelques années, il fut nommé Commissaire pour régler les frontières de la Turquie et de la Perse, mission qui l'occupa pendant neuf ans. Il assista aux Conférences qui préludèrent aux traités de 1847 et 1848 entre ces deux puissances et l'Angleterre. Nommé Commissaire anglais à l'armée turque en 1853 avec le rang de Brigadier Général, il succéda bientôt au général français Guyon à la tête de l'armée d'Asie, éleva les remparts de Kars et les défendit durant quatorze mois contre l'armée russe, sur laquelle il remporta deux victoires. Après la seconde, qui coûta neuf mille hommes et une partie de ses drapeaux à l'ennemi, le général Mouravieff fut obligé de lever le siége ; mais

ne renonça pas à un blocus rigoureux. Aucuns soldats n'égalent les Turcs et les Espagnols dans les privations qu'ils peuvent endurer derrière une muraille : Williams en profita, et ne se rendit qu'après avoir consumé les dernières ressources et s'être assuré que les opérations d'Omer Pacha pour le dégager seraient sans effet. " Général Williams, lui dit Mouravieff, vous vous êtes fait un nom dans l'histoire, el la postérité s'étonnera de la constance, du courage et de la discipline qu'il a fallu aux débris d'une armée pour une pareille résistance ! " Les Turcs furent traités avec bonté et le général fêté à l'armée et à St. Petersbourg. A Berlin il fut reçu par le roi et le prince royal à la tête des troupes, et à Paris, Napoléon III voulut le décorer lui-même du grand cordon de la Légion. Sa souveraine l'avait déjà nommé Général-Major avec le rang local de Lieutenant-Général en Asie. En le créant Baronet, elle a voulu qu'il prît le titre de *Kars*. Le Parlement lui a voté une pension de mille louis et il a été fait gouverneur de Woolwich. Sa patrie, qu'il vient de visiter ainsi que le Canada, lui à présenté une épée d'honneur. Son passage à Toronto, Kingston, Montréal et Québec n'a été qu'une continuelle ovation.

Wolfe (James) tué a 34 ans aux plaines d'Abraham, était fils d'un Lieutenant-Général. Il se trouva à Fontenoi, montra son talent pour la guerre dès l'âge de 20 ans et fit avec éclat comme officier la guerre de Germanie· On l'employa aussi à Rochefort et contre l'île d'Aix, où il se lia d'amitié avec le fameux marin Howe, qui commençait comme lui sa réputation. A Louisbourg sous Amherst, il retira une bonne partie de la gloire de l'entreprise, et lord Chatham, qui avait été soldat et qui savait choisir les hommes, le chargea de l'attaque de Québec. Il s'empara d'abord de l'île d'Orléans et de la Pointe Levi, d'où il ruina la basse ville par son artillerie et ses bombes. Tout cela ne lui aurait pas assuré la victore si, après l'irréussite de Moutmorency contre le camp retranché de Beauport, qui couvrait Québec, son esprit se fût trouvé au bout de ses ressources ; mais on sait comment il tourna ce camp inexpuquable en surprenant l'anse du Foulon mal gardée par M. de Vergor, et déboucha dans les plaines d'Abraham, attirant son adversaire à une action pour laquelle il n'était point préparé, et qu'il

accepta avec trop de légèrté. Avant cette action d'éclat tous les officiers s'etaient prononcés dans un conseil de guerre pour l'abandon de l'entreprise sur Québec. Wolfe leur dit—voyant bien qu'il ne gagnerait rien en s'opposant au torrent de l'opinion: que loin de différer de sentiment avec eux, il avouait qu'il était inexpédient en effet de demeurer plus longtems devant la place ; qu'aussi dans la proposition qu'il allait leur faire, il voulait se dépouiller de la qualité de général pour se confier uniquement dans leur amitié! Messieurs continua-t-il, la gloire de nos armes exige, selon moi, que nous ne nous retirions pas sans un dernier effort, et je vous conjure d'y consentir. Je sens bien que, dans les circonstances où nous sommes, il faut que le premier pas nous mette aux portes de Québec. C'est dans cette vue que je veux tenter de pousser un corps de 150 hommes seulement qui devront pénétrer par les bois de Sillery et être suivis de l'armée en cas de succès. Je vous promets que si ce détachement éprouve de la résistance, je regarderai la réputation de l'armée comme assurée contre tout reproche, et que je n'hésiterai plus à donner le signal du départ." Wolfe blessé et entendant crier: *ils fuient*, demanda: *Qui sont ceux qui fuient?* Les Français, répondit-on. Alors ce capitaine s'écria: *Quoi déja! je dois donc mourir content.* Québec se rendit après la bataille, et sa chûte amena celle de tout le Canada. Wolfe eut les honneurs de Westminster, et dans ce pays, lord Dalhousie, lord Aylmer et Sir Benjamin D'Urban lui ont élevé des monuments. Celui de lord Dalhousie est commun a Wolfe et à Montcalm. Le monument de Wolfe à Westminster est placé dans la chapelle St. André vis-àvis de celui du Field-Marshal lord Ligonier. Les bossages représentent les troupes anglaises gravissant le rocher et saisissant le défilé confié à M. de Vergor—et plus loin, la forteresse. On voit sur une autre face du mausolée Wolfe blessé à mort. Un soldat le soutient, et à côté est un sergent stupéfait. L'artiste a représenté la figure de la victoire couronnant le héros.

Y.

Yorke **(Charles) Procureur-Général d'Angleterre qui**

présenta en 1666, de concert avec le Solliciteur-Général William De Gray, au sujet de l'administration de la justice en Canada, ce rapport mémorable et plein d'une noble équité, où il déplore le parti pris d'administrer ce pays sans les Canadiens, et où il proclame que les Anglais qui veulent y acquérir des biens-fonds peuvent fort bien se soumettre au mode français de transfert, et que le Canada doit être régi par la Coutume de Paris, comme les Iles de Jersey et de Guernezey le sont par celle de Normandie. Il devint Chancelier d'Angleterre.

Youville (Marie Marguerite Du Frost de la Jemmerais, Veuve D') fondatrice des Dames Grises ou Sœurs de Charité, naquit à Varennes en 1701 d'un marin breton et d'une mère canadienne, et épousa elle-même en 1722 M. d'Youville. Mais étant devenue veuve en 1730, avec deux enfans qui, plus tard, entrèrent dans le sacerdoce, elle ne songea plus qu'à se consacrer aux bonnes œuvres et elle commença par visiter les malades à domicile, et par recevoir quelques estropiés dans sa maison. Bientôt plusieurs saintes filles, (Thérèse Lasser Laforme, Catherine de Rinville, Agathe Véronneau, Marie-Louise Thaumur de La Source et Catherine Demers-Dessermont) s'étant jointes à elle, Madame D'Youville étendit le cercle de ses charités ; et le zèle intelligent qu'elle mettait à toutes ses actions, la désigna aux Sulpiciens pour prendre la direction de l'Hôpital-Général. En 1747 Mgr. de Pontbriand, le Marquis de Beauharnois et l'Intendant Hocquart acceptèrent la démission des Frères Jean et Joseph, derniers Hospitaliers, et la mirent provisoirement en possession de l'Hôpital ; mais aussitôt il se forma une cabale fâcheuse contre elle parmi les plus honorables habitans. Le gouverneur de la ville et les autorités se liguèrent, dit-on, pour la faire expulser ; et le peuple, ingrat et égaré, se livra à d'incessantes insultes contre elle. Malgré les infructueux efforts des Frères Charron, on tenait par patriotisme à perpétuer cet ordre canadien. La clameur fut telle, que les trois dignitaires susnommés unirent les biens de l'Hôpital à celui de Québec sur l'ordre du ministre Rouillé. Cependant la Cour de Versailles, sur les représentations énergiques de Madame D'Youville, se ravisa et donna ordre de suspendre cette union ; et le 28 Septembre 1752, Pontbriand, Duquesne et Bigot,

la substituèrent finalement aux Hospitaliers en par elle se chargeant des dettes de l'Hôpital. Cet abandon fut confirmé par Lettres Patentes l'année suivante. Je trouve ces pièces dans la nouvelle édition des Edits et Ordonnances Royaux. Depuis 1756, jusque à 1760, cette sainte femme ouvrit *la Salle des Anglais* pour le traitement des prisonniers de cette nation, quoiqu'elle fût très mal remboursée par l'Intendant Bigot, et s'acquit tellement leur estime, qu'en 1759, ils la firent traiter selon son mérite et avec une sorte de vénération par le général Amherst lui-même. Elle en avait sauvé plusieurs des mains des Iroquois. En 1765, un incendie vint réduire sans ressources les 118 personnes dont elle prenait soin. Cinq ans après cependant, les bâtimens étaient reconstruits et agrandis, et elle y recueillait 170 personnes. Elle adopta encore les enfans trouvés et ouvrit enfin un refuge pour les repenties. Aujourd'hui le Canada possède des institutions pour chaque misère humaine. Du temps de la Mère D'Youville il fallait qu'une seule fît tout. Elle mourut en odeur de sainteté en 1771. Messire Thavenet, Sulpicien d'heureuse mémoire, a laissé une vie manuscrite de cette femme forte, écrite sur des notes d'un de ses fils, et l'abbé Faillon, de la même société, en a publié une qui est pleine d'intérêt. Il y a un excellent portrait de cette Canadienne par William Von Berczey.

Z.

Zani (Les frères Antoine et Nicolas) nobles Vénitiens qui visitèrent la côte du Labrador l'an 1390, sous les auspices de Zichmi, Duc de Friselande, et qui écrivirent une relation. Le cardinal Zurla parle de cette entreprise, ainsi que le chevalier Hamilton Smith, dans son Histoire Naturelle de l'Espèce Humaine.

ADDENDA.

Beaujeu.—Cette maison a deux branches,—Quiqueran et Liénard de Beaujeu. La branche de Quiqueran subsiste encore en France. Adrien Hyacinthe, Marquis de Quinqueran de Beaujeu, fils d'Antoine François Hypolite Quiqueran de Beaujeu et de Anne Rose Duchargé de la Blanchetière, a épousé en 1832, Josephte Désiré de Beauharnois, fille de Claude, comte de Beauharnois et sœur cadette de la princesse Stéphanie, grande Duchesse de Bade. De ce marriage est issu Charles Joseph Camille, comte de Quiqeran de Beaujeu, résidant à Carpentras, Vaucluse.

Les de Beaujeu du Canada descendent de François Liénard de Beaujeu, frère d'un Quiqueran et garde du gobelet du Roi ou Echanson. En 1688, il mariait son fils au Palais Royal en présence du roi, de la reine Mère, du Duc d'Anjou et du Cardinal Mazarin.

Le premier qui vint s'établir ën Canada est le chevalier Louis Liénard de Beaujeu, qui y épousa en 1702, demoiselle Théreze Migeon de Braussac. De ce mariage naquirent le héros de Mononghahala, Louis Villemomble de Beaujeu, l'Abbé Louis de Beaujeu et les dames de Ligneris et de Repentigny. Le Marquis de Vaudreuil demandant pour lui un congé de passer en Frauce, dit qu'il y a quinze ans qu'il est au pays, et que c'est un *parfait officier.*

Le vainqueur de Braddock, né 1710, épousa demoiselle Foucault. Il eut un fils qui passa en France à la conquête, et une fille qui epousa Charly de Noyan, gouverneur de la Guyanne.

L'abbé Louis de Beaujeu, docteur en théologie et confesseur ordinaire du Roi, refusa un évêché. Il mourut à St. Sulpice de Paris en 1781.

Louis Villemomble de Beaujeu, né à Montréal le 6 Septembre 1716, eut pour marraine Dame Madeleine Le Guay, épouse du chevalier de La Jonquière. Il épousa en première noces Marie Geneviève Le Moine de Longueuil, et en secondes, Charlotle Cugnet. Sous les Français, il commanda à la Belle-Rivière puis à Michil-

limakinac, où il reçut la croix de St. Louis. C'est celui qui aida Carleton dans la défense du pays contre les Américains. Il mourut dans son manoir de l'Ile aux Grues le 5 Juin 1802 à 85 ans et cinq mois.

Un de ses fils, Charles François Liénard, eut pour parrain et marraine Pierre François de Rigaud, Marquis de Vaudreuil, gouverneur, et Demoiselle Le Moine de Longueuil. Etant passé en France en 1768 avec le Chevalier de Longueuil, il épousa en première noces la fille d'Alexandre Jacques comte de Bongart, Intendant de St. Domingue puis président au Parlement de Metz, et en secondes, sa cousine germaine, demoiselle de Bongart, fille du Grand Veneur du Roi. Il obtint une couronne comtale et est mort à Senlis le 6 Janvier 1846 à 97 ans. On a vu qu'il fut aide Major-Général des troupes à la Baie d'Hudson et qu'il se signala en Flandre. Il leva les plans des forts de la Baie et les présenta à Louis XVI dans une audience où il fut introduit par le ministre de Vergennes, son allié.

Amédé Bongart de Beaujeu, né de son premier mariage, en 1788, voulut servir comme simple soldat avec le jeune de Vergennes après la rentrée de son père en France, et porta ainsi les épaulettes de laine. Il se signala à Austerlitz, Yena et Wagram, et fut décoré de l'ordre de fer. Il périt au pont de la Beresina, en 1812, devenu Colonel des gens d'armes d'ordonnance de Napoléon.

Chateauguay—Jean-Baptiste Le Moine de Chateauguay, un des héritiers de M. de Bienville, tué dans les troubles de la Martinique le 23 février 1791, laissa deux fils,—Jean Louis Armand, mort le 14 juin 1792, et Jean Louis Charles, mort le 9 Mars 1795, l'un et l'autre sans postérité

Drummond (Sir Gordon) général et gouvernant, né à Québec, fit la dernière guerre, prit Oswego, défit les Américains à Lundy's Lane près des chûtes de Niagara remporta une seconde victoire sous les murs du fort Erié, et délivra le Canada Supérieur. Il fut Président de cette province et Administrateur en Chef après le départ de Sir George Prevost. Il était Lieutenant Général et Chevalier du Bain.

Rauth (Sir Randolph Isbour) K. C. B. Commissaire-Général de l'armée anglaise, ancien membre du Conseil Exécutif canadien, mort à Dorset Place à Londres en 1858, était fils de Richard, Juge en Chef de Terre-Neuve, et naquit à Poole dans le comté de Dorset, en 1785. Après avoir étudié à Eton, il épousa à Paris Marie Josephine Lanimière, petite fille du Secrétaire-Général des gardes et vint en Canada après la seconde chute de Napoléon, ayant servi vingt-sept ans à la Jamaïque, à Walcheren, en Espagne et à Waterloo. Il y épousa en secondes noces demoiselle Marie Louise Taschereau, fille du juge Taschereau, et nièce de Mgr. Panet, évêque de Québec, et de l'Orateur de l'Assemblés Législative.

EXTRAITS DE QUELQUES DICTIONNAIRES MODERNES.

Bibaud (François-Marie Uncas Maximilien) LL. D. born in Montreal, Canada, November 1824, Law Professor in the Jesuits'College, Montreal, a distinguished Canadian writer. Among his numerous works are the following : Six Indian Biographies in the Encyclopédie Canadienne, 1843, sixty four articles in the Mélanges Religieux of Montréal, 1845, Biographie des Sagamos Illustres de l'Amérique Septentrionale, Précédée d'un Index de l'Histoire Fabuleuse de ce Continent, Montreal, Lovell & Gibson, 1848 8vo ; Cathéchisme de l'Histoire du Canada à l'usage des Ecoles, Montreal 1853 18mo &c., &c. (*)

(*) " M. Maximilien Bibaud, LL. D., Professeur en Droit, a fait un début marquant dans le monde littéraire par ses publications. Nous avons de lui : Biographie des Sagamos Illustres de l'Amérique Septentrionale, Précédée d'un Index de l'Histoire Fabuleuse de ce Continent ; Supplément aux Travaux sur l'Histoire du Canada ; Dictionnaire Historique des Hommes Illustres du Canada et de l'Amérique ; Essai de Logique Judiciaire. Nous recommandons la lecture de ces ouvrages ; ils montrent de la recherche et des connaissances des lois de la critique. Sa résidence est au numéro 8, rue St. Lambert, Montréal.—Zender, *Almanach et Directorium Français des Etats-Unis*, New-York, 1857.

(Michel) born at Montreal, 1782. Although a British subject, his works have all been writen in the French language. (*)—La Bibliothèque Canadienne, 5 vols. 8vo. L'observateur, 2 vols. 8vo. L'Histoire du Canada sous la Domination Française. A first volume of the History of Canada under the English dominion, &c.

A Critical Dictionary of English Literature and British and American Authors, living and deceased, to the 19th century, containing 30,000 *biographies and literary notices*, by S. Austin Allibone, Philadelphia.

Mackenzie (Sir Alexander) originally a Canadian merchant, engaged in the north-west fur trade, undertook a journey, in 1789, with the view of penetrating to the Northern Polar Ocean. He navigated the river which now bears his name, and added one more link to the chain of discoveries in those regions. In October 1792, he undertook a still more arduous journey across the continent, to the shore of the North Pacific, which he reached, near Cape Menzies, in latitude 52o. In 1801, having returned to England, he received, as a reward for his exertions, the honour of knighthood. The date of his death is unknown to us.—Bellchamber, *Biographical Dictionary* London 1841.

Martin (P.) amiral Français, n. Canada 1752, m. 1810. —*Biographie Classique.*

Papineau.—Voir l'article du Dictionnaire de la Conversation.

Vaudreuil (Philippe de Rigaud, Marquis de) Gouverneur du Canada, m. Québec 1725.

(*) On lit dans l'*Almanach Pittoresque et Utile* pour 1859 Paris, rue de Seine, à la revue nécrologique, page 181 : M. Michel Bibaud, mort à Montréal (Canada). Il était entré dans la carrière de la presse dès 1818 : défenseur ardent de la Nationalité Canadienne, il fut surtout partisan de la conservation de la langue française. Tour à tour rédacteur de l'Aurore des Canadas, du Spectateur Canadien, de la Bibliothèque Canadienne, du Magasin du Bas-Canada etc., il laisse en outre une Histoire du Canada, depuis la conquête, écrite en français, et une foule de petits ouvrages élémentaires."

II.—(Louis Philippe) son fils (*) célèbre marin et homme d'état, n. 1723, m. 1802. Il s'empara du Sénégal en 1779, fit pour huit millions de prises dans ses croisières et fut appelé aux Etats-Généraux.

III.—(Joseph François de Paule) de la même famille, Lieutenant-Général, pair de France et Gouverneur du Louvre, n. St. Domingue 1740, m. 1819.—*Biographie Classique*.

Yberville (Lemoyne d') corsaire français, n. Montréal 1662, m. 1706, reconnut en 1698 l'embouchure du Micissipi, établit la première colonie française dans la Louisianne, dont il fut nommé gouverneur, enleva aux Anglais l'île de Nièvres en 1706, et mourut à la Havane la même année.—*Biographie Classique*.

(*) Petit-fils.

APPENDICE.

I.

EXTRAIT DE LA RELATION DE 1636 PAR LE P. LEJEUNE.

Le vingt-cinquième Décembre, jour de la naissance de notre Sauveur en terre, Monsieur de Champlain, notre gouverneur, prit une nouvelle naissance au ciel, du moins nous pouvons dire que sa mort a été remplie de bénédictions. Je crois que Dieu lui a fait cette faveur en considération des biens qu'il a procurés à la Nouvelle-France, où nous espérons qu'un jour Dieu sera aimé et servi de nos Français, et connu et adoré de nos Sauvages. Il est vrai qu'il avait vécu dans une grande justice et équité, dans une fidélité parfaite envers son Roi et envers Messieurs de la Compagnie ; mais à la mort, il perfectionna ses vertus avec des sentimens de piété si grands, qu'il nous étonna tous. Que ses yeux jettèrent de larmes ! que ses affections pour le service de Dieu s'échauffèrent ! quel amour n'avait-il pour les familles d'ici ! Il ne fut pas surpris dans les comptes qu'il devait rendre à Dieu : il avait préparé de longue-main une confession générale de toute sa vie qu'il fit avec une grande douleur au P. Lallemant, qu'il honorait de son amitié. Le Père le secourut en toute sa maladie, qui fut de deux mois et demi, ne l'abandonnant point jusque à la mort. On lui fit un convoi fort honorable, tant de la part du peuple, que des soldats, des capitaines et des gens d'église ; le Père Lallemant y officia, et on me chargea de l'oraison funèbre où je ne manquai point de sujet. Ceux qu'il a laissés après lui ont occasion de se louer que s'il est mort hors de la France, son nom n'en sera pas moins glorieux à la postérité. Au sortir de ces devoirs funèbres, Monsieur de Chasteau-fort, qui commande à présent aux Trois-Rivières, prit charge, selon le pouvoir que lui en donnaient Messieurs de la Compagnie, par Lettres qui furent ouvertes et levées à l'heure même en présence du peuple assemblé en l'église.

HARANGUE D'ADIEUX D'UN CHEF AU CHEVALIER DE MONTMAGNY.

Nous autres sauvages, comme nous n'avons pas été élevés en votre pays, nous ne savons pas les honneurs qu'on rend aux grands capitaines qui veillent à la défense du pays : je ne sais donc ce que je dois faire, encore moins ce que je dois dire ; je cherche et je ne trouve rien sur ma langue que ces deux paroles : Va t'en grand capitaine, à la bonne heure, sois le maître de la terre et le conservateur du pays ; celui qui peut tout et qui est tout bon soit toujours avec toi ! Voilà ce que me dit ma langue ; mais voici ce que j'ai dans ma pensée : Plût à Dieu que nous fussions ici une grande troupe, et que de toutes nos voix il ne s'en fît qu'une forte et puissante, laquelle se faisant entendre par tout l'univers, prononçât ces paroles : Adieu, le conservateur du pays, va t'en heureusement et retourne avec plus de joie, afin que nous puissions tous nous écrier : il est de retour notre capitaine, il est de retour le conservateur du pays ; c'est par son moyen que les femmes et les enfans, que tout le monde est encore en vie, car sans ta protection l'ennemi nous aurait empêchés de planter, de cultiver et de moissonner nos bleds. Voilà ce que je souhaiterais qui te fût dit par tous les hommes de ces contrées ; mais quoi ! nous n'avons plus de voix, des maladies et nos ennemis ont arraché nos langues. Nous te disons néanmoins encore une fois : Adieu le conservateur du pays, celui qui a tout fait soit le guide et la conduite de ton canot.

LE JEUNE FRANÇOIS DE HERTEL CAPTIF CHEZ LES AGNIERS, OU IL FUT IMMOLÉ, ÉCRIT SUR DE L'ÉCORCE AU P. LEMOYNE. (1661)

Mon Rév. Père.—Le jour même que vous partîtes de Trois-Rivières, je fus pris sur les trois heures du soir par quatre Iroquois d'en bas : la cause pour laquelle je ne me fis pas tuer, à mon malheur, c'est que je craignais de n'être pas en bon état. Mon père, si je pouvais avoir le bonheur de me confesser, si vous veniez ici, je crois que l'on ne vous ferait aucun mal ; et je crois que je m'en retournerais quand et vous, si vous pouviez venir. Je vous

prie d'avoir pitié de ma pauvre mère b ien affligée : vous savez, mon Père, l'amour qu'elle a pour moi. J'ai su par un Français qui a été pris aux Trois-Rivières, le premier jour d'août, qu'elle se porte bien et qu'elle se console dans la pensée que je me retrouverai auprès de vous. Nous sommes trois Français qui avons la vie ici : je me recommande à vos bonnes prières, particulièrement au Saint Sacrifice de la Messe. Je vous prie, mon Père, de dire une messe pour moi. Je vous prie de faire mes baise-mains à ma pauvre mère, et la consoler s'il vous plaît. Je vous prie de bénir la main qui vous écrit et qui a un doigt brûlé dans un calumet, pour amande honorable à la majesté de Dieu, que j'ai offensé. L'autre a un pouce coupé. Mais ne le dites pas à ma pauvre mère.

LOUIS DE BUADE, COMTE DE FRONTENAC D'APRÈS BACQUEVILLE DE LA POTHERIE.

M. le comte de Frontenac a gouverné l'espace de vingt ans. Il était l'amour et les délices de la Nouvelle-France, la terreur des Iroquois, et le père des nations sauvages alliées des Français. Il déclara la guerre à la Nouvelle-Angleterre de la part du Roi en 1689. Il soutint le siége de Québec en 1690, contre toutes les forces des Anglais. Corlar, petite ville de la Nouvelle-York fut emportée d'emblée par ses ordres, dans laquelle on épargna une quarantaine d'Iroquois. Cette nation ne reconnut point ce bienfait. Elle se joignit dans la suite aux Anglais ; mais il leur fit connaître que les ayant voulu considérer comme ses amis, il pouvait, quand il voudrait leur faire ressentir la force de ses armes. En effet le fort des Agniers, une des cinq nations iroquoises, fut pris d'assaut en 1693, dans lequel on prit 300 de leurs guerriers. Il alla en 1694, attaquer en personne, à l'âge de 74 ans, les Onnontagués qui sont de la même nation, où il porta le fer et le feu, et quelque résolus qu'ils fussent de se défendre jusque à la mort ayant envoyé tous leurs vieillards et leurs femmes dans la profondeur des bois, ils furent contraints d'abandonner leur fort plutôt que de hasarder une défense incertaine : leurs campagnes de blé d'inde furent brûlées, ce qui leur causa une grande famine. Les Onneyouths eurent en même temps un pareil sort. Il les

obligea de le reconnaître pour leur père dans toutes les ambassades où ils sont venus lui demander la paix ; mais dans le temps qu'il allait la conclure, il mourut. La nouvelle de sa mort se répandit aussitôt chez eux.

Il fut sincèrement regretté. Tout ce que je peux en dire est que la Nouvelle-France a fait en lui une très grande perte. On reconnut quelques jours avant sa mort où l'on estime les choses quand elles sont prêtes à finir, et où l'on commence à les mieux voir lorsqu'on va les perdre, combien le Canada avait d'amour et de tendresse pour lui. Ce n'était que larmes : on n'entendait de toutes parts que des louanges que l'on donnait à sa vertu et à ses belles actions ; de sorte qu'il pouvait déjà jouir de sa réputation et de sa gloire, et goûter comme par avance les favorables jugemens qu'on devait faire de lui après sa mort : l'état ecclésiastique l'honorait pour sa piété, et la noblesse l'estimait pour sa valeur ; le marchand le respectait pour son équité, et le peuple l'aimait pour sa bonté.

SELON LE BARON LAHONTAN.

Il fut reçu aux flambeaux, tant de la ville que de la rade, par le Conseil Souverain, et par tous les habitans, qui étaient sous les armes. On fit trois décharges de canon et de mousqueterie, et les feux de joie furent accompagnés d'illuminations à toutes les fenêtres des maisons de la ville. Ce soir même, tous les corps du Canada le complimentèrent. Le lendemain, il fut visité de toutes les dames, dont la joie secrète se remarquait autant sur leur visage qu'en leurs paroles. Plusieurs personnes firent jouer des feux d'artifice pendant qu'on chantait le *Te Deum* à la grande église, où le gouverneur se trouva. Ces réjouissances durèrent en augmentant de jour en jour, jusqu'à ce qu'il partît pour Montréal. Il est adoré de tout le monde : on l'appèle *Redemptor patriae.*

REPONSE DE M. DE LA ROCHE HERON A UNE QUESTION POSEE PAR L'AUTEUR DE CE VOLUME.

L'essai sur la comtesse de Frontenance ne parait pas avoir prêté le flanc à la même nature de critique; mais il

m'a valu, de la part d'un éminent professeur en droit. une question à laquelle je regrette de ne pouvoir répondre d'une manière pleinement satisfaisant. " Pourquoi, m'est-il demandé, le comte de Frontenac portait-il dans les actes publics de sa première administration (seulement) le titre de comte de Palluau, qui était porté quelques années avant par le Maréchal de Clérembault ? "

C'est lorsqu'il fut fait Maréchal de France, en 1653 que le comte Philippe de Palluau quitta ce nom pour adopter celui de maréchal de Clérembault. Cette date coïncide avec celle du marriage du comte de Frontenac, qui eut lieu vers 1650. Et le maréchal épousa de son côté, en 1654, demoiselle Bouthilier Chavigny, fille du Secrétaire d'Etat de ce nom, et parente assez proche des Phélippeaux de Pontchartrain (St. Simon, Vol. VI. p. 110). Or le comte de Frontenac était fils d'Anne Phélippeaux. La comtesse de Frontenac était parente des Bouthilier, comme je les montré d'après Tallemand des Réaux. Notre futur gouverneur devint dès lors doublement parent du maréchal de Clérembault ; et il est probable que le maréchal obtint alors de transmettre à son jeune cousin le titre de comte de Palluau.

J'ai dit qu'aucun historien canadien, à ma connaissance, ne nommait la comtesse de Frontenac. Je dois faire exception pour la sœur Juchereau qui, dans son Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, dit, en mentionnant la mort du gouverneur : " On envoya son cœur à la comtesse de Frontenac, son épouse." Ainsi ce cœur, dont elle s'était peu soucié de son vivant, lui fut rendu à sa mort.

UN ARTICLE DE LA BIOGRAPHIE CLASSIQUE DE BARRÉ.

Phellipeaux (Raymond Bathazar, Marquis de) *Secrétaire d'Etat et diplomate français, né vers* 1611, *mort en Canada où il avait été envoyé comme gouverneur*.

Cette notice biographique sera longtems, je pense, un nœud gordien pour les historiens canadiens. On est tenté d'y voir le comte de Frontenac ; mais les noms, et jusqu'à un certain point les dates s'y opposent.

EXTRAIT DE L'ORAISON FUNÈBRE DE MONSEIGNEUR, DE LAVAL.

........Nous prions pour un évêque dont on peut dire sans crainte de faire tort à personne, qu'il n'y avait pas de prélat dans l'Eglise qui sortît d'une maison plus titrée, plus élevée, plus glorieuse. Mais on est obligé de dire à l'honneur de son humilité, qu'il ne fut jamais prélat plus ennemi de la grandeur et de l'élévation. Il était Montmorency ; mais il portait le nom d'une de ses tantes, qui s'appelait Anne de Laval, fille unique et héritière de Guy, sixième de ce nom, et épouse de Mathieu de Montmorency, l'un des cinq connétables de cette maison, c'est-à-dire que le sang qui coulait dans ses veines venait de deux sources de noblesse si pures et si anciennes, puis si illustres, qu'excepté les maisons des princes et des souverains, où elles sont souvent entrées et d'où elles sont souvent sorties pour venir dans celles-ci, il n'y a point de maison au monde qui soit audessus d'elle, et qu'il y en a peu qui ne se fît gloire d'être immédiatement audessous. La maison de Montmorency est plus ancienne dans la monarchie que la religion chrétienne. Ce nom était connu, il était même fameux dans les Gaules avant qu'on y prêchât Jésus Christ, peut-être avant qu'il vint au monde. Cette maison est grande par tant d'endroits et brille depuis si longtems, que ce ne serait pas un médiocre embarras que de vouloir mesurer sa grandeur(*) Quoique de toute part elle jette unéclat qui éblouit, elle a un caractére de splendeur d'autant plus précieux, qu'il engage à la piété, et qui doit être respecté jusqu'à la fin des siécles, dans tous les lieux éclairés de la lumière de l'Evangile, c'est que le premier seignèur, le premier baron français qui ait embrassé le chritianisme a été un Montmorency. Il est de bon augure qu'un Montmorency ait été le premier évêque de la Nouvelle-France. Le premier des grands de l'ancienne France qni ait écouté la parole du salut et ouvert les yeux à la charité a été un Montmorency ; un Montmorency a été le premier des grands qui, dans la Nouvelle France, ait prêché cette

---

(*) Sismondi la fait sortir de l'heptarchie anglo-saxonne.

même parole avec l'autorité et la puissance épiscopale ; et qui y a pratiqué d'une manière touchante et très exemplaire cette même vertu, la charité, qu'il commandait aux autres. Dans l'ancienne France, la maison de Montmorency a été une pépinière de généraux d'armée, de Grands Amiraux, de maréchaux, de connétables, de Grands-maîtres, et de tous le officiers de la couronne ; non seulement elle en a fourni à elle seule plus que bien des plus grandes maisons de France en particulier, mais encore que plusieurs ensemble. Un seul Montmorency, dans la Nouvelle France, non seulement a élevé dans sa maison plus de clercs, de lévites, de prêtres et de dignes ministres du Dieu des armées et du Roi des Rois, qui ont servi dans ses armées et qui serviront encore, que bien des prélats, non seulement des plus zélés en particulier, mais que plusieurs prélats, despius saints et des plus réguliers ensemble. Les exploits des héros de la maison de Montmorency sont une des plus belles parties des annales de l'Ancienne France ; une des plus belles parties des annales de la nouvelle, ce serait les actes héroïqme de charité, d'humilité, de religion d'un Montmorency. Les combats qu'ont livrés dans l'Europe les Montmorency, les victoires qu'ils y ont gagnées, les conquêtes qu'ils y ont faites, fourniraient plusieurs volumes d'une histoire très belle et très remplie ; on ferait aussi un bel ouvrage et fort complet, des victoires qu'a remportées sur le pêché, sur les passions et sur le démon un Montmorency dans l'Amérique, et comme les victoires spirituelles sont beaucoup audessus des temporelles, et qu'il n'y a que celles-là qui produisent des fruits véritablement immortels, et qui, sans figure soient d'une immortelles durée, il s'ensuit que le Montmorency du nouveau monde, en renonçant aux douceurs qu'il pouvait tirer de la grandaur de ses illustres parents et de ses glorieux ancêtres, a pris une route qui l'élève audessus de tous ses ayeuls ont vaincu les ennemis de l'Etat, quelquefois même ceux de l'Eglise, en les faisant périr par la force de leurs armes ; celui-ci a vaincu les ennemis de Dieu, en les sauvant par la force de son zele, dans l'exercice duquel il ne s'est jamais relâché. Ses ayeuls ont surmonté des généraux d'armée qui était leurs inférieurs ou tout au plus qui les égalaient en valeur et en habilité ; par leur magnificence,

ils ont effacé ce qu'il y avait de plus brillant en Europe ; celui-ci, en foulant au pied l'élévation, et en méprisant la grandeur, a triomphé de tous les Montmorency : il a triomphé de lui-même par une pauvreté digne des anachorètes des premiers siécles, dont il a fidèlement observé les lois jusqu'à la fin de ses jours.

EXTRAIT DE L'HISTOIRE VÉRITABLE DE LA N.-F. PAR PIERRE BOUCHER.

Pour le spirituel, l'on ne peut rien désirer de plus. Nous avons un évêque dont le zèle et la vertu sont au-delà de ce qne j'en puis dire ; il est tout à tous ; il se fait pauvre pour enrichir les pauvres et ressemble aux évêques de la primitive église. Il est assisté de plusieurs prêtres séculiers, gens de grande vertu, car il n'en peut souffrir d'autres.

II.

POESIES NATIONALES.

LE HÉROS CANADIEN.

La muse qui parfois m'inspire
Une épigramme, une chanson,
D'Horace me prêtant la lyre,
M'ordonne de hausser le ton,
Pour chanter dignement la gloire
Du héros qui, dans notre histoire,
S'est fait un immortel renom.

Quel est ce guerrier magnanime
Qu'on remarque entre six héros,
Que l'amour de la gloire anime,
Et porte aux exploits les plus beaux !
Iberville, nom que j'honore,
Qui mérites de vivre encore,
Inspire moi des chants nouveaux.

Honneur de la chevalerie,
Cherchant la gloire et le danger,
Il court partout où la patrie
Succombe aux coups de l'étranger.
Les forêts, l'élément liquide,
Le pôle, la zone torride
Ne le sauraient décourager.

Du chevalier suivons les traces
Dans les tristes climats du Nord.
Régions de neiges et de glaces,
Lugubre image de la mort :
Tantôt marinier intrépide,
Tantôt fantassin homicide,
Tout succombe sous ses efforts.

Souvent, dans son abord rapide
Chez les ennemis de son roi,
Son nom, comme celui d'Alcyde,
Porte la terreur et l'effroi :
Et dans leurs paniques alarmes,
Se troublant, jetant bas les armes,
Ils se mettent sous sa loi.

. . . .
. . . .

De son roi le vœu pacifique
L'éloignant du sein des combats,
Pour le bien de la république,
Il paraît en d'autres climats :
Se transportant de plage en plage,
Notre héros devient un sage
Et fonde de nouveaux états.

Ce grand homme comblé de gloire,
Iberville, était Canadien ;
Mais pour honorer sa mémoire,
Son pays encore n'a fait rien :
De ses bienfaits reconnaissants,
Ailleurs une ville naissante
A pris son nom et le retient.

BATAILLE DE MONONGHAHLA.

Sur la Mononghala règnent des défilés
Bordés d'antiques pins et de pics mutilés,
Dans le fond du vallon l'herbe épaisse et pressée
Flottait au gré du vent comme l'onde agitée.
C'est là que De Beaujeu, chef habile et prudent,
Attend des ennemis le flot envahissant.
L'acier muet brillait, au travers des feuillages ;
Soudain un bruit lointain troubla ces lieux sauvages.
Les voilà ! c'est Braddock et douze cents soldats,
Ses plus braves guerriers accourent sur ses pas.
Chez les Canadiens règne un profond silence,
Beaujeu n'a pas besoin d'exciter leur vaillance,
Ils savent sans chef même, et combattre et mourir,
On lisait sur leurs fronts l'espoir de conquérir.
Bientôt des ennemis résonnent les trompettes ;

Les rayons du soleil frappaient leurs bayonettes.
Ils marchaient plein d'orgueil, et de leurs étendards,
L'ombre, en se prolongeant, couvrait leurs fiers regards
Ils marchent,—mais soudain, ainsi que dans l'orage
L'éclair étincelant traverse le nuage,
Brille un feu qui, partout, sur eux vomit la mort.
Sur les cris des mourans s'élève un cri plus fort,
Vive le Roi trois fois de montagne en montagne,
Ce cri canadien roula dans la campagne.
Tel on vient de l'entendre aux rives des Détroits
Terrible aux ennemis encore comme autrefois,
Comme le flot brisé sur la roche plaintive,
Retombe avec fracas en blanchissant la rive,
Les ennemis rompus et saisis de frayeur,
Reculent un moment sous ce feu destructeur.
Mais la voix de leurs chefs à la fin les rallie,
Le combat recommence avec plus de furie.
Les cris des combattans s'élèvent jusqu'aux cieux,
Les boulets rugissans s'élancent furieux.
Le ciel était couvert de torrents de fumée
Sillonnés avec bruit par la foudre enflammée.
Tout-à-coup De Beaujeu par le feu est atteint ;
Une balle invisible a tranché son destin.
Il chancelle et puis tombe avec bruit sur l'arène.
La mort, la mort planait en tous lieux sur la plaine.
Le brave Washington combattant en soldat,
Avec quelques guerriers balance le combat.
Les fils du Saint Laurent répandent le carnage ;
L'intrépide Dumas anime leur courage.
La carabine au poing, dans sa bouillante ardeur,
De Chambly, comme lui, combat avec valeur.
A la tête des siens il plonge en la mêlée ;
La hache des combats à sa voix est levée.
Leurs tranchants meurtriers en cercle fendant l'air,
S'élevaient, retombaient aussi prompts que l'éclair.
La mort suivait leurs coups—quand rendant son épée
D'une main défaillante et qu'un fer a frappée,
Devant Chambly s'arrête un guerrier d'Albion,
Pâle et le sang partout ruisselant sur son front,
Un air noble, mais doux, animait sa figure ;
Jeune, ses traits sont beaux, sa blonde chevelure
En boucles tombait sur son habit doré

Que la poudre a noirci, la hache déchiré.
Querrier, dit-il, reçois ces armes
Que mon bras mutilé ne peut plus soutenir,
A ses décrets le ciel me force d'obéir.
Et l'on vit dans ses yeux paraître quelque larmes.
Avec peine son cœur se soumettait au sort,
Qui semblait lui ravir la gloire de la mort.
Brave guerrier, lui dit Chambly, ton courage
Méritait un sort plus heureux ;
Mais aux combats la fortune est volage,
Nous saurons respecter un soldat valeureux.
Il dit, quand près de la passe un Indien farouche ;
Ces mots, ces mots affreux s'exhalèrent de sa bouche,
Guerriers ! point de quartier, partout mort aux anglais !
De sa hache le sang coulait à flots épais
Audessus de son front longtems il la cadence ;
Et sur le prisonnier avec un cri la lance.
Pour détourner le coup Chambly léve son bras ;
Dans le flanc de Chambly la hache meurtrière
S'enfonce en mugissant ; le guerrier en tombant
Exhale avec son âme un sourd mugissement.
Cependant le combat s'éloigne dans la plaine,
Les morts et les mourrans jonchent partout l'aréne,
Mais l'aspect de la mort et l'agite et l'anime,
Le fer l'atteint enfin. Ses soldats effrayés
Dans leur confusion sont partout foudroyés.
Ils fuyaient—leur terreur dans la fuite s'augmente,
Ils vont semer au loin la mort et l'épouvante.
Braddock enfin lui-même est obligé de fuir ;
Mais honteux il arrête, il veut aussi mourrir,
Son cœur altier ne peut survivre à sa défaite.
Il vit en expirant sa déroute complète,
Et dans ce jour sanglant les fils du Canada
Elever leur drapeaux sur la Monongahla.

CARILLON,

Célébrons tous du grand Vaudreuil
La sagesse et la gloire,
Toute l'Angleterre est en deuil,

Au bruit de sa victoire.
Chouagen n'est plus. . . .nos soldats
L'ont forcé de se rendre
Et ses murs ne sont plus qu'un tas
De poussière et de cendre.

En vain Loudon de ses guerriers
Rassemble l'élite,
Montcalm avide de lauriers
N'y vole que plus vite.
Bellone lui prête son char
Et sûr de la fortune,
Des trois choses que fit César
Il n'en omet aucune (*)

Déjà je vois de nos héros
Une troupe intrépide
S'avancer au travers des flots
D'un périlleux rapide.
Plein d'ardeur, le fer à la main,
Rigaud marche à leur tête ;
L'ennemi tremble et Chouaguen
Devient notre conquête.

Enfin les voila dans nos fers
Ces hommes redoutables ;
Ces braves qui domptent les mers,
Sur terre sont traitables,
Leur bravoure imbécile
S'acharne et vient dans nos prisons
Demander un azile
Dès le premier coup de canon.

A Carillon l'on dit pourtant
Qu'ils auront leur revanche ;
Autant en emporte le vent
. . . .
Les Canadiens leur font peur,
Et Loudon est trop sage
Pour ôser contre leur valeur
Mesurer son courage.

(*) *Veni, Vidi, Vici.*

Mais de tous ces exploits brillans.
  Quelle est l'âme secrète ?
On la connait par ses talents,
  Faut-il d'autre intreprète ?
Oui c'est elle qui des vainqueurs
  Soutient le bras terrible
Et fait circuler dans les cœurs
  Cette force invincible.

ODE DES GRANDS CHEFS.

Faut-il qu'ils soient perdus, un jour,
Ces noms fameux dans notre histoire ?
Doivent-ils à notre mémoire
  Echapper sans retour,
Les noms de ces enfans de la simple nature !
Sans rehausser le ton, enfler nos chalumeaux,
  Evoquons des tombeaux
Ces hommes illustrés sans l'art ni la culture.

Je vois plus d'un brave Crillon ;
Sans lettres, vainqueur dans l'arène ;
Plus d'un foudroyant Démosthène,
  D'un fleuri Cicéron,
Chez ces peuples par nous mal appelés sauvages :
Je vois, chez eux, briller des vertus, des talents,
  Des hommes éloquents,
Des négociateurs, des héros, des sages.

Je laisse des puissants Incas
Et de l'illustre *Montezume*
L'éloge à plus habile plume,
  Et de *Pokahontas*
Je tairai la grandeur, les vertus magnanimes,
Le cœur compatissant, la générosité :
  D'un renom mérité
Chez le Canadien seul je remplirai mes rimes.

Qui mérita, par l'amitié
Qu'il porte aux enfans de la France,
Mainte fois leur reconnaissance ?
Ce fut *Garakonthié* :
Amateur de la paix, quoiqu'habile à la guerre,
Entre les siens et nous grand négociateur,
Et Pacificateur,
Que de fois il nous fut utile et nécessaire !

Salut, ô mortel distingué
Par la droiture et la franchise,
Dont la candeur fut la devise ;
Honneur d'*Onnontagué* :
Ce que j'estime en toi, c'est bien moins l'éloquence,
L'art de négocier, que la sincérité,
Que la véracité,
Et des mœurs, chez les tiens, l'admirable décence.

Qui mérite d'être admiré
Par un cœur tendre, une âme pure ;
Par tous les dons de la nature !
C'est *Ouréhouaré* ;
Qui, se donnant aux siens comme exemple et modèle,
Oubliant Denonville et le fatal tillac,
Devient de Frontenac,
L'admirateur, l'ami, le compagnon fidèle.

Avec les Canadiens, parfois,
Avec les enfans de la France,
S'il porta l'épée ou la lance,
Contre les Iroquois,
Ne le croyons point lâche et traître à sa patrie :
Non, *Ouréhouaré* chérit sa nation,
Même avec passion ;
Mais il la voudrait voir hors de sa barbarie.

C'est lui, qui devenu chrétien,
Et près de son heure dernière,
Attentif, entendant un Père,
Qui, pieux, l'entretient.
De Jésus par les Juifs meurtris sur le Calvaire
Dans un dévot transport hautement s'écria :

Eh ! que n'étais-je là ?
Ah ! je les eusse bien empêchés de le faire.

Qui connaît si bien les moyens,
Le jeu de la diplomatie ?
Qui si prudemment négocie ?
C'est *Teganissorens*,
Qui, trois fois, des Cantons ambassadeur illustre,
Dans l'art de rétablir ou préserver la paix,
L'Emule du Français,
A, trois fois, des Cantons fait accroître le lustre.

Le prenant sur un plus haut ton,
D'une humeur plus fière et plus brusque,
L'homme qui jamais ne s'embusque,
C'est *Ganihégatom* :
Dans son discours jamais il ne feint ni ne flatte ;
C'est lui qui ne craint pas de dire, à Montréal
A notre général,
Je préfère à Québec et Boston et Manhatte.

Entre ces guerriers, quel est donc
Ce chef à la mâle figure
A la haute et noble stature ?
Ah ! c'est *Kondiaronk*,
Ce guerrier valeureux, ce rusé politique,
Ou, pour dire le mot, ce grand homme d'état,
Cet illustre Yendat,
Presque digne du chant de la muse héroïque.

De quel esprit est-il doué
Quand, deux fois, par sa politique,
Et par son adroite rubrique
L'Iroquois est joué !
Quand, pour le mot plaisant, la fine repartie,
Laissant loin en arrière et Voiture et Balzac,
Le seul De Frontenac
Peut avec lui lutter à pareille partie ?

Qui prit Michillimakinac,
Fit tomber Corlar dans le piége,
Mit devant le Détroit le siége ?

C'est le grand *Ponthiac* ,
Ce chef parmi les chefs, ce nouvel Alexandre,
Qui, des mains d'un rival recevant sa boisson,
Dédaignant le soupçon,
Contre l'avis des siens aussitôt l'ôse prendre !

Mais *Ponthiac*, homme d'état,
Autant que guerrier magnanime,
Dans le grand dessein qui l'anime,
Veut-être potentat.
Il le fût devenu, si sagement faciles,
Yendats, Miamis, Outaouais, Cristineaux,
Sous les mêmes drapeaux,
Eussent pu se montrer à ces ordres dociles.

Par nul Orateur éclipsé,
Egal aux plus grands dans la guerre,
Du plus transcendant caractère se montre *Tecumsé*
Lui ! non, *le soleil seul se peut dire mon père*,
Dit-il, en rejetant le fauteuil d'Harrison,
Et sur le vert gazon,
Il s'assied, se disant sur le sein de sa mère.

Si sa main cueille le laurier ;
Au camp, sur le champ de bataille,
Son œil, du bravache, sans faille,
Distingue le guerrier :
Il connaît l'à-propos de l'ordre et de la marche,
L'art du commandement ; c'est lui qui dit encor
Par reproche à Proctor :
Quand Brock disait : *Marchons*, tu dis rudement, *Marche*.

Donnant à son courroux l'essor,
Pour éviter une défaite,
Il faut, dis-tu, faire retraite,
Répond-il à Proctor :
Comme tu l'as prévu, notre sang, sans le vôtre,
Ne se répandra point pour défendre ces forts :
Tous tes Anglais sont morts,
Si leur sang ne se mêle, en combattant, au nôtre.

Pourtant, revenu du propos
Que le dépit lui mit en tête,
Il consent à faire retraite ;
Puis, combat en héros,
Et meurt, quand devant lui tout recule et tout plie.
Des tribus, par la mort de ce chef des guerriers,
Se fanent les lauriers,
Mon chalumeau se brise, et ma tâche est remplie.

CHATEAUGUAY.

La trompette a sonné : l'éclair luit, l'airain gronde ;
Salaberry paraît la valeur le seconde,
Et trois cents Canadiens qui marchent sur ses pas,
Comme lui, d'un air guai, vont braver le trépas.
Huit mille Américains s'avancent d'un air sombre ;
Hampton, leur chef, en vain veut compter sur leur nombre.
C'est un nuage affreux qui paraît s'épaissir,
Mais que le fer de Mars dût bientôt éclaircir.
Le héros canadien, calme quand l'airain tonne,
Vaillant quand il combat, prudent quand il ordonne,
A placé ses guerriers, observé son rival :
Il a saisi l'instant et donné le signal.
Sur le nuage épais qui contre lui s'avance,
Aussi prompt que l'éclair, le Canadien s'élance,....
Le grand nombre l'arrête....il ne recule pas ;
Il offre sa prière à l'ange des combats ;
Implore du Très-Haut le secour invisible ;
Remplit tous ses devoirs et se croit invincible.
Les ennemis confus poussent des hurlemens,
Le Chef et les soldats font de faux mouvemens.
Salaberry qui voit que son rival hésite.
Dans la horde nombreuse a lancé son élite :
Le nuage s'entrouvre, il en sort mille éclairs ;
La foudre et ses éclairs se perdent dans les airs.
Du pâle Américain la honte se déploie :
Les Canadiens vainqueurs jettent des cris de joie ;
Leur intrépide Chef enchaine le succes,
Et tout l'espoir d'Hampton s'enfuit dans les forêts.
Ou ! généreux soldats, votre valeur enchante ;

La patrie envers vous sera reconnaissante.
Qu'une main libérale, unie au sentiment
En gravant ce qui suit, vous offre un monument :
" Ici les Canadiens se couvrirent de gloire ;
" Oui ! trois cents sur huit mille obtinrent la victoire,
" Leur constante union, fut un rempart d'airain
" Qui repoussa les traits du fier Américain.
" Passant, admire les........ces rivages tranquilles,
" Ont été défendus comme le Thermopyles ;
" Ici Léonidas et ses trois cents guerriers,
" Reviennent parmi nous cueillir d'autres lauriers.

SALABERRY.

Là, j'ai vu l'homme heureux qui prêche par l'exemple ;
Et chez lui j'ai connu cette pure amitié
Qu'en tout autre pays on ne voit qu'à moitié.
Il est père de tous sans vouloir le paraître.
Au camp Léonidas, au champs Cincinnatus,
Thémistocles au conseil, à table Lucullus ;
Sans avoir les défauts de Grèce et de Rome,
il réunit en lui les vertus du grand homme.
On voit à ses côtés, l'air pur , l'air grand, l'air gai ;
L'air de Chambly s'y joint à l'air de Chateaugay.
On contemple on admire, et bientôt on s'amuse ;
Le héros devient chantre, et fait briller sa muse :
Son aimable compagne aux convives flattés
Présente l'émbroisie, et porte des santés ;
L'enfant avec douceur gesticule et s'autille ;
Et le bon mot succède au nectar qui pétille.
Je me tais : mais où donc ai-je tant vu, tant ri ?
Chacun l'a deviné.....c'est chez Salaberry.

A SALABERRY.

Quoi ! pas un mot pour te défendre !
Ta gloire, tes exploits, tous cela dans l'oubli !
Ton nom est-il enseveli
Pour toujour sous ta cendre ?
Toi, le héros de Chateauguay,
Toi, le vainqueur de la Pointe-aux-Erables,
Ces noms impérissables
Passeraient sans le tien à la postérité !

....
Où sont donc ces obus, ces boulets,
Dont les Américains ont senti la brûlure,
Et qui, sur leurs canons, gravaient ta signature
Au bas de tes hauts faits ?

Où sont-ils donc ces jours d'orgueilleuse mémoire
Où les feux du génie auréolaient ton front,
Et séduisaient Cleo qui cousait à l'histoire
Le feuillet qu'elle fit pour illustrer ton nom ?
....

Quand de gloire enivrée, une jeunesse altiére
Se ruait âme et corps sur les rangs ennemis !
Qui cédant au courage allaient dans la poussière
Former des monceaux de débris ;
Ici, sous le plomb mortel qui rasait ton panache,
Tu marchais à la tête, et montrais le chemin
Où tes jeunes guerriers glanaient à pleine main
Leur part des lauriers qu'on t'arrache.

Ces braves Voltigeurs, trempés à ton creuset,
Ils étaient beaux à voir sur le champ de bataille !
Demi-dieux par le cœur et géants par la taille,
Ils tordaient dans leurs bras l'Amérique en arrêt !

Quand la mort vint poser ses doigts nus et livides
Sur ton front où Bellone avait tracé des rides
Et l'immortalité ;
Quand ton âme, fuyant sa demeure argileuse,
S'élançait vers son Dieu prendre radieuse,
Sa place à son côté ;
On vit nos citoyens, dans des groupes funèbres,
Se pencher sur ta tombe et répandre des pleurs ?
Il fut ce jour inscrit parmi les jours célébres,
Dans le livre des cœurs ?

LES ORATEURS CANADIENS. (Chant)

L'Aréopage
Malgré lui, me dit-on,
Envoie un sage,
Ici, donner le ton :
Ah ! c'est *Debarge*,
C'est l'orateur profond.

Quoiqu'il hésite,
Je goûte sa leçon ;
Moins il va vite,
Mieux il parle raison :
Quoiqu'il hésite,
Je goûte sa leçon.

Viger m'attache
Par l'élocution :
Quand il se fâche,
Quelle érudition !
Viger m'attache
Par l'élocution.

Un petit geste
Convient bien à son ton ;
Mais, s'il déteste
Le tort, la déraison,
Même un grand geste
Convient bien à son ton.

Un grand modèle
Je vois en *Papineau*,
Quand, dans son zèle,
Par du neuf et du beau,
Il tonne, il grêle,
Contre le plan nouveau.

Ouvrant la bouche,
Orateur convaincu,
Il frappe, il touche ;
L'auditeur est vaincu,
Quand, par sa bouche
Le faux est combattu.

Ah ! si *Bourdage*
Prenait un autre ton !
Il parle en sage,
Mais j'abhorre le son
Qui fait tapage
Et tonne en faux-bourdon.

D'un ton modeste
S'énonce Cuvillier ;
Le placé peste
De se voir étriller,
Du ton modeste
Dont parle *Cuvillier*.

Du ton qu'on prie
S'énonce un orateur,
Pour la patrie
Brûlant au fond du cœur :
Ah ! c'est *Labrie*,
Qui cache son ardeur.

Mais qui s'annonce ?
C'est un grammairien,
Quand il s'énonce ;
Et d'un Parisien
Quand il prononce,
Je goûte l'entretien. (*)

L'esprit du père
Brille en son rejeton :
L'on ne voit guère,
Peut-être dira-t-on,
L'esprit du père
Briller en ta chanson.

(*) M. Quesnel.

III.

EXTRAIT DU *Boston Courrier* (1817)

Nous avons vu derniérement une carte du Canada et des possessions anglaises de l'Amérique du Nord, dédiée au prince Régent et publiée par le colonel Bouchette soi-disant Arpenteur-Général du Canada. Nous apprenons aussi que ce monsieur accompagne les commissaires nommés en vertu du traité de Gand, comme Arpenteur et Astronome pour Sa Majesté Britannique. Cette circonstance donne à sa carte un degré d'autorité qu'elle n'aurait pas sans cela, malgré son exactitude apparente ; et nous n'en parlons que pour faire remarquer l'étonnante démarcation de territoires qu'elle contient.

Par cette carte, les Etats-Unis sont exclus de toute espèce de communications avec la Rivière St. Jean ; et la ligne frontière est marquée dans les parties orientales des Etats-Unis, de manière à ôter au Massachusett's plusieurs townships et plusieurs milliers d'acres d'un terrain de valeur.

Le sujet doit être déterminé par les Commissaires en vertu du cinquième article du traité de Gand ; mais si cette carte doit être considérée comme officielle jusque à un certain point, et comme exposant les prétentions de la Grande-Bretagne, ce sujet mérite bien d'être pris en considération par les autorités de cette République.

Il y a plusieurs autres points le long de la frontière, où la carte donne à la Grande-Bretagne des territoires considérables qui avaient toujours été regardés comme aux Etats-Unis. Mais le plus essentiel est ce démembrement du Maine, qui perdrait par là une portion considérable de son territoire.

LETTRE DU CARDINAL PRÉFET DE LA PROPAGANDE A L'HONORABLE BARTHÉLÉMI JOLIETTE.

Très Illustre Monsieur.

C'est avec la plus grande satisfaction que la Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi a appris que, parmi les sacrifices que fait Votre Seigneurie pour le soutien de la Religion, sacrifices que vous continuez encore

avec la même ardeur, vous avez bâti à grand frais une magnifique église pour célébrer dignement le culte divin et procurer le salut des âmes. Quoique nous sachions bien qu'en tout cela vous avez recherché non les louanges des hommes, mais la plus grande gloire de Dieu, et que votre zèle bien connu, n'a pas besoin d'être excité, cependant nous ne pouvons nous empêcher, au nom de la Sacrée Congrégation, de louer dans le Seigneur votre amour ardent et votre piété, de vous témoigner notre affectueuse estime, et de vous exhorter en même temps à continuer de protéger et de soutenir de toutes vos forces la Sainte Religion Catholique. A cela nous ajoutons un petit cadeau en argent, savoir une médaille de l'œuvre précieuse de la Propagation de la Foi, que vous recevrez volontiers comme un gage de notre attachement et de notre considération. Nous prions Dieu qu'il conserve longtemps Votre Seigneurie et la préserve de tout danger.

De Votre Seigneurie

Le très affectionné

J. PH. CARD. FRANZONI, PREF.

Rome, 25 Julii 1844.

JACQUES VIGER PAR M. DE PUIBUSQUE.

M. Jacques Viger est né à Montréal le 7 Mai 1787. Il a été le premier maire de sa ville natale en 1833 ; deux élections successives l'ont maintenu dans les mêmes fonctions en 1834 et 35 ; honneur insigne qui a ouvert à tous ses successeurs les portes du Conseil Législatif, mais qui ne lui a valu que la reconnaissance de ses concitoyens. Un patriotisme *éprouvé sur le champ de bataille* l'avait signalé, dès sa jeunesse, comme un de ces hommes d'élite qui n'ont que l'ambition de bien faire. Nommé capitaine dans le corps des Voltigeurs Canadiens formé en 1812 par l'illustre De Salaberry, il concourut à la défense de la frontière méridionale du Saint Laurent ; la campagne suivante le trouva dans le Haut-Canada à la tête de sa compagnie ; il prit part au combat de Sackett's Harbour. En 1829, il fut promu au rang de Lieutenant-Colonel commandant le 6ème bataillon de Milice du comté de *Montréal*.

Le suffrage public, qui fut toujours sa principale récompense, vint souvent lui imposer des devoirs qu'il sut remplir avec dévouement et bonheur. Sept fois il fut nommé Commissaire pour l'amélioration des chemins publics ; huit fois il fut Officier Rapporteur d'élection dans la cité et le comté. En 1825, il fut chargé de faire, avec l'honorable L. Guy, le recensement de l'île de Montréal ; des notes prises par ces deux commissaires en dehors de celles voulues par la loi, surgirent les *Tablettes Statistiques du Comté de Montréal* formées par M. J. Viger et si bien connues.

Inspecteur des Ponts et Chaussées de la cité et de la paroisse, aucun magistrat municipal ne s'est plus activement occupé de ces améliorations et de ces dégagemens qui, en assainissant une grande ville, y rendent la circulation plus libre et plus sûre ; il avait été initié de bonne heure à cette partie si utile de l'administration urbaine par son prédécesseur, M. L. Charland, auteur de la premiére carte topographique du Canada ; et il ne laissa échapper aucune occasion de montrer que l'élève était digne du maître.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans les détails. Une notice biographique ne pourrait être complète sans avoir une étendue que l'espace nous refuse ; mais si nous passons malgré nous avec tant de rapidité sur les services de l'homme public, la spécialité de ce recueil nous fait regretter bien plus vivement encore de ne pouvoir nous arrêter sur les travaux de l'homme de lettres.

M. Jacques Viger est le Bénédictin du Canada, un nouveau Saumaise, un Président Hénault ; il n'a pas fait imprimer un seul livre d'archéologie ou de critique historique, et il est connu au delà de nos frontières ; des savans d'Amérique et d'Europe le consultent sur les faits les plus anciens et les plus obscurs de notre histoire, comme on consultait autrefois les oracles de Trévoux et de St. Maur ; comme on consulte aujourd'hui l'*Art de vérifier les Dates*. Il semble qu'il soit à lui seul une Académie des Inscriptions et Belles Lettres, une société royale ou plutôt nationale—très nationale—des antiquaires. Ce qu'il y a de curieux dans la position de notre érudit compatriote, c'est que personne n'est plus étonné que lui-même des lettres qui lui sont adressées de si loin et par des

célébrités qu'il ne connait pas ; car, tout entier au Canada, il en a fait le cercle de son horizon, la sphère infranchissable de ses études. Archiviste volontaire, il n'a demandé ni au gouvernement ni à la législature, de rassembler nos titres de gloire et de lui en confier la garde ; il en a exercé les fonctions gratuitement pour le trésor, onéreusement pour sa bourse, en attendant, ou plutôt sans attendre le titre qui lui serait si légitimement dû. La Bibliothèque créée par sa plume infatigable se compose de 28 volumes in-quarto et d'une collection in-octavo, qu'il a ironiquement nommée sa *Saberdache*, parcequ'elle serait de poids à charger plus facilement un waggon que le léger portefeuille d'un hussard. Ajoutez à cela une correspondance de quarante ans pétillante d'esprit et de gaîté, dans laquelle se réflète tout le mouvement de notre société contemporaine, et vous n'aurez encore qu'une idée imparfaite de ce qu'une vie si laborieuse a pu produire.

Ami aussi distingué des arts que des lettres, M. Jacques Viger leur a rendu un ingénieux hommage dans un magnifique *Album* dont chaque feuillet est illustré par un souvenir, un paysage ou une figure chère au pays. Puisse-t-il continuer longtems cette galerie de Canadiens célèbres, qui commence à nos premiers jours, et qui ne finira jamais, nous l'espérons.

EXTRAIT DE LA *Gazette de France* (1855.)

La séance littéraire qui a lieu annuellement à l'école des Carmes pour la section des hautes études ecclésiastiques, est venue avant-hier encore justifier la renommée de ce établissement et la confiance que lui accorde l'épiscopat.

Mgr. l'archévêque de Paris présidait à cette imposante solennité : il avait à sa droite les membres les plus éminens du Clergé, à sa gauche des hommes dont le nom cher à la science ou aux lettres, n'est pas la moindre illustration de notre époque. Parmi le Clergé, nous avons distingué l'évêque de Montréal, Mgr. Boudinet, évêque d'Amiens, M. M. les abbés Deguerry, Bautain, Lavigne Bargès, le P. Delvau, supérieur de la maison d'étude de la rue des Postes, le P. Lavigne, l'abbé Cassan de Flori-

nac ; l'abbé Hyvrier, supérieur de l'établissement des Chartreux à Lyon.

Au nombre des membres de l'Institut, on était heureux de revoir M. Villemain, et à ses côtés M. M. Duhamel, Wallon, Latin, Garcin de Tassy, Egger, Brunet, de Presles, Le Normant &c.

La lecture de cinq compositions d'une assez grande étendue a occupé la séance ; le sujet de l'une d'elles était assez délicat ; il se rapportait à l'autorité temporelle des papes au moyen âge. M. l'abbé Légaré , appartenant au diocèce de Québec, au Canada, l'a traité avec habileté, convenance et une noble fermeté......................

Trois jeunes lévites de Québec, envoyés par leur évêque, sont venus demander à l'Ecole cette sûreté de méthode d'enseignement qui en fait le succès, pour l'importer au Canada, et y faire fleurir la naissante université de Québec, que la reine Victoria a recémment enrichie des plus précieux privilèges, en lui accordant ceux de l'université la plus privilégiée de l'Angleterre. (*)

EXTRAIT DU *True Witness* (1855.)

ST. MARY'S COLLEGE.

The annual celebration of the *Fête* of the reverend Rector was this year postponed to the 12th. instant, as it was expected that additional *eclat* would be given to the festive occasion by the public presentation of the "Doctor's Diplomas" accorded by the university of Fordham, state of New York, to the Law Professor of St. Mary's college, and several other of our most eminent citizens, who have distinguished themselves as the patrons of that most excellent educational institution. On monday afternoon, the new Study Hall was thronged with a crowd of visitors desirous of witnessing the proceedings of the day..................................

The festivities concluded, the Rev. Father Martin took his seat on an elevated stage, accompanied and assisted by the Rev. Fathers T. Dégardin and F. O'Reilly. The

---

(*) Cela n'est pas exact.

latter in the name of the faculty of Fordham University and St. Mary's college, addressed the gentlemen on whom the Doctor's Degree was about to be confirmed.

" St. Mary's college had contracted towards them a debt of gratitude for valuable assistance and encouragement at the beginning of the institution. In founding a law school in connection with the college, this debt had been increased : the advantage it procurred to the law students were, it was gratefully confessed, more the work of the citizens than of the founders of the establishment."

": There was only one means in the power of the latter of testifying this sense of such valuable co-operation, and that was a Doctor's Degree for the Patrons of the Law-School. That this might be at the same time a testimony of affection and gratitude from the whole Society of Jesus towards Canada and the Canadians, the University of Fordham had joyfully seized the opportunity, and sent the Degree for the following gentlemen :— the Hon. D. B. Viger, the Hon. justice Morin, the Hon. G. E. Cartier, J. B. Meilleur Esq., C. S. Cherrier Esq, Maximilien Bibaud Esq., Professor of Law in St.Mary's college. The Rev. Speaker paid a compliment to each of the gentlemen in particular. Mr. Cherrier returned thanks in an elegant and appropriate speech, in which he paid a well merited compliment to St. Mary's college for the zeal which it had displayed in the cause of education, and congratulated its professors upon having been so happy as to secure the services of Mr. Maximilien Bibaud for their class of jurisprudence.

EXTRAIT DU *Semeur*.

Nous saurons désormais à quoi nous en tenir au sujet des tendances de ces messieurs, lesquels, en acceptant de prétendus honneurs de la main des jésuites, se sont couverts de honte aux yeux de tous les hommes éclairés et independans. Qu'on se grave dans l'esprit le nom des élus du jésuitisme de manière à ne pas les oublier.

EXTRAIT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR VALADE AU DOCTEUR MEILLEUR, SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (1855.)

Les jésuites se sont de plus prêtés avec la libéralité qui les caractérise à l'établissement d'une chaire de droit occupée par Maximilien Bibaud, Ecr. Ce cours de droit, du collége Ste. Marie a été établi en 1851, conformement à l'esprit de la loi, manifesté dans la section XXVIIème de l'acte 12 Vict. chap. 46, et à la demande de T. Peltier, alors Bâtonier de l'ordre des avocats, de l'honorable Jos. Bourret, A. A. Dorion, A Berthelot l'honorable A. N. Morin, C. S. Cherrier, C. R. et G. E. Cartier Ecr,, et sous le patronage de ces trois derniers messieurs, du Recteur du collége et de l'évêque catholique romain de Montréal. (*)

C'est le premier cours public réguliérement donné en Canada depuis celui que le Procurreur-Général de S. M. T. C. donnait autrefois aux aspirans assesseurs au Conseil Souverain de la Colonie.

Il comprend l'histoire du droit, le droit romain et les lois du Canada tant civiles que criminelles. Les élèves subissent de temps à autres des examens publics en présence des somnités du Clergé et des professions légales du pays. Trente éléves ont jusqu'ici suivi les cours. Au moyen de l'acte d'incorporation du collège passé dans la derniere session du Parlement Provincial, les étudians, après avoir suivi les cours de droit, ne sont tenus qu'à trois années de cléricature.

LE CANADA ET L'EXPOSITION DE PARIS, EXTRAIT DU MONDE INDUSTRIEL.

Le classement des nombreux et intéressans objets que le Canada a envoyés à l'Exposition Universelle est presque terminé. L'emplacement qu'occupe cette Colonie, dans l'annexe du bord de l'eau, a été, dimanche dernier, visité par un si grand nombre de curieux, qu'il était presque impossible d'y circuler.

(*) Le Juge en Chef La Fontaine a bien voulu depuis se joindre a eux,

Cela prouve que le public, ordinairement juge impartial, accueille avec une faveur marquée l'exhibition canadienne, qui se montre à lui d'une manière éclatante, car il est vrai de dire que cette colonie se présente au grand concours universel avec une splendeur et une magnificence extrêmes.

Aussi reportons-nous volontiers au Canada (et ce serait justice de les amplifier) les paroles que M. Dufresnoy, membre de l'Institut, Inspecteur-Général des Mines, fit entendre dans son rapport en 1851.

" De toutes les colonies anglaises, le Canada est celle dont l'exposition est la plus intéressante et la plus complète ; on peut même dire qu'elle est supérieure à l'exposition minérale de toutes les contrées."

Les envois faits par le Canada en 1855 sont infiniment plus nombreux et plus variés que ceux qui figurèrent à Londres, en 1851, et la même entente intelligente a présidé à leur admission. Nous nous contenterons aujourd'hui, dans une revue préliminaire, de faire ressortir l'installation, remplie de goût, de la section canadienne, nous réservant de donner à nos lecteurs, et celà très prochainement, une introduction générale sur le Canada, qui servira de préface au catalogue raisonné que MM. Taché et Logan, Commissaires Canadiens à l'Exposition, publieront dans le *Monde Industriel*.

Au milieu du compartiment occupé par le Canada s'élève un superbe trophée d'environ cinquante pieds de hauteur, composé en majeure partie des différentes espèces de bois, spécimens des richesses forestières canadiennes, de belles pelleteries, des ustensiles et outils en bois, ainsi que des modèles de différentes constructions navales. Un des objets les plus remarquables parmi toutes ces curiosités, est un morceau d'érable à plaquer, qui est aussi mince que de l'étoffe, et qui, vu du bas du trophée, en a toute l'apparence. Cet échantillon a 26 mètres de longueur, sur 53 centimètres de largeur, et a été obtenu au moyen d'une machine de l'invention de M. Saint-Amand, de Québec. L'épinette rouge y présente un échantillon sous la forme d'une courbe qui a 38 pouces de collet, et l'on sait que l'épinette rouge est un des huit bois reconnus les meilleurs du monde entier pour les constructions navales par l'Amirauté et le Lloyd d'Angleterre.

La droite du trophée, du côté du Cours la Reine, comprend les échantillons des nombreuses et diverses productions agricoles et minérales.

Le côté gauche qui longe la Seine, étale les divers objets manufacturés et une superbe collection d'oiseaux et d'animaux empaillés.

Autour du trophée, on voit deux voitures canadiennes d'un goût exquis. La voiture de luxe construite par M. Gingras, de Québec, est remarquable par l'élégance de sa coupe, la richesse de ses ornementations, et surtout par son extrême solidité. Le phaéton de voyage sortant des ateliers de M. Leduc, de Montréal, est fort léger et très élégant.

Deux pompes à incendie sont placées du côté opposé. Leur puissance égale leur solidité, qui est extrême. La plus petite, de M. Perry, de Montréal, est construite d'après le système ordinaire. La plus grande, de M. Lemoine, de Québec, a été fabriquée d'après un principe nouveau d'application du cylindre à double action. Cette invention porte un brevet canadien. Le récipient supporté par trois roues seulement, fort riche, est orné de peintures représentant deux vues de Québec ; l'une nous montre la bourgade sauvage où mit pied à terre le navigateur français Jacques Cartier, lorsqu'il découvrit et prit possession, au nom du roi de France, de cette partie du continent américain ; l'autre, Québec moderne.

Des modèles de construction des travaux publics exécutés en Canada entourent aussi le trophée. Ils prouvent que ce pays, en fait de grands travaux, est aussi avancé que les plus avancés de l'Europe, et que les grandes entreprises y sont menées à bonne fin.

Du côté du Cours la Reine, on a placé le modèle du gigantesque pont Victoria, qui est le plus long du monde. Son étendue, d'une rive à l'autre du St. Laurent, a une lieue. L'élévation de ses piliers est de 25 mètres, et la distance d'un pilier à l'autre est de 32 mètres. Le tablier est formé d'un tube en fer laminé, posé d'après le principe Menai.

En face, on voit le modèle des écluses du canal Lachine, construit pour éviter les rapides du fleuve St. Laurent en cet endroit. Les écluses de ce canal ont 200 pieds sur 45 avec 9 pieds d'eau, et la reproduction sur

une échelle moindre, du système ingénieux de ses vannes, figure à côté des spécimens des différens édifices.

Des vitrines qui bordent la section canadienne contiennent des objets de manufactures aborigènes d'une bizarrerie de luxe extrêmement curieuse ; (*) des étoffes en laine, en fil, et autres objets de fabrication canadienne. Des cuirs tannés de diverses espèces, dont quelques uns sont exclusifs au Canada, tels que le cuir de marsouin de caribou et d'orignal. Des objets de sellerie, de coutellerie, de cordonnerie et d'autres remarquables pelleteries, ainsi que de nombreuses dépouilles d'animaux.

Un aérolithe extrêmement beau, figure aussi à l'exposition canadienne. Il a été trouvé en octobre 1854 à Madoc (Canada). Il pèse 191 kilogrammes. Ce bloc de fer natif, qui ne contient qne 6 p. o[o de nikel, est excessivement curieux, et attirera, sans nul doute, par sa rareté, les regards de tous les géologues et de tous les amis des sciences minéralogiques.

On était loin de se douter en France de la variété des produits, de la beauté des bois, des qualités précieuses de nombreux minerais et du nombre infini de productions agricoles que le Canada possède. Si l'on se reporte avec attention vers les objets que cette colonie a exhibés à l'annexe, ils fournissent la preuve évidente que ce pays renferme une population active, laborieuse, entreprenante et surtout progressive. Il est hors de doute que ses richesses s'accroîtraient infiniment, si les bras et les capitaux y étaient plus nombreux. Son sol, par sa température variée, permet la culture du tabac, du maïs, plantes qui exigent la chaleur des zones tropicales, et la qualité de ses fers, par son excellence, peut-être comparée aux meilleures qualités de provenance suédoise.

La section minéralogique, organisée et classée d'une façon remarquable par M. Logan, savant géologue canadien, se présente à l'étude des hommes spéciaux, sous une forme intéressante et complète.

VICTOR BERGER.

(*) Exposés par les abbés Mâlo et Tanguay.

APPEL AU CANADA EN FAVEUR DE LAMARTINE.

Après avoir rempli son siècle de sa gloire littéraire et de son éloquence ; après avoir tenu dans ses mains les destinées de sa patrie et de l'Europe, Lamartine se voit menacé sur le seuil de la viellesse par la pauvreté.

Avec un courage digne de lui-même, il veut, dit-il faire tête à ses malheurs par le travail.

Il abandonne la politique pour se refugier dans les lettres. C'est exclusivement comme homme de lettres qu'il fait appel aux sympathies du Nouveau-Monde.

Il a entrepris au commencement de cette année, la publication, en français et en anglais, d'un receuil mensuel intitulé : *Cours familier de Littérature.* C'est pour cet ouvrage qu'il demande à l'Amérique l'hospitalité intellectuelle, et c'est sur lui qu'il compte pour rétablir sa fortune.

Dans une lettre addressée à l'un de nous, il s'exprime ainsi :

“ Je vous recommande aussi vivement que j'en suis capable, mon excellent ami M. J. B. Desplace, et l'affaire dont il a bien voulu se charger par dévouement à mes malheurs. Cette affaire contient mon salut et celui de huit cents pauvres paysans compromis dans ma ruine, si cette ruine venait à s'accomplir faute de travail. En aidant M. Desplace c'est moi que vous sauvez.”

Le Canada, dont une partie de la population parle la langue dans laquelle Lamartine a écrit tant de chefs-d'œuvre, et où la population anglaise devient de plus en plus familière avec l'idiôme français, le Canada est le pays, où aprés la France, ce grand écrivain est sûr de trouver plus de sympathie. Aussi l'opinion publique s'est-elle déjà émue, et tout annonce qu'elle répondra chaleureusement à cet appel.

Il n'y a pas à s'en étonner : un peuple pieux comme le nôtre n'a pas oublié les efforts de l'illustre poète pour arrêter son siecle sur la pente du matérialisme ; il se souvient que Lamartinea puissamment contribué au retour des idées religieuses,en entretenant ses contemporains de l'âme et de Dieu.

Il admire son courage, qui n'a été surpassé ni dans l'antiquité ni dans les temps modernes ; il admire la probité

incorruptible du grand citoyen qui est descendu du pouvoir plus pauvre qu'il n'y était monté.

Spectacle touchant, que de le voir sur le déclin des années, se condamner à un travail sans relâche pour combler le déficit creusé par sa bienfaisance, et pour la continuer aux infortunés dont il est le soutien.

Rare coïncidence que celle-ci, où un peuple s'honore en tendant la main au génie malheureux, et où le génie s'acquitte envers ce peuple en l'instruisant, en le charmant et en le rendant meilleur.

Nous croyons pouvoir proclamer à l'avance que Lamartine n'aura pas compté en vain sur le Canada.

Beaujeu (Hon. Saveuse de) Membre du Conseil Législatif. Berczey (William) avocat. Bibaud (M.) Président de l'Institut Polytechnique. Bleury (Hon. Sabrevois de) avocat. Chauveau (P. O.) ancien ministre, Surintendant de l'Instruction Publique. Cherrier (C. S.) Conseiller de la Reine. Coursol (Charles) avocat. Daoust (Charles) Membre de l'Assemblée Législative, Président de l'Institut Canadien. Day (Hon. Juge Charles). Dessaulles (Hon. L. A.) Membre du conseil Législatif. Dorion (A. A) Membre de l'Assemblée Législative. Doutre (Joseph) avocat, Dunkin (Christ.) avocat. Drummond (Hon. L. T.) ancien ministre. Hunt (T. Sterry,) Chimiste de la Commission Géologique du Canada. Labreche Viger, (Ls,) avocat. Laflamme (R.) avocat. Lafrenaye (L. R.) avocat. Lenoir (Joseph), avocat. Leslie (Hon.) ancien ministre. Loranger T.) Membre de l'Assemblée législative. Mondelet, (Hon. Juge Charles.) Papineau (Hon. L.) ancien Président de l'Assemblée législative du Bas-Canada, Papineau (L. A.) avocat. Ramsay (D. P.) Maître-es-Arts. Ramsay (T. K.) avocat. Rose (John) Conseiller de la Reine. Roy (Euclide) avocat. Sicotte (Hon. L. V.) President de l'Assemblée Législative. Starnes (Henry Maire de Montréal. Viger (Hon. D. B.) ancien ministre. Viger (le Commandeur.)

INSTITUT PHILOTECHNIQUE.

Nous avons omis jusqu'à ce jour de parler d'une nouvelle organisation qui s'est récemment formée à Montréal.

Au manque d'espace il faut attribuer notre négligence bien involontaire. Du reste, nous profitons avec le plus vif empressement de la première occasion qu'ont eut les membres de cette organisation, de se soumettre à l'appréciation publique, pour exprimer une opinion à leur sujet.

La société a pris le nom d'*Institut Philotechnique*. Son titre annonce de suite qu'elle recrute ses adhérens parmi les sectateurs de l'Art. En effet, dans les rangs de l'Institut Philotechnique, vous trouvez des poëtes, des musiciens, des sculpteurs,—les amans des neuf sœurs en un mot. Le but de l'association est le culte du beau idéal si nous en jugeons par son appellation ; mais comme cette association reçoit dans son sein les amis de la science, elle a un caractère plus précis et plus positif. Elle a donc un droit incontestable au patronage de tous. Les Mécènes lui doivent leur appui, les gens spéciaux ne pourraient s'abstenir de la seconder. Elle mérite le concours de tous ; car bien dirigée, bien entendue dans ses opérations, elle profitera à tous. Sous une direction sage et habile, l'Institut Philotechnique ne saurait manquer de fructifier et de rendre, en conséquence, d'éminens services à notre population.

Celle-ci a déjà compris combien était importante une telle œuvre. L'honorabilité des personnes qui assistaient, mardi dernier, à l'inauguration, indique le dégré d'expansion qu'il a obtenu. A cette assemblée nous avons remarqué l'élite de notre société savante. Les dames figuraient en nombre assez considérable pour permettre d'espérer qu'à la prochaine réunion, nos concitoyennes les plus intelligentes et les plus élégantes viendront par leur présence et leurs applaudissemens, encourager les travaux des nouveaux sociétaires.

La séance de mardi fut ouverte par un discours de M. Maximilien Bibaud, Président de l'Institut.

Ce discours, simple autant qu'explicite, dit avec goût, mérite reproduction ; le voici :

Mesdames et Messieurs—L'Institut Philotechnique étant une association toute nouvelle, je vous dois quelques mots d'explication sur son objet et ses moyens d'action. Le but de l'Institut est d'activer, de mettre en action les talens divers que la nature a départis aux Cana-

diens dans une même mesure qu'aux peuples plus anciens. C'est pourquoi il est partagé en trois académies différentes.—Mais j'ai dû prévoir une objection qui peut sembler naturelle. L'idée d'une pareille association en Canada n'est-elle pas prématurée ?.... Je réponds sans hésiter, non. Lors de la fondation en France de ces savantes académies qui se sont fondues depuis dans ce grand corps, —l'Institut de France, aujourd'hui si fameux par tout le monde, la France la première dans les lettres, était demeurée en arrière quant aux sciences exactes. Mais Louis le Grand, qui donna à toutes choses l'essor, ne se fit point scrupule d'appeler des savans des pays étrangers, —Cassini, d'Italie, Huyghens de la Hollande, Rymer, du Danemarck. Plus heureux que ne fut la France à cette époque reculée, le Canada,—Montréal, a produit un savant qui a fourni aux annales de l'Europe surprise, un incident, un évènement dirais-je, tout-à-fait inattendu : il a remporté d'emblée les prix d'honneur à Londres et à Paris, et son éloge a été prononcé par M. Dufresnoy, au sein de l'Institut, et par Sir Roderick Murchison, au sein de la Société Géologique d'Angleterre. Vous devinez que je veux parler, de Sir W. Logan. L'Institut Philotechnique n'a pas encore l'honneur de posséder ce savant ; (*) mais il a déjà à la tête de la classe des Sciences, le chevalier Hunt qui, lui aussi, quoique aussi jeune que moi-même, a été accueilli en France comme un vieux savant, puisque, non-seulement, le souverain l'a agrégé à la Légion, mais que ses essais ont été lus au sein de l'Institut et qu'il a été fait membre de la Société Géologique. Notre Institut compte parmi ses membres honoraires M. le docteur Meilleur, l'élève du célèbre professeur américain Hall, qui l'était lui-même de l'abbé Hauy ; il a cherché le premier à répandre parmi les Canadiens le goût de la Chimie, et, dans sa qualité de savant, je lui dois le témoignage qu'il est le premier, au moins en Amérique, qui ait proposé, comme engrais, les alcalis. L'honorable P. Chauveau qui, s'il était en ville, participerait à cette

---

(*) Il y est entré depuis comme membre honoraire, et Lamartine et M. Francis Parkman de Boston, sont devenus associés étrangers..

séance,—M. Chauveau dis-je, placé—comme l'a été le docteur Meilleur durant longues années, de manière à avoir sur les progrès intellectuels de ses compatriotes une influence sans bornes ; M. Règnaud, dont le nom est lié à la première idée de l'enseignement normal en Canada ; M. Loranger, une de nos bouches éloquentes, de l'avœu d'un des quarante de l'Académie Française, M. Ampère. Je pourrais aussi bien parler en termes élogieux de plusieurs de nos membres ordinaires,—de médecins très savans dans leur profession par exemple, et chacune de nos académies me fournirait quelque gloire à mettre en avant si je ne m'empressais de laisser le champ libre à ceux de nos membres qui doivent participer à cette séance.

L'allocution de M. Bibaud fut suivie de la lecture d'un essai sur l'architecture par M. Lévêque, et de divers morceaux de musique. MM. D'Albert et Letondal, exécutants de ces morceaux, l'un sur le violoncelle, l'autre sur le piano, s'acquittèrent tous deux de leur tâche avec le talent qu'on leur connaît. Quant à l'essai sur l'architecture par M. Lévêque, nous regrettons fortement que la presse des matières nous empêche, à présent de le publier, car on y remarque beaucoup de travail et de bonnes appréciations architectoniques. Mais aussitôt que nous en trouverons l'opportunité, nous insérerons dans nos colonnes, cette œuvre, ou tout au moins son résumé.

Différens objets avaient été exposés dans la salle : entre autres quelques tableaux fournis par M. Richer ; quatre ou cinq personnages sculptés, par M. Michelot, cet excellent artiste dont chacun admire le talent. Nous avons en outre examiné avec plaisir d'autres spécimens du talent des membres de l'Institut Philotechnique, lesquels tous donnent les plus belles espérances et pour l'avenir des artistes et pour celui de leur association. Nous aimons à penser que si grandes sont ses espérances, elles seront toutes réalisées.

De la Patrie. (1856)

AUTRE CORRESPONDANCE. (*)

Messieurs les Rédacteurs.—Hier, le 7 du courant, j'ai eu le plaisir d'assister à l'inauguration d'un nouvel Institut qui promet beaucoup. Je veux parler de l'Institut Philotechnique qui vient de se former en cette ville. La séance a eu lieu dans la belle salle de l'Institut des Artisans dont l'esprit de sacrifice et les travaux ont déjà excité plus d'une fois l'admiration des citoyens de Montréal même des étrangers. Bien qu'il y eût, hier soir, plusieurs réunions publiques en cette ville, et que le temps ne fût pas tout-à-fait beau, la séance était assez nombreuse et surtout respectable.

M. le docteur Maximilien Bibaud, Président de cet Institut, fit l'ouverture de la séance par un discours très convenable et savant, auquel nous n'avons à reprocher que le laconisme, et les autres membres se montrèrent également empressés à répondre à l'attente des assistans.

Cet Institut, le seul de ce genre en ce pays, est encore naissant, et sa séance d'aujourd'hui était son début. Saluons cordialement ce nouvel astre qui paraît sur notre horizon scientifique. Qu'il soit le bien-venu, et surtout, qu'il s'élève courageusement au milieu des difficultés et des obstacles qu'il ne manquera pas de rencontrer sur la voie qu'il se trace.

Cependant mon but n'est pas de louer l'Institut Philotechnique, ni de le faire apprécier par le public. Je laisse cette tâche aux amateurs dont la plume, plus exercée, saura mieux que la mienne rendre justice au motif louable qui anime ses membres. Mon but n'est pas non plus de faire en ce moment un discours didactique. La soirée d'hier offrait pour celà une belle occasion ; mais comme cette société ne fesait que son apparition, il y a lieu de croire que ses membres profiteront de sa prochaine séance pour nous développer plus au long son programme, qui se propose une double tâche pour une double fin : l'étude et l'application des sciences, la culture et la pratique des arts pour le bien et pour l'honneur de la société.

(*) Elle est due au docteur Meilleur.

Mon but est donc de faire voir brièvement que le nom d'*Institut Philotechnique* ne répond pas à l'extension de son programme, et que le but qu'il se propose ne sera pas atteint si les membres de la société ne se font un devoir d'encourager, par tous les moyens légitimes, les hommes généreux qui ont volontairement entrepris d'exécuter cetre noble tâche.

MM. les fondateurs de l'Institut Philotechnique ont fort bien compris que, sans les sciences, la culture des arts, surtout des arts libéraux, est aveugle, et que la pratique en est incertaine ; mais il n'ont pas inclus dans son nom spécifique ce qui aurait exprimé toute leur idée. En effet, comme l'art, sans les sciences, n'est qu'un labeur machinal, il s'ensuit que pour cultiver les arts avec intelligence, les mettre en pratique avec assurance, et obtenir de l'une et de l'autre opération un résultat profitable, il faut que le travail du praticien et de l'amateur soit éclairé et dirigé par la science. Les sciences exactes et fixes surtout, sont celles qui sont nécessaires pour cette fin. Comment, pat exemple, l'architecte pourait-il exercer son art sans l'application des mathématique, le sculpteur et le peintre, sans la connaissance, de l'anatomie ? Dans l'un et l'autre cas, les formes et les proportions ne sauraient être exactes sans l'application, dans le premier, des principes des mathématiques, et dans le second, de ceux de l'anatomie et même de la physiologie.

La science est nécessaire au succès dans la culture et la pratique des arts, comme la chaleur et la lumière du soleil dans la végétation et dans le développement de l'organisme animal et végétal. Les amis des arts doivent donc ne pas négliger l'étude et l'application des sciences, s'ils ne veulent se borner à une pratique aveugle et hasardeuse des arts.

Les amis des arts, s'ils veulent y faire du progrès et du gain, doivent donc, avant tout, se familiariser avec les sciences exactes et fixes, dont ils demandent l'application constante. Sans cela rien de certain, rien surtout de satisfaisant dans la culture et la pratique des arts.

Je suis donc d'opinion que le nom spécifique de notre Institut, dérivé de deux mots grecs qui signifient amour des arts, suivi comme il l'est avec raison, d'un programme

qui propose l'étude des sciences, ne comprend pas assez. Il faudrait, suivant moi, que ce nom composé déjà comme susdit, le fût d'avantage, et comprît de suite la double proposition incluse dens le programme c'est à dire l'étude des sciences et la pratique des arts, et qu'avec le mot *Philotechnique* l'on mît le mot *philomatique* dérivé, comme le premier, de deux mots grecs qui signifient amour des sciences. Ainsi notre fondation serait désignée par le nom de: Institut Philomatique et Philotechnique. (*)

L'on confond souvent la science avec l'art et, cependant, ces choses sont aussi différentes entre elles que le sont la raison et l'instinct, l'intelligence et le corps qu'elle dirige dans tous ses mouvemens, toutes ses actions volontaires.

La science est la connaissance que l'on a d'une chose ; l'art est la manière de la mettre en pratique. La science est le principe qui éclaire et dirige l'homme livré à l'exécution d'un plan, à la recherche d'une vérité ou d'un principe ; l'art, l'usage ou la mise en pratique de ce principe, dans l'exécution de ce plan, ou dans la recherche de ce principe. L'homme qui cultive une science se propose pour objet le connaissance d'une chose ; celui qui pratique un art se propose un résultat. La science a généralement pour but de connaître et d'établir une vérité, un principe ; l'art, de se procurer un avantage ou d'acquérir l'habileté à faire quelque chose. Or les moyens d'acquérir la science sont l'étude, l'observation et le raisonnement ; et les moyens de se former dans un art sont l'application de la science, l'exercice et l'observation. Les moyens d'acquérir simultanément la science et de l'habileté dans un art sont de renoncer aux passions autres que celle de la lecture et de l'étude, de fuir la dissipation et l'oisiveté.

Un autre moyen de faciliter l'acquisition des sciences et des arts, c'est l'encouragement donné aux amateurs, en appuyant leurs efforts et en partageant leurs travaux en vue de ce but, dont les individus et la société peuvent

---

(*) Dans sa constitution enregistrée, l'association a adopté le nom d'*Institut Polytechnique*.

tirer de si grands avantages. Ce moyen, venant de l'extérieur, et d'une facile pratique, est puissant auprès des amatenrs, il suffit souvent pour les porter à faire de grands sacrifices afin de pouvoir dignement répondre à l'attente de leurs co-opérateurs.

Ceux surtout qui exercent un art dans le but de se faire une existence, ont besoin de cet encouragement qui consiste dans le prix de leurs soins et de leurs labeurs.

Ceux qui exercent un art dans ce but, s'ils ne rencontrent pas un encouragement suffisant, le négligent d'abord, et finissent par l'abandonner tout-à-fait. Ils abandonnent ainsi de dépit un état,—car un art est souvent un état—devenu ingrat par l'indifférence ou par l'apathie de ceux qui pouvaient en tirer de bons avantages. En effet, c'est un bien triste sort, pour un homme qui exerce un art comme état, de travailler au commencement et au milieu de sa carrière sans profit, et de mendier à la fin !.. Cette perspective est plus que décourageante, elle est désolante et opère un mal infini.

Les arts se divisent en arts mécaniques et en arts libéraux. Les arts mécaniques sont ceux qui ont besoin principalement du travail de la main et de l'usage des machines ; les arts libéraux, qu'on appèle aussi beaux arts, sont ceux qui exigent surtout l'opération de l'esprit, l'action de l'intelligence. Les besoins physiques ont produit l'industrie, et les arts mécaniques ont eu l'industrie pour mère. Ceux qui professent les beaux arts se nomment artistes, et on appèle artisans ceux qui pratiquent les arts mécaniques.

L'Institut Philotechnique, comme la dénomination des beaux arts, renferme l'architecture, la sculpture, la peinture et la musique. Des échantillons des trois arts nommés en premier lieu nous ont été exhibés ; des morceaux de musique, choisis pour l'occasion par MM. D'Albert et Letondal, ont été par eux exécutés avec cette facilité qui dénote le talent cultivé que l'on reconnaît à ces artistes. Les échantillons de dessin à la plume par M. Richer ont été admirés ; mais la lecture faite par M. A. Lévêque sur l'architecture a été surtout appréciée, parce qu'elle était la pièce principale dans le rôle et qu'elle était d'une nature plus avantageusement pratique.

Il manquait un peu d'âme à M. Lévêque dans le débit, mais sa lecture, qui traitait de l'origine, des divisions, des phases et des perfectionnemens de l'architecture chez les peuples anciens et modernes, a fait preuve chez lui de cet esprit de recherche et de ce talent d'appréciation qui font honneur à ceux qui les possédent.

Or, comme les ornemens de l'architecture ne se bornent pas aux monumens et aux édifices publics, et que les demeures des particuliers à l'aise peuvent être embellies par les productions de cet art, ceux qui ont les moyens de la fortune doivent se faire un devoir d'encourager les architectes instruits et entreprenans comme paraît l'être M. Lévêque.

Les besoins de l'homme s'étant multipliés avec son espèce, il en est de factices, mais qu'il ne faut pas moins satisfaire, afin de répondre aux exigences de la société, car nous ne sommes plus au temps où un tonneau suffisait à Diogène pour le protéger contre les vicissitudes des saisons et les intempéries de l'air. A dire vrai, une semblable demeure était bien exigüe et bien peu attrayante. Cependant Alexandre y visita Diogène ! Mais où sont les Alexandre de nos jours qui daigneraient nous visiter dans une aussi humble demeure ?

Journal de l'Instruction Publique,

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE (Sept. 1857.)

Opuscules, par Maximilien Bibaud, 70 pages in-12, Sénécal & Daniel. Ils se composent d'essais lus à l'*Œuvre des Bons Livres* ou à l'*Institut Polytechnique*, et ont pour titres spéciaux : 1o. *Système politique des Jésuites au Paraguay*, 2o. *Le Droit des Gens*, 3o. *Géologie*, 4o. *Le Code Napoléon*.

IBIDEM, MAI 1858.

L'Institut Polytechnique a eu, le 30 Mai, dans une des salles du département de l'Instruction Publique, sa dernière réunion pour la saison. Cette société est formée sur un plan tout nouveau dans ce pays. On ne peut en être membre sans s'être distingué par quelque ouvrage

publié en Canada, ou sans avoir transmis un essai qui ait été préalablement soumis à l'examen de la classe de l'Institut aux objets de laquelle il se rapporte. Il y a trois classes, la classe des sciences, celle des belles lettres et celle des beaux arts. Les réunions de cette société peu nombreuses, ont lieu tous les quinze jours, et le plus souvent chez quelqu'un des membres ; elles sont employées à des entretiens familiers sur divers sujets littéraires, scientifiques ou artistiques, et à l'examen des essais soumis. Chaque membre est obligé à tour de rôle de préparer un sujet de discussion et de l'exposer de manière à guider lui-même la conversation. L'entretien de la dernière séance a été fait par M. le Dr. Bibaud, qui a présenté une série d'observations intéressantes sur les organes de la voix. M. Joseph Lenoir, sur le rapport de la classe des belles lettres, a été reçu membre ordinaire.

EXPOSITION PROVINCIALE DE 1858.—CORRESPONDANCE DU *Courrier du Canada.* (EXTRAIT.)

Dans les beaux arts, nous devons parler, et c'est pour nous un plaisir de le faire, des charmants dessins à la plume de M. Richer et de l'exposition de sculpture de M. Bourassa, un de nos artistes les mieux inspirés et les plus distingués.

Les dessins à la plume de M. Richer sont de véritables objets d'art dans la manière flamande : trois cartons importants étaient exposés ; ces cartons ne portaient point de titres, mais nous les appèlerons *un paysage, un champ de bataille* et *Sainte Lucie.*

Le *paysage* représente une scène agreste et sauvage, des rochers, une cascade, des ravines mis ensemble un peu dans le genre à effet de Décamps. La Ste. Lucie martyre—nous avons cru reconnaître ce sujet dans le dessin,—est la copie d'une gravure qu'on nous a dit être d'après le Guide ; c'est un morceau supérieur au précédent, qui n'a pas de figures, mais qui, tout beau qu'il soit, n'a pas encore le mérite du charmant carton que nous intitulons *un champ de bataille.*—Des corps demi-nus gisent étendus dans la plaine, il fait nuit ou du moins il fait

sombre, des moines sont penchés vers les victimes du combat pour y découvrir sans doute quelque signe de vie, et une figure de femme—sœur, épouse ou fiancée—se dresse au milieu de cette scène dans une majestueuse résignation.... ; cette figure pourrait être une Spartiate, peut-être Camille avant de laisser éclater sa douleur ; mais elle est mieux que cela, nous pensons, car elle nous a semblé une chrétienne.

Si M. Richer se met en garde contre le danger d'une trop grande facilité de faire, pour étudier les difficiles secrets du dessin classique, il deviendra bientôt artiste, d'amateur distingué qu'il est.

Croirait-on que le jury a refusé le prix a ces œuvres pour le donner à des arabesques et enluminures qui ne sont pas sans mérite ; mais qui sont aussi loin des beaux dessins de M. Richer que l'art est loin du métier.—Pour longtems encore les hommes d'étude, de goût et de sentiment et les artistes auront à se résigner à d'absurdes jugemens de ce genre, au sein de notre société gâtée par ce qu'on appèle les affaires. (*)

Un mot maintenant de M. Bourassa, que les amis des arts connaissent comme peintre, élève d'Hamel et de l'école italienne ; mais que peu connaissent encore comme sculpteur. M. Bourassa cultive l'art pour l'art, et il en a étudié tous les secrets ; peintre surtout, il s'est encore occupé de sculpture ; son talent dans ce genre s'était révélé avant son départ d'Europe dans la production d'un petit travail en bois qu'on peut voir chez M. Hamel, à qui il en a fait présent. Ce délicieux petit morceau, sculpté sur le nœud d'une racine, est gros comme rien. Il représente un dragon replié et enroulé sur lui-même ; c'est un sujet bien simple ; mais comme c'est joli de pose et de conception et surtout comme c'est heureux de morbidesse ; mais mettons un terme à cette petite digression.

M. Bourassa s'est épris de la grande et noble figure de Jacques Cartier et il s'est, tout d'un coup, trouvé modélant ce buste que nous avons vu modestement exposé au milieu des fontes et des articles de production industriel-

---

(*) M. Richer avait obtenu un premier prix extraordinaire en 1857.

le. Le *Buste de Jacques Cartier* exécuté avec un succès parfait de ressemblance, d'après le portrait que tout le monde connaît, est véritablement une œuvre sérieuse et nous le dirons, malgré que nous savions M. Bourassa un peu sculpteur, nous ne l'aurions pas cru capable d'un semblable travail, en dehors de ses études ordinaires, qui toutes ont porté presqu'exclusivement sur la peinture. Il y a dans le Jacques Cartier de M. Bourassa le cachet d'une inspiration réelle ; cette figure si fortement burinée, ces traits si marqués sont bien ceux du hardi pilote de St. Mâlo, et dans cet œil qui perce, il y a bien le regard d'un découvreur. Nous sommes, comme Canadien-français, glorieux de cette œuvre ; ce n'est plus ici une figure quelconque, plus ou moins bien coupée dans la matiére premiére,—c'est une création d'artiste, une pensée et non pas simplement un fait.

EXTRAIT DU *Pilot.* (1858)

It is with much pleasure we learn that, at a meeting of the historical Society of the State of Michigan, held at Detroit on the 16th instant, the honorable F. B. H, Wetherell being in the chair, Maximilien Bibaud LL. D. Chief-President of the Institut Polytecnic of Moutreal, was elected an honoray member, and J. B. Meilleur M. D., L.L.D. a corresponding member. We are glad to chronicle such acts as these, as they tend to show the good feeling that exists between Canada and the United States, and we would congratulate the above named gentlemen on the distinction that has been conferred upon them.

HOMMAGE AU MÉRITE.

Nos lettres particuliéres nous apprennent que J. B Meilleur, ex-Surintendant de l'Instruction Publique, et M. Bibaud, jeune, auteur des Travaux sur l'Histoire du Canada, ont été nommés membres de la Société Historique de l'Etat de Michigan.—*Canadien.*

DU *Progrès de Bytown.*

O nous met aussi en mesure de publier la nouvelle flatteuse que nous donnons plus bas, etqui montre que nos hommes instruits commencènt à être bien connus et appréciés au-delà de la ligne 45éme. Nous devons nous estimer fiers et heureux de la bonne entente et des relations d'amitié et de science qui existent avec nos voisins des Etats-Unis. Nos compatriotes mentionnés plus loin se sont déjà frayé une voie honorable dans les sciences et dans les arts. Ces rapports entre hommes de talents et d'érudition ne pourront manquer de tourner à l'avantage de tous.

Ont été élus membres de la Société Historique de l'Etat de Michigan: M.M. Jacques Viger, Commandeur de l'Ordre de St. Grégoire le grand, premier maire de Montréal, Bibaud, jeune, L.L.D. ex-Président en Chef de l'Institut Polytechnique et professeur de Législation au collége des jésuites, J. B. Meilleur, M. D., L.L.D., ex-Surintendent de l'Instruction Publique; M. L. H. Latour Ecr. Vice- Président de la Société d'Histoire Naturelle, a été élu membre de l'Academie des sciences de St. Louis de Missouri, et l'honorable Pierre J. O. Chauveau L. L. D. Surindendant de l'Instruction Publique, de l'Académie des sciences de la Nouvelle-Orléans.

LE PANTHÉON CANADIEN.

Nous ne connaissons point livre si utile et si indispensable à tous ceux qui veulent prendre part à la chose publique. C'est dans ce livre que se trouvent rapportés avec un religieux et patriotique respect les nobles et grandes actions de nos ancêtres ; elles sont la comme des phares brillans qui doivent eclairer les nouvelles générations dans la nuit sombre qui commence à peser sur nos têtes. Chercheur infatigable, érudit profond, M. Bibaud, jeune, marche admirablement dans le domaine de l'histoire, que lui a légué son père. C'est ainsi qu'un homme honore son pays, et qu'il force la postérité à lui ouvrir à son tour les pages de l'histoire---*L'Ordre.*

M. Maximilien Bibaud poursuit avec persévérance son Panthéon Canadien. Une nouvelle livraison de cette œuvre biographique si pleine de renseignemens, a fait son apparition.—*Le Pays*.

Nous accusons réception d'un joli pamphlet, intitulé : *Le Panthéon Canadien*, dans lequel on a introduit les hommes les plus célèbres des autres Colonies britanniques, par l'infatigable auteur du *Dictionnaire des Hommes Illustres*, &c., M. Maximilien Bibaud. Dans une préface pleine de bon sens, il lance de justes vérités aux partis qui divisent les Canadiens et à la machine ministérielle. Ce livre si utile sort des presses de MM. Cérat et Bourguignon.—*La Guêpe*

—L'Institut Polytechnique a fait dernièrement ses élections annuelles. Cette institution établie sur le plan des académies européennes, est du nombre de celles où l'on ne peut être admis sans avoir subi certaines épreuves particulières. Le rapport du secrétaire, M. Lévesque, que nous avons sous les yeux, constate que huit nouveaux membres ont été admis dans le cours de l'année 1858. Classe des Belles-Lettres : M. Hector Fabre, sur la production de son essai sur le Chevalier de Lorimier ; M. Adélard Boucher, sur la production de son essai sur l'Eloquence dans les Beaux-Arts ; M. Patrice Lacombe, sur la lecture de sa nouvelle : La Terre Paternelle ; M. Joseph Lenoir, sur la lecture de la poésie : La Fenêtre Ouverte ; M. Cyrille Boucher, sur la production de ses écrits sur l'Education Classique ; M. Joseph Royal, sur la production de sa lecture sur le Maréchal St. Arnaud, et M. George Desbarats, sur la production de son essai sur l'esclavage dans l'antiquité. Classe des Beaux-Arts, M. De. De Féo, sur la production de dessins et de peintures. Des entretiens ont été faits par les membres de l'Institut dans le cours de l'année sur les sujets suivants : La position faite à l'artiste dans la société moderne est-elle méritée ? par M. P. Letondal ; De l'Influence du Christianisme sur la Législation Romaine, par M. W. Marchand ; Des Dangers auxquels la Langue Française est exposée en Canada et des moyens d'y obvier, par l'Hon. P. J. O. Chauveau ; Anatomie et Physiologie de

larynx, par le Dr. Bibaud ; Du Système des Poids et Mesures chez les nations anciennes et modernes, par M. le Professeur Regnaud ; A-t-on eu raison, au 16e siècle, dans l'Europe Occidentale, d'abandonner l'art ogival, alors existant, pour se livrer à l'imitation des Œuvres de la Grèce et de Rome ancienne ? par M. A. Lévêque ; De l'utilité de l'étude du Dessin, par M. De Féo. Les objets d'art suivants ont été exposés aux séances de l'Institut : une série de plans pour la construction d'édifices publics, par M. Lévêque ; des dessins à la plume, par M. Richer ; des portraits à l'huile et au crayon, et des dessins à l'aquarelle, par M. De Féo ; une collection d'ouvrages canadiens reliés splendidement par MM. Beauchemin & Payette et par M. John Lovell, destinés à être présentés à l'Empereur des Français en reconnaissance des présents que S. M. a faits à la bibliothèque du Parlement et à celle du département de l'Instruction Publique.

Les élections ont donnée pour résultat : président, H. Peltier, Ecr., M. D. ; 1er vice-président, J. G. Bibaud, Ecr., M. D. ; 2nd vice-président, M. N. Bourassa ; secrétaire, M. A. Lévesque ; trésorier, M. G. Desbarats ; classe des sciences, président, M. Bibaud, Ecr., L.L.D. ; classe des belles-lettres, président, l'Hon. P. J. O. Chauveau, L.L.D. ; classes des beaux-arts, président, M. N. Bourassa. L'Institut a ensuite adopté une résolution exprimant la douleur qu'éprouvent ses membres de la perte d'un de leurs confrères les plus distingués, feu M. le Commandeur Viger.—*Journal de l'Instruction Publique.*

